



HAL
open science

“Cohabiter en cuisine” : Le genre dans l’intégration conjugale alimentaire des jeunes adultes

Angèle Fouquet

► **To cite this version:**

Angèle Fouquet. “Cohabiter en cuisine” : Le genre dans l’intégration conjugale alimentaire des jeunes adultes. Sociologie. Université Paris-Saclay, 2021. Français. NNT : 2021UPASB054 . tel-03483883

HAL Id: tel-03483883

<https://pastel.hal.science/tel-03483883v1>

Submitted on 16 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Cohabiter en cuisine »

Le genre dans l'intégration conjugale
alimentaire des jeunes adultes

*Living Together in the Kitchen: Gender in the
Pooling of Eating Practices among young
Couples*

Thèse de doctorat de l'université Paris-Saclay

École doctorale n° 581
Agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé (ABIES)
Spécialité de doctorat : Sciences sociales
Unité de recherche : Centre Maurice Halbwachs
(UMR 8097 CNRS, EHESS, ENS-PSL ; USC 1429 INRAE),
48 boulevard Jourdan, 75014 Paris
Référent : AgroParisTech

**Thèse présentée et soutenue à Paris-Saclay,
le 18/11/2021, par**

Angèle FOUQUET

Composition du Jury

Emmanuelle SANTELLI

Directrice de recherche, CNRS (Université Lumière Lyon 2)

Présidente

Céline BESSIERE

Professeure des universités, Université Paris Dauphine

Rapportrice & Examinatrice

Marc BESSIN

Directeur de recherche, CNRS (EHESS)

Rapporteur & Examineur

Philippe CARDON

Maître de conférences HDR, Université de Lille

Examineur

Direction de la thèse

Séverine GOJARD

Directrice de recherche, INRAE (Université Paris-Saclay)

Directrice de thèse

Remerciements

La thèse est un exercice certes solitaire, mais que je n'aurais pu mener à bien sans de nombreux appuis professionnels et personnels. J'aimerais donc remercier toutes ces personnes du fond du cœur, en espérant n'oublier personne.

En premier lieu, je souhaite remercier ma directrice de thèse, Séverine Gojard, pour ses conseils, ses relectures et son appui tout au long de ce travail, qui m'a aidée à persévérer malgré mon manque de confiance en moi.

Concernant ce mémoire de recherche, merci aux relectrices et relecteurs du manuscrit, Marie-France G., Cécile C., Hélène J., Sophie M., Clément A. Merci aux membres du jury, Céline Bessière, Marc Bessin, Philippe Cardon et Emmanuelle Santelli, d'accepter de me faire l'honneur de le lire et d'y apporter leurs remarques. Je remercie également les chercheur·es qui m'ont conseillée ou soutenue. Parmi eux, merci en particulier aux membres de mon comité de suivi, Florence Maillochon, Christophe Giraud, Philippe Cardon et Faustine Régnier, ainsi qu'aux membres de l'équipe de recherche « *Sociologie de l'alimentation* », Anne L., Marie P., Thomas D., Bérangère V., Christine T. et Martin B. Plus généralement, je remercie ceux qui ont écouté mes idées, m'ont conseillée, et qu'il serait risqué de tenter d'énumérer tant ils sont nombreuses·eux.

Tout naturellement, merci aux enquêté·es interrogé·es ici, qui m'ont donné de leur temps pour me confier une part de leur intimité, de leur récit de vie, souvent en m'accueillant chez eux, et en ayant la patience de se plier à un étrange exercice sans réelle contrepartie.

Parce qu'il était important de connaître un cadre de travail stimulant et bienveillant, merci à tou·tes ceux qui ont partagé mon quotidien au cours de ces années riches en émotions, à la fois au Centre Maurice Halbwachs et dans le cadre de mes enseignements à l'Université Paris Diderot, et en particulier aux autres doctorant·es avec qui j'ai partagé un morceau du chemin, à commencer par Félicie K., Elsa F., Amine B., Étienne B., Marine D., Léa P., Diana O., Iva C., Siyu L., Estelle M., Pauline V., Cannelle L., Florie B., Alison B., mais aussi à tou·tes ceux qui ont contribué à produire d'essentiels moments de convivialité. Je souhaite à ces doctorant·es un très bel avenir professionnel et personnel.

Merci plus largement aux collègues de l'Université Paris Diderot, avec qui j'aurais volontiers continué d'enseigner si je ne m'étais sentie appelée par d'autres chemins. Merci d'ailleurs aux

étudiant·es à qui j'ai eu la chance d'enseigner pendant plusieurs années, qui ont été une source précieuse de stimulation à côté du difficile travail de recherche.

Plus largement, merci à ceux, qui se reconnaîtrons, avec qui j'ai collaboré pour, en parallèle de la recherche concernant ce manuscrit, à la fois enseigner, participer à l'organisation de la vie de la recherche, représenter mes camarades doctorant·es au sein de notre laboratoire, me mobiliser pour défendre l'enseignement et la recherche publiques...

Plus personnellement enfin, merci à mes ami·es et proches qui m'ont soutenu·e de très nombreuses fois, et qui ont supporté de m'entendre reparler du même sujet pendant une si longue période. Une pensée particulière à Hélène J. et Lilian B., avec qui nous avons traversé de grandes aventures au cours des dernières années, à Benjamin D. pour ses sages conseils au cours de deux dernières années difficiles, à mes deux compagnons de thèse Etienne B. et Amine B. Merci à mes parents, Sophie M. et Daniel F., et à leur compagne·on respective·f, Yves D. et Marie-France G., qui m'ont toujours soutenue pour que je ne perde pas pied.

Surtout, un immense merci à mon compagnon, Clément A., qui m'a accompagnée, en plus du reste, tout au long de ces cinq années de doctorat, et sans le soutien duquel je ne serais jamais allée au bout de ce travail. Il serait impossible de faire la liste de tout ce qu'il m'a apporté...

Remarques sur le « *genre* » et l'écriture inclusive

Tout au long du mémoire, le terme « genre » renvoie au rapport social tel qu'ici défini. Nous parlons de « *sexe social* » pour désigner l'identité sexuée à laquelle les personnes sont assignées et dans lesquelles elles se reconnaissent (ne traitant pas de cas de trans-identité). Les termes « *masculinités* » et « *féminités* » renvoient aux façons de faire et de penser considérées comme associées à des essences opposées qui seraient celles d'« *homme* » et de « *femme* » et, par extension, aux supports matériels sensés incarner cette différence. Nous citons entre guillemets ces représentations essentialisantes pour signaler notre distance vis-à-vis d'elles, et utilisons fréquemment le pluriel pour signifier leur labilité. Nous limitons l'usage des termes « *féminisé·e·s* » et « *masculinisé·e·s* » aux façons de penser et de faire attribuées, dans les représentations, au « *féminin* » et au « *masculin* ». Lorsque nous voulons dire que telle ou telle pratique est associée au sexe social d'homme/de femme, nous utilisons les termes « *homme* » / « *femme* ». Ainsi, nous ne parlons pas de « *cuisine masculine* » pour désigner la cuisine faite par les hommes rencontrés, mais de « *cuisine des hommes* ».

Par ailleurs, nous rédigeons en écriture inclusive. Pour ce faire, nous privilégions les termes épiciènes, comme le terme « *partenaire* ». Lorsque ce n'est pas possible, nous utilisons le point médian « · », sans deuxième point pour alléger la lecture (nous écrivons « *les conjoint·es* » plutôt que « *les conjoints* » ou « *les conjoint·e·s* »). Parfois, nous lui préférons la double flexion (comme pour désigner « le/la cuisinière/er »). Pour les pronoms, nous avons choisi d'utiliser des mots-valises (comme « *iels* » ou « *elleux* ») plutôt que de recourir à la double flexion (« *il et elle* ») pour rendre la lecture plus fluide. Nous appliquons la règle de proximité, en accordant le verbe avec le plus proche de ses sujets, et les genres et nombres de l'adjectif avec le plus proche des noms qu'il qualifie. Nous prions les lectrices/eurs d'excuser les éventuels oublis.

Table des matières

Introduction.....	1
I. L'alimentation familiale : des consommations et tâches genrées.....	1
II. Décrire l'intégration conjugale alimentaire.....	5
III. Quelles spécificités chez les jeunes adultes ?.....	8
IV. Problématique.....	11
V. Méthodologie.....	12
VI. Corpus.....	22
VII. Plan du mémoire.....	24
Chapitre 1 – De la rencontre à la cohabitation : étapes et supports de l'intégration conjugale alimentaire.....	26
I. Une intégration conjugale alimentaire précoce.....	30
1. Des activités alimentaires intégrées car valorisées socialement.....	31
2. La naissance du couple autour des activités alimentaires dès la fréquentation.....	34
3. Une première caractérisation de l'autre.....	45
II. L'installation, déclencheur principal de l'intégration domestique alimentaire.....	53
1. Du simple partage des repas à la « <i>fièvre culinaire</i> ».....	53
2. Les normes alimentaires de la conjugalité cohabitante.....	61
III. Consommations, travail et ressources alimentaires : différents rythmes d'intégration sur le long terme.....	93
1. Les contenus : de la mise en commun à la réaffirmation de territoires individuels...	93
2. Le travail alimentaire : une délégation des tâches croissante.....	101
3. Des ressources financières tardivement mises en commun.....	105
Conclusion.....	115
Chapitre 2 – La détermination des pratiques communes : la socialisation conjugale comme facteur d'intégration sociale ?.....	117
I. Adopter des pratiques communes : du compromis à la socialisation conjugale.....	118
1. Un processus inconscient et peu négocié.....	118
2. Accords tacites, négociations ou impositions ?.....	131
3. La socialisation conjugale ou la (re)qualification conjointe des pratiques.....	142
II. Une socialisation conjugale interdépendante de l'intégration sociale des jeunes adultes	153

1. Devenir adulte : de nouvelles conditions d'existence et appartenances.....	154
2. Devenir adulte : la réappropriation des pratiques familiales d'origine.....	175
3. Une socialisation conjugale vectrice de l'appropriation des recommandations nutritionnelles publiques ?.....	191
Conclusion.....	194
Chapitre 3 – La répartition des tâches et la production des « arrangements alimentaires »	196
I. La répartition des tâches de gestion alimentaire.....	198
1. Conjugalité cohabitante et délégation des tâches.....	198
2. Qui fait quoi ? Les ressorts de la répartition et la fabrication conjugale du sentiment de justice.....	213
II. La stabilisation des rôles et pratiques au sein d'arrangements alimentaires : une typologie.....	230
1. La cuisine comme passion valorisée.....	234
2. L'alimentation comme gestion consensuelle : un partage des tâches subtilement inégalitaire.....	248
3. La gestion des divergences : des conversions aux sécessions.....	266
Conclusion.....	280
Chapitre 4 – Une transformation du genre dans les consommations et tâches alimentaires ?.....	284
I. Les consommations : attentes différenciées et marquage genré des aliments.....	292
1. Des injonctions corporelles assez nettement opposées.....	293
2. Les préoccupations de santé : la restriction diététique contre la cuisine « maison » ?	302
3. Le marquage genré des aliments.....	308
4. Le menu conjugal rapproche donc les consommations au prix de spécialisations....	315
II. La gestion alimentaire : quelle implication des hommes ?.....	323
1. Les ressorts « traditionnels ».....	324
2. conduisent à des prises en charge souvent genrées.....	337
III. Le genre par la cuisine : de l'opposition historique de deux cuisines à la « dégenrisation » ?.....	343
1. Des exigences en commun.....	344
2. « Grande » cuisine ou care ?.....	350
3. Plaisir ou santé ?.....	357
4. Rapport à l'autre : jusqu'où et comment prendre en charge ?.....	361
Conclusion.....	366

Chapitre 5 – La consubstantialité du genre avec la classe et l’âge dans les arrangements alimentaires.....	370
I. La position sociale du couple.....	375
1. Des normes de « <i>jeunesse</i> » socialement situées.....	375
2. Les plus « <i>jeunes</i> » s’autonomisent ensemble.....	382
3. Les plus « <i>vieux</i> » confrontent leurs habitudes individuelles.....	390
4. Classes populaires : la valorisation du « <i>nous</i> » conjugal.....	395
5. Classes supérieures : rester autonome vis-à-vis de l’autre.....	402
II. Les positions <i>relatives</i> des partenaires.....	411
1. L’écart d’âge.....	412
2. Une hypogamie donnant du pouvoir ?.....	427
Conclusion.....	450
Conclusion.....	452
I. Une approche et un appareil méthodologique originaux.....	452
II. ... nécessitant une réflexion sur la relation d’enquête.....	455
1. Un objet d’étude spécifique.....	455
2. Entretiens conjugaux, interaction conjugale et production du genre.....	457
3. Genre, classe et âge dans la relation d’enquête.....	459
III. ... informent sur le fonctionnement conjugal alimentaire genré.....	467
1. L’alimentation, domaine important et spécifique de l’ « <i>intégration conjugale</i> »...	467
2. Socialisation conjugale et intégration sociale des jeunes adultes.....	468
3. Une répartition des tâches « <i>égalitariste</i> » basée sur des préférences et compétences issues des socialisations et sur le « <i>réalisme</i> ».....	469
4. L’ « <i>ordre alimentaire genré</i> » : maintien dans les consommations, fissuration dans la répartition des tâches.....	472
5. L’imbrication du genre avec la classe et l’âge.....	476
IV. et offrent des perspectives d’approfondissement.....	478
Bibliographie.....	480
Annexes.....	500
Annexe 1 – Recrutement des enquêtés.....	500
Annexe 2 – Grille d’entretien (septembre 2017).....	505
Annexe 3 – Présentation des couples et index.....	510
1. Caractéristiques du corpus.....	510

2. Caractéristiques des couples et index.....	511
Annexe 4 – Plans des logements.....	518
Annexe 5 – Répartition des tâches et arrangements alimentaires conjugaux.....	525
1. Modèles parentaux.....	525
2. Répartition des tâches.....	529
3. Arrangements alimentaires conjugaux.....	532
Annexe 6 – Types d’installations.....	534
Annexe 7 – Mesurer les positions sociales des jeunes adultes.....	538
1. Comment saisir les positions sociales des jeunes adultes ?.....	538
2. Les trajectoires scolaire-professionnelles.....	545
3. Des écarts d’âges.....	556
4. aux parcours résidentiels.....	561
5. Proposition de typologie.....	566

Introduction

Comme l'ont relevé depuis longtemps des recherches¹, l'alimentation est une activité quotidienne largement socialisée et normée. En France, en particulier, les repas sont depuis le Moyen-Âge nettement délimités dans le temps et synchronisés (Marenco, 1992). La « *commensalité alimentaire* », soit le partage des consommations avec d'autres personnes (Saint Pol, 2006 et 2005) y est donc forte² et explique pour partie les pratiques alimentaires.

I. L'alimentation familiale : des consommations et tâches genrées

Or, la commensalité est principalement familiale (Saint Pol, 2016 ; Fischler et Masson, 2008), comme en témoigne la part importante des repas pris à domicile (Saint Pol et Ricroch, 2012), notamment le dîner³. Les membres de la famille ont ainsi une influence notable sur les comportements alimentaires des personnes⁴, influence directe sur ce qui est consommé mais passant aussi par une « *socialisation alimentaire familiale* » ou « *production des goûts et des styles de vie [alimentaires] des ménages* » (Cardon et al., 2019, p. 158).

Ainsi, les alimentations individuelles sont modelées par les événements familiaux, comme l'arrivée d'un enfant⁵. Cependant, si la recherche décrit les différences alimentaires entre diverses situations familiales (Barrey et al., 2016 ; Meah et Watson, 2011), elle néglige la situation conjugale sans enfant et l'analyse des transitions conduisant d'une situation à l'autre (départ du domicile familial, installation en couple, procréation). Par exemple, il est prouvé statistiquement que la conjugalité s'associe à un poids plus élevé que le célibat, mais la responsabilité des habitudes alimentaires conjugales dans ce phénomène reste à l'état d'hypothèse (Saint Pol, 2010). Les études sur les pratiques alimentaires conjugales sont

1 Le repas y est décrit selon ses règles « *prescrivant le temps, le lieu et la succession des actions qui le composent* » (Douglas, 1979, p. 153), certains travaux explorant ce qui est considéré comme un « *vrai* » repas (Charles et Kerr, 1988 ; Marshall et Anderson, 2002).

2 La « *désynchronisation* » observée aux États-Unis (Fischler, 1979) ne se retrouve pas en France, notamment parce que les repas y sont inséparables de l'activité de discussion (Fischler, 1990), malgré la progression actuelle d'activités comme la lecture, la radio et la télévision (Saint Pol, 2005).

3 En 1998 selon l'enquête Emploi-du-temps, 86,7 % des repas après 18h sont pris à domicile, moins de 1 % sur le lieu de travail, et 12,4 % à l'extérieur du domicile (Saint Pol, 2005, p. 62).

4 Par exemple sur le suivi des prescriptions médicales (Fournier, 2012). Plus généralement, les parents influencent leurs enfants (Garabuau-Moussaoui, 2002 ; Diasio, 2014) et inversement (Lalanne et Tibère, 2008 ; Rodier, 2014 ; Dupuy, 2014 ; Maurice, 2018).

5 Celle-ci reconfigure les alimentations de ses parents (Ciosi-Houcke et al., 2002), les rend plus « *perméables* » aux prescriptions des professionnel·les, des proches et des marques (Barrey et al., 2016), peut favoriser les produits « *bio* » (Lamine, 2008).

particulièrement rares en France (Plessz et Guéguen, 2017 ; Cardon, 2009), et celles issues du Royaume-Uni (Kemmer et al., 1998 ; Marshall et Anderson, 2002 ; Darmon et Warde, 2016 et 2018) reconnaissent l'impact de la conjugalité mais ne s'accordent pas quant à la temporalité du changement. Pourtant, la rencontre conjugale est peut-être l'événement familial pouvant donner lieu à la bifurcation alimentaire la plus importante : elle confronte voire met en commun, sur un laps de temps court, deux alimentations potentiellement très différenciées. L'observer permet donc une meilleure prise en compte du cycle de vie alimentaire, d'autant que le couple semble connaître davantage une mutation (Bergström et al., 2019 ; Maillochon, 2001) qu'une réelle perte de popularité⁶.

Or, parmi les différences alimentaires entre partenaires⁷, celles liées au genre sont probablement les plus importantes. Le genre, « *système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin)* » (Bereni et al., 2012, p. 10) produit la distinction des pratiques et représentations alimentaires, selon qu'elles sont considérées comme davantage « *féminines* » ou « *masculines* ». Hommes et femmes « *n'entretiennent pas le même rapport aux aliments et à leur préparation* » (Saint Pol, 2008, p. 3) et ont des consommations assez différentes⁸. Les alimentations produisent donc les masculinités et féminités ainsi que leur hiérarchisation (Sobal, 2005). Le paradoxe d'alimentations genrées et pourtant confondues quasi-quotidiennement dans le couple doit donc être étudié : le couple favorise-t-il un rapprochement de des alimentations genrées, et si oui, selon quelle(s) logique(s) ? Le genre est-il construit dans les interactions alimentaires conjugales ? Par ailleurs, la notion de « *genre* » permet de dépasser l'idée d'une simple différenciation essentialiste (entre « *masculin* » et « *féminin* ») pour lire un rapport inégal entre des pratiques et les personnes qui les réalisent, et penser les rapports conjugaux non comme des « *négociations* » entre égaux, de « *relations pures* » (Giddens, 2004), mais comme des tractations conflictuelles dans

6 Suggérée par la hausse du nombre de divorces (Vanderschelden, 2006 ; Prioux et al, 2011) et la baisse du nombre de mariages (INSEE, Statistiques de l'état civil), l'explosion des naissances hors mariages (INSEE, Statistiques de l'état civil), la reconnaissance institutionnelle des « *nouvelles conjugalités* » (Insee Références, 2018), la croissance des couples non-cohabitants (Régnier-Loilier, 2019b) et des familles monoparentales. Toutefois, l'union reste très valorisée, les unions dépassant des valeurs records, beaucoup d'adultes vivant en couple (Insee Références, 2015), y compris cohabitant (Régnier-Loilier, 2019a).

7 Nous désignerons par le terme de « *partenaire(s)* » les personnes, femmes et hommes, engagé-es dans une relation conjugale.

8 Les femmes pratiquent davantage l'auto-contrôle alimentaire (Carof, 2015) et les régimes amaigrissants (Poulain, 2009 ; Mardon, 2011) et respectent davantage les prescriptions publiques (Beardsworth et al., 2002, p. 418).

lesquelles les hommes entrent porteurs d'avantages matériels et symboliques, qu'il est intéressant de définir. Cette approche permet enfin d'expliquer les pratiques des un·es par le rapport à l'autre.

Outre les consommations différenciées, les normes spécifiques à la sphère conjugale (Singly, 2007, Chapitre II, p. 50) influencent le travail domestique alimentaire, comme le suggère la littérature sur la répartition genrée des tâches domestiques. Les travaux fondateurs ont montré que les femmes se chargent par devoir plus que les hommes de ces tâches peu reconnues (Friedan, 1963 ; Delphy, 2008 ; Kergoat, 2000) et dont l'importance économique est ignorée (Chadeau et Fouquet, 1981)⁹. Depuis ces premiers travaux, le féminisme a diffusé une norme égalitariste concernant la répartition des tâches domestiques. Malgré cela, leur inégale prise en charge se réduit très lentement (Ricroch, 2012)¹⁰, et moins du fait de l'investissement des hommes que de la diminution du temps domestique des femmes, favorisée par la dévalorisation de ces tâches, l'amélioration de l'équipement ménager et l'investissement professionnel des femmes¹¹. Ceci pose la question des ressorts de cette inégale répartition : articulation avec la sphère professionnelle (Singly, 2004), marquage genré de certaines tâches (Zarca, 1990), socialisations familiales propres à transmettre des appétences et compétences spécifiques (Brugeilles et al., 2002 ; Zegai, 2010 ; Court et al., 2016), etc. Pour leur part, les tâches alimentaires sont majoritairement assurées par des femmes (Ricroch, 2012) et considérées comme « *féminines* », associées au rôle maternel et d'épouse. Dans un ouvrage fondateur, Marjorie DeVault (1994) montre ainsi que la gestion des repas dépasse l'enjeu de sustentation pour produire l'entité familiale en reconnaissant les membres de la famille, rendant l'activité complexe et exigeante. Le travail de Daniel Miller (1998) montre quant à lui comment les courses demandent aux femmes de produire de l'amour à travers un travail sacrificiel d'attention aux autres, qui rend difficile sa qualification comme « *travail* »¹². En contradiction partielle avec ce travail d'attention, les femmes sont aussi en charge de la surveillance nutritionnelle et de l'éducation alimentaire (Brembeck, 2006 ; Ristovski-

9 En 1974 en France, une femme dite « *inactive* » réalisait 40 heures de travail domestique par semaine ; le travail domestique représenterait entre 32 % et 41 % du PIB. C'est le caractère domestique de ce travail qui le rend non rémunéré, les travailleurs·euses effectuant ces tâches sur le marché du travail étant rémunérés.

10 Selon l'auteure, le temps consacré au ménage et aux courses était de 4h10 pour les femmes, contre 1h10 par jour pour les hommes en 1986, et de 3h01 pour les femmes contre 1h17 pour les hommes en 2010.

11 Le temps moyen consacré aux tâches domestiques a diminué de 20 % pour les femmes entre 1986 et 2010, alors que le temps masculin n'a pas évolué (Ricroch, 2012).

12 Aujourd'hui encore, aimer cuisiner est considéré par les jeunes parents comme caractéristique de la « *bonne* » maternité ou paternité (Neuman et al., 2019).

Slijepcevic et al., 2010). Ainsi, le rapport au travail alimentaire est genré, comme le montrent des travaux portant aussi bien sur les femmes (DeVault, 1994 ; Murcott, 1983 ; Mennell et al., 1992) que sur les hommes qui cuisinent (Daniels et Glorieux, 2017 ; Tamarozzi, 2012). Les comportements actuels suivent encore en partie ce modèle « *traditionnel* »¹³.

Parmi ces tâches, la cuisine connaît toutefois un statut ambigu favorable à l'entrée des hommes. En effet, sa version professionnelle est depuis longtemps masculinisée (Marie, 2014 ; Bourelly, 2010)¹⁴, conduisant à la différenciation entre une « *petite* » cuisine quotidienne aux exigences peu reconnues, domestique, féminisée et considérée comme « *féminine* », et une « *grande* » cuisine, de loisirs ou professionnelle, davantage masculinisée et considérée comme « *masculine* ». De même, s'opposent dans les représentations une « *petite* » cuisine domestique quotidienne et une « *grande cuisine* » domestique idéale car peu contrainte (Dussuet, 1997, p. 33 ; Kaufmann, 2005).

L'institution familiale rend donc interdépendantes des alimentations genrées tout en contribuant à leur (re)production. Manquent cependant les connaissances concernant les ressorts interactionnels par lesquels le couple produit ce commun différencié. Forte de ces connaissances, il nous semble intéressant d'explorer l'installation progressive des spécialisations alimentaires genrées dans le couple nouvellement cohabitant, concernant à la fois les consommations et la gestion alimentaire, et en distinguant notamment la cuisine. Comment la gestion alimentaire commune s'élabore-t-elle au sein des foyers et dans quelle mesure les appartenances sociales façonnent-elles sa forme et la répartition des rôles ? Comment et dans quelle mesure la cuisine en vient-elle à se voir attribuer un genre, avant même l'arrivée d'un enfant ? Ces questions permettent à la sociologie de l'alimentation d'explorer l'impact de la conjugalité sur l'alimentation, jusqu'ici surtout regardé par le prisme de la rupture (Plessz et Guéguen, 2017 ; Cardon, 2009)¹⁵ et à la sociologie du couple d'user des pratiques alimentaires comme d'un objet d'entrée sur les dynamiques conjugales.

13 Suivant Court et al. (2016), nous utilisons le qualificatif de « *traditionnel·le* » pour désigner une répartition genrée des tâches particulièrement valorisée il y a quelques décennies, sans inflexion péjorative.

14 En 2006 encore, seulement 6 % des chefs cuisiniers sont des femmes (Bourelly, 2010).

15 Marie Plessz et Alice Guéguen (2017) concluent à une conjugalité bénéficiant d'un point de vue nutritionnel aux deux partenaires, mais plus probablement davantage aux hommes qu'aux femmes. Philippe Cardon (2009) constate, lors du veuvage, la réapparition de pratiques parfois contraires aux habitudes conjugales.

II. Décrire l'intégration conjugale alimentaire

Nous souhaitons donc étudier la construction de l'alimentation conjugale. Les travaux de Jean-Claude Kaufmann suggèrent que celle-ci pourrait avoir lieu au cours de l'« *intégration ménagère* », qui « *consiste à mettre en commun les tâches du ménage, à ce que l'individu s'insère dans une organisation collective* » (2014, p. 78). Si celui-ci a décrit ce processus concernant la gestion du linge, révélant la présence et l'usage d'une machine à laver le linge comme un indice de l'avancée dans la conjugalisation, ce processus n'a pas été caractérisé sur le plan alimentaire. Ainsi, nous souhaitons observer le caractère spécifique de ce que nous appellerons l'« *intégration conjugale alimentaire* », c'est-à-dire le processus par lequel les partenaires mettent en commun une partie importante de leurs activités domestiques alimentaires et construisent un « *nomos conjugal* » (Berger et Kellner, 2007) alimentaire, ou monde de représentations alimentaires communes, avant de regarder la façon dont le genre se reproduit par ce processus.

Décrire ce processus d'intégration conjugale alimentaire nécessite d'abord d'en distinguer les étapes et la temporalité, alors que la sociologie du couple observe encore trop rarement l'influence de l'âge du couple sur la forme des interactions conjugales. En réponse à ces manques, le travail d'Emmanuelle Santelli (2018) invite à considérer l'évolution des relations conjugales au cours du temps. Cherchant à typifier le fonctionnement conjugal au prisme de l'importance donnée à l'entité conjugale (le « *nous* ») par rapport à l'individu (le « *je* »), l'auteure évoque le passage de la relation amoureuse stable (qu'elle nomme « *couple établi* ») à des situations plus institutionnalisées telles que le partage d'un logement commun, le mariage ou encore la fondation d'une famille (qu'elle désigne comme couple « *qui s'installe* »). Jean-Claude Kaufmann (2017, chapitre IV) distingue pour sa part des étapes conjugales successives selon le degré de reformulation identitaire que le couple procure. Reprenant cette piste, nous souhaitons observer, par le biais alimentaire, les transformations conjugales au cours du temps conjugal. Ainsi, quelles sont les tâches et activités alimentaires mises en commun en priorité ? À quelle vitesse cette mise en « *commun* » favorise-t-elle une prise en charge routinisée de certaines activités par un·e seul·e des partenaires ? Ce cycle varie-t-il selon les appartenances sociales, à commencer par l'âge ?

Une étape cruciale de l'intégration conjugale est probablement la mise en cohabitation conjugale – définie comme l'entrée dans une même résidence principale de deux partenaires,

et que nous nommerons « *installation* ». L'installation est aujourd'hui un moment de définition de l'identité conjugale (Faure-Rouesnel, 2004), officialisant le couple parfois plus que le mariage (Bouchet-Valat, 2015, p. 714), redéfinissant l'image réciproque des partenaires (Berger et Kellner, 2007 ; Giraud, 2017) et le sens de la relation conjugale. Ainsi, Emmanuelle Santelli (2018) montre que dans l'amour cohabitant, qu'elle qualifie d' « *amour conjugal* », s'ajoutent aux dimensions habituellement propres à l'amour (amitié, passion et désir), celle de la réalisation de soi par le couple. Se développe aussi la dimension amicale, et, pour une partie des couples, les dimensions passionnelles et désirantes décroissent. L'installation dans un même logement pourrait aussi constituer, pour de nombreuses personnes, la fin d'une période de moindre engagement conjugal et le début de l'entrée dans la période de production de la famille (Santelli, 2019). L'installation nécessite également « *la mise au point d'un système domestique autonome* » (Kaufmann, 2017, chapitre IV) qui renforce probablement la confrontation des pratiques¹⁶ et mènerait à une répartition inégalitaire (Van Hooff, 2011)¹⁷. favorisée probablement par le maintien du « *modèle de l'amour romantique* » (durable, exclusif, basé sur la complémentarité genrée) chez les jeunes couples de jeunes adultes (Santelli, 2019). Créant un domestique conjugal, il est donc probable que l'installation soit le creuset de nombreuses normes communes et de la répartition genrée des tâches. L'étudier permettrait de mieux connaître la rapidité, la profondeur et les ressorts interactionnels de ce processus. Ainsi, l'intégration alimentaire conjugale se déploie-t-elle au moment de l'installation, et si oui quels aspects de l'alimentation concerne-t-elle (courses, cuisine, vaisselle, gestion des stocks d'aliments) ?

Pour ce faire, outre la mise en commun, il nous faut regarder si la cohabitation engendre des changements de pratiques et de représentations chez les partenaires. Pour cela, il semble judicieux de mobiliser la notion de « *socialisation conjugale* », et notamment le travail fondateur par lequel Peter Berger et Hansfried Kellner (2007) ont montré le rôle de la « *conversation continue* » entre des partenaires se reconnaissant comme des « *autrui significatifs* » dans l'évolution de leurs valeurs et représentations. Nous souhaitons vérifier

16 Jean-Claude Kaufmann s'interroge quant à ce rôle : « *Les débuts de la cohabitation représentent certes un indicateur [de l'intégration], mais ce n'est pas le seul, et peut-être pas le plus important. Des rudiments d'intégration ménagère se développent très tôt, par des gestes simples : aller acheter le pain, beurrer la tartine du partenaire, passer le balai, etc. [...] Certains parviennent à s'arrêter là, trouvant les moyens de s'organiser en dehors du conjugal pour les plus lourdes tâches.* » (2014, p. 78).

17 « *Traditional gender roles resurface when couples move in together, undermining any attempts at equality.* » (p. 28).

que cette discussion conjugale est renforcée par l'installation en cohabitation, et nous demander quelles en sont les conséquences en matière de transformation des représentations et pratiques alimentaires.

Nous souhaitons enfin décrire l'intégration conjugale à l'aune du genre. Car si l'homogamie sociale, c'est-à-dire la tendance des individus à se mettre en couple avec un·e partenaire de statut social équivalent, donne l'impression que la conjugalité est synonyme d'égalité, le genre favorise au contraire des unions entre des personnes se recherchant pour leurs différences et leurs complémentarités (Singly, 1987), conduisant à des attentes et positions conjugales différenciées qui affectent en retour les positions sociales des partenaires. Hommes et femmes, en particulier jeunes, n'entretiennent visiblement pas le même rapport au couple et à sa construction (Santelli, 2019). En plus de décrire le rythme de l'intégration conjugale alimentaire, nous souhaitons donc en explorer les ressorts et conséquences liées au genre dans le cas spécifique des enjeux alimentaires au cours des débuts conjugaux sans enfant chez de jeunes adultes. Pour ce faire, nous observerons l'expression du genre dans les interactions alimentaires concernant les consommations, celle-ci ayant été peu décrites. Nous relierons ensuite ces différences aux écarts d'implication dans la gestion alimentaire, en observant les ressorts de la répartition des tâches au moment de l'installation, et notamment les conséquences réelles d'un « *ethos égalitaire* » (Bajos et Ferrand, 2006)¹⁸ qui se développerait au fil des générations. L'installation ne permet-elle pas l'explicitation de cet enjeu, sinon peu explicité (Van Hooff, 2011 ; Singly, 2007, p. 43 ; Kaufmann, 2014, chapitre 8) ? L'*ethos égalitaire* s'exprime-t-il concernant les tâches domestiques alimentaires ? Quel rôle jouent des compétences et préférences (Beagan *et al.* 2008, p. 668), mais aussi des critères « *réalistes* » (Solaz, 2005), comme les disponibilités, dans la prise en charge des tâches ? Comment le sentiment de justice conjugale (Van Hooff, 2011) se construit-il dans le domaine favorable à l'implication des hommes qu'est l'alimentation ? Notre objet nous permettra de nous demander ce qu'il en est de ces justifications lorsque l'absence d'enfant met à disposition un temps moins contraint et n'impose pas de rôles parentaux genrés. Enfin, nous nous interrogerons quant à l'imbrication du genre avec d'autres rapports sociaux, notamment l'âge.

18 D'après les auteures, les mobilisations féministes ont doté notre société d'un « *ethos égalitaire* » désormais relativement répandu (Papuchon, 2017) malgré le maintien d'une répartition effective des tâches inégalitaire.

III. Quelles spécificités chez les jeunes adultes ?

En effet, se concentrer sur les jeunes adultes permet d'étudier les rapports conjugaux dans une génération particulière, et à un âge spécifique plaçant les partenaires dans une position spécifique vis-à-vis du cadre reproductif propre à la famille avec enfant(s).

Une conjugalité « jeune » ?

Que la « *jeunesse* », étape de vie au cours de laquelle la personne accède à l'autonomie (Cicchelli, 2001), soit considérée comme une période moratoire par rapport aux engagements de la vie adulte, ou comme un moment d'acceptation de sa position sociale (Mauger, 2015), elle est pour toutes l'âge d'expérimentation des pratiques « *adultes* »¹⁹, y compris conjugales : premières expériences sexuelles et première cohabitation conjugale, première présentation à la famille, premier départ en vacances, etc. Des travaux (Maillochon, 2001 ; Giraud 2014, 2017) ont en conséquence déploré que la sociologie de la famille néglige les jeunes adultes. Nous voulons donc essayer de caractériser cette période de la vie en termes de conjugalité. La fusion entre les identités individuelles et conjugale y est-elle plus forte ou plus faible que dans les couples de personnes plus âgées et plus autonomes (Santelli, 2018) ? En effet, cet âge est certes marqué par une forte injonction à la conjugalité (Bergström et al., 2019)²⁰, mais aussi par les plus forts taux de conjugalités non cohabitantes (Insee Références, 2015)²¹. Les jeunes adultes²² ne connaissent-ils pas une certaine réticence à l'engagement domestique et à l'intégration conjugale, comme suggéré par l'article récent d'Emmanuelle Santelli (2019) ? En quoi leurs plus faibles ressources (Insee Références, 2018 ; Faure et Le Dantec, 2017), et leur prise d'autonomie influencent-elles les conjugalités ? Sur le plan alimentaire, le fait d'être encore peu touché·es par des problèmes de santé et de s'autonomiser (Garabuau-Moussaoui, 2002) a-t-il un impact sur les choix conjugaux ? Ensuite, en quoi les

19 La jeunesse est d'autant plus devenue une période longue d'apprentissage que les anciens « *rites de passage* » (fin des études, premier emploi, départ de chez les parents, etc.) se sont historiquement transformés en « *premières fois* » multiples, que les mœurs familiales ont changé et que les parcours professionnels se sont précarisés (Gaviria, 2016, Villeneuve-Gokalp, 2000).

20 Dont témoigne la baisse du célibat autour de la trentaine : à 26-29 ans, 22 % des femmes et 31 % des hommes environ sont célibataires ; à 30-34 ans, ils sont environ 15 % et 18 % (Bergström et al., 2019).

21 Parmi les personnes en couple, la non-cohabitation concerne les trois dixièmes des personnes de 18 à 24 ans et 7 % des personnes de 25-34 ans, contre seulement 2 % des personnes de plus de 35 ans.

22 Si certain·es parlent d'« *adolescence* » ou de « *jeunesse* », nous désignons les « *jeunes adultes* » pour signaler que divers attributs du statut d'adulte sont encore en cours d'acquisition (emploi, logement, cohabitation conjugale) mais que la dépendance à la famille d'origine est atténuée par rapport à l'adolescence.

couples de jeunes adultes, plus souvent formés pendant les études²³ et donc sont susceptibles de présenter des profils d'homogamie spécifiques²⁴ connaissent-ils des rapports conjugaux spécifiques ?

Les jeunes adultes connaissent enfin des conjugalités potentiellement spécifiques liées à leur génération : iels se mettent en couple et se séparent plus souvent et plus rapidement (Insee Référence, 2015), ont davantage d'expériences amoureuses et sexuelles sur une période donnée, et connaissent un certain nombre de ces expériences avant leur première installation conjugale²⁵. Étant donné la valorisation croissante de l'autonomie individuelle dans la famille, d' « *une vie qui autorise à être ensemble tout en permettant à chacun d'être seul* » (Singly, 2003, p. 15), les choix conjugaux alimentaires des jeunes adultes traduisent-ils une plus forte « *contractualisation des relations intimes* » (Giraud, 2017, p. 289) ?

Une évolution de l'ordre social genré ?

Si les jeunes adultes représentent une certaine classe d'âge, iels représentent ainsi aussi une certaine génération, dont l'étude permet de réfléchir à l'évolution historique des rapports de genre²⁶. Si changement du genre il y a, celui-ci commence peut-être par la participation des hommes aux tâches domestiques. Tâches « *négociables* », c'est-à-dire qu'elles ne sont pas l'apanage d'un seul sexe social (Zarca, 1990)²⁷, les tâches alimentaires pourraient être les premières investies par les hommes dans le nouveau contexte égalitariste. L'augmentation légère de la participation des hommes à la cuisine domestique (Champagne et al., 2015 ; Ricroch, 2012) est-elle principalement le fait des jeunes générations, en particulier les plus éduquées comme le suggèrent de rares travaux (Lupton, 2000a) ? Retrouve-t-on chez ces jeunes générations que les hommes investissent certaines tâches alimentaires plutôt que

23 Alors que ce type de rencontre concernait 8 % des hommes et 5 % des femmes dans les années 1960, il concerne 18 % des hommes et 15 % des femmes dans les années 1990 (Bozon et Rault, 2012).

24 Avec notamment une forte homogamie de diplômes (Vanderschelden, 2006), une moins grande homogamie d'origine sociale (Bouchet-Valat et Grobon, 2019) et des inégalités particulièrement fortes lorsque l'un·e est en emploi et l'autre étudiant·e, ou à l'inverse faibles si tou·tes deux sont encore en études (Morin, 2014).

25 Historiquement, l'âge médian à la première installation a reculé (Insee Références, 2015), le temps de sexualité conjugale en dehors de la cohabitation s'est allongé (Bozon et Kontula, 1997) et le premier partenaire sexuel est plus rarement le futur conjoint (Toulemon, 2008).

26 Pour rappel, « *le genre* » désigne ici le « *système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin)* » (Bereni et al., 2012, p. 10) et les rapports sociaux qui en découlent.

27 À la différence du bricolage et du jardinage, tâches « *masculines* », comme du linge ou du ménage, tâches « *féminines* ».

d'autres, comme les courses plutôt que la cuisine et la vaisselle²⁸, et y participent selon des modalités spécifiques²⁹ ?

Les implications différenciées des hommes et des femmes dans les tâches alimentaires ont également été expliquées au prisme des identités genrées : réaliser son identité genrée suppose de pratiquer les activités alimentaires associées, et d'une façon conforme à cette identité. L'entrée discrète d'hommes en cuisine et dans l'alimentation domestique découle-t-elle de ou provoque-t-elle donc une « *dégenrisation* » (Aarseth, 2009) de ces activités, ou au contraire un investissement dans celles-ci « *au masculin* » ? Selon la piste de la « *masculinisation* », les hommes s'investissent aujourd'hui dans l'alimentation en tant qu'activité « *masculine* », en dehors de toute remise en cause du genre (Tamarozzi, 2012, p. 237), aidés par l'actuelle revalorisation de la cuisine domestique parallèle à son rapprochement de la cuisine professionnelle (Roger, 2014). Est-ce que les jeunes adultes hommes qui cuisinent mettent en scène une cuisine « *masculine* », que ce soit par le type d'activité (barbecue, grillades), de produits cuisinés ou de recettes (viandes, plats traditionnels nourrissants), ou dans la description de l'activité comme un loisir, un art, une performance éloignée du *care* (Cairns et al., 2010) ? Selon la seconde perspective, la cuisine se « *dégenrifierait* » dans certains milieux sociaux, sous la double pression féministe d'une attente de participation des hommes aux tâches ménagères et de nouvelles représentations consuméristes (Aarseth, 2009). Dans les discours des jeunes adultes en couples, la cuisine se transforme-t-elle en projet conjugal « *dégenré* » (Aarseth et Olsen, 2008) ? Autrement dit, observe-t-on une convergence relative des expériences culinaires masculines et féminines, ou encore un refus des spécialisations habituellement liées au genre ? Ces réflexions permettent de compléter les connaissances quand au « *genre* » dans les différentes activités alimentaires, se demandant notamment si de nouveaux modèles de masculinités alimentaires se développent chez les nouvelles générations (Julier et Lindenfeld, 2005).

Quelle unité de cette « *jeunesse alimentaire conjugale* » à l'aune de la classe ?

28 En moyenne, 50 % des hommes participent quotidiennement à la cuisine ou à la vaisselle, contre 90 % des femmes. La cuisine occupe en moyenne 22 minutes pour les hommes, 1h12 pour les femmes (Ponthieux et Schreiber, 2006).

29 Les hommes s'investissent plus volontiers lors de jours libres d'activités professionnelles (Ponthieux et Schreiber, 2006). Alors que les soirées des femmes contiennent généralement des tâches domestiques, celles des hommes contiennent surtout des temps de loisirs ou de travail professionnel (Saint Pol, 2006).

Enfin, étudier la conjugalité alimentaire des « *jeunes adultes* » ne peut se faire sans réfléchir à l'unicité de leurs pratiques à travers les appartenances de classe. La sociologie de l'alimentation a bien montré comment les catégories sociales différencient le budget alimentaire (Ferret et Demoly, 2019, p. 2)³⁰, les aliments consommés³¹, la qualité des produits et les lieux d'achat (Chauvel, 1999), le rapport aux normes nutritionnelles (Régnier et Masullo, 2009), enfin les temporalités (Saint Pol, 2006) et les activités annexes aux repas (Chenu et Herpin, 2002). Toutefois, les travaux questionnant l'évolution du genre en cuisine manquent d'attention aux différences de classes, la plupart portant sur les hommes de classes moyennes (comme Szabo 2013 et 2014), quelques-uns seulement se penchant sur les hommes de classes plus défavorisées (tel Neuman et al., 2019) ou interrogeant directement l'effet de la classe sociale (Neuman et Fjellström, 2016 ; Parsons 2015b). Un des rares exemples réside dans le travail de Julie Parsons, qui montre d'une part la construction de la maternité hégémonique des classes moyennes supérieures par la transmission aux enfants de pratiques alimentaires jugées « *saines* » distinguant des mères des catégories populaires (Parsons, 2014), d'autre part comment le « *jeu alimentaire* » aventurier, gourmet et consommateur de viande des hommes de catégories supérieures participe de leur distinction du domestique féminin et des classes populaires (Parsons, 2015b). En sociologie de la famille, des travaux, riches mais rares, ont essayé de classifier les formes de relations conjugales (parfois genrées) en fonction des appartenances sociales (Glaude et de Singly, 1986 ; Menahem, 1988 ; Widmer, Kellerhals et Lévy, 2004 ; Santelli, 2018 et 2019). Ces travaux exigent des prolongements : l'engagement conjugal alimentaire genré des jeunes adultes est-il le même dans toutes les catégories sociales ?

IV. Problématique

Cette thèse interroge donc le rôle de la mise en cohabitation dans le processus d'« *intégration conjugale* », c'est-à-dire, rappelons-le, de mise en commun de la gestion domestique et de construction d'un « *nomos conjugal* » (Berger et Kellner, 2007) ou monde de représentations communes aux partenaires, chez les jeunes adultes. Elle l'étudie par le biais de l'alimentation

30 Le budget alimentaire a connu un creusement récent des différences entre catégories (Accardo et al., 2013), malgré la baisse du coefficient budgétaire moyen sur le long terme (Larochette et Sanchez-Gonzalez, 2015).

31 Les catégories supérieures consommant davantage de légumes, de poisson, de viande blanche et moins de viande rouge (Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/barometre-sante-nutrition-2008>).

(Kemmer et al., 1998 ; Bove et al., 2003 ; Bove et Sobal, 2006). Elle suit pour ce faire les questionnements principaux suivants : quel rôle joue l'intégration domestique, et notamment alimentaire, dans la production du couple chez les jeunes adultes ? En quoi cette intégration conjugale participe-t-elle de la production du genre, avant même l'arrivée d'enfants dans la famille ? Elle observe ce faisant l'évolution des rapports conjugaux au fil de l'histoire conjugale, tout en questionnant le lien entre conjugalité et accession à l'âge adulte.

V. Méthodologie

L'enquête s'est faite par entretien semi-directifs et répétés, conjugaux ou individuels, auprès des deux membres de couples d'adultes récemment installés en cohabitation. Cette méthode répondait à quatre enjeux principaux.

Des entretiens partiellement biographiques et répétés

Comprendre ce qui se joue en matière d'ajustements alimentaires à l'installation suppose de saisir les enjeux alimentaires des partenaires avant celle-ci, donc d'explorer leur passé alimentaire, notamment familial (Bove et Sobal, 2006), mais aussi leur parcours avant leur mise en couple, et celui du couple avant la cohabitation (Lemieux, 2003). Ceci justifiait une approche biographique. Cette approche est par ailleurs attentive à la dialectique rupture / continuité, facilitant la distinction des « *tronçons calmes* » ou routines des « *moments décisifs* » où « *les destinées bifurquent* » (Coninck et Godard, 1990). Elle est également sensible à la dynamique temporelle et à la logique processuelle (Bessin, 2009), permettant, ici, de saisir le caractère progressif des changements comme l'instauration d'une cuisine commune. Elle est enfin considérée comme particulièrement adaptée pour décrire l'entrée dans l'âge adulte « *comme un processus, permettant ainsi de dépasser une analyse en termes de seuils* » (Germain, 2014, p. 95). Nous avons donc opté pour des entretiens d'inspiration biographique, qui abordaient les parcours résidentiel, professionnel et surtout conjugal et alimentaire³². Une telle perspective justifiait également des entretiens répétés, qui favorisent le

32 La grille d'entretien (voir Annexe 2) abordait d'abord assez longuement les pratiques alimentaires et culinaires depuis la naissance, avant de discuter les changements de consommations et de pratiques liés à la mise en couple puis à la cohabitation conjugale. Elle cernait l'insertion de la mise en cohabitation dans le parcours conjugal et dans les parcours individuels scolaire-professionnel et résidentiel. Elle faisait préciser les éléments de friction, désaccords ou différences en matière de pratiques alimentaires, et enfin décrire, assez précisément, les activités alimentaires conjugales (courses, cuisine, repas et éventuelles autres activités), en insistant sur les différences entre partenaires. Certains enquêtés ont en outre rempli de courtes fiches biographiques facilitant la

développement d'une plus grande confiance envers l'enquêtrice, le surgissement d'éléments tus au premier entretien, et la réduction des erreurs factuelles par l'interrogation du présent au lieu de se fier à la mémoire (Mallon, 2012). Nous voulions donc originellement réaliser un entretien quelques mois avant l'installation puis un autre quelques mois après (comme Kemmer et al., 1998). Rencontrer les partenaires avant leur installation s'est cependant avéré impossible, et la répétition des entretiens parfois non faisable – du fait du calendrier de recherche – ou non souhaitable – pour des questions de durée d'installation.

Rencontrer les deux partenaires

Nous tenions à rencontrer les deux partenaires, effectuant des entretiens parfois individuels, parfois conjugaux. En effet, nous voulions observer la rencontre de deux trajectoires. Comme les partenaires discutent peu de leurs pratiques avant leur installation conjugale, des changements d'habitudes chez l'un·e peuvent également rester tout à fait invisibles à l'autre, comme le terrain l'a confirmé. Faire des entretiens avec les deux partenaires permet aussi de confronter leurs propos, les convergences confortant des hypothèses quant aux pratiques communes, et les divergences aidant à saisir les vécus spécifiques à chacun·e. Les enquêtes sur le couple, et en particulier les tâches domestiques, ont aussi d'ailleurs révélé des discordances fréquentes dans les discours (Mansfield and Collard, 1988) qui sont très intéressantes à analyser. Également, chez les jeunes couples, la gestion alimentaire n'est que rarement assurée par un·e seul·e. En outre, considérer les femmes comme seules informatrices à propos des pratiques domestiques et conjugales peut influencer les résultats et participer à ce fait social (Valentine, 1999). Il nous était donc inconcevable de laisser celui ou celle considéré·e comme le/la gestionnaire principal·e en monopoliser l'interprétation. Enfin, les travaux sur l'alimentation portant sur les hommes sont récents (par exemple Owen et al. 2010) et justifient de s'intéresser tout particulièrement à leur rôle (Murcott, 2000).

Il nous paraissait donc évident d'effectuer des entretiens avec les deux membres des couples. Ceci posait la question du type d'entretien, « *individuel* » ou « *conjugal* ». Trancher entre ces deux options est délicat, d'autant que les recherches qui les comparent (notamment Valentine, 1999 ; Clair, 2007 ; Régnier-Loilier et Guisse, 2009 ; Régnier-Loilier et Rault, 2016) sont partagées. Isabelle Clair (2007) souligne des limites éthiques et méthodologiques à l'entretien conjugal, puisque les partenaires y sont davantage empêtré·es dans leur relation conjugale, et voient leur organisation domestique jugée par l'enquêtrice/eur :

reconstitution des parcours.

Dire à deux le ménage, c'est-à-dire en présence de son conjoint ou de sa conjointe, c'est mettre en scène des rationalités de façade, des règlements de compte, se conformer à la domination masculine, relativiser l'argument de l'égalité dans les multiples autres logiques qui font la vie conjugale. Pour sauver la face, à l'adresse de son conjoint ou de sa conjointe, à l'adresse de l'enquêtrice perçue comme représentante des normes en matière d'égalité. (p. 179)

Comme nous l'avons constaté au cours de l'enquête, les entretiens conjugaux permettent d'observer certaines relations conjugales mais produisent des discours dépendant de la présence du/de la partenaire. Les niveaux d'interaction et de discours y sont donc plus nombreux qu'en entretien individuel³³. La structure d'interaction peut produire un discours conjugal écran à la réalité quotidienne du couple, « *L'importance de l'image du couple renfor[çant] le consensus, y compris quand il protège, de la sorte, une inégalité de fait.* » (Clair, 2007, p. 215). L'égalitarisme conjugal ambiant rend ainsi plus délicat d'aborder frontalement la question de la répartition des tâches domestiques en entretien conjugal, l'enquêtrice pouvant passer pour juge des pratiques (Mansfield et Collard, 1988 ; Van Hooff, 2011), induisant un discours égalitariste (Clair, 2007). L'entretien conjugal nécessite en tous cas particulièrement, dans l'analyse, de chercher à distinguer les conflits de façade des conflits réels (Clair, 2007). À l'inverse, les entretiens séparés assurent une meilleure liberté d'expression et une différenciation des discours, mais peuvent générer une peur d'être jugé comme un « *mauvais* » couple en cas de désaccord entre les partenaires, poussant l'enquêtée à retenir ses propos ou son jugement.

Encadré 1 : Chloé et Cédric : une relation d'enquête compliquée par l'instrumentalisation conjugale du second entretien

Contrairement à nombre d'autres couples qui délèguent la gestion de nos échanges à l'un·e des partenaires, fréquemment la femme, ce couple individualise l'organisation des entretiens dès le début de la relation. Ainsi, iels nous répondent séparément lorsque nous leur demandons de nous transmettre leurs disponibilités, tout en laissant généralement l'autre partenaire en copie des échanges. Ce sont elleux qui après « *concertation* » nous proposent de faire les deux entretiens l'un après l'autre. Comparativement à d'autres couples, iels respectent cette proposition. Le premier entretien avec chacun·e se passe bien. Iels sont ponctuel·les, sont l'un·e comme l'autre à la fois assez à l'aise et volontaires, et respectent scrupuleusement, comparativement à d'autres, le principe des entretiens individuels.

33 Chaque enquêtée « *peut ainsi soit se soustraire au regard de l'enquêtrice en se réfugiant dans la complicité conjugale, soit au contraire régler ses comptes avec son conjoint ou au moins affirmer son individualité. S'opèrent donc des mouvements incessants de solidarités et de désolidarisations qu'il convient de prendre en compte au moment de l'analyse* » (Clair, 2007, p. 211).

Le second entretien pose davantage de problèmes. Nous leur proposons un entretien conjoint 8 mois après ces premiers entretiens. Iels se montrent une fois encore volontaires et Cédric nous propose de l'accompagner aux courses principales habituelles, qu'il effectue seul. Comme avec Camille, nous attendons l'entretien pour poser certaines questions que nous suggèrent les courses, afin de pouvoir enregistrer les réactions de tou·tes deux et être dans un cadre plus propice à la réflexion. Or, l'entretien conjoint, effectué de retour des courses, est instrumentalisé par le couple pour régler des comptes. Nous ressentons de grosses tensions entre eux, Chloé attaquant sans cesse Cédric à propos de son manque d'investissement dans leur couple, Cédric essayant d'esquiver ces attaques. Nous n'arrivons ni à apaiser ce climat de reproches à demi-mots, ni à engager une discussion apaisée sur le sujet. Le climat ne nous permet pas de poser sereinement les questions qui nous sont venues au moment des courses. Nous repartons mal à l'aise de cet entretien, regrettant de leur avoir demandé un entretien conjoint, ayant peur des conséquences de celui-ci sur leur relation. *A posteriori*, nous pensons que des entretiens individuels auraient été bien plus adaptés.

En janvier 2019, lorsque nous les recontactons pour leur proposer de participer au projet audiovisuel, iels nous répondent séparément tou·tes deux le jour même, nous annonçant leur séparation depuis l'automne 2017, soit quelques semaines seulement après l'entretien conjoint. Nous comprenons alors que les tensions perçues pendant l'entretien conjoint reflétaient des tensions plus profondes, et combien le projet d'enquête sur la construction conjugale a pu entrer en porte-à-faux avec la dynamique conjugale qui était la leur au moment du deuxième entretien. Nous essayons alors de poursuivre la relation d'enquête, pour avoir leur regard rétrospectif sur leur relation, obtenant un entretien par Skype avec Chloé en janvier 2019 qui nous explique que lors de l'entretien mené en juin 2017, Cédric venait de s'acheter seul un appartement loin de chez Chloé et lui proposait de venir parfois le voir là-bas, Chloé s'y refusait et lui reprochait de toujours rentrer tard, empêchant qu'ils dînent ensemble. Chloé, partie en Volontariat International en Entreprise, est très bavarde, parfois même inattentive à nos relances, répondant assez succinctement à nos questions portant sur son ancien couple, mais s'épanchant sur les particularités de l'alimentation en Argentine. Cédric, remis en couple, montrera peu d'empressement à continuer l'enquête et ne sera pas revu.

Ce couple offre un exemple d'un couple pour lequel les entretiens individuels s'avèrent plus judicieux. Il témoigne également du risque de confiscation de l'entretien conjugal par des partenaires, en l'occurrence du fait de fortes tensions conjugales.

Au-delà de ces inconvénients, l'entretien conjugal peut favoriser l'étude de pratiques invisibilisées, en facilitant la parole sur des gestes quotidiens (Kaufmann, 2014, p. 12). Il peut faire ressortir les contradictions, conflits et processus de décision conjugaux (Bove et al., 2003, Conclusion). En particulier, il aiderait à faire ressortir les contradictions entre les attentes des différentes institutions entourant le couple (ami·es, famille, etc.) (Clair, 2007). Élément vérifié au cours de l'enquête, il permet, dans le cas de couples récemment installés, d'observer l'affrontement des représentations et les enjeux concernant les pratiques non encore stabilisées. D'un point de vue pratique, il évite la répétition des mêmes informations.

Cette complémentarité des deux types d'entretiens nous a conduit à viser leur alternance. Nous avons cependant constaté que certains couples résistaient à des entretiens individuels rapprochés dans le temps, qui contrariaient peut-être l'image qu'ils se faisaient de leur couple. Certains nous ont ainsi imposé un entretien conjoint, un couple le justifiant notamment comme « *plus clean* », la situation menant parfois à des interactions délicates comme lorsque l'une des deux s'installait dans la pièce attenante en gardant la porte ouverte, voire intervenait pendant l'entretien avec l'autre. De plus, nous soupçonnons que les entretiens conjugaux nous ont dans de nombreux cas permis de faire participer le partenaire le/la moins concerné·e par la gestion alimentaire, en permettant que ces enquêté·es soient entraîné·es par leur partenaire et/ou se sentent moins mal à l'aise à participer en tant que seconde voix. Nous voulions également éviter d'éventuels refus d'une interaction privée avec une enquêtrice du sexe social opposé et d'âge proche. Nous avons donc privilégié les entretiens individuels, défendant leur utilité auprès des enquêté·es, mais effectué de nombreux entretiens conjugaux, lorsqu'ils nous furent imposés ou nous parurent stratégiques. L'enquête fait d'ailleurs apparaître combien des entretiens individuels sont inadaptés à certains couples et au contraire incontournable pour d'autres (voir encadré précédent). La préférence de certain·es pour un type d'entretien informe de plus sur leur relation de couple. Il a enfin été compliqué de gérer la répétition des entretiens : certains couples se sont montrés indisponibles pour des seconds entretiens, quelques un·es s'étaient séparé·es ou n'habitaient temporairement plus ensemble. Pour les seconds entretiens, nous avons donc donné la priorité aux situations particulièrement intéressantes (installation très récente, désaccords alimentaires importants) et aux implications fortes dans l'enquête.

Il nous a fallu gérer diversement les entretiens conjugaux des entretiens individuels. En entretien conjugal, la parole des enquêté·es est tendanciellement plus abondante mais moins facilement dirigeable : les partenaires rebondissent sur leurs propos respectifs, produisant des relances, donnant parfois très rapidement un nouveau tour à l'échange ; iels se coupent fréquemment la parole³⁴, déroulant ainsi un fil de pensée moins clair. Il faut alors beaucoup d'attention pour suivre les échanges, adopter une posture moins active mais effectuer des relances ciblées lorsque qu'un propos intéressant est brusquement interrompu, comme en entretien de groupe (voir Neuman et al., 2017, p. 155).

34 Dans la retranscription, nous en rendons compte en signalant du sigle « / » une interruption de l'enquêté·e par son/sa partenaire, et en multipliant ce sigle « /// » pour signaler lorsque les partenaires parlent en même temps, sans s'écouter.

Croiser pratiques et vécus : entretiens semi-directifs et « témoins » alimentaires concrets

Nous défendons la validité d'une approche des pratiques alimentaires par l'entretien. La quantification risque de subsumer sous des catégories identiques des pratiques hétérogènes selon notre questionnement, et rend difficile l'étude de processus liés aux interactions. L'observation est séduisante concernant les pratiques domestiques, puisqu'elle saisit des comportements tellement incorporés qu'ils ne parviennent plus à la conscience, mais elle néglige la compréhension de l'activité par la personne, ainsi que les processus et justifications qui l'ont façonnée. L'entretien biographique peut articuler la description précise de pratiques et l'explicitation du sens que les acteurs leur donnent, en plaçant l'enquêté·e en position « *de se faire l'ethnographe de sa propre existence, et en position d'exprimer son propre rapport au monde, c'est-à-dire les interprétations qu'il en donne.* » (Mallon, 2012, p. 285)³⁵. En outre, l'entretien saisit mieux l'âge, les cycles de vie et familiaux, la configuration et les interactions conjugales. Permettant une relative simultanéité entre production des données et analyse, il correspondait enfin davantage à notre pratique plus inductive. Pour recueillir le sens que les partenaires donnent à leur alimentation conjugale, notre démarche se basait donc sur des entretiens relativement libres.

Pour autant, les entretiens font que les enquêté·es sélectionnent les éléments décrits, en fonction de leurs conditions sociales, du contexte et de la relation d'entretien³⁶, justifiant de mettre en œuvre des outils d'objectivation des pratiques³⁷. Dans le domaine alimentaire, la dichotomie entre pratiques déclarées et pratiques effectives, entre représentations et pratiques, est connue et documentée (Hochschild, 1989) rendant parfois plus fiables les informations concrètes, récoltées *via* des questions précises, par questionnaire ou carnet de bord (Holm et al., 2015). Anne Murcott (2000) met ainsi en garde contre l'usage unique du déclaratif, et

35 Ainsi, Frances Short (2003) préfère les entretiens pour étudier les « *compétences* » culinaires, jugeant que l'on donne trop d'importance aux compétences mécaniques visibles (par exemple, savoir émincer un oignon) au détriment des compétences « *tacites* » non observables (par exemple, savoir quel ingrédient cuisiner).

36 Deux personnes déclarant « *préparer une pizza* » peuvent, derrière cette désignation commune, effectuer des tâches très différenciées, l'une mettant au four une pizza surgelée sortie d'un congélateur tandis que l'autre préparera préalablement une pâte et une garniture « *maison* ».

37 « *Les dimensions subjectives viennent ainsi parasiter l'établissement des données objectives, qui doivent être reconstruites en croisant les sources d'information, en confrontant les discours à des données objectivées par ailleurs, ou à défaut, en les confrontant entre eux.* » (Mallon, 2012, p. 286-287). Pour ce faire, l'auteure invite à « *faire préciser, le plus possible, [par les enquêté·es,] les éléments de la vie quotidienne et de l'histoire, en les faisant circonstancier, dénombrer ou dater.* » (p. 288 et 290).

invite à bien le confronter à ce qu'il se passe réellement (saisi par observation)³⁸. Ainsi, nous avons choisi d'épauler les entretiens par une grille directive assez précise, par de courtes fiches biographiques et par des « *témoins* » de la gestion alimentaire récente. À cette occasion, des écarts entre les déclarations généralisantes et les pratiques effectives sont bien apparus. Le recours à des éléments concrets peut par ailleurs faciliter les débuts d'entretien lorsque les enquêté·es pensent n'avoir rien d'intéressant à raconter, situation fréquente en entretien (Beaud, 1996), particulièrement sur les activités domestiques et parmi les catégories populaires (Mallon, 2012).

Les principaux artefacts ont été les tickets de caisse, qui présentent l'avantage de ne demander quasiment aucune démarche aux enquêté·es, et d'exister pour quasiment tous les achats alimentaires. Cette demande a été diversement suivie (plusieurs enquêté·es oubliant, d'autres exhumant de véritables archives). Le ticket permettait de passer en revue les différents items achetés, pour discuter du choix conjugal d'achat, révélant des différences alimentaires entre partenaires et des changements intervenus suite à l'installation. Par ailleurs, nous avons demandé si des listes de courses étaient faites ainsi que par qui et à quelles occasions et, si oui, les avons fait commenter³⁹. Ces listes, assez rares, informaient grandement sur la répartition des tâches. Nous avons aussi demandé de nous dire de mémoire les aliments et plats récemment consommés, discutant du choix de ceux-ci et de leur préparation. Nous avons fait commenter les contenus de placards et du frigidaire, souvent photographiés à l'occasion. Nous avons enfin fait le choix de réaliser les entretiens au domicile des enquêté·es et de les accompagner, parfois, dans leurs activités alimentaires (courses, cuisine, repas). Effectuer des entretiens au domicile des enquêté·es pose deux difficultés. Ils peuvent être vus comme une intrusion supplémentaire dans l'intimité, faisant perdre aux enquêté·es le contrôle de leur image. Ils rendent plus difficile la négociation d'entretiens individuels, la présence des deux au domicile étant fréquente et les logements assez petits. Cependant, ils sont très utiles pour observer les intérieurs, ces « *vitrine[s] de l'identité sociale* » (Bernard, 1998).

Nous avons longuement hésité quant au degré de directivité à donner aux entretiens, du fait du dilemme entre saisie des pratiques et des vécus, mais aussi de questionnements quant au statut

38 « *Most often – too often – studies of people's reports of what happens are used as proxy for studies of what actually does.* » (p. 78).

39 Nous avons constaté la diversité des pratiques : absence de liste, listes pré-remplies sur téléphone ou sur des sites de courses en ligne, listes communes dans les cuisine ou listes séparées échangées lors des courses, etc.

à accorder à la parole des enquêtés, intimement lié à l'interaction d'enquête (Demazière, 2007). Saisir le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux situations suppose de laisser parler assez librement, de favoriser une parole spécifique à chacun, de placer au centre du travail d'enquête l'introspection, considérant que l'enquêté·e est la/ le plus à même de relever les éléments pertinents de sa situation. Par ailleurs, des entretiens peu directifs, insistant sur des consignes assez générales (du type « *parlez moi de votre alimentation avant cohabitation / depuis l'enfance* ») peuvent mieux saisir des enjeux alimentaires spécifiques à une appartenance sociale auxquels la/le chercheur·e n'aurait pas pensé. Cependant, nous avons vu l'importance d'une objectivation des pratiques, les éléments passés sous silence en entretien libre étant parfois les plus pertinents pour l'analyse, parce que produits et origines de la (re)production des inégalités. S'intéresser à ces activités fréquemment invisibilisées exige de sortir de ce que la norme commune considère spontanément comme « *intéressant* »⁴⁰. Derrière ces hésitations se cachent enfin des considérations concernant les rapports conjugaux, car penser les partenaires comme pris·es dans des rapports de pouvoir invite à explorer systématiquement les enjeux alimentaires reconnus comme producteurs d'inégalités, endossant ce faisant une perspective de dévoilement. Si nous penchons nettement du côté de cette perspective, nous sommes mal à l'aise avec une position surplombante de dévoilement, qui peut déconsidérer la parole de l'enquêté·e. Face à ces hésitations, nous nous sommes dotée d'une grille d'entretien assez précise mais ne devant intervenir qu'en fin d'entretien.

Enfin, la pratique effective des entretiens a été fortement influencée par le fait que les enquêtés furent très diversement prolixes et descriptifs (voir encadré ci-dessous).

Encadré 2 : Fabien : exposer une vision philosophique de l'alimentation conjugale

Angèle : Qu'est-ce que ça t'évoque déjà, la mise en couple et l'alimentation ? Que ce soit de façon générale. Ou dans votre cas en particulier.

Fabien : [...] mise en couple ça me fait penser tout de suite à l'amour. Et du coup ça me fait penser à plein de choses philosophiquement parlant. Et euh, ouais du coup c'est une certaine moitié qu'on retrouve. Une certaine liberté que tu..., que t'acquires avec quelqu'un. Je trouve ça hyper joli. Trouver une liberté avec quelqu'un, c'est... c'est ouf.

Angèle : Une liberté c'est-à-dire ?

Fabien : Bah [...] parce que j'ai lu Platon tout simplement, et que je trouve ça super beau. L'allégorie euh, de deux corps, qui s'est fait découper par Zeus etc. Et le fait de se retrouver, de

40 Ainsi, il peut sembler tellement évident aux partenaires de s'attendre le soir pour dîner ensemble, que le glissement vers un dîner conjoint à des horaires nouveaux peut être passé sous silence. Pourtant, ce changement est d'ampleur, intimement lié à la norme sociale de commensalité conjugale, et peut participer de la (re)production du genre, par exemple si la femme, aux horaires de travail jugés « *plus souples* », attend son partenaire en préparant le dîner.

retrouver cette espèce de corps. Bah tu peux, euh, à travers euh, ce renouveau en fait. Avoir une autre liberté. Et c'est totalement autre chose que quand tu n'es pas en couple en fait. Et du coup tu t'enrichis. Et du coup voilà. C'est... Et la nourriture moi ça me fait penser à ma grand-mère, directement. (il rit). Et, et après c'est le, le partage. Le partage, le partage. Parce que j'adore faire la cuisine pour partager avec les gens.

Lisa : répondre à nos questions sur ses pratiques

Angèle : Donc comme on sait que l'alimentation c'est un peu lié à ce qu'on a connu avant comme alimentation. Et puis aussi lié à avec qui on a vécu, à quel moment... est-ce qu'on peut revenir sur les différentes étapes de ta vie ? Enfin avec qui tu habitais et... voilà comment ça se passait, l'alimentation, les repas... ce qui t'as marquée aussi.

Lisa : Ouais. Euh bah du coup... moi j'ai vécu en Bretagne jusqu'à, jusqu'à cette année. Euh, mes parents ont vécu ensemble jusqu'à... j'étais en sixième ouais, je devais avoir onze douze ans. Euh pfff ! Ce qui m'a marqué c'était peut-être la régularité. Ma mère était assez... régulière sur l'heure des repas. Même sur ce qu'on mangeait c'était assez strict. Euh... même après quand ils se sont séparés c'était, c'était un peu toujours la même chose. Et du coup je reproduis un peu les mêmes choses que ce que j'ai mangé quand j'étais jeune.

Angèle : Et je sais pas qu'est-ce que vous mangiez par exemple ?

Lisa : Euh, qu'est-ce qu'on mangeait ? Bah y'avait des quiches, des... qu'est-ce qu'elle faisait ? Des gratins aussi. Des plats un peu préparés. Elle achetait pas grand-chose de... d'industriel. Elle faisait ouais souvent des choses à base de légumes. Euh... quoi d'autre ?

Angèle : Je sais pas vous étiez plus, en termes de, d'achats d'aliments, plutôt sur du surgelé, conserve, frais ?

Lisa : Euh, frais. Frais. Un peu de, si du surgelé aussi. Mais pas beaucoup de conserve ni de plats préparés directement. Ça c'était presque jamais. Ouais euh...

Angèle : Je sais pas, les horaires aussi ? Déjà t'as des frères et sœurs ?

Lisa : Ouais, j'ai un frère ! Et les horaires c'était toujours euh, autour de 20h. Et le midi bah c'était l'école donc euh... ça c'était. C'était le week-end après. Ça c'était autour de une heure. Et ouais c'est vrai que c'était assez régulier. Euh... sinon quoi d'autre ? (ent. 1, individuel)

Interroger directement le genre ?

Cette recherche suit un mémoire de master portant sur les recompositions des représentations et pratiques sexuées en cuisine dans les familles chez qui l'homme cuisine au quotidien (Fouquet, 2019). Dans le master, la méthode de recrutement et d'entretien rendait visible ce questionnement aux enquêté·es⁴¹ : les enquêté·es étaient sélectionné·es comme atypiques au

41 Le recrutement recherchait explicitement des « *hommes qui cuisinent* », et l'introduction de l'entretien l'inscrivait dans un questionnement centré sur le genre : auprès d'un enquêté, nous avons par exemple expliqué vouloir « *voir s'il y a des choses d'originales, d'inhabituelles, quand c'est l'homme qui va prendre en charge la cuisine du quotidien. Notamment parce qu' [...] au quotidien c'est quand même assez rarement les hommes qui prennent en charge.* ».

regard du genre, en avaient parfois conscience, et les questions centrées sur la répartition des tâches domestiques pouvaient directement évoquer l'égalitarisme. Ce contexte constitue une forme d'imposition de problématique (Gasquet, 2015) influençant les discours. Certaines enquêtées eurent ainsi un usage stratégique des catégories scientifiques ou profanes associées au genre, pour justifier leur situation atypique⁴². Souhaiter à tout prix analyser le genre peut en outre aveugler l'analyse :

Faire du terrain en féministe expose aussi à des problèmes. Notamment parce qu'il existe une tension entre d'une part l'affirmation du lien entre théorie, méthode et politique, et d'autre part, la nécessité de prendre garde à ne pas imposer de façon rigide la théorie qu'on s'est donnée au départ et la politique que l'on vise sur la réalité que l'on observe (d'autant qu'on l'observe au prisme de cette théorie et de cette politique). Surinterprétation et généralisation abusive pourraient être les principaux symptômes d'une forme de violence théorique susceptible d'être infligée a posteriori. Celle-ci peut prendre plusieurs formes : rabattre toute l'analyse sous le genre, au mépris d'autres rapports sociaux [...] ; sous-estimer les résistances mises en œuvre par les personnes enquêtées parce qu'elles adviennent selon des modalités non conformes aux idées que l'on se fait de la compétence politique ; décider qu'il serait inutile de restituer le sens que les acteurs sociaux donnent à leurs pratiques parce que ce sens serait tout entier manipulé par les rapports de domination. (Clair, 2016, p. 82).

Imposer une problématique genrée, qui plus est dans une perspective de dévoilement niant l'autonomie des acteurs et actrices, peut ainsi violenter le terrain – et par la même les enquêtées. Cela peut aussi favoriser la récolte de pétitions de principe plutôt que de faits (McPhail et al., 2012 ; Neuman et al., 2019). Qui plus est, pour cette nouvelle recherche, nous souhaitons moins récolter les représentations concernant les inégalités que décrire les processus interactionnels par lesquels elles s'installent, à travers le libre jeu de comportements qui ne sont pas perçus comme genrés.

En conséquence, le recrutement, focalisant l'attention sur les « *changements alimentaires provoqués par la mise en cohabitation* » conjugale, occultait volontairement un questionnement portant sur le genre. Les enquêtées ne furent pas recrutées en fonction de spécificités liées au genre, et la répartition des tâches et les changements alimentaires ne furent pas explicitement abordés sous cet angle. Cette approche semble effectivement avoir influencé les matériaux, la grille d'analyse genrée ayant été très peu mobilisée explicitement⁴³.

42 Plusieurs ont ainsi présenté la prise en charge de la cuisine par l'homme comme découlant de l'opposition du couple au stéréotype de la femme gérant l'alimentation.

43 Si la référence aux catégories « *hommes* » et « *femmes* » pour exprimer des généralités est assez rare sur les deux terrains, elle est encore plus rare dans ce terrain-ci.

Quant à notre engagement féministe personnel, nous considérons qu'il n'est pas un obstacle à la production de savoirs, à condition d'en avoir conscience et de l'explicitier (Clair, 2016), et qu'il peut même se révéler une arme de recherche⁴⁴.

VI. Corpus

La population recherchée – des couples de jeunes adultes (18-30 ans) sans enfant récemment installé·es en cohabitation – était difficilement saisissable, du fait de l'absence d'institution la recensant, rendant le recrutement complexe (voir annexe 1). Conduite entre 2016 et 2019, l'enquête a permis de récolter 48 entretiens formels (dont 26 individuels et 22 conjugaux) auprès de 26 couples, auxquels se sont ajoutés quelques échanges informels, l'observation de 27 appartements (4 couples ayant déménagé pendant l'enquête, et 3 couples n'ayant pas donné accès à leur domicile) à l'occasion desquels les enquêté·es ont chaque fois commenté l'aménagement du coin cuisine et/ou du contenu des placards et du frigidaire (photographié à l'occasion), et commenté divers artefacts alimentaires (tickets de courses, listes). En complément, nous avons pu accompagner 4 couples ou partenaires aux courses, avons partagé la cuisine et un repas avec 2 couples. Enfin, 3 couples ont participé à la récolte et au commentaire de matériaux visuels (photographies ou films) détaillant sur quelques jours leur quotidien alimentaire.

À la date de leur installation, les partenaires (dont la présentation détaillée figure en annexe 3) sont âgé·es de 18 à 33 ans, une majorité ayant entre 21 et 25 ans et les hommes étant fréquemment plus âgés. Aucun couple n'a d'enfant commun, bien que l'un attende un enfant et qu'un autre accueille parfois celui issu d'une première union. La majorité des couples est constitué de deux partenaires ayant déjà vécu hors du domicile parental, avec des écarts générés que nous analyserons, mais peu ont déjà vécu en couple⁴⁵. Les histoires conjugales et vitesses d'installation varient fortement : si cinq couples se sont installés moins d'un mois après leur rencontre, la plupart se sont installés entre un mois et un an après, et quelques-uns plus de 5 années plus tard. Certains sont dans des configurations d'installation assez

44 Puisque « *l'élan normatif conduit souvent à redéfinir un problème dans un cadre inédit ou à formuler des questions importantes à propos d'un phénomène qui ne pourraient advenir en dehors de cet élan* » (Nader, 1972, p. 285, citée par Clair, 2016).

45 Onze partenaires quittent le domicile parental au moment de leur installation en couple, les quarante-et-un autres ayant vécu seul·e, voire en colocation (dix-huit) ou en couple (huit) avant l'installation.

spécifiques⁴⁶. Les durées de cohabitation vont de moins de deux semaines à trois années. La cohabitation relève pour la majorité du projet relativement mûri, auquel certain·es ont clairement soumis leurs choix scolaire-professionnels, mais consiste pour une minorité en « occasions » (Giraud, 2017, p. 252) pratiques ou budgétaires.

Sont surreprésentés les couples des catégories moyennes supérieures à supérieures, faisant ou ayant fait des études⁴⁷, et urbains⁴⁸, aspects souvent interdépendants (Maunaye, 2013). Caractéristique liée aux évolutions actuelles de la conjugalité (Rault et Régnier-Loilier, 2015), une large part des enquêté·es est encore en études ou en (récente) transition vers le marché du travail, en particulier parmi les femmes⁴⁹. Nombre d'enquêté·es ont un niveau de qualification assez élevé, malgré la difficulté à classer ceux encore en études⁵⁰. Apparaît la tendance des hommes à avoir fait des études plus professionnalisantes et plus « rentables ». Cette surreprésentation des catégories moyennes supérieures à supérieures n'oblitére cependant pas l'étude de l'appartenance de classe :

la réalisation de la race, de la classe et du genre ne nécessite pas de diversité catégorielle parmi les participants. [...] Quelques unes des expressions les plus spectaculaires de

-
- 46 Le logement est pour deux couples celui dans lequel vivait auparavant la femme, pour quatre celui dans lequel vivait l'homme, un couple a fusionné deux appartements, les autres ont pris un nouveau logement.
- 47 En effet, alors que la moitié des 20-30 ans de la génération des enquêté·es n'a pas continué en formation initiale au-delà de 18 ans (Insee Références, 2016), une écrasante majorité des enquêté·es fait ou a fait des études dans l'enseignement supérieur. L'objet de recherche le favorise, les populations les plus fragilisées étant moins nombreuses à s'installer en couple dans un logement indépendant.
- 48 La majorité habite l'Île-de-France (huit d'entre eux à Paris, sept en petite couronne, et trois en grande couronne), huit des grandes ou moyennes villes de province, et deux des communes urbaines isolées. Ces couples sont ainsi pour beaucoup urbains, mais parfois excentrés par rapport aux centres-villes. Ceci n'est pas étonnant, les installations en logement indépendant des jeunes adultes d'aujourd'hui se faisant plus fréquemment en ville que pour leur aînés (Maunaye, 2013). Les moins fortuné·es, plus jeunes, habitent d'ailleurs des centres-villes, l'éloignement étant davantage le fait de partenaires installé·es depuis relativement longtemps.
- 49 Ainsi, à la date d'entretien, vingt-deux enquêté·es sont actifs·ves occupé·es, vingt étudiant·es, quatre étudiant·es en alternance ou équivalent leur assurant des revenus relativement stables, six au chômage, en recherche d'emploi ou en transition entre emploi et études. Ces disparités étant genrées, treize couples sont composés d'un actif et d'une étudiante, dont cinq pour lesquels l'homme est dans une situation fragile au regard de l'emploi (chômeur, intérimaire), un couple est composé d'un étudiant et d'une active intérimaire, sept couples de deux actifs occupés et cinq couples de deux étudiants.
- 50 Les moins diplômé·es au moment de l'enquête sont jeunes, en rupture de ban avec la scolarité, et tentent de travailler en intérim sans diplôme autre qu'un baccalauréat. Quelques enquêté·es ont des niveaux de diplômes plus faibles que la moyenne et professionnalisant, et travaillent depuis quelques temps, suggérant la durabilité de cette situation. Une part importante a fait ou poursuit soit des études généralistes au niveau licence, soit des études professionnalisantes de niveau master, parfois en alternance, soit des études peu professionnalisantes de niveau master à doctorat. Notons enfin que quelques-un·es ont suivi une formation dans des filières pouvant favoriser leur mobilisation sur des enjeux alimentaires.

caractéristiques de classe « décisives » peuvent émerger dans des contextes spécifiques à une classe (par exemple des bals de débutantes). Des situations qui impliquent plus d'une catégorie de sexe, de race et de classe peuvent accentuer des appartenances catégorielles et rendre la réalisation du genre, de la race ou de la classe plus saillante, mais elles ne sont pas une condition initialement nécessaire pour produire ces réalisations. Ce point mérite d'être souligné, puisque les formulations existantes des relations entre genre, race et classe pourraient conduire à la conclusion qu'il doit y avoir « différence » pour que l'appartenance catégorielle ressorte, et donc que la domination s'exerce. (West et Fenstermaker, 2006, §69)

Ainsi, s'observent différents groupes. Tout d'abord, les partenaires de certains couples font partie des catégories supérieures, habitent Paris ou sa proche banlieue, et sont en emploi bien rémunérés ou proches d'une situation d'emploi, la femme étant encore parfois en études. D'autres sont dans des situations proches au regard de l'emploi, mais appartiennent à des catégories moins favorisées, les hommes ayant des formations courtes professionnalisantes, les femmes souvent inachevées. S'opposent à eux des couples encore inscrits dans les études initiales, soit issus des classes moyennes supérieures ayant fait des études de niveau master dans des établissements d'enseignement supérieur et s'installant en Île-de-France, soit de classes moyennes vivant majoritairement dans des grandes villes, aux formations professionnalisantes ou à l'Université. Un dernier groupe est constitué de couples vivant dans des villes de province dont l'un·e des partenaires, aux origines populaires, connaît une insertion professionnelle difficile, et dont l'autre poursuit des études professionnalisantes courtes.

VII. Plan du mémoire

Les résultats principaux de cette enquête sont exposés dans cinq chapitres d'analyse. Les trois premiers décrivent les spécificités de l'intégration conjugale alimentaire. Le chapitre 1 explore les particularités, notamment temporelles, de l'intégration conjugale dans le domaine alimentaire. Le chapitre 2 décrit la « *socialisation conjugale* » qui en découle et souligne son rôle dans l'intégration sociale des jeunes adultes. Le chapitre 3 décrit les ressorts de la répartition progressive des tâches de gestion alimentaire, élément essentiel de l'intégration domestique, et dresse une typologie des « *arrangements alimentaires conjugaux* » en fonction de la place que les partenaires accordent à l'alimentation, de la répartition des tâches selon le genre et des changements alimentaires engendrés par la cohabitation. Un second temps d'analyse explore ensuite le poids du genre, modulé par la classe et l'âge, dans la détermination de ces « *arrangements alimentaires conjugaux* ». En effet, le chapitre 4 observe

le genre dans les consommations alimentaires, dans la prise en charge des tâches et en particulier dans le rapport à la cuisine. Enfin, le chapitre 5 questionne ces effets liés au genre en fonction des rapports de classe et d'âge, suggérant que les styles conjugaux peuvent être situés socialement, que le genre consiste en partie en un rapport de classe et d'âge, et que certains ressorts favorisent l'implication des hommes dans les tâches alimentaires.

Chapitre 1 – De la rencontre à la cohabitation : étapes et supports de l'intégration conjugale alimentaire

Dans ce premier chapitre, nous allons caractériser l'« *intégration conjugale* » dans le domaine précis de l'alimentation, en accordant une place particulière à son rythme, sa temporalité. En effet, la difficulté à caractériser le fonctionnement conjugal est souvent due au manque de prise en compte de la chronologie conjugale, qui influence la forme prise par les interactions conjugales. La notion de cycle conjugal invite à en tenir compte, mais est peu développée, malgré des travaux distinguant des « *phases* » de l'histoire d'amour, la considérant comme progressive, loin du « *coup de foudre* » (Bozon, 2016). Pour rappel, Emmanuelle Santelli (2018) évoque le passage de la relation amoureuse stable (ou « *couple établi* ») à des situations plus institutionnalisées telles que le partage d'un logement commun, le mariage ou encore la fondation d'une famille (ou couple « *qui s'installe* »), et considère que les relations conjugales évoluent selon ces formes diverses d'institutionnalisation. Elle suggère à ce propos l'importance de l'installation dans un logement commun dans la modification du degré d'institutionnalisation du couple, et, ce faisant, des relations conjugales (2019). Plus ancien, le travail de Jean-Claude Kaufmann (2017, chapitre IV) différencie plusieurs étapes chronologiques du fonctionnement conjugal selon le degré de reformulation identitaire que le couple procure à différentes étapes. Il distingue trois périodes. Pendant la première, les partenaires souhaitent être transformé·es par la relation, alors que les interactions conjugales se rapportent au temps présent, que les partenaires ne partagent pas encore de conventions, et sont encore peu attaché·es l'un·e à l'autre matériellement et en termes de sociabilités⁵¹. Cette période est celle d'une transformation identitaire possible, du

51 « *Le premier temps du cycle conjugal est celui des incertitudes et des découvertes nappées dans le sentiment. Le couple naissant est comme hors du temps (il vit dans le présent d'une histoire sans passé et sans futur) et hors d'un espace qui lui soit propre (le chez-soi sera constitué ensuite, progressivement) : l'essentiel est investi dans la relation qui unit les deux personnes. La faiblesse des cadres de socialisation exclusivement liés au jeune couple (l'ouverture sur le groupe d'amis reste forte), la place centrale prise par le relationnel et l'angoisse liée aux reformulations identitaires expliquent que ce premier temps du cycle soit immanquablement celui des émotions et du sentiment. Non que l'Amour tel qu'il se raconte dans les histoires soit toujours au rendez-vous. Mais le corps et les pensées ne peuvent pas ne pas être profondément affectés par ce qui n'est rien d'autre qu'un profond bouleversement de soi.* » (Kaufmann, 2017, chapitre IV).

fait du changement de statut relationnel, de la découverte d'autres comportements possibles *via* le/la partenaire, mais aussi du maintien de sociabilités encore détachées du couple. La seconde phase du cycle conjugal est qualifiée de « *temps de l'ambiguïté* » car les partenaires commencent à construire, petit à petit et inconsciemment, des règles communes, nécessaires à la construction d'une relation stable, mais qui réduisent l'éventail des possibles que la rencontre avait ouvert⁵². Ressentant cette « *reformulation mutuelle des identités* », les partenaires essaient de la freiner. La troisième étape du cycle conjugal est celle « *du confort* », lorsque les règles communes se sont établies, et définissent désormais les identités des partenaires, installés dans des rôles, guidés par les normes qu'ils ont progressivement érigées. Ils jouissent d'une sécurité « *identitaire* » fournie par le couple, y perdent la possibilité de changer, connaissent une baisse de la passion, et la diminution des penchants fusionnels du couple, l'« *individu* » pouvant refaire surface. Toujours selon ces analyses, le cycle conjugal connaît une inflexion cruciale avec l'investissement – au demeurant fréquemment progressif – de l'espace domestique, c'est-à-dire avec l'« *intégration ménagère* » (Kaufmann, 2014, chapitre III, p. 56 et p. 65), ou développement d'une gestion domestique commune. L'espace domestique étant organisé et géré de façons très diverses selon les appartenances sociales, celles-ci vont se heurter frontalement entre les partenaires dès qu'il y aura partage d'activités à domicile. Les choix alors effectués quant aux rôles de chacun et à la façon de gérer le domestique construisent alors très rapidement le cadre des échanges, comme le montre l'auteur par le prisme de la gestion du linge domestique. Selon l'auteur, les comportements adoptés à cette étape du cycle, en construisant des règles implicites d'interaction, restreignent les possibles organisations futures, « *enferment* » les partenaires dans un rôle et une organisation domestique, notamment par le travail de « *typification réciproque* » (Kaufmann, 2017, d'après Berger et Kellner, 2007), c'est-à-dire de définition du comportement et des attentes de l'autre.

Nous souhaitons compléter cette approche de « *l'intégration ménagère* » prenant pour porte d'entrée le linge, en décrivant ce que nous appellerons « *l'intégration conjugale*

52 « *La suite du cycle conjugal apparaît entièrement occupée par la dynamique de la relation. L'histoire de soi s'écrit désormais à deux dans ce qui semble être une improvisation quotidienne, l'un et l'autre se sentant emportés ensemble vers un avenir ouvert [...]. C'est l'époque où, surtout dans la jeunesse, fusent les moqueries stigmatisant les couples établis prisonniers de leurs petites habitudes, incapables de vivre avec intensité le rapport de personne à personne. [...] Les deux partenaires cherchent à vivre avant tout la relation de personne à personne, l'aventure de la redéfinition mutuelle des identités, idéalement sous la forme d'une histoire d'amour. [...] Mais en même temps, quels que puissent être les désirs des conjoints, un processus contraire tend, jour après jour, à enfermer davantage la relation dans des règles d'échange.* » (Kaufmann, 2017, chap IV).

alimentaire », c'est-à-dire le processus de progressive mise en commun des activités alimentaires et de développement d'un monde de représentations alimentaires communes aux partenaires, ici chez les jeunes adultes. En effet, ne faut-il pas distinguer différents cycles d'intégration, par exemple alimentaire, sexuel ou des pratiques de loisir, dont les rythmes ne seraient pas tout à fait les mêmes ? Ne varient-ils pas en fonction de populations spécifiques, ici de jeunes adultes connaissant pour la plupart une première cohabitation conjugale ? Par ailleurs, faire reposer l'entièreté du cycle conjugal sur la tension entre stabilité et transformation identitaire, c'est-à-dire sur la dimension identitaire du couple, et sur l'hypothèse forte que la stabilité identitaire est négativement vécue par les individus, est délicat⁵³. Nous souhaiterions donc ouvrir l'analyse à d'autres aspects, et interroger cette hypothèse. Certains partenaires ne désirent-ils pas volontairement ériger des règles de vie commune ?

Il peut être utile de comparer l'intégration conjugale alimentaire à d'autres cycles, au premier rang desquels le cycle conjugal sexuel. En effet, comme l'alimentation, le domaine sexuel connaît des différences genrées fortes, mais contrariées par la norme du partage conjugal (Bozon, 2001b). En 2001, Michel Bozon décrit ce qu'il qualifie de « *cours de la vie sexuelle conjugale* ». Il lie ce « *calendrier* » conjugal à la durée de la vie commune, et à la présence ou non d'enfants. Il distingue trois phases : celle du « *couple naissant* » ; celle du « *couple stabilisé* » ; enfin, celle du « *couple déssexualisé* ». La phase du couple naissant est marquée par une fréquence élevée de rapports, la jeunesse de la relation (maximum quelques années), l'attachement à l'exclusivité sexuelle, et une forte satisfaction, paradoxale par rapport à l'importance des dysfonctionnements. La sexualité joue alors un rôle important, aux yeux des partenaires, dans la construction de leur couple. Au cours de la phase du couple stabilisé, la sexualité est plus régulière mais moins fréquente, routinisée, et sert de réassurance du couple. Elle est marquée par moins de dysfonctionnements mais aussi moins de satisfaction, et la survenue de rapports extraconjugaux. Surtout, les attentes se mettent à diverger plus fortement entre les sexes, en particulier après l'arrivée d'enfants, et l'auteur conclut qu'« *Il est largement illusoire de croire que le fait de vivre ensemble conduise les conjoints à se créer un univers commun de sexualité* » (p. 250). Les partenaires connaissent une spécialisation

53 Est-il vrai que temps long du cycle conjugal se heurte nécessairement à la désillusion du fait d'un enfermement identitaire, et ce sentiment ne doit-il pas être au moins replacé dans et expliqué par les injonctions au renouvellement permanent de soi ? Est-il valable quelles que soient les appartenances sociales ?

progressive liée au genre. Il semble donc judicieux de s'interroger quant aux similitudes du cycle alimentaire avec le cycle sexuel, mais aussi avec celui du linge. En effet, l'alimentation possède certaines caractéristiques : à la différence du linge et de la sexualité, elle est une activité pouvant être réalisée à l'extérieur du domicile, à la vue de personnes extérieures au ménage, et peut donc être mise en commun avant l'installation ; elle peut être investie comme un loisir individuel socialement reconnu et en dehors du couple, ne donnant pas lieu aux mêmes clauses d'exclusivité, et peut donc être davantage partagée avec des personnes extérieures au ménage ; elle est considérée comme beaucoup moins intime que la sexualité ; elle est une pratique demandant beaucoup de temps quotidien, et se compose d'aspects socialement considérés comme agréables, récréatifs (les repas, parfois la cuisine) et d'autres aspects considérés comme peu agréables (comme les courses, la vaisselle), tandis que la sexualité est communément associée au loisir, et le linge à la corvée ; etc. Quelles sont les effets de ces spécificités alimentaires sur la forme prise par les interactions conjugales dans ce domaine ? L'intégration conjugale alimentaire suit-elle des étapes proches de celles concernant la sexualité ou le linge, ou quelles en sont les différences ? Ces analyses attirent également l'attention sur l'évolution historique des cycles : alors que la sexualité joue un rôle aujourd'hui plus précoce et fondateur pour le couple (Bozon, 1991), et que le linge est au contraire toujours considéré comme une activité résiduelle conjugalisée seulement à l'occasion de la vie commune, qu'en est-il des activités alimentaires ?

Il convient enfin d'interroger le rôle de l'installation⁵⁴ dans le cycle conjugal alimentaire. Car celle-ci renouvelle les activités conjugales et change le sens de la relation conjugale (Santelli, 2018) : aux dimensions habituellement propres à l'amour, à savoir l'amitié, la passion et le désir, s'ajoute pour le couple cohabitant celle de la réalisation de soi, des individus par le couple. Croît alors la dimension amicale de la conjugalité, tandis que décroissent, pour une partie des couples, les dimensions passionnelles et désirantes. La cohabitation ajoute de plus, plus prosaïquement, l'enjeu de la gestion de tâches domestiques, l'espace domestique étant désormais partagé, et favorise la répartition des tâches domestiques (Kaufmann, 2014), pour des raisons de praticité (faire tourner chacun sa machine à laver s'avère contre-productif) et par désir et plaisir de partager le quotidien jusque dans ses charges.

54 Pour rappel, dans ce mémoire, nous désignons par « *installation* » le début du partage d'un même logement par les partenaires. Ce changement ayant un caractère parfois très progressif et donc flou, nous nous basons parfois sur ce que les enquêtés définissent eux-mêmes comme moment d'« *installation* ».

Dans ce chapitre, nous caractérisons l'intégration conjugale alimentaire. Contrairement à de nombreux travaux rétrospectifs, avoir enquêté auprès de couples récemment installés en cohabitation nous permet d'étudier la réalisation de l'intégration conjugale sur la durée, et d'en décortiquer plus précisément les étapes et ressorts. Ce faisant, nous interrogeons ce qui fait le couple au-delà des sentiments, en regardant le rôle du partage de la quotidienneté et des normes. Nous verrons que l'alimentation et plus particulièrement les repas, en tant qu'activités socialement valorisées et sources de plaisir, participent de la rencontre conjugale, et permettent à l'intégration conjugale, c'est-à-dire à la construction d'un monde commun entre les partenaires, de débiter bien avant l'installation (I). Nous montrerons ensuite que l'installation marque l'avènement d'une mise en commun générale des activités de gestion alimentaire, produisant une intégration plus proprement domestique, dont nous explorerons les facettes (II). Nous distinguerons pour conclure différents rythmes d'intégration sur le long terme, que l'on considère le travail, les consommations ou les ressources permettant l'alimentation (III).

I. Une intégration conjugale alimentaire précoce

Les activités alimentaires, mêmes domestiques, sont davantage valorisées que d'autres activités. Elles se révèlent souvent, pour le couple naissant⁵⁵, une activité conjugale de loisir à part entière avant même l'installation. En effet, contrairement à d'autres aspects de la vie domestique, elles ne sont pas particulièrement rejetées par les jeunes adultes, d'où leur conjugalisation rapide (1). Dès la fréquentation, les activités alimentaires peuvent donc être le lieu des débuts de la construction du couple, en permettant la découverte du partenaire et l'ouverture à de nouveaux horizons (2). Elles font également débiter l'intégration conjugale par une première caractérisation de l'autre, qui peut tenir lieu de test de compatibilité sociale (3). L'étude des activités alimentaires permet ainsi de voir que les couples non-cohabitants ou encore les « *living apart together* » (Régner-Loilier *et al.*, 2009) se construisent comme couples à travers les activités alimentaires avant même une éventuelle cohabitation.

55 Certains partenaires ne connaissent pas vraiment de période de fréquentation, soit parce que les partenaires s'installent en cohabitation dès leur rencontre, soit qu'ils vivent une relation à distance, ne permettant notamment pas le partage des activités alimentaires.

1. Des activités alimentaires intégrées car valorisées socialement

Jean-Claude Kaufmann (2014) souligne l'attitude « *antiménagère* » (p. 50) des jeunes adultes quittant le domicile familial, qui les conduit à s'investir au minimum dans les tâches domestiques, notamment ménagères, et les rend réticent·es à l'intégration domestique avec le/la partenaire. Cette analyse nous semble devoir être nuancée dans le cadre alimentaire car les activités alimentaires, en particulier les repas, sont socialement plus valorisées que d'autres (comme le linge), ce qui favorise selon nous leur mise en commun conjugale. Qui plus est, comme nous allons le voir au cours de ce chapitre, l'alimentation n'est pas que domestique pour les jeunes adultes, et est suffisamment associée à du plaisir collectif et à des activités et événements socialement valorisés, comme le fait de s'installer en couple ou de cuisiner pour d'autres. Si l'alimentation doit ainsi être analysée au prisme des tâches domestiques, comme nous le ferons notamment au cours des chapitres suivants, elle doit également être comprise dans sa dimension ludique, et se rapproche en cela davantage de la sexualité conjugale que de la gestion du linge.

En effet, à la différence d'autres activités domestiques, l'alimentation est relativement valorisée socialement, qui plus est dans ses aspects collectifs et de partage, à travers la commensalité. Il n'est ainsi pas rare que des ami·es partagent leurs repas voire cuisinent l'un·e pour l'autre, ou que des colocataires dînent ensemble et fassent des courses partiellement communes, comme en témoignent les relations alimentaires passées des partenaires enquêté·es avec leurs éventuel·les colocataires. Si beaucoup relatent des fréquentations alimentaires distantes témoignant de relations affectives fragiles, la densité des relations alimentaires avec les colocataires croît avec la proximité affective. Ainsi, pour certain·es, la colocation avec des ami·es proches peut donner lieu au même type de partage des repas et de gestion alimentaire qu'en couple cohabitant. Margaux (étudiante de 23 ans, installée depuis 2 mois à Paris avec Thomas, étudiant de 23 ans suivant la même formation), qui déteste manger seule, car elle « *trouve ça vraiment triste de manger seule, et de se faire à manger pour soi toute seule* », « *tout le plaisir quand on fait à manger [étant] de le partager avec quelqu'un d'autre* », a connu, dans plusieurs circonstances, une prise en charge des courses et des repas avec des amies très proche de celle qu'elle connaît ensuite pendant sa cohabitation avec Thomas : mise en place d'un roulement de prise en charge des repas pour le collectif ou courses entièrement mises en commun, courses ensemble en divisant la note, repas voire cuisine ensemble les soirs. La première fois, en particulier, ce système a été mis en

place alors même qu'elles partageaient des chambres universitaires *a priori* indépendantes, mais ont décidé de faire les courses, de cuisiner et de manger ensemble « *tous les soirs* » pour « *se retrouver* », jugeant cela « *très convivial* » (Margaux, ent. 1, individuel). Elles avaient même développé des habitudes d'achat groupé et une gestion des dépenses proche de celle que nous avons pu observer chez les couples enquêtés. Lors d'une autre colocation, en Irlande, elle a connu à nouveau une mise en commun, reposant cette fois-ci sur la prise en charge, par chaque colocataire, d'une partie des repas pour l'ensemble du groupe : « *chacune prenait en compte on va dire trois repas dans la semaine. Et elle achetait de quoi faire ces trois repas [...] On divisait pas la note* ». Sa seule colocation sans mise en commun des repas a concerné une colocation dont elle ne connaissait pas auparavant les autres membres, et avec qui cela n'« *a pas spécialement bien marché* ». À la différence d'autres enquêtées, Margaux a même espéré partager des repas avec des colocataires qu'elle ne connaissait pas au moment de l'emménagement, quitte à adapter ses habitudes alimentaires. Ce fut le cas en Irlande, où elle a notamment vécu « *avec une Belge* », qui « *ne mangeait pas comme [elle]* ». Chacune prenait en charge un repas alternativement : « *on se faisait à manger mutuellement, donc c'était bien sympa* ». Lorsque sa colocataire a changé, elle a réinstauré le même fonctionnement avec la suivante. Il n'est certainement pas anodin que Margaux et Thomas aient fait partie des enquêtés nous ayant invité à dîner, à l'occasion d'un second entretien. Selon elle, l'une des seules différences dans l'organisation alimentaire entre ses colocations passées et son installation avec Thomas réside dans le fait que ses colocataires « *cuisinaient très peu avant* » et qu'elles ont donc « *suivi [s]es idées* », alors que Thomas « *cuisinait déjà beaucoup avant, donc ça a plus été une rencontre de deux cuisines* ». Cette équivalence relative de la cohabitation alimentaire en couple ou en colocation avec des ami·es proches est également signalée par Thomas, pour qui les changements apportés par la cohabitation conjugale sont sur ce plan assez proches de ceux engendrés par une colocation ou par toute cohabitation en famille, et reposent sur le fait que l'« *on cuisine plus facilement quand c'est pour quelqu'un d'autre aussi. Enfin que ce soit en couple en famille ou avec des amis* ». Questionné sur les différences possibles entre commensalité amicale ou conjugale, il éprouve des difficultés à en décrire, et avance que le plaisir est du même type :

Thomas : ça c'est une bonne question ! (il rit) Euh, enfin pour moi c'est un peu la même chose quand même. Enfin dans tous les cas, que je cuisine pour Margaux ou pour des amis, ou même pour ma famille. Le but c'est quand même de... enfin de leur faire plaisir via la nourriture. Et de prendre plaisir, de partager un repas ensemble. Donc... Enfin je pense que je mets le même

*euh, enfin le même plaisir. À... et le même engagement à cuisiner pour Margaux, et pour n'importe qui d'autre. Donc... après dans les différences... bah c'est quand même plus, **plus festif**. Parce que c'est plus inhabituel quand on est entre amis. Enfin quand y'a plus d'amis que juste nous deux. (ent. 1, individuel)*

Cette position n'est probablement pas commune à tous les enquêtés, dans la mesure où Margaux et Thomas se sont rencontrés dans le cadre d'un cercle d'amis, est ont pu se considérer pendant longtemps comme des amis, comme en témoigne l'aide qu'ont apporté à Thomas les discussions alimentaires « avec des amis comme Margaux »⁵⁶.

Il apparaît dès lors clair que la mise en commun des repas, voire de la gestion alimentaire, est assez fortement dépendante de la proximité affective avec la ou les personnes, et apparaît donc évidente aux partenaires, généralement dès la rencontre. Gaëtan (27 ans, installé depuis 3 mois à Paris, salarié après un master de commerce international) distingue entre sa première colocation, avec « un de [s]es meilleurs amis », marquée par une mise en commun finalement assez proche de sa cohabitation actuelle avec Carole-Anne (26 ans, graphiste-maquettiste), des autres colocations qu'il a connues, qui se sont déroulées sans mise en commun alimentaire :

*Gaëtan : j'ai eu une première coloc, avec un de mes meilleurs amis, où on mangeait euh... Bah on mangeait ensemble, et on avait vraiment les mêmes habitudes alimentaires. [...] les coloc que j'ai eues où on mangeait pas ensemble c'est que... **c'était des gens que je connaissais pas de base**. [...] du coup on était moins, **moins liés** dans tout faire ensemble. Faire les courses ensemble manger ensemble cuisiner ensemble. Et du coup bah chacun était, chacun faisait ce qu'il voulait. Si on... si on était là en même temps et qu'on mangeait ensemble c'était très bien. Si c'était pas le cas tant pis. Et, alors que là enfin ouais c'est **différent**. Puisque, **on a DÉCIDÉ d'emménager ensemble**. Donc, logique que, on fasse nos courses ensemble. Qu'on cuisine ensemble et qu'on mange ensemble. Alors que, la toute première coloc que j'ai faite. Avec un pote. Euh, bah là l'idée c'était que bah voilà on vive vraiment ensemble. Que bah on... on sortait, enfin les soirées qu'on faisait c'était ensemble, les repas qu'on faisait c'était ensemble. (ent 1, conjugal)*

Ces exemples témoignent clairement de la spécificité de l'activité alimentaire qu'est le repas, activité valorisée et dont la mise en commun – qui est une mise en commun du temps, de la préparation, des contenus, etc. – avec des proches est une norme. Ce constat, qui questionne le lien conjugal produit par l'alimentation à partir de l'instant où l'alimentation peut également

56 Il est intéressant de noter que les récits de partages alimentaires en colocations (généralement unisexes) ne se colorent pas des mêmes impressions selon le sexe social des enquêtés. Plusieurs hommes mettent en avant le caractère pittoresque de leurs rencontres alimentaires avec leurs colocataires, insistant notamment sur la mauvaise alimentation de certains hommes, tandis que quelques femmes mettent en avant le caractère de partage.

être partagée avec d'autres proches, invite à nuancer l'idée selon laquelle les jeunes adultes souhaiteraient maintenir l'individualisation de l'ensemble de leurs activités domestiques, et ne consentiraient à conjugaliser celles-ci que contraint·es et forcé·es par des intérêts liés au gain d'énergie et de temps, au moment de la mise en cohabitation voire longtemps après celle-ci. Au contraire, l'intégration conjugale peut commencer au travers de l'alimentation, et en particulier des repas partagés, plus précocement qu'elle ne commence dans d'autres domaines, comme l'entretien du linge (Kaufmann, 2014). L'opposition à la mise en commun d'activités domestiques semble ainsi proportionnelle à leur dévalorisation, elle-même partiellement associée au caractère plus ou moins « *domestique* » qui leur est reconnu⁵⁷.

2. La naissance du couple autour des activités alimentaires dès la fréquentation

La valorisation sociale relative de l'activité alimentaire, et en particulier du repas partagé et de la cuisine pour ou avec l'autre, font donc de celle-ci le lieu privilégié d'une intégration conjugale précoce bien qu'encore faiblement « *domestique* ». Au moment de la fréquentation, cette intégration passe davantage par la mise en commun des consommations que par celle de la production, mise en commun des consommations produisant une confrontation des univers.

a. Un support du lien conjugal

Pendant la fréquentation, l'alimentation rapproche, crée le lien d'intimité, permet de signaler son attachement. La plupart des partenaires ont ainsi décrit une certaine frénésie de repas communs au cours de la phase de fréquentation. Gaëlle et Damien (21 et 24 ans, consultant en assurance, et étudiante en alternance, installé·e depuis un mois à Paris), qui se sont fréquenté·es pendant de nombreuses années en Île-de-France avant de s'installer ensemble, relatent avoir effectué de très nombreux repas communs, associés à de la cuisine à deux, notamment chez les parents de l'un·e ou de l'autre, mais aussi à des restaurants. Le discours de Charlotte, étudiante de 21 ans en licence après un BTS immobilier pendant lequel elle a rencontré Maxence, lie intimement le fait de se fréquenter et de manger ensemble, quand elle déclare : « *Quand on a commencé à être ensemble, et donc à manger souvent ensemble. Euh, on mangeait mais vraiment très très très souvent dehors. Genre euh tu sais des kebab. On commandait des trucs à manger. Parce que, on se retrouvait à 22h 23h, t'as pas vraiment le*

57 Rappelons les modalités différenciées de socialisation à ces activités, le linge restant une activité beaucoup plus invisible dans les foyers.

temps. Enfin si tu fais une heure à faire à manger c'est une horreur, tu vois. ». Couple nouvellement formé, ces partenaires tenaient à manger ensemble de plus souvent possible, s'attendant l'un·e l'autre, et commandant très souvent par manque de temps pour cuisiner ensemble. Ceci leur fit développer des pratiques alimentaires spécifiques à la phase de fréquentation, puisque plus onéreuses et moins « *saines* » selon elleux que les pratiques développées une fois installés·es en cohabitation.

Les modalités de ces repas communs varient selon les conditions socio-économiques des partenaires, et le degré de proximité du couple aux parents ou ami·es des partenaires. Ces repas ont souvent lieu au domicile de l'un·e ou l'autre partenaire, mais aussi, pour les plus aisés·es, au restaurant. Nolwenn et Dylan (25 ans et 27 ans, installés·es depuis 11 mois en grande couronne, pigiste et professeur certifié) vont souvent au restaurant ensemble dès avant leur cohabitation, et continuent ensuite. Camillia et François (25 ans et 23 ans, installés·es depuis moins d'un mois à Paris, en master de journalisme) s'offraient de nombreux restaurants, mais faisaient aussi souvent la cuisine ensemble, généralement chez Camillia. Beaucoup cuisinent, mais aussi commandent des plats de « *fast food* » à emporter. Pour ceux vivant encore chez leurs parents, et/ou ayant moins d'argent, donc plutôt d'origines populaires, les activités alimentaires communes ont surtout lieu chez les parents. Les restaurants sont en effet associés à des ressources importantes, mais aussi à un certain âge de la vie. Ainsi, certain·es dont la relation débute tôt en termes d'âge social se reçoivent davantage à domicile, la pratique du restaurant pouvant se développer plus tard. C'est ce dont témoigne Zélie, étudiante de 25 ans en doctorat (installée depuis 3 mois au premier entretien) qui a commencé à fréquenter Thibaud (25 ans, journaliste) plus de 5 ans avant leur installation :

Zélie : On allait pas au resto, jamais je crois. Parce que... bah déjà parce qu'on n'avait pas d'argent je crois. Et qu'on n'avait pas encore l'habitude, je pense. Qu'on était encore, on avait vingt ans... Enfin oui on avait vraiment, oui les jeunes étudiants font pas trop ça, en général. Donc on mangeait toujours, soit chez lui soit chez moi. [...] c'était genre ce soir je viens manger chez toi, et je prépare ce qu'il faut. Ou j'apporte ce qu'il faut, et je cuisinerai un truc. Voilà, on prévoyait. [...] Mais on se prenait des pizzas à emporter. [...] jen-dessous de chez lui y'avait un truc qui faisait des pizzas, tu vois. Et on descendait on prenait des pizzas on remontait et on se bouffait ça par terre. C'était cool ! (ent. 1, individuel).

Nadir (21 ans, installé depuis un mois en commune urbaine isolée, au chômage après un CDD comme préparateur de commandes), d'origine relativement populaire, puisque fils d'une mère célibataire et aide-soignante, et ayant rencontré Coralie (20 ans, en IUT) au collège, relate

ainsi de très nombreuses invitations à manger des parents de Coralie, notamment pendant la toute première période pendant laquelle Nadir n'avait pas dit à sa mère être en couple :

Nadir : C'est moi qui allais, j'allais plus souvent chez elle. Parce que je l'avais pas forcément dit au départ à ma mère. Que j'avais une petite copine, et tout. /

Coralie : Mais j'ai déjà mangé chez toi ! (ton de reproche :) Enfin chez ta famille.

Nadir : Oui t'as déjà. Elle est déjà venue dans ma famille. Après c'est moi... quand même qui allais plus souvent manger chez elle. Et donc je connais quand même plus. (ent. 1, conjugal).

De même, Claire (21 ans, installée depuis 3 ans en commune urbaine isolée, mandataire judiciaire), elle aussi peu fortunée puisque élevée par une mère célibataire en invalidité, se faisait très souvent inviter par les parents de Christopher (22 ans, magasinier vendeur), repas dont elle garde des souvenirs marquants. Pour les étudiant·es vivant loin de chez leurs parents, le schéma est plutôt celui de sorties dans des « *fast food* », comme le raconte Florence : « *on allait souvent manger dehors, la plupart du temps. [...] on faisait plutôt des repas... qui nous faisaient plaisir quoi. [...] pas mal de fast food. Euh, des fois des [restos de] tartes flambées.* » (ent. 1, individuel). Lorsque les repas se font à domicile, la règle est souvent que celle/celui recevant cuisine pour l'autre. C'est ainsi que Hinata (20 ans, étudiante en licence installée depuis 8 mois en grande agglomération) cuisinait souvent pour Antoine (22 ans, technicien de maintenance) : « *On n'allait pas, pas forcément au restaurant. [...] quand il venait chez moi je lui faisais à manger mais... c'est vrai que quand j'allais chez lui bah... il me faisait à manger souvent. [...] moi en général je cuisinais pas, quand j'allais chez lui.* » (ent. 1, individuel). Il arrive aussi que l'activité de cuisine soit partagée, effectuée à deux, comme chez Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, installé·es depuis 3 mois à Paris, salarié·es après des études de graphiste-maquettiste et un master de commerce international), qui « *prenai[en]t les recettes de ses parents* » (Carole-Anne) et les expérimentaient ensemble, comme « *un gros magret de canard* » dont elle se souvient bien.

À l'occasion de ces premiers repas ensemble, celles et ceux inscrit·es dans une démarche alimentaire spécifique (végétarisme ; transformation des modes d'achat ; régimes liés à des interdits religieux ; etc.) introduisent l'autre à leurs habitudes et à leurs interrogations, voire explorent avec lui ou elle certaines pratiques nouvelles, qu'il s'agisse de la consommation de certains produits, de l'essai de nouveaux lieux d'approvisionnement, de la réalisation de plats ambitieux en matière de cuisine. La découverte de l'autre justifie alors les entorses au régime habituel, qui sont comprises comme des moyens de connaître l'autre et d'expérimenter à ses

côtés ses préférences propres. L'alimentation est ainsi une activité rattachable au domaine domestique et pourtant plus proche, nous semble-t-il, dans l'économie des débuts conjugaux, d'activités extérieures de loisir que d'activités associées au domestique, comme le ménage. Dans le discours de plusieurs couples enquêtés, les activités alimentaires ont même tenu lieu d'activités essentielles autour desquelles s'est constitué l'échange conjugal.

La nourriture est d'ailleurs pour certain·es, dès la fréquentation, un moyen d'exprimer son attention envers l'autre. Thibaud raconte ainsi qu'au cours de sa fréquentation avec Zélie, « quand [il] savai[t] qu'elle venait, [il] achetai[t] des trucs aussi... spécialement quoi. » (ent. 1, individuel). L'attention alimentaire peut se révéler la façon dont l'un·e dit à l'autre son amour dès la fréquentation. Ainsi, pour Jeanne (24 ans, installée depuis plus de 2 ans en petite couronne, en master) l'attention alimentaire d'Aurélien (36 ans, psychopraticien) a été un outil de transition conjugale, quand elle a quitté son ancien partenaire pour se mettre en couple avec Aurélien :

*Jeanne : la période de transition entre Thomas et lui, a quand même été, assez chamboulante pour moi. Parce que c'était un peu / j'ai tourné la page à tout en fait. [...] **J'étais très triste et tout.** Et je me souviens qu'à un moment donné j'étais là en mode j'ai envie de boire un jus de mangue. Parce qu'il avait du jus de mangue, chez lui. Euh, y'avait plein de jus de fruits, c'était bien. Et il a été, **il est descendu en bas**, à côté de la petite supérette. La petite supérette qu'on a en bas, qui est ouverte jusqu'à minuit. **Et il a été m'acheter un jus de mangue. Absolument adorable.** (ent. 1, individuel)*

L'alimentation peut ainsi aussi servir de lien en cas de séparation temporaire : Marine et Jonathan (23 ans, ré-installés depuis 7 mois à Paris, en master), seul couple à re-cohabiter après une année de séparation pour cause de formation, racontent comment iels ont maintenu le lien entre leurs deux univers notamment par le partage alimentaire :

*Jonathan : Quand Marine venait [dans ma ville...] c'était plus l'idée crêperie bretonne. Enfin, les trucs typiques. Et c'était l'idée deux en un, genre, **faire découvrir à l'autre, où on vit. Pour qu'on se sente plus proche**, tu vois, par rapport à ça. Et en même temps le côté genre on se retrouve autour de ça, autour d'un truc qu'on a en commun et qu'on sait qu'on aime bien tous les deux. (ent. 1, individuel)*

Quelles qu'elles soient, les activités alimentaires partagées nourrissent donc l'échange conjugal dès les débuts, l'amour naissant étant caractérisé par une intense circulation de biens, d'informations et de signes entre les partenaires (Bozon, 2016) dont participe l'alimentation. Ces activités alimentaires sont diverses d'un couple à l'autre, mais souvent nombreuses.

Ainsi, plusieurs partenaires⁵⁸ ont envoyé à l'autre des photographies de leurs activités alimentaires individuelles au cours de la période de fréquentation, et continuent parfois de s'en envoyer, en particulier lorsque les circonstances les éloignent physiquement. L'une des premières photographies que Yun (22 ans, installée depuis 18 mois en grande couronne, étudiante en école d'arts) a envoyé à Dmitri (33 ans, ingénieur consultant) était une de son frigidaire, qui s'est avéré particulièrement vide aux yeux de Dmitri, adepte du stockage :

Yun⁵⁹ : Mais j'ai souvenir des premières photos. Que je... lui envoyais. C'est une photo de fridge. Une photo de (elle se met à rire) frigo ! [...] Et il a dit "Oh là là ! Tu n'as pas de nourriture, du tout." Oui, c'est vrai, j'ai pas mis des choses... Souvent, je pas... je pas [laisser] des choses. Je... je juste manger. (ent. 1, conjugal)

Cet échange d'images a contribué à une confrontation précoce entre leurs pratiques et représentations, alors très différentes, qui les a progressivement amené à trouver un terrain d'entente concernant la conservation des produits. Si Yun a envoyé à Dmitri des photos de son frigidaire, les autres s'envoyaient ou s'envoient plus généralement des photos des plats qu'ils mangent, pour partager indirectement avec la/le partenaire le plaisir du repas. Hinata (20 ans, étudiante en licence installée depuis 8 mois en grande agglomération) commente des photographies de ses repas qu'elle a envoyé à Antoine (22 ans, technicien de maintenance) lorsqu'elle était partie pour quelques mois à Hong Kong en Erasmus, et des photos qu'Antoine lui envoie régulièrement de ses repas du midi dans des brasseries :

*Hinata : j'ai pris [en photographies] tout ce que je mangeais. Parce que **je voulais montrer à Antoine, tout ce qu'on mangeait**. Donc en fait, j'envoyais pas forcément des photos... au jour le jour ou quoi. Mais **je prenais vraiment tout en photo**. Et notamment la bouffe parce que... Bah c'est vrai qu'avec Antoine on aime bien manger. Quand même hein. On aime bien la bouffe, on aime bien la bonne bouffe. Et... du coup... bah je me suis dit ça va l'intéresser. Et j'ai vraiment tout pris en photo. Parce que c'est tellement différent. [...] C'est pour les souvenirs (rire). [...] En fait Antoine **souvent il m'envoie quand même des... des snaps**. Des snaps, de ce qu'il mange, à midi. Avec la boîte ou quoi. Il m'envoie souvent ce qu'il mange. (ent. 2, individuel)*

La photographie alimentaire tient parfois le rôle de souvenir. Ainsi, plusieurs couples prennent en photographie certains repas reliés à des événements spéciaux. Une enquêtée ayant participé uniquement au volet d'enquête par photographie des activités alimentaires, Katie, distingue certaines photographies qui ont été prises à des occasions particulières, non pas pour l'étude

58 Notamment Yun et Dmitri, Hinata et Antoine, Katie et Jeanne.

59 Yun étant d'origine chinoise, elle ne parle pas très bien français au moment de l'entretien, conjugal, que nous effectuons donc pour partie en anglais.

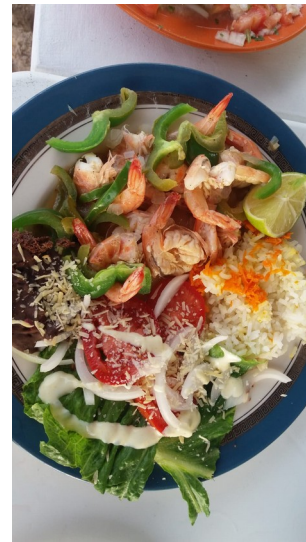
mais pour « *se souvenir* », ou « *pour le plaisir* », et qu'elle et son partenaire s'envoient mutuellement quand iels ne sont pas ensemble (comme un gâteau qu'elle s'apprêtait à offrir à une amie dont c'était l'anniversaire).

Photographies prises et envoyées par Katie à son partenaire :

Gâteau pour l'anniversaire d'une amie



Plat de restaurant



Les activités alimentaires partagées au début de la fréquentation sont particulièrement peu routinisées, les partenaires laissant place à l'improvisation, comme lors des repas chez l'un·e ou l'autre donnant lieu à des courses réalisées au dernier moment, en fonction des envies du moment et occasionnant des discussions quand aux contenus alimentaires. La gestion alimentaire n'est pas encore prise en charge collectivement et de façon anticipée, les partenaires se chargeant souvent au dernier moment de courses faites pour le seul repas concerné.

b. Enthousiasme et expérimentation de nouveaux modèles alimentaires

Se « découvrir soi-même » (Jonathan) et « lâcher prise » (Chloé)

Les premiers échanges alimentaires, qu'ils consistent en partage de recettes de cuisine, de découvertes culinaires lors de repas au restaurant, ou de réflexions éthiques à propos des achats, sont vécus avec enthousiasme sur le mode de l'expérimentation. Ainsi, Sylvain, aide médico-psychologique, et Hanna, chargée de mission dans une association, âgées de 26 ans,

se connaissent et vivent ensemble depuis six mois seulement et n'ont pas encore dépassé le stade de la découverte commune, n'ayant pas véritablement connu de période de fréquentation. Iels se disent dans une posture d'« *expérimentation* » fondatrice de leur couple :

Sylvain : Là moi je suis dans l'expérimentation. C'est-à-dire y'a des trucs on les a achetés y'a pas longtemps. J'ai trouvé ça bon, j'en ai racheté [...] Y'a plein de trucs qu'elle m'a montrés et que j'ai pas aimés. Et qu'au final on... on n'a pas rachetés quoi. [...] dans la mesure où aucun des deux ne met de barrière, on peut aller on peut aller... super loin je veux dire. Dans deux mois on peut manger des criquets. (ent. 1, conjugal)

Il n'est pas étonnant que Sylvain soit celui qui mette en avant ce caractère exploratoire, car il est celui pour qui la rencontre a produit le plus de changements alimentaires. Ce caractère de découverte de ses propres préférences est particulièrement souligné par Jonathan (23 ans, étudiant), à propos de ses débuts avec Marine (23 ans, étudiante), il y a un peu plus de trois ans :

Jonathan : tu découvres autour de la nourriture. Et t'essayes de te découvrir toi-même, parce que le fait d'être avec quelqu'un... [...] Avant] j'étais vraiment dans ma petite routine. Et c'était limite, tous les mercredi, je mangeais le même sandwich. À la même heure. Euh, donc ouais t'as aussi un côté genre, tu vas aller vers l'inconnu. Essayer de te confronter un peu à un truc que tu ferais pas forcément tout seul. [...] faire une expérience. (ent. 1, individuel)

La rencontre avec Marine l'a fait sortir de sa « *petite routine* », en l'incitant notamment à aller au restaurant, à « *diversifier* » pratiques et saveurs. Il associe ces changements avec la sortie du monde de son enfance, au fait de quitter sa région natale. Cette expérimentation est une découverte du monde de l'autre. Isabelle et Pierre se sont rencontrés sur Internet, et vivaient dans deux pays très éloignés, Isabelle étant Mexicaine. Leur première fréquentation en chair et en os a eu lieu lorsque Pierre a passé un séjour d'échange étudiant au Mexique. Alors, Isabelle lui a fait découvrir sa vie quotidienne et le Mexique, notamment à travers l'alimentation : « *la première fois qu'il était là, c'est beaucoup de restos, parce que fallait qu'il découvre ! (elle rit). Donc voilà, j'ai pris dix kilos à peu près !* » (ent. 1, conjugal). Cette logique d'expérimentation peut également être interprétée comme participant de la « *remise de soi* » à l'autre propre aux débuts amoureux, cette remise à l'autre de fragments de soi-même (goûts, amies, secrets, etc.) ayant pour objectif de toucher l'autre et de lui faire à son tour se donner. Cette prise de risques vise à gagner une forme d'emprise sur l'autre. Cette remise de soi conférant du pouvoir sur l'autre est à l'origine d'un plaisir connu en début de relation : « *Le plaisir ressenti dans les amours naissantes ne naît pas de la bienveillance des partenaires l'un envers l'autre (de leurs bons sentiments) mais de l'excitation liée à une*

circulation de pouvoir (une emprise) et à l'exposition de soi (au sens de prise de risque) » (Bozon, 2016, p. 77). Une remise de soi cependant épuisante et donc se réduisant au cours de l'histoire conjugale.

La découverte alimentaire de l'autre, consistant en l'initiation aux pratiques, représentations et préférences alimentaires de celle ou celui-ci, qui a donc généralement lieu dès les premiers échanges conjugaux, est autant l'occasion de découvrir l'autre que de se re-découvrir soi-même, le partenaire pouvant jouer le rôle de « *Pygmalion* » (Singly, 2000, Partie I, 1). Chez les couples les plus investis en cuisine, ces activités alimentaires communes peuvent offrir l'occasion précise d'expérimentations conjointes, l'un·e des partenaires profitant de l'occasion pour tester de nouvelles pratiques qu'elle ou il n'avait jamais osé essayer, mais qui peuvent se révéler à lui ou elle comme des évidences. C'est le cas pour Fabien, en service civique, âgé de 21 ans au moment du premier entretien. Sa rencontre avec Hélène (étudiante, âgée de 19 ans) lui fait investir davantage l'alimentation et plus précisément la cuisine, qu'il a commencé à affectionner lorsqu'il a quitté le domicile parental. Leur mise en cohabitation, assez précoce puisqu'elle a lieu environ six mois après leur rencontre et précipitée par le départ de Fabien pour sa ville d'origine dans laquelle Hélène décide de le suivre, est marquée par de nombreux aspects de découverte. Après quelques semaines de vie commune, Hélène raconte avec enthousiasme leur investissement commun dans la cuisine de plats typiques des pays « *du monde* », pris dans leur ordre alphabétique :

*Hélène : Ça nous fait découvrir des trucs vraiment bien. Du coup on a des épices... On s'est retrouvés dans **trois magasins chinois à chercher de la poudre de dachi**. [...] c'est génial les moments où on fait des plats du monde, parce que... des moments c'est un peu bizarre, parce que y'a des saveurs que j'avais pas vraiment envie de découvrir. Mais après je suis contente. Le premier plat qu'on a fait c'était, Afghanistan je crois. C'était, à l'orange. Mais alors vraiment vraiment vraiment à l'orange. Genre y'avait des morceaux d'orange partout, et... avec du riz, mélangé avec du yaourt. Avec de l'eau et du sucre, enfin c'était hyper sucré. Mais y'avait de la viande et enfin... **C'est pas toujours facile, mais... mais finalement j'en redemande**, j'ai envie de le refaire ce plat. Parce que c'est trop agréable de, de découvrir de nouvelles choses. (ent. 1, individuel)*

Rencontré à son tour, Fabien confirme cet aspect de découverte :

*Fabien : Là j'ai fait une soupe de, Birmanie. Donc c'est un truc hyper... enfin, **ça sort totalement de ce que j'ai mangé**. Enfin y'a de la coriandre, en boule. Y'a du piment concassé. Y'a du sucre en même temps. Y'a un peu de beurre de cacahuète. Mais en même temps y'a du curry et du paprika. Et du poisson chat ! [...] Ça permet de **découvrir plein de choses**. (ent. 1, individuel)*

Les activités alimentaires communes sont ainsi peu routinières aux débuts du couple et tirées par une soif de découverte alimentaire assimilée à la découverte du partenaire, mais qui permet également à la personne d'expérimenter pour elle-même des préférences et pratiques spécifiques. Nous retrouvons ici, semble-t-il, l'importance que prend de nos jours la conjugalité dans la réalisation de soi pour les partenaires (Santelli, 2018). Dans ce contexte, le couple naissant favorise, pour certain·es, une forme de lâcher-prise au regard d'exigences et d'habitudes passées. Chloé (étudiante, cohabitant depuis 11 mois avec Cédric, étudiant, au moment du premier entretien, en banlieue parisienne) a longtemps vécu dans une culpabilité permanente de manger trop calorique, se fixant de nombreuses restrictions et interdits. Elle repense avec nostalgie aux débuts de son couple, pendant lesquels elle s'est laissée aller davantage : « *au tout début, quand on était pas trop rodés c'était cool, parce qu'au final on mangeait un peu n'importe quoi.* » (ent. 1, individuel).

Aux débuts du couple, l'alimentation est ainsi assez systématiquement investie, par des activités communes et originales, car il s'agit d'apprendre à connaître l'autre et, ce faisant, d'explorer de nouvelles facettes de sa propre personnalité. Les partenaires sont alors prêt·es à des bouleversements des pratiques jugés temporaires ou positifs. Cette malléabilité peut favoriser de véritables transformations. Avant de rencontrer Cédric, Chloé a eu un partenaire « *d'une autre culture* », Égyptien et musulman. Elle a alors fortement adapté son alimentation et sa cuisine, pour respecter les principes alimentaires de celui-ci, qui n'« *aimait pas trop tout ce qui était nourriture française* ». Elle a donc notamment « *appris* » à cuisiner des plats plaisant plus à celui-ci, à base de riz et de viandes en sauce (souvent à la tomate). Elle a mangé « *plus de féculents* » et plus « *gras* ». Doutant alors de ce qui était « *bien* », elle s'est surtout convertie à l'alimentation halal pour lui faire plaisir, non sans la pression de son partenaire. Elle n'accueille pas ce changement avec enthousiasme mais l'accepte au nom de son respect pour l'autre et en tire, rétrospectivement, une meilleure connaissance de ses préférences personnelles.

c. Une variation selon les intérêts alimentaires individuels

Cependant, si l'alimentation joue pour tous les couples un rôle conjugal dès les premiers échanges, son importance dans la découverte réciproque des partenaires et la construction de pratiques et repères communs varie selon l'importance accordée à ces activités. Dans le

domaine sexuel, Michel Bozon (2001a) distingue plusieurs « *modèles d'orientation intime* » ou « *modes de construction de soi par la sexualité* », ou encore « *manières élémentaires de se situer et de se connaître à travers la sexualité* » (p. 14), en fonction des différents sens et usages que les personnes donnent à leurs expériences sexuelles. Il distingue trois types, à savoir le « *réseau sexuel* », le « *désir individuel* » et la « *sexualité conjugale* ». Il invite ce faisant à penser, comme pour la sexualité, l'existence de différents « *modèles d'orientation* » alimentaire, en fonction desquels l'alimentation ne jouerait pas le même rôle dans la construction du couple. Dans un autre travail, il explique que chaque don a une importance spécifique dans la construction du couple déterminée par sa valeur et son rôle aux yeux du/de la donateur/trice (Bozon, 2016), invitant à tenir compte de l'importance accordée par les partenaires à l'alimentation pour reconnaître la valeur des dons alimentaires conjugaux. En effet, pour certains couples, l'alimentation apparaît nettement au cœur de la conjugalité. Ces couples passent plus de temps que les autres à partager des activités alimentaires et/ ou à confronter leurs représentations, préférences et pratiques alimentaires. Ainsi, Margaux et Thomas (étudiant·es de 23 ans, installé·es depuis 2 mois à Paris) qui se sont rencontré·es dans le cadre d'un cursus en agronomie, construisent leurs échanges amicaux puis conjugaux autour de discussions et de réflexions partagées concernant une alimentation plus « *saine* » pour leur corps et pour l'environnement parce que moins carnée et issue d'une agriculture moins conventionnelle :

Thomas : [après notre rencontre] je prenais quand même plus le temps de cuisiner. Euh, d'une part parce qu'on en parlait quand même pas mal avec Margaux. De l'alimentation. Et même sans... sans être ensemble finalement physiquement. je pense que... le fait d'en parler influençait la manière dont je cuisinais. » (ent. 1, individuel)

Thomas a beaucoup réfléchi sur son alimentation au cours de ses années d'études avant de vivre avec Margaux. Il a progressivement changé celle-ci, nourri notamment par les longues et régulières discussions avec Margaux à ce propos, d'abord en tant qu'ami·es, puis en tant que partenaires. Ces discussions et échanges partagés sont clairement au cœur des discussions conjugales et à l'origine de leur attachement réciproque, qui se renforce depuis leur mise en couple par des choix alimentaires alternatifs (végétarisme, crudivorisme, locavorisme) prolongeant une vision commune des enjeux éthiques actuels.

Si, pour un couple comme Thomas et Margaux, l'alimentation occupe une place conjugale importante en tant qu'action politique et idéologique, elle l'occupe chez d'autres en tant que marque d'attention interpersonnelle. Jeanne (24 ans, installée depuis plus de 2 ans en petite

couronne, en master) étant passionnée de cuisine depuis qu'elle est enfant, et comprenant son travail culinaire comme le moyen d'exprimer son « *amour* » à ses proches, le couple qu'elle compose avec Aurélien (36 ans, psychopraticien) s'appuie notamment sur l'investissement par celle-ci dans une cuisine tournée vers Aurélien, et par la reconnaissance par celui-ci de ce travail. Jeanne se souvient bien des premiers échanges alimentaires entre eux, et ses souvenirs lui reviennent notamment sous la forme d'images immortalisées par la photographie : « *je me souviens, j'ai des photos de lui la première fois où il mange des tacos que je lui ai préparés* » (ent. 1, individuel). Pour honorer sa cuisine, Aurélien a d'ailleurs créé, l'année de leur emménagement, un album photographique numérique, qu'il a nommé « *Les réalisations de Jeanne* », et qu'elle nous montre au cours de l'entretien, commentant ses réussites culinaires. Cette initiative, qui symbolise une sexualisation des activités alimentaires dans ce couple sur laquelle nous reviendrons, montre combien le partage autour de l'alimentation est important pour ce couple.

Souvent, certaines activités alimentaires deviennent conjugales en vertu de l'importance qu'elles revêtent pour l'un·e des partenaires. Damien (consultant en assurance, 24 ans, installé depuis un mois, Paris) n'avait jamais accordé de temps spécifiquement important aux activités alimentaires avant de rencontrer Gaëlle (étudiante en alternance, 21 ans). Celle-ci, originaire d'une famille maternelle comprenant une grand-mère tenancière d'un restaurant, a toujours apprécié cuisiner pour ses proches et investir du temps dans la recherche de nouvelles recettes ou ingrédients. À partir de leur rencontre, alors que Gaëlle termine son lycée et que Damien est en école de statistiques, l'alimentation va prendre une place relativement importante au sein de leurs activités conjugales. Les partenaires cuisinent beaucoup ensemble dans les familles de l'un·e et de l'autre, vont plus tard fréquemment au restaurant. Gaëlle, dont les origines familiales portent des pratiques alimentaires « *non françaises* », initie Damien, parfois avec l'aide de sa famille maternelle, à des associations et à des aliments dont il n'a pas l'habitude. Cet investissement se poursuit suite à leur emménagement, le couple consacrant une partie de son temps de loisir du week-end à rechercher des produits spécifiques dans des magasins spécialisés, notamment en nourriture « *asiatique* ». Chez ce couple, il est clair que le partage des repas voire des courses et de la cuisine au moment de la fréquentation se fait non par défaut mais par souhait, non pas comme une conséquence annexe d'autres activités partagées, mais comme l'une des activités conjugales principales. Le/la partenaire moins intéressé·e à l'alimentation peut ainsi, au cours de la fréquentation, se voir entraîné par l'autre

et s'intéresser soudainement aux activités alimentaires. C'est le cas de Sylvain (26 ans, installé depuis 6 mois à Paris, aide médico-psychologique), qui se nourrissait au plus rapide avant sa rencontre avec Hanna, (26 ans, chargée de mission dans une association) et qui accepte désormais avec enthousiasme, quelques mois après un emménagement coïncidant avec leur mise en couple, de fréquemment cuisiner, faire les courses et la vaisselle.

Inversement, il arrive que les activités alimentaires occupent une place plus banale parmi d'autres activités conjugales. Pour ces couples, la rencontre amoureuse est beaucoup moins médiatisée par le partage d'activités alimentaires, qui ressortent peu comme activités conjugales pré-cohabitation lors des entretiens. C'est le cas de Priscille et Mathieu (22 et 24 ans, secrétaire en CDD et technicien de support informatique en CDI, installés depuis un an et demi en banlieue parisienne). Bien qu'aimant la bonne chère, iels ne partageaient pas spécifiquement d'activités alimentaires avant leur emménagement, hormis de profiter ensemble des repas, copieux et conviviaux, assurés par leurs parents, les restaurants, trop onéreux, n'étant pas à l'ordre du jour. C'est également le cas de Florence et Samuel (22 ans et 25 ans, installé·es depuis 3 mois à Paris, étudiant·es d'école de commerce), qui se sont mis en couple à la fin d'une année d'école de commerce. Iels n'aiment pas cuisiner, et préfèrent globalement consommer des repas moins élaborés que dans leur idéal (avoir une alimentation d'« *étudiants* » selon Florence) plutôt que de passer du temps en cuisine, en particulier à l'occasion de « *vacances* ». S'iels se découvrent des préférences alimentaires communes et éprouvent du plaisir dans ces moments de partage, iels préfèrent faire-faire plutôt que de faire, en allant « *souvent manger dehors* ». L'alimentation occupe donc une place dans la construction de leur couple, mais la cuisine très peu.

Ainsi, les jeunes adultes ne rejettent pas autant les activités domestiques alimentaires que d'autres activités domestiques, ce qui en fait des activités conjugales importantes dès avant la cohabitation. Les activités alimentaires concernées sont cependant relativement spécifiques, concernant les repas ou la cuisine bien plus que la gestion quotidienne des achats ainsi que les activités de nettoyage et de gestion des stocks. Elles concernent enfin certaines activités particulièrement investies par l'un·e ou l'autre dès avant la rencontre.

3. Une première caractérisation de l'autre

L'intégration conjugale alimentaire commence donc dès avant la cohabitation, car les activités communes font que les partenaires se découvrent mutuellement, apprennent à se caractériser à

travers leur alimentation, circonscrivant déjà les possibilités d'échanges. L'alimentation permet en outre d'effectuer une sorte de test de compatibilité sociale masqué derrière la légèreté anodine des activités alimentaires.

a. La « typification réciproque »

Toute personne qui rencontre un·e inconnu·e cherche inconsciemment, par l'observation subtile de son comportement, à décoder qui peut être socialement cette personne, afin d'ajuster son propre comportement. Peter Berger et Hansfried Kellner qualifient cette action réciproque de « *typification* » (2007). Reprenant à leur compte cette notion, les travaux sur la conjugalité constatent que ce travail de qualification sociale de l'autre a également lieu au sein de la relation amoureuse, dès les premières interactions conjugales, et délimite les comportements donc les possibilités d'échanges ultérieurs, contrebalançant ainsi l'ouverture des possibles identitaires provoquée par la rencontre. Du fait de la relative précocité de son partage, l'alimentation participe de ce travail anticipé et involontaire de typification réciproque qui fait partie de l'intégration conjugale.

Car les comportements alimentaires participent du repérage de particularités du/de la partenaire, qui permettent de la/le classer, ce dont témoignent les entretiens, au cours desquels l'un·e exprime fréquemment des généralités alimentaires sur l'autre, enfermant celui ou celle-ci dans une identité alimentaire spécifique. Clivage régulièrement mobilisé dans les entretiens, la consommation de beurre ou d'huile favorise par exemple le rattachement du/de la partenaire à certains groupes culinaires nationaux. Carole-Anne (26 ans, installée depuis 3 mois à Paris, graphiste-maquettiste) se dit marquée par la consommation de beurre, qu'elle juge « *excessive* », de Gaëtan (27 ans, salarié après un master de commerce international) et qui la pousse à le considérer comme « *breton* » :

Carole-Anne : qu'est-ce qu'on achète d'autre ?

*Gaëtan : **Beaucoup de beurre apparemment.** (il rit)*

Angèle : Pourquoi le beurre ?

*Carole-Anne : Oui non mais parce que lui il a une consommation de beurre, **excessive**. C'est un breton (elle rit), il mange beaucoup de beurre.*

*[...] Carole-Anne : **J'ai jamais mangé autant de beurre de toute ma vie !** (il rit) Voilà, c'est le plus gros changement alimentaire que j'ai eu ! (Gaëtan rit fort) (ent. 1, conjugal)*

Carole-Anne caractérise Gaëtan comme mangeant et cuisinant principalement au beurre, et n'hésite pas à nous le décrire comme tel, devant lui. Ce faisant, elle l'enferme dans cette identité et adapte son comportement à cette caractéristique, défavorisant les éventuelles tentatives de Gaëtan pour s'alimenter autrement. Ainsi, certain·es cherchent, au début, à contrôler l'image d'eux-mêmes qu'ils transmettent à l'autre par l'alimentation. Christopher (22 ans, installé depuis 3 ans en commune urbaine isolée, magasinier vendeur) a par exemple essayé de faire croire à Claire (21 ans, mandataire judiciaire) qu'il savait cuisiner, alors que la suite de leur histoire le place dans une totale dépendance aux compétences culinaires de Claire :

*Claire : Je tiens à dire quand même **qu'il a essayé de me séduire en me faisant croire qu'il cuisinait** hein ! (rire fort et long) [...] ça a marché de me séduire, mais je me suis rendue compte que... ///*

Christopher : Bah que c'était pas vrai ! (rire) [...] On parlait comme ça. Et à un moment elle m'a dit qu'elle aimait bien cuisiner, que sa mère cuisinait aussi et tout ça. Et à un moment je lui ai dit, je fais "Ouais moi aussi j'aime bien faire des plats et tout". Je lui avais sorti un plat, je sais plus...

Claire : C'était du poisson.

*Christopher : Ouais je lui ai dit un poisson, sauce je sais plus quoi... Enfin tu sais un truc bien quand même ! (elle rit, lui aussi un peu). Bah c'était pas vrai ! Parce qu'en fait j'avais vu mon père le faire. Et j'ai dit "ouais c'est moi qui l'a fait". Et puis bah c'était pas vrai (elle pouffe). Et puis bah, jusqu'au jour où bah on a mangé tous les deux, y'avait pas mes parents, on était chez moi. Et... bah je lui ai fait à manger, et puis (riant) **elle s'est rendue compte que je savais pas cuisiner !** (elle rit, lui aussi) Parce que j'avais fait des trucs...*

Claire : C'était des pizzas je crois. T'avais fait une soirée "ITALIENNE" (elle rit)

*Christopher : Ouais voilà... (il rit) Donc voilà **je me suis fait... démasquer.** (il rit) (ent. 1, conjugal)*

Si elle semble anodine, cette typification alimentaire illustre cependant très bien le phénomène plus général de typification ayant lieu dans le couple, et qui concerne tous les autres aspects de la vie. De plus, elle suggère comment les alimentations et rôles alimentaires des partenaires peuvent se définir très rapidement les un·es par rapport aux autres.

b. Un test de compatibilité... notamment sociale

Surtout, cette « typification » précoce par l'échange alimentaire peut servir de test inconscient de compatibilité entre les partenaires. La confrontation aux habitudes de l'autre sert en effet l'appréciation de ce qui sera perçu comme qualités ou défauts, confirmant ou infirmant la qualité de la relation. Une partie des partenaires s'efforcent, en entretien conjugal, à réaffirmer

leur proximité alimentaire, comme lorsque Nolwenn (25 ans, pigiste, installée depuis 11 mois en banlieue parisienne) assure qu'elle et Dylan « *se ressemble[nt] pas mal sur les goûts* », ajoutant : « *Peut-être que si t'avais trempé ton camembert dans ton café le matin... ça m'aurait choquée. Je me serais un peu...* » (ent. 1, conjugal). Elle suggère qu'elle a inconsciemment observé les comportements alimentaires de Dylan dès leur emménagement et que certains comportements auraient provoqué des réserves à l'encontre de Dylan. Que « *trempe[r] [s]on camembert dans [s]on café* » puisse la « *choquer* » suggère que cela aurait renvoyé pour elle à des pratiques incompatibles avec ses propres attentes et représentations socialement situées, à une faute de goût qu'elle attribue probablement à certaines catégories sociales. D'ailleurs, les quelques enquêté·es qui ont déjà été en couple cohabitant auparavant font état de l'importance de l'alimentation dans la relation conjugale, en relatant notamment les tensions alimentaires connues avec l'ancien partenaire. Ainsi, Camille (24 ans, chargée d'études en environnement, installée depuis 8 mois à Paris avec Yann, ingénieur de 33 ans) insiste sur l'importance de l'accord de valeurs alimentaires :

Camille : j'ai réalisé dans ma relation précédente, que des questions qui peuvent paraître aussi anodines, et bêtes, que l'alimentation. Ça a un impact en fait assez important, pour qu'un couple fonctionne bien. Euh, parce qu'avec mon ancien copain, on n'avait pas du tout les mêmes... pratiques alimentaires. C'est-à-dire que lui il était limite anti-bio. Que moi je trouvais que ça avait pas du tout de sens, comme position. Et on mangeait beaucoup de choses toutes faites, beaucoup de viande, beaucoup de trucs préparés, qui moi me tentais pas du tout. Et en fait on se disputait souvent à cause de ça. Et je m'étais dit que sur le long terme, ça pourrait jamais marcher. Enfin... Quand on a un projet de s'installer ensemble, etc. Même d'avoir une famille. Si sur des questions aussi bêtes que l'alimentation, on n'arrive pas à se mettre d'accord... Donc là c'est vrai que avec mon copain, ben je pense que ça fonctionne bien aussi, notamment du point de vue tout ce qui concerne vivre ensemble, alimentation, de manière plus générale. Parce que de base on avait quand même déjà des principes euh un peu communs... (ent. 1, individuel)

Les difficultés alimentaires rencontrées avec son ancien partenaire, et principalement le fait de ne pas s'accorder sur le type de produits à consommer – l'une souhaitant des produits issus de l'agriculture biologique et non transformés, l'autre des produits transformés du secteur conventionnel – ont participé selon elle du chemin menant à leur séparation. Elle reconnaît l'importance d'une concordance dans les pratiques du quotidien articulées à des valeurs, afin que les partenaires puissent envisager sereinement des projets communs.

Bien que peu le reconnaissent, il se révèle donc important d'être en accord relatif sur les pratiques alimentaires. Si le désaccord entre beurre et huile d'olive n'est rattaché qu'à des

différences régionales et ne soulève pas de problème entre Carole-Anne et Gaëtan, d'autres différences sont plus problématiques. Ces différences sont par exemple liées à des univers culturels et religieux différents, ainsi qu'à des socialisations familiales très différentes, comme dans le cas de Nadir et de Coralie (20 ans et 21 ans, installé·es depuis un mois en commune urbaine isolée, en IUT et au chômage après un CDD comme préparateur de commandes) qui sont conscient·es de ces écarts. Les repas communs chez leurs parents les ont confronté·es à des différences fortes dans le rapport au repas familial :

Nadir : c'est des trucs que j'ai connus chez elle, que j'ai pas connus chez moi au départ. Donc c'est vrai que ça au début, ça me mettait un peu mal à l'aise. (Coralie pouffe) Au début. [...] y'a des différences de culture et tout qui jouent aussi. [...] De manger, manger chez elle. C'était vraiment carré. Alors que moi chez moi c'était... tranquille quoi. [...] par exemple chez toi [Coralie] t'arrive à table là y'avait tout prêt. Enfin... les tables enfin les assiettes les fourchettes de côté, les petits verres. Ainsi de suite. Vu que moi je te dis vu qu'on n'était qu'avec ma mère, c'était vraiment... Je te dis moi des fois je mangeais... Pas forcément à table. Je prenais j'allais dans ma chambre [...] et puis même la durée des repas, c'était pas du tout la même. Moi chez moi on... Je sais pas. Si on mangeait en... Nous en un quart d'heure c'était plié on va dire. Alors que chez elle on va dire, [vous débattiez] à vos repas de famille enfin vos repas c'est... Ça dure/

[...] Coralie : le gros problème – si y'a quand même ça – quand on mange, c'est la télé. Moi chez moi, on éteignait la télé ou on la mettait tout bas, parce que... enfin c'est convivial, donc faut parler, à table. Alors que lui c'est genre, enfin y'a la télé pour manger. (ent. 1, conjugal)

À travers les repas chez leurs parents au cours de leur fréquentation, Coralie et Nadir ont pu mesurer très tôt les différences de pratiques entre leurs familles, que celles-ci concernent la mise de table et la durée du repas, les règles de présence à table, les formes d'interactions entre les commensaux ou le recours à la télévision. Des différences qui recouvrent des conceptions distinctes du repas et de la façon d'y faire famille, découlant pour partie des structures familiales. Nadir vient d'une famille bien moins fortunée que celle de Coralie : sa mère l'a élevé seule, et était aide-soignante, alors que les parents de Coralie sont « *cost estimator* » ou deviseur dans l'aéronautique, et ATSEM. Ainsi, si leurs deux mères ont des niveaux de qualification identiques, le fait d'avoir été dans une famille bi-parentale et d'avoir eu un père deviseur a assuré Coralie d'un niveau de vie et d'une position sociale d'origine plus élevées que Nadir. Ce différentiel s'exprimait d'ailleurs dans la variété et l'opulence alimentaires, et le couple explique certaines différences de pratique par des différences de revenus de leurs familles d'origine. Ce différentiel s'exprime surtout dans la disponibilité des parents, qui a influencé l'autonomisation/responsabilisation plus ou moins rapide de leur enfant ainsi que l'apprentissage de certaines pratiques alimentaires, expliquant la plus grande

autonomie de Nadir au moment de leur emménagement⁶⁰. Contrairement à Nadir, elle connaissait la salade avant le plat. Les parents de Coralie sortaient systématiquement le fromage avant le dessert, en faisaient un moment du repas, contrairement à ce qui se faisait chez Nadir. La mère de Coralie faisait souvent des desserts maison (ce qui explique qu'elle ait du mal à manger leurs yaourts). Les petits déjeuners étaient plus ou moins pris seul-e, mais la mère préparait souvent des choses pour les enfants (comme des crêpes). Les gâteaux comme les confiseries étaient interdites chez elle, sa mère n'en achetant pas, ce qui fait qu'elle a plus le goût du salé et qu'elle ne grignote pas. Les boissons étaient limitées à l'eau gazeuse, et aux jus de fruits uniquement le matin. Sa mère, qui cuisinait pour toute la famille et devait gérer les courses en conséquence, exerçait un certain contrôle sur le contenu du frigo : la consommation libre individuelle de certains aliments était contrôlée (comme le jus d'orange). Sur le plan alimentaire, Coralie se considère un peu difficile, n'aimant pas certains produits (comme le poisson, les viandes ou fromages au goût prononcé), et ayant eu une mère qui s'adaptait à ses goûts. De la même façon, chez ses parents les épices étaient davantage mis sur la table, à disposition de chacun, que mis par la cuisinière dans les plats. Les repas chez elle étaient relativement sacralisés, toujours pris en famille à table et pendant un certain temps (contrairement à lui). La télé était éteinte pour le repas, et il fallait discuter pendant celui-ci. Globalement, ils avaient selon elle moins de tabous chez elle, et elle pouvait davantage se confier. Inversement, Nadir, élevé par sa mère peu disponible à cause de ses horaires de travail, a dû être relativement autonome : dès ses 14 ans, il allait faire des courses sur demande de sa mère, qui lui avait préparé une liste. Ceci a développé chez lui des compétences et une responsabilisation pour les courses : il achète plus en prévision de repas que sur des coups de tête (différence avec Coralie). De même, sa mère gérait généralement les repas, mais était parfois absente, auquel cas Nadir se faisait lui-même à manger. Les petits déjeuners étaient pris seul, car sa mère se levait très tôt pour son travail. Les gâteaux et sucreries n'étaient pas particulièrement interdites chez sa mère, et adolescent il mangeait des paquets entiers de gâteaux, et grignotait. Il consommait régulièrement des sodas. Nadir

60 À la différence de Nadir, Coralie accompagnait parfois sa mère aux courses, mais sans être responsabilisée : elle achetait ce dont elle avait besoin ou allait chercher en rayon ce que sa mère lui demandait. Elle a donc l'habitude de prendre ce qui lui fait envie, et doit donc faire des listes pour ne pas acheter « *tout et n'importe quoi* ». Elle ne cuisinait pas souvent chez ses parents, se réservant à de l'aide ponctuelle ou à des envies personnelles (crêpes, hamburgers), ou plus tard à l'occasion quand ses parents étaient absents (pâtes cordon-bleu). Les plats étaient nombreux et composés chez elle, il y avait plein de choses sur la table. C'était également très varié. Ainsi, elle mangeait mieux (en termes d'équilibre) que maintenant.

cuisinait souvent chez sa mère, même s'il refuse de qualifier de « *cuisine* » les « *trucs vite faits* » (pâtes, conserve, omelette, viande à la poêle) qu'il se préparait quand sa mère travaillait. Il était sinon peu difficile, et sa mère décidait seule de ce qu'ils allaient manger. Chez sa mère, les repas étaient encadrés de peu de contraintes. Il ne mangeait pas toujours avec sa mère, parfois dans sa chambre, et parfois très rapidement. Il pouvait manger devant son ordinateur ou devant la télévision, et il parlait assez peu à sa mère pendant le repas. Globalement, il se confiait assez peu à sa famille élargie, et doit leur montrer une façade en leur cachant une partie de ce qu'il fait vraiment (par exemple sa consommation d'alcool). Leurs différences découlent enfin de questions religieuses. Musulman, Nadir n'a jamais mangé de porc, et refuse qu'il y en ait de stocké chez lui, y compris avec Coralie. Il ne respecte en revanche pas l'interdiction d'alcool, et respecte partiellement l'injonction à manger halal. Il est travaillé par ces enjeux d'interdits alimentaires religieux (notamment, il boit mais ne peut l'assumer devant sa famille, et se défend de boire souvent ou « *pour rien* »). Il ne s'imagine pas déroger à cette doctrine alimentaire – et religieuse – familiale. Coralie et Nadir connaissent ainsi des écarts d'origines en termes de revenus doublées de différences culturelles, sur le compte desquelles ils mettent toutes leurs difficultés à se coordonner sur les questions alimentaires. Ils vivent comme un défi ces difficultés, qui les invitent à faire bloc pour prouver à leur entourage, mais aussi à eux-mêmes, leur compatibilité par-delà leurs différences, et font qu'ils se construisent comme miroir l'un·e de l'autre. Ils s'attendaient à une possible hostilité de leur entourage, et insistent sur la bonne acceptation par celui-ci de leurs différences. Ils aplanissent ces écarts en les présentant comme des différences et non comme des inégalités, et témoignent qu'une forte différence sociale peut ne pas poser de souci conjugal majeur lorsque les spécificités de chacun·e sont reconnues et respectées par l'autre.

Pour d'autres, la différence est avant tout liée à des écarts de niveau de vie. Pour Zélie (25 ans, étudiante salariée à l'installation) la rencontre de Thibaud (25 ans, journaliste en CDD à l'installation) six ans plus tôt a ainsi rimé avec une ouverture à de nouveaux produits, qu'elle interprète comme due à des écarts de niveau de vie :

Zélie : [Dans ma famille] c'était bien. Mais c'était pas très varié en fait. [...] pour moi les oranges c'était pour faire du jus, et j'avais jamais vu quelqu'un manger une orange quoi. Et je connaissais pas grand chose en termes de bouffe. [...] alors que Thibaut il, enfin ses parents l'ont plus habitué à plus / C'est peut-être une question de classe aussi, je sais pas. Parce que lui il vient d'un milieu plus, classes moyennes sup' quoi. [...] Pour moi le fromage... C'était justement oui les trucs industriels, Caprice des Dieux etc. Je trouvais ça trop bon ! Mais...

Alors que quand j'allais chez ses parents... [...] iels me faisaient découvrir plein de trucs quoi. (ent. 1, individuel)

Pour elle qui a grandi auprès d'une mère infirmière lui ayant légué beaucoup de capital culturel mais peu de capital économique, les parents de Thibaud représentent un milieu plus aisé, ce qui se traduit par la consommation de produits plus onéreux, notamment des produits exotiques ou de marques plus chères, et par un attachement à la diversité et aux produits du « terroir ». Claire (21 ans, mandataire judiciaire) a connu une expérience similaire, bien que située dans d'autres catégories sociales. Élevée par une mère célibataire ayant peu de revenus, marquée par la peur du manque, elle est impressionnée par les plateaux de fromage des parents de son partenaire, Christopher (22 ans, magasinier vendeur) au cours de leur longue période de fréquentation :

Christopher : mes parents ils me faisaient toujours manger du fromage... /

Claire : Oh oui ! (son visage s'illumine, elle parle vite) ils en avait plein ils ont tout un étage remplis de fromage ! oh ! Mon Dieu ! [...] quand j'étais chez ma mère j'en mangeais pas, parce que y'en avait pas. Mais chez toi y'avait tout un plat ! (Christopher acquiesce). Trois quatre, morceaux de camembert. Trois quatre morceaux d' "ail et fines herbes". Et son père il achetait exprès du "ail et fines herbes" pour moi ! Ça ça m'a marquée ! (ent. 1, conjugal)

Revenant à plusieurs reprises au cours de l'entretien sur les écarts de revenus entre les deux familles d'origine, Claire signale visiblement l'existence d'une différence d'origines sociales entre elle et Christopher, que l'un·e et l'autre ressentirent très probablement dès les premières invitations à dîner chez leurs parents respectifs, lorsqu'ils étaient encore lycéens.

Ainsi, l'étude de l'intégration conjugale alimentaire permet de confirmer l'analyse générale de l'intégration domestique et conjugale déjà formulée (Kaufmann, 2014). L'intégration conjugale ne suit pas la même temporalité selon le degré de valorisation de l'activité considérée, se faisant visiblement plus rapide concernant les activités socialement valorisées, comme l'alimentation par rapport au ménage, et comme les repas par rapport à la gestion alimentaire. La mise en commun varie par ailleurs en fonction de l'investissement différencié des partenaires et couples dans les activités. L'intégration conjugale alimentaire semble par ailleurs prendre la même forme aux débuts du couple que l'intégration conjugale sexuelle (Bozon, 2001b). La première phase du « couple naissant » apparaît valable pour l'alimentation comme elle l'est pour la sexualité, et marquée par l'attachement des partenaires

à partager les activités alimentaires, par la place prise par l'alimentation, au travers de certaines activités privilégiées (repas en extérieur ou invitations réciproques, expérimentations de nouvelles saveurs ou de nouvelles pratiques d'approvisionnement, cuisine pour l'autre) dans la construction du couple, par la valeur de découverte et d'attention à l'autre associée à ces pratiques, enfin par la forte satisfaction des partenaires vis-à-vis de ces échanges, paradoxale par rapport à l'importance des dysfonctionnements dus aux désaccords alimentaires.

II. L'installation, déclencheur principal de l'intégration domestique alimentaire

Si la fréquentation déclenche l'intégration conjugale alimentaire, par l'investissement dans des pratiques faisant dialoguer et se découvrir les partenaires, la partie de l'intégration conjugale qu'est l'intégration domestique, c'est-à-dire la prise en charge commune des activités domestiques, attend généralement la cohabitation, qui, par la force des normes de conjugalité cohabitante, pousse les partenaires à mettre en commun la grande majorité de leurs repas ainsi que de leurs activités de gestion alimentaire. Si des tâches domestiques ont déjà été en partie gérées à deux, il s'agit là de toutes les inclure : « *les tâches se réorganisent et se conjugalisent* » (Giraud, 2017, p. 261). Nous allons donc montrer à quel point la cohabitation est la période de mise en commun des tâches domestiques alimentaires, en soulignant d'abord l'impulsion à mettre en commun provoquée par l'installation (1) avant de détailler les normes alimentaires de la conjugalité cohabitante (2).

1. Du simple partage des repas à la « fièvre culinaire »

C'est l'installation qui signe le véritable début de l'intégration domestique alimentaire. La norme de commensalité conjugale cohabitante, c'est-à-dire l'attente que des couples cohabitants partagent leurs repas, s'y associe à une norme de mise en commun des activités de gestion alimentaire, normes qui rattrapent même les couples pour qui l'alimentation ne constituait pas une activité conjugale importante, et qui provoque chez les plus investies une forme de « *fièvre culinaire* ».

a. Le partage des repas du soir

S'il est un résultat ressortant unanimement des entretiens, c'est que le partage du domicile implique, aux yeux des partenaires, le partage des repas, c'est-à-dire de manger en même temps et les mêmes aliments principaux. Cette norme n'est jamais questionnée et se pose comme une injonction qui ne peut être contournée qu'exceptionnellement, au nom de contraintes professionnelles (Marshall et Anderson, 2002), familiales ou amicales. Comme de nombreux/ses autres partenaires, Zélie (25 ans, étudiante, installée depuis 3 mois en petite couronne avec Thibaud, 25 ans, journaliste en CDD) n'« *imagine pas trop qu'on soit ensemble dans l'appart, et qu'on mange chacun notre truc séparément* » (ent. 1, individuel). Il est intolérable de trop différencier les alimentations et, si certains couples ne respectent pas l'une des normes – temporalité commune, lieu commun ou contenus communs – l'irrespect de l'ensemble de ces normes n'est jamais observé.

L'installation produit donc une augmentation des repas pris ensemble, un « *sursaut commensal* » (Kaufmann, 2005), notamment pour le dîner (Marshall et Anderson, 2002). Ce repas est investi émotionnellement. Il est l'occasion de discuter, de partager une activité, de consacrer plus d'attention à l'autre comme au repas. Ainsi, Hinata et Antoine (20 ans et 22 ans, étudiante et technicien de maintenance installés depuis 8 mois en grande agglomération) mettent souvent un point d'honneur à soigner la présentation de leurs assiettes et à préparer seul·e un repas pour l'autre :

Une assiette mise en forme par Hinata :



*Hinata : quand c'est des trucs où on a envie de faire un peu... de **faire plaisir à l'autre** quoi. Souvent on dit, "bah viens manger" et souvent **on a fait une super jolie assiette** et... Et chacun à notre manière. Mais ouais on aime bien présenter un petit peu... quand l'autre vient manger, qu'il trouve une jolie assiette pour manger. (ent. 2, individuel)*

Ainsi, le dîner fait, pour les jeunes couples, « *partie intégrante du processus établissant leur propre identité comme unité familiale* » (Marshall et Anderson, 2002, p. 198). Petit-déjeuners et déjeuners restent davantage « *indépendants* » (Hinata), de nombreux couples trouvant normal de les prendre à part (Kemmer *et al.*, 1998).

En conséquence, le dîner est le repas le plus transformé par la cohabitation (Kemmer *et al.*, 1998, p. 56), et donne lieu à davantage d'efforts de préparation et de compromis. Isabelle (24 ans, installée depuis moins de deux mois, petite couronne, étudiante ingénieure), d'origine mexicaine, et Pierre (26 ans, ingénieur consultant), composent habilement pour éviter les désordres digestifs dus à deux origines alimentaires très différentes, la cuisine mexicaine étant trop épicée pour l'un, la française parfois trop « *lourde* » pour l'autre. De nombreuses différences sont ainsi mises de côté. Il peut s'agir de respecter les interdits alimentaires de l'autre, en mangeant végétarien⁶¹, de manger plus « *gras* » qu'à son habitude⁶². La séparation du plat n'arrive qu'à la marge en cas de forte divergence alimentaire ou de nécessité de

61 Camillia, 25 ans, installée depuis moins de un mois avec François, Paris, master de journalisme.

62 Claire, 21 ans, installée depuis trois ans avec Christopher, commune urbaine isolée, mandataire judiciaire.

consommation des restes. Enfin, « *même quand on mange des trucs différents, souvent on mange quand même en même temps* » (Camillia) : le non-partage du contenu entraîne des efforts pour partager le lieu et le temps.

Même lorsque les préférences diffèrent, ne pas partager les repas semble une « *aberration* », même pour deux partenaires aux contraintes potentiellement incompatibles, comme Camillia et François (25 ans et 23 ans, installé·es depuis moins d'un mois à Paris, en master de journalisme), l'un flexitarien et l'autre détestant le fromage. Camillia explique ne « *pas concevoir* » de se cuisiner un plat « *qui a l'air pas mal avec de la viande* » « *à côté* » de François cuisinant un autre plat, pour une question de « *respect* » (ent. 2, conjugal). Celui-ci va dans le même sens, jugeant « *aberrant* » de « *cuisiner deux plats* » différents. François rappelle qu'il serait « *bizarre* » que *chacun cuisin[e] son truc* » comme en colocation. Pour elleux, cuisiner et manger le même plat « *fait aussi partie du truc sympa* » (Camillia) « *de vivre ensemble* » (François). Camillia conclue par l'idée que « *se mettre d'accord* » sur les contenus « *fait partie du jeu* » de la vie conjugale. Pour certain·es, les repas du soir sont un élément clef des relations conjugales. Ainsi, pour Fabien, (21 ans, en service civique, installé depuis moins d'un mois en petite couronne, avec Hélène, étudiante en licence) cette activité

*Fabien : c'est un **partage**... c'est le, c'est le avant soirée qu'on va passer avant. Enfin, ensemble, en fin de compte. Je sais pas par exemple ce soir on va aller à la capoeira ensemble. On va manger ensemble. C'est l'avant de se retrouver ensemble. C'est une sorte de passerelle, moi je me dis. [...] on était pas ensemble, on avait nos deux vies. Après on se, on se re... on se remet petit à petit ensemble. (ent. 1, individuel)*

Cette activité « *passerelle* » est le liant qui leur permet, avec Hélène, d'ouvrir le moment conjugal de la journée, après avoir passé une bonne partie de celle-ci séparé·es et concentré·es sur d'autres activités individuelles. Ne partager ni le plat ni le temps de restauration le soir ne concerne ainsi, au premier entretien réalisé, qu'un couple qui expérimente une seconde cohabitation après une période d'éloignement pour cause de mobilité scolaire⁶³. L'un des partenaires, Jonathan, n'assume d'ailleurs pas vraiment cette séparation des consommations, passant cet élément sous silence.

La place spécifique des repas à domicile ressort particulièrement par la comparaison entre cohabitation conjugale et colocation, que nous avons déjà partiellement évoqué (partie I.1). Globalement, les partenaires décrivent des repas beaucoup moins mis en commun dans leurs

63 Marine et Jonathan.

colocations que dans leur cohabitation conjugale actuelle. Dans les colocations, la mise en commun dépend du bon vouloir des colocataires, et de leur bonne entente, tandis qu'un couple est sensé, par définition, partager ses repas. Par exemple, Camille et Yann (24 et 33 ans, chargée d'études et ingénieur, installés depuis 8 mois dans le centre de Paris), témoignent chacun·e séparément d'un rejet de la gestion alimentaire commune dans le cadre de colocations. Yann, qui vivait chez lui avec une colocataire avant que celle-ci parte et que Camille s'installe, ne cuisinait jamais avec elle, et mangeait « *complètement séparé* », « *comme dans toutes les colocs qu'il a] faites au final* ». Il exprime d'ailleurs un relatif mépris vis-à-vis de la façon dont cette colocataire gérait son frigidaire. Camille, pourtant très attachée au partage des repas avec Yann, témoigne elle aussi de l'absence de mise en commun dans ses anciennes colocations, arguant que c'était « *juste trop compliqué* » du fait d'« *âges* » et de « *styles de vie différents* » (ent. 1, individuel). À l'inverse, elle semblait prête à cuisiner pour et à manger avec sa mère, ou encore avec une « *amie* ». Ainsi, des colocataires liés par des liens affectifs fragiles ne sont pas sensé·es manger ensemble. Inversement, le partage des repas en couple est bien une norme très forte dépassant l'entente alimentaire des partenaires. Camille et Yann s'efforcent ainsi, au cours de leur cohabitation, de manger ensemble par-delà certains désaccords alimentaires profonds.

b. Une « fièvre culinaire »... variable selon les parcours alimentaires

La mise en cohabitation favorise un investissement particulier dans les activités alimentaires, provoquant chez certain·es une « *fièvre* » culinaire ou alimentaire, semblable à la « *fièvre ménagère de l'installation* » (Kaufmann, 2014, p. 74), en dehors du fait qu'elle coïncide, elle assez clairement avec les débuts de la cohabitation. Elle s'observe par exemple chez Gaëlle (21 ans, étudiante en alternance, installée depuis un mois, Paris). Au moment de leur installation, Gaëlle souhaite leur « *créer un peu un lieu de vie à tous les deux* » relativement clôt par rapport aux tiers extérieurs. Celle pour qui la cuisine est une passion en même temps qu'un moyen de témoigner de l'affection consacre donc beaucoup de temps à cuisiner au moment de leur installation. Elle cuisine tous les soirs pour elleux, tout en attendant Damien quand il rentre tard, ou lui laissant « *une assiette* » de côté. Elle témoigne au cours du premier entretien, seulement un mois après l'emménagement, d'un très grand intérêt pour la cuisine et leur alimentation. Ceci contraste avec le comportement de Damien, qui, lors du premier entretien, reconnaît le grand investissement de Gaëlle et, un peu coupable, estime qu'il devrait en faire plus de son côté pour être à la hauteur, tout en se justifiant par le manque de

disponibilité que son travail professionnel lui laisse. Ceci contraste enfin avec le relatif retrait de la cuisine dont fait preuve Gaëlle au moment du second entretien, environ un an plus tard. Elle explique alors passer moins de temps en cuisine, manquer plus souvent de courage pour cuisiner des plats complexes, et s'investir comparativement davantage dans son travail scolaire et professionnel.

Hélène et Fabien (19 ans et 21 ans, installé·es depuis moins d'un mois en petite couronne, étudiante en licence et en service civique) investissent également un temps et une énergie assez importantes à l'installation dans la cuisine, notamment dans la confection de plats originaux, comme leurs « *plats du monde* » déjà évoqués. Cet investissement est tiré par l'implication de Fabien, jeune homme très actif et capable d'une certaine autorité vis-à-vis d'Hélène, qui s'en remet à lui en matière alimentaire tout en le secondant et en reconnaissant son travail. Tou·tes deux se projettent beaucoup dans de nouvelles pratiques qu'iels souhaiteraient expérimenter ensemble, comme le fait de faire pousser eux-mêmes quelques aliments – même s'iels ne disposent que d'une petite cour commune – ou de faire davantage de courses sur le marché. Ici encore, le caractère temporaire de cet investissement se révèle plusieurs mois plus tard : alors que le couple s'est séparé, Hélène reconnaît qu'iels n'ont pas vraiment mis en pratique ces envies. Si certain·es connaissent une « *fièvre* » culinaire, eux semblent plutôt avoir connu une fièvre d'achat. Hanna et Sylvain (26 ans, installé·es depuis 6 mois à Paris, chargée de mission et aide médico-psychologique) ont ainsi connu, juste avant l'entretien, des premiers mois de dépenses selon eux inconsidérées, justifiées par l'enthousiasme du début de vie commune, ce jusqu'à ce que leur budget explose. Comme le souligne Hanna, « *au début on achetait un peu tout et n'importe quoi. Après on n'a plus eu de sous* » (ent. 1, conjugal), les faisant rire tou·tes deux. Leur frigidaire était alors « *vraiment rempli* », et iels « *commence[nt] seulement à avoir des budgets à peu près normaux* », à « *remonter dans [leurs] finances, doucement* ».

Les transformations matérielles des conditions de cuisine et de gestion alimentaire ne sont sans doute pas pour rien dans cet investissement, puisqu'elles sont souvent évoquées comme première conséquence de l'installation, comme ici par Maxence :

*Maxence : vivre à deux ça a un énorme avantage. Parce que là on a un grand frigo. On a quand même un vrai plan de travail. On a un salon. Parce que moi j'habitais dans le salon, et la cuisine bon était un peu séparée. Mais tout se faisait dans le salon. Donc je faisais à manger, ça se sentait à manger dans le salon aussi. Alors que là c'est aussi, enfin quand même **chaque pièce a une utilité**. (ent. 1, conjugal)*

Maxence et Charlotte (21 ans, installé·es depuis 2 mois, grande agglomération, sortant de BTS immobilier, en licence et en recherche d'emploi) ont chacun·e quitté leur petit logement individuel pour louer, en commun, un appartement plus spacieux, composé de deux chambres, d'un salon, d'une cuisine et d'une salle de bain indépendantes. Iels décrivent une cuisine mieux équipée que celles dont l'un·e comme l'autre disposaient auparavant, et expliquent s'être fait offrir, par leurs parents, des ustensiles supplémentaires peu de temps après leur emménagement. Habiter ensemble fait aussi gagner du temps et peut faciliter la gestion :

*Charlotte : Avant on cuisinait un peu. Mais on avait quand même **beaucoup moins de temps**. Juste le fait de, d'avoir des appartements séparés. Parce que t'as quand même ce côté, y'avait le trajet pour aller là-bas. Généralement **on se retrouvait un peu plus tardivement**. [...] Même quand t'essayes d'être le plus efficace possible, euh, généralement c'est une heure. Et **du coup on cuisinait quand même un peu moins**. Et, y'avait aussi des fois **t'arrives à un appartement et y'a rien à bouffer**. Et t'as pas fait le plein de courses. **Et des fois t'arrives là-bas, justement, tout est périmé**. Parce que tu t'es barré pendant une semaine ailleurs. (ent. 1, conjugal)*

Nous reviendrons dans le prochain chapitre sur ce fait que l'installation modifie aussi les habitudes des partenaires par l'accès à de meilleures conditions de vie, avec la mise en commun des ressources (Battagliola, 2001), à une époque où les conditions de vie matérielles des jeunes adultes sont fréquemment précaires (Faure et Le Dantec, 2017 ; Van de Velde, 2008 ; Gaviria, 2005).

Cette fièvre culinaire n'est cependant pas systématique, et ses éléments clefs dépendent des différences alimentaires entre les partenaires et des spécificités de chacun·e par rapport à son entourage. Alors que Zélie et Thibaud (25 ans, installé·es depuis 3 mois, petite couronne, doctorante et journaliste) œuvrent depuis des années à découvrir de nouvelles façons de se nourrir végétarien puis « *vegan* », du fait de l'engagement de Zélie dans cette consommation militante, et ont consacré ensemble du temps à la recherche de nouvelles recettes adaptées à ce régime, les pratiques de Chloé et Cédric (étudiant·es de 26 ans au moment du premier entretien, cohabitant depuis 11 mois en banlieue parisienne) ont davantage été marquées par les enjeux diététiques introduits régulièrement par Chloé. Certains couples, dont les pratiques sont relativement proches dès le début de la relation et/ou qui accordent relativement peu d'importance à ces activités, ne vont ainsi pas consacrer autant de temps à leur alimentation au moment de l'emménagement. Ainsi, le faible intérêt de Priscille et Mathieu (22 ans et 24 ans, secrétaire et technicien support en informatique, installé·es depuis un an et demi en petite couronne) pour les activités alimentaires perdure après leur emménagement, puisqu'iels font leurs courses comme la cuisine avant tout pour se sustenter, et externalisent une partie du

travail alimentaire, par les commandes, le recours au services de type « *drive* »⁶⁴, et la cuisine de leurs parents. Mathieu est ainsi très fier de raconter dépenser très peu d'argent dans les courses (environ 50 à 60 euros pour deux semaines d'achats). Iels font seulement un plein de courses principales tous les quinze jours, que Mathieu commande seul à un supermarché et récupère à un « *Drive* », et iels les feraient volontiers seulement une fois par mois s'iels avaient plus d'espace de stockage – leur petit studio est doté d'un coin cuisine dans lequel un seul placard est prévu pour le rangement des produits alimentaires et ustensiles, et d'un petit frigidaire sans congélateur. Chez elleux, la cuisine est faite par celle ou celui qui a le plus de courage, et il leur arrive très fréquemment de commander des repas à emporter (en particulier des sushis) lorsqu'iels sont deux :

Priscille : les pizzas... En plus elles sont vraiment bonnes, les... quand on a des invités, enfin des potes. Ou quand on a pfff ! la flemme de cuisiner. On se dit que bah pour 5 ou 10 euros, pour tous les deux... Après... Sinon y'a quoi ? Y'a le japonais aussi qu'on aime bien. On commande pas mal au japonais. C'est 12 euros le menu. Pour, douze makis avec du riz et une soupe de soja. Ça va. (ent. 1, conjugal)

Ce plus faible investissement des activités de gestion et de production alimentaires se retrouve également chez Samuel et Florence (22 ans et 25 ans, installé·es depuis 3 mois à Paris, étudiant·es d'école de commerce). Le seul gros changement dans la gestion engendré par leur cohabitation concerne Florence, qui s'est laissée tenter par quelques essais de plats plus longs à préparer que lorsqu'elle vivait seule :

Florence : Enfin en gros avant c'était surtout, pâtes crème gruyère jambon. Enfin (elle rit) des trucs comme ça quoi ! Alors que maintenant... Des fois on fait des recettes aussi. Avant je faisais pas trop ça, enfin, je me contentais un peu... de crudités enfin les petits bols de taboulé, les trucs comme ça...

[...] En gros je faisais... le moins cher. Et le moins compliqué. Et, maintenant du coup des fois on essaye de faire des trucs. Par exemple bah du saumon, on a fait du saumon une fois. Alors que jamais j'aurais acheté du saumon. Mais c'est surtout ça quoi. (ent. 1, individuel)

La « *fièvre culinaire* » saisit ainsi diversement les couples, et particulièrement peu ceux dont les partenaires n'investissaient pas spécifiquement les activités alimentaires avant l'emménagement. Lorsque les différences alimentaires entre les partenaires ne sont pas flagrantes, un fort investissement à l'emménagement est d'autant plus rare. Cette fièvre

64 Ce faible temps de travail alimentaire est ainsi rendu possible par l'externalisation marchande de certaines tâches alimentaires, au premier rang desquelles la cuisine, mais aussi certains aspects des courses, notamment par le recours à la livraison à domicile ou au « *Drive* », plus fréquent parmi les enquêté·es que dans la population générale (Kranklader, 2014).

retombe en tous cas au fur et à mesure que le couple se dirige progressivement vers une stabilisation des pratiques, comme nous l'exposerons plus loin.

2. Les normes alimentaires de la conjugalité cohabitante

Le couple est aussi construit par le respect de pratiques socialement reconnues comme caractéristiques de la conjugalité. Nous l'avons vu, cela passe, dans le domaine alimentaire, pas le fait de manger ensemble. Mais qu'est-ce que signifie concrètement « *manger ensemble* » pour un jeune couple, c'est-à-dire que sont les normes concrètes pour le couple cohabitant dans le domaine alimentaire ? En effet, le repas est un « *événement social organisé selon des règles prescrivant le temps, le lieu et la succession des actions qui le composent* » (Douglas, 1979, p. 153). Cette structure passe par la définition de différents plats (entrée, plat principal, dessert), par la distinction de types d'aliments devant les composer, (comme le triptyque viande, légumes, féculents pour le plat principal), de lieux (la table) ainsi que d'horaires appropriés. Elle conduit à la distinction, dans les représentations, de ce qui peut être considéré comme un « *vrai* » repas (Charles et Kerr, 1988 ; Marshall et Anderson, 2002), les repas structurés se maintenant en France (Lhuissier *et al.*, 2014 ; Saint Pol et Ricoch, 2012). Ces normes concernent aussi les activités annexes aux repas, comme travailler ou prendre les transports en commun, ou regarder la télévision (Saint Pol et Ricoch, 2012). ainsi, le repas est bien une « *institution* », c'est-à-dire un ensemble de règles de temps, de lieu, de contenus (Herpin, 1988). Comment ces normes se traduisent-elles concernant l'alimentation commune des jeunes couples ?

Cette partie catalogue ces différentes dimensions de l'intégration domestique alimentaire au moment de l'installation, signalant des aspects communs à tous les couples mais aussi des variations. Ce faisant, elle décortique précisément par quelles activités passe l'intégration domestique alimentaire, et constate que ces différentes dimensions peuvent être décorréliées les unes des autres. Nous allons voir que les normes les plus évidentes, celles liées au partage des repas, consistant à manger en même temps (a) et à partager les contenus alimentaires (b) sont complétées par une injonction à la mise en commun de l'approvisionnement (c), des activités de gestion alimentaire (d) et entraînent des confrontations quant aux activités annexes aux repas (e). Ce faisant, nous allons montrer qu'à travers la nécessité de trouver des règles partagées de mise en commun, la cohabitation favorise la structuration des modes d'alimentation des jeunes adultes en direction des règles plus largement en vigueur dans

l'ensemble de la société française. Nous relevons enfin des divergences en fonction de l'investissement général dans les enjeux et activités alimentaires (f).

a. Les temporalités : manger de façon synchrone, si possible au même endroit

La norme de mise en commun la plus évidente, et déjà suggérée, est de partager les moments des prises alimentaires, autrement dit de se nourrir en même temps au même endroit et, dans la mesure du possible, des mêmes aliments. Ceci est conforme avec l'observation que les couples occidentaux partagent en moyenne les deux tiers des repas ensemble (Bove *et al.* 2003). Cette norme suggère d'accorder les lieux, les temporalités et, nous le verrons ensuite, les contenus.

Les partenaires s'avèrent capables d'importantes contorsions de leurs emplois du temps comme de leur faim pour rendre possible les repas communs. Cette exigence favorise des repas à heures plus fixes que lorsque les partenaires vivaient seuls. Gaëlle et Damien (21 ans et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en assurance, installés depuis un mois, Paris) mangent séparément les midis par contrainte professionnelle, mais Gaëlle, qui rentre parfois relativement tôt en tant qu'étudiante au moment du premier entretien, fait à manger pour deux et attends généralement Damien pour dîner, alors même qu'elle n'aime pas manger trop tard :

Gaëlle : le soir c'est très rare qu'on mange pas ensemble. C'est très rare, sauf quand lui a un resto de prévu dehors, avec des potes. Ou qu'il rentre vraiment très tard. Quand il me dit qu'il va rentrer à 22 heures, que moi j'ai faim depuis 18 heures, moi je mange avant lui, et je lui laisse une assiette. Mais c'est très rare qu'on mange pas ensemble, généralement je l'attends. Même si c'est manger à 21 heures, ce que j'aime pas tellement. Euh on partage plutôt les repas quand même. Pas le matin, parce que je mange toujours pas le matin, je m'emmène un truc à grignoter en cours. Que lui a plus tendance à prendre un vrai petit déj'. Mais le soir et les week-ends en tous cas, enfin ça arrive jamais qu'on mange pas ensemble. (ent. 1, individuel)

Cette volonté de dompter son appétit renvoie très certainement à des dispositions genrées. Ces contorsions individuelles pour rendre possible le collectif sont particulièrement visibles lorsque les emplois du temps professionnels diffèrent beaucoup, cette désynchronisation étant généralement subie et touchant surtout les catégories populaires (Lesnard, 2006). Laura (24 ans, infirmière remplaçante, installée depuis 2 ans en petite agglomération) et Julien (boulangier) sont toutes deux en horaires atypiques, puisque Laura travaille comme infirmière remplaçante de nuit, de 21 heures à 7 heures du matin, alors que Julien, qui n'a pas pu être

rencontré, travaille comme boulanger le matin, en finissant entre 13 heures 30 et 15 heures selon les jours. Ces horaires rendent difficile la prise de repas communs, Laura se levant généralement à l'heure où Julien rentre du travail. Ainsi, iels ont abandonné le repas du midi – depuis longtemps pour Julien, progressivement depuis leur installation ensemble pour Laura – parce qu'iels ne peuvent le prendre ensemble, et l'ont remplacé par un goûter commun, et maintiennent le repas du soir pris ensemble. Ce cas montre combien le respect d'un repas est associé à la possibilité de partager celui-ci.

Les repas du soir semblent plus facilement faire l'objet d'une mise en commun, en partie parce que les partenaires sont plus souvent présent·es au foyer le soir, mais aussi parce que ce repas est davantage synonyme de détente. Le petit déjeuner, quant à lui, tend à être oublié, plusieurs enquêt·es omettant de le mentionner en entretien comme lors d'exercices de photographie de leurs pratiques alimentaires, comme Camille (24 ans, chargée d'études en environnement, installée depuis 8 mois à Paris avec Yann, ingénieur de 33 ans) :

Angèle : Quand est-ce que vous prenez [les repas] ensemble ?

*Camille : Bah que le soir ! (elle rit) . Pour ce qui est de la semaine. Euh, je sais pas si, oui, **le petit déjeuner ça t'intéresse aussi** ? C'est vrai que moi je pense toujours déjeuner, dîner, mais... Petit déjeuner, mon copain prend quasiment rien. Donc, puis moi je me lève souvent plus tôt. Donc, souvent je me fais mon petit déjeuner toute seule. Et je le gère toute seule. Et... et voilà. Et **au mieux** il boira son café en même temps que mon petit déjeuner, mais bon ! Euh, sinon la semaine on prend la plupart des dîners ensemble. (ent. 1, individuel).*

Ce repas est ravalé à une prise alimentaire moins importante et individuelle, les deux caractéristiques étant liées. Derrière ce partage des repas se situe une norme liée à la co-présence. Les couples dont les membres rentrent au logement commun les midis partagent également le repas du midi. Les causes de non-partage des repas sont avant tout les contraintes professionnelles obligeant à rester sur le lieu de travail les midis, et les autres sources de sociabilité, qu'il s'agisse de sortir voir des ami·es, ou de retourner seul·e voir ses parents les week-ends.

Le partage du temps et du lieu peuvent éventuellement surseoir au partage des contenus. Les couples ne partageant pas certains contenus alimentaires insistent nettement sur la co-présence et le partage des horaires et lieux. Camille, en couple avec Yann qui partage des attentes très divergentes en matière d'investissement en temps de travail alimentaire rendant parfois difficile le partage des contenus, avance ainsi que « *même quand on mange des trucs différents, souvent on mange quand même en même temps* » (ent. 1, individuel). Il en va de

même avec Marine et Jonathan (23 ans, ré-installé·es depuis 7 mois à Paris, en master), seul couple ne partageant pas certains plats, qui minimisent cette entorse par la co-présence :

*Marine : ce qui se passe en général. C'est que moi j'ai commencé à me faire un peu à manger avant. Donc je mange ici (elle montre le canapé). [...] Et, **pendant que il finit de se faire à manger, genre je m'installe ici avec un thé** ou quoi. Et du coup lui il amène son assiette ici. Et il mange, et on mange devant un truc tous les deux. Et moi je suis en train de manger mon dessert, ou, enfin je suis à la fin de mon repas quoi. (ent. 1, individuel)*

Ce partage est aussi celui du lieu, le repas commun étant symbolisé par le fait de prendre place autour de la même table, comme en attestent les commentaires des couples ne pouvant s'y livrer. C'est le cas d'un couple non intégré *a priori* à l'étude, mais ayant participé à la collecte de matériaux audio-visuels. Habitant un tout petit appartement et manquant de place pour posséder une table commune sur laquelle manger, il ne leur est « *pas possible* », selon la femme, de disposer deux assiettes sur leur table. Ces partenaires mangent souvent « *chacun de [leur] côté* », à des endroits différents, ou sur le canapé, avec leur assiette sur les genoux :

*Katie : on a vraiment un tout petit appart. [...] Du coup la table n'est pas un aspect central de la cuisine si tu veux. Les, **les gens normaux on va dire mangent sur la table**. Nous elle est vraiment dans un coin parce qu'on peut pas la mettre au milieu et avoir deux chaises et manger en même temps sur la table quoi. Donc euh déjà... si on mange ensemble par exemple euh, on va manger sur le canapé. [... La table] c'est pas vraiment la table où on mange, **c'est pas la table dressée quoi. Y'a pas ce côté-là**. (ent. 1 par téléphone, individuel)*

Le partage de la temporalité et du lieu peuvent valoriser la possession d'une table *ad hoc*, plusieurs partenaires n'en ayant pas le déplorant au cours de l'entretien. Cependant, si le repas sur une table reste une attente, tout·es ne s'y conforment pas, Marine, cité précédemment, ne pensant pas problématique de se restaurer sur le « *canapé* » alors que Katie le ressent comme une anomalie.

Pour parvenir à cette mise en commun des repas (temps, lieux, contenus), les partenaires connaissent au moment de l'emménagement un certain nombre de changements individuels, qui rapprochent leurs habitudes des normes du « *repas français* », les font tendre vers davantage de « *conformisme* » (Garabuau-Moussaoui, 2001). Les rythmes changent, avec un alignement sur les trois repas principaux par jour, ou au moins sur deux, le petit déjeuner étant parfois absent. Ainsi, Yann considère que le principal changement alimentaire provoqué par la mise en couple réside dans le fait qu'il ne saute plus de repas du soir, habitude autrefois particulièrement fréquente chez lui (« *déjà maintenant je mange tous les soirs !* ») est le changement qu'il associe spontanément à l'installation ; ent. 1, individuel). Les horaires se

font plus réguliers lorsqu'ils l'étaient peu et se rapprochent des horaires socialement attribués au « *repas français* ». Sylvain (26 ans, installé depuis 6 mois, aide médico-psychologique), qui autrefois mangeait souvent en pleine nuit, vers 4 heures du matin par exemple, mange désormais son dîner en soirée avec Hanna (26 ans, chargée de mission) et ne prend plus de repas en pleine nuit. Si tous les couples ne suivent pas la structuration du repas en trois plats principaux (entrée, plat, dessert), en particulier parce qu'entrée et dessert ne sont pas toujours reconnus comme tels, et que cette structure est vue par certain·es comme « *un truc exceptionnel* », « *de restaurant* » ou encore « *de grands-parents* » (Jeanne, ent. 1, individuel), l'emménagement rapproche de cette structure.

Ces jeunes couples nouvellement installés se distinguent en revanche de stades ultérieurs de l'alimentation familiale davantage associés à la parentalité du point de vue de la régularité horaire, de la structuration des repas et de la complexité de la mise de table. En effet, malgré une hausse de celles-ci par rapport à la vie célibataire, les horaires restent souvent relativement flexibles, en particulier dans le sens de dîners tardifs. La structuration est, nous l'avons vu, relativement légère et la mise de table consiste bien souvent dans le seul fait de poser sur la table assiettes, couverts, verres et dessous de plats. De nombreux partenaires se sont ainsi amusé·es de nos questions concernant la « *mise de table* », beaucoup considérant que cette activité n'en est pas vraiment une, comme Yann qui déclare : « *la table en général ça se résume à deux assiettes sur le bar. Ça c'est assez symbolique hein. C'est pas vraiment une table... dressée.* » (ent. 1, individuel). Certain·es reconnaissent cependant que la cohabitation les a poussé·es à mettre un peu plus la table, par exemple à porter la casserole jusque sur la table plutôt que de remplir l'assiette en cuisine.

b. Les contenus : manger les mêmes choses

« j'aime tellement ça, que je pense que ça aurait été compliqué d'être en couple avec quelqu'un qui n'aime pas les sushis » (Nolwenn)

Partager les contenus est également attendu, comme en témoignent les explications systématiquement fournies par ceux ne le faisant pas et les efforts déployés par la plupart pour trouver des contenus compatibles pour chacun·e. Certain·es s'efforcent de rapprocher les contenus dès avant l'installation. Fréquentant Zélie (alors étudiante d'une vingtaine d'années) alors végétarienne, Thibaud (également étudiant d'une vingtaine d'années) ne se serait pas vu il y a plusieurs années prendre des plats non végétariens au restaurant :

*Thibaud : quand on sortait qu'on allait au resto ou un truc. comme on commençait à sortir ensemble. Je prenais un truc végétarien. Parce que je voulais pas la faire... (il rit) **Je voulais pas la faire chier** quoi ! Et et c'est con mais... du coup si tu prends un truc avec de la viande. **Ça limite vachement de choses.** Parce que du coup **tu peux pas faire goûter ton plat à l'autre.** Y'a pas mal de trucs comme ça. Et... mais par contre moi tout seul je mangeais énormément / enfin je mangeais, comme avant quoi. [...] Et du coup là [en commençant à vivre ensemble], **j'ai commencé à bouffer moins de viande.** » (ent. 1, individuel)*

Une fois cohabitants, les partenaires composent avec leurs différences alimentaires pour rendre possibles les contenus communs. Exemple déjà cité, Isabelle et Pierre (24 ans et 26 ans, étudiante ingénieure et ingénieur consultant, installé·es depuis moins de deux mois en petite couronne), d'origines culturelles relativement éloignées en termes d'alimentation, font de leur mieux, quelques semaines après leur installation, pour mettre en commun les repas, et partager leur plat principal, modifiant fortement les quantités et contenus pour Isabelle. Ses prises alimentaires sont « *renversées* » en termes de quantités, elle mange beaucoup moins de fruits au petit déjeuner – dont de la papaye, qu'elle ne consomme plus – et s'habitue à d'autres types de féculents, générant un « *transit* » plus compliqué. Pierre voit avant tout le contenu influencé par les habitudes d'Isabelle, lui posant parfois des problèmes digestifs :

*Isabelle : Par contre, **faut que je fasse un peu plus attention à ce que je prépare mexicain.** Parce que [...] y'a quelques soirs j'ai préparé à manger, et ça n'est pas très bien tombé... [...] c'était, une soupe de lentilles. Et c'était trop lourd. Pas pour moi... [Mais pour lui] [...] c'était des légumineuses. Alors que t'as pas l'habitude de manger des légumineuses. C'est comme moi avec le pain ! (ent. 1, conjugal)*

Alors qu'Isabelle digère mal le pain, Pierre souffre d'une trop grande consommation de légumineuses. Malgré ces difficultés, iels tiennent à manger ensemble les soirs, et apprennent à composer avec ces différences alimentaires. Leurs efforts témoignent à la fois de la norme de partage et de la non-évidence du choix des denrées consommées. Cette mise en commun s'arrête cependant aux repas partagés en présentiel et à certains plats : les petits déjeuners et les repas pris en dehors du domicile et sans le/la partenaire donnent lieu à des contenus souvent différenciés, de même que les plats autres que les plats principaux (nous y reviendrons).

Concernant les contenus, les désaccords sont donc généralement vécus comme gérables, voire bénéfiques, quand bien même diverses tensions sont décrites par ailleurs. Ceci est perceptible dans l'enthousiasme de Charlotte et Maxence (21 ans, tou·tes deux sortant de BTS

immobilier, en licence et en recherche d'emploi) décrivant leurs différences, deux mois seulement après leur installation :

Maxence : Elle aime bien les trucs bio. Donc elle est plus à prendre des, des trucs en bocaux, tout ça. Et moi j'ai toujours été en conserve. À me dire... Les haricots verts, c'est des haricots verts, qu'il soient en boîte ou non, c'est les mêmes. Donc, je prenais... Je faisais aussi attention de prendre des trucs, pas trop chers. Parce que derrière j'avais aussi mes dépenses pour les les, les Kinder. Des trucs un peu cons, du saucisson.

*[...] Charlotte : moi tout ce qui est Kinder, saucisson et tout. Normalement c'est des trucs... vraiment très très très occasionnels. Euh, avant. Mais là c'est vrai que moi **je trouve qu'on arrive plutôt bien à lier nos deux alimentations**, tout simplement. (ent. 1, conjugal)*

Cette décontraction contraste avec la fréquence des désaccords alimentaires. Nous développerons au cours du chapitre suivant le processus de décision concernant ces aliments communs, mais pouvons dès à présent expliciter divers aspects de ces désaccords.

Goûts et dégoûts

« on est un peu à l'opposé sur tout » (Camillia)

Des différences concernent le goût et le dégoût. Il peut s'agir de différences frontales, un partenaire aimant ce que l'autre déteste. À cet égard, le fromage est un bon exemple, en ce qu'il est détesté par certain·es dont le ou la partenaire est amateur ou amatrice, notamment Camillia (25 ans, installée depuis moins d'un mois à Paris, en master de journalisme) ou encore Killian (18 ans, installé depuis 4 mois en petite agglomération, en intérim dans la manutention) :

*Killian : Elle mange du fromage j'en mange pas. Donc tout ce qui est... Tout ce qui est... comment ? Je sais pas **son son fromage au four** là...*

Faustine : Ouais j'aime bien les fromages qui sentent fort en plus ! (elle rit)

Killian : Le fromage au four et tout ça. Sauf que moi je peux pas. (ent. 1, conjugal)

Un autre type d'enjeux sont les ingrédients à utiliser. La question des épices revient ici souvent. Killian sait qu'il cuisine trop « épicé » pour Faustine (18 ans, en BTS mode) généralement, et s'efforce de mettre un peu moins d'épices dans ses plats. Killian et Fabien aiment cuisiner plus épicé que leur partenaire, Faustine et Hélène, tandis que Charlotte (21 ans, installée depuis 2 mois en grande agglomération, sortant de BTS immobilier et en licence) avait l'habitude, par sa mère, d'une cuisine plus épicée que celle que ferait habituellement Maxence (21 ans, sortant de BTS immobilier et en recherche d'emploi). Elle apprend selon elle à manger « *plus fade* » avec Maxence :

*Charlotte : La grosse différence entre toi et moi dans nos alimentations respectives, c'est que **toi tu peux manger des choses qui sont... genre, un peu sans goût.** /*

Maxence : Ah oui, elle va avoir besoin d'avoir son Magicube !

[...] Charlotte : Nan mais de vivre avec toi, maintenant je peux manger des choses beaucoup plus fades qu'avant. Nan mais, pas fades mais. J'ai remarqué que mon goût //

Maxence : Merci ouais ! Super ! (ent. 1, conjugal)

L'enjeu des épices semble frustrer particulièrement les cuisiniers·ères qui doivent retenir leurs gestes :

*Killian : j'aime bien avoir beaucoup d'épices... [...] Sauf que, vu que elle elle mange pas beaucoup d'épices. Bah, je dois doser, au juste milieu. **Faire en sorte que ça soit pas trop fort pour elle** ou que, que le goût soit pas trop prononcé. Ce qui me gêne fortement ! (ent. 1, conjugal)*

Les désaccords se situent également fréquemment au croisement entre qualité gustative et qualité nutritionnelle, qui apparaissent contradictoires, en particulier lorsque le budget fait défaut. Il peut également s'agir d'habitudes de consommation différentes, sans que les goûts s'opposent véritablement. Le pain est ainsi souvent mobilisé, l'un·e des partenaire en mangeant plus fréquemment que l'autre, comme Maxence qui mange énormément de pain alors que Charlotte n'en mangeait pas seule⁶⁵. Cela peut également être le cas de certaines boissons. Claire (21 ans, mandataire judiciaire) n'a pas l'habitude de boire des sodas, alors que Christopher (22 ans, magasinier vendeur) en buvait fréquemment à table chez ses parents. Dans un autre registre, Jonathan (23 ans, ré-installé depuis 7 mois à Paris, en master) ne buvait pas de thé quand il vivait seul, alors que Marine (23 ans, en master) en buvait et a apporté chez eux le matériel nécessaire. Comme le montrent ces derniers exemples, cette configuration d'habitudes différentes sans dégoût particulier favorise les appropriations. Charlotte mange beaucoup plus de pain à partir du moment où elle s'installe avec Maxence. Jonathan développe l'habitude de boire du thé plutôt que du café au contact de Marine :

*Jonathan : Marine buvait beaucoup de thé. Et... Et ça **m'y a vachement sensibilisé**. D'autant plus que j'ai arrêté de fumer [...] j'aurais pas été avec Marine, je me serais pas tourné vers le thé comme ressource, si j'avais choisi d'arrêter de fumer tu vois, par exemple. (ent. 1, individuel).*

65 Maxence est très friand de pain, estimant consommer au moins une baguette par jour, en mangeant notamment en dehors des repas, lors de soirées au cours desquelles il est capable de manger une baguette entière sans accompagnement, habitude dont Charlotte se moque au cours des différents entretiens. À l'occasion du travail de photographie, elle a d'ailleurs pris de nombreuses photographies des baguettes de Maxence, et même des vidéos de celui-ci les consommant, souhaitant délibérément mettre en avant sa tendance à grignoter énormément de pain en soirée.

Ceci est à relier avec l'association des débuts conjugaux à l'expérimentation dont nous avons déjà parlé. Dans le cas de dégoûts plus prononcés, les partenaires cherchent des compromis parfois délicats. Certains couples connaissent des montages alimentaires compliqués, comme Camillia et François (25 ans et 23 ans, installé·es depuis moins d'un mois à Paris, en master de journalisme), l'une n'aimant pas le fromage mais grignotant volontiers des aliments sucrés, l'autre s'efforçant d'être végétarien et n'aimant pas les produits sucrés, du fait d'une alimentation familiale qui en était globalement dépourvue. Des catégories d'aliments sont ainsi parfois écartées de l'alimentation de l'un·e du fait d'un désamour de l'autre pour celles-ci. Par exemple, Laura (24 ans, infirmière remplaçante, installée depuis 2 ans en petite agglomération) ne mange plus de poisson depuis qu'elle vit avec Julien, (boulangier) car celui-ci n'aime pas le poisson, et Faustine (18 ans, en BTS mode) ne mange plus de fromage, car Killian (18 ans, en intérim dans la manutention) n'aime pas. Ce même couple connaissant un désaccord vis-à-vis de la viande Faustine l'aimant « *surgelée* » et Killian « *de boucherie* », les partenaires achètent des deux types de viande (« *je vais me prendre un, un steak, un vrai steak. Je vais me le faire cuire et pendant que je... bah je vais lui faire cuire son steak à côté.* » ; Killian, ent. 1, conjugal). Quelques couples font parfois des entorses espacées au partage des contenus, en s'assurant de manger tout de même en même temps, comme Laura (24 ans, infirmière remplaçante) et Julien (boulangier), qui assument quelques « *repas séparés* » quand Julien veut un « *fast food* » ou Laura plus de légumes. Iels insistent cependant sur le fait de manger toujours en co-présence, et le fait que ce couple soit installé depuis plusieurs années n'est certainement pas anodin.

Quantités d'aliments selon leurs types nutritionnels

Les désaccords peuvent porter sur l'équilibre entre différents types d'aliments, classifiés selon leurs spécificités nutritionnelles, économiques ou éthiques supposées. Il s'agit ici de catégories du type « *viandes* », « *féculents* », « *fruits* » ou « *légumes* ». Ces catégories sont assez systématiquement mobilisées pour décrire les alimentations et les courses, la vulgate nutritionnelle comme les regroupements effectués par les magasins y incitant. Mathieu, voulant expliquer qu'il mangeait « *mal* » quand il vivait seul, explique qu'il consommait « *rarement des légumes* » (ent. 1, conjugal). Au moment de l'entretien, il est inversement fier d'expliquer qu'il augmente présentement la quantité de « *légumes* » qu'il achète pour eux au supermarché, ayant dressé le constat qu'iels mangent « *un peu n'importe quoi* ». Hanna, qui surveille son alimentation pour contrôler son poids depuis plus d'un an, explique que l'un de ses grands principes est de ne pas manger « *de féculents le soir* » (ent. 1, conjugal), « *donc* »

de manger des « légumes », généralement en « salade ». Une partie des désaccords concerne donc la répartition de ces différents types d'aliments. Ces désaccords sont généralement liés à des représentations concernant l'équilibre nutritionnel des repas et la santé, ou encore à l'enjeu de contrôle du poids, les légumes étant supposés meilleurs pour la santé et moins caloriques. Les différences entre Hanna et Sylvain (26 ans, installé·es depuis 6 mois, chargée de mission et aide médico-psychologique) concernent notamment la quantité de viande par rapport à celle de légumes. Alors que Hanna aime manger peu de viande mais tout juste saisie, Sylvain est un grand carnivore. L'enjeu de la consommation de viande est donc au cœur des différences chez plusieurs couples, comme nous le verrons dans le chapitre 4. Au moment de l'installation, trois couples sont composés d'un·e partenaire végétarien ou vegan tandis que l'autre ne l'est pas⁶⁶, un couple est concerné par des interdits religieux divergents en matière de consommation de viande⁶⁷, et de nombreux couples comportent des partenaires n'ayant pas les mêmes attentes en matière de quantité de viande à consommer⁶⁸. Nous reviendrons sur ces enjeux genrés dans le chapitre 4.

Des différences concernent aussi l'attention portée à la diversité des plats consommés, lorsqu'un·e partenaire accorde plus d'importance au fait de faire varier les contenus des plats. Cette différence est généralement subtile, sans qu'il apparaisse très clairement qui est le/la plus exigeant·e⁶⁹. Mais elle est parfois très visible. Aimant peu cuisiner et entretenant un rapport compliqué à l'alimentation, Chloé (étudiante de 26 ans, cohabitante depuis 11 mois dans sa chambre étudiante avec Cédric en banlieue parisienne) avait auparavant l'habitude de cuisiner en grosses quantités des ingrédients assez répétitifs et de manger ces plats pendant plusieurs repas d'affilée, pouvant aller jusqu'à manger toute la semaine le même légume. Cédric (étudiant de 26 ans au moment du premier entretien) est davantage attaché à la variété des plats. Chloé a laissé à Cédric le soin de diversifier leur alimentation :

Chloé : quand j'étais toute seule, ça me dérangeait pas, je prenais un paquet de poireaux au kilo, donc je le faisais décongeler. J'en mangeais pendant... cinq jours. Midi et soir [...] Et pareil, si y'avait cinq steaks hachés, bah voilà je mangeais les cinq steaks hachés, et... c'est pas ultra, c'est pas ce que je préfère faire mais ça me dérange pas du tout. Alors que là, depuis que

66 Zélie et Thibaud ; Camillia et François ; Cécile et Blaise.

67 Nadir étant musulman alors que Coralie ne l'est pas.

68 Parmi eux, Hélène et Fabien, Marine et Jonathan, Charlotte et Maxence, Priscille et Mathieu, Faustine et Killian. Concernant Marine et Jonathan, la divergence en matière de viande se développe tardivement, Marine devenant plus ou moins végétarienne entre les deux cohabitations qu'elle connaît avec Jonathan.

69 Notamment entre Gaëlle et Damien.

je suis avec Cédric, je vais... bah je sais que bon c'est pas trop la joie de faire ça quoi. [...] Donc là... bah maintenant... de toutes façons on va on... enfin je varie plus ce que je mange. (ent. 1, individuel)

Plus tard, elle confirme que l'ajustement entre eux a impliqué des efforts de sa part pour diversifier sa cuisine : « *j'essaye de pas voilà faire le kilo de poireaux qu'on coupe en cinq parts égales pour en manger cinq fois d'affilée.* » (ent. 1, individuel).

Plusieurs partenaires découvrent également au moment de l'emménagement ne pas consommer les mêmes quantités de certains produits, voire ne pas consommer, de manière générale, autant de nourriture. Nous pouvons ici citer le cas de Charlotte et Maxence (21 ans, installés depuis 2 mois, grande agglomération, sortant de BTS immobilier, en licence et en recherche d'emploi), qui ont l'impression, dès le premier entretien réalisé deux mois après leur emménagement, que Charlotte mange « *moins* » que Maxence, et plus précisément que Maxence n'accorde aucune attention aux quantités de certains produits qu'il peut consommer, en particulier la viande :

Maxence : Je sais pas doser moi en fait. Je crois que je sais pas doser.

Charlotte : Parce que moi je crois que je sais faire des cuisines avec... peu de choses. Et que bon ça ait quand même à peu près euh, du goût quoi. Alors que toi tu vas en mettre beaucoup.

Maxence : Je vais prendre deux trois œufs. Un avocat entier. Une pièce de viande. (ent. 1, conjugal)

Maxence justifie d'ailleurs de payer une part plus importante des courses par le fait qu'il mange davantage en quantités.

« Qualité » des aliments et relation aux marques et labels

Alors que tou·tes s'accordent à dire que la qualité des produits est essentielle, les désaccords sont aussi liés aux perceptions différenciées des caractéristiques sensées signaler la qualité des produits. Cet enjeu recouvre souvent des différences concernant les marques à privilégier, en fonction de l'appréciation de l'effet d'une marque sur la qualité du produit. Cet enjeu est d'autant plus répandu que les partenaires ont les moyens de s'acheter des produits plus onéreux. Gaëlle (21 ans, étudiante en alternance, installée depuis un mois, Paris), défend ainsi auprès de Damien (24 ans, consultant en assurance) l'achat de produits de marques « *Repères* » :

Gaëlle : on est assez d'accord sur ce qu'on prend. Enfin généralement on, on est d'accord. Après moi j'ai pas trop les mêmes habitudes d'achat que lui. Dans le sens où moi ça me dérange pas de me tourner vers les marques consommateur, qui sont un peu moins chères.

Parce que j'estime que des pâtes Barilla ou des pâtes... de chez Leclerc, enfin de chez Leclerc, pour moi c'est un peu équivalent. [...] y'a des choses je vois pas l'intérêt d'acheter plus cher. Alors que concrètement en matière première en matière de procédés c'est pareil. C'est fait par les mêmes entreprises. C'est juste l'étiquette qu'est collée dessus qui est différente. (ent. 1, individuel)

Dans ce débat concernant la qualité des produits, la viande occupe une place spécifique pour plusieurs des couples rencontrés. Killian, mais aussi Gaëlle, se font les apôtres d'une viande achetée en boucherie comme synonyme de meilleure qualité gustative. Killian (18 ans, installé depuis 4 mois en petite agglomération, en intérim dans la manutention) se refuse à consommer de la viande achetée en supermarché, qui est celle que préfère sa partenaire, Faustine (18 ans, en BTS mode). Gaëlle s'offusque de devoir parfois cuisiner de la viande certes de marque supérieure, mais toujours de la catégorie viande de supermarché à ses yeux, comme des « *steaks Charal* ». Elle vante au contraire la viande de « *vraie boucherie* » (ent. 1, individuel).

Les questionnements quant à la valeur des labels sont aussi présents. Fabien (21 ans, installé depuis moins d'un mois en petite couronne, en service civique) réclame d'Hélène (19 ans, étudiante en licence) ce qu'il considère comme de la cohérence dans ses choix de produits, ne comprenant pas qu'elle tienne aux œufs élevés en plein air et refuse tout produit constitué à base d'huile de palme tout en prenant les autres produits dans la gamme distributeur. Étonnamment, peu de partenaires semblent en désaccord concernant le « *bio* », alors même que les couples y recourant sont assez nombreux.

Les repas à domicile sont donc mis en commun, dans leurs contenus comme dans leurs horaires. Les contorsions et efforts déployés par les partenaires pour rendre compatibles leurs habitudes témoignent de la disciplinarisation des corps qu'exige le respect des normes de la conjugalité cohabitante. Ces normes, évidentes aux yeux des partenaires, apparaissent à l'observatrice extérieure comme n'ayant rien d'évident, au vu de la quantité d'efforts sur soi-même, de travail et de compromis que leur respect exige. Cependant, la mise en commun ne s'arrête pas là, le travail de gestion des aliments et de préparation des repas étant entraîné dans cette logique. Il consiste principalement en courses, ou travail d'approvisionnement, cuisine, ou travail de préparation culinaire, et gestion du frigidaire, ou travail de gestion des denrées, restes et déchets. L'ensemble de ces tâches sont considérées comme du ressort du couple, à la

différence, ici aussi, de nombreuses colocations où chacun·e est supposé·e gérer « *son* » espace.

c. L'approvisionnement : moments, budget, lieux

La mise en commun alimentaire suppose de trouver des accords sur les nombreux aspects de l'approvisionnement. Les courses demandent de se mettre d'accord sur la fréquence, les lieux, les types de produits achetés et le budget à leur allouer, enfin la répartition des dépenses entre les partenaires. Ces éléments s'articulent entre eux, les produits disponibles n'étant pas les mêmes dans les différents magasins et certains aliments particuliers pouvant nécessiter des lieux et horaires d'achat spécifiques.

L'approvisionnement s'inscrit dans les spécificités propres aux jeunes adultes, et pour certain·es aux citoyen·es. Alors que de nos jours « *les déplacements à pied sont réservés aux courses de proximité de moins de dix minutes* » (Brousse *et al.*, 2015) et que la fréquence des courses régresse et les distances s'allongent, les couples rencontrés sont très nombreux à faire des courses fréquentes et à pied. Ceci en partie parce qu'habitant Paris, divers centres-villes d'Île-de-France ou de grandes agglomérations, iels sont proches des commerces de proximité et ne possèdent pas toujours de voiture personnelle⁷⁰. Cependant, même les couples installés dans des zones moins centrales ne font pas toujours leurs courses en voiture, ou font au moins une partie de leurs courses à pied. Il faut dire que pour les plus jeunes, les lieux d'installation sont à proximité si ce n'est des centres-villes, du moins de commerces. Ainsi, Coralie et Nadir (20 ans et 21 ans, installés depuis un mois en commune urbaine isolée, en IUT et au chômage après un CDD comme préparateur de commandes), qui habitent dans une commune rurale relativement isolée, font leurs courses au supermarché situé à quelques centaines de mètres de chez eux. Ces jeunes couples sont également spécifiques dans leur recours aux nouvelles technologies et à la délégation du travail d'approvisionnement. Ceux utilisant une voiture pour faire les courses recourent particulièrement souvent aux services de type « *Drive* »⁷¹, ceux qui les font à pied aux services de type livraison à domicile⁷², pratiques moins répandues dans la population générale (Kranklader, 2014)⁷³. Les faibles tensions

70 La densité urbaine favorise le recours aux commerces proches (Kranklader, 2014), et en particulier à Paris. Ainsi, dans les communes rurales et villes de moins de 20 000 habitants, respectivement 88 % et 80 % des habitants font leurs courses en voiture, contre seulement 7 % des habitants à Paris.

71 Comme Mathieu et Priscille.

72 Comme Jeanne et Aurélien.

73 Les données récentes sur les lieux d'achat (Kranklader, 2014 ; Brousse *et al.*, 2015), notent une stagnation du recours à Internet pour les achats alimentaires, avec seulement 11 % des achats du quotidien effectués en 2006 sur Internet (Kranklader, 2014) et 0,6 % des achats alimentaires en 2011 ;

observées concernant l'usage d'une liste de courses trouvent ainsi probablement explication dans la proximité des lieux d'achats et dans la fréquence des achats. Ce fait est particulièrement bien exemplifié par le cas de Hanna et Sylvain (26 ans, installé·es depuis 6 mois, chargée de mission et aide médico-psychologique), dont l'approvisionnement peut se faire au jour le jour et au dernier moment, puisqu'ils habitent au-dessus d'un supermarché et très proches de nombreux commerces alimentaires, tout en recourant volontiers à la livraison :

Sylvain : [...] si on habitait dans une grande maison de 100 mètres carrés, le frigo il serait au même emplacement que le Franprix. Donc... Tu peux considérer le Franprix comme ton frigo et... (il rit)

[...] Hanna : Hum. Et puis le jour où on n'a pas envie de cuisiner ni l'un ni l'autre bah... /

Sylvain : On se fait livrer.

Hanna : Ça ça vient de toi par contre. On se fait livrer. Chose que j'avais jamais fait avant. Parce que moi j'ai toujours plein de trucs à proximité.

[...] Sylvain : Bah c'est cool parce que t'appuies sur des boutons sur l'Ipad.

Hanna : C'est ça le problème. C'est exactement ça !

Sylvain : Non c'est la solution ! C'est ça la solution ! Et le mec il se pointe 45 minutes après... à ta porte.(ent. 1, conjugal)

Trouver le temps de faire les courses ensemble

Aux débuts de la cohabitation, les partenaires s'attendent à effectuer la plupart de leurs courses à deux. Il leur semble en effet normal d'aller ensemble acheter des produits destinés à être consommés, pour la plus grande part, à deux. Ils sont ainsi très nombreux·ses à effectuer la majorité de leurs courses ensemble au moment de l'installation, tendance plutôt décroissante avec le temps. Les rares couples qui ne font pas les courses ensemble sont composés d'un·e partenaire détestant faire les courses⁷⁴, bien peu investi·e dans la gestion alimentaire en général ou souhaitant faire des achats personnels⁷⁵, ou ne font soit que de petites courses au jour le jour en échangeant chaque fois à propos de la liste d'achat, soit des courses importantes proche du travail d'un·e des deux, qui s'en charge seul·e⁷⁶. La tendance générale est au partage de l'activité, au moins les premières fois, en particulier pour les

et surtout un relatif cantonnement de ce type de courses – toutes catégories d'achat confondues – chez les catégories aisées et les plus jeunes : les moins de 45 ans représentent 46 % des personnes qui font des courses, mais 74 % des acheteurs en ligne (Brousse *et al.*, 2015) ; les cadres ou professions intellectuelles supérieures représentent 14 % des acheteurs, mais 34 % des acheteurs en ligne.

74 Chloé, Zélie.

75 Yann, Killian.

76 Antoine.

courses principales, les courses « *d'appoint* », fréquentes mais petites, ayant plus de chances d'être réalisées seul·e. Ainsi, certains couples vivant dans des centres-villes s'approvisionnent principalement par le biais de petites courses effectuées par celui ou celle qui est dehors, par exemple sur le retour du travail⁷⁷. Il arrive également fréquemment que l'un·e, plus investi·e dans l'alimentation, fasse certaines courses seul·e, ou que les partenaires soient spécialisés dans certains achats, comme Maxence (21 ans, sortant de BTS immobilier et en recherche d'emploi, installé depuis 2 mois en grande agglomération avec Charlotte, en licence après le même BTS) qui se charge systématiquement de l'achat de pain en boulangerie, par intérêt pour ce produit et plaisir des achats.

Aux premiers temps de la vie cohabitante, les efforts pour faire coïncider les agendas révèlent la force de cette attente de courses communes. Elles donnent lieu au constat de différences entre partenaires vues avec amusement, ou perçues comme des complémentarités :

Angèle : Et quand vous faites des courses ensemble, comment vous vous répartissez [...] la façon, dans le magasin, de faire les achats ?

*Charlotte : **Souvent il est chaud et moi... il me traîne.** (Maxence acquiesce) Rapidement, j'en peux plus. Je sais pas pourquoi. [...] Donc en fait on reste ensemble, quand on fait les courses. On, se sépare pas. Enfin, ça peut être vraiment très peu.*

[...] Angèle : Et comme vous avez pas la même façon de faire les courses au départ, [...] comment est-ce que ça s'articule ?

*Charlotte : Bah c'est pas un problème, au final. Parce que... **Moi par exemple je vais penser à acheter de la sauce, pour les pâtes. Toi, enfin moi j'y pense en me disant ah tiens, je vais faire ma tarte, avec ça. Ou si on veut simplement faire des pâtes avec, ce qui est bon. Euh... Donc je sais pas, je pense pas que ça pose de problème.** (ent. 1, conjugal)*

L'intérêt pour les courses de l'un·e peut surseoir à la détestation de l'autre pour cette activité, comme chez Killian et Faustine (18 ans, installés depuis 4 mois en petite agglomération, en BTS mode et en intérim dans la manutention) qui « *préfèrent* » faire les courses à deux, parce que

*Faustine : c'est pas pareil. De **faire les courses toute seule c'est un peu... t'as envie que ça se passe... rapidement.** Et que ça passe. Mais avec... **Killian c'est toujours plus sympa.***

*Killian : **Moi j'adore traîner dans un... dans un magasin.** [...] même quand je suis tout seul. Parce qu'en fait j'adore voir les... voir les produits. [...] Mais c'est vrai que je préfère y aller à deux. (ent. 1, conjugal)*

77 Comme chez Florence et Samuel.

Leurs différences de rapport à l'activité et de gestion des achats sont perçues comme des complémentarités enrichissantes. Puisque les couples vivent leur situation actuelle comme si celle-ci avait toujours été immuable, il est difficile d'observer la tendance à la diminution des courses communes avec le temps. Quelques cas en témoignent cependant clairement, lorsque de nouvelles pratiques permettent que les anciennes soient finalement reconnues comme néfastes, comme lorsque Charlotte (21 ans, en licence après un BTS immobilier) reconnaît *a posteriori* que les courses pratiquées ensemble en hypermarché avant leur emménagement étaient un « *calvaire* » pour elle :

Charlotte : on se disait, cette semaine on est chez toi, on va faire les courses ensemble. Et moi, c'est un vrai calvaire. Parce que j'ai l'habitude, depuis, enfin j'ai l'habitude depuis un moment, enfin juste le Carrefour Market en bas de chez moi. Un truc, tout petit. Euh, les rayons, à n'en plus finir, c'est pour moi insupportable. Ça m'agace au plus haut point. D'avoir, des trucs qui t'attirent tout le temps. D'avoir autant de monde. Moi ça me... (ent. 1, conjugal)

Sur le moyen terme, la tendance est cependant à la hausse des courses pratiquées seul·e, nécessitant une délégation sur laquelle nous reviendrons (chapitre 3 et 4).

« j'ai pas envie de payer pour tes steaks Charal » : le budget

Le choix des produits confronte les préférences des partenaires en matière d'ingrédients, mais aussi en matière de gamme de prix ou de rapport qualité-prix, et, ce faisant, de budget. Les désaccords portent en premier lieu sur la quantité d'argent à dépenser dans la nourriture, et renvoient souvent à des écarts de revenus. Il arrive souvent que celle ou celui disposant de moins de revenus considère ne pas avoir les moyens de dépenser autant que l'autre⁷⁸ mais aussi, paradoxalement, que celle ou celui disposant de davantage de ressources financières semble le ou la plus frileux/se concernant les dépenses alimentaires⁷⁹. Ainsi, alors que ses revenus sont plus faibles et beaucoup moins réguliers que ceux de Dylan⁸⁰ (27 ans, installé depuis 11 mois, professeur certifié), Nolwenn (25 ans, pigiste) se soucie moins de maîtriser les dépenses alimentaires. Mais ces désaccords découlent également plus largement de rapports à l'argent différenciés. Ainsi, Yun et Dmitri (22 ans et 33 ans, installé·es depuis 18 mois en grande couronne, étudiante en école d'arts et ingénieur consultant) ont connu d'importants désaccords en matière de dépenses, nourris par une valorisation différente du comportement d'épargne. Alors que Dmitri a appris auprès de sa grand-mère à être regardant

78 Hinata, Jonathan, Gaëlle.

79 Faustine, Christopher, Dylan, Pierre.

80 Estimés à 1000 euros par mois environ, ils sont très variables car elle est pigiste, alors que Dylan gagne environ 2250 euros nets par mois, en tant que professeur certifié.

concernant ses dépenses quotidiennes, et que cela correspond chez lui à un faible appât pour le gain, pour Yun, l'épargne et le fait de surveiller les dépenses sont associés au statut des personnes se trouvant dans le besoin, aux « *pauvres* », pour qui calculer est une nécessité :

*Dmitri : Au départ, on avait des **disputes financières**. Sur la partie qui doit payer les courses. On avait des gros problèmes en fait.*

*[...] Dmitri : La chose c'est que moi je suis **très pointilleux avec l'enregistrement des dépenses**. Je suis pas forcément très pointilleux ou très avare ou... quoi que ce soit. Sur le côté, vraiment, dépenses. Mais j'ai besoin de savoir. (Yun acquiesce) Et euh... Yun n'avait pas forcément cette habitude-là. Parce que toi t'avais juste le... un argent, une quantité d'argent allouée. Pour les courses. Et tu le dépensais, et après c'était bon. You never just calculate or anything. You just say "Ok, I've given that to me, every month."*

*Yun : Because my... my mom didn't, my family didn't do that, also. And we, we think uh... **It's only because people are poor. That they have to calculate !** (elle rit fort) [...] my mom had little bit time to calculate the money also. But it is **in the beginning**, when she lived with my father. Because they haven't money. But after they didn't think they have / they need to calculate. For me it's like, **money is not for save. It is money for gain. You have to get money. Not just save money.** (ent. 1, conjugal)*

Ces divergences de points de vue ont visiblement mené en début de vie commune à de fortes tensions autour des achats alimentaires, et continuent de nourrir d'importantes divergences de points de vue un an et demi après leur installation. La participation financière donnant un droit de regard sur les dépenses, donc pouvant produire des tensions en cas de désaccord entre les partenaires, les couples vont avoir tendance à financer davantage en commun les éléments alimentaires qu'ils consomment en commun, c'est-à-dire pour lesquels un relatif consensus a été trouvé, et à les distinguer d'éléments moins consensuels, dont le financement peut rester individuel (nous y reviendrons en partie III.3).

Au-delà du budget alloué à l'alimentation, les partenaires n'ont pas forcément la même appréciation du rapport qualité-prix propre à un type de produit donné. C'est tout le sens de l'opposition exprimée par Gaëlle envers les « *steaks Charal* » (ent. 1, individuel) de Damien : pourtant amatrice de cuisine et prête à dépenser beaucoup d'énergie et relativement d'argent dans l'alimentation, elle trouve le rapport qualité-prix de ces viandes « *sous vide* » mais « *de marque* » inintéressant. En effet, Damien a tendance à acheter des produits plus transformés et plus onéreux que Gaëlle. Celle-ci l'invite à changer ses habitudes, plaidant pour des produits moins transformés, selon elle moins chers et de meilleure qualité, ainsi que pour des marques distributeur, de qualité équivalente aux grandes marques :

Gaëlle : même en ayant un revenu plus élevé, je vois pas pourquoi je paierais plus cher. Alors que pour certaines choses, je considère que c'est équivalent. (court silence) Que ça mon copain c'est pas quelque chose qui... qu'il comprend vraiment. Enfin je pense que si il comprend, mais c'est pas dans ses habitudes. [...] depuis qu'il a commencé à travailler, il touche un salaire plutôt élevé. Il est consultant en assurance. Donc c'est des boîtes qui ont des salaires plutôt comme ça (geste de la main pour signifier que son partenaire gagne un très bon salaire). Et moi-même si j'avais un salaire beaucoup plus élevé, je pense pas que je me mettrais à dépenser n'importe comment, pour des trucs hyper chers dans des supermarchés. Parce que j'ai été habituée à faire attention aux prix. Par ma maman. Parce qu'étant mère et célibataire, même en ayant un salaire qu'est pas ridicule, elle devait faire attention. (ent. 1, individuel)

Gaëlle a une conception différente de la qualité des produits que Damien, du fait d'habitudes culinaires différentes. Venant d'une famille moins fortunée et en même temps plus portée sur la cuisine « maison », influencée par ses études, elle considère que les produits transformés se valent d'une marque à l'autre, alors que Damien donne de la valeur aux marques. Prête à investir davantage de travail culinaire, elle trouve moins d'intérêt aux plats ou produits semi-préparés. Enfin, vantant la bonne chère, elle considère que certains produits (la viande en particulier) sont meilleurs achetés dans des commerces spécialisés (ici, une boucherie) qu'en grande distribution. Ces différences donnent lieu à de nombreuses discussions entre eux à partir de leur emménagement, avant qu'une certaine régularité d'achats s'installe et soit visible lors du second entretien, un an après leur emménagement.

Les lieux d'achat, reflets de ces arbitrages entre temps et budget

Diversité des grands magasins fréquentés par les enquêtés (montage de photographies de leurs tickets de caisse) :



Les couples auxquels les arbitrages temporels, de contenus et budgétaires ne posent pas de difficulté particulière, du fait d'une assez grande proximité, connaissent également peu de tensions concernant les lieux d'achat. Il en est ainsi de Lisa et Corentin, étudiante de 22 ans et salarié d'une entreprise de radio-communications de 27 ans, cohabitant en banlieue parisienne depuis moins de 2 mois en banlieue parisienne. Leurs habitudes familiales sensiblement proches ont favorisé l'accord concernant les lieux d'approvisionnement. S'ils se font « *la guéguerre* » (Lisa, ent. 1, individuel) pour savoir s'il vaut mieux faire ses courses à « *Leclerc* » ou à « *Carrefour* », c'est plus par habitude quant au goût précis des produits et à l'organisation du magasin, voire à un attachement sentimental, que par réel désaccord en matière budgétaire ou temporelle :

Corentin : Parce que y'a un Carrefour à [ville] et que j'ai toujours été, on a toujours été faire nos courses à [ville]. Mais ce qui est marrant c'est que ma grand-mère elle... préférerait Leclerc. Mais ma mère c'était plus Carrefour, et mon père c'était plus Carrefour aussi je crois. [...] Mais Carrefour, quand j'ai un produit Carrefour devant moi et un produit Leclerc, je me dis... je préfère le produit Carrefour ! Même si le produit Leclerc il est bon ou pareil mais... C'est psychologique. (ent. 1, individuel)

Contrairement à elleux, plusieurs couples connaissent des tensions concernant les types de magasins (supérette, supermarché, primeur, marché etc.) découlant principalement de divergences concernant le rapport qualité-prix des produits. Si elle partage avec Aurélien la charge des courses principales, Jeanne (24 ans, en master, installée depuis plus de 2 ans en petite couronne avec Aurélien, 36 ans) va seule chez le « *primeur* » pour aller « *chercher [s]es légumes* », parce qu'elle considère que les produits y sont meilleurs. Si Hanna (26 ans, chargée de mission) ou Fabien (21 ans, en service civique) défendent face à leur partenaire respectif l'achat sur le « *marché* » d'une partie des aliments, c'est parce qu'il et elle les considèrent de meilleure qualité là-bas. Blaise (19 ans, installé depuis 9 mois en grande agglomération, en licence) amateur avec Cécile (19 ans, en classe préparatoire) de produits « *bio* » disponibles dans des commerces proches de chez elleux en centre-ville, est cependant capable d'effectuer, selon elleux sur un coup de tête, un long déplacement à pied pour s'approvisionner en riz moins cher dans une grande surface légèrement excentrée :

Blaise : des fois alors, j'ai, j'ai une crise. Et je pète un câble. Et je file [au gros centre commercial] avec un énorme sac à dos. Et j'achète huit kilos de riz, ça m'est arrivé.

[...] Cécile : (inaudible) Il commence à en sortir un. Deux, trois kilos. Je lui dis "Ah bah dis-donc t'as acheté du riz.". Quatre cinq six sept huit, oulà !

[...] Blaise : Pour moi le riz doit être en-dessous d'un euro. Ou alors à un euro pile. Et dans le centre de [l'agglomération], à... U express. Là où on va le plus souvent faire nos courses. Y'a qu'un seul paquet de riz qui est en-dessous d'un euro. Le riz rond à quatre-vingt-dix centimes. Et des fois il est en rupture de stock. Donc... je me suis dit cette fois, on en a pour longtemps.

Cécile : Ah je confirme ! (ent. 1, conjugal)

À la différence de Blaise, les partenaires réticent·es à mobiliser plusieurs lieux d'approvisionnement accordent généralement un moins grand crédit à l'effet des lieux sur la variation du rapport qualité-prix et mobilisent l'argument temporel pour justifier de rassembler les achats. Yann (32 ans, ingénieur installé depuis 8 mois dans le centre de Paris avec Camille, chargée d'études de 24 ans), tout en reconnaissant qu'avoir des produits surgelés serait utile, écarte rapidement l'idée, notamment parce qu'il « *faudrait aller encore dans un autre magasin, pour acheter du surgelé* » (ent. 1, individuel). Des sensations physiques qui peuvent sembler éloignées des enjeux purement alimentaires entrent également en ligne de compte. Corentin apprécie les magasins Carrefour pour leur taille (« *Je trouve qu'ils sont plus grands. J'aime bien les grands espaces.* »). Plusieurs enquêté·es n'apprécient

pas certains lieux d'achat, comme Charlotte (21 ans, en licence) ou Zélie (25 ans, doctorante) qui détestent les grandes surfaces, favorisant la prise en charge des courses par leur partenaire.

Ces différences de préférences en matière d'approvisionnement sont plus globalement assez liées aux représentations concernant les contenus désirés (la définition de la « bonne » alimentation aux yeux de chacun·e) ainsi qu'à l'investissement en cuisine et en gestion alimentaire (le temps et l'énergie qu'il semble justifié d'y investir) et participent de la différenciation des rôles alimentaires entre les partenaires (comme nous le verrons plus loin). Ainsi, le fait que Blaise est prêt à dépenser énergie et temps dans des achats dans un supermarché loin de chez lui pour économiser quelques euros sur des sacs de riz alors que Cécile ne l'est pas s'articule avec son plus grand intérêt pour la cuisine, son plus grand investissement effectif dans celle-ci, puisqu'il est le cuisinier du ménage, et sa position scolaire moins favorable que celle de Cécile, puisqu'il est en première année de licence alors que Cécile est en classe préparatoire. Tous ces désaccords dépendent par ailleurs de conditions de vie qui sont parfois rapidement changeantes pour ces jeunes adultes, comme nous le verrons également plus tard⁸¹.

d. La gestion des aliments au domicile

La gestion des aliments au domicile est elle aussi considérée comme commune avant que les partenaires n'aient confronté leurs façons de faire. En témoignent des frigidaires considérés dès l'installation comme un bien commun rempli d'aliments collectifs. Un seul couple distingue dans son frigidaire différents espaces selon la personne qui consommera les aliments, et décrit une gestion relativement individualisée des aliments, de leur achat à leur consommation en passant par leur conservation. Jonathan (23 ans, ré-installé depuis 7 mois à Paris, en master) explique ainsi que Marine (23 ans, en master) « range le réfrigérateur... suivant, si c'est pour nous deux, si c'est pour elle ou si c'est pour nous. » (ent. 1, individuel). Une organisation que celle-ci détaille :

Marine : dans le frigo, euh, les trucs qui sont qu'à moi, c'est-à-dire que de toutes façons je sais qu'il en voudra pas, je les mets d'un côté. J'ai un côté où, où je lui mets tous ses trucs à lui. Ses gnocchis tout prêts, ses raviolis tout prêts. Et tout. Et un un, et puis on va mettre, genre les légumes qu'on mangera sûrement tous les deux, et tout. Je les mets vraiment à un endroit. Et puis je je vais mettre les desserts ensemble, les, le fromage ensemble, etc. C'est pas non plus

81 En particulier, la décohabitation de chez les parents peut favoriser l'adoption de pratiques communes, celles-ci s'élaborant sur un terrain individuel relativement vierge d'habitudes et de préférences ancrées, mais aussi accentuer le sentiment d'inquiétude lié à la relative méconnaissance des activités dont il est question, provoquant des tensions.

hyper... Mais, c'est vrai que lui, il mettait tout, en vrac. Et moi du coup je m'y retrouvais pas. (ent. 1, individuel)

Une première cohabitation sans différenciation des alimentations fut suivie pour elleux d'une période de séparation résidentielle, amenant Marine à refuser une nouvelle fusion alimentaire lors de leur seconde cohabitation. Le couple justifie également cette gestion séparée par le manque de place dans leur petit logement, qui complique la surveillance des aliments pour éviter la péremption. Pour autant, le rangement est effectué pour deux par Marine, donc partiellement mis en commun. Cette gestion partiellement séparée illustre par contraste l'importance habituelle de la gestion commune, en même temps que la faible explicitation des différences d'habitudes de gestion en amont de la mise en commun de la gestion. Ce n'est en effet qu'à l'occasion de l'installation que les partenaires constatent leurs manières parfois bien différentes de surveiller la péremption, de ranger le frigidaire ou d'accommoder les restes. Il leur faut pourtant se mettre d'accord sur des règles de localisation des aliments, de température, de mise en valeur et de hiérarchisation des denrées périssables, qu'il s'agisse de restes de repas, d'aliments entamés ou rapidement périssables. À cet égard, les partenaires peuvent ne pas avoir les mêmes représentations du propre et du sale, la même appréciation des conditions d'hygiène. Nolwenn (25 ans, installée depuis 11 mois en grande couronne, pigiste) applique ainsi, onze mois après l'installation, des règles de rangement du frigidaire que Dylan (27 ans, professeur certifié) lui a plus ou moins « imposées » et qu'elle ne comprend pas :

*Dylan : J'ai **imposé** à Nolwenn, ouais. De ranger le frigo. Et puis de respecter aussi, le plus ou moins froid. [...] c'est selon des principes qui me paraissaient logiques. Euh, non après c'était pas forcément mettre la viande, à l'endroit le plus froid etc. C'était le fait que Nolwenn avait tendance à, tout foutre dedans. Et du coup, j'aime bien quand c'est un peu rangé. Donc oui, là-dessus... Là-dessus on s'est mis **d'accord**.*

[...] Nolwenn : Mais la viande par exemple, fallait pas que je la mette tout en haut.

Dylan : Non c'est ça. C'est tu mets les produits laitiers en haut, tu mets...

Nolwenn : Ça j'en avais jamais entendu parler avant, de ce, ce truc. Et j'ai toujours pas vraiment... Enfin, Dylan aimait bien que ce soit comme ça, donc je me suis un peu pliée au truc sans... (elle rit)

Dylan : Bah si, y'a une question de froid. C'est plus froid en haut, donc y'a des...

Nolwenn : Bah dans ces cas-là faudrait mettre la viande, pour qu'elle soit mieux conservée ?

Dylan : Bon écoute ça te... ! C'est pas grave, comme ça c'est rangé, et puis c'est très bien comme ça. (ent. 1, conjugal)

Les partenaires peuvent également ne pas avoir les mêmes niveaux de tolérance à l'égard du gaspillage. Chez Camillia et François (25 ans et 23 ans, installés depuis moins d'un mois à Paris, en master de journalisme), plusieurs éléments se conjuguent pour faire de François le plus exigeant en matière de gestion des aliments périssables. Il est moins tolérant vis-à-vis à la fois du gaspillage, du mode de conservation des aliments entamés, et des menus, n'aimant pas manger la même chose deux repas de suite. Ceci conduit à des façons de gérer le frigidaire assez divergentes, et à des tensions déguisées sous l'aspect de moqueries, qui se dévoilent au cours du second entretien. Camillia vient d'acheter une pâte brisée alors qu'ils en avaient encore une dans le frigidaire, ainsi qu'un pot de crème fraîche alors qu'ils en ont déjà plusieurs dont un qui a tourné et un autre dont la date de consommation est dépassée. Cet événement leur fait discuter de leur gestion des achats, Camillia ne prenant généralement pas de liste, au plus grand énervement de François qui craint le gaspillage :

Camillia : Aaaah ! Ah mais là on a une différence. C'est que moi j'achète les pots comme ça /

*François : C'est que elle **elle fait les courses sans regarder ce qu'il reste.***

Camillia : C'est vrai, c'est tout à fait vrai.

François : C'est ça la différence.

*Camillia : **Mais là j'avais pris les listes.***

François : Ce qui est pas mal ! Et en vrai, faire plus que la liste c'est toujours bien. Sauf, du coup, si quelque part ça se périmé.

Camillia : Mais là c'est pas grave parce que c'est des pots qui, pas entamés, ne périment pas.

*François : Attends **me dis pas que t'as repris les énormes pots là ?!***

Camillia : Non les petits. J'ai retenu.

[...] Camillia : Regarde. Qui m'a coûté... 63 centimes.

*François : Bah c'est, enfin le prix je m'en fous. Mais **quand je vois l'énorme truc de crème fraîche qu'on a dû jeter** parce qu'il était ouvert depuis dix jours il sentait le fromage... (ent. 2, conjugal)*

La légèreté d'esprit de Camillia fait face au sérieux et à l'agacement de François, inquiet qu'elle ait pu prendre des pots trop gros. Les arguments de justification des conduites diffèrent entre les partenaires⁸². La visite de leur cuisine et du frigidaire soulève d'autres

82 Camillia lui propose de relativiser la gravité de ce qu'elle semble reconnaître comme une erreur en arguant que cela ne lui a presque rien coûté, mais François balaie la justification en insistant sur l'enjeu du gaspillage.

points de divergence, concernant l'hygiène de stockage des produits entamés⁸³. Et conduit à des échanges vifs et à des remontrances de François :

Angèle : Vous avez pas les mêmes... tendances à conserver ?

*Camillia : **Je gaspille plus** je pense.*

François : Ouais. Genre y'a vraiment ce côté... je pense que je t'en avais déjà parlé mais, les restes au frigo enfin... la tasse du thé, du thé avec du lait dedans, avec la cuillère (Camillia rit) encore dedans. Ou parfois encore le sachet. Non, le sachet quand même pas.

Camillia : Ouais ça, ça l'énerve aussi.

*François : **La tasse qui traîne dans le frigo, pas couverte rien, enfin moi ça ça me dégoûte quoi !** Et y'avait ça et, et le coup des plats pas couverts aussi. [...] Le bol de céréales. Céréales qui trempent dans le lait, qui macèrent dedans... (ent. 2, conjugal)*

Après cet échange sur le vif devant leur frigidaire ouvert, iels reviennent plus généralement sur leurs désaccords, laissant entrevoir les crispations régulières donnant lieu à de petits ajustements progressifs pour trouver un terrain d'entente :

Camillia : Moi toute seule j'aurais jamais (inaudible, elle marmonne)... Emballé un oignon. Enfin je vais pas mettre du cellophane sur un oignon. Je vais mettre la moitié au frigo.

François : Oui d'ailleurs, l'oignon, quand il est entamé on va le mettre au frais. Mais quand il est pas entamé on peut le mettre ailleurs. ///

*Camillia : **Sauf qu'il m'a dit que...***

François : Ça chope les bactéries.

*Camillia : Voilà. **Du coup maintenant j'emballe.** [...] **je suis plus vigilante. Maintenant.** [...] Mes bols de céréales y'en a plus, mes thés y'en a moins. Et des trucs que je mets je les couvre. (ent. 2, conjugal)*

La virulence de leurs désaccords est favorisée par le fait qu'iels se sont installé·es depuis peu, habitant depuis moins d'un mois ensemble au premier entretien et depuis 4 mois seulement au moment du second, tout en ayant connu un déménagement entre deux qui a pu bouleverser les relatifs équilibres trouvés dans l'appartement précédent.

Progressivement, à force de connaissance réciproque, d'exposition des désaccords et de prise de décisions convenant à peu près à tou·te·s deux, les partenaires stabilisent une gestion valable pour le ménage. Ceci est visible chez les couples installés depuis un peu plus

83 Camillia, qui grignote beaucoup, a tendance à laisser ce que François considère comme des restes de repas dans le frigidaire, qu'elle consomme quand la faim la saisit. Elle préfère également finir les restes de plats d'un repas sur l'autre. Ceci engendre le stockage dans le frigidaire d'un certain nombre de produits cuisinés et partiellement consommés, conservés dans des conditions que François juge trop peu hygiéniques.

longtemps, ou qui se sont fréquentés longuement avant leur installation. Gaëlle et Damien (21 ans et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en assurance, installés depuis un mois, Paris) ont ainsi progressivement trouvé des routines de gestion leur convenant à tous deux, qu'ils exposent notamment au cours du second entretien, conjugal, environ un an après leur installation. Pour le frigidaire, ils sont d'accord quant aux endroits où placer chaque chose, Gaëlle accordant moins d'importance que Damien à l'emplacement des produits, mais respectant certaines « zones » dont ils ont décidé ensemble de la spécificité. Leurs façons de faire se sont accordées d'une part parce que leurs exigences réciproques concordaient relativement, Gaëlle expliquant notamment que la façon dont est rangé le frigidaire est celle qu'elle a toujours connue chez ses parents. D'autre part, parce que celui ou celle qui est plus exigeant·e prend généralement en charge. Ainsi, Gaëlle gère la température du frigidaire, en laquelle Damien concède s'y connaître peu, et Damien surveille la péremption des produits, tenant ce caractère plus « organisé » de son père :

Angèle : Et au niveau rangement du frigo vous avez la même façon de faire ?

Gaëlle : À peu près.

*Damien : Non, moi c'est un peu plus organisé. Mais bon **maintenant vu qu'on a l'habitude...** On range /*

Gaëlle : Y'a des zones ! /

Damien : on range, un peu au même endroit. mais des fois quand on range les courses... c'est pas organisé pareil.

*[...] Gaëlle : Du genre, les yaourts, les fromages en haut. Le milieu... la viande, les trucs comme ça. Et en bas les légumes, et dans la porte, les boissons. En haut les fromages au milieu les sauces. Quand même ! **C'est organisé.***

Damien : C'est organisé ouais.

[...] Gaëlle : Alors toi tu gères le contenu du frigo, par contre la température... tu me demandes toujours.

Damien : Ouais non je suis pas...

Gaëlle : Ça il... ! A chaque fois c'est « Est-ce que tu peux vérifier s'il est à la bonne température le frigo parce que moi je sais pas ? ». (ent. 2, conjugal)

Ce couple, qui semble connaître peu de tensions concernant la gestion alimentaire, fonctionne beaucoup sur la spécialisation de l'un·e et l'autre dans les tâches qu'il ou elle effectue mieux aux yeux du couple.

e. Les sociabilités et activités annexes

Au-delà de la gestion, les sociabilités alimentaires et activités annexes aux repas se voient également remodelées à l'installation, puisqu'elles sont vues comme devant servir les échanges conjugaux. Ceci les ré-inscrit cette fois encore dans les habitudes suivies par la population générale et les éloigne relativement des pratiques propres aux jeunes adultes. Car les repas en France sont souvent pensés comme incompatibles avec d'autres activités que l'échange oral avec les commensaux⁸⁴. Dans les faits, lecture, radio et télévision sont relativement présentes, la dernière plutôt en soirée et à l'occasion de repas pris à plusieurs, la radio plutôt en matinée lors de repas seuls (Saint Pol, 2005), mais la conversation reste néanmoins l'activité la plus souvent déclarée (*ibid.*), et ces moyens d'information et de divertissement lui servent plus souvent de support qu'ils ne la remplacent. Chez les partenaires rencontrés, le contraste est ainsi souvent grand avec les activités réalisées lorsqu'ils vivaient seuls, des activités comme travailler (réviser des cours, écrire un document pour le travail) regarder un contenu audio-visuel ou lire étant exclues au nom de la commensalité conjugale. Adolescente puis étudiante, Isabelle (24 ans, étudiante ingénieure, en couple avec Pierre, 26 ans, ingénieur consultant, installés depuis moins de deux mois en petite couronne) travaillait souvent ses « *devoirs* » tout en mangeant, relisant ses « *notes* » devant une « *pizza* » achetée à la hâte, faisant « *rarement un repas, genre juste repas* » (ent. 1, conjugal). Elle ne le fait plus une fois installée avec Pierre. Partageant sa chambre d'étudiante avec Cédric (étudiant de 26 ans) depuis onze mois, Chloé (étudiante de 26 ans) aime parfois manger seule pour regarder des émissions et films qu'elle n'assume pas devant Cédric mais visionnait auparavant :

*Chloé : quand je suis toute seule soit je mets la télé, soit je mets **un truc que j'aime bien regarder, mais dont j'ai honte !** (elle rit) Et donc je le regarde que quand je suis toute seule. Les trucs les machins qu'on peut trouver sur les chaînes de la TNT. [...] **Des fois je suis contente de passer des soirées toute seule pour pouvoir regarder des trucs un peu pourris. Enfin un peu pourris ! Considérés comme un peu pourris. Mais moi j'aime bien.** (ent. 1, individuel).*

En effet, il semble évident aux partenaires que les activités associées aux repas soient décidées en couple et, plus encore, qu'elles servent les échanges conjugaux. En témoigne la méfiance de certains vis-à-vis de la télévision ou de films :

84 Pour rappel, ce principe selon lequel se sustenter en famille ne doit pas être concurrencé par d'autres activités remonte aux repas bourgeois (Fischler, 1990).

Chloé : la dernière fois qu'on a mangé ensemble on a regardé Vice-Versa enfin le, le film d'animation. On l'avait mis sur l'ordi. Mais au final je l'ai arrêté parce que moi je voulais regarder le film et comme on discutait c'était... au moins on discute c'est bien ! Parce que si on passe / on commence à passer nos repas sans se parler... donc voilà. Mais c'est... je sais pas si c'est super bien, le fait d'avoir toujours la télé et tout. Mais c'est pas pareil de juste regarder et de rien faire rien dire. Si c'est pour en discuter c'est quand même un peu... mieux. Après si on a besoin de la télé pour avoir des sujets de discussion là c'est un autre problème mais... » (ent. 1, individuel)

Chloé est ambivalente à l'idée de regarder un film au cours d'un repas à deux. Elle apprécie regarder des films en mangeant, mais désire se concentrer dessus, ce qui entre en compétition avec l'attention qu'elle est sensée fournir à Cédric. L'injonction au partage conjugal fait que la seconde option l'emporte, et Chloé préfère regarder le film plus tard. Elle a de plus besoin de réassurer l'image qu'elle se fait de leur couple, en affirmant que la télévision n'est qu'un support de conversation facultatif à leur conversation conjugale.

Ainsi, alors que le repas est pour certain·es le seul moment possible pour regarder ou écouter des contenus audio ou visuels, ces pratiques ne doivent pas donner le sentiment de remplacer l'échange conjugal, préférer ces contenus à la compagnie de l'autre étant inacceptable. Camille (24 ans, chargée d'études en environnement, installée depuis 8 mois à Paris), aux yeux de qui le repas serait le seul moment envisageable pour regarder films ou séries, ne le fait donc pas parce que Yann (ingénieur de 33 ans) s'y refuse, probablement du fait de l'intériorisation du sentiment d'incompatibilité entre ces activités et la commensalité familiale, celui-ci ayant grandi dans une famille dînant sans télévision. Inversement, Hinata et Antoine (20 ans et 22 ans, étudiante et technicien de maintenance installés depuis 8 mois en grande agglomération) regardent parfois des « vidéos » sur Internet en mangeant ensemble, bien que Hinata n'apprécie guère :

**Un repas devant une vidéo chez Hinata et
Antoine :**



Hinata : moi je suis pas fan mais bon je... Antoine il aime bien. [...] des vidéos sur Youtube. Ou des zaps, des trucs comme ça. Et c'est vrai que... bon bah moi je préfère manger dans le silence (rire) mais... Mais lui il aime bien. Donc bon bah moi à force, je me suis habituée. Donc, j'ai fini par bien aimer aussi. (Hinata, ent. 2, individuel)

À ce propos, les activités sont socialement hiérarchisées, certaines étant considérées comme plus néfastes à l'échange conjugal que d'autres, comme la télévision par rapport à l'écoute de musique ou de la radio. Ces représentations varient selon les socialisations familiales et les milieux. Certains partenaires refusent ainsi systématiquement ces activités, comme Margaux, étudiante de 23 ans, installée depuis 2 mois à Paris avec Thomas qui suit la même formation, qui accepte rarement d'écouter de la musique à la demande de Thomas :

Margaux : moi j'ai pas du tout été éduquée dans ce truc-là. Chez moi on écoutait même pas de la musique en mangeant. Enfin on écoutait, enfin on parlait en fait. Donc voilà. Donc non, regarder la télé en mangeant c'était hors de question. Pas du tout possible... Même je te dis souvent on éteignait la musique. Enfin c'était vraiment on était concentrés sur le, parler et manger ensemble. Du coup pour moi c'est pas concevable. [...] Donc, lui des fois il aimerait bien regarder un truc, en même temps sur l'ordi et tout. Et moi je freine des quatre fers pour pas le faire ! Du coup des fois on trouve des petits compromis. (ent. 1, individuel)

D'autres regardent ou écoutent parfois voire toujours des contenus audio-visuels. Ainsi, Laura (24 ans, infirmière remplaçante) et Julien (boulangier installé avec elle depuis 2 ans) mangent systématiquement sur leur canapé devant la « télé », chose qu'elle qualifie cependant de

« *mauvaise habitude* » avant d'insister sur le fait qu'ils cuisinent « *toujours ensemble* » (ent. 1, individuel). Claire et Christopher (21 ans et 22 ans, installés depuis 3 ans en commune urbaine isolée, mandataire judiciaire et magasinier vendeur) mettent « *toujours la télé* » pour dîner, mais « *se racontent [leurs] journées* » en même temps. Il s'agit pour ces couples de pratiquer ces activités en s'assurant qu'elles ne remplacent pas l'échange conjugal, paradoxe bien exprimé par la phrase de Claire « *On regarde la télé sans regarder la télé* » (ent. 1, conjugal).

D'une façon relativement similaire, se rencontrent différentes conceptions des sorties et de la sociabilité alimentaire, à savoir le fait de recevoir des amis ou de la famille ou de se rendre chez eux pour un repas. Ici aussi, se heurtent les conceptions de ce qui respecte ou non l'intimité conjugale. Les pratiques sont cependant aussi largement influencées par les conditions économiques et le réseau relationnel des partenaires. Les conditions économiques ont un impact non négligeable sur les sorties, les couples les plus dotés recourant fréquemment au restaurant ou aux commandes auprès de restaurants, les moins dotés se tournant plus ponctuellement vers des types de restaurant plus proches des « *fast food* », comme les grandes chaînes de restauration rapide (« *Flunch* », « *McDonald* », etc.). Le réseau relationnel détermine quant à lui assez fortement les sociabilités alimentaires extérieures au couple, la proximité géographique des parents favorisant des réceptions chez les parents, mais aussi, parfois, des réceptions des parents⁸⁵. Ces jeunes couples se caractérisent par la rareté des invitations amicales à domicile, qu'ils justifient par le manque d'intérêt ou par l'assimilation de la pratique à des personnes plus « *âgées* » ou au contraire plus « *jeunes* ». Ainsi, Louisa et Alban (21 ans et 20 ans, installés depuis 6 mois en petite agglomération, en recherche d'intérim après un bac. professionnel et étudiant infirmier) n'ont généralement reçu des ami·es que « *pour l'apéro* » (Alban), et sont allés acheter un repas dans une grande chaîne de restauration rapide la seule fois où ils ont reçu pour manger (au « *KFC* »). Coralie et Nadir (20 ans et 21 ans, installés depuis un mois en commune urbaine isolée, en IUT et au chômage après un CDD comme préparateur de commandes) ont déjà invité un ami de Nadir, mais de façon improvisée. Gaëlle et Damien (21 ans et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en assurance, installés depuis un mois, Paris) quant à eux ne reçoivent pas, selon Gaëlle parce que leurs potentiels invité·es ont des attentes divergentes en matière de repas, pourraient « *envahir* » leur « *chez [elleux]* » qui est d'un standing inadapté aux soirées arrosées de jeunes adultes. L'ouverture du domicile conjugal à des personnes

85 Notamment chez Claire et Christopher, qui invitent fréquemment les parents de Christopher.

extérieures est donc un enjeu en ce qu'elle peut menacer la construction de la cellule conjugale.

Les activités annexes aux repas, ainsi que les sociabilités alimentaires avec d'autres personnes, sont donc négociées selon les préférences individuelles situées au sein de bornes, variables selon les milieux sociaux, garantissant le caractère prioritaire de la commensalité conjugale.

f. L'investissement dans l'alimentation et la cuisine

Nous venons de le voir, la mise en commun nécessite la fixation de règles communes. Or, une partie des désaccords ne concernent pas des façons de faire et des préférences équivalentes en matière de travail domestique⁸⁶ mais bien asymétriques, et correspondent à des degrés différents d'investissement alimentaire⁸⁷, c'est-à-dire à un désaccord plus transversal quant au temps et à l'énergie à allouer au travail domestique alimentaire. En ce sens, les différents aspects mis en communs sont partiellement interdépendants⁸⁸, et certains couples présentent des désaccords marqués avant tout par l'enjeu du temps de travail domestique. Ainsi, de même que les partenaires s'accordent sur la volonté d'acheter des produits de « *qualité* » tout en tombant facilement en désaccord quant au lien entre prix, labels, marques et qualité, iels sont assez systématiquement d'accord sur l'intérêt de produits « *frais* » et d'une cuisine « *maison* », associée à la qualité nutritionnelle, mais pas sur la définition exacte de ce qui est « *frais* » ni sur le temps à allouer effectivement à la cuisine. Si les différences dans la définition de ce qui est « *frais* » existent, les oppositions concernent surtout le travail domestique qu'il implique de fournir pour ne pas recourir à des produits préparés, et est donc lié à l'appréciation de leur nocivité. Ce qui pour l'un·e est un plat « *maison* » pourra être plus sévèrement jugé par l'autre comme un plat semi-préparé :

*Hinata : C'est-à-dire que les pâtes, bah il va prendre des pâtes. Et il va prendre bah toutes les sauces qui vont avec quoi. Donc euh moi je considère que bah c'est un plat préparé enfin... Même si... mais... C'est vrai que **pour moi c'est un plat préparé quoi. C'est pas quelque chose que j'irais acheter quoi. J'irais plutôt acheter des tomates et du coulis de tomates, pour faire une sauce tomate vite fait.** (ent. 1, individuel)*

86 Par exemple, préférer manger une courgette plutôt qu'une aubergine.

87 Comme le fait de préférer acheter un plat préparé congelé plutôt que des aliments non transformés avant de les cuisiner.

88 La personne préférant acheter un plat transformé sera aussi celle préférant rassembler tous les achats dans le même magasin, pour gagner du temps.

De même, l'accord peut régner sur l'intérêt de la cuisine « *maison* » sans que les investissements réels en cuisine correspondent. Maxence (21 ans, installé depuis 2 mois en grande agglomération, sortant de BTS immobilier et en recherche d'emploi), interrogé quant à ce qu'il souhaiterait garder de l'alimentation de ses parents, vante ainsi la cuisine « *maison* » :

*Maxence : je garderais ce côté de cuisiner à l'huile d'olive, tous ces légumes oui. Même poisson aussi. Tous ces trucs-là qui sont quand même plutôt frais. Quand on les achète. Et qui sont quand même très bons aussi. Enfin, je pense, **pour la santé. Et pour le développement aussi du corps.** Parce que manger tous les jours des kébabs [...] prendre le temps de se faire à manger c'est carrément important. (ent. 1, conjugal)*

Pourtant, comme il le reconnaît, il recourt très souvent à de la restauration rapide de mauvaise qualité nutritionnelle, et cuisine assez peu. Sa partenaire, Charlotte (21 ans, en licence), qui valorise pareillement les produits frais, s'avère davantage prête à les cuisiner. Si les différences dans la définition de ce qui est « *frais* » existent, les oppositions concernent surtout le travail domestique qu'il implique de fournir pour ne pas recourir à des produits préparés. Sur ce point, nous y reviendrons, les différences sexuées ressortent fortement, les hommes s'avérant plus adeptes de plats préparés, tout en en dénonçant l'usage. Jonathan (23 ans, ré-installé depuis 7 mois à Paris, en master) va ainsi recourir à des produits préparés ou semi-préparés, comme les pâtes fraîches auxquelles il ne rajoute rien au moment de la cuisson, tandis que sa partenaire, Marine (23 ans, en master) n'y recourt jamais, et méprise « *ses gnocchis tout prêts ses raviolis tout prêts* » (ent. 1, individuel). Cette différence croissante au cours de leur histoire conjugale et ce qui les mène à partiellement séparer leurs alimentations.

Cette intrication entre les différents aspects de la mise en commun, et leur association à l'investissement plus général dans la cuisine⁸⁹, sont particulièrement bien exemplifiées par le cas de Camille et Yann (24 et 33 ans, chargée d'études et ingénieur, installés depuis 8 mois). Ceux-ci connaissent différentes divergences concernant les activités de gestion alimentaire, qui peuvent être décomposées et que nous avons déjà citées : en matière de temporalités, Yann se passerait volontiers de repas le soir ; il recherche des contenus alimentaires beaucoup moins variés et travaillés que Camille ; il souhaite faire des courses une fois par semaine environ, alors que Camille souhaite y aller au moins trois fois par semaine ; il limite davantage que Camille les restaurants avec des ami·es car il trouve cela cher, tout en

89 Cette variabilité de l'investissement des partenaires et couples dans les enjeux alimentaires et culinaires complexifie le travail d'enquête mais semble essentielle à l'analyse, concourant notamment à l'élaboration de la typologie des couples présentée plus loin (chapitre 3).

n'invitant pas volontiers ; il ne fait *a priori* par autant de stocks d'avance, du moins en termes de produits frais. Or, toutes ces différences prennent véritablement sens si l'enjeu du temps de travail domestique alimentaire est introduite et, à sa source, le sens que les partenaires donnent à l'alimentation. En effet, Yann a un rapport relativement compliqué à l'alimentation lié au diabète de sa mère, et ne lui reconnaît pas de véritable fonction de sociabilité ni de plaisir personnel. Il souhaite donc réduire autant que possible la charge de travail domestique alimentaire, justification qu'il donne à nombre des ses pratiques. Ainsi, s'il n'invite pas volontiers d'amis ou se contente de plats simples, c'est parce que cela lui demande davantage de travail de cuisine et de vaisselle. S'il s'énerve que Camille souhaite avoir un frigidaire toujours rempli et faire des recettes élaborées, c'est que cela entraîne la nécessité de nombreuses courses chronophages ainsi que de nombreuses vaisselles. Inversement, pour Camille, tout ce travail domestique supplémentaire vaut la peine, car elle a grandi dans une famille dans laquelle la cuisine était importante pour recevoir des proches et parce qu'elle souhaite préserver sa santé et se soucier d'écologie en se faisant à manger elle-même à partir de produits qu'elle juge plus « *sains* ». Ainsi, leurs désaccords de façade concernant divers aspects de la gestion alimentaire recouvrent en réalité une mésentente plus générale à propos de l'énergie, du travail et du temps qu'il conviendrait d'investir dans la gestion, dans la mesure où les exigences de Camille en matière alimentaire engagent un important travail domestique de gestion et de production, auquel Yann participe partiellement parce qu'il s'y sent « *obligé* » car, comme il l'explique : « *c'est un peu compliqué de dire "Ah non, moi j'ai la flemme, mais si tu fais à manger, je vais manger" (il rit)* ». Ce couple offre un exemple de l'interdépendance des différentes pratiques alimentaires. Il exemplifie également la diversité des points de divergences possibles entre les partenaires, et suggère l'intensité des négociations nécessaires à la gestion de ces divergences, que nous étudierons dans les chapitres suivants.

Ainsi, l'installation engendre une mise en commun de la gestion alimentaire évidente aux yeux des partenaires. Les façons de faire se heurtent alors, et les choix conjugaux doivent trouver leur place dans le cadre délimité par les attentes de chacun·e mais aussi de ce qui est considéré comme « *normal* » au nom du caractère conjugal des pratiques. Ces normes de la conjugalité cohabitante, qui s'imposent comme des évidences, exigent la transformation de leurs habitudes, produisant une socialisation que nous explorerons dans le chapitre suivant.

III. Consommations, travail et ressources alimentaires : différents rythmes d'intégration sur le long terme

Grâce à l'étude de l'alimentation conjugale, il apparaît qu'au sein d'un même domaine de pratiques (l'alimentation, les vacances, l'entretien de l'intérieur, etc.) divers aspects ne sont pas intégrés de la même façon. Il ne le sont pas non plus tous sur le même rythme. Nous allons souligner ici ces écarts de rythmes en observant l'intégration des consommations, du travail alimentaire et enfin des ressources financières dédiées à l'alimentation sur le long terme. Nous allons voir que les consommations sont mises en commun précocement, et font l'objet sur le long terme d'une socialisation conjugale en même temps que de la définition de territoires alimentaires personnels (1). Ce sont elles dont la mise en commun entraîne progressivement celle du travail domestique et des ressources. Le travail domestique alimentaire, connaît d'abord une prise en charge commune se transformant ensuite, sur bien des aspects, en délégation (2). Enfin, les ressources financières connaissent une mise en commun relativement tardive et découlant de celle des contenus et du travail alimentaire (3).

1. Les contenus : de la mise en commun à la réaffirmation de territoires individuels

Les contenus et activités alimentaires étant volontiers mises en commun au moment de l'emménagement, le long terme est plutôt à l'origine d'un mouvement inverse de délimitation de territoires alimentaires individuels autonomes nécessaires au respect de différences subsistant au-delà de la socialisation conjugale alimentaire, et pouvant donner lieu à une certaine ré-autonomisation des alimentations.

a. Cristallisation des désaccords et définition de territoires individuels

Alors que les débuts de la cohabitation s'accompagnent de discours conjugaux insistant sur la compatibilité des alimentations, le long terme semble conduire les partenaires à accepter et à assumer davantage l'existence de différences alimentaires entre eux. La logique collective adoptée au moment de l'installation finit parfois par se changer en séparatisme :

L'individualisation des tâches domestiques peut être la solution quand les visions du propre sont trop éloignées (Kaufmann, 1992), c'est-à-dire quand le conjoint ne reconnaît pas les efforts conjugaux de son partenaire, voire les déprécie. (Giraud, 2017, p. 266).

La ré-autonomisation exigée par l'un·e peut découler du sentiment d'un engagement trop faible de l'autre envers le « nous » conjugal⁹⁰, et témoigne d'une capacité des partenaires à renégocier les termes de leurs arrangements alimentaire et domestique. Cette capacité est probablement favorisée par la relative « *contractualisation des relations intimes* » (Giraud, 2017, p. 289), c'est-à-dire la diminution de la pression à suivre des normes encadrant les rôles domestiques, laissant les partenaires davantage libres de négocier à deux leur modèle d'organisation⁹¹.

Ainsi, Charlotte (21 ans, installée depuis 2 mois en grande agglomération, en licence) au premier entretien et deux mois après son emménagement avec Maxence (21 ans, en recherche d'emploi), livre un discours relativement idéalisant quant à leur complémentarité (« *moi je trouve qu'on arrive plutôt bien à lier nos deux alimentations, tout simplement* »), insiste sur leur satisfaction concernant leur répartition des tâches et sur le fait de manger tou·tes deux « *mieux* » depuis qu'ils habitent ensemble, enfin sur la praticité de la vie cohabitante en termes d'horaires et d'organisation. Ce discours s'atténue lors des entretiens suivants, pour laisser davantage place à la description assumée de leurs différences, bien qu'elle continue à les considérer comme non problématiques. Camille, plus âgée et installée quant à elle depuis huit mois, révèle, au détour d'une phrase, que les premiers temps en couple ont donné lieu à des efforts réciproques pour adopter les habitudes de l'autre, efforts qui se sont progressivement réduits, pour laisser place à l'expression plus franche de divergences :

Camille : à l'époque, mon copain osait moins me dire "J'aime pas ça, j'aime pas ça". Donc peut-être qu'il y avait un petit peu moins d'exigences, des deux côtés. Alors que maintenant on se dit plus franchement "- Moi j'aime pas ça. - Bah comment ça ? Avant tu en mangeais ! - Oui, mais c'était pour te faire plaisir." (ent. 1, individuel)

Le sentiment de cohésion conjugale étant essentiel au début du couple, il n'est pas étonnant que les divergences soient, parfois complètement inconsciemment, minimisées voire niées au

90 « Derrière ces arrangements séparatistes (« chacun son linge ») ou ces contrats (cuisine contre vaisselle), ce qui transparait c'est la volonté de voir reconnu le travail effectué pour la construction d'un nous collectif, et ce qui suppose une participation minimale du partenaire. Le mépris à l'égard de l'engagement dans le « nous conjugal » peut conduire à renoncer sur certains domaines à une organisation conjugalisée. » (Giraud, 2017, p. 267).

91 « la contractualisation se manifeste également dans les arrangements ménagers au début de la cohabitation. [...] ce qui frappe c'est moins l'anomie et le malaise que la capacité des individus à établir des accords pour le partage des activités domestiques et à les réviser s'ils ne sont pas efficacement respectés. La division des rôles dans le couple fait donc l'objet d'un travail réflexif important avant de s'installer et de s'ancrer éventuellement dans des habitudes. » p. 290-291 « Les accords domestiques sont donc révisables, renégociables en fonction de la situation sociale des individus. iels ne sont pas intangibles, liés aux attributs de la personne. » (Giraud, 2017, p. 291).

début de la cohabitation. Or, cela favorise, dans le domaine alimentaire rapidement mis en commun, l'instauration de pratiques communes qui vont parfois apparaître pesantes voire intenable sur la durée. Ce phénomène est accentué par le fait que la confrontation à l'autre conduit à caractériser celui-ci, le typifier, et conjointement à se caractériser soi-même, donc à découvrir et affirmer ses propres préférences (cf. partie I). L'intégration alimentaire conjugale s'accompagne donc d'une part d'une hausse de la connaissance des préférences du/ de la partenaire et de soi-même, d'autre part d'une diminution pour certain·es de la tolérance aux écarts à ses propres préférences. Le temps long pose alors la nécessité de l'invention d'un nouvel équilibre alimentaire conjugal, permettant de mieux respecter les exigences individuelles divergentes découvertes et non résorbées par la socialisation conjugale. Ceci passe notamment par la modification des pratiques alimentaires conjugales – pour intégrer certaines exigences nouvelles de l'un·e ou de l'autre – ou par la définition de territoires individuels distincts des territoires communs, permettant d'assurer l'équilibre individuel en dehors des pratiques alimentaires communes. Ceci est notamment rendu possible par l'individualisation de certains repas, à commencer par les repas du matin et du midi. Celle-ci est facilitée par les contraintes professionnelles, amicales et familiales, qui produisent des repas parfois seul·e, parfois avec d'autres commensaux. Petits déjeuners et déjeuners, davantage « *indépendants* » (Hinata), peuvent ainsi servir de balancier aux dîners conjugaux, de nombreux couples trouvant normal de les prendre à part (Kemmer *et al.*, 1998). Ces repas pris seul·e ou avec d'autres sont l'occasion de déroger aux pratiques conjugales, comme en témoigne la réaction de Sylvain (26 ans, aide médico-psychologique installé depuis 6 mois avec Hanna, chargée de mission) en entretien conjugal, à l'idée d'évoquer leurs pratiques aussi bien collectives qu'individuelles :

Sylvain : Bah là tu sais que tu vas me mettre dans la merde. Parce que j'ai mangé des Balisto, à midi. Et elle le sait pas ! (rires de tou·tes). (ent. 1, conjugal)

Ces repas séparés permettent des pratiques différenciées, notamment en fonction du genre (voir chapitre 4). Mathieu et Priscille (22 ans et 24 ans, technicien support en informatique et secrétaire, installé·es depuis un an et demi en petite couronne) mangent ensemble les mêmes plats tous les soirs, et partagent également leurs repas (festifs) de week-end chez leurs parents. Les midis, en revanche, iels mangent avec leurs collègues de bureau respectifs·ves, des contenus relativement différenciés : alors que Priscille déjeune en cantine d'entreprise, se

félicitant des prix particulièrement modérés et de l'équilibre de ses repas, Mathieu n'a « *pas de cantine* » et mange avec ses collègues

*Mathieu : tout le temps dehors. Et... c'est toujours des fast food. Enfin quand je dis fast food c'est... le chinois, le jap'. (Priscille acquiesce). Enfin le jap' c'est, pas moins gras que ça en fait. C'est **ultra calorique**. Après y'a quoi y'a... y'a thaï, on mange au thaï, on mange au McDo. Là où on peut. Et ce qui est pas trop cher quoi. [...] cuisiner le soir, vu qu'on n'a que ça [un petit coin cuisine]... encore une fois, cuisiner le soir pour le lendemain, ça prend tout de suite presque une heure de cuisiner donc... (ent. 1, conjugal)*

Vertement opposé à l'investissement en temps qu'exige la cuisine souhaitée par Camille, Yann (33 ans, ingénieur installé depuis 8 mois dans le centre de Paris avec Camille) de son côté profite des repas du midi, près de son travail, pour ne pas cuisiner du tout, suivant ses anciennes habitudes :

*Yann : Le midi, du coup, soit je vais acheter un truc au supermarché à côté. [...] Ou sinon de temps en temps resto. Je pense qu'une fois par semaine ça va être resto. Sinon... oui. Sinon j'achète des trucs. Après dans les trucs que je vais acheter, ça va être je sais pas soit **des trucs où y'a pas vraiment besoin de préparer**. Ça va être des fruits, trois légumes... (ent. 1, individuel)*

Les partenaires ayant des activités amicales ou associatives en soirée⁹², ou bien travaillant en horaires décalés⁹³ voire au loin et ne vivant pas tout le temps au domicile⁹⁴ peuvent ainsi tendre à adopter des pratiques consensuelles lors des repas communs, et à les contrebalancer par d'autres pratiques à l'occasion de leurs autres repas. Zélie (25 ans, doctorante, installée depuis 3 mois, dont le régime vegan exige une attention particulière à la nutrition, préfère ne pas « *contrôler* » ses apports nutritionnels (en protéines végétales, notamment) lorsque Thibaud (25 ans, journaliste) mange avec elle, afin de profiter de la cuisine de celui-ci sans lui imposer d'exigences supplémentaires que le respect de son veganisme. Elle use en revanche des repas où elle mange seule pour « *réguler* » (ent. 1, individuel) son alimentation. Inversement, Thibaud, qui a rapidement mangé végétarien avec Zélie, et ne mange désormais plus que vegan lorsqu'ils partagent le repas, continue de manger de la viande lorsqu'il mange seul ou avec d'autres personnes. Laura (24 ans, infirmière remplaçante), qui n'a jamais eu l'« *habitude* » de consommer beaucoup de viande, en mange les soirs avec Julien (boulangier), mais n'en consomme jamais le midi, repas qu'elle prend seule :

92 Comme Cédric.

93 Comme Sylvain.

94 Thibaud, Samuel, Pierre à un moment.

Laura : je sais qu'on va en manger le soir, donc moi ça me... Ouais moi seule je mangeais pas spécialement de viande. Déjà une fois par jour donc ça me... c'est pas que ça me fait beaucoup mais euh... je trouve pas ça obligatoire. (ent. 1, individuel)

L'individualisation alimentaire s'effectue également à l'échelle des repas communs, à travers les aliments autres que ceux composant le plat principal. La mise en commun des contenus se limite alors au plat principal, les entrées et desserts ainsi que les éventuels snacks étant dissociés. Chez Lisa et Corentin (étudiante de 22 ans et salarié d'une entreprise de radio-communications de 27 ans, cohabitant depuis moins de 2 mois en banlieue parisienne), les desserts, comme pour beaucoup d'autres couples, sont individualisés : chacun mange ce dont il a envie, « *fait son petit topo* » (Lisa, ent. 1, semi-individuel), Lisa n'aimant pas beaucoup les fruits à la différence de Corentin. Cette individualisation est facilitée par la consommation de produits de l'industrie agroalimentaire, qui propose des portions individuelles conservables, alors que les desserts « *maison* » font l'objet de plus d'attention et d'une fréquente consommation commune.

Les repas individuels – et notamment les déjeuners et petits déjeuners – sont donc un contrepois nécessaire aux repas communs, rendant les compromis qui y sont effectués plus tenables. Ces espaces individuels respectent relativement la hiérarchie des repas et des plats propres au « *repas français* », qui valorise davantage le plat que l'entrée et le dessert, et davantage le dîner que le petit déjeuner et le midi. Ils attestent également d'une malléabilité des alimentations en fonction des contextes (Pachucki, 2014 ; Newcombe *et al.*, 2012 ; Pachucki *et al.*, 2011), invitant à relativiser la profondeur des changements provoqués par la conjugalité.

b. Une définition dépendante des modèles de commensalité familiale

La renégociation de la frontière entre alimentations commune et individuelle nécessite que les partenaires trouvent un accord quant à la forme du nouvel arrangement alimentaire. Les difficultés de renégociations sont dues à des conceptions différenciées de la fusion alimentaire conjugale. Une situation conjugale l'illustre très bien : celle de Hinata et Antoine (20 ans et 22 ans, étudiante et technicien de maintenance installés depuis 8 mois en grande agglomération), qui divergent quant à leurs exigences alimentaires et échouent, du fait de modèles familiaux d'intégration alimentaire opposés, à renégocier leur arrangement de façon à tenir davantage compte des exigences de Hinata. Hinata et Antoine ont des attentes divergentes en matière de contenus alimentaires, dans le sens notamment d'une plus grande

observance des préceptes nutritionnels par Hinata. Lorsqu'elle rencontre Antoine, Hinata a vécu seule et consomme des plats « *maison* », depuis assez longtemps. Elle cuisine régulièrement depuis qu'elle a 16 ans. Elle a développé une attention pour les produits « *bio* » et locaux, et préfère, étudiante, se tourner vers des plats « *basiques* » et répétitifs mais « *bio* » et « *maison* », faits à partir de produits de base. Elle limite les pâtes et se tourne vers le riz par sensibilité au gluten. Manquant de place et d'argent, elle n'a qu'une envie de cuisiner relative, et fait des plats assez épurés mais qu'elle juge sains. Elle se donne un rythme alimentaire assez routinier mais qui lui convient et des pratiques qui lui permettent de maintenir son poids. Ce faisant, elle reproduit davantage les habitudes de sa mère que celles de son père. Or, Antoine se révèle avoir des habitudes relativement proches de celles du père de Hinata.

De l'alimentation chez ses parents, Antoine garde une valorisation pour les repas en famille, l'opulence et la découverte alimentaire, en même temps qu'une grande flexibilité alimentaire. Chez ses parents, divorcés quant il a 6-7 ans, sa mère représente « *la bonne popote, de la maman quoi !* » et son père « *le réchauffé* ». Sa mère cuisine beaucoup, « *maison* », fait de nombreuses conserves, est très organisée et planifie beaucoup. Elle a des connaissances, est très bonne gestionnaire, et cuisine à la fois « *bon* » et « *rapide* ». Elle leur offre ainsi une certaine « *opulence* » alimentaire. Son père ne cuisine pas et ne sait d'ailleurs pas. Les repas sont relativement « *sacrés* », le partage familial autour de la table est une valeur centrale. Il pense également avoir été confronté à une plus grande diversité alimentaire qu'Hinata. Il connaît ainsi, lors de sa prise d'indépendance, une tension permanente entre défendre théoriquement la « *grande* » cuisine raffinée et du « *terroir* », et pratiquer dans les faits une alimentation à base de produits préparés ou de « *fast food* ». En fait, sa mère représente un idéal, et son père ce qu'il tend à faire en réalité. Sa mère semble lui avoir transmis des exigences et un intérêt pour la cuisine qui ne trouvent cependant pas à s'actualiser, puisqu'il n'arrive pas à reproduire les activités de gestion qu'il admire chez elle. Il est pris au piège de l'agroalimentaire, qui sait rendre bon « *au goût* » des produits selon lui mauvais pour la santé et les causes sociales et environnementales. Lorsqu'il quitte le foyer, il ne cuisine pas beaucoup, achète des plats préparés ou mange des baguettes qu'il fourre de saucisses ou de fromage. Il culpabilise de ne pas cuisiner et de si mal manger à ses propres yeux. Il prend à l'occasion des conseils auprès de sa mère, ou regarde sur Internet, quand il compte « *recevoir* ». Sa prise d'indépendance coïncide avec une déstructuration de ses repas – avec la fin de la structure entrée-plat-dessert – et de ses horaires.

Divergents dans leurs attentes et habitudes, Hinata et Antoine vont avoir du mal à se mettre d'accord sur les contenus au moment de leur installation, tout en partageant dès le départ leurs repas et leur gestion alimentaire. Antoine achète des produits transformés, Hinata des produits bruts. Il mange selon eux malsain, elle sain. Il achète au dernier moment et selon ses envies, elle « *anticipe* ». Il cuisine « gras », au beurre, elle « *méditerranéen* ». Il se cadre peu en termes d'horaires, elle mange à heure régulière et plus tôt le soir. Il a besoin de variété dans les plats, elle est routinière. Il accorde enfin *a priori* un budget plus important à l'alimentation.

Globalement, Hinata se plie aux habitudes et envies d'Antoine en début de cohabitation, ayant du mal à s'« *imposer* ». Elle tend donc à manger davantage de produits transformés qu'Antoine choisit, à décaler ses horaires, à le suivre dans ses envies. Elle vit d'autant plus mal ces changements qu'elle grossit. Comme elle n'arrive pas à dialoguer avec Antoine à propos de ce malaise qui grandit pour elle, les tensions émergent entre eux, et elle tend discrètement à ré-autonomiser son alimentation, à faire assiette à part. Notre premier entretien se clôture sur ce constat, et son intérêt pour l'entretien semble motivé par ces tensions muettes qu'elle ressent.

Au moment du premier entretien, 8 mois après leur installation, leur gestion alimentaire témoigne donc de la tendance de chacun·e à influencer l'alimentation commune en faisant ce qu'il ou elle ferait en vivant seul·e, sans beaucoup tenir compte des préférences de l'autre :

Hinata : C'est vrai que quand on fait les courses on voit la différence. C'est-à-dire qu'il va prendre... ouais les trucs préparés, les boîtes de conserve... les... les pizzas.... les, je sais pas moi les... ttt ! Des trucs pré... tout prêts en fait. [...] il aime bien aussi cuisiner... gras ! C'est-à-dire que moi j'avais une culture, culinaire aussi... Bah méditerranéenne. Donc, je cuisinai beaucoup à l'huile d'olive. Euh, j'avais des goûts un peu plus... différents quoi ! Et lui bah c'est vraiment, c'est pur normand quoi ! C'est-à-dire que je mets du beurre partout, je mets de la crème fraîche partout. (ent. 1, individuel)

Chacun·e reste présent·e dans les activités de gestion, cette présence étant ce qui assure un contrôle minimal sur les habitudes alimentaires. Ainsi, tou·tes deux préparent les repas, parfois séparément quand il y a désaccord sur le contenu. Les courses sont faites à deux dans la mesure du possible, chaque partenaire sélectionnant des aliments très différents de l'autre. Les conditions de réalisation des courses sont une des causes de la déprise relative de Hinata sur son alimentation qui, n'ayant pas de voiture, est dépendante d'Antoine pour les courses :

Antoine : je suis un peu maître des courses. Parce que je suis le, je suis le véhiculé, dans le couple. Donc pour aller faire les courses. C'est plus moi qui vais tendre à aller... à aller... à... enfin participer à la grande consommation quoi. [...] Et donc de là j'ai plus... moi... ramené mes... mon... mon mode de vie un peu, un peu biscornu. [...] on fait pas du tout les courses de la même façon. Elle va se diriger vers les produits qu'elle connaît. Moi je vais me diriger vers les produits que je connais aussi. Mais, voilà y'a des écarts, parfois impressionnants. Donc moi je vais viser ces fameux cordons-bleus. Et puis elle c'est quelque chose les cordons-bleus, enfin c'est plus possible quoi ! (ent. 1, individuel)

N'ayant plus la possibilité de faire des courses seule, Hinata se sent privée de la possibilité d'influencer autant qu'elle le voudrait les contenus alimentaires qu'elle consomme. Elle n'aime pas une partie des produits qu'achète Antoine (« *Il fait pas des courses super intelligentes* », ent. 1, individuel). Elle espère avoir bientôt son permis pour pouvoir se réappropriier les courses.

Ce couple est ainsi confronté à un désaccord alimentaire en matière de contenus, dont Antoine semble n'avoir qu'à moitié conscience au moment des premiers entretiens, et dont Hinata a davantage conscience mais qu'elle n'arrive pas vraiment à exprimer au sein du couple. Échouant à faire changer les pratiques conjugales, elle suggère alors l'éventualité d'une ré-autonomisation au moins partielle de leurs alimentations. Cependant, celle-ci n'est pas recevable pour Antoine, du fait d'une confrontation à un modèle de gestion des différences conjugales opposé à celui de Hinata dans son enfance. En effet, si Hinata et Antoine partagent la confrontation, dans leur enfance, au modèle parental d'un père peu investi en cuisine et d'une mère impliquée, les arrangements alimentaires adoptés par leurs parents face à cette divergence sont opposés. Hinata grandit avec un modèle de parents opposés en termes alimentaires et qui gèrent la différence par la séparation des alimentations. Son père mange « *n'importe quoi* » dont beaucoup de viande, des aliments bon au goût mais non « *bio* ». Il fait des très petites courses fréquentes. Sa mère est « *à cheval* » sur l'alimentation, et fait manger à Hinata des aliments « *bio* », « *sains* », dépensant un montant élevé dans l'alimentation. Elle fait de grosses courses assez espacées (toutes les 2-3 semaines). Or, cette différence de préférences est gérée, chez les parents de Hinata, par le fait de séparer globalement les alimentations : ses parents possèdent deux frigidaires séparés, mangent fréquemment des produits et plats différents, qui plus est parfois à des heures différentes, « *à l'américaine* » (ent. 1). Hinata prend l'habitude de « *piocher* » dans les deux frigidaires. Hinata est partagée par rapport au modèle de ses parents : elle aimerait avoir des repas plus familiaux, mais pour autant trouve que cette séparation ne détruit pas nécessairement tout relationnel voire peut le

renforcer, les quelques repas en famille étant plus fortement chargés. Pour elle, séparer les contenus, les courses et la gestion alimentaire est une alternative tout à fait acceptable, pouvant sauvegarder l'harmonie conjugale face à de fortes différences alimentaires. Pourtant, Antoine est réfractaire à cette idée. Lui a grandi dans une famille où la mère prend en charge la gestion de l'alimentation et investit beaucoup de temps en cuisine pour assurer la cohésion alimentaire familiale. Antoine est nostalgique des repas familiaux, où tous les membres partagent la même table et les plats. Pourtant, il n'a pas développé l'appétence pour la gestion alimentaire et pour la cuisine que possédait sa mère, et n'est pas prêt à consacrer beaucoup de son énergie à rendre possible des repas communs. Il n'est pas non plus prêt à faire d'importantes concessions alimentaires pour rendre aisés les repas communs avec Hinata.

Porteurs d'envies alimentaires différentes au moment de leur installation, et ayant connu des arrangements alimentaires divergents dans leurs familles d'origine, Hinata et Antoine affrontent des incompatibilités alimentaires, et n'arrivent pas à se mettre d'accord sur l'arrangement alimentaire pouvant leur permettre d'apaiser les tensions associées à ces incompatibilités, l'un refusant de remettre en cause le modèle du repas commun, alors que l'autre préférerait cette autonomisation plutôt que de rogner sur ses exigences alimentaires. Chez ce couple, l'absence d'accord conduit à une défection sourde de l'une, qui ré-autonomise partiellement son alimentation sans l'assumer ouvertement.

2. Le travail alimentaire : une délégation des tâches croissante

Si les contenus sont mis en commun assez rapidement, le travail alimentaire⁹⁵ connaît davantage une délégation progressive. Aux débuts du couple, la découverte de l'autre, la multiplication d'activités communes constructrices du couple et le besoin de confronter les pratiques favorisent le partage des activités alimentaires. Ceci à la condition que les deux partenaires leur accordent un minimum d'importance, le désintérêt total de l'un·e pour une activité pouvant le/la conduire à s'en remettre dès les premiers échanges à l'autre concernant celle-ci. Pour les autres, l'activité sera généralement partagée, prise en charge par les deux partenaires ensemble, avant de se voir progressivement déléguée, au fur et à mesure que des règles communes concernant sa réalisation émergent.

95 Qui concerne diverses activités, dont la cuisine et les courses, mais aussi des activités annexes, comme la préparation de la liste de courses, la décision des menus ou la gestion des aliments au domicile.

Ainsi, la très grande majorité des partenaires installé·es depuis peu de temps ne catégorisent pas les tâches comme spécifiquement du ressort de l'un·e ou de l'autre. La répartition des tâches apparaît ainsi composée de multiples nuances, invitant à une analyse assez fine. Cette faible spécialisation peut aller de pair avec une gestion davantage au jour le jour. Ainsi, au moment de l'entretien, seuls deux couples connaissent une prise en charge des courses principales clairement effectuée par un·e seule. Chez Chloé et Cédric (étudiant·es de 26 ans, cohabitant depuis 11 mois dans une chambre étudiante, en banlieue parisienne), Cédric va seul, en voiture, faire les courses principales toutes les semaines ou tous les quinze jours, Chloé détestant les magasins. Celle-ci passe pourtant quelques fois dans des petits supermarchés pour des produits manquants, par exemple lorsque le couple est invité. Chez Claire et Christopher (21 ans et 22 ans, installé·es depuis 3 ans en commune urbaine isolée, mandataire judiciaire et magasinier vendeur), Claire va seule faire les courses principales, une fois par mois pour le supermarché et une fois par semaine pour l'épicerie sociale et solidaire. Or, ce couple vit ensemble depuis environ trois ans, et leurs courses ont d'abord été faites à deux, suite à leur installation. Chez tous les autres couples, s'il est fréquent qu'un·e des partenaires soit le/la gérant·e privilégié·e des courses, les deux participent, parfois dans des domaines spécialisés. Surtout, la majorité des partenaires font les courses à deux, systématiquement pour quelques-un·es quand il s'agit des courses principales⁹⁶, régulièrement pour la plupart. La cuisine connaît un tableau proche, même si les spécialisations sont un peu plus marquées (comme nous le verrons dans le chapitre 3). Plus généralement, beaucoup relatent des débuts de cohabitation marqués par l'alternance de la prise en charge de la cuisine, voire une cuisine effectuée à deux. Au moment du premier entretien, certain·es partenaires cuisinent ensemble⁹⁷. Les partenaires les plus jeunes et décohabitants de chez leurs parents sont les plus fréquemment marqués par une participation conjointe aux activités alimentaires, l'un·e et l'autre insistant sur le besoin de s'approprier l'art et la manière de les effectuer⁹⁸. Faustine et Killian (18 ans, installé·es depuis 4 mois en petite agglomération, en BTS mode et en intérim dans la manutention) insistent sur les avantages qu'ils perçoivent à faire les courses ensemble (se donner des idées, se voir), et ont justement été recruté·es à l'occasion de courses effectuées ensemble. La hausse progressive de la délégation va avec la

96 Margaux et Thomas, Lisa et Corentin notamment.

97 Margaux et Thomas, Laura et Julien, Coralie et Nadir, Carole-Anne et Gaëtan, pour ces derniers seulement parfois.

98 C'est le cas de Faustine et Killian, ou encore de Coralie et Nadir, qui semblent apprendre ensemble à faire les courses.

nécessité de s' « organiser »⁹⁹ progressivement, de créer des routines plus efficaces. Charlotte et Maxence (21 ans, installé·es depuis 2 mois, grande agglomération, sortant de BTS immobilier, en licence et en recherche d'emploi) essaient ainsi « d'optimiser » progressivement leur cuisine (« Comme on n'a pas beaucoup de temps déjà, pour se voir. On essaie de prendre... un petit peu moins de temps déjà, pour faire à manger. » ; Maxence) comme leurs courses :

Charlotte : J'ai remarqué qu'en faisant une liste aussi c'était plus rapide... de faire les courses. (Maxence acquiesce) Je crois que c'est peut-être après ton entretien... On avait dû faire, peut-être une fois une liste. Vraiment, pour une fois. (elle pouffe, Maxence aussi) Et on s'était dit que (elle singe une voix naïve :) "Oh, mais c'est vrai que, c'est plus rapide" (ent. 2, conjugal)

D'autres, comme Hanna et Sylvain (26 ans, installé·es depuis 6 mois, chargée de mission et aide médico-psychologique) s'efforcent de rendre leurs courses moins coûteuses, en se restreignant davantage dans leurs achats. Surtout, les évolutions décrites par les partenaires vont quasi-systématiquement dans le sens d'une progressive spécialisation, d'une répartition des tâches, les récits inverses de reprise en commun d'une activité anciennement déléguée se limitant aux contextes chargés de tensions. Citons quelques exemples de ces délégations progressives. Au moment de leur emménagement, Gaëlle et Damien (21 ans et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en assurance, installé·es depuis un mois, Paris) font leurs courses ensemble, les week-ends, en cherchant à diversifier leurs lieux d'achats, s'investissant dans l'achat de certains produits originaux. Un an après leur installation (ent. 2, conjugal), leur approvisionnement est moins investi et semble routinisé, étant effectué toujours dans le même supermarché, en bas de chez eux. Damien s'en charge maintenant principalement seul. De même, au premier entretien deux mois après leur emménagement, Margaux et Thomas (étudiant·es de 23 ans, installé·es depuis 2 mois à Paris) font leurs courses principales à deux, et des courses d'appoint individuelles. Cela contraste avec leur situation au second entretien, un an et deux mois après leur emménagement, les courses principales se faisant toujours à deux mais l'intégralité des courses d'appoint étant désormais assurée par Thomas, Margaux étant considérée comme trop occupée par son nouveau travail. Si Christopher (22 ans, installé depuis 3 ans, magasinier vendeur) ne cuisine plus du tout aujourd'hui, et s'en remet intégralement à Claire (21 ans, mandataire judiciaire) pour la production de leurs repas, il a cherché, aux débuts de leur couple, à maintenir sa présence dans l'activité, ne serait-ce que symboliquement, en cuisinant des gâteaux. Activité dans laquelle Claire l'a cependant

99 Charlotte et Maxence.

progressivement remplacé, ce qui coïncide avec le retrait quasiment total de Christopher de la cuisine. Charlotte et Maxence (21 ans, installés depuis 2 mois en grande agglomération, sortant de BTS immobilier, en licence et en recherche d'emploi) défendent, au premier entretien, le partage entre eux des tâches d'approvisionnement, tout en reconnaissant certaines préférences, Maxence aimant davantage que Chloé prendre du temps pour l'approvisionnement, qu'il s'agisse d'acheter du pain, de passer chez un petit commerçant ou d'aller en supermarché. Au troisième entretien, Charlotte nous confie que c'est clairement Maxence qui assure la majorité des courses. Ce partage des activités en début de cohabitation contraste avec les spécialisations observées à des stades plus avancés du cycle familial (Van Hooff, 2011 ; Régnier-Loilier et Hiron, 2010).

Au cours de l'intégration conjugale se succèdent ainsi des modes de gestion des tâches spécifiques. Les débuts conjugaux, lors de la fréquentation notamment, donnent lieu à une gestion encore individualisée ou l'un·e fait en son nom, et selon ses propres principes et habitudes, parfois pour les deux. C'est le modèle de l'invitation, où l'on prépare seul·e un repas pour deux, en fonction de ses propres ressources et façons de faire. À ce mode de gestion succède, souvent sous l'impulsion de l'emménagement, une gestion pensée pour deux et effectuée à deux, selon le modèle de la cuisine ou des courses faites ensemble. Il s'agit alors de faire pour deux à deux, ce qui permet la confrontation des façons de voir et de faire et l'élaboration progressive de perspectives communes sur l'activité. Enfin, lorsque des règles communes concernant l'activité ont été adoptées, le mode de gestion peut devenir la délégation¹⁰⁰, dans lequel l'un·e fait seul·e, pour les deux et au nom des deux. C'est le modèle des courses ou de la cuisine faite par un·e seul·e arrivant à tenir compte des attentes de l'autre – par des demandes d'explicitation régulière des attentes comme à l'aide de listes de courses, ou par l'intériorisation de ces exigences. Autrement dit, la délégation des tâches à un·e membre du couple a souvent pour condition une certaine connaissance réciproque des partenaires et de leurs attentes et exigences. Les cas de spécialisation sans respect de règles partagées concernant la réalisation de la tâche concernée surviennent lorsque l'un·e des

100 Le processus exact de délégation et de répartition de l'ensemble des tâches, avec les nombreux enjeux genrés qui s'y retrouvent, est abordé au cours des chapitres suivants.

partenaires a très peu d'attentes concernant ces tâches¹⁰¹ ou bien par contrainte¹⁰². Il arrive alors que cette délégation produise des tensions¹⁰³.

3. Des ressources financières tardivement mises en commun

La gestion conjugale des ressources financières découle de l'intégration alimentaire conjugale, leur mise en commun étant plus tardive que celles des consommations, la cohabitation semblant accélérer le processus. En effet, sur vingt-six couples, en dehors de deux cas pour lesquels la situation n'est pas très claire¹⁰⁴, seulement trois ont un compte commun¹⁰⁵ au premier entretien, et vingt-et-un d'entre eux n'en ont pas. Les trois couples qui ont un compte commun sont installés depuis assez longtemps¹⁰⁶. Pour certain·es, le recours aux nouvelles technologies rend plus aisée une gestion sans compte commun : plusieurs couples ayant fixé la participation de chacun·e aux courses à un pourcentage défini, le plus souvent 50 %, utilisent Internet, voire des applications, afin de se rembourser mutuellement quasiment instantanément (« *À chaque fois qu'on fait des courses, dès qu'il a fini de payer, je regarde le montant, bam ! je lui envoie la moitié.* » ; Carole-Anne). Pour autant, le compte commun apparaît comme un horizon : quelques partenaires hésitent à s'en procurer un, racontent y avoir songé, et pensent que le moment viendra bientôt. Des évolutions en ce sens sont également observables chez les couples suivis dans le temps. Huit mois après leur installation, Camille et Yann (24 et 33 ans, chargée d'études et ingénieur, installés depuis 8 mois) faisaient des comptes sur un tableur « *Excel* », se remboursant une fois par mois en cas de déséquilibre des dépenses (premier entretien). Un an plus tard, iels viennent de se créer un compte commun, bien que la règle de gestion de celui-ci semble encore un peu confuse. Margaux et Thomas font leurs comptes sur un tableur au premier entretien, un peu plus de deux mois après leur installation, et envisagent de se créer un compte commun lors du second entretien, un peu plus d'un an après leur installation. Un an après leur installation, Gaëlle et

101 Comme Julien, le partenaire de Laura qui se moque bien de ce qu'elle peut acheter comme aliments.

102 Par exemple lorsque les horaires des partenaires ne concordent pas pour les courses ou la cuisine, qu'un·e seul·e est motorisé·e pour les courses.

103 Comme chez Hinata et Antoine dont nous avons déjà parlé : Hinata n'arrive pas à défendre ses exigences alimentaires car Antoine, seul motorisé, va souvent faire les courses seul, et ne respecte pas spécifiquement ses attentes.

104 Islane et Selman, Priscille et Mathieu.

105 Laura, Claire et Christopher, Yun et Dmitri.

106 Laura et Julien vivant ensemble depuis deux ans et venant tout juste d'ouvrir leur compte commun (iels n'ont pas encore reçu la carte au moment de l'entretien), Claire et Christopher vivant ensemble depuis trois ans, et Yun et Dmitri depuis un an et demi.

Damien font des comptes sur tableur, mais envisagent le compte commun, qui serait selon elleux « *plus simple* » à gérer :

Gaëlle : c'est peut-être quelque chose que, on va mettre en place, dans pas très très longtemps. Parce que pour la gestion ça sera plus simple. (ent. 2, conjugal)

Ces éléments invitent à expliquer cette mise en commun des ressources financières, en réfléchissant à ses liens possibles avec l'intégration alimentaire.

Une mutualisation financière découlant de l'intégration alimentaire

Des travaux ont montré que le niveau de mise en commun des ressources dépend de la place que les conjoints accordent à l'entité conjugale (Roy, 2005) et du sentiment de la durabilité du couple et de son mode de fonctionnement (Roy, 2006). L'âge du couple, sa durée, ainsi que le développement de conceptions et règles d'interaction communes jouent sur le sentiment d'inter-dépendance et sur la confiance dans les règles communes. Quelques cas de couples aux revenus asymétriques en témoignent. Au début de leur vie commune, Claire et Christopher (21 ans et 22 ans, installé·es depuis 3 ans en commune urbaine isolée, mandataire judiciaire et magasinier vendeur) disposent de ressources limitées, déséquilibrées, et ne sont pas d'accord quant aux règles de dépenses alimentaires. Christopher, qui détient les plus gros revenus, puisqu'il gagne environ le double de Claire, craint que celle-ci ne dilapide l'argent en étant trop dépensière lorsqu'ils font les courses. Or, le couple maintient des comptes séparés pendant un certain temps. Claire, qui a moins de revenus, paye à cette époque les courses à l'épicerie sociale, autour de 50 euros par mois, et Christopher paye les « *grosses courses* », entre 100 et 150 euros par mois. Christopher commençant à faire confiance à Claire concernant les dépenses alimentaires, Claire débute des courses seule, payant par chèque à son nom à l'épicerie, et utilisant la carte de Christopher pour le supermarché. Le premier travail salarié de Claire, quelques mois avant le premier entretien et un peu moins de trois ans après leur installation, fait pencher un peu plus la donne en direction de la mise en commun des ressources. Claire gagne désormais légèrement plus que Christopher, et tou·tes deux ont maintenant des revenus plus élevés. Iels décident alors de financer leurs dépenses alimentaires selon la clef « *50-50* », et s'ouvrent pour cela un compte commun. L'ouverture d'un compte commun semble ici lié au fait que tou·tes deux soient salariés et aient des revenus assez proches, contribuant à la baisse de l'inquiétude de Christopher vis-à-vis des dépenses décidées par Claire. Ce compte joint ne remplace cependant pas leurs comptes personnels, et ne concerne que les dépenses communes, factures et alimentation. Iels déposent chacun·e la

même somme dessus tous les mois, et chacun garde ensuite « [son] argent » sur son propre compte. D'une façon similaire, Dylan (27 ans, installé depuis 11 mois en grande couronne, professeur certifié), dont les revenus sont nettement supérieurs et plus réguliers que ceux de Nolwenn (25 ans, pigiste), témoigne onze mois après leur installation de sa peur que celle-ci ne dépense trop lors des achats alimentaires. Le couple justifie l'absence de compte commun par l'irrégularité des revenus de Nolwenn. Il semblerait ainsi que chez les couples récemment installés, le manque de confiance en l'autre et en la solidité du couple provoqué par une intégration encore faible incite les partenaires à maintenir une certaine indépendance financière, en particulier lorsque les revenus sont très inégaux et que le/la plus fortuné·e considère l'autre comme trop dépensier/ère. Les changements, se faisant dans des directions souvent similaires, suggèrent ainsi des modes d'organisation propres à certains âges du couple. Alors qu'il est fréquent que l'une et l'autre s'« invitent » au restaurant, ou se « payent » mutuellement des courses en début de relation, restaurant comme courses tendent à se collectiviser avec le temps. Il en va ainsi de Gaëlle et Damien, en couple depuis des années et installés depuis environ deux mois au premier entretien : alors que l'un·e des deux, le plus souvent Damien, « invitait » auparavant l'autre lors de leurs nombreuses sorties au restaurant, ces frais sont désormais considérés dépenses communes, financés au pro-rata de leurs revenus respectifs, de telle sorte que l'identité de celui ou celle qui paye n'a plus d'importance.

Qui plus est, les dépenses sont considérées comme premières (Roy, 2005) : les partenaires déterminent d'abord quelles sont leurs dépenses et pratiques communes, et discutent ensuite, en fonction de ces dépenses, de la gestion de leurs ressources, et notamment de la participation financière de chacun·e. Se mettre en couple signifie donc collectiviser progressivement davantage de dépenses, puis les ressources nécessaires à ces dépenses. Des études relient ainsi âge du couple et mise en commun des ressources financières : si 80 % des couples de plus de 20 ans de vie commune mettent entièrement en commun les ressources financières, ceux ayant moins de cinq années de vie commune sont 31 % à le faire (Ponthieux, 2012). Contrairement à une littérature insistant sur la stabilité apparente des arrangements financiers (Ponthieux, 2012), les arrangements financiers des jeunes couples évoluent donc fréquemment, plaçant les partenaires entre la nécessité de s'en préoccuper et le malaise lié à l'évocation de l'argent dans le couple (Henchoz, 2008). L'apparente stabilité des arrangements financiers pourrait ainsi être avant tout due, dans les premières années du couple, à la tendance des partenaires à penser le mode d'organisation financier actuel comme le seul pratiqué historiquement (Nyman et Evertsson, 2005). Dans les faits, beaucoup relatent

plusieurs changements de mode d'organisation et, si certains disent n'avoir jamais réfléchi à cette question et/ou ne semblent pas en imaginer d'autres possibles, d'autres expriment des interrogations quant au mode de gestion. Mais n'y a-t-il pas pour autant moyen de distinguer certaines étapes de la mutualisation financière ?

Les étapes de la mutualisation financière

Au regard des matériaux, quatre étapes de mutualisation s'esquissent, qui suivent l'approfondissement de l'intégration conjugale et questionnent la valorisation historiquement croissante des comptes séparés (Pahl, 2005).

Aux débuts de la fréquentation, chaque partenaire est jugé libre de disposer de son propre argent comme iel l'entend, par exemple pour inviter l'autre au restaurant ou à dîner. L'autre n'a pas de droit de regard sur cet argent personnel. Cet état d'indépendance totale des ressources correspond à la période de découverte de l'autre par l'alimentation, au cours de la phase de fréquentation non cohabitante. Un petit budget alimentaire commun peut cependant se développer à mesure que le couple s'accorde sur des préférences de sorties alimentaires et de pratiques à domicile, créant quelques engagements de chacun·e à le financer.

Succède une phase d'alternance de prise en charge financière des achats, lorsque les partenaires mettent en commun plus largement leurs consommations, généralement à l'occasion de l'installation : il s'agit de participer conjointement à payer des repas qui sont partagés. Il faut payer « *chacun son tour* », l'alternance devant assurer une certaine égalité des dépenses, les partenaires étant plus ou moins attentif·ves à cette égalité. Car il ne faut pas comparer trop strictement les dépenses de chacun·e, sous peine d'être considéré comme mal-aimant, argent et amour étant vu comme incompatibles (Henchoz, 2008). L'ambivalence d'Hélène (19 ans, étudiante en licence) vis-à-vis de sa gestion financière avec Fabien (21 ans, en service civique) moins d'un mois après leur installation semble propre à cette période. Iels n'ont apparemment jamais trop tenu de comptes, essayant d'alterner les paiements¹⁰⁷. Iels n'ont quasiment jamais parlé de ces enjeux. Hélène explique que cela ne lui plairait pas trop de devoir tenir des comptes. De façon contradictoire, elle relie les comptes au manque d'argent avant de justifier aussi le fait de ne pas tenir de comptes par manque d'argent :

107 Quand l'un·e considère avoir payé plus souvent que l'autre au cours des derniers achats il ou elle le signale à l'autre, lui demandant de payer à son tour, ou inversement s'efforce de payer s'il ou elle pense avoir peu payé récemment.

*Hélène : On n'a pas encore, enfin on en a parlé une fois. Et puis comme de toutes façons comme moi en ce moment j'ai des soucis d'argent on fait juste comme on peut. Euh... Non je sais pas. Bah, on faisait déjà un peu les courses l'un pour l'autre avant. Et... bah voilà quoi j'y allais je payais, il allait il payait. [...] Pour l'instant c'est pas encore un souci. **Peut-être qu'il va falloir qu'on, qu'on régule un peu plus, mais... mais en trois semaines, on s'est pas engueulés sur les courses. [...] Généralement je m'en rends compte quand... putain il m'a payé trois trucs cette semaine, je dois faire les courses. Ou, ou quand moi je lui ai acheté un truc, pour un cadeau pour ses potes, et qu'il m'a pas remboursé. [...] Je sais pas du tout si ça va continuer à marcher. Ça m'irait bien parce que bah, **pfff ! tenir des comptes exacts, je trouve que c'est un peu une perte de temps.** (ent. 1, individuel)***

Les débuts de la cohabitation semblent ainsi marqués par une faible systématisation dans le financement des dépenses, alors que les partenaires voient nombre de leurs pratiques se confronter et n'ont pas encore trouvé de règles communes. Cohabitant depuis encore assez peu de temps (moins d'un mois au premier entretien, quatre mois au second), ayant des ressources inégales et étant encore en phase d'adaptation l'un·e à l'autre en matière de pratiques alimentaires, Camillia et François (25 ans et 23 ans, installé·es depuis moins d'un mois à Paris, en master de journalisme) maintiennent des comptes séparés, n'ont pas de règle précise de financement des dépenses, et ne font pas de comptes, situation qui permet à Camillia d'être discrètement aidée financièrement par François, et pour François de dépenser beaucoup dans l'alimentaire sans avoir de comptes à rendre à Camillia, moins portée que lui sur ces enjeux. Ce type de gestion, également détaillé dans le chapitre suivant (partie I.1.c), semble spontané aux partenaires¹⁰⁸, mais exige en réalité une importante mobilisation individuelle, puisqu'ils doivent chacun retenir les dépenses approximatives de l'autre et veiller à leur propre participation :

Camillia : Je me suis dit [...] qu'on avait, on a un peu loupé le coche au début de... de... de faire des comptes et...

François : (ton nonchalant :) C'est vrai qu'on n'a jamais tenu de comptes et... qu'on vit un petit peu au petit bonheur.

Camillia : Ouais ouais. Enfin ! je pense qu'on tient un peu des comptes... enfin, par exemple je sais que t'as payé le dernier resto. Et du coup le suivant ça va être moi.

[...] Camillia : C'est sur ma liste de trucs à faire hein ! Rééquilibrer les chèques. (ent. 2, conjugal)

À la période suivante, favorisée par la stabilisation des pratiques conjugales concernant les dépenses et activités communes produites par la cohabitation, une comptabilité plus

108 Camillia interrogeant soudainement François « si ça convenait pas à l'un des deux on se le serait dit non ? ».

institutionnalisée devient possible. Les partenaires trouvent plus acceptable de faire des comptes pour veiller à l'égalité des participations à mesure que de plus grosses sommes entrent en jeu. S'observe le glissement fréquent d'une alternance de qui paie à une indifférenciation, mais avec consignation des dépenses et comptes à la fin du mois, en appliquant une règle de répartition des contributions déterminée. Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, installés depuis 3 mois à Paris, salarié·es après des études de graphiste-maquettiste et un master de commerce international) ont « *vachement hésité* » à s'ouvrir un compte commun au moment de leur installation, mais ont finalement opté pour une application de remboursement leur permettant de se faire des virements assez simplement. Ils suivent la règle de répartition « 50-50 », et lors de chaque course Gaëtan avance les frais, et Carole-Anne le rembourse de la moitié. Citons également l'exemple de Camille et Yann (24 et 33 ans, chargée d'études et ingénieur, installés depuis 8 mois au centre de Paris) :

*Camille : Au **début** on n'avait pas trop de **système**. Donc on était à se dire "ah bah moi j'ai fait les courses, enfin, à toi de les faire". Enfin on essayait de voir si c'était à **peu près équilibré**. Et puis au bout d'un moment... [...] on a une feuille sur un Drive qu'on remplit maintenant. Euh, qu'on a dû commencer... Au bout de deux trois mois peut-être. Et du coup à chaque fois qu'on va faire les courses, on les rentre dans cette feuille, et on divise tout par deux. Voilà, **comme ça c'est un peu plus simple. C'est plus équitable**. [...] Parce que au final je fais un peu plus les courses que lui, donc au final j'étais un peu perdante. (ent. 1, individuel)*

Diverses méthodes pratiques sont utilisées pour arriver à cet équilibre : transferts en fin de mois d'un compte à l'autre, surveillance des dépenses et réajustement par divers achats de celui ou celle en retard, division en deux parts de toutes les dépenses communes... Quant à la règle de contribution, la contribution égale ou « 50-50 » est souvent mise en avant. Elle est comprise comme une source de justice, sans que son effet inégalitaire en cas de revenus fortement inégaux ne soit toujours prise en compte. En effet :

*L'égalité revendiquée peut n'être, pour les femmes les moins dotées, qu'un marché de dupes, les privant des ressources de l'homme sans leur permettre pour autant d'accéder à un statut véritablement égal puisqu'elles gagnent souvent moins que leur conjoint, sont plus exposées au chômage et risquent davantage d'arrêter de travailler au cours de leur vie. Dans la majorité des cas, il y a donc une **contradiction entre la volonté d'une égalité « quantitative », mesurable, et la réalité des conditions salariales qui fait que le salaire des femmes est souvent moins élevé, et plus précaire, que celui de leur conjoint**. (Roy, 2006)*

La gestion financière de certaines activités alimentaires se modifie en même temps que leur statut, comme en témoignent les pratiques liées aux restaurants. Alors qu'au début de la fréquentation, les partenaires s'invitent individuellement l'un·e l'autre au restaurant, et que

celle ou celui qui invite prend alors à sa charge le coût du repas, les couples cohabitants qui continuent à aller au restaurant, comme Gaëlle et Damien (21 ans et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en assurance, installés depuis un mois, Paris), considèrent bien plus systématiquement la sortie au restaurant comme une dépense commune, tandis que son sens conjugal évolue, puisqu'elle devient bien davantage outil de découverte à deux de nouveaux horizons culinaires que moyen de passer du temps ensemble. Ces repas sont alors financés selon la même clef de répartition que les autres dépenses alimentaires.

Enfin, le compte commun finit parfois par être adopté, lorsque le couple se projette assez sur la durée, considère que les sommes en jeu sont assez importantes et réussit à stabiliser ses règles de dépenses et de participation financière. Interrogés sur leur budget en matière d'alimentation, Margaux (étudiante de 23 ans, installée depuis 2 mois à Paris) commente ainsi : « *on n'a pas encore de compte commun* ». Même les couples résistant à l'éventualité d'un compte commun connaissent une certaine systématisation ou rationalisation des procédures par lesquelles la répartition des dépenses choisie est assurée, ce qui s'accompagne d'une clarification des règles de répartition. Ainsi, Charlotte et Maxence (21 ans, en licence et en recherche d'emploi à l'installation) passent d'efforts pour essayer de penser à payer chacun leur tour toutes les courses pendant une semaine (au premier entretien) deux mois après leur installation, au fait de couper systématiquement l'addition en deux à la caisse pour les grosses courses au bout de deux ans de vie ensemble (lors du troisième entretien).

La mise en commun croissante des ressources s'effectue donc en plusieurs étapes, qui suivent la mise en commun des dépenses et la stabilisation des règles de dépenses et de participation. Il faut donc que le couple s'intègre, c'est-à-dire que les partenaires développent des conceptions et règles de comportement au moins partiellement communes, pour que les partenaires acceptent la mutualisation des ressources, c'est-à-dire de conférer à l'autre un certain droit d'usage sur son argent. Pour beaucoup, être d'accord sur les dépenses et manger la même chose sont ainsi des conditions incontournables à la mise en commun¹⁰⁹.

Des variations selon les écarts de revenus, la conception de la justice et la répartition des tâches

Ces étapes, ainsi que les clefs de répartition du financement, varient cependant en fonction des écarts de revenus entre les partenaires, de leur conception de l'égalité des contributions,

109 Camillia et François, aux goûts alimentaires différents, se disent d'accord sur le fait que s'ils mangeaient des choses très différentes, ils feraient des comptes séparés.

enfin de la répartition des tâches et de l'histoire de leurs dépenses communes, confirmant que malgré une tendance générale à la mise en commun, il existe des « *conditions sociales de la fongibilité des ressources* » (Roy, 2006).

À chaque étape, des adaptations sont possibles pour tenir compte des écarts de revenus, en fonction des représentations des partenaires quant à la justice des contributions. Ainsi, si la norme d'égalité favorise chez les jeunes adultes une comptabilité plus stricte et la séparation des ressources (Roy, 2006)¹¹⁰, dans les faits, une partie des couples aux revenus très différents lui préfèrent une répartition au pro-rata des revenus, voire une mise en commun lorsque l'un·e n'a quasiment pas de revenus. La clef de répartition évolue ainsi lorsque les revenus changent.

La vitesse de mutualisation varie également en fonction du rapport des revenus. Elle tend à se faire plus rapide lorsque l'un·e n'a pas de revenu propre ou lorsque les deux revenus sont très faibles, comme l'expriment bien Louisa et Alban (21 ans et 20 ans, installé·es depuis 6 mois en petite agglomération, en recherche d'intérim après un bac. professionnel et étudiant infirmier), qui partent « *dans l'optique que tous nos sous ils sont ensemble* », prenant « *la carte où y'a des sous dessus* » (ent. 1, conjugal). C'est également le cas des partenaires aux revenus très inégaux, pour qui la vie menée par le couple n'est possible qu'à la condition d'un financement majoritaire par le/la plus fortuné·e. Isabelle (24 ans, étudiante ingénieure, installée depuis moins de deux mois en petite couronne) dispose de peu d'argent – issu de petits boulots et d'une faible aide parentale – tandis que Pierre (26 ans, ingénieur consultant) est salarié et gagne bien sa vie – il touche 2 500 euros nets par mois au second entretien. En conséquence, iels vivent globalement sur les revenus de Pierre pendant toute leur première année de vie cohabitante. Pierre a sur son compte les factures, paie quand iels font des achats ensemble, et laisse de l'argent à Isabelle quand elle en a besoin. Par exemple, Isabelle complète souvent les courses en semaine, payant une partie avec des tickets restaurant que lui « *laisse* » Pierre. Elle « *complète* » également quand elle le peut avec des gardes d'enfants qu'elle fait, ou de l'argent qu'elle a « *de côté* ». Iels se disent d'accord sur la définition d'achats « *raisonnable[s]* ». Dans les faits, il s'agit pour Isabelle de refréner certaines envies

110 Une individualisation relative de la gestion des finances serait en cours au sein des ménages (Pahl, 2005), marquée par le développement de la mise en commun partielle des revenus, au détriment de la mise en commun totale. En 2010, parmi les couples vivant ensemble depuis au moins un an en France, si 64 % mettent encore leurs revenus en commun, 18 % mettent en commun une partie seulement et 18 % les séparent totalement (Ponthieux, 2012). La mise en commun partielle est de plus favorisée par l'union libre plutôt que le mariage, l'absence d'enfant, la bi-activité des partenaires, leurs hauts niveaux de diplôme et de vie (Ponthieux, 2012), éléments fréquemment présents chez les couples enquêtés.

dans la mesure où Pierre est le principal pourvoyeur. Elle se retient ainsi d'acheter des produits « *mexicains* », qui lui manquent suite à son départ du Mexique, mais plus chers en moyenne que des produits « *français* ». Elle qualifie ces achats de « *complémentaires* », et Pierre désigne l'argent qu'elle se fait par les gardes et les cours d'espagnol de « *supplément* ». Dans ces cas très asymétriques, les ressources des partenaires sont « *spécialisées* », servent à des dépenses spécifiques, le genre influençant bien souvent la répartition de la prise en charge (Roy, 2006). C'est aussi le cas pour Jeanne (24 ans, installée depuis plus de 2 ans, en master) dont le partenaire, Aurélien (36 ans, psychopraticien), habite depuis des années dans l'appartement dans lequel elle le rejoint au moment de leur mise en couple et de leur installation – événements concomitants – et qui dispose de revenus nettement plus élevés que les siens. Celui-ci continue de payer le loyer ainsi que les charges de dépenses énergétiques. Jeanne, qui fait souvent les courses, avec ou sans Aurélien, paie celles-ci pour « *rembourser* » ainsi « *[s]on loyer* ». Rappelons à ce propos qu'un lien a été fait, dans le contexte suédois, entre les types de gestion financière et les relations d'(in)égalité dans le couple, Charlott Nyman et Lars Evertsson (2005) lisant dans les choix monétaires conjugaux la trace des rapports sexués et d'une conjugalité marquée par l'hétérosexualité. À l'inverse, lorsque les écarts de revenus sont importants mais que chacun·e dispose de ressources minimales, la gestion séparée permet parfois d'éviter l'explicitation de l'inégalité ou de contrer l'inégalité sans en avoir l'air, par des comportements de dépenses spécifiques. Ainsi, Zélie et Thibaud (25 ans, doctorante et journaliste, installé·es depuis 3 mois en petite couronne) ne tiennent pas de comptes stricts, et celle ou celui qui fait les courses paie sans noter la dépense. La spécialisation de Thibaud dans les courses permet ainsi au couple de réaliser, indirectement et sans contrôle strict des dépenses, un financement de l'approvisionnement au pro-rata des revenus.

Enfin, l'organisation financière est souvent marquée par l'empreinte des spécialisations domestiques. Charlott Nyman et Lars Evertsson (2005) relatent les cas de couples ayant élaboré des systèmes de gestion financière commune relativement poussés, et s'étant répartis les rôles financiers en fonction de leurs autres rôles dans la vie conjugale. L'interdépendance entre rôles financiers et rôles dans la gestion domestique transparait aussi chez les couples rencontrés. Il en est ainsi lorsque l'un·e paye le loyer – lorsqu'il/elle est celui/celle chez qui le couple s'installe, ou lorsqu'il ou elle dispose de davantage de revenus – et que l'autre prend en charge les dépenses alimentaires, moins fixes, afin de « *payer* » sa part du loyer. C'est également le cas lorsque celui ou celle à qui les courses sont dévolues, souvent par préférence,

mais aussi par plus grande disponibilité ou intérêt, se charge de régler la majorité des dépenses alimentaires, quand bien même celles-ci sont consignées et donnent lieu à un équilibre financier ultérieur. Chez quelques couples¹¹¹, le paiement des courses est ainsi dévolu à l'homme en même temps que la charge de ces dernières. Se charger d'une tâche d'approvisionnement favorise ainsi le fait de payer pour celle-ci, fait non négligeable lorsque est prise en compte la détermination genrée des rôles domestiques.

Or, ces spécialisations sont influencées par les socialisations et attentes sexuées. Il n'y a pas d'équivalence entre l'argent gagné par l'homme et celui gagné par la femme, et les postes budgétaires sont genrés (Roy, 2006) : par les socialisations, lorsque l'homme apprécie davantage faire les courses que la femme, pour qui elles sont notamment associées à de lourds enjeux de contrôle alimentaire : par les attentes sexuées, lorsqu'au moment de payer pour de l'alimentaire, les partenaires sont soumis au regard de l'extérieur. Ainsi, plusieurs couples ayant désiré partager les frais en caisse y ont renoncé du fait de l'image qu'ils se sentaient renvoyer auprès des caissiers·ières. Plus encore, deux femmes évoquent le poids des regards des commençant·es et client·es qu'elles sentent peser sur elles lorsque ce sont elles, et non leur partenaire, qui paient. Marine (23 ans, ré-installée depuis 7 mois à Paris, en master) qui paie systématiquement les courses communes effectuées avec Jonathan (23 ans, en master) au supermarché, car celui-ci a des problèmes avec sa carte bleue, profite ainsi de l'entretien pour exprimer un léger agacement à payer :

Marine : On nous regarde super bizarrement souvent. Quand c'est... moi qui règle pour tous les deux hein. À chaque fois ils sont là... Mais même, au resto. Quand c'est moi qui règle... les gens sont toujours... "Mais vous réglez euh, le total ? - Bah oui pourquoi ?". [...] On me regarde toujours un peu... (bas:) "Pourquoi c'est elle qui paye ?" (ent. 1, individuel).

Camillia (25 ans, installée depuis moins d'un mois, en master de journalisme) relate la tendance des serveurs à attendre que François (23 ans, en master de journalisme) effectue le paiement :

*Camillia : On a remarqué un truc **marrant**. C'est que, quand on est au resto **on pose la carte**. Et systématiquement **le serveur ou la serveuse la prend. Et tend le boîtier à François**. [...] Et à chaque fois il me... Il rigole il enfin... c'est terrible ! "Ah c'est madame qui invite ? - Oui, bah, non. C'est madame qui paye", enfin... [...] **C'est terrible. C'est des trucs qui sont ancrés quoi.** (ent. 2, conjugal)*

111 Chloé et Cédric de façon évidente, mais aussi Charlotte et Maxence plus insidieusement.

La répartition financière est donc influencée par des représentations genrées quant aux rôles des partenaires.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous caractérisons l'intégration conjugale alimentaire, c'est-à-dire le processus de progressive mise en commun des activités alimentaires et de développement d'un monde de représentations alimentaires communes aux partenaires. Avoir enquêté auprès de couples installés en cohabitation depuis peu de temps nous permet d'en étudier la réalisation sur la durée, d'en décortiquer les étapes et ressorts. Ainsi, il existe bien un processus d'intégration conjugale alimentaire suivant des étapes spécifiques. La constitution d'un monde commun de représentations et de règles d'interaction entre les partenaires débute dès les premiers échanges alimentaires. Le partage de repas et les discussions qui s'ensuivent servent la caractérisation naissante de l'autre, et l'expérimentation temporaire de nouveaux horizons. L'intégration conjugale débute ainsi relativement précocement sur le plan alimentaire, du fait de la valorisation sociale de certaines activités alimentaires (la cuisine et le partage des repas) conduisant à une mise en commun rapide et volontaire de ces activités. Le processus de mise en commun des tâches domestiques de gestion est, sur le plan alimentaire, plus tardivement enclenché. Bien que quelques couples partagent déjà certaines activités de gestion avant la mise en cohabitation, la prise en charge quotidienne commune et progressivement routinisée débute véritablement à l'installation. La mise en cohabitation est bien une étape cruciale de l'intégration domestique alimentaire, puisqu'elle conduit à la mise en commun de l'ensemble des repas à domicile ainsi que de la majorité des activités de gestion alimentaire. Cette intégration nécessite que les partenaires se mettent d'accord concernant un certain nombre de caractéristiques de leur alimentation, des contenus aux activités annexes aux repas en passant par les horaires, la gestion des aliments à domicile et les règles d'approvisionnement. Cette intégration domestique s'articule à l'intégration conjugale, puisqu'elle permet un rapprochement des consommations dont les limites s'expriment, sur le plus long terme, par la définition de territoires alimentaires individuels. Au cours de ces premiers mois puis premières années de conjugalité, les formes et étapes de l'intégration des intrants que sont les ressources financières mobilisées pour l'approvisionnement diffèrent de celles du travail domestique alimentaire et enfin de celles des contenus alimentaires, produits de ce travail.

Cette analyse confirme tout en nuanciant les travaux ayant déjà porté sur l'intégration conjugale et domestique. Elle vérifie l'existence d'étapes pouvant faire penser à un cycle conjugal alimentaire. Cependant, elle invite à tenir compte de l'effet de la valorisation sociale de l'activité considérée sur le rythme et la forme de son intégration, et à distinguer davantage l'intégration conjugale de l'intégration domestique des tâches. Enfin, elle suggère que cette intégration domestique est peu conscientisée en tant que telle, les partenaires manquant de recul pour la saisir dans sa globalité et pour comprendre leur organisation actuelle comme étape d'un processus de mise en commun croissante. Afin d'approfondir notre description de l'intégration conjugale, nous allons à présent décrire plus en détail la socialisation conjugale (chapitre 2).

Chapitre 2 – La détermination des pratiques communes : la socialisation conjugale comme facteur d'intégration sociale ?

Le chapitre précédent a démontré la place essentielle de l'alimentation dans la production du couple à ses débuts, et relevé différentes étapes de mutualisation des alimentations, parmi lesquelles celles, fondamentales, déclenchées par l'installation en cohabitation. Nous souhaitons maintenant nous pencher plus en détails sur les conséquences de cette mutualisation alimentaire. Avant d'aborder l'enjeu de la répartition des tâches (chapitre 3), ce chapitre porte sur la formation d'un monde de références alimentaires communes aux partenaires. Car la cohabitation participe non seulement de « *l'entrée dans de nouveaux rôles mais, en plus, [de] l'entrée dans un nouveau monde* » (Berger et Kellner, 2007, p. 66), transformant les représentations individuelles des partenaires. Nous nous proposons ici de décrire ce qu'il en est de ces transformations sur le plan alimentaire, en regardant au cours de quel processus les partenaires adoptent des pratiques alimentaires communes, et surtout comment cette adoption influence les représentations alimentaires individuelles. Ce processus est-il conscientisé ? Les pratiques font-elles l'objet d'intenses discussions, de négociations ou d'impositions ? Ce processus conduit-il à la modification substantielle des façons de penser, ou seulement à des compromis ne bouleversant pas les représentations ? Sans adhérer à l'idée que l'individu possède une « *identité personnelle cachée au fond de lui-même* » (Singly, 2000) que le partenaire aiderait à révéler, il est alors intéressant de se demander si ce dialogue conjugal produit une « *négociation identitaire* » (Kaufmann, 1994, p. 323) ou développe la réflexivité (Singly, 2000, Partie I, 1).

Nous caractériserons ainsi d'abord l'échange conjugal menant à la production d'un « *nomos alimentaire conjugal* » (Cardon, 2009), donc à une socialisation conjugale qu'il convient de définir, parce qu'à l'origine de modifications parfois profondes des représentations et pratiques alimentaires individuelles (I). Une fois ce constat effectué, nous relèverons la spécificité de ce processus chez les jeunes adultes marqué·es par l'autonomisation vis-à-vis de la famille d'origine et l'intégration à un nouveau groupe d'âge. L'intégration sociale pouvant être définie comme le fait de devenir membre d'un groupe par l'adoption de ses normes et valeurs, et par le fait de trouver une place et une reconnaissance dans ce groupe, nous verrons

comment la socialisation conjugale des jeunes adultes les aide à incorporer les normes et valeurs de ce nouveau groupe de référence que sont les adultes de leur âge et de leur milieu social et, ce faisant, participe de leur intégration sociale (II).

I. Adopter des pratiques communes : du compromis à la socialisation conjugale

Comment caractériser l'échange conjugal menant à la détermination de pratiques communes pouvant devenir des habitudes, c'est-à-dire s'ancrer dans le temps et devenir des évidences, des réflexes incorporés ? Dans cette partie, nous allons décrire quelques spécificités de la socialisation conjugale, ou transformation des représentations et pratiques des partenaires sous leur influence réciproque, au cours des premiers temps de cohabitation. Nous verrons d'abord que ce processus est relativement discret et involontaire : favorisé par les normes alimentaires de la conjugalité cohabitante (détaillées dans le chapitre précédent), le processus d'adoption de pratiques communes consiste en une sédimentation progressive d'habitudes communes sans que celles-ci soient beaucoup débattues, du fait de la norme d'harmonie conjugale (1). Ceci interroge quant à la teneur de l'échange conjugal en termes de rapport de pouvoir et nécessite de distinguer les cas où une nouvelle pratique est adoptée en même temps que les représentations de la personne changent, des cas où la pratique est adoptée sans modification des représentations, et des cas où la pratique est rejetée (2). Lorsque l'adoption de pratiques communes s'accompagne de nouvelles représentations, la socialisation conjugale, ou l'intériorisation de la façon dont l'autre voit les choses, a pleinement lieu. Nous en décrivons certains aspects, dont son lien avec la construction d'un « *nomos conjugal* » (Berger et Kellner, 2007), l'importance de la coprésence comme facteur de sa réalisation ou le fait qu'elle peut être interprétée comme le résultat d'une sorte de bataille entre les représentations respectives des partenaires (3).

1. Un processus inconscient et peu négocié

« les changements ici ils se font vraiment... comme ça, je sais pas. » (Charlotte)

L'intégration domestique conjugale, ou détermination de pratiques communes entre les partenaires, est un processus lent et peu visible, donc peu perceptible. Notamment parce que la transformation des pratiques comme celle des situations n'est jamais instantanée, mais

souvent faite d'allers et retours. En effet, si les représentations communes font imaginer une installation soudaine et complète, de nombreuses installations se font, dans les faits, de façon moins continue et moins délibérée. Les partenaires nouvellement cohabitant interrogé·es ont souvent déjà expérimenté partiellement la vie à deux sous d'autres formes, comme le fait de vivre épisodiquement chez l'un·e ou l'autre, ou de se voir chez les parents de l'un·e ou de l'autre. L'installation s'inscrit alors dans le prolongement d'une fréquentation intense. Inversement, pour certain·es, l'installation peut n'en être qu'à moitié une. Parfois, elle est destinée à n'être que temporaire, comme dans le cas de Florence et Samuel (22 et 25 ans, stagiaire et étudiant en alternance, tou·tes deux en école de commerce) qui s'installent pour quelques mois seulement, le temps d'une demie année d'études. Parfois, elle est partiellement opportuniste, comme pour Hinata et Antoine (20 et 22 ans, étudiante et technicien de maintenance), celle-ci rejoignant celui-ci dans la maison de sa grand-mère à un moment où il se sent un peu seul et parce que Hinata espère pouvoir lui confier ses biens personnels pendant son séjour Erasmus. Elle peut n'être qu'une cohabitation partielle, comme dans le cas de Zélie et Thibaud (25 ans tou·tes deux, doctorante et jeune journaliste) qui vivent, des années durant après leur installation officielle dans un même appartement, moins de la moitié du temps ensemble. Enfin, elle peut avoir déjà eu lieu d'une certaine façon, lorsque l'un·e s'était déjà, officieusement, installé·e chez l'autre, comme Louisa qui a déjà vécu chez Alban (21 et 20 ans, en recherche d'emploi après l'abandon de ses études et étudiant infirmier). De même, Gaëlle et Damien (21 et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en entreprise) ont d'une certaine façon déjà cohabité avant de s'installer officiellement ensemble :

Damien : tous ses camarades sont partis, un peu partout en France. Pour leur entreprise. Et elle du coup elle était un peu seule, à la résidence. Donc elle a proposé de venir un peu chez moi, comme on s'était pas vu pendant les vacances et tout. Et au final elle est restée chez moi bah, quelques semaines. Et puis du coup ça s'est transformé en deux mois. (ent. 1, individuel)

Le couple a ainsi partiellement cohabité, dans le logement de Damien, au cours de l'année précédant leur installation officielle. Pour beaucoup, l'installation est ainsi marquée par des formes de « légèreté » (Kaufmann, 2014), par la volonté de prendre son temps et de ne pas s'engager trop vite ni trop loin. Elle se fait plutôt à petits pas progressifs gommant la conscience du changement (Kaufmann, 2017, chapitre III), concernant tant la sédimentation du couple que l'évolution des pratiques individuelles et collectives :

La première phase du couple, celle qui va de la rencontre au début de l'installation, ne peut se vivre avec une conscience trop claire de la structuration qui s'opère. [...] Une vision trop précise de ce mécanisme interdirait non seulement de se vivre pleinement porté par l'idéologie

amoureuse, mais surtout supprimerait la marge d'action qui permet l'expérimentation conjugale des débuts. C'est parce qu'ils n'ont pas conscience d'occuper déjà des positions et de se situer dans un processus évolutif, parce qu'ils ont l'impression de vivre avec liberté et légèreté leurs rapports de personne à personne, d'être inventifs en tous domaines, que les jeunes partenaires parviennent à repousser les engagements. (Kaufmann, 2017, p. 318).

Certain·es ont ainsi souligné que la capacité à expérimenter, nécessite que les partenaires n'aient pas vraiment conscience de construire un cadre d'interaction relativement contraignant (Kaufmann, 2017, chapitre III). Les changements sont ainsi niés ou minorés, ou présentés et vécus comme positifs. La norme d'harmonie conjugale supposant que les partenaires ne connaissent pas de désaccords profonds et règlent les plus légers désaccords par le consensus ou le compromis, sans tension ou frustration, favorise l'oubli des tensions. Ceci va de pair avec le sentiment que les pratiques et choix communs tombent sous le sens, sont une évidence, n'ont pas vraiment d'alternative, sentiment exprimé dans le fameux « *ça s'est fait tout seul* » relevé par d'autres études (Clair in De Singly, 2007, p. 193-194).

a. L'alimentation, sujet « léger » marqué par le « laisser-faire »

En dehors de ceux politisant leurs pratiques alimentaires¹¹², choix et pratiques domestiques alimentaires ne sont pas un sujet *a priori* de discussion générale ou théorique entre les partenaires, et sont évoquées lorsque les pratiques se heurtent. De la même façon que la mise en commun des activités peut se faire au coup par coup plutôt qu'avec un plan spécifique à l'esprit, les changements dans l'alimentation commune se font au hasard des confrontations concrètes, en fonction de « *lubies* » du moment, comme l'exprime Charlotte (21 ans, installée depuis 2 mois dans une grande agglomération, en licence après un BTS immobilier) :

Charlotte : Des fois on en parle. Mais des fois t'as, des fois tu sais t'en as un... qui a une lubie ce jour-là. Genre ça t'est [Maxence] arrivé de venir me voir en disant "Oh, y'a vraiment trop de merde dans la charcuterie !". (voix moqueuse :) Et qu'il, il commence à psychoter, dans un truc tu vois... Et du coup on se dit "Ah, faut faire plus attention à ça". (ent. 2, conjugal).

Les évolutions alimentaires semblent aux partenaires davantage découler d'impulsions que d'un plan défini. Les partenaires peuvent avoir des difficultés à mettre des mots sur les désaccords profonds, et les abordent plutôt à travers leurs expressions concrètes. Ainsi, au second entretien, Chloé (26 ans, installée depuis un an et demi, étudiante en alternance) adresse des reproches à Cédric (26 ans, architecte) à propos de choses apparemment anodines. Malgré nos propositions d'exprimer plus directement leurs difficultés, ceux-ci continuent

112 Notamment Margaux et Thomas, Cécile et Blaise, Zélie ou encore Fabien.

de s'opposer sur des éléments concrets, comme le prix de leurs déjeuners respectifs, les horaires des dîners ou l'usage des listes de courses. Derrière ces éléments se cache un malaise conjugal plus profond concernant le relatif retrait de Cédric de leur gestion alimentaire, que Chloé vit comme un désintérêt vis-à-vis de leur couple (voir Introduction, encadré 1).

Les partenaires ont ainsi, pour beaucoup, assez peu de réflexivité et de connaissances générales, globalisantes et cohérentes sur leurs pratiques alimentaires et les divergences qui les opposent. L'entretien se révèle parfois le cadre de cette réflexivité. Maxence (21 ans, en recherche d'emploi puis en reprise d'études immobilières) répète ainsi au cours des trois entretiens, qu'ils lui font prendre conscience des spécificités de ses façons de faire, faisant notamment qu'il « *achète toujours les mêmes choses* ». Cette méconnaissance concerne également les pratiques du/de la partenaire, peu connaissant les habitudes passées de celle ou celui-ci. Camille (24 ans, chargée d'études) réalise au premier entretien qu'« *en fait [elle ne] sais pas trop comment [s]on copain faisait, avant, ses courses* » ni si Yann (33 ans, ingénieur) cuisinait chez ses parents quand il était enfant. L'entretien l'amène à se poser des questions qu'elle ne s'était jamais posées et n'avait « *jamais posées à [s]on copain* ».

Cette méconnaissance est évidemment liée au peu d'intérêt que suscitent au quotidien, pour la plupart des partenaires, les enjeux alimentaires. Si les alimentations font partie de la découverte de l'autre, la gestion à proprement parler de l'alimentation quotidienne est peu mise en avant dans la rencontre conjugale, et peut rester invisible au partenaire jusqu'aux enjeux de mise en commun révélés par la cohabitation. De plus, la mise en commun des activités va susciter des débats concernant aussi bien des détails, des choix et façons de faire précises, que des représentations globales, et le sentiment d'harmonie conjugale peut être préservé au travers de l'association entre le constat d'une convergence concernant certains aspects et la négation de la divergence sur d'autres aspects. Autrement dit, un accord peut être trouvé sur des façons de faire pratiques sans accord concernant les principes qui les sous-tendent, ou, inversement, de grands principes peuvent être adoptés tout en tolérant des exceptions pratiques limitant les confrontations. Ainsi, sur le plan financier, les partenaires se disent généralement d'accord sur le principe d'une surveillance des dépenses, et discutent des « *bonnes* » pratiques d'achat, mais refusent dans les faits d'élaborer un budget strict et ont pour beaucoup assez peu conscience de combien iels dépensent véritablement. Cette tendance est perceptible dans les explications que fournit Laura (24 ans, infirmière remplaçante installée depuis 2 ans avec Julien, boulanger plus âgé qu'elle), prise dans le paradoxe entre

des efforts déployés au quotidien pour surveiller leur budget et une incapacité à chiffrer ce budget. Elle et Julien « *essa[ient] de faire attention au maximum* » (Laura) au niveau financier. Cela passe par une chasse au gâchis et une surveillance du risque de péremption, en surveillant le frigidaire ; par une surveillance des promotions dans les magasins ; par le fait de n'acheter que le nécessaire ; enfin par le fait de commencer par faire des courses à l'épicerie sociale (ou encore au marché), avant de compléter par le supermarché. Étonnamment, Laura déclare pour autant ne pas surveiller particulièrement le total de ses dépenses, dévoilant que leur contrôle financier passe par des règles d'achat au moment de la dépense, et non par le suivi *a posteriori* du total dépensé. Elle a donc du mal à estimer combien iels dépensent par mois (« *je regarde pas combien je dépense par mois, en courses* »). Leurs courses sont de plus mêlées à celles pour leurs animaux, compliquant l'estimation du budget alimentaire conjugal. Ce paradoxe se résume bien dans sa déclaration « *On fait attention mais honnêtement je regarde pas combien [on dépense]* ». Cette souplesse rend possible des petits arrangements individuels avec les règles communes sans mettre en danger l'accord général sur des principes ou sur certaines pratiques.

b. L'évidence des choix présents, la discrétion des changements

Cette relative inattention à la cohérence des choix en matière de dépenses alimentaires comme de consommations – variable selon les valeurs ou engagements que les partenaires associent à ces activités – et cet oubli du caractère contingent des pratiques communes adoptées vont de pair avec le sentiment que les choix présents sont valables depuis toujours et pour toujours, que la situation actuelle est la seule ayant existé, ou du moins la seule compatible avec les contraintes présentes, et que les changements alimentaires que les arrangements conjugaux entraînent sont peu importants, ou uniquement positifs.

La comparaison des entretiens dans le temps permet d'en rendre compte. Les partenaires rencontrés plusieurs fois présentent chaque fois les modes de fonctionnement et choix alimentaires présents comme des évidences ou comme une amélioration par rapport aux anciennes pratiques, contredisant parfois les pratiques et évidences décrites au cours de l'entretien précédent. Les pratiques antérieures reconnues ont droit à une justification de leur abandon. Elles peuvent être présentées comme moins cohérentes que les pratiques actuelles, moins en accord avec les principes de la personne ou du couple, ou moins en adéquation avec des normes alimentaires majoritairement répandues dans la société et suffisamment vagues

pour rassembler de nombreuses pratiques – comme lorsque les anciennes pratiques sont jugées moins « *saines* ». Ceux qui reconnaissent que leurs pratiques pourraient être différentes se placent dans une optique d'amélioration, considérant qu'ils pourraient faire « *mieux* » et font déjà « *mieux* » qu'auparavant, comme Maxence et Charlotte (21 ans et détenteur/ice d'un BTS immobilier à l'installation) lors du second entretien à propos de leurs modes d'approvisionnement :

Maxence : C'est au niveau de la gestion du temps que je pense qu'on... on s'améliore /

Charlotte : on s'améliore

Maxence : Mais y'a encore quelques... points. Sur lesquels on pourrait faire mieux, je pense. (ent. 2, conjugal)

D'un entretien à l'autre, les partenaires peuvent changer d'organisation tout en présentant chaque fois avec aplomb leur organisation présente comme la seule envisageable. Ainsi de Camille, lorsqu'elle juge, au premier entretien, leur comptabilité actuelle plus rigoureuse dans l'absolu que l'alternance passée des paiements, sans tenir compte du fait que ces deux modes d'organisation sont peut-être surtout liés à différents degrés d'intégration conjugale.

Enfin, les couples et partenaires réécrivent partiellement l'histoire conjugale d'un entretien à l'autre. Ceci a été visible dans les avis exprimés par Hélène à propos d'enjeux débattus dans son couple, comme le travail salarié étudiant. Entre les deux entretiens, elle change de posture comme de pratique. Au premier entretien, elle s'oppose au principe du travail étudiant et se rebelle contre l'insistance avec laquelle Fabien exige qu'elle travaille :

Angèle : pour l'instant tu bosses ?

*Hélène : Nan... **Il aimerait** beaucoup beaucoup que je bosse. **Il me fait souvent la remarque.** Mais... je trouve ça déjà juste tellement chiant juste... d'aller à la fac, ça me prend quarante minutes. De rentrer, ça me prend quarante minutes. Euh, le soir, je suis à Paris pour être avec lui, j'ai pas envie d'aller travailler*

*[...] **Il est** pour l'indépendance financière, il faut travailler, nananana. **Moi je** suis pour profiter que mon papa il me donne encore un peu d'argent... J'ai de la chance, j'ai envie d'en profiter. Mais, c'est vrai que ça peut ne paraître pas hyper-réglo. A côté de lui qui travaille, moi j'ai tout qui tombe... Et de toutes façons c'est plus assez pour vivre ici, donc de toutes façons il va falloir que je travaille je pense. (ent. 1, individuel)*

Au second entretien, alors qu'elle travaille, elle minore ses anciennes réticences, s'étonne avoir pu ne pas travailler, et en met en avant les bienfaits :

Angèle : [...] du coup t'as trouvé du boulot ? Parce que tu bossais pas.

Hélène : Je bossais pas déjà ? Ah oui non ! Je, je bosse à Monoprix. Et c'est juste, à 200 mètres de là. D'où aussi le fait que j'ai gardé l'appart, je peux me le payer. Enfin ! Je peux me le payer... (je ris) Et puis le travail est pas loin il est confortable et tout.

[...] Angèle : Et ce qui t'as décidée c'est la question financière ?

Hélène : Oui. Et puis, (riante) il me mettait un peu la pression aussi enfin ! Même avant que j'aie des soucis financiers. [...] Mais ça je crois que c'est la culture parisienne, je me rends compte que tous mes potes à la fac bossent en même temps que la fac alors que c'est pas normal, enfin ! [...] Et, j'ai eu des soucis financiers. [...] Et puis au bout de trois mois je me suis habituée. Je me suis rendue compte que / bah on s'est séparés après, je me suis dit bon bah j'ai besoin d'argent de toutes façons, je le garde et... Et maintenant je me verrais plus pas travailler en fait mais... [...] je me suis attachée à mes collègues. À mon travail, déjà. Parce que, financièrement, ça me fait quand même euh, 650 euros par mois, le taf. (ent. 2, individuel, après séparation)

Passé le premier étonnement provoqué par notre question, et revenant sur les causes de son entrée sur le marché du travail, Hélène ne nie certes pas être allée travailler à reculons, mais sa posture globale a changé. Les mots choisis comme le ton employé pour parler de son travail, ainsi que les réflexions qu'elle développe donnent le sentiment qu'elle apprécie travailler et considère positivement le travail étudiant. Elle offre un discours plus nuancé qu'avant concernant cette pratique, considérant toujours théoriquement « ignoble » d'être obligé de travailler en tant qu'étudiante, mais vantant par ailleurs les avantages qu'elle y a personnellement trouvés, comme une insertion sociale et des revenus. Ce changement de position, cette adoption du point de vue de Fabien, est d'autant plus intéressante que le couple s'est séparé entre les deux entretiens. Le temps vécu ensemble et les changements de vie connus par Hélène à l'occasion de sa vie conjugale – comme le fait d'effectivement commencer à travailler en parallèle de ses études – lui ont fait considérer le point de vue de son partenaire, un changement de regard qui résiste à leur séparation.

c. Limiter les tensions grâce aux exceptions

Au-delà du détachement et de l'oubli de pratiques alternatives, les potentiels désaccords sont également minimisés par le maintien de représentations et de pratiques considérées comme des exceptions aux principes communs. Il est possible de gérer certaines choses en dehors des règles communes afin de limiter le conflit, comme lorsque l'un·e prend une dépense spécifique en charge alors que les dépenses sont sensées être partagées. En cas de grandes divergences, il arrive aussi qu'aucune règle générale ne soit adoptée, mais que la gestion s'appuie sur des micro-décisions individuelles, les décisions communes se limitant aux

éléments provoquant le moins de tensions. Ceci est notamment visible dans le domaine financier, où des règles de participation peu définies et une large part d'achats individualisés évitent les tensions relatives à la mise en commun des ressources et des dépenses. Installés depuis moins d'un mois au premier entretien, Camillia et François (25 et 23 ans, terminant une école de journalisme en master), font des comptes approximatifs, et plusieurs dépenses ne sont pas présentées comme collectives. Ainsi, le paiement du loyer n'a pas fait l'objet d'un accord préalable à l'installation : François relate qu'il pensait ne pas demander d'argent à Camillia au départ, car celle-ci avait moins de revenus, et qu'il lui a finalement demandé une participation financière ensuite. Ce mode de gestion s'étend aux achats alimentaires. Trois mois plus tard, leurs situations relatives n'ont pas vraiment changé puisque François débute un emploi alors que Camillia cherche du travail. Conscient·es de l'écart de revenus, iels ne mettent pas en commun leurs dépenses comme le font d'autres : chacun·e fait des courses pouvant servir au collectif, mais quand il ou elle le souhaite et avec les moyens qu'il ou elle peut mettre dedans. En conséquence, leur frigidaire voit se côtoyer des produits relativement bas de gamme achetés par Camillia et des produits plus hauts de gamme, achetés par François. Camillia décrit d'ailleurs leurs courses comme distinctes, elle faisant des courses « *de chômeuse* » à Leaderprice tandis que François prend des produits plus onéreux (à « *Lidl* » ou Monoprix) :

*Camillia : j'ai acheté une **pâte brisée** en me disant en me disant qu'on se débrouillerait pour faire une tarte ou un truc. Et en fait y'en avait une dans le frigo. (elle pouffe) Et moi j'ai pris le le... truc cheap. Leader Price. Il avait pris, le truc bio... On, on n'a pas raisonné pareil. Je crois que je raisonne en termes de chômeuse et lui en termes de j'ai un CDD pour un an » (ent. 2, partie individuelle avec Camillia)*

Ticket de caisse de Camillia :

Ticket de caisse de François :

LEADER PRICE
 77 RUE DU PERE CORENTIN
 TEL : 01.45.40.63.73
 BIENVENUE!
 11/09 *elle*

007343-02
 PATE BRISEE LPG T1 0.49€
 CR FRAICHE 30% L T1 0.63€
 CHAMPIGNON BQ 25 T1 0.99€
 SALADE BATAVIA T1 0.99€
 RLX ALUMINIUM 30 T2 1.80€
 Poids Net 0.085 kg
 Eur 1.05€ / kg
 OIGNON JAUNE VRA T1 0.09€
 RIGATE CUISS.RAP T1 1.15€
 6 OEUFS BIO LP T1 1.64€
 BICARBONATE 400G T1 3.74€
 FARFALLE 500G LP T1 0.62€
~~SUB-TOTAL~~ ~~21.14€~~
 TOTAL A PAYER **12.14€**
 CARTES BLEUES A **12.14€**

S-Ttl en Francs 79.63F
 1 Euro = 6.55957 Frs

Taux-T	Tot.HT	Tot.TVA	Tot.TTC
5.5%	9.80	0.54	10.34
20%	1.50	0.30	1.80

11-09-2017 LUNDI 18:55
 CLK 11 R1 007343-02 201
 10Article(s)
 MERCI ET A BIENTOT

lui ~~LEADER PRICE~~ *6/09*
 PARIS JOURDAN 2507
 90 Boulevard Jourdan
 75014 PARIS
 Lundi - Samedi : 8h00 - 21h00

Tomate grappe frança EUR 1,39 A
 0,778 kg x 1,79 EUR/kg
 Aubergine vrac 1,14 A
 0,458 kg x 2,49 EUR/kg
 Pomme de terre 1,5 k 1,99 A
 Champignon blanc 250 0,99 A
 Poivron Mix 500g 1,29 A
 Mars barres glacées 3,99 A
 Emmental râpé 45% 1,29 A
 Petit Saint Paulin 1,94 A
 Herbes de provence 0,42 A
 Crème entière liquid 1,55 A
 Sauce tomate cuisiné 0,79 A
 Muesli croust. choc. 2,39 A
 Ice Tea pêche 0,89 A

A payer 20,06

Carte 20,06
 A 5,5% TVA de 20,06 1,05

Cette absence de mise en commun favorise l'évitement des tensions à propos du coût des denrées au moment des achats, chacun·e restant libre de sélectionner les produits qu'il ou elle considère possible d'acheter pour le collectif. Chez Camillia et François, cette gestion séparée s'étend au choix des types de produits, car leurs préférences et habitudes alimentaires sont assez divergentes, Camillia ne mangeant pas de fromage et François étant flexitarien. Trouvant injuste que l'un·e paye la consommation alimentaire individuelle de l'autre (« *je te demanderais jamais d'acheter du fromage. Et tu me demanderas jamais d'acheter de la viande.* », François), iels trouvent un équilibre dans le fait de maintenir un niveau relativement élevé d'achats individuels (« *[... au] marché, enfin le fromage il se le paye tout seul* »,

Camillia), situation facilitée par l'absence de tenue de comptes, ou encore le fait de considérer les dépenses de Camillia en viande et celle de François en fromage comme s'équilibrant.

En conséquence, rares sont les couples qui se fixent un véritable seuil de dépenses alimentaires par semaine¹¹³, et ce sont des couples ayant des budgets restreints, qu'iels ont du mal à respecter. Plus nombreux sont ceux se fixant une limite par courses¹¹⁴, et surtout ceux n'en fixant pas véritablement. Ainsi, alors que leurs revenus sont relativement faibles (iels sont aidés par leurs parents et travaillent à côté de leurs études) Charlotte et Maxence ont bien du mal à estimer leurs dépenses alimentaires au premier entretien, environ deux mois après leur installation ensemble. Charlotte s'arrête sur 40 euros pour deux en moyenne pour les grosses courses de la semaine. Elle précise qu'iels essaient de ne jamais dépasser 60 euros de courses d'un coup. Iels font aussi des petites courses en semaine, ce qui gonfle probablement cette somme. Maxence se lance lui aussi dans des décomptes approximatifs, et conteste un peu l'estimation de Charlotte, pensant pour sa part qu'iels en ont pour 60 euros par semaine. Charlotte semble étonnée, et espère apparemment qu'il se trompe. Maxence a une estimation un peu plus basse que Charlotte pour le marché (30 euros), mais un peu plus haute quant aux petites dépenses à la semaine (30 euros au total en moyenne). S'accordant finalement sur une estimation de 120 euros par personne par mois, iels sont en désaccord sur le caractère élevé de cette somme : Maxence trouve cela normal, car il s'agit de se « *nourrir* », alors que Charlotte trouve cela élevé. Cette paradoxale fausse inattention aux dépenses visant à limiter les tensions peut favoriser des changements inaperçus.

Enfin, lorsque l'un·e souhaite faire certaines activités ou consommer certains aliments auxquels l'autre ne souscrit pas, il est possible de faire de ceux-ci des exceptions individuelles. Ainsi, comme Camillia et François, quelques couples font état, au sein de courses collectives, de produits spécifiques achetés à titre individuel, ou bien distinguent des « *grosses* » courses collectives, de « *petites* » courses davantage individualisées. Ainsi, Killian (18 ans, installé depuis 4 mois dans une petite agglomération, en intérim dans la manutention) est à l'origine de « *tous les excès sur la liste de courses [commune]* » (Killian, ent. 1). Par exemple, lors de courses récentes (voir ci-dessous leur ticket de caisse), les trois « *Monster* » de Killian ont représenté 4,73 euros, soit 11 % du prix de leur ticket de caisse, proportion qui monte à 20 % environ en ajoutant les bonbons qu'il est le seul à consommer. Pourtant, alors qu'iels alternent qui paie d'une semaine sur l'autre pour répartir les frais, Killian paie lui-

113 Parmi lesquels Faustine et Killian, Islane et Selman.

114 Comme Lisa et Corentin.

même les sucreries et boissons énergisantes qu'il achète fréquemment dans l'après-midi, même lorsque c'est au tour de Faustine de payer leurs courses.

Ticket de caisse de Killian, quelques jours avant l'entretien :

MONOPRIX

*** Bienvenue monoprix ****

	EPICERIE/BOISSONS		
T	MONSTER ENERGY THE		1,49€
T	MONSTER ULTRA RED		1,75€
	DIVERS		
	VK.CAT STIC MINI C		1,15€
		=====	
	TOTAL HORS AVANTAGE		4,39€
	NOMBRE D'ARTICLES :	3	
		=====	
	TOTAL A PAYER		4,39€

PAIEMENT

Especes			4,50€
A RENDRE			0,11€

Taux	Tot. HT	Tot.TVA	Total TTC
5,50%	3,07€	0,17€	3,24€
20,00%	0,96€	0,19€	1,15€

MON COMPTE FIDELITE

Numero de carte:--4003354301-
Des € cumulés expirent le 31/12

Mon ancien Solde au 11/12/2017 0,63€
Dont 0,63€ expirant le 31/12/2018

12/12/17 14:13 2350 92 0042 920

SERVICE CLIENTS MONOPRIX www.monoprix.fr

0 800 08 4000 Service & appel gratuits

10% sur alimentaire & entretien de la
marque Monoprix crédités sur LA Carte

Killian : [...] quand je rentrais du boulot, j'avais bien envie... En rentrant j'avais bien envie de ma Monster. Et puis un petit... un petit paquet de chips un truc comme. J'allais pas dire « Ah bah tiens c'est la semaine de Faustine, elle va payer ». Et moi je paierais la semaine prochaine. J'étais là bah j'ai mes sous, je vais payer et puis voilà. (ent. 1, conjugal)

Tickets de courses communes, payées par Faustine dont c'était le tour :

MONOPRIX

*** Bienvenue monoprix		****
	BOUCHERIE/TRAITEUR	
T	MANCH. PLT MEX MPX	2,59€
T	BIF. BAV ALOYAU X2	5,53€
	EPICERIE/BOISSONS	
T	COCA-COLA PET 1,5L	3,18€
	2x 1,59€	
f	1LP.J.MULTI PET MX	1,75€
f	1LP.J.POMME PET MX	1,35€
I	PAIN MIE S/CROUTE	1,45€
T	400GRD MEL CH.NST	2,55€
T	4X90G GRD COMP.POM	1,19€
T	MONSTER ASSAULT BO	1,49€
T	MONSTER ENERGY PUN	1,49€
T	MONSTER ULTRA RED	1,75€
I	SKITTLES TROPICAL	1,89€
T	SKITTLES FRUITS PO	1,89€
T	NUTELLA T.220	1,99€
	FRUITS/LEGUMES	
T	FLLE CHENE SCH.125	1,65€
T	POT CONSON AGATA	0,38€
	0,190kg x 1,99€/kgMANUEL	
T	TOMATE RONDE	0,47€
	0,190kg x 2,49€/kgMANUEL	
	SURGELES/PRODUITS FRAIS	
T	KNACKTS SEL REDUIT	2,25€
T	COLIN OSEIL.400GMX	2,89€
T	ALLUMETTES JAMBON	1,55€
	DIVERS	
	VK.CAT STIC MINI C	1,15€
	450G ONE LIGHT JUN	2,75€
	TOTAL HORS AVANTAGE	43,18€
	NOMBRE D'ARTICLES :	23
	TOTAL A PAYER	43,18€

PAIEMENT

CAGNOTTE	1,00€
Carte Bancaire	42,18€

Taux	Tot. HT	Tot.TVA	Total TTC
5,50%	33,65€	1,85€	35,50€
20,00%	6,40€	1,28€	7,68€

MON COMPTE FIDELITE

Numéro de carte:--4003354301-	
Avec LA Carte, cumulez des euros	
Mon ancien Solde au 26/11/2017	1,42€
Dont 1,42€ expirant le 31/12/2018	
1LP.J.MULTI PET MX	0,18€
1LP.J.POMME PET MX	0,14€
PAIN MIE S/CROUTE	0,15€
4X90G GRD COMP.POM	0,12€
FLLE CHENE SCH.125	0,16€
MANCH. PLT MEX MPX	0,26€
COLIN OSEIL.400GMX	0,29€
Total € ACQUIS CE JOUR	1,30€
MONTANT DEDUIT DE VOS ACHATS	1,00€
VOTRE NOUVEAU SOLDE*	1,72€
* Sous réserve des opérations en cours	

27/11/17 18:48 2350 93 0047 930

SERVICE CLIENTS MONOPRIX www.monoprix.fr
0 800 08 4000 Service & appel gratuits

10% sur alimentaire & entretien de la
 marque Monoprix crédités sur LA Carte

MONOPRIX

*** Bienvenue monoprix		****
	BOUCHERIE/TRAITEUR	
T	FX HACHE TRAD 153M	4,18€
T	X2 BIFTECK EG 280G	5,18€
	EPICERIE/BOISSONS	
T	190G SCE BASIL.MPX	0,99€
T	PAIN BLANC <M> 650	0,85€
I	370G TORTIL DE BLE	2,09€
T	10PAIN LAIT PEPIT	1,85€
T	MONSTER ASSAULT BO	1,49€
	FRUITS/LEGUMES	
T	POIVRON ROUGE	0,48€
	0,165kg x 2,90€/kgMANUEL	
	SURGELES/PRODUITS FRAIS	
T	MTP FROM BLC 1KG	1,49€
T	MPX TRANCH.CHEDDAR	2,25€
T	JAMBON PARIS 4 TR	1,89€
T	MONOP CRM EP.20CL	0,69€
	TOTAL HORS AVANTAGE	23,43€
	NOMBRE D'ARTICLES :	12
	TOTAL A PAYER	23,43€

PAIEMENT

CAGNOTTE	2,00€
Carte Bancaire	21,43€

Taux	Tot. HT	Tot.TVA	Total TTC
5,50%	22,21€	1,22€	23,43€

MON COMPTE FIDELITE

Numéro de carte:--4003354301-	
Avec LA Carte, cumulez des euros	
Mon ancien Solde au 22/11/2017	2,01€
Dont 0,85€ expirant le 31/12/2017	
FX HACHE TRAD 153M	0,42€
190G SCE BASIL.MPX	0,10€
PAIN BLANC <M> 650	0,09€
MPX TRANCH.CHEDDAR	0,23€
JAMBON PARIS 4 TR	0,19€
10PAIN LAIT PEPIT	0,19€
MONOP CRM EP.20CL	0,07€
Total € ACQUIS CE JOUR	1,29€
MONTANT DEDUIT DE VOS ACHATS	2,00€
VOTRE NOUVEAU SOLDE*	1,30€
* Sous réserve des opérations en cours	

23/11/17 18:13 2350 92 0073 920

SERVICE CLIENTS MONOPRIX www.monoprix.fr
0 800 08 4000 Service & appel gratuits

10% sur alimentaire & entretien de la
 marque Monoprix crédités sur LA Carte

Comparativement au ticket de courses individuelles de Killian, le ticket de courses communes contient davantage d'aliments, et ne se limite pas aux sucreries et boissons énergisantes. Pour autant, ces éléments y sont présents, le couple incluant *de facto* une partie des « plaisirs » de Killian dans le budget commun. Plusieurs fois, l'un·e des partenaires signale ainsi des pratiques d'achat visant à isoler certaines dépenses, jugées individuelles ou personnelles, afin de ne pas en faire supporter la charge financière à l'autre. Maxence (21 ans, installé depuis

2 mois, BTS immobilier) trouve ainsi juste de payer plus souvent les courses car il mange plus en quantité que Charlotte (21 ans, en poursuite d'études après le même BTS immobilier) :

Maxence : En regardant quand même le fait que je mange plus. Donc sur les courses va y avoir quand même une petite part en plus de moi. Qui fait aussi que on fait pas beaucoup de pleins ensemble, mais moi il m'arrive souvent d'aller, acheter des petits trucs que j'aime, parce que... parce que je sais que... enfin je les paye en me disant que de toutes façons elle va en manger aussi, mais c'est plus moi qui aime ça. Donc pourquoi ne pas aller moi moi... et je vais pas lui demander, "Est-ce que t'aurais dix balles pour acheter ça ?". (ent. 1, conjugal).

À cet égard, Marine et Jonathan dénotent. En effet, mangeant à l'occasion d'une seconde cohabitation des aliments et plats différents du fait de divergences alimentaires fortes, iels font pourtant leurs courses principales ensemble au supermarché et coupent la note en deux sans distinction des articles individuels :

Marine : on réfléchit pas du tout... On fait juste moitié-moitié. [...] on regarde pas du tout en termes de... de qui... enfin ouais, par rapport à ce qu'on mange. On regarde pas est-ce que toi ça coûte plus cher, ni machin. C'est vraiment juste, on partage... On fait juste moitié-moitié parce que c'est plus simple. (ent. 1, individuel).

Ainsi, le désaccord sur les produits achetés ne remet pas en cause, chez elleux, la communauté des courses et de leur financement. Le profil le plus courant associe cependant une forte mise en commun des repas et aliments assortie d'un accord relatif à propos de ce qu'il est normal d'acheter, et la distinction de quelques achats qualifiés de personnels. Les éléments que l'un·e des partenaires souhaite acheter tandis que l'autre s'y oppose doivent soit mener à une équivalence des concessions, bien visible dans le cadre financier, soit se voir séparer des achats et consommations considérées comme communes. La qualification de ces pratiques comme individuelles est cependant délicate. Le/la partenaire les défendant peut tenir à ce qu'elles soient considérées comme communes, pour avoir le sentiment que ses préférences sont respectées, mais ce caractère commun donne à l'autre un droit de regard dessus. Les décisions concernant ces enjeux s'accompagnent d'efforts pour désamorcer ces inquiétudes, comme lorsque Carole-Anne (26 ans, installée depuis 3 mois à Paris, graphiste-maquettiste) insiste sur le fait d'à la fois ne pas compter l'argent dépensé pour l'autre et d'être attentive à ne pas faire payer trop l'autre pour ses dépenses personnelles :

Carole-Anne : Après on pinaille pas. Je sais pas, si je prends de l'après-shampoing, il le paye en totalité. Je... on s'amuse pas à DÉDUIRE l'après-shampoing quoi. (Gaëtan acquiesce) [...] je sais que moi si y'a un soir où je vais m'acheter un truc de MON côté, sans qu'il soit là, voilà je vais l'acheter, on partagera pas mais... Sinon on partage tout directement (ent. 1, conjugal)

Pour Carole-Anne et Gaëtan (27 ans, salarié après un master de commerce), qui touchent des salaires à leurs yeux équivalents (Carole-Anne touche environ 1600 euro nets, Gaëtan 2000 euros), il ne serait pas convenable de séparer les quelques dépenses individuelles.

Le processus menant à l'adoption de pratiques communes entre les partenaires est ainsi globalement inconscient et peu négocié parce que les différences originelles sont peu explicitées, et que celles pouvant mener à des tensions sont minimisées ou contournées par la faible cohérence des systèmes normatifs et de pratiques communs mis en place. Ainsi, les principes conjugaux communs tolèrent de nombreuses exceptions individuelles permettant d'éviter les conflits liés aux désaccords sous-jacents. Autrement dit, le besoin d'une illusion de communion conjugale fait feu de tout bois, les partenaires mettant en avant leurs points d'accord et recourant au principe de l'exception comme pour masquer leurs désaccords. Une forme d'amnésie participe enfin du processus d'intégration conjugale, en facilitant l'adoption de pratiques communes par l'oubli des anciennes pratiques.

2. Accords tacites, négociations ou impositions ?

Ces éléments – caractère relativement inconscient du processus d'adoption de pratiques communes, norme d'harmonie conjugale imposant de (se) mettre en scène l'absence de désaccord, stratégies de recours aux exceptions – invitent à la plus grande méfiance dans la qualification du processus à l'origine des choix communs : une pratique est-elle choisie parce que les deux partenaires la préfèrent, parce qu'elle est le fruit d'une négociation, ou parce que l'un·e a réussi à l'imposer ? Sans solutionner ici cette question, nous souhaitons l'explicitier (a) puis suggérer la pertinence d'une approche distinguant les pratiques embrassées par compromis de celles soutenues par la socialisation conjugale (b).

a. L'adoption d'une pratique : fruit du compromis ou de l'imposition ?

L'invisibilisation des changements et des processus qui y mènent favorisent l'invisibilisation des rapports de pouvoir conjugaux. Car si le rapport entre les ressources des deux partenaires – notamment capitaux économiques, culturels et sociaux – influence la détention du pouvoir dans le couple (Glaude et De Singly, 1986), donc la possibilité de chacun·e d'exprimer son désaccord et sa capacité à faire reconnaître ses pratiques, l'idéologie de l'égalitarisme conjugal masque le rôle de ce rapport de pouvoir dans la détermination des pratiques :

La zone d'ombre de l'organisation domestique qui donne le plus prise à la pensée de la domination est à trouver dans le registre de la preuve tacite de la bonne entente, qui revient constamment dans les propos : "Ça s'est fait tout seul", nous dit-on. Et c'est vrai : la vie conjugale n'a pas de règlement immuable, particulièrement l'organisation domestique. Les choses "se font" en fonction des conditions objectives et subjectives d'existence. Le piège rhétorique du "ça s'est fait tout seul" réside dans la croyance, cible privilégiée de la domination, selon laquelle il y aurait une raison au sens que prend le naturel dans son exécution et que ce sens, parce qu'il existe, serait nécessaire. L'oubli (au sens de La Boétie, [1548]) de l'enracinement de la domination dans le "naturel" est favorisé notamment par la dévalorisation, dans les cas étudiés, des tâches domestiques, dévalorisation qui entraîne une inattention, partielle, à ses enjeux. Dire que "ça s'est fait tout seul", c'est montrer que l'on n'accorde pas d'importance à la part vulgaire de son quotidien, c'est afficher un certain détachement à son égard ; mais en se détachant de l'objet, il arrive que l'on se détache aussi de ses implications : il se trouve que dans l'état actuel de la société, il reste plus "naturel" que la femme fasse le ménage, et l'homme s'occupe de sa voiture et passe plus de temps devant la télévision. Grâce à ces zones d'inattention, la domination peut s'exercer à l'insu de ses acteurs. (Clair in De Singly, 2007, p. 193-194).

La « bonne entente », rendue possible notamment par la négation de la gravité des enjeux domestiques, dont l'issue s'impose de façon apparemment « naturelle » aux partenaires, masque le rôle des rapports de pouvoir dans la détermination des choix conjugaux, la domination reposant notamment sur l'imposition déguisée. Ce que les partenaires peuvent vivre comme une « négociation » peut donc être interprété, par la/le sociologue, comme l'imposition d'une pratique par le/la partenaire dominant·e, l'autre ayant néanmoins le sentiment d'accepter de son plein gré et pour de bonnes raisons cette pratique. Les leviers dont peut user l'un·e pour « convaincre » l'autre d'adopter certaines pratiques ne sont pas les mêmes en fonction de la proximité sociale entre les conjoints, des socialisations respectives et des capitaux détenus. La persuasion verbale serait notamment décroissante avec l'écart de pouvoir, et céderait la place à ce qui apparaît davantage comme une imposition d'exigence :

Plus les disparités entre les conjoints sont grandes et plus celui ou celle qui est en position favorable a les moyens et la légitimité de se passer des stratégies de persuasion verbale pour utiliser d'autres stratégies plus coercitives et contraignantes comme le droit de veto (Gottman et Notarius, 2000 ; Scnazoni et Polonko, 1980). (Henchoz, 2008, p. 179)

Ainsi, derrière l'accord apparemment tacite sur une pratique peuvent se cacher des impositions dont les partenaires elleux-mêmes n'ont pas conscience. Notamment, les socialisations sexuées, qui font des femmes les garantes de l'harmonie du foyer (Mennell et al., 1992, p. 108) et les rendent plus perméables à l'idéologie du don propre au couple (Henchoz, 2008 ; Belleau et Martial, 2011) peuvent rendre les désaccords moins dicibles pour

celles-ci ou favoriser leur acceptation d'une solution ne correspondant pas à leurs représentations. De plus, l'hétéronormativité (Singly, 1987) tend à défavoriser les femmes dans le rapport conjugal, celles-ci se retrouvant moins dotées en capitaux¹¹⁵, phénomène sur lequel nous reviendrons dans le dernier chapitre.

Il est ainsi intéressant d'observer des (re)négociations d'une pratique à l'initiative du ou de la partenaire situé·e dans la position la plus défavorable, par exemple lorsque les différences de revenus sont très importantes et que la moins aisée exige une modification substantielle de la clef de répartition, renégociation pourtant peu probable à cause du tabou entourant l'enjeu financier conjugal (Henchoz, 2008). C'est le cas de Gaëlle (21 ans, installée depuis un mois, étudiante en alternance), qui, en position plus fragile que Damien (24 ans, consultant en assurance), a renégocié, peu de temps après leur emménagement, la clef de répartition de leurs dépenses communes. En effet, aussi bien leur trajectoire géographique et scolaire – Damien a grandi dans Paris, fréquenté un très bon lycée puis des classes préparatoires et une grande école ; Gaëlle a grandi en banlieue et intégré une grande école moins prestigieuse – que leur origine sociale parentale, leur différence d'âge ainsi que de statut professionnel, creusent l'écart entre elleux. Leurs revenus sont en outre substantiellement différents, Damien gagnant, un mois après leur installation, « *quasiment 2000 euros de plus* » que Gaëlle. Or,

Gaëlle : Au début, on s'était dit qu'on ne ferait pas de pro-rata sur tout ce qui était nourriture et les charges et tout. On faisait pro-rata uniquement sur le loyer. Sauf que moi j'ai fait mes calculs, et il se trouvait que moi il me restait relativement peu pour vivre par mois. Relativement peu pour mettre de côté etc. [...] je lui ai dit va falloir qu'on fasse autrement parce que c'est pas possible quoi. Je peux pas me retrouver avec 300 euros une fois qu'on a déduit toutes les charges etc. et que toi il t'en reste 1500. C'est pas possible. Enfin je peux pas. Enfin financièrement je peux pas, je peux pas m'en sortir. Donc non on fait au pro-rata, et le jour où moi je serais diplômée et j'aurais un vrai salaire... ça ça je pense que ça continuera au pro-rata en fait. Mais simplement ça s'équilibrera à un moment donné en fait. (ent. 1, individuel)

Si elle met en avant le fait de « *ne pas s'en sortir* » financièrement dans le cas d'une contribution non proportionnelle, Gaëlle semble ressentir plus profondément un sentiment d'injustice à l'idée de ne pouvoir mettre autant de côté que Damien. Ce sentiment grandit au cours des premières semaines de leur cohabitation, et conduit à ce qu'elle exige la remise en cause d'une clef de répartition « 50-50 » qu'elle avait premièrement acceptée. Elle s'aide de l'analyse de leurs pratiques d'achat, du fait que Damien souhaite acheter des produits plus

115 Notamment de par un écart d'âge (Bozon, 1990 ; Bergström, 2018 ; Daguët, 2016) ou de statut professionnel (Guichard-Claudic et al., 2009 ; Bouchet-Valat, 2014 ; Bouchet-Valat et Grobon, 2019).

onéreux pour justifier une clef de répartition des dépenses plus avantageuse. Chez ce couple troquant en partie, au moment de leur emménagement, des services domestiques – comme la cuisine, quasiment entièrement assurée par Gaëlle – contre des revenus – Damien gagnant notablement plus d’argent – la renégociation est probablement facilitée par la conscience qu’ont les partenaires de la valeur du travail domestique que Gaëlle fournit¹¹⁶, et par leur valorisation d’une certaine modalité de répartition des dépenses – à savoir l’objectif que chacun contribue selon ses moyens. Iels offrent donc un exemple de négociation active entre les partenaires, influencée par leurs ressources respectives des partenaires et qu’il ne leur est pas évident d’exposer, tant pèse la norme d’harmonie financière conjugale. Ainsi, après avoir détaillé ces tractations, Gaëlle insiste sur le bon fonctionnement de leur organisation financière et minore la fréquence à laquelle iels en discutent :

*Gaëlle : **Mais bon, ça va.** On a réussi à trouver un truc qui fonctionne pour l’instant. On fait ça depuis juillet [c’est-à-dire environ deux mois et demi avant l’entretien, et un mois avant l’installation]. Depuis juillet, ça fonctionne plutôt bien. **On n’a pas tant de discussions par rapport à l’argent**, par rapport à comment on achète les trucs. Spécifiques à l’alimentation **on n’a pas de problème.** Spécifique au reste **on n’a pas de problème non plus.** Donc, je pense que ça va. De ce côté-là c’est une répartition qui marche... plutôt bien. (ent. 1, individuel)*

À l’inverse de ce cas, de nombreux autres témoignent de pratiques communes choisies sans véritables négociations visibles, mais davantage par l’acceptation par l’un·e de la situation souhaitée par l’autre. Ainsi, Camille et Yann (24 et 33 ans, installé·es depuis 8 mois, chargée d’études en environnement et ingénieur) reçoivent peu d’invités, car Yann n’aime pas les contraintes de nettoyage – notamment la vaisselle – que cela impose. Camille ne s’oppose pas frontalement à cette pratique, adoptant face à nous en partie le point de vue de Yann quand elle évoque cette pratique, tout en faisant comprendre qu’elle la déplore :

*Camille : on reçoit des gens aussi. Mais (elle baisse le ton :) **pas trop souvent parce que... Au final ça demande du temps, pour préparer.** Parce que c’est vrai qu’on finit pas le boulot si tôt que ça. Donc en semaine c’est toujours un peu... On le fait, mais... voilà ça demande du temps. Et puis du coup **c’est fatiguant.** Et le week-end je suis pas souvent là. Mais, ça arrive on va dire. Une fois par mois, quelque chose comme ça. Mais **c’est plus moi qui vais être à l’initiative de ça d’ailleurs.***

Angèle : Des invitations ?

116 Gaëlle ayant la capacité de mettre en avant certains services qu’elle rend au couple – en cuisinant à partir de produits non transformés, moins chers – et certains arguments – comme le fait que Damien est plus dépensier.

Camille : Oui ou de dire "ah tiens, on pourrait inviter quelqu'un à manger". Parce que mon copain a la flemme de faire à manger pour, beaucoup de personnes. Donc... oui. (ent. 1, individuel)

Il en va de même concernant le fait de ne pas regarder de contenus audio-visuels – des séries notamment – en mangeant. Camille était partagée, mais Yann a imposé une opinion tranchée :

Camille : on discute en fait en mangeant. Euh, lui il est anti-... regarder – enfin on n'a pas de télé – mais, regarder un film en mangeant. [...] quand ma mère a déménagé, et que moi j'ai ré-emménagé avec elle. C'est vrai qu'on mangeait souvent en regardant la télé. [...] j'ai pas vraiment le temps de regarder de série. Parce que le soir j'ai pas le temps. Parce que la cuisine ça me prend quand même pas mal de temps. [...] Et il veut pas. Donc on le fait pas. Mais mis à part ça, je veux dire, on n'en a jamais trop discuté. Mais c'est comme ça, et moi ça me va très bien. (ent. 1, individuel)

En nous exposant des justifications, Camille se justifie à elle-même la situation (« y'a de toutes façons pas trop la place pour mettre un écran »), l'entérine en la présentant comme une évidence (« c'est comme ça », « la question se pose pas. »), explicite son accord (« moi ça me va très bien ») comme pour s'en convaincre. Ce choix semble vécu comme un relatif compromis. Pourtant, iels n'en ont « jamais trop discuté », parce que la position ferme de Yann à ce propos a fait accepter à Camille le fait de ne rien visionner en mangeant, tout en produisant chez elle de la frustration. Yann suggère de son côté avoir dû renoncer à de nombreuses spécificités de son alimentation, au nom des exigences de Camille (« moi de manière très concrète, ça m'a, le fait d'être en couple, demandé de faire des compromis. »). Pourtant, leurs « compromis » respectifs peuvent apparaître difficilement comparables à l'aune des normes alimentaires communes dans la société comme dans le groupe d'appartenance du couple, tout ne se révélant relativement genrés. Yann a dû recommencer à dîner, et consacrer plus de temps aux tâches domestiques alimentaires, Camille exigeant de réaliser des plats élaborés, alors que Camille a renoncé à certaines sociabilités alimentaires et à des divertissements rendus difficilement compatibles avec son implication renforcée et principale dans la gestion alimentaire.

b. Refus, concession, appropriation : différents types d'adoption

Si distinguer entre compromis et imposition est affaire d'interprétation, il est possible de voir si les changements de pratiques s'accompagnent de changement des représentations. Trois attitudes peuvent être distinguées, selon que la personne change ou non sa pratique, et qu'elle le fait ou non en changeant de regard. Cette distinction nous aide ensuite à penser la socialisation conjugale et à révéler différents types d'interactions conjugales face aux

divergences alimentaires (concernant notamment les arrangements conjugaux présentés dans le chapitre suivant).

Le refus

La première attitude, qui peut être qualifiée de « *refus* », consiste dans un rejet de la pratique portée par la/le partenaire et des représentations qui lui sont associées. Ce rejet n'est pas forcément conscient ou volontaire. Il peut s'associer à des pratiques conjugales demeurant distinctes et/ou à des tensions lorsque le/la partenaire campe également sur ses positions. Du fait de la valorisation du dialogue et du compromis dans le couple, l'expression du refus est très généralement discrète, détournée, mais ferme. Les refus peuvent être posés cependant parfois explicitement et catégoriquement, comme dans le cas de Fabien (21 ans, installé depuis moins d'un mois lors de l'entretien, en service civique et détenteur d'une licence) qui signifie à Hélène (19 ans, étudiante en première année de licence), au cours de leur fréquentation, un refus opiniâtre de cuisiner à l'aide de conserves : « *la première fois que j'étais chez elle, j'ai vu des boites, j'ai fait "Quoi ! Non non ! On va pas manger ça, c'est, enfin, c'est pas possible hein !".* ». Dans leur cas, l'autorité qu'Hélène reconnaît à Fabien concernant le bon goût alimentaire ainsi que la prise en charge de la cuisine par celui-ci favorisent chez Hélène une attitude d'adoption des préférences de Fabien. De la même façon, Nadir (21 ans, installé depuis un mois dans une commune urbaine isolée, au chômage après un CDD comme préparateur de commandes), a clairement exprimé un refus religieux que Coralie (20 ans, en IUT) à tout de suite accepté :

Nadir : chez moi moi non [pas question d'avoir du porc] (Coralie pouffe)... Je lui ai dit – c'est clair depuis longtemps – je lui ai dit prépare-toi psychologiquement... (Coralie rit, Nadir aussi) Après oui elle m'a dit y'a pas de problème avec ça donc ça pose pas de problème. (ent.1, conjugal).

À la différence de la consommation d'alcool, qu'iels discutent depuis des années, le porc ne donne pas lieu à discussion. Nadir n'en mange pas, et n'accepte pas que du porc soit stocké chez lui. Ceci interdit implicitement dans la pratique la consommation de porc à Coralie, alors même qu'iels s'accordent sur le fait que Coralie peut en manger. Cet interdit ne produit pas de tension entre les partenaires, Coralie adoptant pour sa part une attitude de conciliation. Elle exprime son envie de respecter l'interdit de Nadir, son faible intérêt gustatif pour le porc, et considère s'en passer sans frustration. Ainsi, lorsqu'à l'attitude de refus de l'un·e répond une attitude de conciliation ou d'appropriation de l'autre, les pratiques s'alignent sans grande

tension sur celles du/de la partenaire en résistance. En revanche, si les deux partenaires adoptent une position de refus, aucune pratique commune ne peut être trouvée, et des tensions se développent si la différenciation des repas n'est pas envisageable. Le désaccord déjà évoqué (chapitre 1, partie II.2.b) concernant le type de viande entre Killian (18 ans, installé depuis 4 mois, intérimaire) et Faustine (18 ans, étudiante en BTS) entre dans cette catégorie¹¹⁷.

Les refus peuvent aussi être plus implicites, faire l'objet de résistances plus larvées, notamment lorsqu'il s'agit d'activités complexes ou d'aspects de l'alimentation plus vastes que le recours à un type de produit précis (comme les conserves pour Hélène et Fabien). L'attitude de la personne peut alors être celle d'une résistance générale à une tendance alimentaire, constituée d'un mélange de refus et de concessions. Ayant rencontré en Camille une personne très attachée au caractère « *maison* » des repas donc à la cuisine, Yann n'a jamais véritablement accepté, depuis huit mois que le couple cohabite lors du premier entretien, de s'impliquer plus largement dans la cuisine que lorsqu'il vivait seul. Il n'exprime pas directement ce refus, participe d'ailleurs en partie à la gestion alimentaire sous forme de diverses concessions, comme celle déjà évoquée de dîner, et Camille continue de lui signifier son espoir qu'il s'implique davantage. Cependant, son attitude crie sa résistance, en ce qu'il participe à reculer, ne répondant pas véritablement à la demande de Camille d'une participation à une cuisine plus élaborée et plus planifiée, et refusant certaines charges. De fait, il la laisse préparer tous les repas complexes, gérer les stocks et le frigidaire, et refuse régulièrement de faire les grosses vaisselles sous prétexte qu'il n'est pas le responsable de la production de tant de vaisselle. Quant aux courses, il obtempère aux demandes d'achat de Camille, mais sans y mettre beaucoup d'entrain et uniquement comme exécutant :

Yann : Camille fait les choses tout le temps, il faut que ça soit planifié au moins quelques jours en avance. Donc elle va congeler plein de trucs. C'est aussi des choses beaucoup plus élaborées que ce que je vais faire. [...] c'est pas trop moi qui gère ce genre de trucs. Moi on me dit quoi acheter, j'achète. Dans la mesure où à chaque fois, il faut mettre mille ingrédients pour faire un machin... [...] bon forcément des fois c'est un peu sujet, c'est sujet de tensions mais... Dans

117 Pour rappel, Killian, amateur de viande de boucherie qu'il considère de meilleure qualité, refuse de se plier à la préférence de Faustine, qui aime davantage les viandes surgelées ou achetées en supermarché. Faustine, pour sa part, insiste pour manger ce second type de viande qu'elle préfère. Ne trouvant pas d'aliment pouvant être communément apprécié, mais chacun·e estimant « *impossible* » (Killian) de manger la viande que préfère l'autre, les partenaires achètent et cuisinent des viandes de qualités différentes, comme l'explique Killian : « *je vais me prendre un steak, un vrai steak [de boucherie et] lui faire cuire son steak [surgelé] à côté.* » (ent. 1, conjugal). Cette parade leur permet de consommer des aliments relativement semblables et de les accommoder de manières proches, tout en contenant les exigences de chacun·e en matière de goût.

*le sens où... On court un peu toujours après le frigo plein ici. **J'ai pas vraiment compris pourquoi**, mais il faut que ça soit toujours plein. Et après, comme c'est plein, forcément y'a des choses qui se perdent. Du coup faut manger vite. Et du coup comme y'en a plus faut racheter ! (ent. 1, individuel)*

Il décrédibilise les attentes de Camille en insistant sur ce qu'il voit comme des incohérences, qu'il a certainement déjà utilisées comme arguments au cours de discussions conjugales. Ces propos témoignent du fait que les attentes de Camille entrent en dissonance avec les représentations et attentes de Yann¹¹⁸. Sa résistance larvée à l'implication alimentaire de Camille s'exprime d'ailleurs jusque dans la relation d'entretien : Yann ne se plie à l'entretien que sans entrain et sur demande de Camille.

Le refus signale ainsi la faiblesse de la socialisation conjugale concernant certains éléments, au sens où la personne ne voit ni ses pratiques ni ses représentations changer sous l'influence de l'autre.

La concession

La seconde attitude est la concession. Elle a lieu lorsque le/la partenaire ne voit pas véritablement ses principes et représentations changer, mais adapte ses pratiques afin de rendre possibles les repas communs et de préserver l'harmonie. L'adoption est alors pragmatique, la pratique ne s'intégrant pas complètement à son système de représentations et de valeurs. Au début de sa relation avec Zélie (25 ans, installée depuis 3 mois lors de l'entretien, doctorante), pendant leur période de fréquentation, Thibaud (25 ans, jeune journaliste) a pris le végétarisme de celle-ci comme un donné, et a donc accepté de manger végétarien. Pour autant, il ne s'est pas soucié de comprendre les raisons pour lesquelles celle-ci était végétarienne, et n'a donc pas bouleversé sa propre interprétation de l'acte de manger de la viande. Les concessions sont ainsi nombreuses concernant des pratiques alimentaires présentées comme des goûts non explicables, comme la détestation du lait d'amande pour Dylan, ou des omelettes au fromage pour Killian. Une concession observée plusieurs fois est celle de femmes qui acceptent de consommer à domicile des repas confectionnés au restaurant, parce que leur partenaire n'aime pas manger en extérieur. C'est le cas de Laura,

118 En effet, en simplifiant, celui-ci entretient un rapport de méfiance sanitaire envers l'alimentation, et a auparavant dépouillé son alimentation de pratiques et aliments qu'il estime néfastes à la santé. Peu attaché au plaisir alimentaire, il a donc réduit au minimum son travail alimentaire, ce qui favorise, selon lui, l'élimination des produits malsains. Ainsi, à ses yeux, moins il cuisine et moins il mange, mieux il se porte. Il ne « comprend » donc pas que Camille désire des repas plus complexes, plus travaillés, ainsi que tout le travail de gestion allant avec ce plaisir gustatif.

24 ans et infirmière remplaçante, installée depuis deux années avec son partenaire, Julien, boulanger plus âgé, qui accepte l'adaptation de leurs pratiques alors qu'elle ne partage pas la répugnance de celui-ci à manger en public :

Laura : on fait pas du tout de restos. [...] quand y'a du monde c'est pas... il aime pas ça. Voilà c'est pareil quoi les McDo ou quoi c'est... à la maison. (ent. 1, individuel)

Iels ne fréquentent qu'un nombre réduit de restaurants – Macdonald et Flunch notamment – et prennent généralement à emporter pour consommer les plats à domicile. Laura se plie à cette préférence sans être convaincue de cette pratique, ni d'ailleurs sans en connaître les raisons précises.

Dans ces cas de concession, une porte s'ouvre à la modification des représentations, dans la mesure où celui ou celle s'adaptant peut exiger des justifications pouvant l'amener à transformer, au cours du temps, ses propres interprétations de la pratique, comme Thibaud qui a finalement progressivement intériorisé les arguments végétariens. Le fait même d'adopter une nouvelle pratique peut aussi faire changer les représentations. Ainsi, Maxence (21 ans, en recherche d'emploi puis en alternance dans l'immobilier au cours de l'enquête), semble avoir découvert qu'il ne mangeait pas très équilibré au moins autant suite à la confrontation aux habitudes de Charlotte (21 ans, diplômée d'un BTS immobilier poursuivant ses études en licence pendant l'enquête), qu'il a partiellement adoptées, qu'à travers des discussions. Au moment où la pratique est qualifiée de concession, il n'est cependant pas possible de parler d'une socialisation conjugale forte, dans la mesure où la pratique est adoptée sans réel bouleversement des représentations. Il suffit alors d'observer l'évolution du regard de la personne pour voir la socialisation à l'œuvre au fil du temps.

L'appropriation

Une troisième attitude consiste en un changement associé à une transformation des représentations et en la valorisation d'une nouvelle pratique, la rencontre conjugale faisant incorporer de nouvelles normes. Se distinguent des changements particulièrement rapides d'autres plus progressifs. Le cas d'un changement rapide peut être illustré par le revirement de Sylvain (26 ans, installé depuis 6 mois, aide médico-psychologique), dont l'alimentation était très différente de celle de Hanna (26 ans, chargée de mission) lors de leur rencontre, et qui a radicalement changé en quelques semaines, à l'occasion d'une installation presque instantanément consécutive à leur rencontre. Vivant chez sa mère avant de rencontrer Hanna, Sylvain mangeait des produits demandant le minimum de cuisine possible, très caloriques, et

ne respectait pas les horaires de repas conventionnels, pouvant dîner un kebab au milieu de la nuit, tandis que Hanna consommait des salades préparées quotidiennement à base de légumes frais. Or, dès leur emménagement, Sylvain s'est adapté au régime de Hanna. S'il l'a fait en partie parce qu'il sentait qu'il était important pour elle de conserver son régime, ce changement s'associe à l'appréciation de son alimentation de l'époque comme malsaine. La rencontre a pour lui engendré un changement radical de pratiques et de représentations.

Ces cas d'adoption de nouvelles pratiques permettent à certain·es de réduire la dissonance entre des représentations ou attentes déjà incorporées et des pratiques réelles ne les respectant pas. Alors, l'alimentation conjugale représente une opportunité de s'alimenter selon des pratiques à leurs yeux plus conformes aux préceptes incorporés, les pratiques du/de la partenaire incarnant ces préceptes. Cette attitude – sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre 4 – concerne notamment des hommes parmi les enquêt·es rencontr·es, qui considéraient manger « *mal* » avant leur installation, et qui acceptent volontiers d'investir davantage de temps et d'attention dans la préparation des repas lorsqu'ils s'installent avec une partenaire mettant déjà davantage qu'eux en pratique les préceptes à l'aune desquels ils jugeaient « *mauvaise* » leur alimentation. Héléne (19 ans, en licence) est une des rares femmes correspondant à ce type de changement. Quelques semaines après son emménagement avec Fabien (21 ans, en service civique), moins d'un an après leur rencontre, elle raconte avoir volontiers changé ses pratiques depuis qu'elle vit avec Fabien, car elle considère manger mieux en fonction de principes autant gustatifs que diététiques en suivant les habitudes de celui-ci :

Héléne : si jamais je respecte les schémas de ma vie, seule. Bah, je vais faire des gratins de pâtes, parce que c'est délicieux. [...] Bah, ça fait un mois que j'en n'ai pas mangé. Ouais c'est vrai que... Mais du coup, j'ai changé mes habitudes. Même les patates, j'en faisais, je m'en faisais au moins toutes les deux semaines. J'en mange plus tant que ça.

Angèle : Ça ne te manque pas ?

Héléne : Nan, c'est vraiment bon, ce qu'on mange... (ent. 1, individuel)

Elle considère les habitudes de Fabien plus « *saines* », et s'efforce de s'en faire un modèle. Ainsi, certain·es adoptent des pratiques qu'ils étaient déjà prêts à considérer comme valables voire préférables, de par les représentations dont ils étaient déjà porteuses/eurs. Ces cas sont à la limite de participer de la socialisation conjugale, dans la mesure où seules les pratiques changent. Dans d'autres cas, en revanche, les partenaires voient également leurs

représentations transformées. Le cas le plus marquant de ce genre de transformation est celui de la conversion de Thibaud (jeune journaliste de 25 ans à l'installation) aux arguments végétariens – puis vegan – de Zélie (doctorante de 25 ans également). En effet, celui-ci a commencé par adopter les pratiques végétariennes de celle-ci dans une logique de concession – évoquée plus haut, souhaitant seulement lui faire plaisir et rendre possible les repas communs. Cependant, il a progressivement été acquis à la cause végétarienne, ses représentations changeant et venant progressivement supporter l'adoption de pratiques auparavant vues comme des concessions. Au moment de l'entretien, trois mois après leur installation mais plus de cinq ans après leur mise en couple, il considère désormais avec estime les pratiques végétariennes et voit son omnivorisme comme un pis-aller.

Le jugement porté par les partenaires sur leur alimentation passée étant toujours rétrospectif, il est parfois difficile de saisir la part de changement propre à l'évolution des représentations. Déjà cité, Maxence (21 ans, en recherche d'emploi après un BTS immobilier) critique son alimentation passée depuis deux mois qu'il vit avec Charlotte (21 ans, en licence après le même BTS) :

*Maxence : **Je cuisinais un peu n'importe comment.** Et je prenais surtout un peu tout ce que j'avais sous la main. Donc si j'avais fait des courses, en prenant quatre côtes de porc. Bah c'était le midi j'en mange une, et le soir bah je pouvais en remanger une en fait. J'avais pas de, bah il faut manger seulement ça par jour. Et alors... Et **maintenant** je suis plus dans le bon si j'ai mangé de la viande ce midi, ce soir je vais éviter d'en remanger, et je vais juste me faire des pâtes. Toutes simples. Et j'essaye maintenant aussi de plus manger le midi que le soir. (ent.1, conjugal)*

Il n'est pas évident, ici, de savoir si Maxence jugeait déjà manger « *n'importe quoi* » avant de rencontrer Charlotte, et que cette rencontre lui a offert l'opportunité d'infléchir ses pratiques en direction de préceptes déjà portés, ou si le jugement de Charlotte sur ses pratiques l'a fait changer de regard sur celles-ci. Toujours est-il qu'il semble juger son alimentation passée comme relativement malsaine, ce qui facilite son acceptation des changements de pratiques et que le jugement de Charlotte vient *a minima* confirmer et, ce faisant, renforcer la représentation qu'il se faisait de son alimentation. Ces cas d'appropriation sont certainement les plus caractéristiques de la socialisation conjugale, puisqu'ils correspondent à une transformation simultanée des pratiques et représentations.

Ces différentes attitudes permettent ainsi de repérer la présence ou l'absence d'une socialisation conjugale. Il est cependant probable que nombre de transformations échappent lors d'entretiens rétrospectifs. En effet, un·e partenaire peut très bien conserver, d'une période à l'autre, une attitude de refus de la pratique de l'autre, tout en voyant changer les raisons de son refus. Il ou elle peut également se trouver dans une posture de concession qui évolue ensuite vers de l'appropriation. Surtout, ces attitudes interrogent quant aux ressorts du processus de socialisation. Par quelles interactions conjugales passe-t-elle ? Est-elle soumise à des facteurs spécifiques chez les jeunes adultes ? Que produit l'interaction de ces attitudes en matière d'arrangements alimentaires conjugaux ? Ce chapitre va s'intéresser maintenant aux deux premières questions, en décrivant les ressorts interactionnels de la socialisation conjugale (3) avant de la resituer dans l'intégration sociale des jeunes adultes (II).

3. La socialisation conjugale ou la (re)qualification conjointe des pratiques

Peter Berger et Hansfried Kellner (2007) ont montré que la relation conjugale crée, à partir des univers de référence et des pratiques des partenaires, une entité nouvelle – le couple – dotée de son propre univers de références et d'actions, le « *nomos conjugal* ». À travers lui, le couple constitue en retour une instance de socialisation pour ses membres, influençant leurs valeurs et leurs représentations, car il n'est pas acceptable, aux yeux des partenaires, de ne pas s'accorder sur certains principes, comme cela est possible avec des ami·es ou parents éloigné·es. Selon l'approche constructiviste de Peter Berger et Hansfried Kellner, « *la réalité du monde est soutenue par la conversation avec les autres significatifs* » (Berger et Kellner, 2007, p. 58-59). Le mariage – concurrencé, de nos jours, par la cohabitation – confronte donc deux « *nomos* », met en « *conversation* » intensive des personnes qui ne conversaient que peu entre elles auparavant, et qui deviennent pourtant des « *autres significatifs* » l'une pour l'autre. Ceci d'autant que l'individu cherche plus qu'auparavant, de nos jours, à se réaliser et à être autonome dans la sphère privée, dans laquelle la relation matrimoniale est essentielle. Cette tendance au repli sur la sphère privée favorise qui plus est une forme d'autonomisation du monde privé familial par rapport à ce qui l'entoure. Ainsi, c'est par la discussion conjugale quotidienne ou « *conversation continue* » avec le partenaire, prédominante sur d'autres conversations, que l'individu voit se modifier le sens qu'il donne au monde qui l'entoure. La cohabitation apparaît donc comme une étape essentielle non seulement de « *l'entrée dans de nouveaux rôles mais, en plus, [de] l'entrée dans un nouveau monde* » (Berger et Kellner,

2007, p. 66) associé à la transformation des représentations individuelles. La construction, par l'interaction, d'un univers de références commun, rend possible une réorganisation des dispositions de la personne les unes par rapport aux autres, une « *négociation identitaire* » (Kaufmann, 1994, p. 323).

a. La construction d'un nomos conjugal alimentaire

« avec des amis, on met ses convictions de côté » (Thomas)

Dans le domaine alimentaire, il est de même possible d'observer la construction progressive d'un « *nomos conjugal alimentaire* » ou « *univers partagé de références et d'action autour de l'alimentation* » (Cardon, 2009). En effet, si de nombreux changements de pratiques s'ancrent dans la nécessité pragmatique de manger ensemble, d'autres se fondent sur le besoin d'une communauté conjugale de valeurs. Ceci est particulièrement visible lorsque l'un·e des partenaires a des pratiques de pré-cohabitation de type militant ou engagé, par exemple végétarien·nes. Lorsque les différences alimentaires entre les partenaires sont interprétées comme signifiant des différences en matière de valeurs, l'attitude de concession n'est souvent pas suffisante, la personne souhaitant que l'autre aille jusqu'à s'approprier sa vision du monde. Alors qu'elle reste discrète quant à son militantisme auprès de ses ami·es, Zélie (25 ans, installée depuis 3 mois lors de l'entretien, doctorante) relate, en entretien individuel, avoir été bouleversée en découvrant plusieurs mois après leur rencontre que Thibaud (25 ans et jeune journaliste au moment de l'installation et de l'entretien) acceptait son végétarisme sans se soucier des raisons politiques de celui-ci, adoptant l'attitude de concession déjà évoquée :

Zélie : Quand on s'est mis ensemble, j'étais déjà végétarienne, et pour lui ça faisait partie de moi je pense [...] on n'en avait jamais vraiment parlé. [...] Et... je me suis rendu compte qu'il ne savait même pas pourquoi j'étais végétarienne. Et il m'a sorti un truc genre "mais de toute façon, moi, j'en ai rien à faire que tu sois végétarienne ou pas". [...] ça m'a trop vexée parce que... je me suis rendu compte qu'il ne savait pas du tout pourquoi j'étais végétarienne, alors que c'est un truc qui me tenait à cœur. (ent. 1, individuel)

La reconnaissance par Thibaud des raisons militantes de son végétarisme est pour elle au moins aussi importante que le fait qu'il respecte concrètement son régime. Aujourd'hui rassurée et fière de l'avoir « *sensibilis[é]* », acquis au végétarisme, mais désormais « *vegan* », c'est-à-dire évitant tous les produits issus de l'exploitation animale, elle espère un jour le convertir intimement. Elle aimerait donc qu'il ne devienne végan qu'à la condition d'en avoir

« *internalisé* » les raisons, par conviction politique et non par attention pour elle ou par pragmatisme visant à limiter les tensions conjugales :

Zélie : j'aimerais bien qu'il devienne végétarien ou végan, ça serait cool. [...] Peut-être parce que j'aurais l'impression qu'on serait sur la même longueur d'onde et tout. [...] Mais... pfff ! De toute façon, dans l'état actuel des choses [...] je sais qu'il le ferait pour me faire plaisir. Heureusement qu'il ne le fait pas d'ailleurs. Parce que je vois bien qu'il n'a pas internalisé vraiment le truc... [...] émotionnellement il est déconnecté de ça encore. (ent. 1, individuel)

Ce qu'espère Zélie n'est pas uniquement le partage d'une pratique mais bien celui d'une vision éthique exprimée à travers des choix alimentaires, une véritable conversion. Dans les faits, la fréquentation puis la cohabitation ont fait changer les représentations et goûts de Thibaud. S'il continue à manger de la viande quand il loge seul pour son travail, il dévalorise la consommation de produits animaux et défend la cause végétarienne auprès de ses ami·es et collègues :

Thibaud : Comme c'est mes collègues, j'ai pas envie de me fâcher avec eux. [...] Mais j'essaie quand même de leur dire "Ouais mais quand même regarde... Enfin ! Est-ce que c'est vraiment nécessaire de boire du lait ?". (ent. 1, individuel)

Plus encore, il se sent parfois dégoûté par la viande, montrant que sa conversion normative a influencé ses goûts et dégoûts alimentaires :

Thibaud : je tolère moins de manger de la viande aujourd'hui. Enfin, genre, si je bouffe trop de viande j'ai l'impression de me sentir mal. (ent. 1, individuel)

Comme suggéré par des travaux anglo-saxons, la relation conjugale, en particulier longue, a activé chez lui de nouvelles habitudes et goûts incorporés (Darmon et Warde, 2016 et 2018). Ainsi, la production d'un monde alimentaire partagé relève d'un ajustement pragmatique des habitudes mais aussi parfois d'enjeux identitaires profonds.

Si la relation conjugale cohabitante favorise la convergence des représentations, c'est parce que la cohabitation intensifie la discussion conjugale concernant les pratiques, et oblige chacun·e à justifier ses pratiques distinctes. Composé de partenaires aux origines et positions sociales très différenciées, le couple de Yun (22 ans, installée depuis 18 mois lors de l'entretien, étudiante en école d'arts) et Dmitri (33 ans, ingénieur et consultant en gestion) fournit un très bel exemple de compromis alimentaire, tout en permettant de bien voir comment la confrontation à l'autre, à l'origine de tensions fortes en début de cohabitation, pousse à la réflexivité vis-à-vis de ses expériences alimentaires passées, notamment

familiales, chamboulant les pratiques. En effet, leurs parcours sont particulièrement contrastés du fait d'un grand écart d'âge entre elleux, de positions économiques et statutaires très différentes ainsi que d'origines familiales contrastées. S'il et elle sont toutes deux originaires des catégories supérieures, l'alimentation de Dmitri a été marquée par le caractère relativement international de sa famille et de son parcours – il a grandi entre la Russie et la Finlande, et une partie de sa famille vit en dehors de France – et par l'expérience de vie enfant chez sa grand-mère, tandis que Yun a grandi avec ses parents, en Chine. Leur écart d'âge de 11 ans a pour conséquence que Yun ne vit que de l'argent versé par ses parents, poursuit encore ses études et a vécu seule moins de deux années avant leur rencontre et installation. Dmitri au contraire travaille comme ingénieur depuis plus de sept ans, a déjà connu des périodes de vie seul, mais aussi de colocation et une première cohabitation conjugale. Il est donc plus expérimenté qu'elle en matière de gestion domestique et alimentaire, et dispose de plus de ressources financières. Yun se positionne comme devant encore apprendre des choses en matière de gestion alimentaire, et comme pouvant en apprendre de Dmitri, au nom notamment de son arrivée relativement récente en France (environ 3 ans avant l'entretien et 1,5 ans avant leur rencontre et installation). Les aliments qu'elle consomme ainsi que son rapport à la cuisine quotidienne et à la gestion des stocks évoluent sous l'influence de Dmitri. Celui-ci lui fait appréhender de nouvelles facettes de cuisines européennes qu'elle ne maîtrise pas encore. Il lui fait notamment découvrir des fromages : alors qu'au début elle ne mangeait que des fromages doux (qui ne « *puent pas* »), elle se tourne peu à peu vers d'autres fromages plus forts (qui « *puent* ») que Dmitri affectionne (gorgonzola, cantal, roquefort). Pour autant, leur consommation principale de fromage porte sur un fromage à mi-chemin de leurs habitudes, du « *cottage cheese* », un fromage norvégien à assaisonner. Yun développe également sa consommation de légumes crus, pratique moins répandue en Chine (« *Like for the Chinese we always cook the salads like in boiling oil. Or fried. or something like that. But when I met him I eat more than... I eat more salad.* »). En matière de gestion, Dmitri lui apprend à davantage planifier et à gérer des stocks, limitant les achats au dernier moment de plats préparés ou semi-préparés. En effet, lorsqu'elle le rencontre, elle ne stocke que très peu d'aliments (« *I never storage the things. in my room. So my fridge is empty. And... and then I met him. He always storage the things.* »), achetant soit des produits frais, soit au contraire des produits déjà préparés (« *easy food* »), mais toujours au dernier moment, quand elle a faim, mangeant donc « *ce [qu'elle] trouve* » (« *Whatever [she] can find* »), alors que Dmitri prévoit davantage.

De son côté, Dmitri a changé plusieurs habitudes d’approvisionnement et de gestion suite aux dénonciations moqueuses de Yun. La grand-mère de Dmitri, qui l’a élevée de ses 2 à 6 ans, en Russie, lui a transmis des connaissances culinaires, le goût de la cuisine – étant cheffe cuisinière dans une crèche-internat – mais aussi une tendance à stocker énormément et une grande méfiance vis-à-vis des marchés, vus comme des lieux où l’on se fait « *arnaquer* ». Dmitri retire de ces années une tendance à stocker plus que de raison, donc à recourir assez fortement aux boîtes de conserve, et à s’approvisionner uniquement au supermarché, tout en regardant peu à la dépense concernant certains produits. De ses parents, Dmitri garde une vision de l’alimentation comme outil de santé. Par exemple, il considère que les céréales de petit déjeuner sont mauvaises pour la santé. Il limite donc sa consommation à des céréales complètes non transformées (de type flocons d’avoine). Il a également acquis un grand intérêt pour les fruits. La mise en couple va signifier pour lui la remise en cause d’un certain nombre d’habitudes alimentaires, disqualifiées par Yun comme vieillottes. Yun va rejeter la tendance de Dmitri à consommer des produits « *en boîte* », s’en moquant en les associant aux contraintes financières des plus « *pauvres* » (« *It's poor people... style ! (elle rit)* »). La confrontation avec les habitudes de Yun, ainsi que ses remarques moqueuses, lui font changer son opinion, notamment concernant l’achat de conserves onéreuses :

Dmitri : Je mangeais beaucoup de poisson en conserve et je mangeais beaucoup de crabe. Et le crabe c'est euh... entre 10 et 16 euros la boîte. (rires). Donc en... en fait. Je me suis (autodérision) aperçu que c'était pas forcément très très bon. Et que c'était quand même très cher. Parce que à chaque fois, quand je, j'allais, j'achetais quatre boîtes. Ça faisait quatre boîtes au moins... direct, 60 euros... donc ça, ça fait un grand changement. (ent. 1, conjugal)

La cohabitation diminue ainsi sa propension à stocker des boîtes de conserve, en faveur des produits frais. Il apprend à recourir aux promotions alimentaires, en s’en méfiant moins (il les supposait associées à des produits proches de la péremption), ainsi qu’à s’approvisionner sur les marchés. Il fait plus d’efforts pour prendre en compte le prix au moment de l’achat. Enfin, il mange moins de produits étiquetés auparavant par lui (et ses parents) comme « *bons pour la santé* », Yun l’incitant à consommer des produits moins « *sains* ». Son regard sur ces produits change, puisqu’il remet en cause leur nécessité.

Cette socialisation conjugale, associée à une tendance des partenaires à adopter certains aliments généralement considérés comme consensuels dans la population générale (appelés « *partner foods* » par Jeffery Sobal, 2005) afin de gérer les différences alimentaires concourt à la convergence relative des alimentations des partenaires au cours de leur cohabitation, de

telle sorte que certaines études concluent à une tendance à la ressemblance alimentaire entre partenaires conjugaux (Kolonel et Lee, 1981). Nous ajoutons à cette idée de convergence des pratiques celle d'une convergence des représentations associées.

b. La confrontation continue au jugement de l'autre

Si la cohabitation favorise la socialisation conjugale, c'est qu'elle implique une confrontation continue au regard jugeant de l'autre, regard auquel une grande importance est attribuée. Cette confrontation à une autre interprétation possible des pratiques alimentaires n'a généralement pas connu d'équivalence dans la vie du/ de la jeune adulte, la vie familiale antérieure étant marquée par moins d'altérité du fait d'une socialisation primaire auprès de cette famille et les cohabitations avec des ami·es ou simples connaissances donnant lieu à moins d'occasions de confrontation, de par un moindre partage des activités alimentaires et davantage de concessions. Il en va tout autrement dans le cadre de la cohabitation conjugale, comme l'exprime Jonathan (23 ans, alors installé depuis 7 mois et stagiaire en master) :

Jonathan : le fait qu'une personne du coup soit toujours avec toi et, mine de rien, [toujours à] te dire qu'est-ce qu'elle pense de tes pratiques. [...] tu as forcément des différences de pratiques, et ça te fait réfléchir. Vu que mine de rien, hormis tes parents, enfin hormis le fait d'avoir été avec tes parents, ta famille, d'avoir habité avec eux avant... [La famille] tu la vis pas comme expérience différenciée. Enfin tu... Et voilà. Et du coup ça te, ça peut te mettre en contradiction... Ouais c'est ça tu peux avoir une mise en tension par rapport à tes habitudes, qui, au final tu t'en rends compte, ne sont pas, normales entre guillemets. [...] y'a d'autres façons de voir les choses. (ent. 1, individuel)

Dans ce cadre, le/la partenaire représente un·e juge constamment présent·e qui oblige à voir que d'autres pratiques et représentations existent.

Le poids du regard de l'autre

Jour après jour, le/la partenaire va exercer ce regard jugeant sur l'alimentation de l'autre. Or, iel est un « *autrui significatif* » (Berger et Kellner, 2007), c'est-à-dire une personne à travers le regard de laquelle l'autre construit sa propre opinion d'iel-même. Le jugement négatif de la/du partenaire sur les pratiques alimentaire peut donc engendrer une forte injonction au changement. Parfois, il ou elle critique certaines pratiques très ouvertement, comme Marine (23 ans, en master) à propos des apports caloriques des consommations de Jonathan (23 ans, en master) : « *je lui disais enfin "moi les trucs gras, j'aime pas en fait. Même si toi t'as pas*

l'impression que c'est gras, pour moi, ça l'est en fait. »¹¹⁹ (ent. 1, individuel). C'est également le cas de Zélie (25 ans, installée depuis 3 mois, doctorante), qui a tenu à discuter avec Thibaud (25 ans, jeune journaliste) de ses pratiques de « grignotage » :

Zélie : y'a un truc qui m'énerve. Et là on en a parlé, pour le coup, par exemple récemment plusieurs fois. C'est que, il grignote de plus en plus justement. Et il bouffe de plus en plus des trucs sucrés, en quantités monstrueuses quoi. Et du coup, mais pour le coup ça m'inquiète limite quoi. Parce que je me dis il peut finir avec du diabète à trente ans quoi. Donc ça c'est, c'est quand même, une sorte de tension. [...] Même si c'est pas un truc que je vais lui reprocher au quotidien ou quoi que ce soit. Mais je lui ai fait la remarque une ou deux fois, et on en a discuté. Et du coup maintenant, quand il est ici avec moi, il va avoir un regard coupable tu vois si il bouffe / quand il va bouffer ses cinq ou six Danettes tu vois ! (elle rit). (ent. 1, individuel)

Zélie exerce une pression, ici principalement volontaire, pour que Thibaud change son comportement vis-à-vis du sucre. La force de ce regard est visible dans sa réaction, mélange d'un sentiment de culpabilité et d'efforts pour ne plus « grignoter » :

Zélie : comment il réagit ? (silence). Bah réaction du style... "oui putain je sais que c'est pas bon pour la santé quoi !". Et... il dit lui-même que c'est une sorte d'addiction quoi. [...] Et il le reconnaît, mais... Mais il a pas encore fait vraiment le... l'effort d'arrêter quoi. [...] je pense que à la fois ma présence peut le freiner dans ses grignotages. Et ça je le vois, même mon absence de deux heures, [...] cet après-midi, en fait il a mangé toutes les compotes qu'il restait dans le frigo. (ent. 1, individuel)

Cette pression continue que constitue le regard jugeant de l'autre (généralement la femme à propos d'enjeux de santé, voir chapitre 4) peut donc générer des changements alimentaires importants. Comme Thibaud se sentant coupable de consommer certains aliments, Jonathan (23 ans, en master) a largement questionné la composition nutritionnelle de ses repas au cours de sa cohabitation avec Marine (23 ans, en master) :

Marine : il trouve que c'est toujours plus raisonnable [qu'avant]. Il me dit tout le temps "Mais nan, je mange beaucoup plus de légumes". Pour moi, enfin moi je mange toujours beaucoup plus de légumes que lui, du coup j'ai toujours l'impression qu'il en mange pas ou presque, ou quoi. Mais, mais lui après il dira que, pour lui, il mange sainement quoi. (ent. 1, individuel)

119 Dans cet extrait comme dans la plupart de ceux mobilisant la notion de « gras », cette notion est assimilée, dans les représentations, au malsain. Ceci suit une évolution historique des représentations, comme le rappelle Claude Fischler : « Le gras est bien devenu synonyme du malsain » (Fischler, 1993, p. 216)

Chez ce couple, l'écart de perception concernant le changement de pratiques – Jonathan pense manger plus de légumes, Marine le conteste – prolonge l'écart de perception initial à l'égard des pratiques « *saines* ».

Une confrontation quotidienne

La confrontation à « *d'autres façons de voir les choses* » (Jonathan) est en effet incontournable car le partage quotidien des pratiques favorise la répétition du jugement émis par l'autre, notamment au détour de remarques parfois très concrètes :

Nolwenn : je fais, par exemple, parfois, la remarque à Dylan, que quand il va faire cuire, il met pas mal de matières grasses. Quand il fait cuire... de l'huile, du beurre... pour des choses qui sont, qui quand elles vont cuire, vont dégager du gras. Et vont cuire dans leur propre... matière grasse quoi. Par exemple l'autre jour le boudin blanc. Que t'as mis dans, dans du beurre je crois (Dylan acquiesce). À mon avis ça, ça cuit tout seul dans une poêle. (ent. 1, conjugal)

Lorsque Dylan (27 ans, installé depuis 11 mois en grande couronne, professeur certifié) cuisine, Nolwenn (25 ans, pigiste) lui rappelle relativement régulièrement que l'ajout de matières grasses n'est selon elle pas nécessaire. L'explicitation de cette anecdote en entretien conjugal sert d'ailleurs à rappeler une nouvelle fois à l'intéressé le jugement de Nolwenn. Cette confrontation n'étant pas l'objectif principal des repas communs, elle s'effectue indirectement, relativement inconsciemment et involontairement, à travers l'explicitation et la justification répétées d'autres choix et pratiques alimentaires. Il s'agit bien d'une socialisation « *opérée progressivement par des chevauchements de territoires communs, et surtout par des processus de frottement qui polissent en quelque sorte les individualités pour les transformer en membres d'un groupe* » (Singly, 2003, p. 31). Au-delà du jugement direct, les enquêtés les plus en charge de l'alimentation, et en particulier de la cuisine, se font enfin accompagnateurs/ices des changements alimentaires de l'autre par les aménagements culinaires qu'ils proposent et sur lesquels nous reviendrons.

Conflits normatifs internes ou externes

Si l'appropriation d'une nouvelle pratique est possible, c'est parce que les pratiques peuvent être interprétées de nombreuses façons et sont souvent portées par des injonctions contradictoires. Chaque membre du couple est porteur de nombreuses contradictions alimentaires internes, des conflits de normes, que la confrontation externe aux normes de proches (membres de la famille, amis) à commencer par le/la partenaire vont influencer. Ainsi, les conflits inter-personnels entre les partenaires révèlent généralement des désaccords

normatifs entre elleux, dus au fait que ceux-ci défendent des normes différentes. Ainsi, l'investissement inégal dans les activités alimentaires de Camille et Yann (24 et 33 ans, installés depuis 8 mois à Paris, chargée d'étude en environnement et ingénieur), déjà évoqué¹²⁰, recouvre des normes différentes concernant l'importance de la cuisine – Camille voulant cuisiner beaucoup, Yann faire au plus rapide – et, *in fine*, la place de l'alimentation dans le bien-être et la commensalité – Camille lui accordant une grande importance, Yann une importance mineure. Dans ce cas de conflit de norme interpersonnel, il est assez peu probable que les représentations de l'un·e ou de l'autre change suffisamment pour l'apaiser.

Toutefois, beaucoup connaissent des confrontations pouvant produire le basculement d'un conflit de normes interne. Dans ce cas, la personne a incorporé des normes partiellement contradictoires, dont le conflit est bousculé par l'influence du/de la partenaire. Par exemple, alors que la socialisation familiale puis amicale de Damien (24 ans, installé depuis 1 mois à Paris, consultant en assurances) l'a incité à accorder à la cuisine assez peu de temps, la rencontre puis la cohabitation avec Gaëlle (21 ans, étudiante en alternance) lui ont fait revaloriser le travail culinaire. Avec leur emménagement, cette tension normative a évolué en lui, puisqu'il considère désormais qu'il serait bon de consacrer du temps à la cuisine, ce qui le pousse à participer volontiers, aux premiers temps de leur vie commune, à la gestion alimentaire relativement chronophage souhaitée par Gaëlle.

Ainsi, dans un monde de relative « *cacophonie diététique* » (Fischler, 1993), les conflits normatifs internes sont nombreux. Les proches (parents, sœurs et frères, partenaire, ami·es, groupe d'appartenance) aident la personne à faire le tri dans les différentes injonctions. Le regard de la/du partenaire, jugé particulièrement important, et pouvant s'exprimer directement à l'occasion de la cohabitation, influence ce travail d'interprétation des pratiques et l'équilibre entre les normes alimentaires de la personne. La construction du nomos conjugal alimentaire participe donc d'une (re)qualification des pratiques et normes alimentaires individuelles, à l'occasion de ce qui peut être décrit comme une bataille de qualification des pratiques.

120 Ce couple connaît des tensions récurrentes concernant la fréquence à laquelle faire les courses, corrélée au niveau de remplissage nécessaire du frigidaire. Camille souhaite effectuer des courses fréquentes afin de maintenir le frigidaire dans un état de remplissage important, alors que Yann préfère aller peu souvent aux courses, en vidant d'abord le frigidaire.

c. Une bataille des représentations

« tu mangeais beaucoup de trucs bien dégueulasses » (Marine)

Cette bataille des représentations est particulièrement visible lorsque le discours de l'un·e requalifie négativement une pratique de l'autre, réussit à imposer une interprétation la disqualifiant. Ainsi, interrogée sur leur désaccord en matière de type de viande, Faustine (18 ans, installée depuis 4 mois dans une petite agglomération, en BTS mode) se contente de décrire le type de viande qu'elle aime tandis que Killian (18 ans, en intérim dans la manutention) hiérarchise les types de viande, pour disqualifier celui préféré par Faustine :

*Killian : (ton sérieux) Bah parce que moi j'aime le produit **de qualité**. Et que elle aime le produit de non qualité.*

*Faustine : Hein ! (pouffe) Non je sais pas, c'est que j'aime pas le le... **le goût** du steak du boucher ou... Enfin c'est très différent hein. Donc j'ai jamais été [au-delà] je pense du steak de... du self. Peut-être c'est... j'ai été habituée à ça et... je sais pas. (ent. 1, conjugal)*

Parlant de « *qualité* » là où Faustine parle de « *goût* », Killian s'appuie sur un registre lexical évoquant le discours d'expert, asseyant son autorité, donc renforçant la dévalorisation qu'il fait des préférences de Faustine. Killian qualifie également de « *sacrilège* » l'omelette au fromage râpé qu'« *adore* » Faustine et, ce faisant, prétend énoncer un jugement objectif partageable par tou·tes. Ce travail de qualification concerne également, chez ce couple, les (in)compétences de l'un·e et de l'autre. Killian justifie sa prise en charge de la cuisine par le fait qu'« *elle ne sait pas cuisiner* », jugement que Faustine conteste faiblement (« *Boh ça va quand même* », ent. 1, conjugal). Cette lutte d'interprétation déborde donc en réalité, dans la discussion conjugale, le cadre de l'alimentation pour concerner plus largement la définition que les partenaires ont d'elleux-mêmes. Ainsi, lorsque Faustine propose comme lecture de son manque d'envie de « *sortir* » pendant la semaine la « *fatigue* » et le manque d'« *envie* », Killian propose de l'interpréter comme produit de sa mauvaise humeur ou de son manque d'intérêt pour les échanges sociaux dans ce cadre :

*Faustine : **j'aime pas trop**... quand on m'invite à manger à l'extérieur je suis un peu... j'ai pas envie moi. Seulement le week-end ! La semaine je peux pas, je suis fatiguée, j'ai pas envie, je sais pas, je peux pas.*

*Killian : Elle est (moqueur :) **GROGNON**. (ent. 1, conjugal)*

Au cours de l'échange conjugal, le rôle de chacun·e est interprété, donc justifié et expliqué conjugalement. Claire (21 ans, installé·e depuis 3 ans dans une commune urbaine isolée, mandataire judiciaire) dresse le portrait d'un Christopher (22 ans, magasinier vendeur), peu

débrouillard dans le domaine domestique, et explique cela par son éducation, son départ tardif du foyer, et le fait qu'il soit un homme, explications auxquelles adhère le principal concerné :

*Claire : c'est parce que ses parents, enfin **vu que** sa mère lui faisait tout... (pensive ; pause. Elle reprend :) Bah du coup, on n'avait pas la même façon de faire, **il apprenait. Il était...** en train de... bah de devenir autonome. **Donc il peut pas tout savoir** non plus. (ent. 1, conjugal)*

Les discours de nombreux couples sont ainsi truffés de (re)qualifications (dé)valorisantes des pratiques de l'un·e par l'autre, requalifications que la personne concernée reprend souvent à son compte, intériorisant cette représentation nouvelle. Cette requalification des pratiques apparaît chez de nombreux couples asymétrique, des pans entiers d'habitudes d'un·e seul·e étant globalement dévalorisés alors que l'alimentation de l'autre est plutôt valorisée. Les discours de certain·es s'étant « *rendu·e compte* » qu'ils mangeaient « *mal* » (Maxence) à l'occasion de la fréquentation ou de la cohabitation conjugales correspondent à ces processus. Cette requalification participe clairement du changement des pratiques et représentations alimentaires ainsi que de la justification et de l'acceptation, par chacun·e des partenaires, de son rôle alimentaire (nous y reviendrons au cours du chapitre suivant) car ces jugements classent aussi bien des pratiques – l'une étant préférable à l'autre – que les partenaires au regard de certaines attentes – l'un·e est plus doué·e pour cuisiner « *léger* » – et enfin les rôles et autorités domestiques alimentaires – puisqu'il est doué·e pour cela, iel va s'en occuper tout en pouvant dire les « *bonnes* » pratiques.

Or, la capacité à imposer une certaine représentation d'une pratique et/ou du comportement de l'autre est favorisée par la possession de savoir-faire (techniques, médicaux, sanitaires) et par la connaissance de ses préférences accompagnée d'une confiance en soi et en ses éventuels engagements (politiques, religieux, etc.) *via* l'alimentation. Facteurs qui sont influencés par les socialisations passées à l'alimentation, notamment liées aux parcours d'autonomisation antérieurs (qui influencent notamment le fait d'avoir ou non cuisiné par le passé). L'un des premiers facteurs d'autorité en matière alimentaire, et plus particulièrement culinaire, est la maîtrise de techniques culinaires et de savoir-faire culinaires, favorisée par la pratique de la cuisine depuis longtemps, un départ plus précoce de chez les parents, ou encore un intérêt prononcé pour le culinaire liée à la socialisation primaire. C'est en particulier le cas de la plupart des enquêté·es très investi·es en cuisine et vivant avec un·e partenaire moins investi·e. La maîtrise de savoir-faire culinaire s'accompagne d'une autorité quant à la détermination des « *bonnes* » pratiques culinaires mais aussi alimentaires, permettant de juger le/la partenaire.

Les connaissances et savoir-faire procurant de l'autorité couvrent également des enjeux médicaux ou sanitaires. Le contrôle du poids, présent chez de nombreuses femmes (voir chapitre 4, partie I.1), peut se voir reconnu comme argument d'autorité, mais moins aisément que des compétences ou connaissances en matière d'équilibre nutritionnel, visant la santé par l'alimentation¹²¹. Chez les couples mixtes en termes d'origines géographiques¹²², la connaissance d'un répertoire culinaire local ou national confère également une forme d'autorité, au moins temporaire. Les engagements éthiques ou politiques, lorsque les valeurs qui les portent sont reconnues par l'autre permettent aussi d'influencer la qualification des pratiques alimentaires¹²³. Enfin, point développé plus avant (voir chapitre 5), la bonne connaissance et la cristallisation de ses propres préférences, favorisées largement par l'expérience de vie seule ou en couple, participent grandement de cette autorité alimentaire.

II. Une socialisation conjugale interdépendante de l'intégration sociale des jeunes adultes

Après avoir montré la discrétion avec laquelle les pratiques communes s'installent et décrit l'un des ressorts majeurs de ce processus, à savoir la socialisation conjugale, il convient de contextualiser celui-ci concernant la population spécifique des jeunes adultes. Les années de fin de jeunesse et de début de l'âge adulte sont celles de l'accès à l'autonomie (Cicchelli, 2001). Il s'agit d'une période moratoire par rapport aux engagements de la vie adulte, mais qui joue cependant, en même temps, un rôle essentiel dans la définition des places sociales, par la conversion des ressources en rôles sociaux, *via* notamment les études et le premier emploi (Mauger, 2015)¹²⁴, mais aussi la formation du couple (Kaufmann, 1994). Sur le plan alimentaire, les années s'étendant du départ du domicile parental à la trentaine sont celles de

121 Ainsi, la grande majorité des partenaires expliquant manger « *mal* » comparativement à l'autre au moment de la mise en couple ou de l'installation fondent, souvent implicitement, cette appréciation sur des critères nutritionnels présents dans les représentations communes – limitation de la viande, du sel, du sucre etc. et condamnation, à cet égard, de certains types de produits comme les produits préparés ou issus de « *fast food* ».

122 Comme Dmitri et Yun et Pierre et Isabelle.

123 Ainsi, les partenaires végétarien·es ou végan·es (François, Zélie, Cécile) voient leurs pratiques tolérées si ce n'est reconnues par leur partenaire. Les pratiques justifiées par l'éthique (commerce équitable, respect de l'environnement) sont également bien reçues par les partenaires (de Margaux comme de Hinata et de Fabien).

124 La jeunesse est selon Gérard Mauger un « *âge des classements dans la mesure où elle peut être décrite comme la séquence de trajectoire biographique au cours de laquelle les débutant(e)s/prétendant(e)s accèdent au marché du travail et au marché matrimonial, et y négocient une position professionnelle et une alliance matrimoniale.* ».

l'autonomisation alimentaire. La personne doit former ses propres compétences et habitudes alimentaires dans le cadre d'une gestion qui lui revient désormais. Ceci donne lieu d'abord à l'adoption d'une alimentation spécifique aux jeunes adultes, éloignée des pratiques des familles d'origine (Garabuau et al., 1996 ; Garabuau-Moussaoui, 2001, 2002). L'accession progressive au statut d'adulte conduit cependant à un rapprochement des pratiques alimentaires de celles des adultes plus âgés. Angela Meah et Matt Watson (2011) déconstruisent ainsi l'hypothèse d'une perte historique de compétences culinaires au fil des générations en montrant la variation de l'investissement culinaire, donc de l'apprentissage et de la mise en pratique de compétences, au cours de la vie, en fonction des conditions de vie et des configurations familiales (présence d'enfants ou d'un·e partenaire, étapes de la vie familiale, etc)¹²⁵. Nous allons montrer que la socialisation conjugale réussit d'autant mieux qu'elle s'inscrit dans ce processus d'accession au statut d'adulte. Autrement dit, les représentations et pratiques de l'autre ont d'autant plus de chances d'être adoptées qu'elles entrent en cohérence avec les conditions d'intégration sociale liées au passage au statut d'adulte. Ce changement consiste en de nouvelles conditions d'existence (1), mais aussi en une évolution du lien à la famille d'origine (2) dont les pratiques sont réappropriées. Il nous faudra donc reconnaître le rôle de la socialisation conjugale dans l'intériorisation par les jeunes adultes des normes alimentaires communément associées à l'âge adulte, à commencer par celles plébiscitées par les autorités sanitaires publiques (3).

1. Devenir adulte : de nouvelles conditions d'existence et appartenances

Chez les jeunes adultes, une partie des changements engendrés par la socialisation conjugale sont favorisés par le changement de statut social, lui-même nourri par l'entrée en conjugalité cohabitante. Ainsi, l'évolution des pratiques et normes alimentaires accompagne le changement des conditions d'existence caractérisé, très concrètement, par de nouvelles

125 Les auteur·e·s prennent l'exemple d'une jeune femme dont la mère a souhaité qu'elle apprenne à cuisiner « *sainement* » avant de décohabiter. Elle adhère à ce modèle au cours des deux premières années de sa vie de jeune adulte, mais se confronte alors, auprès de ses amis, à d'autres habitudes alimentaires, qu'elle tend à adopter (comme les chips au petit déjeuner). Elle y renonce cependant à la fin de ses études, et se met alors « *vraiment à la cuisine* » (paragraphe 4.15, nous traduisons), ce qu'un partenaire intéressé par la cuisine facilite. Celui qui deviendra son conjoint n'est en revanche pas intéressé, et reconnaît peu ses efforts pour cuisiner « *maison* ». L'arrivée de deux enfants change encore son rapport à la cuisine, la faisant notamment adopter des pratiques et équipements nouveaux en fonction des contraintes maternelles (favorisant l'usage d'un micro-ondes qu'elle peut utiliser d'une seule main). Une fois ses filles un peu plus âgées, elle adapte sa cuisine pour pouvoir les y intégrer.

conditions matérielles auxquelles concoure fortement la mise en cohabitation conjugale (a) mais aussi, plus indirectement, par un nouveau rapport à soi (b), et par l'intégration à des groupes d'appartenance parfois porteurs de nouvelles normes alimentaires (c).

a. De nouvelles conditions matérielles

L'amélioration des conditions matérielles concerne toutes les partenaires qui ont vécu seules ou en colocation avant de vivre en couple. En effet, s'installer signifie souvent accéder à de meilleures conditions de logement, en particulier en termes d'espace et d'équipement ménager¹²⁶. Si les étudiant·es et jeunes travailleurs/euses vivant seules cuisinent peu ou de façon simplifiée (Garabuau-Moussaoui, 2001), ce n'est pas uniquement parce qu'une part importante de leur sociabilité se passe à l'extérieur de leur domicile (Saint Pol, 2005), mais aussi parce que leur logement est mal équipé pour la cuisine, et plus largement pour la gestion alimentaire. Comme l'exprime Charlotte (21 ans, installée depuis 2 mois, en première année de licence), « *C'est le problème, quand on est étudiants aussi. On se tape des appartements qui sont pas du tout adaptés, et pas du tout fonctionnels, pour faire à manger.* » (ent. 1, conjugal). Le partenaire de Charlotte, Maxence (21 ans, alors en recherche d'emploi) rentrait régulièrement manger chez ses parents « *pour redécouvrir certains plats* » qu'il ne pouvait pas cuisiner chez lui, par manque d'équipement. Cas relativement extrême, Mathieu (24 ans, installé depuis 1 an et demi en petite couronne, technicien support en informatique) a commencé par vivre seul dans un « *petit studio* » (ent. 1, conjugal), où le coin cuisine était composé uniquement d'un évier et d'un frigidaire en-dessous. Ce studio ne comportait initialement « *même pas de plaques (de cuisson)* », et Mathieu en avait acheté une permettant de poser une seule casserole qu'il utilisait posée par terre, en cuisinant les ingrédients les uns après les autres. Ceci ralentissait sa cuisine et le décourageait fréquemment de cuisiner. En effet, la qualité de l'équipement influence directement la tendance à cuisiner. Désormais dans un petit appartement de type studio, Mathieu et Priscille (22 ans, secrétaire en CDD)

Mathieu : aimerai[ent] bien faire de la cuisine. Mais vu les contraintes [...] On peut même pas mettre deux plaques (il veut dire deux casseroles) l'une à côté de l'autre. Donc on est obligé de faire des trucs rapides en fait. Et puis du coup des fois ben, un peu la flemme de manger la même chose. Donc... bah pizzas en bas à cinq euro. (ent. 1, conjugal)

Iels ont demandé à changer de logement au sein de leur résidence sociale, pour avoir une « *vraie cuisine* », moins petite. Le logement acquis à l'occasion de l'installation en couple est

126 Voir l'annexe 4 pour les plans des appartements et les caractéristiques des logements.

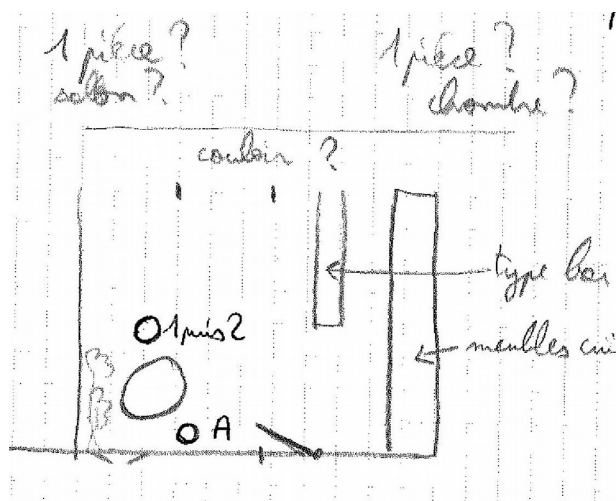
ainsi fréquemment mieux équipé et plus vaste. L'appartement dans lequel Charlotte s'est installée avec Maxence est « *quand même mieux qu'avant* », bien qu'il n'atteigne pas le confort qu'elle a connu chez ses parents, et Mathieu et Priscille n'ont certes toujours pas beaucoup de place, mais possèdent désormais deux plaques de cuisson intégrées. Plus généralement, l'amélioration des conditions de logement est évoquée comme l'une des premières conséquences de l'installation conjugale par les partenaires qui habitaient auparavant seul·es ou en colocation, alors que ceux qui partent de chez leur parents déplorent souvent, au contraire, une perte d'équipement.

Comme déjà évoqué dans la partie concernant la « *fièvre culinaire* » de l'installation, cette amélioration des conditions matérielles favorise donc un investissement accru dans les activités alimentaires, et rend possible, pour de nombreux/ses partenaires, d'envisager de manger différemment d'auparavant. Ainsi, les changements de pratiques et d'attentes des partenaires ayant auparavant vécu seul·es sont parfois spectaculaires. La socialisation conjugale conduisant par exemple Thibaud (25 ans, installé depuis 3 mois en petite couronne, jeune journaliste) à moins grignoter, à cuisiner davantage et à se tourner vers des plats non carnés apparaît directement liée à l'environnement domestique produit par la résidence commune. En effet, celui-ci ne dispose pas toujours d'une véritable cuisine dans les différents appartements qu'il loue pour son travail en dehors de la ville dans laquelle a lieu sa cohabitation conjugale. Ainsi, lorsqu'il travaille dans une autre ville, il tend à beaucoup plus « *grignoter* » et à beaucoup moins cuisiner, d'une part du fait de l'éloignement d'avec Zélie (25 ans, doctorante) qui l'incite habituellement à cuisiner, d'autre part de part du fait de ce mauvais équipement. Il lui arrive ainsi, à une période de l'enquête, de déjeuner dans les locaux de son travail, dans lesquels il ne dispose que d'une bouilloire et de l'accès à un lavabo. De la même façon, Louisa et Alban (21 ans et 20 ans, installés depuis 6 mois en petite agglomération, en recherche d'intérim après un bac. professionnel et étudiant infirmier) cuisinent ensemble plus qu'ils ne le feraient seul·es, notamment parce que leur logement possède une cuisine plus confortable que celles auxquelles ils accédaient par le passé et que leur accès à une épicerie sociale et solidaire leur fournit l'accès à de la viande et à des légumes à un prix moins élevé que dans la grande distribution. Ainsi, les partenaires ayant vécu seul·es vantent souvent l'installation comme un moment d'amélioration de l'équipement culinaire, suscitant le développement de nouvelles attentes.

Les parcours sociaux, conditions matérielles d'installation et habitudes alimentaires sont liées, d'où des proximités chez les couples aux parcours sociaux proches. Camille et Yann (24 et 33 ans, installé·es depuis 8 mois à Paris, chargée d'étude en environnement et ingénieur), profitant toutes deux de revenus élevés, vivent dans un appartement suffisamment spacieux (voir plan ci-dessous) pour cuisiner à leur aise, tout en privilégiant des achats de produits frais et « bio », fréquemment locaux, peu carnés, qu'ils cuisinent « maison ». Ces achats sont rendus possibles par l'offre importante de commerces alimentaires « bio » à Paris, leur logement comme leurs lieux de travail étant entourés de plusieurs de ces petits commerces leur permettant des courses quasi-quotidiennes, effectuées à pied. Ces types de courses sont également favorisés par la valorisation de ces filières et types d'achats dans les milieux amicaux, familiaux et professionnels que les partenaires côtoient.

Plan d'appartement de Camille et Yann :

Ticket de courses de Camille et Yann :



L'appartement de Camille et Yann, dont nous n'avons ici représenté que la cuisine-salle à manger dans laquelle ont eu lieu les entretiens, est également composé de deux chambres, d'un couloir et d'une salle de bain (avec peut-être un WC séparé). Ce logement est ainsi très spacieux eu égard à sa localisation dans l'un des quartiers les plus chers de la capitale. Il rend plus aisées leurs pratiques culinaires et témoigne de leur aisance financière.

Les Jardins de Montplaisir
 Horaires de pleine saison
 lundi mercredi jeudi vendredi
 de 9h à 12h et de 14h à 19h
 samedi de 9h à 19h

09-09-2017 11:39

TEXTE PLU	€/kg(Pces)	€
Haricots 0,505	3,70	1,87
Rhubarbe 0,350	3,10	1,09
Carotte baby 0,410	3,10	1,27
Fraises 0,440	4,60	2,02
Compot POM MYR 1	2,95	2,95
Tomates 0,650	2,90	1,89
Champignons 0,620	3,90	2,42
Pom Reine Rein 0,800	1,95	1,56
Butter Nut 1,240	2,90	3,60
PDT Bernadette 1,085	0,85	0,92
Fraises 0,335	4,60	1,54
Haricots 0,590	3,70	2,18
Carotte baby 0,485	3,10	1,50
Tomates divers 0,350	3,50	1,37
Butter Nut 0,900	2,90	2,61
Potimarron 2,135	2,70	5,76
Tomates 0,365	2,90	1,06
P 17	Total	35,61
Total		35,61

Carte crédit 35,61
 info produit, horaire & plan sur
 www.lesjardinsdemontplaisir.fr
 Merci de votre visite. H bientôt

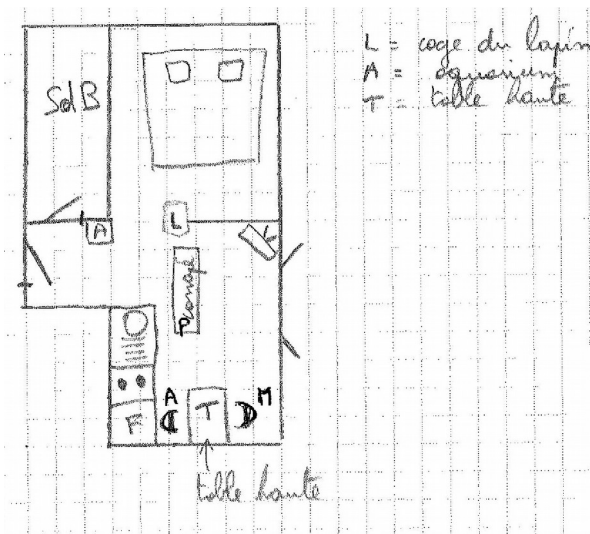
Analyse de leurs tickets de caisse¹²⁷ : la viande représente moins de 6 % de leurs dépenses alimentaires, contre 5 % environ pour les œufs, et surtout plus de 30 % pour les fruits et légumes frais, en lien avec leur faible consommation de produits carnés et leur attachement à la cuisine « maison » de fruits et de légumes frais. Autre spécificité allant dans le sens d'une alimentation « alternative », les féculents représentent moins de 1 % de leurs dépenses alimentaires, contre presque 10 % pour les légumineuses et fruits secs. Les plats préparés représentent tout de même presque 13 % de ces dépenses, et signalent le fort pouvoir d'achat du couple.

Inversement, Priscille et Mathieu (22 et 24 ans, installé depuis 1 an et demi en petite couronne, secrétaire et technicien support en informatique) habitent un petit studio très mal équipé en matière de cuisine. Ils ne disposent que d'un coin cuisine, constitué d'un évier unique associé à un égouttoir et de deux plaques de cuisson. Un petit frigidaire est encastré en-dessous de l'évier, et ne leur permet pas de stocker autant de légumes qu'ils le souhaiteraient. Ils ne disposent d'aucun plan de travail, et les deux plaques de cuisson

127 Lorsque les couples nous ont fourni plusieurs tickets de caisse récents, nous avons analysé la composition des achats spécifiés sur ceux-ci. Nous avons notamment essayé, à partir de classifications visant à faire ressortir l'espace social des consommations, d'estimer les parts respectives de certains types d'aliments.

électriques sont trop proches du mur pour pouvoir y placer des casseroles volumineuses. Iels ne disposent en outre que d'un véritable placard où stocker réserves de nourriture et ustensiles de cuisine. Un tel équipement, qui signifie pour Mathieu une amélioration – comme expliqué ci-dessus – mais pour Priscille une détérioration – puisqu'elle quitte le foyer parental – les incite à peu cuisiner. Iels se font des plats assez simples et achètent souvent des repas en « *fast food* »¹²⁸, comportement favorisé par l'importance de leurs revenus : au moment de l'entretien, iels gagnent à deux 3 500 euros, tout en payant un loyer très faible parce que situé en résidence sociale. Ainsi, au cours des dîners précédant l'entretien, Mathieu a cuisiné un « *saté-courgettes-semoule* » accompagné d'un avocat, puis iels ont dîné chez leurs parents à l'occasion du week-end, du vendredi soir au dimanche midi (pratique hebdomadaire) et ont dîné des raviolis en boîtes le dimanche soir. Le jour de l'entretien, un lundi, iels nous quittent en s'apprêtant à commander des sushis ou une pizza.

Plan de l'appartement de Mathieu et Priscille :



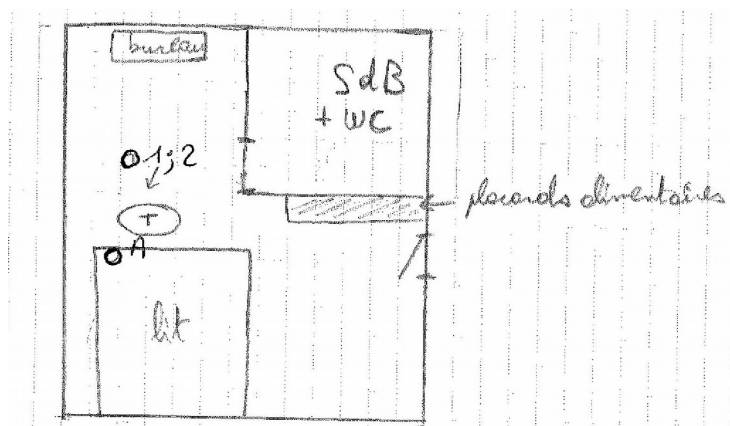
L'appartement de Mathieu et Priscille fait partie des plus petits logements. Il est en effet constitué d'un seul bloc, dans lequel un coin cuisine a été aménagé, ainsi qu'à l'opposé un coin chambre, partiellement séparé par une demi-cloison sans porte. Une salle de bain/toilettes est elle isolée du reste. Le coin dans lequel iels se restaurent est composé d'une table contre le mur et de deux chaises, et ne permet que difficilement de s'asseoir à trois autour (pendant l'entretien, Priscille me cède sa place à table et s'installe dans le canapé). Ce petit espace, bien occupé par des affaires et animaux domestiques (lapin, poissons-rouges) ne permet aucune cuisine complexe, nécessite une gestion des stocks et de la vaisselle à flux tendu et laisse peu de place pour manger et inviter d'autres personnes. La petitesse de cet appartement va de pair avec son statut de logement social, qui détone un peu avec les revenus effectifs des partenaires.

128 La consommation de « *fast food* » est particulièrement importante chez les 19-25 ans, et plus encore chez les hommes que chez les femmes. Entre 19 et 25 ans, deux jeunes adultes sur cinq y mangent au moins une fois par semaine, proportion qui monte à 42,1 % chez les jeunes hommes (Escalon et Beck, 2013, p. 120).

Comme visible dans ces deux exemples, les conditions d'installation concernent également l'environnement alimentaire, qui influence les possibilités d'approvisionnement. Laura et Julien (24 ans, installé depuis 1 an et demi en petite couronne, technicien support en informatique) vivent par exemple dans une maison en périphérie d'une agglomération, dans un quartier leur demandant de recourir quasi-systématiquement à la voiture pour leur activités extérieures, comme les courses. Ayant des revenus moyens (Julien gagne 1 500 euros par mois, Laura en moyenne 1 000 mais avec une grande irrégularité), iels privilégient pour leur approvisionnement l'épicerie solidaire, le marché puis un grand supermarché pour minimiser le coût de leurs courses. Cette situation contraste avec l'environnement propre au centre de Paris doté de nombreux supérettes proposant des produits « *alternatifs* » dans lequel vivent Camille et Yann, auquel le couple associe d'importants revenus, et celui propre à la petite couronne relativement populaire doté de nombreux commerces mais moins « *alternatifs* » – avec notamment davantage de « *fast food* » que de restaurants – qui caractérise le quartier de Mathieu et Priscille.

Ces différences d'environnement comme d'équipement n'expliquent cependant pas systématiquement les choix alimentaires, montrant que les pratiques sont influencées par les appartenances de classe par-delà la seule question des conditions matérielles d'installation. Margaux et Thomas (23 ans, installés depuis 2 mois en bordure de Paris, étudiant·es en école de niveau master) commencent à cuisiner ensemble en étant assez mal équipés, dans leur petite chambre universitaire à la cuisine partagée.

Chambre universitaire de Margaux et Thomas :



La chambre universitaire de Margaux et Thomas est le plus petit des logements que nous avons visités. Il s'agit d'une simple chambre, avec, isolée, une petite salle de bain. Signe du manque de place, nous effectuons l'entretien assise sur le lit tandis que les partenaires, l'un·e après l'autre, s'assoient sur une chaise en face de nous. Pourtant, la grande cuisine collective permet de dégager un peu d'espace, et rend possible une cuisine assez complexe. Margaux et Thomas sont plutôt satisfait·es de ce logement, étant donnée que les chambres universitaires pour couple sont rares, et leur permettent d'importantes économies en tant qu'étudiant·es.

Iels sont pourtant les partenaires aux pratiques alimentaires les plus « *alternatives* », puisqu'iels ne mangent quasiment pas de viande, cuisinent systématiquement « *maison* » des produits « *bio* » dont des graines qu'iels font elleux-mêmes germer dans leur chambre. Iels consacrent d'ailleurs beaucoup de temps et d'attention à leur alimentation et à la cuisine.

Tickets de caisse de Margaux et Thomas au second entretien :

BIENVENUE A PLEINCHAMP
24 Place Etienne Marcel
78180 Montigny-le Bretonneux
01.39.44.73.90
pleinchampdiv@orange.fr

Sam. 04 Nov. 2017 11 h 10
caisse : 003 / Num : 1751106
Vendeur : MARIE JOSE
Client : 00000522 CARRICO Chantal

LA FERME ANGEVINE SARL
LA MAIE DU MOULIN
49070 BEAUCOUZE
02.41.48.76.96

Vendredi après midi : 15h30 -19h
Samedi matin : 8h30 -12h30

DESCRIPTION	EUR
BIERE BLONDE DES FAUCHEURS 7,5	4.65
LESSIVE LIQUIDE LAVANDE 3L BIO	Promo
1.000 x 9.95 €	9.95
YADURT BREBIS BRASSE 400G NATU	2.77
PAIN LIN TOURNESOL T80 /KG (CO	
0.895 kg x 4.53 €/Kg	4.05
BISCUIT APERITIF AU COMTE /KG	
0.335 kg x 17.50 €/Kg	5.86
BANANES BIO-EQUITABLES	Promo
1.595 kg x 2.45 €/Kg	3.91
BEURRE 1/2 SEL 500G ENSEMBLE	5.80
BEURRE 1/2 SEL 500G ENSEMBLE	5.80
BEURRE 1/2 SEL 500G ENSEMBLE	5.80
YADURT NATURE ENTIER 500G GABO	1.86
SESAME COMPLET /KG	
0.190 kg x 6.80 €/Kg	1.29
LENTILLES NOIRES BELUGA /KG	
0.925 kg x 4.98 €/Kg	4.61
CHOCOLAT NOIR 70% DE COUVERTUR	
0.855 kg x 13.10 €/Kg	11.20
THYM 50G VRAC	3.54
PUREE D'AMANDE 700G COMPLETE H	20.20
PUREE DE SESAME 1/2 COMPLET 70	10.00
CREME FRAICHE 30%MG EPATISSE 50	Promo
1.000 x 2.85 €	2.85
RAISINS SULTANINE /KG	Promo
0.460 kg x 4.32 €/Kg	1.99
TOTAL A PAYER (EUR)	106.13

NB.ARTICLE(S): 18
TOTAL HT 98.92
TVA 5.5 4.77
TVA 20 2.43
TOTAL TTC 106.13

Regl: CB (EUR) 106.13

FACTURE

Le 21/10/2017 à 11:38

Caisse : CAISSE N°1 - Administrateur

Ticket N° 0001054088/1054088

Client : 411000000

DIVERS CAISSE

Qtés	Articles	TTC
1,00	TOTAL SOLEIL LEVAIN	8,40
1,00	GRANDE PYRAMIDE CENDREE	4,70
	1/2 SEC	
1,00	POMPRON ROUGE N.	1,91
1,00	AUBERGINE N.	2,77
1,00	JOUVENCE	5,50
1,00	DECOUPE CANARD	8,27
1,00	DECOUPE CANARD	8,37
1,00	SALADE	1,30
1,00	RADIS ROSE N.	1,80
1,00	P.D.T. FILET 5 P	9,95
2,00	TOTAL LA HANE	34,40

TOTAL 87,37 €

Total H.T. 82,60
Dont TVA 5,50% 4,27
Dont TVA 10,00% 0,50

mont 87,37 CARTE BANCAIRE

POUR NIEUX VOUS SERVIR
COMMANDEZ AUX PRODUCTEURS
MERCI ET BONNE JOURNEE



Dans les tickets qu'ils nous ont fournis, les légumineuses représentent 21 % de leur budget, et les légumes et fruits environ 13,5 %. Ils n'ont acheté aucun dessert, aucun céréales de petits déjeuner transformées, aucun plat préparé. Une part importante de leurs achats (environ 15 % du total financier) concernent des produits laitiers peu transformés (beurre, lait, crème, yaourt nature) ainsi que des achats de condiments pour cuisiner (herbes, levain, moutarde, huile, sucre, thym, etc. représentent environ 20 % de leurs dépenses). Leurs achats de sucrerie se concentrent sur du chocolat acheté en très grosse quantité et représentant environ 7 % de leurs dépenses.

Comparativement, Priscille et Mathieu achètent sont adeptes de « *fast food* », cuisinent peu et font des courses les moins onéreuses possibles une fois tous les quinze jours, en voiture et en « *Drive* », dans un supermarché conventionnel, alors qu'ils pourraient très probablement s'approvisionner dans des commerces « *bio* » s'ils le souhaitent et que leur équipement, certes minimal, n'est pas spécifiquement plus contraignant que celui de Margaux et Thomas.

**L'espace cuisine est chaque fois plus ou moins bien équipé, et plus ou moins spacieux.
Ici, la petite cuisine plutôt bien équipée de Carole-Anne et Gaëtan :**



Les pots de stockage en vrac de Margaux et Thomas, dans leur second appartement :



Inversement, pour les partenaires quittant le domicile parental, la dégradation des conditions matérielles et le manque de savoir-faire favorisent inversement une simplification des repas vécue comme une dégradation par des partenaires incitées par leur installation conjugale à nourrir des attentes alimentaires plus élevées comparativement aux personnes vivant seules.

b. Un nouveau rapport à soi

Car la mise en cohabitation participe aussi de la transition progressive des jeunes adultes d'une alimentation adolescente vers une alimentation adulte (Escalon et Beck, 2013), en lien avec l'évolution de leur position sociale. La représentation commune de jeunes adultes se nourrissant « *mal* » au regard des normes nutritionnelles communément admises doit en effet être nuancée et expliquée. Selon Isabelle Garabuau-Moussaoui, si les « *jeunes* » ont une alimentation apparemment déstructurée comparée à la norme, c'est-à-dire respectant moins la structure traditionnelle des repas, les temporalités, la norme de cuisine et les attentes nutritionnelles communément admises, c'est que « *cela répond à une fonction sociale, qui est celle de revendiquer une identité générationnelle* » (Garabuau-Moussaoui, 2001). Autrement dit, pour les jeunes adultes, le « *risque culinaire* » est moins le risque sanitaire – voir sa santé se détériorer en raison d'une alimentation inadaptée – pris en compte dans les attentes et normes portées par les adultes, et essentiel aux yeux des pouvoirs publics, qu'identitaire. Iels encourent le risque social de ne pas être reconnus comme membres de leur groupe d'âge si iels suivent les normes alimentaires des autres groupes d'âge (enfants et adultes plus âgés). Pour éviter cela, les jeunes adultes rejettent ou détournent partiellement certaines normes alimentaires considérées comme propres au monde des adultes et transmises par leurs aînés. Iels cherchent ainsi un équilibre entre l'affirmation de leur identité – par l'irrespect de certaines normes alimentaires – et le respect des règles sociales – dont font partie les normes de santé. En particulier, iels entretiennent un rapport complexe au savoir-faire, entre rejet et volonté d'apprendre, ainsi qu'au « *bon* », connaissant une tension entre le « *bon au goût* » et le « *bon diététique* » (Garabuau-Moussaoui, 2001) ou encore entre le « *manger bon* » et le « *manger bien* » (Garabuau et al., 1996). Les jeunes adultes ont en effet globalement intégré ces normes du « *bon diététique* », mais les rejettent pour s'assurer leur identité générationnelle :

Ils reconnaissent qu'il existe des règles culinaires (techniques, présentation, types d'aliments, types d'associations d'aliments, etc.) et des règles nutritionnelles (équilibre, variété, quantité, etc.), mais les rejettent pendant une période de vie, celle qui correspond à une transition identitaire, à une recherche d'un nouveau statut, entre adolescence et âge adulte. Ils développent alors un discours de la créativité, de la liberté, de l'absence de contraintes, au niveau de la cuisine, qui est à mettre en parallèle avec leur vie de jeune : une volonté de s'autonomiser face à leurs parents (ne plus être des enfants), tout en refusant de s'identifier à la génération des adultes. Cette période de vie est une période d'inversion sociale, de refus des règles dictées par la société des adultes,

et la cuisine et l'alimentation participent de cette construction identitaire provisoire, qui a pour fonction sociale de passer de l'adolescence à l'âge adulte, de manière progressive. (Garabuau-Moussaoui, 2001, § 31)

Cette rupture n'est cependant que temporaire et le processus de transition vers l'âge adulte consiste ensuite en un rapprochement progressif des normes considérées comme « *adultes* ». Or, l'entrée en conjugalité cohabitante s'inscrit dans ce processus. Elle devient plus probable à un moment où les jeunes adultes sont davantage prêt·es qu'auparavant à s'assimiler au groupe des adultes, et va favoriser, par la socialisation conjugale, cette assimilation. L'installation correspond donc à l'un des moments et constitue donc l'un des éléments de remise en cause du rapport alimentaire spécifique développé par les jeunes adultes au moment de leur affirmation comme groupe d'âge spécifique¹²⁹.

Cette évolution concerne particulièrement le rapport aux règles alimentaires sanitaires, à la perception de l'alimentation comme porteuse d'enjeux de santé. Les récits des parcours alimentaires montrent que les jeunes adultes jugent généralement peu leurs pratiques alimentaires au prisme de l'enjeu sanitaire, comparativement aux individus plus âgés. Ceci explique le rejet par certain·es – mais surtout certains, cf. chapitre 4 – des normes et pratiques communément valorisées en direction d'une alimentation moins équilibrée nutritionnellement parlant au départ du foyer parental. Le sport est notamment souvent considéré comme suffisant pour corriger le tir face à des alimentations jugées trop caloriques (trop « *grasses* », trop « *sucrées* », ces qualificatifs étant implicitement associés à une mauvaise nutrition), et le risque de maladies liées à l'alimentation n'est qu'exceptionnellement perçu¹³⁰. Ainsi, Nolwenn (25 ans, installée depuis 11 mois en grande couronne, pigiste) rejette la nécessité d'une alimentation « *saine* », puisqu'elle « *compense avec du sport* », « *bouge* » :

*Nolwenn : J'essaye d'aller deux fois / deux à trois fois par semaine, à la salle de sport. Parce que, vu que je suis gourmande... je me prive pas de... de choses quoi. Enfin je trouve que... Que quitte à compenser, **autant faire du sport après, pour éliminer les trucs gras.** (ent. 1, conjugal)*

Ainsi, les enquêté·es¹³¹ qui font attention au caractère calorique de leur alimentation le font davantage pour garder la ligne que pour leur santé, confirmant que l'enjeu nutritionnel se développe avec l'âge. Pour autant, la plupart des partenaires, en particulier ceux ayant vécu

129 Comme le constate Isabelle Garabuau-Moussaoui, « *Les personnes qui disent calculer et planifier plus particulièrement leur alimentation en fonction de normes nutritionnelles sont les personnes en couple, avec enfants, qui ne peuvent plus être définies comme "jeunes"* » (2001, § 30).

130 Il l'est par quelques un·es, dont Margaux et Thomas, qui ont adopté des pratiques « *alternatives* » notamment pour ces raisons.

131 Surtout des femmes, nous y reviendrons, bien que quelques hommes se soucient de leur nutrition pour des raisons de poids.

seul·e, se situent sur une trajectoire d'intérêt croissant pour les enjeux sanitaires. Ainsi, Fabien (21 ans, installé depuis moins d'un mois en petite couronne, en service civique) se « *foutait complètement* » des enjeux sanitaires, mais tend à s'intéresser de plus en plus aux « *choses saines* » :

Fabien : je fais pas mal de sport. Donc... bah pfff ! De base alors, [...] je m'en foutais mais complètement ! Mais vraiment, mais totalement. J'avais envie de manger, je mangeais quoi. Et c'est un peu la même chose aujourd'hui. Mais j'ai appris à apprécier, la bouffe saine en fait. Avant moi, tu me montrais... les légumes et tout. Pfff ! putain, ouais je vais en manger mais... vas-y ! (il rit) Et, et en fin de compte ouais, aujourd'hui, c'est devenu normal. [...] aussi parce que j'ai, je recherche aussi, plus de choses saines, pour mon corps. (ent. 1, individuel)

La cohabitation conjugale, participant du changement de statut social, incite à mener une réflexion collective visant à réformer ensemble les pratiques. Hélène (19 ans, étudiante en licence), revient ainsi au second entretien et après sa séparation sur ses discussions alimentaires conjugales passées avec Fabien :

Hélène : c'était pas vraiment des réflexions, mais on avait enfin on avait quand même des, des moments de... "ah putain c'est pas très sain ce qu'on mange depuis deux jours.", "Ah ça fait beaucoup de, de pizzas et de pâtes.". On avait des moments de... pfff ! "Ah oui c'est bon pour la santé si on met du poivre et cette épice"... (ent. 2, individuel)

Beaucoup vivent ces nouveaux préceptes comme un horizon, et considèrent s'en rapprocher doucement. Ainsi, si Nolwenn pense qu'elle et Dylan (25 ans et 27 ans, installé·es depuis 11 mois en grande couronne, pigiste et professeur certifié) sont satisfait·es de leur alimentation actuelle (« *ça nous va plutôt bien, l'équilibre qu'on a trouvé.* ») elle envisage pour elleux un chemin d'attention croissante pour les enjeux sanitaires (« *Peut-être tendre vers, toujours un peu plus, un peu plus sain... Un peu plus bio...* » ; ent. 1, conjugal).

Dans ce cadre, la socialisation conjugale à d'autant plus de chances de transformer les habitudes et représentations de la personne que les pratiques et normes portées par le/la partenaire vont dans le sens des préceptes nutritionnels publics vulgarisés et des normes considérées comme celles d'une alimentation « *adulte* » présentes dans le milieu d'appartenance du couple. La socialisation conjugale peut également favoriser l'adoption de normes et d'habitudes nouvelles pour les deux partenaires simultanément. Bien évidemment, plus l'installation conjugale a lieu tôt dans les parcours et plus les partenaires tendent à avoir des habitudes encore marquées par la phase de distanciation à l'égard des normes « *adultes* », alors que des installations tardives au regard des parcours d'autonomisation (professionnels,

résidentiels, personnels) donnent lieu à une plus ample appropriation des normes alimentaires « *adultes* ». Au cours de leur fréquentation consistant en une forme de semi-cohabitation, Louisa et Alban sont âgé·es de moins de 20 ans, étudiant·es en première année, et quittent tou·tes deux le domicile parental : Alban a pris une chambre universitaire quelques semaines avant leur rencontre, Louisa vit encore chez son père mais quitte partiellement ce domicile pour vivre dans la chambre universitaire d'Alban à partir de leur rencontre. Il n'est pas anodin que, ne souhaitant pas faire la cuisine, iels boudent alors la cuisine commune accessible dans le bâtiment universitaire d'Alban pour consommer des plats réchauffés au « *micro-ondes* », à savoir des « *trucs en boîte* », ou des repas froids comme des « *sandwichs* » achetés « *tout prêts* ». Iels ont ensuite peu à peu commencé à cuisiner des plats très simples (« *toujours, des pâtes, ou des steaks* »), et s'étonnent, au premier entretien, une fois installé·es dans un logement officiellement commun, de « *cuisiner* » et de « *manger des légumes* » (ent. 1, conjugal). Ainsi, ces partenaires relativement jeunes en termes de parcours résidentiels et scolaire-professionnels¹³² développent progressivement au cours de leur relation des habitudes qui paraissent depuis longtemps acquises pour d'autres couples au moment de l'installation, comme c'est le cas pour Camillia et François (en fin de master de journalisme). Ceux-ci ayant, à 25 et 23 ans, déjà vécu presque 6 années seul·es ou en colocation avant de s'installer ensemble, ont tou·tes deux pour habitudes de cuisiner « *maison* » leurs repas, certes moins élaborés pour Camillia que pour François. Leur installation engendre davantage des considérations concernant l'adaptation de leurs habitudes respectives les unes aux autres que l'amélioration de leurs savoir-faire culinaires. Cette comparaison confirme que la cohabitation conjugale est un accélérateur du processus d'appropriation des normes alimentaires considérées comme « *adultes* » mais n'en est pas le seul ressort, puisque qu'elle fait avancer les partenaires sur cette voie à partir de l'endroit où iels en sont au moment de l'installation. Ce processus continue d'ailleurs de se dérouler au cours de la cohabitation pendant des années, l'arrivée du premier enfant favorisant le déclenchement d'une étape supplémentaire¹³³.

132 Nous parlons de parcours « *scolaire-professionnels* » pour désigner les parcours scolaires et/ou professionnels des enquêté·es.

133 L'arrivée d'un enfant reconfigure les alimentations de ses parents, avant même le partage des horaires et lieux des repas et des aliments entre les parents et l'enfant (Ciosi-Houcke et al., 2002). L'enfant rend ses parents plus « *perméables* » aux prescriptions – notamment nutritionnelles – des professionnels, mais aussi des proches et des marques (Barrey et al., 2016). Il peut favoriser le recours aux produits bio (Lamine, 2008). Ainsi, Laurence Faure et Eliane Le Dantec constatent que, parmi les jeunes adultes des catégories les plus précarisées, la primauté donnée à l'alimentation sur d'autres postes budgétaires est le fait de jeunes femmes ayant charge de famille (comme mères de jeunes enfants ou sœurs de jeunes frères) (Faure et Le Dantec, 2015). Ce résultat est confirmé par des analyses statistiques, le coefficient budgétaire de l'alimentation tendant à augmenter avec l'arrivée d'enfants (Bayet et al., 1991).

Ainsi, Claire et Christopher (mandataire judiciaire et magasinier vendeur), dont les âges sont à peu près identiques à ceux de Louisa et Alban au moment de l'entretien, mais qui habitent ensemble depuis nettement plus longtemps (3 ans au moment de l'entretien) ont des pratiques qui s'avèrent plus proches, au moment de l'entretien, des normes alimentaires « *adultes* » que celles de Louisa et Alban. Autre comparaison pertinente, Laura (infirmière remplaçante de 24 ans, en couple avec Julien, boulanger plus âgé) relate des pratiques alimentaires proches des représentations communes de celles d'adultes en couple : faire à manger « *correctement* », sans pour autant « *peser* » ou faire « *attention* » au « *gras* », mais en « *limitant* » tout de même le « *sucré* », cuisiner dans les faits généralement « *maison* » en dehors de quelques achats, rares, au « *fast food* ». Elle exprime de plus une attention accrue à certaines normes à l'occasion de la venue du jeune enfant de son partenaire. Ils ont ainsi débattu de s'il fallait respecter la structure entrée-plat-dessert pour l'enfant, et construisent lorsqu'il est présent les repas en termes d'équilibre entre « *féculents* », « *légumes* » et « *viande* ». Ainsi, le degré d'appropriation de ces normes, bien qu'influencé par la cohabitation, reste largement dépendant des trajectoires alimentaires et de l'âge social individuel, ainsi que des appartenances de classe¹³⁴.

c. Une socialisation conjugale inscrite dans le réseau personnel de commensalité

Si l'influence du/de la partenaire sur l'alimentation est forte, elle se voit nuancée par l'influence des autres proches. La socialisation conjugale est en ainsi nuancée par le réseau personnel, en particulier commensal. Quelques travaux ont constaté que le régime d'*ego* est partiellement prédictible à partir de celui de ses proches (partenaire, famille, ami·es) (Young *et al.*, 2009 ; Rosenquist *et al.*, 2010 ; Pachucki *et al.*, 2011 ; Pachucki, 2014) et en particulier à partir de leur régime passé, supposant un effet d'influence au cours du temps (Pachucki *et al.*, 2011)¹³⁵. Ces études sont cependant peu nombreuses et quantitatives, Mark Pachucki (2014) invitant à approfondir cette perspective¹³⁶. Nous constatons en effet que l'influence du

134 D'une part, parce que le départ du logement parental puis la première cohabitation conjugale ne s'effectuent pas aux mêmes moments et dans les mêmes conditions selon les appartenances de classe (voir chapitre 5) ; d'autre part, parce que la définition des normes « *adultes* », en particulier nutritionnelles, dépend de ces appartenances (Régnier et Masullo, 2009).

135 « *The finding that what a socially connected peer ate at a previous point in time predicted current ego concordance provides evidence of a social influence process. For instance, among spouses, the knowledge that a spouse either currently eats or previously ate "meat and soda," "alcohol and snacks," "caffeine-avoidant," "offsetting," or "healthier" predicted that the other spouse would eat concordantly in the future.* » (Pachucki *et al.*, 2011, p. 2176).

136 Alors qu'il est « *bien connu* » que « *le fait de partager nos repas avec les autres influence ce que nous mangeons et la façon dont nous mangeons* », « *À ce jour, aucune étude détaillée n'a toutefois été*

partenaire dans l'alimentation est nuancée par l'influence concurrente des autres proches, en fonction en particulier de la structure de ce réseau et de son homogénéité normative. Car, si le/la partenaire est le principal membre du réseau de commensalité alimentaire, ami·es, famille et collègues sont des concurrents notables dans le partage des repas. En particulier pour les jeunes adultes, dont la famille a jusqu'ici été la référence alimentaire principale, et qui maintient souvent des liens alimentaires après le départ du foyer (voir la partie suivante II.2). Les ami·es sont aussi très présent·es dans l'alimentation quotidienne, le jeune âge augmentant la probabilité de déjeuner en compagnie de personnes extérieures au ménage (Saint Pol, 2006 ; Saint Pol, 2005 ; Saint Pol et Ricoch, 2012). Beaucoup d'enquêté·es vivent ainsi à une trop grande distance de leur famille d'origine pour manger quotidiennement avec elle, et se restaurent en revanche très fréquemment avec des ami·es ou collègues, qu'il s'agisse de repas à la cantine les midis ou de « *sorties* » les soirs. Rendre compte de la variété des effets de la mise en couple sur les alimentations nécessite donc de prendre en compte ce que nous appellerons le « *contexte normatif alimentaire* » encadrant l'alimentation conjugale. Celui-ci est produit par le réseau personnel, en fonction notamment de sa structure, de la « *proximité* » élective, institutionnelle (au travail ou dans la famille) ou géographique de ces membres et de son homogénéité normative.

Nos matériaux suggèrent en effet que la socialisation conjugale est facilitée lorsque les proches (famille et amis) forment un contexte normatif relativement homogène et cohérent avec cette socialisation, notamment lorsqu'il porte des normes « *adultes* ». En témoigne le cas de Margaux et Thomas, étudiant·es de 23 ans installé·es depuis deux mois en chambre universitaire au moment des premiers entretiens. Le contexte normatif relativement homogène qui s'est constitué autour d'eux au moment de leur rencontre peut expliquer leur convergence alimentaire rapide, malgré l'adoption de pratiques alimentaires que l'on peut qualifier d'« *alternatives* ». En effet, iels se sont rencontré·es après quelques années d'études post-bac dans une filière d'agronomie. Appartenant à la même « *promotion* », iels ont été sensibilisé·es simultanément à certains enjeux sanitaires et environnementaux de l'alimentation. Thomas explique le développement commun d'un intérêt pour une alimentation « *alternative* » par le fait de ne pas trouver « *tout ce qu'on voulait dans nos cours* » mais aussi « *via les discussions qu'on avait avec nos camarades* » (ent. 1, individuel). Autour d'eux se constitue en effet, au cours de ces premières années d'études, un petit groupe d'ami·es camarades de promotion partageant des idées proches concernant

menée sur les variations alimentaires en fonction du réseau social. » (Pachucki, 2014, p. 235).

l'alimentation comme l'attachement à une agriculture « bio » et « paysanne », et rejetant certaines conceptions portées par d'autres étudiant·es et une partie du corps professoral :

*Thomas : [Margaux] a deux amies très proches. Enfin une [qui] est aussi **dans les mêmes idées que nous**. Parce que... Elle s'est beaucoup interrogée sur le lien entre santé et alimentation. [... iels ont aussi] beaucoup évolué là-dessus. Donc ça s'est fait un peu en parallèle de nous. Et aujourd'hui **on en discute quand même... pas mal**. [...] On partage quand même les mêmes idées. (ent. 1, individuel)*

Avant leur installation en couple, Margaux a vécu en colocation avec certaines de ces amies de leur « promotion » partageant les mêmes idées. Les changements alimentaires des partenaires se réalisent ainsi, pour partie, au sein de et avec la participation de ce groupe amical. Par exemple, alors que tou·tes fréquentaient la cantine universitaire au cours de leur première année de ce cursus, un peu plus d'un an avant leur mise en couple, le groupe d'ami·es décide, conjointement, de ne plus fréquenter de cantine universitaire au début de leur troisième année de formation. Par ailleurs, les convictions de Margaux sont soutenues par les convictions et pratiques alternatives de sa famille d'origine, tandis que ces pratiques s'instaurent progressivement dans celle de Thomas :

*Thomas : **dans ma famille y'avait aussi des gens qui changeaient un peu de régimes alimentaires... suite à des maladies ou...** (ent. 1, individuel)*

Chaque partenaire se confronte à cette époque à des modèles alternatifs d'approvisionnement (chez des maraîchers et arboriculteurs « bio ») à l'occasion de stages liés à leur études, et iels en discutent à deux et avec leurs ami·es. Margaux et Thomas se mettent véritablement en couple à la fin de cette période de stage, pendant laquelle iels ont connu des changements alimentaires parallèles et construit par leurs échanges. L'affinité d'idée entre eux est importante à leur yeux et leur couple relativement fusionnel, puisqu'iels expérimentent ensemble de nouvelles façons de se nourrir, puis partent ensemble faire leur stage de fin d'études au même endroit, une fois encore dans des lieux de production alimentaire alternatifs. Au cours de leur cohabitation, iels racontent avoir les « *mêmes motivations* » écologiques et sociales, du fait de leurs « *études* » et de leur « *contexte familial ou autre* » (Margaux, ent. 2, conjugal). Iels décrivent des transitions alimentaires importantes, comme le fait de se rapprocher du crudivore (lors du premier entretien), ou encore de tendre vers le zéro déchet (au second et dernier entretien, un peu plus d'un an après leur installation et un an après le premier entretien). Pour autant, ces changements se réalisent sans tension sensible, alors même que Margaux était plus « *avancée* » sur ce chemin que Thomas au moment de leur

rencontre¹³⁷. Les années suivant leur installation leur font d'ailleurs tester puis adopter diverses nouvelles pratiques alimentaires alternatives, suggérées par leurs proches et en particulier par des membres de leurs familles. C'est le cas de la logique « zéro déchet », inspirée par la sœur de Thomas, qui leur en a « *parlé un peu* » (Thomas) et a fourni à Margaux un « *bouquin* » portant dessus. Au-delà,

Margaux : c'était une évidence. Mais enfin s'tu veux on est déjà dans un... un groupe. Enfin on est déjà... sensibilisés à ça par d'autres choses. [...] Et puis on avait déjà des amis qui étaient déjà un peu là-dedans. » (ent. 2, conjugal)

Margaux, sensibilisée depuis son enfance aux enjeux de santé liés à l'alimentation, échange encore beaucoup sur ces enjeux avec sa famille :

Margaux : j'ai des grosses sources d'information parallèles. Qui sont familiales. [...enfants] on n'avait pas le droit de manger plus de un produit laitier par jour, par exemple. Et je sais qu'ils [ses parents] avaient, enfin ils avaient notamment un livre, c'était "Le lait, blancheur trompeuse". Bon, ça c'est un, une source par exemple. Ah ils écoutaient à la radio une émission, sur France Inter. A un moment, quand on était petits. Qui parlait de tout ça, de l'alimentation alternative. Comment se nourrir autrement et tout ça. Après je me suis renseignée, en étant [en formation]. [...] plein de conférences [...] Et je sais que mes parents, mes grands-parents, vont les regarder. Et après ils vont m'en parler, et me dire, ce qu'ils ont vu par rapport à ça. (ent. 1, individuel)

L'adoption de nouvelles habitudes alternatives par ces deux partenaires, mais surtout par Thomas, est ainsi favorisée par deux réseaux personnels proches relativement intriqués et cohérents en termes de normes alimentaires.

À l'inverse, une certaine hétérogénéité normative du réseau ou un isolement normatif du partenaire s'avèrent des freins à l'unification des pratiques conjugales. C'est en effet en tenant compte de l'ensemble du réseau de sociabilités alimentaires de Thibaud (25 ans, installé depuis 3 mois en petite couronne, jeune journaliste au premier entretien) que s'explique le contraste entre des pratiques veganes et un assez fort investissement dans la cuisine lorsqu'il cohabite avec Zélie (25 ans, doctorante) et des pratiques carnées et de faible implication culinaire quand il vit seul. Vivant avec Zélie, il mange vegan en ce qui concerne tous les éléments cuisinés qu'ils partagent, et tend à adopter des pratiques végétariennes concernant

137 En effet, d'après Thomas, Margaux a été marquée par « *une histoire familiale [alimentaire] qui est assez forte* », ayant notamment un grand-père arboriculteur biologique, alors que la famille de Thomas famille n'est « *pas forcément très... alternatif* » (ent. 2, conjugal). Elle-même estime avoir été élevée dans un « *contexte où on faisait toujours très attention à ce qu'on mangeait, d'un point de vue santé* », et pense que ces questionnements sont chez elle « *plus intégrés* », plus « *acquis* », plus « *naturel[s]* » que chez Thomas.

les aliments qu'il consomme individuellement (fruits, laitages, sucreries). Ces pratiques semblent être plus qu'une simple adaptation pragmatique, comme déjà dit. Cependant, aux débuts de la cohabitation, il n'adopte pas vraiment de comportements végétariens ou vegan dans ses pratiques alimentaires solitaires ou partagées avec d'autres membres de son réseau. Lorsqu'il vit seul, il lui arrive de consommer de la viande, comme quand il va au restaurant, ou que des ami·es ou de la famille lui en proposent. Son investissement dans la cuisine connaît le même contraste, puisqu'il cuisine fréquemment pour Zélie alors qu'il se nourrit principalement de plats industriels lorsqu'il vit seul. Il va ainsi jongler entre des pratiques alimentaires très différentes selon qu'il est avec Zélie ou dans d'autres cercles de sociabilité. Ces pratiques clivées ont à voir, semble-t-il, non seulement avec les conditions de leur cohabitation, puisqu'ils ont une conception du couple peu fusionnelle et pratiquent une cohabitation qui s'apparente en réalité davantage à une semi-cohabitation, mais aussi avec une configuration de réseau qui isole relativement Zélie et ses pratiques végan. En effet, leurs réseaux amicaux et professionnels sont relativement distincts. Si Zélie a déjà vécu chez les parents de Thibaud, et s'entend bien avec eux, elle garde des distances avec sa propre famille, qui a de fait peu de contacts avec elle et avec Thibaud et qui ne partage pas son végétarisme. Leurs réseaux amicaux quotidiennement sollicités sont relativement distincts. Surtout, Thibaud rencontre quotidiennement des collègues éloigné·es du végétarisme.

Dans ces réseaux partiellement distincts, la cause végétarienne est de surcroît isolée. C'est le cas chez les parents de Thibaud, sa mère dénonçant le veganisme de Zélie après avoir, longtemps, dénoncé son végétarisme, et préparant exprès de la viande pour Thibaud :

Thibaud : ma mère était très, anti... le fait d'être végétarien, etc. [...] au départ elle disait "Mais c'est hyper con, d'être végétarienne ! Machin ! Regarde en plus elle est toute, elle est toute maigre ! [...] quand je reviens le week-end et que je passe chez eux. Elle me garde toujours un... Un bout de bidoche tu vois qu'ils ont mangé le midi. [...] parce que elle sait que la viande c'est... [...] pas forcément hyper bon pour la santé, c'est gras... Mais c'est IMPORTANT quand même quoi. [...] Et puis là maintenant vu que Zélie est devenue végan. [...] Elle dit c'est aussi con que les religions (ent. 1, individuel)

Zélie est donc isolée en tant que végan dans le réseau de Thibaud. Elle l'est de plus dans son propre réseau, déplorant ne compter aucun·e ami·e partageant ses convictions. Au départ promotrice du végétarisme auprès d'elleux, elle a cessé de l'être :

Zélie : quand je suis devenue végétarienne [...] j'étais assez... prosélyte [...] Et ça donnait lieu à des disputes. Et très vite tu en as marre quand tu es végétarienne, de devoir toujours répéter

les mêmes arguments. Donc t'évites d'en parler... Mes amis bah ! Pfff ! Y'en a aucun que ça intéresse vraiment en fait. [...] Et j'ai pas d'ami végétarien, ou végétalien, donc... C'est vrai que ça me manque des fois. (ent. 1, individuel)

À la différence de Margaux et Thomas, Thibaud et Zélie sont confronté·es à un contexte plus hétérogène. Zélie est vegan en dépit d'un entourage peu conciliant, Thibaud, moins convaincu du veganisme que Zélie, alterne entre épouser la cause de Zélie et respecter les représentations de ses parents, collègues et ami·es, plus porté·es sur une alimentation carnée et moins gourmande en travail domestique.

Ainsi, les enquêté·es désireux/ses de suivre une alimentation alternative réussissent difficilement à faire changer les pratiques de leur partenaire lorsque le réseau amical et familial ne partage pas leurs pratiques. C'est pourquoi le lieu d'installation du couple, qui détermine souvent une reconfiguration du réseau commensal, joue un rôle dans la socialisation réciproque des partenaires. Chez certains couples, l'adaptation forte de l'un·e aux pratiques de l'autre se comprend ainsi en partie au regard du déracinement lié à l'installation conjugale. Comme pour Hélène (19 ans, installée depuis moins d'un mois en petite couronne, en licence), qui a quitté sa ville d'étude pour suivre Fabien (21 ans, en service civique) en région parisienne. Habitant quelques semaines chez les parents de Fabien, Hélène interroge ses manières de table suite à leur désapprobation :

Hélène : Y'avait beaucoup de règles, sociales. Que j'avais pas assimilées [...] j'avais complètement oublié que c'est normal, chez la plupart des gens, enfin de s'attendre... De d'être tous assis à table, de dire "bon appétit" et puis de commencer à toucher aux fourchettes. Ça déjà j'ai dû réapprendre. Et au début je suis passée pour une grosse malpolie [...] Est-ce que je débarrasse même si je suis l'invitée, parce que je suis quand même une fille, et chez eux c'est quand même un peu important, enfin je crois enfin... pfff ! C'était pas facile. (ent. 2, individuel, après séparation)

Une fois installée non loin dans un environnement plus familier à Fabien qu'à elle et dans une configuration géographique les rapprochant des ami·es et parents de Fabien, Hélène se laisse fortement influencer dans ses représentations alimentaires au moment de leur installation. Or, les femmes sont plus nombreuses à accepter une mobilité pouvant reconfigurer leur réseau social pour suivre leur partenaire (Pochic, 2005) et « adoptent » davantage les ami·es et famille de leur conjoint·e que la réciproque (Bidart, 2018)¹³⁸, ce qui peut favoriser leur isolement en matière de pratiques alimentaires. D'autres partenaires connaissent au contraire,

138 « L'hypothèse de Babchuk & Bates (1963), d'une plus grande adoption des amis et de la famille du conjoint par les femmes, du moins au début de la relation conjugale, semble donc se vérifier encore de nos jours. » (§40).

au moment de l'installation, un accroissement de leurs divergences alimentaires favorisé par une reconfiguration de leurs réseaux personnels, comme pour Florence et Samuel (22 et 25 ans, installé·es depuis 3 mois à Paris, en école de commerce). Les débuts de leur relation sont marqués par l'évidence d'alimentations qu'ils qualifient d'« *étudiantes* », opposées aux préconisations de leurs parents mais supportées par le groupe d'amis·es fréquenté·es dans leur école de commerce :

Florence : en vacances avec des amis, on mange on mange... on mange n'importe quoi aussi. C'est... je sais pas. (pause) Je traîne pas avec beaucoup de personnes qui font attention en fait je pense ! [...] Tous ceux que je connais, on mange tous ça quoi. (ent. 1, individuel)

Cependant, lorsqu'ils s'installent ensemble dans une nouvelle ville et connaissent de nouvelles activités scolaires et professionnelles, ils voient leurs sociabilités partiellement diverger. Florence s'éloigne du contexte étudiant, puisqu'ils habitent désormais loin de leur école de commerce et qu'elle côtoie, dans cette nouvelle ville, des collègues de travail généralement plus âgé·es et déjeunant en restaurant d'entreprise. D'autre part, ses amis·es plus proches sont en train, selon elle, de changer de pratiques et de représentations alimentaires :

Florence : forcément avec l'âge... On devient un peu plus sérieux. [...] c'est un peu tout le monde qui commence à changer sur ça, dans mon entourage. [...] ma famille ça a toujours été un peu comme ça. Mais non surtout ouais mes amis quoi. Avant on s'en fichait complètement. Maintenant on essaie de faire des... de plus en plus d'efforts. (ent. 1, individuel)

Elle commence à vouloir sortir de leurs habitudes alimentaires d'« *étudiant* », évolution freinée du côté de Samuel par le fait de continuer à côtoyer, au cours des semaines où il retourne à leur école de commerce, des amis·es et colocataires valorisant toujours une alimentation d'« *étudiant* ».

Ainsi, l'influence sur l'autre est modulée par l'entourage. Le changement de normes et de pratiques favorisé par la conjugalité est donc influencé par l'évolution du réseau personnel de commensalité. Elle éclaire pourquoi certains couples connaissent l'adaptation d'un·e seul·e, d'autres l'adaptation des deux, et pourquoi cette adaptation concerne parfois l'intégralité des pratiques alimentaires ou au contraire seulement les pratiques alimentaires communes, dans le sens d'une adaptation pragmatique. Au regard de ces éléments, l'intégration conjugale à laquelle la socialisation conjugale concourt apparaît interdépendante de l'intégration des jeunes adultes à d'autres collectifs (familiaux, amicaux, professionnels, etc.) eux-mêmes

bouleversés par la mise en cohabitation conjugale ou des événements propres à l'entrée dans l'âge adulte (fin des études et premier emploi notamment).

2. Devenir adulte : la réappropriation des pratiques familiales d'origine

Un autre aspect essentiel du processus de vieillissement en tant que jeune adulte est l'évolution du positionnement à l'égard des pratiques et normes parentales. La revendication d'une identité générationnelle (Garabuau-Moussaoui, 2001) nécessaire pour se construire comme jeunes adultes passe non seulement par le rejet partiel et temporaire des pratiques associées à l'âge adulte, mais aussi par une distanciation/ réappropriation des pratiques et normes parentales. Pour se dire autonomes, c'est-à-dire montrer que l'on se donne à soi-même sa propre loi, il s'agit de mettre en doute les lois parentales. C'est ce que beaucoup d'enquêtés ayant vécu seuls avant de vivre en couple racontent avoir fait. Toutefois, nous l'avons vu, se dire adulte nécessite inversement de s'approprier certaines normes que l'on considère être celles des adultes. Or, le modèle parental offre généralement la référence la plus accessible, parce que la mieux connue et la plus incorporée, en matière de normes alimentaires « *adultes* ». Ainsi, la conjugalité cohabitante engendre souvent la réappropriation des normes parentales. Les jeunes adultes en couple cohabitants se donnent donc leur propre loi alimentaire (c'est-à-dire affirment leur autonomie) en piochant dans le répertoire d'actions et de représentations proposé par leurs parents. Nous allons montrer ici comment cet enjeu influence la socialisation conjugale alimentaire. Tout d'abord, nous montrerons que l'alimentation conjugale est, de façon très concrète mais variable selon la proximité aux familles d'origine, influencée par les aides familiales (a). Ensuite, nous détaillerons comment la recherche conjugale de normes alimentaires jugées plus « *adultes* » conduit à se réapproprier celles de la famille d'origine, cette réappropriation consistant en une réinterprétation et en un tri (b). Il nous faudra insister sur la variation de la réappropriation en fonction de l'âge social auquel les partenaires entrent en cohabitation : des partenaires très « *jeunes* » – en matière de parcours scolaire, résidentiel, etc. – peuvent tendre au rejet des habitudes familiales d'origine tandis que ceux en transition entre le statut d'étudiant·e et celui de salarié·e apparaîtront davantage en phase de reprise des habitudes familiales¹³⁹.

139 L'influence de la classe sur l'âge social donc sur ce processus sera développée au cours du chapitre 5.

a. Aides familiales et consommations conjugales

L'intégration matérielle des jeunes au monde « *adulte* » (logement indépendant, autonomie domestique, etc.) est de nos jours largement dépendante du soutien de leur famille d'origine, ceux étudiant pouvant difficilement avoir un emploi suffisant à leurs besoins et ceux aux études courtes connaissant de fréquentes difficultés d'emploi en début de carrière. Pour ne parler ici que de l'aide financière, en France, les transferts familiaux représentaient en effet 43 % du budget mensuel moyen des étudiants en 2005 (enquête Eurostudent, 2005 : Cusset et Damon, 2009), et culminaient lorsque les jeunes quittaient le domicile parental (Déchaux, 2007). Cette aide parentale financière est cumulative avec d'autres inégalités, puisqu'elle est « *plus importante chez les enfants de cadre que chez les enfants d'ouvrier* » (Pinto, 2010). Les jeunes adultes, en particulier étudiant·es, sont ainsi dans une forme de « *semi-dépendance* » (Van de Velde, 2008) matérielle aux parents, plutôt paradoxale vis-à-vis de la norme d'autonomie, accédant généralement à l'autonomie résidentielle et domestique avant la fin de leurs études (Insee Références, 2015, p. 88), mais sans être indépendant·es financièrement et matériellement (Battagliola et al. 1997 ; Déchaux, 2007). Parmi les enquêté·es, au moins 21 sont ainsi substantiellement aidés financièrement par leurs parents, parmi lesquel·es seulement deux ne sont pas étudiant·es. Deux couples s'installent par ailleurs dans un logement appartenant à un membre de la famille (une des grand-mères de l'homme).

Les familles d'origine sont présentes dans les pratiques alimentaires conjugales car l'installation donne lieu à l'expression fréquente d'une solidarité, particulièrement intense à l'installation en couple et auprès de ceux quittant le domicile parental. Si une part de cette aide passe par un soutien financier, à travers des dons d'argent ou par le fait de payer des courses, elle a également lieu *via* des dons de produits alimentaires, aussi bien bruts que préparés par la famille, incorporant alors en plus du travail domestique – quasi-systématiquement féminin. Ce faisant, la famille influence directement les denrées consommées par le couple.

Soutenir les jeunes décohabitants

« on n'est pas lâchés tout seuls dans la nature » (Coralie)

Par leur aide matérielle alimentaire, les parents sont souvent présents au moment de l'installation des plus « *jeunes* », c'est-à-dire aux débuts de leurs parcours étudiants ou professionnels, en particulier ceux qui décohabitent du foyer d'origine. Pour ces plus

jeunes, l'aide parentale exprime un suivi, un soutien pour ne pas se sentir perdu·es, ne pas devoir assumer instantanément toute la gestion alimentaire. Comme l'exprime Coralie (20 ans, installée depuis 1 mois dans une commune urbaine isolée, en IUT), « *on n'est pas lâchés tout seuls dans la nature* ». Effectivement, elle et Nadir (21 ans, au chômage après un CDD comme préparateur de commandes) se font aider matériellement par leurs familles qui habitent non loin de leur lieu d'installation conjugale. La mère de Coralie fournit des ressources destinées à payer leur alimentation (Nadir payant le loyer) et les a accompagné·es au moment de leurs premières courses, payant celles-ci. La veille de l'entretien, iels se sont de plus restauré·es d'un plat préparé par la grand-mère de Nadir et d'un dessert cuisiné par la mère de Coralie. Il en est allé de même pour Hélène (19 ans, étudiante en licence) et Fabien (21 ans, en service civique) :

Hélène : nos premières courses on y est allé avec sa mère. [...] elle nous a tout payé. Ça, ça revenait à 110 euros. Les grosses courses. Avec, oui du sucre, de la farine, des choses comme ça. Qui durent longtemps. [...] Ce qui était assez gênant, pour moi qui suis pas sa fille, et ma mère me paye rien ici. Mais... Mais du coup ça nous a quand même vachement aidés. [...]

Angèle : Et ça continue ?

Hélène : Oui. Bah maintenant [davantage] sous forme préparée. [...] ça nous aide grandement. (ent. 1, individuel)

Une aide au caractère mi-matériel mi-financier, a marqué le début d'une aide régulière, cette fois-ci matérielle, consistant en des dons d'aliments ou de plats déjà cuisinés. Hélène est d'autant plus marquée par ces dons que sa propre mère, en difficulté financière, ne peut rivaliser avec. La famille la plus aidante donc la plus influente est généralement celle dont l'enfant est jugé·e moins autonome¹⁴⁰, celle aux possibilités financières supérieures ou à la proximité géographique plus grande¹⁴¹.

Si ces dons visent à financer des produits que les partenaires peuvent trouver d'eux-mêmes, et cherchent avant tout à réduire le poids financier et domestique, une autre forme de don concerne l'accès à des denrées spécifiques de par leur prix, qualité, type ou provenance. Ces aides semblent davantage dirigés vers des partenaires ayant déjà acquis leur autonomie alimentaire et fait connaître leurs préférences pour des produits spécifiques que leurs parents considèrent pouvoir leur fournir plus efficacement. Ainsi, Margaux et Thomas (23 ans,

140 Coralie est encore étudiante alors que Nadir ne l'est plus, et leurs éducations respectives ont davantage autonomisé Nadir en matière domestique.

141 Les parents de Fabien habitent dans le même département francilien et ont davantage de revenus que la mère d'Hélène.

installé·es depuis 2 mois à Paris, étudiant·es ingénieur·es), mais aussi Camille (24 ans, installée depuis 8 mois à Paris, chargée d'étude en environnement), adeptes de produits issus de producteurs locaux et de filières non conventionnelles, profitent de retours chez leurs parents ou grands-parents pour s'approvisionner. Les types de dons retranscrivent ainsi en partie les spécificités des alimentations des couples. Une autre forme d'accès à des denrées spécifiques concerne le prix : des couples manquant d'argent profitent de retours chez leurs parents pour se faire payer les courses ou pour accéder à des magasins moins chers. Faustine (18 ans, installée depuis 4 mois en petite agglomération, en BTS mode), limitée en termes de ressources financières, achète des boissons et autres produits peu périssables au supermarché Auchan chez son père, moins cher que le Monoprix près de chez elle.

Des achats d'aliments aux invitations à déjeuner ou dîner

Une autre forme de don est l'invitation à manger. Celle-ci est particulièrement importante envers les partenaires n'appréciant pas trop cuisiner, les repas offerts par les parents pouvant se substituer, en partie, à la cuisine réalisée au domicile conjugal. Mathieu et Priscille (22 et 24 ans, installé·es depuis un an et demi en petite couronne, secrétaire en CDD et technicien support en informatique) font partie des couples peu adeptes de cuisine « *maison* » et considérant faire de meilleurs repas chez leurs parents, ces derniers déployant selon elleux d'importants efforts alimentaires lorsqu'ils les reçoivent. Iels entretiennent des liens particulièrement réguliers avec leurs (belles-)familles, passant les samedis chez les parents de Priscille et les dimanches chez ceux de Mathieu, les deux familles résidant à moins d'une heure de route. Bien que très fréquentes, ces rencontres sont l'occasion de repas de famille festifs (composés d'éléments comme l'apéritif ou le barbecue), qui contrastent pour elleux avec les repas de semaine, beaucoup moins élaborés :

Mathieu : On peut essayer de manger sain la semaine mais... le week-end [c'est] un peu plus difficile. Parce que quand on arrive chez les parents... [...] C'est "ouais allez ! Bon bah vu que vous êtes là on fait..."

Priscille : Apéro !

*Mathieu : Apéro ouais. Après y'a le... **la bonne bouffe** quoi. Enfin, chaque fois c'est, c'est pas super sain. Malgré le fait que ce soit bon c'est pas super sain. (ent. 1, conjugal)*

Mathieu distingue ainsi les « *plats rapides* » qu'ils se font des plats « *bien élaborés bien cuisinés* » qu'ils mangent chez leurs parents. Ces repas sont systématiquement alcoolisés chez Priscille, et se terminent par un gâteau « *maison* » chez Mathieu. Le couple étant peu

intéressé par la cuisine et limitant strictement ses dépenses alimentaires, les (beaux-)parents leur offrent des produits alimentaires de qualité et le travail domestique associé. Les parents de Mathieu leur donnent régulièrement des plats qu'ils ont cuisiné, comme des lasagnes faites par sa mère, ou du tajine de son père. Ces dons de plats visent à contrecarrer le manque de savoir-faire et d'équipement du couple : « à chaque fois c'est ce que nous on peut pas faire parce qu'on n'a pas de four, ou parce que c'est compliqué » (Mathieu, ent. 1, conjugal). Les parents de Priscille privilégient davantage des produits achetés pour les « dépanner » (Priscille, ent. 1, conjugal), la mère de Priscille leur ayant fourni du jambon et des pains au lait le week-end précédant l'entretien, il y a plus longtemps des gâteaux « maison » ou industriels. Ces dons sont prévus au dernier moment ou anticipés, la mère de Priscille lui demandant fréquemment s'il lui « manque quelque chose ». Ces aides leur permettent de moins cuisiner et sont vécues comme une preuve d'attention, Priscille commentant « c'est vrai qu'elles s'occupent de nous nos mamans ».

De nombreux parents déploient en effet des efforts particuliers en cuisine lorsque le couple vient les voir. Cécile et Blaise (19 ans, installés depuis 9 mois dans une grande agglomération, en classe préparatoire et en licence) racontent ainsi se faire « chouchouter » quand ils vont chez leurs (beaux-)parents, Claire (21 ans, installée depuis 3 ans, mandataire judiciaire) explique que sa mère a perdu le goût pour la cuisine depuis qu'elles ne vivent plus ensemble, mais qu'elle s'y replonge lorsque Christopher (22 ans, magasinier vendeur) et elle viennent la voir. Certains parents font d'ailleurs des efforts spécifiques en direction de la belle-fille ou du beau-fils. Marine (23 ans, depuis 7 mois en seconde cohabitation avec Jonathan, étudiante en master) relate ainsi que sa mère met « les petits plats dans les grands » pour Jonathan (23 ans, étudiant en master), lui préparant son plat préféré, du cassoulet, qui pourtant déplaît à Marine.

Ce soin prodigué par les parents à travers l'alimentation va cependant décroissant avec l'âge des partenaires et l'intégration conjugale. Ainsi, l'aide touchée autrefois par Mathieu était plus importante, puisque sa mère lui « faisait les courses » une fois par semaine, ou encore « cuisinait le dimanche » et lui préparait des « plats à emporter ».

Fréquence et principes du don

Ces dons divers positionnent les parents comme bienfaiteurs venant à l'aide d'enfants supposés ne pas se nourrir aussi bien seuls. Une logique d'opulence les anime donc. Au moment de l'entretien, François (23 ans, en master de journalisme) a vécu seul quelques

semaines seul en mangeant très souvent à l'extérieur, Camillia étant temporairement absente (25 ans, en master de journalisme). Son frigidaire était donc vide lorsque sa mère est venue passer un week-end chez lui. Iels ont alors non seulement cuisiné ensemble, la mère de François étant cuisinière de profession et partageant cette passion avec lui, mais également « *re-rempli le frigo* » et les placards de l'appartement :

François : Ma mère est passée. Et du coup on a re-rempli le frigo. Ce que je n'avais pas fait depuis... depuis deux semaines, donc depuis le départ de ma copine. J'avais plus fait de courses, je mangeais quasiment plus ici. [...] le frigo est plein comme il l'a jamais été, je pense ! (rires (ent. 1, individuel))

Pour ce faire, iels ont consacré un temps notable à aller sur le marché, dans des épiceries et commerces spécialisés, auprès de « *petits producteurs* », et ont même changé de quartier de Paris pour acheter des produits spécifiques, comme de la purée de sésame et des épices indiennes.

La solidarité familiale par les dons alimentaires est donc assez répandue, et son absence très fortement liée à la distance géographique. Ainsi, Louisa et Alban (21 et 20 ans, installés depuis 6 mois dans une petite agglomération, en recherche d'emploi et étudiant infirmier) ne reçoivent pas de don alimentaire de leurs parents parce qu'ils sont parti·es habiter à plus de cinq heures de route de chez leurs parents, et n'ont pas le moyens de revenir les voir souvent. Leurs parents les soutiennent donc davantage par des dons monétaires, irréguliers et peu élevés au regard des besoins du couple, du fait de revenus parentaux faibles : Louisa reçoit 100 euros de sa mère chaque mois, et entre 50 et 100 euros de son père, alors qu'elle n'a aucun autre revenu ; Alban se fait payer leur loyer par son père (une fois retiré les Aides pour Le Logement ou APL), auxquelles s'ajoutent 60 euros par mois. Inversement, une aide importante est liée à des contacts fréquents. Le don alimentaire, dans ce cadre, peut être compris comme le contre-don de la venue des enfants auprès de parents à qui iels rendent visite.

Contre-dons et reconnaissance de l'autonomie

Les formes des dons parentaux varient ainsi selon le rapport des partenaires aux tâches alimentaires, les moins cuisiniers se faisant offrir des plats, les moins expérimenté·es de l'aide pour effectuer les courses, les moins fortuné·es de l'argent pour les courses essentielles, les plus aguerri·es des produits spécifiques difficiles à trouver. En conséquence, les dons peuvent diminuer progressivement, ou se transformer, allant par exemple d'une prise en charge

générale vers un soutien plus ponctuel et plus spécifique. Plus encore, une logique de contre-don peut s'amorcer : si certain·es comme Priscille et Mathieu continuent de se faire nourrir par leurs parents « *comme des petits lycéens !* » (Mathieu, ent. 1), d'autres tentent de répondre aux dons en cuisinant pour les parents, occasion de se voir reconnaître des compétences. Il arrive ainsi qu'un·e partenaire entre en dialogue culinaire avec ses beaux-parents, voire s'approprie certains de leurs plats. Claire (21 ans, installée depuis 3 ans, mandataire judiciaire) est entrée en échange avec ses beaux-parents notamment *via* la cuisine. Très attachée au plaisir alimentaire, elle admirait les repas préparés par le père de Christopher, alors que Christopher habitait encore chez ses parents :

*Claire : son père il a... **il cuisinait trop bien**. Les plats qui arrivaient toujours (voix émerveillée :) **plein plein de bonnes choses à manger ! oh ! Des gâteaux !** Moi j'ai pris six kilos, la première année quand (Christopher ricane) quand on a... quand j'allais chez lui. (ent. 1, conjugal)*

Plusieurs années plus tard, elle s'est approprié certaines recettes de celui-ci, comme les tomates et pommes de terre farcies qu'elle a cuisiné quelques jours avant l'entretien :

*Claire : Tomates et pommes de terres farcies, c'était et c'est ses parents qui le faisaient. Sauf que son père il le faisait à la cocotte et que moi je le fais à la... au four. Mais c'est vrai que **c'est lui qui m'a donné l'idée des pommes de terre farcies**. (ent. 1, conjugal)*

Peu de temps avant l'entretien, elle a aidé à départager qui de son beau-père ou de sa belle-mère faisait le meilleur pâté aux pommes de terre berrichon. Assumant seule la cuisine pour son couple, il lui arrive désormais assez fréquemment, trois ans après leur installation, de « recevoir » ses beaux-parents. Ce dialogue culinaire est aussi une forme de concurrence, puisqu'elle est fière d'avoir su faire aimer à Christopher des plats et des aliments qu'il n'aimait pas chez ses parents :

*Christopher : **tout ce que j'aimais pas en fait avant, avec mes parents. Maintenant je les aime, quasiment...** [... les épinards et d'autres légumes] des fois elle les fait à la vapeur. Mon père tu vois c'était à la poêle, un truc... basique on va dire. Euh, après des fois elle rajoute des sauces. Chose que mon père faisait pas. Et, bah après tu vois le goût est différent. Et puis la façon de les faire aussi. [...] **Donc du coup maintenant je mange... de tout !** (il pouffe) (ent. 1, individuel)*

D'autres partenaires moins avancés sur le chemin de l'autonomie attendent encore une reconnaissance de leurs compétences culinaires par leurs parents ou beaux-parents. Après avoir « récupéré des recettes » des parents de Gaëtan, Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, installés depuis 3 mois à Paris, salarié·es après des études de graphiste-maquettiste et un

master de commerce international) les ont reçu quelques jours chez elleux, étape importante à leurs yeux dans la reconnaissance de leur autonomie. Iels ont cependant préféré acheter des produits déjà partiellement cuisinés, comme du poulet grillé sur un marché.

Ainsi, les divers dons des familles d'origine soutiennent le couple au cours du processus d'autonomisation, ainsi que de support du lien affectif entre parents et enfants. Les contre-dons alimentaires des partenaires servent en retour la reconnaissance de leur autonomie.

Un impact sur les consommations conjugales

Comme le suggèrent les exemples précédents, ces dons influencent les consommations des couples. Ainsi, si Priscille et Mathieu (22 et 24 ans, installé·es depuis un an et demi, secrétaire et technicien support en informatique) ne sont pas très regardant·es quant à la composition des repas en semaine, et compriment leurs dépenses alimentaires, c'est en partie parce qu'iels apprécient ce qu'iels mangent tous les week-ends chez leurs parents. Inversement, les produits obtenus auprès des familles doivent être consommés. Ainsi, Hélène et Fabien (19 et 21 ans, installé·es depuis moins d'un mois en petite couronne, étudiante en licence et en service civique) n'apprécient pas toujours les produits qu'iels reçoivent de la famille de Fabien, qui contreviennent parfois à leurs principes équitables et écologiques ou sont redondants, comme il le signale à propos de ce qu'il aimerait changer dans son alimentation :

*Fabien : vraiment enlever bah, tous ces putains de trucs Monoprix enfin... ! C'est... (désignant la brique de jus premier prix posé sur la table devant lui :) c'est pas moi qui l'ai acheté ça donc bon... [...] **Ils m'ont acheté un pack de Coca, y'a pas une goutte qui a été bue...** Et je vais jamais en boire. [...] ma grand-mère, elle a récupéré ça d'une amie qui voulait pas le boire. Elle m'a dit "Tiens, tu prendras ça pour tes soirées". Mais, je déteste le Coca, j'ai pas envie de leur donner de l'argent. (ent. 1, individuel)*

Fabien ne se voit pourtant pas les refuser malgré les surplus :

*Fabien : le truc qui est dérangeant, c'est que **j'ai pas le droit de dire non**. Parce que... (rire bref) Bah, là, lundi, j'ai fait les courses. Je sais pas si tu vois, parce que c'est derrière la télé ? Mais, j'ai deux paniers de fruits **EXACTEMENT** identiques. Parce que **j'avais acheté exactement ce qu'elle m'avait acheté**. (ent. 1, individuel)*

Ces dons s'immiscent également dans les relations alimentaires conjugales lorsque l'un·e des partenaires s'y oppose tandis que l'autre les apprécie et profite du don pour favoriser l'adoption de ses propres préférences alimentaires. Les efforts importants déployés par Camille pour consommer des repas variés, « maison » et élaborés sont soutenus par les

produits qu'elle rapporte de chez sa famille lorsqu'elle va les voir en week-end. Yann, qui n'accorde pas autant d'intérêt à la nourriture, ne s'en réjouit pas toujours¹⁴².

Ainsi, l'influence des parents sur l'alimentation conjugale dépend de l'importance donnée à l'alimentation et à la cuisine par les partenaires, de l'âge social des partenaires et notamment de leur prise d'autonomie, enfin de l'âge du couple. Fruits de la « *semi-dépendance* » paradoxale (Van de Velde, 2008) des jeunes adultes, les dons impriment donc la marque des familles d'origine sur les alimentations des jeunes couples cohabitants. Par eux, les familles favorisent la transmission d'une partie de leurs pratiques alimentaires au jeune couple, et une pratique de l'un·e a d'autant plus de chances de devenir conjugale qu'elle est soutenue par des dons familiaux. Au cours de l'autonomisation, qui repose en partie sur la construction de l'entité conjugale, les partenaires vont cependant faire le tri entre ces pratiques, en même temps que les dons vont décroître ou se transformer pour suivre de nouveaux besoins.

b. La (ré)appropriation des habitudes familiales

Au-delà des dons, l'entrée en cohabitation conjugale change l'appréciation des pratiques parentales, qui se voient souvent revalorisées en tant que représentantes des pratiques « *adultes* ».

Décohabitation et démarcation des pratiques parentales

En effet, les jeunes adultes quittant leurs parents pour vivre seul·es ou en colocation développent des pratiques alimentaires spécifiques. Peu touché·es par des problèmes de santé liés à l'alimentation et ayant moins de moyens pour subvenir à leurs besoins¹⁴³, en particulier pour les étudiants et ceux peinant à s'insérer dans l'emploi, iels consacrent un faible temps moyen à leur restauration (Saint Pol, 2005), favorisent d'autres enjeux que l'équilibre nutritionnel. Étudiant le rapport à la dépense alimentaire des jeunes adultes de catégories populaires précarisées, Laurence Faure et Eliane La Dantec (2017) constatent ainsi qu'une partie d'entre elleux sacrifie le budget alimentaire au profit d'autres dépenses. Questionnant à partir de ce constat l'hypothèse d'Halbwachs¹⁴⁴, elles avancent que l'âge et la position dans le

142 Ainsi, la veille du premier entretien, Camille a rapporté de la soupe de chez sa famille, qui a déplu à Yann mais qu'il s'est obligé à consommer : « *j'avais ramené de la soupe, qui lui a PAAAAS plu, MAIS il l'a quand même mangée.* » (Camille, ent. 1, individuel).

143 Les 18-24 ans sont la tranche d'âge au niveau de vie moyen le plus faible (Insee Références, 2018).

144 Selon laquelle les classes ouvrières accordent une priorité à l'alimentation par rapport à d'autres dépenses, visible dans des coefficients budgétaires alimentaires élevés (Halbwachs, 1913. *La classe ouvrière et les niveaux de vie*).

cycle de vie pourraient en partie expliquer ce choix¹⁴⁵. Autrement dit, les jeunes adultes consacraient une attention moins grande à leur alimentation du fait de contraintes spécifiques (monétaires, temporelles) et d'une valorisation plus grande d'autres enjeux (comme les relations amicales ou la réussite scolaire ou professionnelle). À cela s'ajoute un rapport complexe à la préparation des plats (Garabuau et al., 1996 ; Garabuau-Moussaoui, 2001). Ceci parce que l'enfance fait intégrer un interdit de la cuisson (en particulier de la viande) et de la préparation du plat principal, réservé aux mères (Garabuau-Moussaoui, 2001), et prive ainsi les enfants de l'apprentissage et de l'appropriation des savoir-faire nécessaires. Au départ du domicile familial, les jeunes développent ainsi une technique culinaire « *combinatoire* » qui répond conjointement à leur besoin de créativité et à leur sentiment d'incompétence pour le plat principal. Les plats, plus « *simples* »¹⁴⁶, leur permettent de gérer les risques en matière de goût, de finances¹⁴⁷, de cuisson¹⁴⁸ tout en permettant une certaine variation et inventivité¹⁴⁹. D'autre part, cette alimentation spécifique vise à prouver leur capacité à suivre d'autres règles que celle du domicile d'origine, quand bien même elles sont en réalité partagées avec la majorité des autres jeunes adultes.

Ainsi, pour les partenaires les plus jeunes et qui quittent le domicile parental pour s'installer ensemble, le rejet au moins partiel des injonctions et habitudes parentales est essentiel à l'affirmation de soi comme adulte désormais autonome, comme en témoigne l'insistance de Blaise et Cécile (19 ans, installés depuis 9 mois en centre-ville d'une grande agglomération, en classe préparatoire et en licence), relativement jeunes et décohabitants de chez leurs parents, sur leur « *émancipation* » caractérisée par le développement de pratiques végétariennes et d'achats « *bio* » et locaux. Blaise explique qu'ils ne mangeaient « *pas du tout de cette manière-là* » au cours des années passées chez leurs parents à se fréquenter, et

145 Annonçant probable « *que l'effet d'âge et de position dans le cycle de vie, ainsi que le genre, constituent des éléments importants d'explication des pratiques et des représentations de certains de ces jeunes, concernant la priorité accordée aux divers types de dépenses.* » (Faure et Le Dantec, 2017, p. 277).

146 Les plats se composent d'un support végétal, d'un liant (sauce) et éventuellement d'un support animal. Les supports possibles ont pour particularité d'être tous gustativement compatibles les uns avec les autres, les supports végétaux et animaux étant assez neutres au goût, et le liant apportant le goût au plat. Les plats peuvent donc varier en changeant un ou plusieurs des éléments sans risque de mélanger des goûts incompatibles et/ou de produire des mélanges gustativement inhabituels (Garabuau-Moussaoui, 2001).

147 Par des aliments aux prix bien connus et pouvant être tous mélangés ensemble pour faciliter la prévention de la péremption.

148 Par l'achat d'aliments sous forme de petits morceaux et de cuissons à la poêle ou casserole, mieux maîtrisées.

149 Puisque toutes les combinaisons entre aliments sont possibles sans incompatibilité gustative.

Cécile explique cela par leur « *émancipation* », qui leur fait gérer « *[elleux]-mêmes [leur] budget* » et faire « *[elleux]-mêmes [leurs] courses.* » (ent. 1, conjugal). Iels y voient un gain de liberté dans le choix des aliments, opposé à la « *restriction parentale* ». Iels rattachent directement leurs modifications alimentaires à cette émancipation : « *On a modifié ensemble notre alimentation et... ouais c'est l'émancipation qui a fait que, en fait, on a réussi à avoir cette liberté de pouvoir choisir, réellement, ce qu'on voulait manger.* » (Cécile, ent. 1, conjugal). Les discours de rupture par rapport au modèle des parents sont ainsi fréquents chez les partenaires quittant le domicile familial (voir aussi à ce propos chapitre 5, partie I). Ainsi, interrogé sur son rapport au modèle alimentaire de ses parents, Fabien (21 ans, installé depuis moins d'un mois, en service civique) dit avoir « *totalemment envie de changer* », refuser la « *continuité* », vouloir « *voir totalement autre chose* » (ent. 1, individuel).

Toutefois, plus qu'un rejet en bloc, il s'agit d'effectuer un tri dans les pratiques parentales. Or, ce tri suit certaines régularités, certaines spécificités des alimentations familiales étant fréquemment rejetées. Notamment, la structuration traditionnelle du repas – entrée, plat principal, dessert – est remise en cause (Saint Pol, 2016, p. 114). Certains éléments du repas ne sont pas considérés comme des « *entrées* » ou comme des « *desserts* », car ils accompagnent le plat au lieu de le précéder ou de le suivre, ou encore sont individualisés et rarement systématiques. La structure en trois composantes est donc quasiment inexistante, et associée à une cuisine familiale, ancienne ou festive : « *Entrée-plat-dessert c'est vraiment des trucs exceptionnels quoi. [...] c'est un truc de restaurant quoi. Enfin j'ai... ou mes grands-parents ils font entrée-plat-dessert.* » (Jeanne, 24 ans, installée depuis plus de 2 ans en petite couronne, en master). Cette simplification pourrait être reliée à une évolution historique (Hébel et Recours, 2007), mais aussi à un effet du cycle familial (Kaufmann, 2005), cette structure du repas pouvant découler de considérations éducatives vis-à-vis des enfants¹⁵⁰.

Au contraire, parmi les pratiques à rebours des pratiques parentales, des pratiques alimentaires encore émergentes il y a quelques années semblent particulièrement plébiscitées et servent de distinction par rapport aux parents. À commencer par les pratiques militantes « *alternatives* », plusieurs enquêtées se félicitant d'acheter « *local* »¹⁵¹ ou « *bio* », ou de diminuer la consommation de viande ou de produits animaux. Rare contre-exemple, Louisa (21 ans,

150 Comme en témoigne le questionnement de Laura (24 ans, installée depuis 2 ans, infirmière remplaçante) et Julien (boulangier) à propos de l'opportunité de respecter cette structure lorsque le jeune enfant de Julien vient.

151 Pierre, Camille.

installée depuis 6 mois dans une petite agglomération, en recherche d'emploi après un bac. professionnel) a grandi dans un environnement alimentaire végétarien qu'elle met à distance dans ses pratiques : sa mère cuisinait très peu de viande et faisait « *maison* » des produits comme des galettes de tofu aux légumes, alors que Louisa partage avec Alban (20 ans, étudiant infirmier) des pratiques plus carnées et à base de produits issus de l'agriculture conventionnelle. Florence et Samuel (22 et 25 ans, installé·es depuis 3 mois à Paris, en école de commerce) ont également des pratiques plus conventionnelles à cet égard que leurs mères, mais reconnaissent cette démarche. Au contraire, les partenaires ou couples souhaitant réduire les produits issus d'animaux, relocaliser leurs achats ou sortir de l'agriculture conventionnelle alors que leurs parents n'avaient pas ces pratiques sont assez nombreux/ses¹⁵². Certain·es sont même en conflit avec des parents trouvant leurs pratiques trop extrêmes. Marine (23 ans, installée depuis 7 mois en seconde cohabitation à Paris, étudiante en master), qui ne mange plus de viande, cuisine tout « *maison* » et limite beaucoup le « *gras* », est en « *conflit* » avec sa famille – et tout particulièrement sa mère – à propos de ses choix alimentaires qui traduisent une représentation divergente de la « *bonne* » alimentation (« *On considère pas du tout que manger sainement c'est la même chose en fait* », ent. 1, individuel). Certain·es se réfèrent alors aux pratiques de leurs grands-parents pour dépasser le modèle parental. Margaux (23 ans, étudiante ingénieure), adepte avec Thomas (aux mêmes âge et situation) du crudivorisme et du localisme, ramène des légumes et fruits de chez ses grands-parents maraîchers et a adopté la technique des soupes des légumes crus de ses grands-parents. L'éventuelle reconnaissance par les parents de ces pratiques¹⁵³ participe de la reconnaissance de l'enfant comme adulte et de la « *socialisation alimentaire inversée* » (Dupuy, 2014). Certain·es partenaires arrivent ainsi, inversement, à influencer les pratiques alimentaires de leurs parents. Jeanne, fervente cuisinière de 24 ans (en master), donne des « *tipps* » culinaires à ses parents. François (23 ans, en master), beaucoup influencé par sa mère, pense avoir eu un impact sur ses pratiques d'achats :

François : à mesure que j'ai voulu aller de plus en plus sur les marchés. J'ai l'impression que pour le coup c'est ma mère qui m'a un peu emboîté le pas. C'est-à-dire qu'en fait, avant elle [...] faisait plus ou moins les courses... tout au supermarché. Et petit à petit, son habitude a changé.[...] je lui ai un peu inculqué le truc en fait. (ent. 1, individuel)

152 Cécile et Blaise, Zélie et Thibaud, Pierre, Camille, Marine, Nolwenn et Dylan, Camillia et François, pour ne citer que ceux aux écarts de pratiques les plus marqués.

153 Comme d'autres, Thomas se félicite d'avoir influencé ses parents, avec l'aide de Margaux : « *on leur a fait prendre conscience de certaines choses* » (ent. 1, individuel).

De même, Camille (24 ans, chargée d'études en environnement), pense désormais influencer sa mère concernant les lieux d'achat, là aussi dans une optique écologique :

Camille : je lui ai beaucoup parlé de mes, enfin ne serait-ce que de... de manger local. D'essayer de manger bio, etc. Et concrètement je vois, elle fait plus du tout ses courses de la même manière. Et souvent elle me demande des idées de recette, des choses. Donc en fait l'influence j'ai plutôt l'impression que quand j'ai grandi elle s'est faite plutôt dans l'autre sens. (ent. 1, individuel)

La reconnaissance par les parents de pratiques « alternatives » est cependant socialement située, concernant davantage les partenaires étudiant·es à capital scolaire et culturel élevé, les parcours alimentaires plus conventionnels voire de rejet des pratiques « alternatives » des parents se retrouvant davantage parmi les partenaires les moins doté·es et/ou au budget très serré¹⁵⁴.

Conjugalité cohabitante et réappropriation

Or, la mise en couple, et surtout la cohabitation, encouragent la fin de ce rapport spécifique à l'alimentation, et la réappropriation de pratiques parentales au premier rang desquelles celles mises en œuvre par les mères, celles-ci, éducatrices morales de leur famille (Parsons, 2015a), étant souvent les chantres des « bonnes » pratiques.

Ainsi, plusieurs partenaires ayant rejeté les pratiques familiales pendant une période de vie seul·e disent se rapprocher des pratiques parentales au moment de l'installation. C'est le cas de Florence et Samuel (22 et 25 ans, installé·es depuis 3 mois à Paris, en école de commerce, l'une stagiaire et l'autre en alternance), qui lient l'évolution alimentaire connue depuis l'installation au fait de quitter doucement la vie étudiante. En effet, iels ont chacun·e d'abord rejeté, étudiant·es, les préconisations de leur mère, et continuent, ensemble, de consacrer peu de temps à leur alimentation. Iels s'opposent encore frontalement et conjointement à des cultures familiales jugées trop exigeantes, la mère de Samuel imposant de nombreux interdits au nom de la santé et de l'environnement :

Samuel : [ma mère] est prof d'SVT. Donc... elle est très très au courant de tout ce qui est... santé et prévention, écologie. [...] y'a beaucoup de, beaucoup de règles à la maison, concernant le repas. [...] si on mange trop de viande rouge, on va avoir des calculs rénaux. Si... si on mange pas assez de fibres, ça va nous dérégler la le... le transit intestinal. [...] en

154 Parmi ces dernière/ers, il s'agit moins d'un rejet que d'un non-respect vu comme temporaire, comme dans le cas de Hinata (20 ans, installée depuis 8 mois), étudiante ne pouvant acheter autant « bio » et local qu'elle le souhaiterait de par manque d'argent et parce que Antoine (22 ans, technicien de maintenance) y est peu enclin.

tant qu'adolescent j'ai fait un rejet total. Et c'est pour ça que [...] Ça a été, du grand n'importe quoi au niveau de la nourriture. (ent. 1, individuel)

Cependant, leur installation participe d'une réconciliation avec ce modèle. Ainsi, iels s'entraînent l'un·e l'autre dans une plus grande – quoique limitée et progressive – attention au travail culinaire, à la diversité et à la qualité des produits :

Florence : y'a des produits que... toute seule je trouve chers. [...] que au final je vais pas forcément acheter du coup. Alors que avec lui on choisit ensemble, ce qui nous fait vraiment plaisir et on l'achète du coup. [...] les pizzas super cher trop bonnes/ Enfin, qui sont bonnes. Bah je les prenais pas, je prenais celles à deux euros. Des trucs comme ça. Ou par exemple j'allais pas acheter de sauce, j'allais pas acheter... Des fruits enfin des... [...] Des fois on fait des recettes aussi. Avant je faisais pas trop ça, enfin, je me contentais un peu... (ent. 1, individuel)

Iels présentent leur rejet du modèle parental comme un élément d'une phase de « jeunesse », se terminant, Samuel ajoutant à ses propos précédents :

Samuel : c'est doucement en train de changer. Parce qu'au final maintenant quand je reviens à la maison [parentale] bah le soir je suis content de manger la petite soupe. Je suis content d'avoir le repas, avec... beaucoup de goût. [...] Donc je pense que d'ici... d'ici deux ans. Peut-être que même moi je vais me mettre à faire... à faire les courses chez le producteur à faire... À manger du bio (ent. 1, individuel)

Ainsi, iels ont une position ambiguë vis-à-vis des préceptes maternels, les trouvant difficiles à mettre en œuvre mais justifiés au regard d'enjeux de santé. Iels se donnent le droit de ne pas les respecter uniquement temporairement, au nom de la « vie étudiante ». Ces pratiques maternelles sont ainsi relativement valorisées dans leurs discours. Ainsi, devant résumer devant nous et par écrit leur parcours résidentiel et alimentaire en remplissant une courte fiche biographique, l'un·e comme l'autre caractérise très positivement l'alimentation connue dans l'enfance chez leurs parents (« saine » et « variée » selon Florence, « équilibrée » selon Samuel), par contraste avec leur alimentation de jeunes étudiant·es (« répétitive » et « pas chère » selon Florence, faite de « pâtes », « kebab » et « fast food » selon Samuel).

Les fiches biographiques¹⁵⁵ de Samuel... :

155 Nous avons fait remplir à certain·es enquêté·es des fiches biographiques mettant en relation les différents lieux où ceux-ci ont habité et les personnes avec qui iels cohabitaient avec des remarques sur leurs pratiques alimentaires de l'époque concernée. Si cette fiche écrite était généralement redondante avec les récits fournis par les enquêté·es à propos de leur passé alimentaire, elle nous permettait de limiter les risques de confusion chronologique lorsque nous reconstruisions les passés alimentaires, et permettait avec certain·es de creuser davantage ces étapes alimentaires passées.

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
0-18	1993-2011	Étudiant	Parents + 1 sœur	Maison - ville ^{centre} Colmar (68000)	Légumes, bio, équilibré	Sport ++
18-19	2011-2012	Étudiant	Coloc (2)	Appartement Berlin (centre)	Kabab, pizza, fast-food	1 ^{ère} indépendance
19-20	2012-2013	Étudiant	Coloc (1)	Appart Strasbourg	pâtes/streak/pizzas	
20-21	2013-2014	"	Coloc (1)	Résidence étudiante Kavvas (Lituanie)	PET / Viande blanche / fast-food	Pb santé
20-21	2013-2014	"	" (2)	Ap. - Strasbourg	Équilibré - fast-food	-
21-23	2014-2016	Intérim	Parents	Maison (Colmar)	Équilibrée	-
23	2016-2017	Étudiant	/	Ap. - Strasbourg	Pâtes	Plâtre 3mois
24	2017	Apprenti	Ce couple	Apt. Paris	Équilibré (semaine)	-

et de Florence :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
0-18	1995-2013	Jusqu'au Bac	Père Mère 2 frères	Maison Dijon	Saine, bio, variée	Divorce
18-21	2013-2016	Licence	Père (2 ans) Père 1 frère (1 an)	Maison Dijon	Peu protéique, cuisine faite par mes frères et moi.	Départ études
21-22	2016-2017	M1	Seule	Appart Strasbourg	Peu protéique, pas chère, classique	
22-23	2017-2018	Stage réservé	Avec mon parcheminaire	Appart Paris	Un peu plus chère et variée, ⊕ riche	Arrêt de la cigarette

Si certaines connaissent ainsi de grandes évolutions en sens contraires, d'autres valorisent globalement les pratiques parentales dès leur départ mais attendant la conjugalité cohabitante pour davantage les mettre en œuvre. Ayant récemment décohabité de chez leurs parents, parfois pour l'installation, iels se montrent nostalgiques des pratiques familiales érigées en modèles mais les trouvent bien difficiles à imiter, ayant découvert le travail domestique nécessaire. La cuisine de la mère de Charlotte (21 ans, installée depuis deux mois en grande agglomération, en licence après un BTS) est ainsi « *ce qui [l]'inspire le plus quand [elle] essaie de faire à manger* », ce dont témoignent ses efforts pour connaître ses méthodes, et son admiration :

Charlotte : je garde beaucoup de choses de ma mère. [...] j'aime bien savoir ce qu'elle fait. Comment elle l'a fait. Et moi ça m'aide beaucoup, aussi, pour faire à manger... d'avoir une maman. (ent. 1, conjugal)

La confrontation conjugale oblige à se positionner vis-à-vis de ces pratiques parentales, car elle confronte, *via* le/la partenaire, à des pratiques pouvant les rappeler, réactiver certaines

attentes incorporées. Jonathan (23 ans, installé depuis 7 mois à Paris, en master) reconnaît ainsi chez Marine (23 ans, en master) des pratiques alimentaires proches de celles de sa propre mère, et qu'il rejette :

Marine : il aime pas manger ce que je mange. Parce que lui de toutes façon les galettes de soja les trucs comme ça, il me dit "Non, mais c'est bon. C'est ce que fait ma mère à la maison. Moi j'aime pas du tout ça." » (ent. 1, individuel).

Il prend ses distances avec l'alimentation très diététique et éthique de sa mère qu'il reconnaît dans les attentes de Marine. Inversement, il se retrouve relativement dans les pratiques alimentaires de la mère de Marine, que celle-ci rejette comme trop peu diététiques. Dans leur cas, chacun·e représente des habitudes connues par l'autre dans son enfance, et qu'iel rejette relativement. Chacun·e se reconnaît inversement dans les pratiques de la mère de l'autre. Exigeant d'elleux des concessions, leur première cohabitation les a fait se rapprocher chacun·e des principes de sa propre mère. Marine a revu à la baisse ses exigences nutritionnelles, Jonathan a retrouvé certains principes de sa mère :

*Jonathan : ma mère en fait ne gâche absolument rien. [...] une plaquette de beurre elle va te la racler au couteau, une fois que c'est fini, parce qu'il en reste un peu. Et moi, **maintenant c'est beaucoup moins le cas parce que je suis moins un petit con.** Mais, quand je suis [parti], je me faisais une joie vraiment de... de jeter, et gâcher. Enfin pas une joie, tu vois. [...] **Ce qui n'est pas du tout le cas maintenant.** Mais ouais, t'as eu tout un moment ou **pendant genre, cette crise d'adolescence un peu tardive, au moment où tu pars de chez tes parents, je me suis vachement construit en opposition** (ent. 1, individuel)*

Si la conjugalité cohabitante favorise la (ré)appropriation des pratiques parentales, qu'elle participe de l'assimilation progressive au groupe des adultes, et force les partenaires à se prononcer devant témoin sur la reprise ou le rejet des pratiques de sa famille d'origine. Les pratiques qui ont le plus de chances d'être adoptées sont donc celles compatibles avec ce processus. Pour ceux quittant le domicile familial au début de leurs années d'études, cela peut signifier une certaine mise à distance des habitudes parentales visant à prouver son autonomie, par le rejet des préceptes nutritionnels publics parentaux, ou au contraire par la mise en scène d'un dépassement des pratiques parentales. Pour ceux qui ont déjà vécu un certain temps en autonomie, notamment les étudiant·es, la cohabitation conjugale réactive davantage les préceptes parentaux laissés en partie en suspens, une présence normative renforcée par les solidarités. Associée aux nouvelles conditions d'existence et de perception

de soi, ces éléments concourent à l'appropriation des recommandations nutritionnelles publiques telles qu'elles sont vulgarisées dans les représentations communes.

3. Une socialisation conjugale vectrice de l'appropriation des recommandations nutritionnelles publiques ?

Le développement du surpoids et des maladies associées à l'alimentation ont fait de l'enjeu nutritionnel une préoccupation croissante en France (Poulain, 2009). Les autorités étatiques et sanitaires ont élaboré des campagnes d'information nutritionnelle relayées par des institutions éducatives (comme les écoles), des campagnes d'affichage et des diffusions médiatiques (spots télévisés). Elles visent à améliorer la santé de la population française en agissant sur sa nutrition *via* les comportements alimentaires (voir Cardon et al., 2019, p. 109). Le plus important de ces programmes est le Programme national nutrition santé (PNNS), qui promeut depuis 2001 des recommandations nutritionnelles publiques¹⁵⁶. Or, les jeunes adultes ont des comportements alimentaires spécifiques au regard des normes nutritionnelles publiques. Ils ont tendance à consommer moins de fruits et légumes que la moyenne de la population (Escalon et Beck, 2013)¹⁵⁷. Ils consomment moins de poisson que la moyenne, mais davantage de produits laitiers et de boissons sucrées. Leur connaissance des règles du PNNS est aussi spécifique, avec une plus grande conscience de l'importance des féculents, de la consommation de fruits et légumes, de produits laitiers, mais une moins bonne connaissance de l'importance de la consommation de poisson. La consommation de fruits et légumes frais y est favorisée chez les femmes et catégories supérieures. Ils sont enfin particulièrement nombreux à prendre moins de trois repas par jour, le petit-déjeuner étant le repas le plus fréquemment sauté.

Or, les analyses précédentes suggèrent le rôle que pourrait jouer la socialisation conjugale dans l'appropriation des recommandations nutritionnelles publiques chez les jeunes adultes. En effet, l'inscription des recommandations au cœur des pratiques des ménages dépend fortement du rapport que chaque membre du ménage entretient avec ces normes, ainsi que des

156 Comme l'équilibre entre viande, légumes et féculents à chaque repas et la variation des menus, l'évitement des plats pouvant proposer une balance nutritionnelle déséquilibrée, la limitation du sel, des matières grasses et des produits sucrés, l'augmentation de la consommation de fruits et légumes frais, etc. Pour ce faire, il délivre notamment, par le biais du site internet mangerbouger.fr, des conseils pour améliorer au quotidien son alimentation du point de vue nutritionnel.

157 La tendance à en consommer croissant régulièrement avec l'âge : les 12-30 ans sont seulement 6,4 % à respecter la norme PNNS des 5 fruits et légumes par jour contre 8,5 % chez les 31-45 ans, 14,6 % chez les 46-60 ans et 23,8 % chez les 61-75 ans.

interactions entre ces membres (Cardon, 2019). Or, la recherche de consensus entre les partenaires favorise les pratiques que ceux-ci supposent être globalement plus répandues dans la population. Chez les jeunes adultes, les « *partner foods* » (Sobal, 2005), ou aliments adoptés parce que supposés plus consensuels, peuvent être également des aliments – et des principes alimentaires – plus respectueux des normes nutritionnelles publiques. De plus, la cohabitation conjugale, en favorisant le rapprochement d’avec les habitudes parentales et jugées « *adultes* », participe probablement d’une sensibilisation aux normes nutritionnelles telles que plébiscitées par le PNNS. En effet, les changements d’attentes relatés par les enquêtés témoignent de la relative pénétration des normes nutritionnelles publiques, et de leur probable réactivation par la vie en couple. Nombreux/ses sont ceux qui expriment leur désir de davantage surveiller le caractère potentiellement salé, sucré ou gras des produits, de favoriser les fruits et les légumes, de limiter le grignotage ou encore l’alcool, etc. Les transformations alimentaires individuelles survenues depuis l’installation en couple vont également fréquemment dans ce sens, en particulier chez des hommes parfois très éloignés de ces principes avant l’installation (voir chapitre 4).

Chez certain·es, la surveillance de l’alimentation au nom de la santé va cependant plus loin, contredisant ou du moins dépassant les préconisations publiques. Les produits surgelés ou en conserve ne sont pas spécifiquement condamnés par les pouvoirs publics, puisqu’ils peuvent favoriser une alimentation équilibrée en permettant l’apport de fruits et de légumes. Les préconisations publiques condamnent ainsi davantage les plats préparés, mettant en garde contre les ajouts en sel, sucre et matières grasses dans ces produits. Or, pour beaucoup des enquêtés, les produits surgelés ou en conserve sont autant dévalorisés que les plats préparés, à l’inverse de la cuisine « *maison* », c’est-à-dire élaborée à partir d’aliments achetés non transformés, frais et variés, et transformés à domicile. Cette cuisine, très valorisée, est considérée par définition comme « *saine* », alors que les apports nutritionnels réels de celle-ci dépendent des aliments utilisés. En outre, certain·es des enquêtés suivent des pratiques alimentaires distinctives relativement récentes et les enjeux éthiques, environnementaux et sociaux qu’elles sont censées traduire : nouvelles filières d’achat locales – achats directs aux « *producteurs* », associations pour le maintien de l’agriculture paysanne (AMAP) – et approvisionnements non conventionnels comme le « *bio* » (Margetic, 2015), régimes alimentaires « *alternatifs* » dont la suppression de la viande, etc. Toutes ces pratiques

s'inscrivent dans leur prolongement de certaines recommandations¹⁵⁸ mais ne sont pas pour autant plébiscitées par le PNNS. Ces éléments confirment que les recommandations officielles se distinguent de pratiques associées aux alimentations « *alternatives* » (de défense de la cause animale ou écologistes notamment), qui peuvent les concurrencer chez les jeunes couples (Cardon, 2019).

Ainsi, par l'adoption de nouvelles représentations et pratiques qu'elle favorise, la cohabitation participerait des transformations alimentaires et plus précisément nutritionnelles des jeunes adultes :

*Pour les jeunes de 12 à 15 ans, la référence principale est encore la norme alimentaire familiale (Diasio et al., 2009). La période de 15 à environ 25 ans est marquée par une évolution dans la façon de manger et du contenu de l'assiette. En effet, alors que la famille prenait en charge l'alimentation des adolescents depuis leur enfance, ces derniers se trouvent à devoir gérer individuellement des éléments parfois contradictoires et paradoxaux de notre société comme les règles familiales, les normes corporelles et les messages nutritionnels qui les encouragent à manger moins sucré, moins salé, moins gras, alors même que l'industrie agroalimentaire leur offre une gamme très étendue de produits plus ou moins favorables à la santé et les incite à se faire plaisir. Cependant, **après cette période d'expérimentation, au-delà de 25 ans, notamment avec l'entrée dans la vie active et de couple, voire de famille, les comportements des jeunes adultes ont tendance à se rapprocher peu à peu de ceux des adultes plus âgés.** (Escalon et Beck, 2013, p. 122-123)*

L'installation jouerait notamment un rôle dans le comblement de l'écart entre la norme intériorisée et sa mise en pratique effective. En effet, les individus sont porteurs de « *commandements* » alimentaires globalement partagés mais assez génériques, « *formulés in abstracto, dont le contenu et le degré de réalité sont très variables* » (Fischler, 1993, p. 207-209)¹⁵⁹. Ces individus sont ainsi taraudés par une « *mauvaise conscience alimentaire* » traduite par le « *il faudrait* » (manger plus de ceci, moins de cela...) (Fischler, 1993) qui ne trouve pas toujours à se réaliser, l'intériorisation de la norme n'assurant pas son application. C'est notamment le cas chez les jeunes adultes (Escalon et Beck, 2013), où « *la difficulté à passer de l'information et de la connaissance au changement effectif de comportement* » (p. 123) est particulièrement grande. Nos matériaux suggèrent cependant que la mise en couple cohabitant, bouleversant les conditions concrètes des actes alimentaires, renforçant le

158 Le PNNS insistant désormais sur la nécessité de réduire la consommation de viande, en particulier rouge, et de la remplacer partiellement par des légumineuses.

159 « *Si les principes généraux sont relativement peu discriminants, les attitudes varient de plus en plus lorsqu'on descend à un niveau plus « fin » et plus concret. Le contenu que les interviewés assignent à tel ou tel commandement est variable. C'est que cette « traduction » repose sur des représentations et des attitudes qui, on va le voir, apparaissent très dépendantes de l'âge, du milieu social, du niveau d'éducation, du sexe et de l'histoire individuelle.* » (Fischler, 1993, p. 209).

souhait de suivre la norme, apportant un cumul de compétences, favorise le comblement de l'écart entre la norme intériorisée et la pratique. Ce résultat s'accorde avec d'autres insistant sur l'importance des interactions entre les membres du ménage dans l'appropriation ou le rejet des recommandations nutritionnelles publiques (notamment Cardon, 2019).

Conclusion

Une partie du processus d'adoption de pratiques conjugales communes consiste en une socialisation conjugale, ou transformation, sous l'influence d'un·e partenaire, des pratiques et des représentations alimentaires sous-tendant les pratiques de l'autre. Cette influence est largement invisibilisée aux yeux des partenaires et passe par la confrontation quotidienne des points de vue et pratiques, au cours de laquelle les différentes appréciations entrent en concurrence. Cette socialisation rend possible la construction d'une vision du monde relativement partagée entre les partenaires, d'un « *nomos conjugal* », en l'occurrence alimentaire. Chez les jeunes adultes, elle s'articule à la revendication d'une appartenance à un groupe d'âge spécifique. L'adoption de nouvelles façons de voir et de faire alimentaires sous l'impulsion de la conjugalité s'inscrit dans un positionnement, dépendant de l'âge social précis et du moment exact du cycle de vie, par rapport aux normes et pratiques alimentaires considérées comme celles des « *adultes* ». La conjugalité cohabitante vieillissant socialement, elle fait avancer dans ce cycle de rejet puis de réappropriation des normes et pratiques associées au monde « *adulte* », qui est aussi un monde parental marqué par les préconisations nutritionnelles publiques. Cette réflexion nous a fait explorer la double face de l'injonction normative : d'un côté, l'appartenance à un groupe (familial, amical, d'âge, socio-professionnel, etc.) favorise l'adoption de certaines injonctions plutôt que d'autres ; de l'autre côté, certaines injonctions sont appropriées afin d'appartenir à un groupe donné. Dans le cadre qui nous intéresse, l'adoption de nouvelles normes ou pratiques dans le cadre de la socialisation conjugale est conditionnée par l'enjeu d'intégration au monde des jeunes adultes et, inversement, cette socialisation, favorable à l'intériorisation des normes alimentaires associées à ce monde adulte participe de l'intégration des jeunes à ce groupe d'appartenance nouveau pour elleux.

De cette analyse ressort le rôle du couple, et plus largement de la famille, dans l'intégration sociale des individus. En poussant les jeunes adultes à adopter les pratiques alimentaires de

leur groupe d'âge d'appartenance – et, nous le verrons plus tard au cours des chapitres 4 et 5, de leurs groupes sexué et de classe¹⁶⁰ – c'est-à-dire en l'occurrence à trouver la bonne distance aux normes « *adultes* » (dont les normes nutritionnelles) et parentales, le couple joue le jeu de l'autonomisation des individus à l'heure de l'individualisme. À cette heure, « *chacun s'imagine être unique et autonome, mais subit une puissante pression* » (Déchaux, 2011, p. 28) à se donner des règles et à les « *bien* » choisir en fonction de ses appartenances. L'impression selon laquelle chaque individu ou « *chaque couple choisit sa formule* » (ibid., p. 29) n'est en effet qu'une illusion. Face à la « *cacophonie diététique* » (Fischler, 1993, p. 220) liée à la multiplication des prescriptions contradictoires, qui ouvre le champ des possibles pour les individus mais sous couvert d'une pression diffuse à « *bien* » choisir ses propres règles de façon supposément « *autonome* », la famille et en l'occurrence le couple aident les individus à adopter des normes :

*[La famille] est aussi une institution dans le sens de **processus de fixation de la norme**. Saturés de normes qui se relativisent les unes les autres, les individus doivent produire un travail spécifique de compréhension et de relation, pour articuler plusieurs de ces normes et en justifier la sélection. Cette activité revient à **instituer le quotidien de la famille en référence à des normes sur lesquelles les personnes se sont accordées**. (Déchaux, 2011, p. 32)*

Elle les incite en effet à adopter des normes correspondant à leurs appartenances. Il nous faut ainsi conclure sur l'idée que la famille n'a pas faibli en tant qu'institution du fait de l'individualisme, mais fonctionne différemment, offrant une grande place aux membres de la famille dans le choix des normes devant la régir : « *L'individualisme n'est pas le contraire de la régulation sociale, mais une autre manière de se représenter et de vivre le lien à l'autre.* » (Déchaux, 2011, p. 25). Après avoir exploré l'une des facettes de l'intégration conjugale alimentaire, à savoir la socialisation conjugale, penchons-nous à présent sur son autre facette qu'est la répartition des tâches, avant de tenir compte des deux pour tenter de distinguer différents types d'organisations alimentaires conjugales.

160 Notamment, les conséquences de la socialisation conjugale restent limitées par le fait qu'elle se déroule au sein d'une relative homogamie alimentaire. Les différences entre partenaires sont réduites par leur relative proximité sociale, traduite en proximité alimentaire. Ainsi, les enquêtés végétariens ou veganes sont en couple avec des partenaires tendant à promouvoir des alimentations alternatives (« *bio* », AMAP, etc.). Les plus grosses différences entre partenaires sont ainsi des différences généralement liées au genre, plus rarement à la classe. Comme nous allons le voir au cours des chapitres 4 et 5, l'hétérosexualité éloigne les pratiques alimentaires des partenaires (chapitre 4) tandis que l'homogamie favorise leur adoption conjointe de pratiques propres à leur classe tout en modulant les différences liées à l'hétérosexualité (chapitre 5).

Chapitre 3 – La répartition des tâches et la production des « *arrangements alimentaires* »

Après avoir exploré le rythme de l'intégration conjugale alimentaire puis ses effets socialisateurs sur les partenaires, décrivons à présent les ressorts de la répartition progressive des tâches de gestion alimentaire, puis montrons le résultat de l'ensemble du processus d'intégration conjugale alimentaire et préparons l'analyse de ses aspects liés au genre à travers une typologie des « *arrangements alimentaires conjugaux* », construite en fonction de la place que les partenaires accordent à l'alimentation, de la répartition des tâches selon le genre et des changements alimentaires engendrés par la cohabitation. En effet, dans un contexte où l'égalitarisme conjugal est une valeur prônée par la majorité des couples et où l'égale répartition des tâches domestiques est perçue comme l'un de ses ressorts essentiels, quelques travaux portant sur la répartition des tâches domestiques suggèrent que les couples les plus récemment installés en cohabitation sont peut-être les plus égalitaires (Van Hooff, 2011) ou du moins les plus conscients du processus de répartition des tâches (Kemmer *et al.*, 1998). Cette piste suggérant le rôle crucial de l'installation en cohabitation dans la distribution des tâches domestiques et un plus grand égalitarisme aux débuts de la cohabitation mérite d'être étayée. La constitution de pratiques communes, que nous avons décrites précédemment, donne-t-elle bien lieu à une répartition des activités de gestion entre les partenaires, si oui sous l'impulsion de quels facteurs ? Conduit-elle à la détermination de rôles domestiques alimentaires relativement rigidifiés ? Autrement dit, est-il toujours vrai que « *Geste après geste, microdécision après microdécision, l'histoire du couple est celle de la définition progressive de deux rôles domestiques, de plus en plus clairs, de plus en plus stables* » (Kaufmann, 2003, chapitre IV, § 17), et, si oui, quels en sont les ressorts à l'installation ? Un autre enjeu est celui du caractère plus ou moins révisable des répartitions, donc de leur dépendance aux attributs peu variables des partenaires (âge relatif, genre, etc.) ou au contraire à des caractéristiques individuelles évolutives. Travaillant sur les débuts amoureux des étudiant·es, Christophe Giraud décrit une forme de « *contractualisation des relations intimes* » (2017, p. 289) :

*la contractualisation se manifeste également dans les arrangements ménagers au début de la cohabitation. [...] ce qui frappe c'est moins l'anomie et le malaise que la **capacité des***

individus à établir des accords pour le partage des activités domestiques et à les réviser s'ils ne sont pas efficacement respectés. La division des rôles dans le couple fait donc l'objet d'un travail réflexif important avant de s'installer et de s'ancrer éventuellement dans des habitudes. [...] Les accords domestiques sont donc révisables, renégociables en fonction de la situation sociale des individus. Ils ne sont pas intangibles, liés aux attributs de la personne. (p. 290-291)

Son analyse suggère que les jeunes adultes se sentent actuellement moins liées par les normes et institutions extérieures, et connaissent des échanges conjugaux contractualistes assis davantage sur les situations de vie circonstanciées des partenaires que sur des attributs sociaux immuables. Cette interrogation s'articule à celles quant aux conséquences de l'individualisation sur les relations familiales (Beck et Beck-Gernsheim, 2002 ; Singly, 2003 ; Déchaux, 2010 et 2011). Les spécialisations naissantes des jeunes partenaires s'installant en cohabitation conjugale sont-elles négociées, si oui en fonction de quoi et peuvent-elles aisément changer ? Enfin, il faut étudier les différentes configurations de répartition plus ou moins stabilisées qui découlent de ce processus de répartition.

Dans ce chapitre, nous allons donc nous intéresser aux « modalités de définition de la répartition » des tâches domestiques (Kaufmann, 2014) (I), puis esquisser son résultat au travers d'une typologie des « arrangements alimentaires » observés, articulant la répartition des tâches aux choix alimentaires conjugaux (II). Une telle typologie nous permettra de discuter les équilibres alimentaires conjugaux atteints (consommations et répartition des tâches) au regard des appartenances sociales (de genre et de classe) des partenaires.

Encadré 3 : Sur le terme d' « arrangement » alimentaire

Nous utilisons le terme d' « arrangement » alimentaire pour désigner le type de répartition des tâches de gestion entre les partenaires associée aux spécificités de leurs pratiques alimentaires : degré de mise en commun des pratiques, adoption majoritaire des habitudes de l'un-e ou adaptation réciproque, degré et forme de la transformation des alimentations individuelles suite à la construction de l'alimentation conjugale. Le terme d' « arrangement » traduit l'idée d'habitudes et attentes originellement différenciées entre les partenaires, nécessitant des solutions visant la mise en commun au moins partielle des consommations et des tâches, solutions plus ou moins satisfaisantes pour les partenaires et exigeant un bouleversement au moins partiel de leurs pratiques. Ce terme ne renvoie pas à une notion développée spécifiquement par d'autres recherches, mais a été mobilisé par certaines, généralement sans définition rigoureuse (Roy, 2005 ; Bauer, 2007 ; Yang 2010 ; Jacquemart, 2014).

I. La répartition des tâches de gestion alimentaire

Pour que l'égalité s'impose, il faut résoudre le problème posé par la relation entre l'intégration domestique et le travail domestique. On sait, depuis Jean-Claude Kaufmann (1992), l'étrangeté de l'intégration ménagère qui repose actuellement pour l'essentiel sur des pratiques "séparées" à dominante féminine : par exemple avec le passage d'une prise en charge personnelle de son linge (par chacun) à l'évidence d'une lessive "commune", assurée par la femme. [...] Une telle "communauté" domestique ne repose donc ni sur des pratiques communes, ni même sur une conception commune de la communauté au moins pour cette dimension. Elle est basée sur une division du travail accentuant l'indépendance masculine et l'autonomie féminine (avec pour envers la perte d'autonomie masculine et la perte d'indépendance féminine). » (Singly, 2007, p. 231).

Pour expliquer le processus de distribution des tâches, il faut tout d'abord souligner la spécificité du couple en matière de gestion domestique : contrairement à d'autres, la relation conjugale justifie, aux yeux des partenaires, la « *délégation* » c'est-à-dire la prise en charge des tâches par un·e seul·e au nom du couple, posant des enjeux de contrôle de l'activité et de ses résultats, à savoir les consommations (1). Nous explorerons ensuite les ressorts conjugaux de la répartition des tâches alimentaires (2), pour constater que l'égalitarisme justifie souvent une répartition basée d'une part sur un laisser-faire lié aux incitations à agir différenciées des partenaires, d'autre part sur des principes jugés « *réalistes* », critères qui fondent le sentiment de justice conjugale.

1. Conjugalité cohabitante et délégation des tâches

Nous l'avons vu, l'installation produit le renforcement des activités alimentaires communes. Or, à la différence des normes régissant les relations amicales, les normes conjugales contiennent l'idée qu'il est normal qu'une tâche soit assurée par un·e seul·e des partenaires au nom des deux, c'est-à-dire déléguée. Cette incitation à la délégation est renforcée par l'enjeu de rationalisation des tâches domestiques, à ce que celles-ci prennent progressivement moins de temps au cours de la vie commune, après des débuts consistant en une phase d'expérimentation. Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, installé·es depuis 3 mois à Paris, salarié·es après des études de graphiste-maquettiste et un master de commerce international) faisaient des courses ponctuelles lorsqu'ils se voyaient au cours de leur fréquentation. Ces courses n'étaient pas préparées en amont, et concernaient seulement le repas à venir :

Carole-Anne : [Pendant la fréquentation] Je faisais des courses avec toi... pareil t'avais un Monoprix en bas de chez toi donc on faisait des courses... des courses directement chez lui. (Gaëtan acquiesce) Boh c'était, c'est pas nouveau.

Gaëtan : Ouais mais, ouais mais dans ces cas-là... Pour le coup... **on faisait davantage nos courses pour un plat qu'on se faisait le soir.** (iels parlent en même temps :)

Carole-Anne : Oui, effectivement. On faisait juste, je t'accompagnais.

Gaëtan : **On se faisait pas des grosses courses ensemble.**

Carole-Anne : Bah oui effectivement non t'as raison.

Gaëtan : On se faisait pas des courses pour la semaine ensemble. (Carole-Anne acquiesce) Ça on les faisait seuls. Donc c'était plus, si nous... Si on voulait manger un truc et qu'il nous manquait quelque chose, on descendait acheter ce qu'il manquait. Pour le soir. (ent. 1, conjugal)

Installé·es depuis trois mois environ au moment de l'entretien, iels font désormais des courses hebdomadaires, ce qui leur fait gagner du temps par rapport aux courses ponctuelles autrefois nécessaires à chacun de leurs repas ensemble. Pour autant, les horaires de ces courses ne sont pas stabilisés, et les deux partenaires y participent, ensemble. En dehors de petites courses d'appoint, le couple ne délègue donc pas les courses à l'un·e de ses membres, ce qui peut être mis en regard avec le caractère relativement récent de leur installation.

a. Faire donc décider ?

« Laisser l'autre accomplir la tâche, c'est perdre la maîtrise de sa réalisation et de son aboutissement. » (Mougel-Cojocar et Paris, in Singly (de), 2017, p. 110)

Faire la cuisine ou les courses signifie-t-il nécessairement contrôler l'alimentation ? Cette question est incontournable aux yeux des travaux se penchant sur les inégalités genrées dans la sphère domestique, qui se sont demandés si la prise en charge domestique majoritairement assumée par les femmes asservit celles-ci, faisant d'elles les réalisatrices d'un travail dont l'objectif comme la manière leur échappent, à la manière des prolétaires dé-saisis du sens de leur travail par l'exploitation capitaliste¹⁶¹, ou si elle les fait au contraire disposer d'une certaine autonomie, si ce n'est d'un certain pouvoir (Singly, 2017) « d'exécution » voire « d'orchestration » (Glaude et Singly, 1986). Réaliser la tâche peut permettre d'influencer assez fortement ses modalités, ou du moins d'en avoir le sentiment, sentiment ressenti parmi les femmes en charge de certaines tâches domestiques (Van Hooff, 2011). Dans le domaine

161 Citons à ce propos la célèbre phrase de Friedrich Engels dans *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884) : « dans la famille, l'homme est le bourgeois, la femme joue le rôle du prolétariat », phrase reprise par certaines féministes à la fin du 20^{ème} siècle.

alimentaire, nous constatons que porter la responsabilité de la cuisine, des courses ou encore de la gestion des denrées confère un pouvoir de décision sur les consommations, visible concernant les courses et la cuisine¹⁶².

L'exemple des courses

Dans un contexte d'offre alimentaire diversifiée, faire les courses signifie choisir parmi la multitude de produits disponibles ceux qui seront utilisés pour cuisiner, donc d'influencer les types d'aliments (viande, féculents, légumes, etc.) comme leur degré de transformation. Les cas de prise en charge des courses par un·e seul·e permettent d'observer ce pouvoir. Antoine et Hinata (20 et 22 ans, installées depuis 8 mois, grande agglomération, technicien de maintenance et étudiante en licence) n'ont pas du tout les mêmes préférences alimentaires, Antoine se tournant volontiers vers des plats préparés, plus onéreux et plus caloriques, Hinata ayant jusqu'ici toujours veillé à cuisiner énormément pour des raisons de poids et de santé, et à privilégier des produits « bio », quitte à se contenter des produits les moins chers et à perdre en diversité pour épargner son portefeuille. Huit mois après leur installation, leurs aliments sont ainsi définis par leurs choix individuels respectifs au moment des courses :

*Hinata : quand on fait les courses ensemble... **Il va acheter des trucs.** Mais bon moi je vais... ou je vais lui dire "Écoute, ça c'est peut-être pas la peine.". Ou forcément bah **moi je vais mettre ce qui me paraît important dans le caddie.** Et ça va être différent... Si on fait les courses ensemble je vais plus avoir la gestion du caddie, on va dire. Et puis lui dire "Écoute, ça franchement tu penses que c'est vraiment la peine?" ou "Peut-être pas ça" ou... ou pas ça, mais rajouter; à l'inverse, rajouter d'autres choses. Tout en le laissant faire ce qu'il veut hein ! Mais... **je vais plus avoir de contrôle** [quand on fait les courses ensemble]. (ent. 1, individuel)*

Iels ne se sont pas spécifiquement mis·es d'accord sur les aliments, et chacun·e achète ce qui lui fait envie, en tentant de refréner les envies de l'autre qu'iels jugent déraisonnables. Dès lors, leur capacité d'aller faire les courses se révèle cruciale dans leur pouvoir de décision alimentaire. Or, c'est Hinata qui s'est installée dans le logement d'Antoine un peu moins d'un an après leur rencontre, quittant son studio de centre-ville pour une banlieue pavillonnaire. Le supermarché le plus proche est désormais inaccessible à pied pour Hinata. N'ayant pas de voiture, elle se retrouve relativement dépendante d'Antoine concernant les achats, qui fait assez fréquemment les courses sans elle :

162 Nous prenons ces exemples car la gestion des denrées au domicile semble moins identifiée en tant qu'activité à part entière, parfois partiellement diluée dans les deux autres activités, et rarement attribuée comme telle à l'un·e ou l'autre partenaire. Ceci est probablement lié à sa faible valorisation et à l'invisibilisation qui en découle.

Hinata : petit à petit, j'essaie d'avoir plus de trucs [qui me plaisent]. Mais comme c'est quand même lui qui fait les courses bah... on peut pas, je peux pas dire "Oh mais non, ça on prend ça" enfin... Je pense qu'après quand moi j'aurais mon permis, et que je pourrais aussi faire les courses ça... ça ira mieux. Parce que du coup bah je ramènerais les trucs et... (ent. 1, individuel)

Chez elleux, la délégation d'une partie des courses à Antoine est subie plus que choisie du fait d'attentes fortement divergentes. Environ un an plus tard, soit plus d'un an et demi après la date de leur installation, Hinata a désormais son permis et accès à une voiture. Alors qu'ils fonctionnent toujours selon le principe d'achats guidés par leurs préférences individuelles, cet accès rééquilibre les achats en faveur de ses propres préférences :

Hinata : J'ai pas à attendre j'ai pas à courir derrière lui pour les trucs lourds ou les trucs comme ça. Et... ou je peux me dire, oh bah là y'a plus ça, je vais aller l'acheter ! [...] Et du coup, je sais que c'est le truc que, que je veux tu vois. Et que ça va pas être... le truc tout pourri, que lui il a voulu acheter. Que moi j'aime pas ou que je trouve mauvais, ou pas bon pour la santé (ent. 2, individuel)

Le véhicule lui redonne la capacité de choisir en partie les aliments qui seront consommés, ce qui la soulage et qui apaise partiellement leurs tensions alimentaires. Si certain·es se voient privé·es de l'accès à l'approvisionnement du fait des circonstances (lieu d'emménagement, non-accès à une épicerie solidaire), d'autres abdiquent plus volontairement leur participation donc une part de leur contrôle sur les courses. Chloé (26 ans, étudiante en alternance), qui entretient un rapport complexé à l'alimentation du fait d'une obsession pour le contrôle du poids, n'aime pas faire les courses, car elle se sent alors obsédée par la composition nutritive des aliments qu'elle achète. Elle laisse donc volontiers cette charge à Cédric (26 ans, en recherche d'emploi après une école d'architecture). Onze mois après son installation chez Chloé, celui-ci est chargé des courses tous les week-ends, ce qui lui donne une plus grande latitude de choix :

Cédric : ça par contre, c'est assez rédhibitoire. Chloé elle ne fait JAMAIS les courses. Elle a horreur de faire ça. Et donc je fais tout le temps les courses. Mais alors je pense tu peux compter 95% assez facile je pense. [...] Mais c'est vrai qu'elle a tendance à faire une liste des trucs qu'il faut. [...] ce qu'on va décider de manger souvent c'est... influencé par ce qu'il y a dans le frigo quoi ! Et donc ça c'est anticipé par celui qui a fait les courses. Ou celui qui a fait la liste des courses, même. En amont. (ent. 1, individuel)

Il assure presque toutes les courses, Chloé se chargeant parfois de courses d'appoint dans un petit supermarché près de leur domicile, qui a l'avantage selon elle de proposer moins de choix. Une fois qu'il a acheté les produits que Chloé lui a demandés, et qui sont généralement

relatifs aux divers régimes qu'elle entreprend, Cédric est libre de choisir les produits « *frais* ». Ce d'autant plus qu'il cuisine au moins la moitié du temps, ce qui lui permet de choisir des produits en sachant qu'il va les cuisiner. Lors du deuxième entretien, 8 mois après le premier, nous avons pu constater, en l'accompagnant faire les courses qu'il a acheté, sur demande de Chloé, un certain nombre de produits peu périssables et liés à des consommations relativement individualisées, comme des biscuits. Il a en revanche décidé seul des produits frais devant constituer les plats de la semaine à venir¹⁶³.

Ainsi, se charger de l'approvisionnement confère un ascendant sur les produits achetés, ce qui explique en partie le faible nombre de couples confiant les courses à un·e unique partenaire¹⁶⁴.

L'exemple de la cuisine

« c'est la personne qui cuisine qui influence le plus les décisions » (Damien)

Le fait de cuisiner confère également un pouvoir de décision sur les produits consommés, par le choix des ingrédients à utiliser. À la différence du pouvoir conféré par les courses, celui conféré par la cuisine est davantage reconnu comme un droit par les partenaires. En effet, aucun·e n'avance que celui qui fait les courses a logiquement le droit de décider des aliments à acheter, mais plusieurs partenaires de couples dans lesquels un·e des partenaires cuisine davantage défendent le droit de décision de ce·tte partenaire, au nom de sa prise en charge de la cuisine. Ces discours sont particulièrement tenus par quelques hommes qui cuisinent davantage que leur partenaire. C'est le cas de François (23 ans, en master de journalisme), cuisinier dont les compétences et exigences sont reconnues par Camillia (25 ans, en master de journalisme), et dont la mère restauratrice, a un grand intérêt pour la cuisine :

*François : J'ai le sentiment que **comme c'est moi qui fais à manger... c'est un peu moi qui, qui ai la gestion du truc...** Que ça soit dans la décision des plats, notamment, ou quoi que ce soit. Évidemment si ma copine dit, "Je vais faire ça", je la laisse hein ! C'est pas la question. Mais comme c'est souvent moi qui ai les idées, ou qui ai fait les courses avant ou quoi. **C'est moi qui gère un peu, qui choisit. Qui en cuisine mène un peu la, la barque. Et du coup, j'ai ce sentiment que ça me donne le droit, voilà que ça me donne une légitimité pour décider de ce qu'on... De ce qu'on mange.** [...] j'aime ça en fait, faire à manger. Et j'aime savoir ce que je mange. J'aime avoir la main même, sur ce que je mange (ent. 1, individuel)*

163 Il explique avoir acheté des jus d'orange pour lui seul « *comme un rebelle* », car Chloé n'aime pas ça, et ne l'avait donc pas noté sur la liste qu'elle lui avait envoyée. Quant au jus de pommes, Chloé ne l'avait pas noté sur sa liste, il s'agit donc d'« *initiatives qu'[il] prend* » (Cédric).

164 En plus de celles déjà citées, seules Zélie et Thibaud, Priscille et Mathieu, Claire et Christopher, Islane et Selman fonctionnent ainsi, les deux premiers couples confiant principalement les courses à l'homme, les deux suivants à la femme.

François lie la responsabilité culinaire au droit de choisir ce qui sera mangé, allant jusqu'à parler de « *légitimité* ». Il admet cependant qu'il n'aime tout simplement pas ne pas décider de ce qu'il va manger, laissant entendre que la responsabilité culinaire lui permet de justifier un droit de regard essentiel à son bien-être. Il limite d'ailleurs ce droit à la prise en compte des goûts et dégoûts de Camillia.

Ce pouvoir de décision quant aux menus est aussi justifié par une supposée plus grande compétence pour choisir les produits, ou pour avoir des idées de plats originaux. Fabien (21 ans, installé depuis moins d'un mois en petite couronne, en service civique et « *petits boulots* »), en couple avec Hélène (19 ans, étudiante en licence), partage cette posture avec François. Il considère avoir apporté de nombreuses découvertes alimentaires à Hélène, qu'il présente comme peu connaisseuse des produits :

Fabien : c'est moi qui ai apporté beaucoup de choses à Hélène. Parce que... enfin... Moi je travaille au marché. Ma mère, enfin ma grand-mère, elles font à manger de... tous les trucs du monde. [...] Je lui ai fait découvrir de l'aubergine ! Alors que tout le monde mange de l'aubergine, enfin, à mon sens. (ent. 1, individuel)

Cette représentation, partagée par les deux partenaires, de Fabien comme très compétent en cuisine et d'Hélène comme très peu compétente, justifie à leurs yeux que Fabien cuisine et décide de ce qui sera mangé. Cuisinant presque tout le temps, il exerce ce pouvoir assez librement, puisque Hélène le suit dans ses envies. À tel point qu'il considère que le principal changement alimentaire engendré pour lui par son installation en couple consiste à pouvoir désormais choisir librement et seul ce qu'il souhaite manger (voir chapitre 4, partie III.4.a). En effet, Fabien a rencontré Hélène alors qu'il vivait seul en tant qu'étudiant, puis a re-cohabité avec ses parents quelques mois avant de s'installer avec Hélène. Cette installation signe ainsi pour lui une libération du contrôle alimentaire exercé par ses parents, à commencer par sa mère, gérante de l'alimentation dans sa famille d'origine. Chez ces couples, celle·celui considéré·e comme moins compétent·e et qui s'en remet à l'autre est alors celui·celle pour lequel·laquelle les changements alimentaires sont les plus importants, que l'autre fasse ou non cas de ses préférences. Hélène a beaucoup changé d'alimentation depuis qu'elle vit avec Fabien et que celui-ci cuisine. Elle découvre de « *nouveaux ingrédients* », comme du pomelos, et surtout mange « *beaucoup plus de fruits et de légumes* » que quand elle était seule. Elle a également découvert de nombreux plats portugais, Fabien étant originaire du Portugal. Le plus « *compliqué* » pour elle est que Fabien adore pimenter, ce qu'elle supporte mal. Killian, principal cuisinier chez lui et Faustine (18 ans, installées depuis 4 mois dans

une petite agglomération, en BTS et en intérim dans la manutention), adopte une attitude proche de Fabien. La prise en charge de la cuisine, nouvelle pour lui qui décohabite de chez ses parents, signe la possibilité de choisir ce qu'il veut manger sous prétexte d'être meilleur cuisinier que Faustine. Ainsi, si lui et Faustine apprécient faire les courses à deux pour se donner réciproquement des idées, les propositions de Faustine sont visiblement soumises à l'approbation de Killian, qui reste celui qui décide des achats, en tant que personne en charge de la cuisine et supposée plus compétente :

*Killian : **elle me donne des idées** des fois. [...] je vais pas avoir l'idée de me faire des faritas. Et elle elle va passer devant elle va me dire "Oh tiens une petite faritas" "**On peut faire une petite faritas ce soir ?**". Du coup moi je vais prendre, je vais me dire bah tiens... Je vais prendre la barquette de bœuf ici, et puis voilà ça se fait. (ent. 1, individuel)*

Il est ainsi fréquent, chez les couples où l'un·e des deux est un peu plus en charge de la cuisine que l'autre parce que reconnu·e comme plus compétent·e, que le/la moins compétent·e déclare de plus importants changements alimentaires, enclenchés par l'adaptation à l'autre. Discours redoublé par cette dernière ou ce dernier, qui reconnaît inversement moins de changements alimentaires que chez son/sa partenaire.

Enfin, même moindre, la responsabilité de la gestion des aliments donne aussi une capacité de décision, comme en témoigne le rôle de Marine :

*Marine : en général on va dire que **c'est plus moi qui décide** de ce qu'on mange, quand même. **Peut-être parce que c'est moi qui organise le frigo aussi**. Ou je lui propose. Je lui dis "Bah tiens, tu sais on a la quiche, on va peut-être faire ça", il me dit "oui oui". (ent. 1, individuel).*

Sa gestion du frigidaire, qu'elle range, organise, et surveille quant à la péremption des produits, la rend initiatrice de la consommation d'un certain nombre d'aliments. Elle exerce également un droit de *veto* fréquent sur les choix de plats. Jonathan garde cependant la main sur les plats plus « élaborés » dont il se charge.

Ainsi, l'un des ressorts de la défense de ses préférences alimentaires consiste à prendre en charge les tâches alimentaires, qu'il s'agisse des courses, de la cuisine, ou des activités de gestion, à travers l'accaparement de marges d'action et la légitimation d'un droit de regard au nom de son implication. Dans le cas de la cuisine, ce pouvoir est même souvent érigé en droit.

Cependant, la prise en charge d'une tâche n'implique pas nécessairement son contrôle, certaines délégations prenant la forme d'une exécution sous le contrôle de l'autre. C'est le cas dans la répartition des tâches d'achats entre Camille et Yann (24 et 33 ans, installé·es depuis

8 mois, chargée d'études en environnement et ingénieur). Bien que toutes deux participent à ces tâches, notamment lors du premier entretien, Camille est clairement celle qui supervise, et Yann n'y occupe qu'un rôle d'exécutant. Les partenaires font entendre une même version de la répartition des tâches :

Camille : [lorsqu'il fait des courses] je lui donne la liste de courses et j'espère qu'il va ramener les bonnes choses ! (ent. 1, individuel)

Yann : c'est pas trop moi qui gère ce genre de trucs. Moi on me dit quoi acheter, j'achète. Dans la mesure où à chaque fois, il faut mettre mille ingrédients pour faire un machin... voilà. Moi je me contente de... de juste acheter ! (ent. 1, individuel)

Ainsi, certaines font autorité concernant la définition de la « bonne » manière de réaliser une tâche tout en déléguant cette tâche à l'autre, ou contrôlent au moins partiellement l'exécution d'une tâche par l'autre *via* la réalisation d'une autre tâche de gestion influençant les consommations (production de la liste de courses, des menus prévisionnels, etc.). Il faut donc observer « *moins quel est le conjoint qui accomplit telle activité que à quel conjoint "appartient" l'origine de la modalité de cette activité, quel est l'époux qui a réussi à imposer sa conception* » (Singly, 1976). Il est également nécessaire de saisir qui porte la charge mentale (Dussuet, 1997, p. 118-119)¹⁶⁵. De plus, nous le verrons au cours du prochain chapitre en traitant du genre, l'attention accordée aux attentes de l'autre dans la réalisation de la tâche varie selon les partenaires, et conduit à des formes de contrôle plus ou moins autoritaires ou au contraire soucieux d'intégrer les représentations et attentes de l'autre.

b. La nécessité d'un accord minimal sur les pratiques

Du fait du relatif pouvoir de décision associé à l'activité, la délégation ne peut avoir lieu qu'à la condition d'un accord minimal concernant les pratiques. Ainsi, Chloé (26 ans, étudiante en alternance), très attachée au contrôle calorique de son alimentation, délègue volontiers, lors du premier entretien, 11 mois après les débuts du couple dans un logement commun, les courses et la cuisine à Cédric (26 ans, en recherche d'emploi après une école d'architecture), parce que celui-ci a des habitudes d'achat et de cuisine relativement compatibles avec ses attentes et met un point d'honneur à les respecter. Inversement, entre leurs deux cohabitations, Marine et Jonathan (23 ans, depuis 7 mois en seconde cohabitation, étudiant·es en master)

165 « *Partager des tâches au niveau domestique suppose de considérer la partie cachée de ces tâches, la préoccupation. Non que le travail domestique soit réductible à celle-ci, mais parce que cette partie cachée est sans doute la plus contraignante pour les femmes. C'est parce que les hommes se contentent le plus souvent de partager les occupations domestiques sans pénétrer dans le domaine de la préoccupation qu'ils n'en ont qu'une approche auxiliaire.* ».

n'approfondissent pas la délégation de la cuisine et des courses, et même remettent en question leur répartition des tâches, suite à de croissants désaccords concernant les aliments. Au second entretien et au cours de leur seconde cohabitation, iels font ainsi des repas et des courses communes mais séparées, c'est-à-dire qu'iels se rendent ensemble au supermarché mais que chacun·e y gère l'achat de ses propres produits et consomme ensuite ses propres aliments de son côté.

L'importance des différences en matière d'attentes alimentaires détermine donc les possibilités de délégation. Il est ainsi possible qu'un·e seul·e personne gère les achats, à la condition que celle-ci ait les mêmes attentes que l'autre ou tienne compte de la différence d'attentes. C'est le cas déjà évoqué de Cédric et Chloé, mais aussi de Laura (24 ans, installée depuis 2 ans, infirmière remplaçante) et Julien (boulangier). Celle-ci est seule à faire les courses à l'épicerie solidaire, Julien n'y ayant pas accès. Cela ne pose cependant pas de souci au couple, les attentes de Julien étant relativement proches de celle de Laura et celle-ci portant une attention soutenue au respect de ses préférences :

*Laura : Non il peut pas rentrer dans l'épicerie. Mais je sais à peu près ce qu'il aime donc... Même si je sais que normalement, je suis pas, je suis censée prendre que pour moi. Étant donné que c'est moi qui paye les courses. Enfin je vais... **je prends aussi pour lui** enfin je pense que... [...] **j'aime bien lui faire plaisir. Je sais que style mettons, c'est tout bête mais je vais trouver un camembert. Moi j'aime pas ça. Si je sais que va y en avoir je vais lui prendre parce que je sais qu'il aime ça et que ça lui fera plaisir.** [...]*

*Angèle : du coup il est obligé de te faire **confiance**.*

*Laura : Ah oui ! **Ah oui bah ça oui il a pas le choix !** (elle rit) Boh après comme j'ai dit... il mange, tant qu'il mange il s'en fout quoi ! (ent. 1, individuel)*

Les questionnaires de l'épicerie solidaire partent du principe que Laura, la seule du couple aux revenus faibles, est la seule à devoir accéder à l'épicerie, comme si elle n'allait y acheter que pour elle-même. Cette logique mise en avant par l'institution entre en contradiction avec, et donc révèle, les représentations et fonctionnements conjugaux. En effet, aux yeux de Laura et Julien, les courses sont communes. En conséquence, aux courses, Laura achète également pour Julien, y compris des produits qu'elle-même ne consomme pas. Celui-ci n'a donc certes « *pas le choix* » de lui faire confiance, mais ceci est rendu aisé par le faible différentiel d'exigences entre elleux et, surtout, par l'attention de Laura aux préférences de Julien. Un autre couple connaissant un accès différencié à l'épicerie solidaire signale le même

fonctionnement¹⁶⁶. D'autres connaissent de plus grandes difficultés d'attention de l'un·e aux préférences de l'autre, compliquant la délégation. Ainsi, 8 mois après leur installation, Hinata et Antoine (20 et 22 ans, installé·es en grande agglomération, en licence et technicien de maintenance) continuent de faire souvent les courses ensemble pour défendre chacun·e leurs intérêts, leurs goûts étant très différents et chacun·e ayant du mal à tenir compte des goûts de l'autre (voir la partie II.3.c pour le détail du cas). De la même façon, l'alternance de la prise en charge de la cuisine perdure chez elleux, entre autres, du fait de désaccords alimentaires.

Il semble ainsi que la délégation s'installe au fur et à mesure que les partenaires s'accordent sur les pratiques, et développent une confiance grâce à la cristallisation des habitudes. Chez beaucoup de partenaires de ces couples récemment installés, la délégation des courses commence à exister mais sous un contrôle permis à l'autre par des listes de courses. Ainsi, Cédric (26 ans, en recherche d'emploi après une école d'architecture), qui est, rappelons-le, en charge des courses hebdomadaires pour lui et Chloé (26 ans, étudiante en alternance), les effectue aidé d'une liste de courses préparée notamment par Chloé, majoritairement en charge de la liste au premier entretien, 11 mois après leur installation :

*Chloé : [je ne fais pas les courses] Mais **par contre**, eh ben, **je dois faire la liste !** Alors c'est aussi parce que je sais très bien que **y'a des trucs dont j'ai besoin**. Je sais pas par exemple tels... des légumes. Ou telle chose. Et il va pas spécialement choisir pour moi. Mais sinon **il prendra pas nécessairement l'initiative. Donc je fais la liste**. Parce que sinon, bah on risque de pas avoir franchement ce dont on a besoin. Donc je fais la liste.(ent. 1, individuel)*

Cédric confirme cette organisation :

Cédric : Mais c'est vrai qu'elle a tendance à faire une liste des trucs qu'il faut. Pour, auquel je vais rajouter ce que je pense... ce à quoi je pense moi. Mais... elle elle va souvent faire une liste et elle me dit "est-ce que tu veux bien aller faire les courses ?" (ent. 1, individuel)

Cette organisation nous est confirmée lors du second entretien, au cours duquel nous accompagnons Cédric aux courses. Chloé s'en remet à Cédric pour l'achat de la plupart des produits, mais note scrupuleusement les produits spécifiques qu'elle juge essentiels pour elle (« je rajoute juste ce dont j'ai besoin » soit, le jour de l'entretien, notamment « *La chambre à air. Les... Babybel les... les Yop.* ») et rajoute des catégories « *génériques* » dont elle craint que Cédric n'achète pas assez d'éléments (comme la « *viande* » ou les « *légumes* »). Jeanne (24 ans, installée depuis plus de 2 ans en petite couronne, étudiante en master) ou encore Camille (24 ans, installée depuis 8 mois, chargée d'études en environnement) font rarement

166 Claire et Christopher, 21 et 22 ans, installé·es depuis 3 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur.

les courses avec leur partenaire mais, plus exigeantes quant aux produits achetés qu'eux, et principales cuisinières, elles communiquent souvent par textos pour donner leurs instructions. Jeanne va jusqu'à donner des conseils à son partenaire pour qu'il achète précisément le bon produit : avant l'entretien, elle lui avait demandé par texto d'acheter de la « *salade iceberg à 99 centimes* » ou encore du « *mascarpone : à côté de la feta* ». En entretien, elle justifie ces précisions concernant l'emplacement des produits ou des critères d'identification par un besoin d'obtenir le bon produit :

Jeanne : Alors pourquoi je fais des précisions comme ça ? Parce qu'on a déjà eu plusieurs engueulades. Euh... en mode "putain !", moi qui râle quand les courses arrivent. En mode "Putain c'est pas ce que je voulais". Ou "Pourquoi t'as acheté ça ? Ça coûte une fortune quoi !". Je sais que là il a re-acheté des allumettes charcutières. Alors que les allumettes charcutières coûtent sept euros de plus au kilo quoi ! J'étais là (avec une voix bizarre :) "Mais pourquoi ?!". Euh, donc je lui précise, parce qu'en fait tu as plusieurs types de machins. et je sais que y'a des trucs des fois il sait pas où ça se trouve. (ent. 1, individuel)

Au contraire, les couples faisant toutes les courses ensemble ne recourent généralement pas à une liste de courses détaillée¹⁶⁷.

c. Des spécialisations sur le long terme

Ainsi, la distribution des tâches s'inscrit dans le temps : généralement faible ou ne concernant que quelques tâches particulièrement investies par l'un·e au moment de l'emménagement, elle s'accroît au cours de la vie commune, favorisée par la stabilisation des pratiques et accentuant en retour les écarts de compétences et d'attentes. Se succèdent ainsi schématiquement trois phases : celle, propre à la fréquentation, où l'on fait pour l'autre, celle où celui recevant l'autre se chargeant de se procurer au moins en partie les aliments consommés et de faire la cuisine ; celle où l'on fait à deux, à la faveur de l'installation qui engendre la confrontation des pratiques en même temps que leur mise en commun sous contrôle conjoint ; celle où l'on fait parfois seul·e au nom des deux, période de délégation devenue possible une fois que les partenaires se connaissent suffisamment.

Spécialisation et accentuation de l'asymétrie des compétences

La spécialisation renforce en retour la différenciation des compétences, celle ou celui effectuant une tâche devenant toujours plus à l'aise dans sa réalisation, l'autre perdant au

167 C'est le cas de ces partenaires qui, au début de leur vie commune, font les courses une fois par semaine, toujours ensemble, mais sans jour prédéfini et sans liste, comme Carole-Anne et Gaëtan, déjà évoqués.

contraire en savoir-faire. Ainsi, quelques partenaires racontent comment la spécialisation fut décidée en fonction de savoir-faire dont la polarisation s'est renforcée au cours du temps. Damien (24 ans, consultant en assurance) a expliqué dès le premier entretien, environ deux mois après leur installation, avoir toujours laissé Gaëlle (21 ans, étudiante en alternance) prendre davantage en charge la cuisine, même avant leur installation, parce qu'il ne se sentait pas aussi compétent, justifiant la répartition notamment par cette incompétence. Dix mois plus tard, il se dit rétrospectivement que cette répartition a amplifié l'écart entre leurs compétences :

Damien : je parlais de plus bas. Et le fait qu'on... qu'on se soit reposés sur nos points forts l'un et l'autre... bah ça fait que moi j'ai... pas pu... c'est resté un point faible [la cuisine] (ent. 2, conjugal)

Au cours de ce second entretien, le couple s'interroge plus longuement sur ce mécanisme de spécialisation selon les compétences, et ses effets de renforcement au cours du temps :

Damien : [...] c'est pas moi qui le fait [la cuisine] depuis... un certain temps en fait. Donc c'est pour ça que j'ai moins la, que j'ai perdu l'habitude.

Gaëlle : Oui mais t'aurais, t'aurais pu faire ///

Damien : Donc j'ai vraiment perdu l'habitude en fait.

Gaëlle : T'aurais pu faire des trucs tu vois. Et au final au final tu t'es dit... ah bah non c'est toi qui sais faire, donc je vais pas le faire comme ça. Et t'aurais pu le faire autrement, aussi. T'aurais pu le faire autrement, le faire comme toi tu voulais tu vois. Mais, tu l'as pas fait non plus.

Damien : Ouais ouais c'est sûr.

Gaëlle : Mais, après c'est vrai que le fait que ce soit... tout le temps moi qui le fasse. Ça influe forcément, et donc tu tu, tu le fais moins souvent, t'as moins d'inspiration, t'as moins l'habitude. T'y réfléchis pas, t'as pas les mêmes réflexes.

Damien : Ouais. C'est moins... C'est moins, moins rapide, si je le faisais aussi. Donc du coup... (ent. 2, conjugal)

Face au risque d'accusation d'accaparement de la cuisine, Gaëlle rappelle que Damien aurait pu prendre une place en cuisine (« T'aurais pu le faire autrement »). De son côté, Damien se défend de l'accusation de ne pas participer assez en justifiant cette répartition par un critère d'efficacité (il serait « moins rapide »), qui s'ajoute au critère de préférence de Gaëlle pour la cuisine.

Chez les partenaires disposant d'une expérience conjugale passée, cet effet de la spécialisation sur l'évolution des compétences peut d'ailleurs devenir un critère de répartition. Hanna

(26 ans, chargée de mission) tient à garder une place dans la cuisine qu'elle partage depuis six mois avec Sylvain (26 ans, aide médico-psychologique) notamment pour ne plus jamais perdre sa capacité à cuisiner, ce qui lui était arrivé au cours d'une première cohabitation conjugale l'ayant soustraite de la cuisine.

Ces polarisations sont accélérées par la reconnaissance/négation des compétences de l'un·e par l'autre, ce qui est très visible dans le cas de Claire et Christopher (21 et 22 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur), cohabitant·es depuis trois ans environ au moment de l'entretien conjugal. Ils décrivent un retrait progressif de Christopher de la cuisine devant être mis en parallèle avec la disqualification, par Claire comme par Christopher lui-même, des rares savoir-faire culinaires de Christopher. Bien que s'en remettant globalement à Claire pour la cuisine, Christopher cuisinait parfois des gâteaux au début de leur vie commune. Il abandonne progressivement ses rares gâteaux, Claire l'y encourageant à force de se moquer. Elle qualifie ainsi l'un des anciens gâteaux de Christopher de « *pire gâteau [qu'elle a] mangé de [s]a vie !* », et insiste sur la nécessité, pour elle, de repasser derrière lui chaque fois qu'il effectue une tâche alimentaire. Ces interactions construisent à Christopher une image de piètre cuisinier et, ce faisant, sa déprise alimentaire progressive.

Des « *jeunes* » couples moins spécialisés

Le renforcement de la spécialisation/délégation au cours du temps est également visible dans le fait que les couples à l'installation la plus récente connaissent les spécialisations les plus faibles. Ainsi, les couples installés depuis au plus trois mois déclarent bien plus fréquemment que ceux installés depuis un an ou plus cuisiner ensemble ou faire les courses ensemble (voir annexe 5). En particulier, les courses principales sont très souvent investies à deux chez les couples récemment installés, effectuées individuellement chez les couples à la durée d'installation moyenne (cohabitation allant de 4 à 12 mois) et effectuées individuellement ou ensemble mais avec des spécialisations très marquées chez les couples installés depuis longtemps (cohabitation depuis plus d'un an). Nous avançons l'hypothèse qu'un manque d'expérience de la gestion alimentaire conjugale, mais aussi que la découverte de l'autre et l'expérimentation conjugale favorisent une prise en charge initialement commune. Il est également probable que l'idéal d'une répartition égalitaire s'exprime dans le souhait premier de ne pas se répartir les tâches, en particulier celles rebutant les deux partenaires, avant de se voir rattrapé·es par l'impératif de rationalisation de la gestion.

Ainsi, Coralie et Nadir (20 et 21 ans, l'une en IUT, l'autre au chômage après un CDD comme préparateur de commandes) sont en couple depuis cinq ans et demi au moment de leur installation, donc depuis un temps assez long. Rencontré·es environ un mois seulement après leur installation, iels participent tou·tes deux aux différentes tâches alimentaires, et en effectuent une bonne partie ensemble. Leurs courses principales sont ainsi réalisées à deux, chacun·e allant parfois faire des courses d'appoint. Il leur arrive souvent de cuisiner ensemble, l'un·e se chargeant par exemple du plat pendant que l'autre réalise l'entrée. Il leur arrive de cuisiner seul·e, mais de façon globalement alternée. Tou·tes deux s'intéressent aux enjeux de leur gestion alimentaire, ce dont témoigne la dynamique de l'entretien, la parole étant beaucoup moins déséquilibrée que lors de certains autres entretiens de couple. Au contraire, les couples installés depuis au moins six mois sont nombreux à décrire une répartition des tâches assez clarifiée et stabilisée à leurs yeux. Ceci ne signifie pas qu'une tâche donnée est nécessairement assurée par un·e seul·e partenaire, mais que certaines tâches sont clairement définies comme conjointes et d'autres comme individuelles. Ainsi, si quelques tâches continuent d'être effectuées à deux, d'autres sont très clairement associées à une seule personne, ou effectuées séparément. Par exemple, Priscille et Mathieu (22 et 24 ans, secrétaire et technicien support en informatique), installé·es depuis un an et cinq mois à l'entretien, partagent relativement les tâches alimentaires mais n'en effectuent quasiment aucune ensemble. Mathieu se charge des courses selon des habitudes bien établies (il décide de lui-même quand cela devient nécessaire et quand il a le temps, se charge de la commande en « *Drive* » d'après des habitudes stabilisées et récupère la commande en voiture). Le couple partage la cuisine mais ne cuisine jamais ensemble, et décrit les habitudes de cuisine comme réparties entre des plats plutôt rapides assurés par Priscille et des plats plus travaillés assurés par Mathieu. La vaisselle est globalement assurée, seul·e, par celle ou celui qui n'a pas cuisiné. À part pour quelques partenaires qui investissaient fortement l'alimentation et la cuisine au cours de leur fréquentation, et qui s'étaient déjà réparti certaines tâches à cette période, l'effet de la durée de cohabitation semble donc plus important que celui de la durée de fréquentation sur la répartition des tâches.

Exemples de spécialisations progressives

L'évolution des pratiques conjugales, parfois saisie directement entre deux entretiens, témoigne également du glissement progressif de certaines activités du partage à davantage de spécialisation et de délégation. Ainsi, Gaëlle et Damien (21 ans et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en assurance) font toujours leurs courses ensemble un mois après leur

emménagement, y consacrant du temps au cours des week-ends et se déplaçant parfois pour s'approvisionner dans des magasins spécialisés, pour des produits spécifiques destinés à des plats spéciaux. Iels ont l'ambition d'aller au marché un jour. Onze mois plus tard, Damien va généralement seul faire les courses juste à côté de chez elleux, Gaëlle n'y allant que très rarement seule. Ce changement s'accompagne d'une réduction des courses effectuées loin du domicile le week-end pour trouver des produits spécifiques. En outre, alors qu'iels cuisinaient fréquemment ensemble au cours de la fréquentation, iels ne cuisinent plus ensemble depuis leur installation. Autre exemple, un an et un mois après leur installation, soit un an après le premier entretien, Isabelle et Pierre (25 et 27 ans lors de ce second entretien, étudiante ingénieure et ingénieur consultant) cuisinent moins souvent ensemble qu'au moment de leur installation. S'iels continuent à faire leurs courses principales ensemble les week-ends, iels en font davantage de petites en semaine, surtout Isabelle, seule. De même, chez François et Camillia (25 et 23 ans à l'installation à Paris, en master de journalisme tou·tes deux), c'est l'installation qui signe la véritable spécialisation de François dans la cuisine et la décision des menus. Auparavant, le couple partageait davantage cette activité :

*François : [quand on se fréquentait] on essayait de rentrer ensemble, et de faire les courses ensemble, pour acheter des trucs, qui éventuellement manquaient. Et, de là le plus souvent... on faisait à manger oui, enfin je vais dire, **on participait tous les deux au fait de faire à manger. Les idées on les avait à deux, les courses on les faisait à deux.** Et... pour le coup ensuite derrière on cuisinait ensemble. Ce qui est un peu moins le cas aujourd'hui. C'est-à-dire qu'aujourd'hui c'est plus... je dirais moi qui... qui dit on pourrait manger ça, on pourrait manger ça. Parce que de toutes manières tous les soirs on mange ensemble, enfin a priori. Et ... et là du coup c'est c'est plus moi qui impulse... qui impulse les... l'orientation que prennent nos repas. (ent. 1, individuel)*

Très attaché·es au partage des activités alimentaires, Margaux et Thomas (23 ans au premier entretien, étudiant·es ingénieur·es) cuisinent fréquemment ensemble et font leurs courses principales ensemble moins de trois mois après leur installation, tout en se répartissant les courses d'appoint. Un an plus tard environ, malgré cet attachement au partage des tâches et cet intérêt prononcé commun pour des enjeux alimentaires de santé et éthiques, Thomas est seul en charge de la grande majorité des repas, et des courses d'appoint effectuées en semaine, les courses principales continuant d'être effectuées en commun le week-end. Enfin, Charlotte et Maxence (21 ans à l'installation dans une grande agglomération, en licence après un BTS immobilier et en recherche d'emploi après ce même BTS) ont assez rapidement cessé de

cuisiner à deux, ayant tendance à se disputer la supervision, et ils connaissent une diminution progressive des courses réalisées à deux et une augmentation de celles réalisées séparément.

2. Qui fait quoi ? Les ressorts de la répartition et la fabrication conjugale du sentiment de justice

La délégation conduit donc, au cours de la cohabitation, à la répartition d'une partie au moins des tâches domestiques alimentaires. Cependant, quels sont les ressorts de cette distribution ? Qu'est-ce qui fait qu'une activité est prise en charge par l'un·e plutôt que par l'autre ? Travaillant sur des couples hétérosexuels ruraux australiens, Deborah Lupton (2000a) découvre trois justifications principales à la répartition des tâches alimentaires : les compétences, le plaisir retiré de la réalisation et l'enjeu de justice conjugale, qui exige que le poids des tâches soit réparti de façon relativement égalitaire. Les représentations liées directement à une répartition sexuée des tâches sont en revanche peu présentes dans les discours des enquêtés de la chercheuse, en particulier chez les plus jeunes générations. Qu'en est-il des jeunes enquêtés vivant en France que nous avons rencontrés ? Nous allons voir que la répartition dépend de comment est pensée la justice conjugale. Celle-ci étant de plus en plus pensée comme demandant une répartition des tâches égalitaire plutôt qu'associée aux sexes sociaux (a), la répartition dépend de la réactivation des savoir-faire et attentes incorporées au cours des socialisations antérieures et de leur reconnaissance conjugale (b). S'ajoutent des principes jugés « réalistes » par les couples : complémentarité entre les tâches et disponibilité de chacun·e (c). Enfin, ces ressorts servent *a posteriori* la production d'un sentiment de justice (d).

a. Des rôles sexués traditionnels au principe d'égalité répartition

L'un des résultats majeurs des études récentes sur la répartition des tâches domestiques est le développement historique du principe d'égalité et de l'affaiblissement parallèle du recours aux rôles sexués traditionnels¹⁶⁸. En effet, les mobilisations féministes ont doté notre société d'un « *ethos égalitaire* » (Bajos et Ferrand, 2006) dont le caractère vague a permis l'expansion dans de larges pans de la population, désormais sommés de se positionner par rapport à lui (Kaufmann, 2014). Cet *ethos* s'exprime dans l'exigence d'une relative égalité des

168 Rappelons que nous utilisons le qualificatif de « *traditionnel* » pour désigner le modèle sexué de répartition des tâches domestiques qui a été particulièrement valorisé il y a quelques décennies, en épurant ce qualificatif de toute inflexion péjorative dans la lignée de l'utilisation de ce qualificatif par Isabelle Court *et al.* (2016).

temps consacrés aux tâches domestiques entre les partenaires et dans le refus de la naturalisation sexuée de la prise en charge des tâches domestiques :

*Dans l'organisation de la vie privée, les couples dits modernistes veulent inventer la manière dont ils distribuent entre eux les tâches. Les étiquettes "masculin" et "féminin" collées sur le ménage, la cuisine, le bricolage, sont déchirées. **L'orientation selon le sexe est interdite ; ce sont les goûts, les compétences, le temps disponible de chacun qui doivent servir d'arbitre.** (Singly, 2017, p. 57).*

Le caractère vague de cette nouvelle norme a toutefois compliqué son application concrète, et elle connaît des variations en fonction des appartenances de classe (Court *et al.*, 2016) à l'origine, chez certain·es, d'un ethos égalitaire intrinsèquement contradictoire, parce que différentialiste (Clair, 2011). Les femmes des classes populaires attendant ainsi davantage la reconnaissance de leur travail domestique que l'équilibre de la répartition (Cartier *et al.*, 2018). Selon certain·es (notamment Giddens, 2004 ; Beck et Beck-Gernsheim, 2002), cette évolution est liée au développement de l'individualisme dans les relations familiales, de telle sorte que les devoirs familiaux ont moins de poids sur les comportements et que les partenaires souhaitent inventer une répartition des rôles qui leur soit personnelle¹⁶⁹. Selon cette vision, les partenaires seraient davantage capables de mettre en œuvre l'égalité domestique, en négociant les rôles de chacun voire en promouvant volontairement une répartition égalitaire. Cependant, cette description désigne selon nous davantage de nouvelles croyances ou normes que la réalité des relations. Des travaux portant aussi bien sur les relations conjugales que sur la répartition des tâches domestiques, et en particulier alimentaires (Parsons, 2014) ne trouvent pas trace de telles (r)évolutions. Notamment, les représentations associées aux rôles traditionnels « *féminins* » et « *masculins* » continuent d'influencer les attentes et représentations. Parmi les enquêté·es ici rencontré·es, un couple est même porteur d'un principe de justice basé sur la complémentarité sexuée, celle-ci étant considérée comme juste et égalitaire (voir le portrait d'Islane et Selman en II.2.c).

169 Selon Anthony Giddens, la relation conjugale s'oriente vers une « *relation pure* » (« *Pure Relationship* ») qui ne dure que tant que chaque partenaire y trouve satisfaction et non plus au nom de l'engagement marital dû à la tradition. Cette évolution expliquerait la croissance de la vie maritale au détriment du mariage, vu comme enserrant la relation dans des engagements incompatibles avec le souhait de relation « *pure* », ainsi que de la multiplicité des relations monogames au cours d'une vie. De ces nouvelles attentes découleraient des relations entre femmes et hommes plus égalitaires. Selon Ulrich Beck (Beck et Beck-Gernsheim, 2002), le modèle familial patriarcal qui offrait une certaine stabilité en échange de rôles prédéterminés a décliné en raison d'une égalité croissante entre les sexes et d'un plus grand individualisme. La famille est désormais davantage « *négociée* » en fonction des préférences de ses membres, et au cours de discussions rendues possibles par l'égalité des membres de la famille.

Chez les autres, les étiquettes sexuées autrefois accolées aux différentes tâches sont rejetées. Ne s'en construisent pas moins des rôles conjugaux, quand bien même ceux-ci se veulent asexués et propres à chaque couple. Les attentes des partenaires découlent en effet des rôles que chacun·e se crée et se voit reconnaître au long d'un processus continu de construction des habitudes conjugales. Par exemple, la partenaire en couple avec un partenaire qui s'est présenté comme investissant beaucoup d'attention dans la cuisine tend à attendre de lui un tel positionnement quotidien. Ainsi, la prise en charge suit une logique de constitution d'un rôle conjugal, comme il apparaîtra dans les trajectoires des « *chefs* » et des « *nourricières* » (voir typologie, II.1), dont le rôle culinaire majeur est inscrit dans les relations conjugales parfois bien en amont de l'installation. Chez certain·es partenaires parmi les plus jeunes, il semblerait que l'installation permet à chacun·e de tester les possibles rôles conjugaux. Enfin, ces rôles sont souvent pensés comme complémentaires : l'un·e va prendre en charge des aspects que l'autre ne gère pas. Ainsi, comme nous allons le comprendre, le maintien et l'expression diffuse de compétences et pratiques sexuées favorisent, dans ces vêtements conjugaux que les partenaires se tricotent, la reprise de motifs sexués.

b. Exigences et compétences incitant à agir

***« quand t'as beaucoup cuisiné quand tu étais enfant [...] tu ne peux que reproduire »
(Camille)***

Ainsi, bien que non interrogé·es directement sur la question, la plupart des partenaires expriment le rejet des rôles domestiques sexués traditionnels et le souhait d'une répartition à peu près égale des temps de travail domestique. Les justifications aux prises en charge sont au contraire de l'ordre des attentes et ressentis vis-à-vis des tâches concernées. La tâche est prise en charge par celui ou celle qui se met en mouvement pour l'effectuer. Cette action est elle-même mise en route par le fait que la personne apprécie davantage sa façon de faire, ou reçoit des gratifications à effectuer cette activité, du fait de plus grandes compétences, d'un plaisir immédiat à la réaliser ou par le fait de répondre à certaines attentes de l'autre. La répartition découle selon cette perspective de la confrontation de ces attentes et ressentis différenciés entre les partenaires, et supposés se compléter et permettre une répartition équilibrée.

Les partenaires n'ont souvent pas eu les mêmes habitudes au cours de leur pré-cohabitation, développant des prédispositions ou un « *capital de manières* » incorporées (Kaufmann, 2014, chapitre VII, p. 144) spécifiques, réactivées parfois au cours de l'émancipation domestique liée au départ du logement familial, mais surtout par la mise en couple puis la cohabitation

(Kaufmann, 2014). Ces dispositions s'expriment alors sous la forme d'exigences, de compétences ou encore de plaisirs liés à une activité, incitant à agir.

Des exigences enjoignant d'agir

« Elle a horreur de [les] faire. Et donc je fais tout le temps les courses. » (Cédric)

Comme faire peut permettre de contrôler l'activité (voir précédemment partie I.1.a), le premier type de prédisposition est le fait d'avoir certaines exigences précises quant à la façon dont l'activité concernée doit être réalisée. Ainsi, la plupart des partenaires prenant seul·e en charge la cuisine ont des attentes ou exigences spécifiques en matière alimentaire, souvent articulées à des compétences. Chez Marine et Jonathan (23 ans, depuis 7 mois en seconde cohabitation, étudiant·es en master), alors que la gestion est soit partagée (prise en charge à deux, ensemble) soit individualisée (chacun·e gérant ce qui le/la concerne), seule Marine range le frigidaire, du fait d'attentes très précises :

*Marine : **j'aime bien, décider.** [...] je fais pas de liste de courses, mais j'aime bien décider, ouais, genre tiens on va prendre ça, on va prendre ça. [...] Et, pour ranger les courses, maintenant c'est moi qui le fais. Parce que je suis jamais d'accord avec, la manière dont il range les courses dans le frigo. Donc **ça m'énerve**, la manière... [...] il met tout un peu... n'importe comment quoi ! Il met tout, comme ça... Et moi je lui dis "Mais nan ! Mais moi j'aime pas, quand c'est comme ça !". Et même dans les placards, maintenant... **Pourtant, avant c'était pas du tout un truc, du tout un truc, enfin j'étais vachement pareil. Mais maintenant, c'est un truc, enfin je trouve ça vachement plus simple en fait. Donc je lui dis "Vas-y je vais le faire". Parce que je vais mettre... [...] Et justement ça lui arrive plein de fois, même de jeter des trucs à lui. Parce que il fait pas gaffe, et... et voilà. Ça c'est un truc qui m'énerve, qui m'énerve un peu.**(ent. 1, individuel)*

L'incitation s'exprime au travers de goûts et dégoûts, de plaisirs et de déplaisirs, d'envies et d'agacements. Ceci est très visible dans les propos de Marine portant sur le rangement du frigidaire et le choix des achats. Elle apprécie l'activité pour le contrôle qu'elle lui permet. Choisir les achats lui procure du plaisir, tandis qu'elle range le frigidaire par agacement. Elle tolère d'ailleurs difficilement de ne pas surveiller les produits que Jonathan consomme seul, car celui-ci tend à laisser périmer ceux-ci. Une tâche peut donc être à la fois désagréable dans sa réalisation et agréable pour le résultat qu'elle produit, qui vient soulager une tension liée aux attentes vis-à-vis de ce résultat. C'est pour cela que les tâches semblent aux partenaires se répartir toutes seules, « *comme ça* », en fonction des préférences. Chez Gaëlle et Damien (21 et 24 ans, installé·es depuis un mois à Paris, étudiante en alternance et consultant en entreprise), Damien tend à faire davantage les courses que Gaëlle car celle-ci a un peu la

« *flemme* » de les faire, alors qu'elle a beaucoup moins la « *flemme* » quand il s'agit de cuisiner, Damien culpabilisant inversement de ne pas trouver l'intérêt nécessaire à son implication en cuisine – une culpabilité caractéristique de certains hommes vivant dans des foyers à la répartition des tâches inégale (Mansfield and Collard 1988 ; Van Hooff, 2011) :

Damien : souvent tu m'attends, t'attends que je rentre pour qu'on y aille [aux courses]. C'est assez rare que t'y ailles toute seule.

*[...] Gaëlle : Ouais. **J'ai aussi souvent plus la flemme que toi.** Y'a de ça ! (elle rit) Non mais y'a de ça hein. **J'ai moins de volonté** et je préfère attendre que tu sois là... Pour faire des trucs. [...] pourtant je rentre plus tôt que toi hein, la plupart du temps. Mais je vais t'attendre. (ent. 2, conjugal)*

Ainsi, les spécialisations les plus radicales et les plus claires aux yeux des partenaires sont celles découlant d'incitations liées à des goûts et des dégoûts, comme visible chez ceux connaissant une spécialisation forte des courses. Par exemple, les courses principales sont prises en charge par l'homme, intégralement chez Chloé et Cédric (26 ans, installé·es depuis 11 mois, étudiante en alternance et sortant d'école d'architecture en recherche d'emploi) et majoritairement chez Zélie et Thibaud (25 ans, installé·es depuis 3 mois lors de l'entretien, doctorante et jeune journaliste), parce que ces hommes apprécient ce travail alimentaire, alors que leur partenaire l'apprécie peu. L'expression de ces (dé-)goûts est aisée en entretien comme entre les partenaires, car ils constituent des justifications de la répartition acceptables.

Ainsi, les exigences en matière de consommations (ce qui sera mangé) influencent la prise en charge des tâches (qui fera la cuisine, la vaisselle, les courses, etc.). Les exigences produisent de véritables incitations à agir, certain·es se retrouvant à prendre en charge certaines tâches à leur corps défendant. Déjà citée, Marine, aux attentes nutritionnelles diamétralement opposées à celles de Jonathan, cuisine pour elle-même au cours de leur seconde cohabitation alors qu'elle n'aime pas spécialement l'activité, parce qu'elle veut reprendre le « *contrôle* » sur son alimentation, alors qu'elle s'était davantage laissée prendre en charge par Jonathan lors de leur première cohabitation. Camille (24 ans, installée depuis 8 mois, chargée d'études) déplore le manque d'investissement de Yann (33 ans, ingénieur) dans la gestion alimentaire, mais ne réduit pas son propre investissement, ne pouvant se résoudre à manger moins « *bien* » selon ses critères, que Yann ne partage pas. Comme le montre bien cet exemple que nous détaillerons plus loin, un fort écart d'exigences concernant de nombreuses tâches favorise une répartition inégalitaire, situation potentiellement problématique aux yeux de couples égalitaristes. Il est par ailleurs pertinent de distinguer différents types d'exigences socialement

situées pouvant se concurrencer, concourant à produire des répartitions inégalitaires en matière de genre ou de classe, comme nous le verrons ensuite.

Des compétences... devant être reconnues conjugalement

« Mes recettes, elles plaisent jamais. » (Yann)

Une autre prédisposition est le fait de disposer de compétences alimentaires spécifiques. Chez François (23 ans, en master de journalisme, installé depuis quelques semaines), l'exigence d'une cuisine élaborée se double du sentiment d'un fort écart de compétences en ce domaine entre lui et Camillia (25 ans, en master de journalisme), le conduisant à prendre la quasi-intégralité de la cuisine en charge :

François : [ce week-end ma mère] me disait "Non il faut faire comme ça.". Et je l'entendais, et je respectais. Parce que c'est elle qui faisait le plus difficile. Qui avait le plus de connaissances. Qui avait souvent décidé du plat. [...] y'a vraiment, enfin dans un groupe, dans un couple, qu'importe. Y'a toujours des gens qui ont une certaine légitimité à faire des recettes, ou d'autres. Et j'estime que ça doit être la personne qui est... alors je sais pas comment on peut le définir, mais... le plus compétent. Dans... Dans cette recette en particulier, même pas dans la cuisine en général. Qui doit, qui doit... qui doit faire à manger. Parce que le résultat n'en sera a priori que meilleur. Si on laisse la personne qui, qui sait cuisiner, cuisiner. [...] j'ai justement souvent été dans des relations où j'étais celui qui faisait à manger. Dans ma bande de potes. Dans mes relations de couple. [...] parce que j'avais... je considérais... que j'avais un peu cette expertise. Pour faire à manger. J'avais souvent aussi plus envie plus la volonté. De faire à manger. Voilà. Alors que parfois ça importait moins... à celui, à ceux ou à celle avec qui je mangeais. (ent. 1, individuel)

Pour François, les compétences justifient très largement la prise en charge de la cuisine, afin d'obtenir un type de cuisine qu'il considère plus légitime car plus réussie qu'une autre. Ces représentations, ces exigences élevées et ce sentiment de compétence se conjuguent chez lui pour produire une incitation de prise en charge presque « épidermique ». La compétence n'est cependant pas toujours revendiquée, mais s'impose parfois aux partenaires, quand l'écart de savoir-faire est énorme et qu'il conduit à une spécialisation contraire à celle imaginée en premier lieu. Bien que souhaitant, au nom d'un principe de complémentarité assis sur les rôles sexués traditionnels, qu'Islane se charge du domaine alimentaire, Islane et Selman ont laissé Selman encadrer et guider fortement les achats aux débuts de leur cohabitation parce qu'Islane n'avait aucune expérience de ceux-ci.

Il est ainsi tentant d'expliquer la répartition des tâches par les compétences. Si nous nous y livrons, c'est cependant avec la conscience qu'il ne faut pas se laisser abuser par une

conception absolutiste de ces « *compétences* », selon laquelle les compétences alimentaires seraient immuables, clairement définies, hiérarchisées et aisément descriptibles. Il est en réalité délicat de définir ce que sont les « *compétences* » culinaires ou plus largement alimentaires, comme en témoigne le débat, né dans les années 1990, portant sur l'effet du développement du recours à des aliments pré-transformés et à des plats « *préparés* » industriellement sur les « *compétences* » des cuisiniers et cuisinières dans les foyers (voir encadré ci-dessous).

Encadré 4 : De la mesure des « compétences » alimentaires

Dans les années 1990, des chercheur-es se demandent si le développement des aliments et plats industriellement préparés ou pré-transformés ne provoque pas une perte historique des compétences des cuisinières et cuisiniers. Frances Short (2003), qui s'intéresse dans les années 2000 à ce débat, avance que celui-ci ne peut être tranché sans une conceptualisation solide de la notion de « *compétence* » en cuisine. Elle montre comment les parties s'opposant dans ce débat le mènent sans définir les « *compétences* », entendant implicitement derrière cette notion des savoir-faire multiples, de ceux liés à des capacités mécaniques à d'autres plus perceptifs, de mobilisation de connaissances ou encore de planification. Les compétences sont, selon elle, des savoir-faire *incorporés* plus que des pratiques ou techniques, particulièrement nombreux¹⁷⁰ et plus abstraits que ceux habituellement retenus comme tels. Elle conclue que l'opposition souvent faite entre cuisine « *maison* » et plats préparés est discutable, les deux requérant en réalité des compétences aux dimensions (perceptive, de connaissance, de planification et mécaniques) semblables¹⁷¹. Cette analyse pointe enfin la faible reconnaissance des « *savoir-faire* » culinaires domestiques comparativement à ceux associés aux environnements professionnels¹⁷². Ces analyses, de même que celle réalisée par Elisabeth Silva (2000) sur l'effet de l'introduction de technologies en cuisine comme le four thermostatique ou le four à micro-ondes sur les compétences attendues de la cuisinière, invitent à ne pas essentialiser les

170 Elle distingue des savoir-faire mécaniques pour transformer les aliments (bouillir, couper, etc.) ; la capacité à reconnaître l'état des aliments (ou compréhension perceptive de leurs propriétés) ; des savoir perceptifs plus complexes, concernant la conceptualisation du résultat obtenu à la suite d'une opération (cuisson, mixage etc.) ; la capacité à élaborer des plats à partir d'ingrédients imposés, notamment les « *restes* » ; le fait de savoir gérer les temps (capacité à faire cuire plusieurs choses en même temps, à faire d'autres tâches domestiques en même temps...) ; des connaissances en matière d'hygiène, de chimie, de nutrition ; le fait de savoir à adapter les ingrédients et plats aux occasions, ressources disponibles, préférences des convives ; enfin des savoir-faire liés à la cuisine « *sous stress* », quand il s'agit de gérer d'autres contraintes et activités en parallèle.

171 L'usage d'ingrédients ou de plats industriellement transformés ne s'oppose donc pas toujours à la cuisine « *maison* », et les cuisiniers et cuisinières qui recourent aux deux voient leur alimentation et leurs savoir-faire se diversifier plutôt que s'appauvrir.

172 Par exemple, la mère qui met à réchauffer au micro-ondes un plat semi-préparé et profite du temps de chauffe pour aller étendre une lessive tout en devant ensuite revenir à temps pour associer ce plat à d'autres ingrédients tout en gérant son enfant présent en cuisine serait, au regard des savoir-faire habituellement reconnus comme « *compétences culinaires* », considérée comme peu compétente, la capacité à gérer le temps de cuisson et à effectuer d'autres activités en parallèle comme surveiller son enfant étant invisibilisée.

compétences culinaires, mais plutôt à tenir compte de leur diversité, de leur difficile définition, de leur évolution dans le temps et de leur complexe articulation avec les pratiques culinaires concrètes. Ces analyses invitent également à se méfier des savoir-faire reconnus dans les représentations communes comme « *compétences* », en ce que les rapports sociaux conduisent à l'invisibilisation plus fréquente des savoir-faire domestiques et féminisés¹⁷³. Presque dix ans plus tard, en insistant davantage sur la complexité des dynamiques des transferts inter-générationnels de compétences, Angela Meah et Matt Watson (2011) font un constat relativement similaire, et invitent à ne pas caricaturer les supposées « *compétences* » des individus selon l'appartenance à une génération. Iels déconstruisent la représentation selon laquelle les plats préparés et les équipements technologiques culinaires, ainsi que la modification des rôles sexués et la participation accrue des femmes au marché du travail professionnel, feraient perdre aux générations actuelles des compétences possédées par leurs parents, notamment en matière d'hygiène alimentaire, de conservation des aliments et de savoir-faire culinaires¹⁷⁴. Les auteur·e·s concluent à propos de la croyance en une perte historique de compétences que « *de tels récits reposent sur une représentation simplifiée des processus complexes, connaissances et compétences impliquées dans la préparation d'un repas dans n'importe quelle situation historique, et sur des hypothèses contestables concernant la dynamique du transfert inter-générationnel de ces propriétés* » (paragraphe 1.11, nous traduisons).

En ne prenant pas pour acquis ce que veut dire « *cuisiner* » (Murcott, 1983 ; Short, 2003), en montrant que les savoir-faire reconnus socialement comme associés à tel ou tel plat évoluent dans le temps¹⁷⁵ et selon les prescripteur·es (Meah et Watson, 2011), ces travaux invitent donc à la prudence dans le recours à la notion de « *compétence* ». Nous concernant, ces études invitent à distinguer les compétences que les enquêté·e·s s'attribuent et, plus encore, à penser que les échanges conjugaux conduisent à déterminer qui est la/le plus « *compétent·e* » dans une tâche *au regard* d'une certaine conception de ce qu'est une tâche « *bien effectuée* », donc de ce que sont une « *bonne* » alimentation ou une « *bonne* » cuisine. Le dialogue conjugal participe, nous l'avons vu (chapitre 2) à la détermination des « *bonnes pratiques* » à l'aune

173 Comme l'explique bien Frances Short dans l'exemple précédent, ou encore Elisabeth Silva, qui montre que l'introduction du micro-ondes à partir des années 1970 s'est accompagné de manuels d'instruction et de campagnes de publicité suggérant que cette technologie venait remplacer des compétences culinaires désormais inutiles, donnant l'image d'une cuisinière dorénavant stupide, alors qu'en réalité cette technologie ne faisait que reconfigurer les compétences culinaires nécessaires.

174 Selon les auteur·es, ces débats contiennent l'idée implicite que les compétences sont transmises de mère en fille. Or, cette transmission ne suffit pas toujours au développement de compétences et à leur mise en œuvre. De plus, la transmission semble actuellement plus diversifiée. Enfin, tou·tes deux dénoncent la croyance, portée par certaines politiques d'inclusion sociale et par des entrepreneur·es de la cuisine comme loisir, que les classes populaires seraient les plus touchées par cette perte de compétences.

175 La cuisinière d'aujourd'hui a notamment conscience d'enjeux hygiéniques délivrés par les experts qui se présentaient sous un tout autre jour à sa grand-mère.

desquelles les partenaires sont ensuite jugé·es plus ou moins « *compétent·es* ». Plutôt que de tenter de mesurer les compétences de chaque partenaire, regardons quels types de compétences sont validées comme telles par l'échange conjugal et parlons davantage du sentiment relatif de compétence.

Ainsi, la répartition des tâches, de même que le pouvoir conféré à celle ou celui chargé·e de celles-ci, dépendent de la valorisation conjugale des différentes tâches et de la reconnaissance par le couple des compétences qui leur sont associées. Ces éléments dépendent eux-mêmes des conséquences de la socialisation conjugale ainsi que de la valorisation des tâches et des compétences en vigueur plus généralement dans le milieu d'appartenance des partenaires. Lorsque l'attente ou la compétence alimentaire d'un·e partenaire se voit reconnue par l'autre, ceci lui confère une forme d'autorité, donc une forme de pouvoir de dire ce qu'est la « *bonne* » pratique et comment celle-ci doit être réalisée, et, en conséquence, de prendre en charge si iel le souhaite l'activité concernée, ou d'en contrôler le déroulement tout en la déléguant à l'autre. Certains couples se caractérisent ainsi par la reconnaissance d'une conception de la cuisine propre à l'un·e des partenaires, qui impose sa conception de la « *bonne* » cuisine, la prend en charge et fait parfois de l'autre une « *petite main* » ou un « *commis* » (François). La plupart des partenaires qui se chargent de la cuisine par choix sont dans cette configuration : leur conception de la cuisine et plus largement de la gestion alimentaire est globalement reconnue, de même que leurs savoir-faire. Iels sont d'accord pour assumer globalement la prise en charge de l'alimentation nécessaire au respect de leurs attentes et exigences. Inversement, la non-reconnaissance d'une attente ou d'un savoir-faire peut enfermer celui ou celle qui en est porteur/euse dans un rôle de prise en charge subie, comme l'illustre très bien la prise en charge des courses et de la cuisine par Camille (24 ans, chargée d'études en environnement, installée depuis 8 mois avec Yann, 33 ans, ingénieur), qui supervise ces tâches parce que « *sinon il se passerait pas grand-chose* » (ent. 1, individuel ; voir leur présentation en II.3.c).

La valorisation d'une tâche participe également de sa distribution, mais avec des effets contrastés. D'un côté, elle favorise la reconnaissance du travail fourni, permettant au/à la partenaire l'effectuant d'en tirer des bénéfices symboliques. L'inverse conduit à confier la tâche à l'autre par manque d'intérêt pour celle-ci. Louisa (21 ans, installée depuis 6 mois dans une petite agglomération, en recherche d'emploi) laisse volontiers la cuisine à Alban (20 ans, étudiant infirmier) parce que l'alimentaire l'intéresse peu. Julien délègue la gestion des menus

et des courses à Laura parce qu'il se « *fout* » (selon Laura) de la composition des menus, celle-ci bataillant (*via* l'usage de plannings de menus notamment) pour l'obliger à participer à cette décision (voir chapitre suivant). D'un autre côté, la valorisation d'une tâche peut aussi s'accompagner d'attentes précises quant à sa réalisation, et évincer de cette réalisation ou du contrôle de la tâche le/la partenaire considéré·e comme moins compétent·e. C'est le cas pour Damien (24 ans, consultant en entreprise), qui, se considérant moins compétent et moins passionné en cuisine que Gaëlle (21 ans, étudiante en alternance), la laisse décider et se repose sur elle pour découvrir de nouvelles pratiques alimentaires. Il considère que ses parents ont toutes deux une alimentation « *routinière* », qu'il en a hérité et manque d' « *idées* » comparativement à Gaëlle. Gaëlle prend généralement note des propositions de Damien, mais reste souveraine pour les réaliser si et lorsqu'elle le souhaite :

*Damien : je suis assez conciliant donc... je **m'adapte** beaucoup à... ce qu'elle propose. Parce que comme **c'est elle aussi qui propose et qui prend l'initiative** et qui... bah qui fait qui passe le plus souvent / le plus de temps à la préparation du plat. Je suis assez conciliant là-dessus, et je la suis pas mal sur ses envies. Voilà. Moi y'a des idées que j'essaye de proposer de temps en temps. Et même si on la fait pas, cela arrive qu'elle la retienne et qu'elle m'en re-parle un peu après et que... Que du coup on le fasse etc. Mais je, **j'ai un peu moins d'idées**. (ent. 1, individuel)*

Damien raisonne par produits, pensant généralement à racheter des produits qu'ils n'ont pas consommé depuis un certain temps ou qui pourraient leur manquer au quotidien. Gaëlle a quant à elle des idées de plats, parfois à partir des produits que lui propose Damien :

*Damien : Peut-être que **je pense en premier aux trucs qu'on a l'habitude de manger**. Mais j'ai toujours une ou deux idées en plus. **Mais c'est pas une idée de recette**. C'est une idée de, d'aliment. Et elle rebondit sur ça, en me disant... "Ah bah avec tel truc on pourrait faire tel truc". Et voilà. Ou des fois elle a directement l'idée d'un truc qu'on n'a pas fait depuis longtemps. Une idée de recette. (ent. 1, individuel)*

Gaëlle, qui, selon elle comme selon Damien, a pris la cuisine en charge par amour et compétence pour celle-ci, a conscience de disposer d'un grand pouvoir de décision, d'autant que celui-ci est très occupé professionnellement au premier entretien, un mois environ après leur installation. Ainsi, Damien a changé plusieurs de ses pratiques alimentaires pour suivre les attentes de Gaëlle, notamment, selon Gaëlle, parce que l'alimentation qu'elle lui proposait ne le dérangeait pas, ne lui « *coûtait* » pas vraiment. Autre exemple, Laura (24 ans, installée depuis 2 ans, infirmière remplaçante) participe à la cuisine quotidienne avec Julien (boulangier un peu plus âgé) mais ne cuisine jamais lorsque viennent des invité·es, par manque de

confiance en elle. Plusieurs enquêtés en couple avec des partenaires très investies dans la cuisine et défendant une définition très arrêtée de la « *bonne* » façon de cuisiner disent aussi ne pas cuisiner par peur de ne pas le faire correctement¹⁷⁶. Ceci conduit dans plusieurs cas à une adaptation alimentaire plus importante de leur part.

Ainsi, les tâches les plus valorisées, notamment la cuisine, donnent souvent lieu à une prise en charge justifiée au nom des compétences et/ou de l'intérêt pour la tâche. La valorisation sociale de certaines tâches et compétences influence donc bien la répartition et la définition d'une autorité alimentaire. Les tâches à plus faible valorisation, comme la vaisselle, sont davantage réparties selon le principe d'alternance entre les partenaires ou de complémentarité entre les tâches, que nous allons maintenant détailler. Nous verrons, au cours du chapitre suivant (chapitre 4), combien les inégalités de prise en charge en fonction du genre doivent à la différenciation genrée des compétences, préférences et exigences des partenaires.

c. Le réalisme : complémentarité des tâches et disponibilités des partenaires

Au-delà des exigences, préférences et disponibilités, les partenaires suivent un principe de « *réalisme* » basé sur la complémentarité des tâches et les disponibilités temporelles.

Des tâches interdépendantes et hiérarchisées

Le principe de complémentarité entre les tâches stipule qu'une des façons pratiques de répartir équitablement les tâches est de considérer qu'une tâche réalisée par l'un·e exige que l'autre en réalise une autre de temps équivalent. À cet égard, certaines tâches sont particulièrement associées entre elles, notamment la cuisine et la vaisselle : il est très fréquent que les partenaires estiment qu'il est au tour de l'un·e de faire la vaisselle – ou que l'un·e se charge toujours de la vaisselle – parce que l'autre a fait la cuisine – ou se charge toujours de la cuisine. Plus largement, la spécialisation de l'un·e dans les tâches alimentaires peut se faire en échange d'une prise en charge, par l'autre, d'autres aspects de la vie conjugale. Damien (24 ans, consultant en entreprise), qui consacre beaucoup moins de temps que Gaëlle (21 ans, étudiante en alternance) aux tâches alimentaires, se charge majoritairement du ménage. D'une certaine manière, la complémentarité de partenaires spécialisés l'un·e dans la cuisine, l'autre dans la vaisselle, suit la même logique de répartition par complémentarité que celles de partenaires spécialisés l'un·e dans le travail domestique, l'autre dans le travail

176 Parmi ceux-ci, citons Camillia, Hélène, Faustine et Louisa, dont les discours sont les plus parlants.

professionnel. La différence réside dans le degré de reconnaissance et de valorisation sociale de ces tâches.

En effet, les tâches apparaissent à la fois complémentaires entre elles et hiérarchisées. Elles sont hiérarchisées du fait de leur valorisation sociale différenciée, qui les rend diversement appréciables. Cette hiérarchisation des tâches est socialement ancrée – la valorisation de la cuisine dans les représentations communes pousse les partenaires à la valoriser – mais également propre à chaque couple, et dont l'analyse de la répartition conjugale des tâches gagne à tenir compte¹⁷⁷. De par l'importance qui lui est accordée et son association fréquente à la détermination d'autres aspects de la gestion (prévision des menus donc aussi des futurs approvisionnements, gestion des restes, etc.), la cuisine est une clef de voûte de la répartition conduisant à faire de son/sa responsable la/le gestionnaire principal de l'alimentation et de la charge mentale alimentaire. Elle prend donc une place prépondérante dans la typologie des arrangements alimentaires.

Les disponibilités des partenaires

Les autres critères renvoient à une forme de « *réalisme* », un « *principe de réalité* » (Singly, 2007) consistant à confier davantage de tâches à celle ou celui considéré·e comme ayant plus de temps disponible (Solaz, 2005 ; Van Hooff, 2011). Ainsi, certain·es prennent davantage en charge certaines activités très visiblement du fait du temps « *libre* » dont iels disposent. C'est particulièrement le cas, nous y reviendrons dans la typologie, d'hommes qui gèrent la cuisine lors d'épisodes de chômage ou de congés, alors que leur partenaire travaille. Dmitri et Yun (22 et 33 ans, installé·es depuis 18 mois lors de l'entretien, étudiante en école d'arts et ingénieur et consultant en gestion), qui apprécient tou·tes deux relativement cuisiner, mettent en avant l'enjeu temporel et la variation des obligations et horaires, scolaires pour Yun et professionnels pour Dmitri :

Dmitri : dans la situation que j'étais en arrêt maladie. C'est moi qui cuisinai. Pratiquement... tout le temps. À de rares exceptions, quand c'était des jours que quand t'avais pas des... soit t'avais pas des cours, soit t'avais des cours qui étaient annulés, des choses comme ça. (Yun acquiesce) Euh... quand je travaille, par contre c'est toi qui cuisines. Parce que pareil, moi je rentre plus tard... (Yun acquiesce)

177 La prise en charge de la vaisselle par l'un·e des partenaires dans le cadre d'une forte dévalorisation de la tâche par les partenaires ne traduit pas le même rapport conjugal que cette même prise en charge dans un couple où la vaisselle est valorisée ou sert d'unique contrepartie à la prise en charge de toute la charge mentale de gestion alimentaire.

Angèle : Donc beaucoup en fonction des disponibilités ?

Dmitri : Oui en fonction des disponibilités. (ent. 1, conjugal)

De son côté, Blaise (19 ans, installé depuis 9 mois en centre-ville d'une grande agglomération) est le cuisinier principal chez lui, certes parce qu'il apprécie l'activité, mais aussi parce qu'en première année de licence, il dispose de davantage de temps libre que Cécile, quant à elle en hypokhâgne (voir l'arrangement « homme (temporairement?) plus disponible, partie II.2.b ci-dessous). L'écart de temps disponible, qui découle d'un écart d'investissement scolaire, justifie la prise en charge de la cuisine par Blaise. Cécile est cependant gênée de ce qu'elle semble voir comme un déséquilibre, et ne demande pas à Blaise de prendre en charge ses déjeuners. Les horaires apparaissent cruciaux en ce que Cécile cuisine les quelques soirs où Blaise n'est pas disponible.

La disponibilité liée au travail est ainsi fréquemment invoquée pour expliquer la répartition. En particulier, elle justifie selon les enquêtés un certain nombre de manquement de participation de certains hommes, ou des changements importants dans la répartition des tâches au cours du temps. Ainsi Cédric (26 ans, sortant d'école d'architecture), qui assurait pour lui et Chloé (26 ans, étudiante en alternance) la plupart des repas au premier entretien alors qu'il était en recherche d'emploi après ses études, n'en assure quasiment plus au second entretien, 11 mois après leur installation, parce qu'il a désormais trouvé du travail, et que son emploi du temps professionnel est particulièrement chronophage. Il part désormais très tôt les matins, rentre généralement très tard les soirs, et n'est plus qu'exceptionnellement présent les midis comme pour une partie des dîners :

*Cédric : Y'a huit mois, j'étais, **j'avais pas de boulot**. (Chloé acquiesce). Enfin bon, il arrivait quand même plus/ assez souvent qu'on puisse **manger ensemble le midi**. [...] parfois j'arrive à avoir une journée où je, où je vais pas bosser à Paris. Mais c'est, pas très souvent. Quand c'est le cas, souvent c'est possible qu'on mange ensemble. Soit que j'aïlle jusqu'à son travail. [...] **Mais en général, comme j'ai un boulot ! Bah, ça change pas mal de choses, parce que... [...] les conditions pour faire à manger, c'est plus les mêmes** (ent. 2, conjugal).*

Beaucoup moins présent au domicile et disposant de beaucoup moins de temps libre, Cédric mange moins souvent qu'auparavant avec Chloé, ne cuisine plus autant, et s'y investit beaucoup moins. Chloé lui reproche ce manque de prise en charge mais, plus encore, le manque de disponibilité pour son couple que cette absence de présence et de prise en charge signale selon elle.

Être disponible, ce n'est pas avoir dans l'absolu plus de temps libre, c'est aussi en disposer aux bons horaires pour effectuer la tâche considérée. L'ancrage temporel des activités alimentaires influence ainsi particulièrement leur répartition en fonction des horaires de chacun·e, puisqu'il est plus compliqué de se charger de la cuisine si on ne dispose jamais de temps libre en fin de matinée ou en début de soirée, ou de faire la vaisselle quand on est davantage libre avant l'heure du repas qu'après. Pour Gaëlle et Damien, il semble quelques semaines après leur installation plus logique de confier à Gaëlle la cuisine et la mise de table et à Damien le nettoyage, Damien rentrant toujours plus tard que Gaëlle :

*Gaëlle : Globalement c'est plutôt ça : lui il s'occupe plutôt de la vaisselle, moi de la cuisine. Et la table c'est un peu... un peu tous les deux. Même si il a tendance à plus souvent débarrasser que moi. Moi souvent je la mets, et lui il l'enlève. [...] **aussi parce qu'il finissait tard.** Quand il finit plus tôt, qu'il arrive plus tôt, il va avoir tendance à, à mettre plus souvent la table. Et dans ce cas je vais plutôt l'aider à débarrasser. Parce qu'il sera là plus tôt, et qu'il pourra le faire. [...] Mais **je pense que ça va varier beaucoup.** Euh... tout au long de notre cohabitation. Parce que **comme il est consultant** ça dépend vraiment des missions sur lesquelles il est (ent. 1, individuel)*

Dans le discours de Gaëlle, la répartition est directement liée aux horaires évolutifs de présence à domicile. Cependant, elle ne considère que les horaires de Damien comme cause de cette répartition, et jamais les siens propres, suggérant ainsi que c'est l'investissement professionnel de Damien qui sera déterminant de leur répartition des tâches. Damien en témoigne aussi :

*Damien : dans mon ancien appart, j'avais des horaires un peu plus cool. Donc on était un peu plus ensemble. Là j'avais, en fin d'année dernière **j'avais commencé une mission assez dure.** Du coup je faisais des **horaires un peu plus dures.** Et du coup... Bah **je rentrais tard.** Donc souvent elle préparait à manger avant que j'arrive, et voilà. Et du coup elle m'appelait, pour dire **qu'est-ce que j'ai envie de manger.** Mais du coup j'avais pas forcément beaucoup d'idées, parce que **j'étais pas hyper concentré** là-dessus. [...] c'est vraiment une histoire de **timing** [...] elle elle rentre assez tôt en général donc... elle commence à avoir envie de manger un peu plus tôt en fait. Elle veut se coucher plus tôt, donc elle veut manger plus tôt donc. Donc voilà, c'est tout cet engrenage (ent. 1, individuel)*

Au second entretien, le désir de Damien de s'impliquer davantage ne s'est pas vraiment concrétisé, car il reste très préoccupé par son travail professionnel. Gaëlle est en revanche davantage investie dans d'autres activités, et a réduit son temps en cuisine :

*Gaëlle : j'y passe quand même beaucoup moins de temps que je pouvais y passer avant. (Damien acquiesce) Parce que j'ai clairement **redistribué mon temps** sur tout ce que j'ai à faire par ailleurs quoi. Ouais. Que c'est vrai qu'avant je savais à peu près... jusqu'à quand on tenait*

en courses etc. Que là des fois on finit la semaine... avec pas, pas grand-chose dans le frigo quoi. Je me suis un peu désintéressée. [... En cuisine] comme j'ai moins de temps, je simplifie énormément. (ent. 2, conjugal)

Nous y reviendrons (chapitre 4 et 5), la répartition des tâches s'explique donc par son articulation avec le travail professionnel des partenaires, expliquant certaines situations d'hommes prenant majoritairement en charge le travail alimentaire.

La disponibilité est cependant avant tout une affaire de jugement : celle ou celui considéré·e comme plus disponible par le couple l'est en fonction d'une certaine valorisation de son travail professionnel. Chez les jeunes couples hétérosexuels étudiés par Jenny H. Van Hooff (2011), l'évaluation du « *stress* » d'un travail professionnel est effectuée à partir du salaire et du nombre d'heures de travail plus que du travail émotionnel que l'emploi exige, c'est-à-dire à partir d'une définition « *masculine* » de l'emploi, qui avantage donc les hommes lorsqu'il s'agit d'estimer qui est le/la plus disponible. Qui plus est, le ou la partenaire jugé·e la/le plus disponible l'est parfois parce qu'iel a, en amont, limité son temps de travail salarié au nom du travail domestique. Nous verrons ainsi, au cours du prochain chapitre, comment cet accent sur les disponibilités et l'attachement aux préférences et compétences des partenaires n'évite pas la perpétuation de répartitions sexuées, justifiant que des travaux se penchent sur l'articulation entre des préférences différenciées et la prise en charge des tâches.

d. La fabrication conjugale du sentiment de justice

Ainsi, les partenaires suivant un modèle de complémentarité dans les tâches, majoritaires parmi les enquêté·es ici rencontré·es, se les répartissent selon différents principes que nous avons détaillés : les compétences, préférences et exigences différenciées des partenaires vis-à-vis des différentes tâches, qui sont elles-mêmes le fruit de leurs socialisations passées ; le réalisme et les disponibilités de chacun·e, largement définies en lien avec le travail professionnel ; la complémentarité de certaines tâches entre elles. *A posteriori*, ces principes de distribution sont remobilisés pour justifier la répartition et produire le sentiment de justice conjugale. C'est ainsi que d'autres travaux, plutôt que de rechercher les mécanismes de répartition des tâches, ont observé les causes de l'acceptation subjective de l'inégale répartition (Van Hoof, 2011), y compris chez des couples perméables à l'égalitarisme conjugal. Ils constatent que les couples consacrent plus d'énergie à justifier l'inégalité qu'à la combattre (Jamieson 1999 ; Bittman et Lovejoy, 1993). Ils montrent aussi qu'en réalité, « *le critère strict de l'égalité domestique compte assez peu* » dans l'appréciation subjective du

caractère « *juste* » ou « *injuste* » de la répartition (Singly, 2007, p. 43), et explorent les autres critères pertinents. Parmi ceux-ci, ils trouvent que les conjoints peuvent valoriser certains « *revenus* » tirés de la vie conjugale (statut, stabilité, protection...) et accepter une inégalité en retour (Thompson, 1991), en particulier chez les femmes ayant moins de ressources économiques et ce faisant moins d'alternatives au mariage (Lennon et Rosenfield, 1994). Surtout, les représentations genrées font que qu'hommes et femmes n'attendent pas, en pratique, un temps domestique identique entre elleux. En réalité, les femmes considéreront comme injuste un partage des tâches fortement inégalitaire, alors qu'un partage faiblement inégalitaire leur apparaîtra juste¹⁷⁸. De même, la satisfaction des femmes dépend davantage d'une attitude générale du partenaire, faite de bonne volonté vis-à-vis des tâches jugées « *féminines* » (Baxter, 2000) et de reconnaissance du travail domestique accompli, que d'une participation égalitaire. En conséquence, les partenaires ne comparent pas directement leurs investissements domestiques réciproques avec pour étalon un temps domestique équivalent. Les comparaisons sont intra-sexes et non inter-sexes : les femmes ne se comparent pas à leur partenaire mais à leur mère, sœurs ou amies, et inversement les hommes ne se comparent pas à leur partenaire mais à leur père, frères, ou amis (Thompson, 1991 ; Singly, 2007, p. 35). Enfin, pour réconcilier le principe égalitariste avec la réalité inégalitaire, les partenaires tendent à présenter les femmes comme plus exigeantes et plus douées (McMahon, 1999, p. 158 ; Beagan *et al.*, 2008 ; Van Hooff, 2011) ou insistent sur le sentiment d'autonomie qu'elles ressentiraient vis-à-vis des tâches domestiques qu'elles gèrent (Van Hooff, 2011). C'est ainsi que les partenaires rencontrés dans cette enquête, invité·es à *décrire* la répartition de leurs activités domestiques, *justifient* simultanément cette répartition en mobilisant ces principes.

Enfin, il faut souligner que la question de la juste répartition des tâches domestiques n'est que rarement posée explicitement dans les échanges conjugaux (Van Hooff, 2011), même à l'occasion d'entretiens portant dessus (Singly, 2007, p. 43). Comme pour la détermination des consommations et pratiques alimentaires communes (voir chapitre précédent), les partenaires se répartissent les tâches au fil d'un processus relativement implicite, basé sur l'évidence (suivant en cela le fameux « *Ça s'est passé tout seul* », Kaufmann, 2014, chapitre 8) associée

178 La « *juste part* » de travail ménager étant, aux yeux des femmes anglaises, de 23h « *féminines* » et 8h « *masculines* » (Baxter, 2000, p. 620). Dans le contexte états-unien des années 1990, il faut que les femmes assurent au moins 73 % du travail domestique pour ressentir l'injustice (Lennon et Rosenfield, 1994, p. 519).

aux principes de répartition. Ceci parce que l'idéologie du don (Henchoz, 2008 ; Belleau et Martial, 2011) interdit de compter dans le couple. En outre, certain·es partenaires, à commencer par les femmes, préfèrent ne pas mentionner ni même penser comme problématique une répartition inégale, pour ne pas briser l'harmonie du ménage (Mennell *et al.*, 1992 p. 108). Elles peuvent donc prendre sur elles certaines charges ou renoncer à leurs propres attentes plutôt que de risquer de produire du conflit. C'est le cas vis-à-vis du conjoint (Charles and Kerr 1988 ; DeVault 1994 ; Kemmer *et al.* 1998) comme vis-à-vis des enfants (Beagan *et al.*, 2008). Ainsi, face à la rareté du conflit concernant la répartition des tâches domestiques, nous souhaitons mettre en doute l'idée avancée par certains auteur·e que les relations personnelles contemporaines sont nouvellement marquées par la réflexivité et l'individualisme, et conduisent à beaucoup de « *négociations* » (Giddens 2004 ; Beck and Beck-Gernsheim, 2002), et davantage considérer ce fonctionnement comme une valeur sur laquelle les partenaires tentent d'asseoir leurs relations plutôt que comme la pratique effectivement majoritaire.

Cette partie a montré combien la délégation, soit la mise en commun des tâches alimentaires et leur prise en charge par un·e seule au nom des deux, est une norme conjugale, de la même manière qu'est attendu le partage des consommations alimentaires. Cette délégation nécessite un accord *a minima* sur les pratiques, effectuer la tâche donnant une capacité d'influence sur sa réalisation, inscrivant la spécialisation dans la durée de la cohabitation. La typologie suivante, construite à partir de la répartition des tâches et des conséquences de la conjugalité cohabitante sur les consommations, va notamment rendre visible cette interdépendance entre consommations et répartition des tâches. Concernant cette dernière, cette étude confirme que la majorité des jeunes couples de jeunes adultes s'inscrit dans l'idéologie égalitaire, c'est-à-dire souhaite une répartition *a priori* égale des temps de travail domestique, voire une participation commune aux tâches. Cet attachement est cependant mis à l'épreuve du besoin de rationalisation de la gestion et des inégalités en matière de préférences, compétences et disponibilités, qui ne sont pas absolues mais définies conjugalement, notamment au cours de la création du nomos conjugal alimentaire. En fonction de ces normes, les compétences ou exigences de chacun·e sont à leur tour reconnues ou au contraire niées, favorisant les spécialisations. Ainsi, les exigences et compétences découlant des socialisations familiales et reconnues dans le couple, mais aussi les disponibilités professionnelles, favorisent une

répartition placée sous le signe du laisser-faire et rarement réellement égale, comme la typologie suivante va l'illustrer. Son caractère genré sera approfondi au cours du chapitre suivant.

II. La stabilisation des rôles et pratiques au sein d'arrangements alimentaires : une typologie

Afin d'avoir un meilleur aperçu des mécanismes de mise en commun conjugale des pratiques alimentaires décrits au cours du chapitre précédent et en première partie de celui-ci, et d'amorcer l'analyse des enjeux genrés concernant les organisations qui en découlent (cœur des chapitres suivants), nous proposons ici une typologie de ce que nous appelons les « *arrangements alimentaires conjugaux* » observés dans l'enquête. La typologie, sensible au genre afin de rendre possible les analyses qui suivront¹⁷⁹, a été réalisée selon la méthode « *des tas* », c'est-à-dire d'une façon très inductive, avec en arrière-plan des interrogations quant au rôle du genre dans la répartition des rôles alimentaires et dans les conséquences alimentaires de la mise en cohabitation. Le choix de cette méthode typologique est exposé dans l'encadré ci-dessous.

Encadré 5 : De la méthode typologique

La typologie a pour intérêt de clarifier par simplification le réel, en étant une forme de « *stylisation de la réalité* » (Schnapper, 1999, chapitre 1, §32), en accentuant les traits essentiels de celle-ci et en gommant les autres. Ces traits essentiels dépendent du sujet de recherche, et doivent être explicités. Ce faisant, la typologie peut aider la sociologie, science basée sur l'observation de fait situés, à remplir ses ambitions généralisantes (Coenen-Huther, 2009, §12). Dans le cadre d'une enquête par entretiens, la typologie permet en particulier de monter en généralité tout en respectant les caractéristiques spécifiques des cas étudiés dans la mesure où, comme le dit Dominique Schnapper : « *Les analyses typologiques des expériences vécues se sont révélées également fructueuses pour analyser les relations entre les caractéristiques structurelles d'un milieu social particulier ou même d'une société et les manières dont les individus intériorisent les contraintes objectives de ce milieu ou de cette société tout en les réinterprétant [, ...] pour articuler les expériences vécues par les individus, dont le sens est révélé par les enquêtes les plus minutieuses – microsociologiques –, avec l'interprétation*

179 Pour un exemple de typologie des interactions conjugales en fonction du genre, consulter notamment le travail de Georges Menahem (1988), opposant des couples de type « associatif » favorisé par une participation professionnelle et domestique relativement égalitaire aux couples de type « conjugal » où les activités sont fortement différenciées selon le sexe, l'homme travaillant professionnellement pendant que la femme se tourne davantage vers la maternité et la vie domestique, ou encore de type « patrimonial », lorsqu'une exploitation familiale exige transmission.

historique de la société moderne – macrosociologique. » (1999, conclusion, §7-8). Elle permet par ailleurs la confrontation des types distingués entre eux, ce qui facilite l'analyse.

Plusieurs méthodes de construction de typologies sont mises au jour par l'analyse de Jean-Paul Grémy et Marie Joelle Le Moan (1977). La méthode « *idéal-typique* » consiste en la construction de « *notions abstraites permettant de rendre compte des phénomènes réels* » (p. 18), et découle d'une démarche plus déductive que les autres (Coenen-Huther, 2009, §9). Les deux autres méthodes sont la « *réduction d'un espace d'attributs* » (p. 23) et enfin l'« *agrégation autour d'unités-noyaux* » (p. 33). Pour construire la présente typologie, nous avons adopté cette dernière méthode davantage utilisée, selon ces auteur·es, par les chercheur·es recourant aux entretiens et plus largement à des données qualitatives denses sur un nombre de cas restreints. Elle est la méthode la plus empirique. Elle se caractérise par un travail de construction de la typologie à partir de cas repérés comme particulièrement typiques et bien maîtrisés par le/la chercheur·e, considérés comme différents les uns des autres, et auxquels sont agrégés progressivement d'autres cas qui leur ressemblent (expliquant son autre nom : « *méthode des tas* »). Au cours de ce travail de rapprochement des cas entre eux, les différents « *tas* » peuvent être fusionnés s'il s'avère que les cas se ressemblent finalement beaucoup ou sont par trop peu nombreux, ou au contraire scindés lorsque des différences marquées apparaissent finalement entre différents cas au sein d'un même « *tas* » initial.

Dans le cas présent, cette typologie devait à la fois rendre compte des cas observés, et « *formuler une relation, c'est-à-dire un rapport abstrait ou intellectuel* » « *construite par le chercheur* » qui ne se confonde pas exactement avec « *les expériences des individus concrets* » (Schnapper, 1999, chapitre 5, §24). Nous avons donc, malgré une méthode au départ fortement inductive, tenté d'élaborer des types relativement abstraits. Ces types abstraits sont nommés et décrits en premier, avant leur exemplification à l'aide de la description d'un des cas correspondants.

Cette typologie est exhaustive – tous les couples y figurent – mais non pas exclusive – quelques couples figurent dans plusieurs catégories – à cause du caractère longitudinal de l'enquête : les couples rattachés à plusieurs types le sont à différentes étapes de leur parcours conjugal¹⁸⁰.

Enfin, les typologies, y compris celle-ci, sont destinées à être dépassées : elle doivent servir l'analyse. En effet, comme l'explique Didier Demazière, « *la typologie a souvent un coût important, voire exorbitant, en termes de simplification des résultats, et [...] doit dès lors être ramenée au rang de production intermédiaire.* » (Demazière, 2013, résumé), d'où le fait qu'elle ne doit pas se réduire à « *une simple description ordonnée* » (Schnapper, 1999, chapitre 1, §52). En l'occurrence, nous l'utilisons comme une illustration conclusive des mécanismes décrits précédemment, et en usons dans les chapitres suivants pour analyser le genre des arrangements alimentaires, notamment par comparaison des types. C'est pour cette raison que les types distingués sont relativement nombreux, par volonté de ne pas trop simplifier la réalité, en tenant compte d'au moins trois dimensions analytiques et des liens qui les unissent (l'investissement de l'alimentation, la répartition des tâches, les changements alimentaires provoqués par l'installation).

180 En effet, selon Dominique Schnapper, la typologie « *implique que les individus, au cours du temps, sont susceptibles de faire des expériences successives qui se rapprochent plus ou moins de l'une ou l'autre des relations élaborées dans l'analyse typologique.* » (1999, chapitre 5, §24)

La typologie est organisée selon trois grands principes. Les variations en matière d'investissement général dans les enjeux alimentaires produisent sa structure générale. Il apparaît en effet que certains couples consacrent beaucoup d'attention à leur alimentation, une attention traduite dans le temps consacré aux tâches mais aussi aux discussions conjugales portant sur l'alimentation. Chez ces couples, le domaine alimentaire est une activité support du lien conjugal. La cuisine étant une tâche actuellement relativement valorisée, cet investissement alimentaire se traduit par l'attachement d'au moins un·e partenaire à la cuisine. Ces couples, au nombre de sept, forment un premier groupe (1). Pour la majorité des couples rencontrés en revanche, l'alimentation est un domaine plaisant du quotidien, mais qui ne se voit pas réserver une attention exceptionnelle, et est davantage vue comme un ensemble d'activités domestiques nécessitant du consensus. Les onze couples concernés sont rassemblés dans un deuxième groupe, et leur répartition des tâches alimentaires et les changements alimentaires liés à la mise en cohabitation doivent chez eux être analysés plus en détails (2). Pour les huit couples restants, l'alimentation n'est pas spécifiquement investie volontairement, mais les différences originelles de pratiques entre les partenaires sont telles que l'alimentation prend inévitablement une place importante pour le couple, la répartition des tâches et les spécificités alimentaires découlant de la gestion de ces divergences (3). Ensuite, cette typologie tient compte de la convergence ou divergence des consommations alimentaires : les partenaires partagent-ils leur alimentation ? Si oui, lequel ou laquelle des deux semble s'adapter le plus ? Sur quels aspects ? Certains couples présentent en effet dès le départ une assez forte similitude dans les pratiques et attentes, et une évolution conjointe au moment de la mise en cohabitation, d'autres des pratiques très différenciées. Face à ces différences, plusieurs attitudes des partenaires sont possibles (résistance, conciliation, adoption des attentes de l'autre en prenant en charge ces attentes ou en se laissant prendre en charge...) donnant lieu à des trajectoires alimentaires individuelles et conjugales différentes. Se distinguent ainsi de nombreuses situations de conciliation, où chacun change en partie ses pratiques alimentaires pour rendre possible les repas communs, mais aussi quelques cas d'adaptation assez unilatérale d'un·e partenaire à l'autre. À ce propos, il faut distinguer les trajectoires de rapprochement des alimentations, de quelques trajectoires de divergences ou de séparation des contenus, assorties de tensions liées aux désaccords. Enfin, la typologie rend compte de la distribution du travail alimentaire entre les partenaires. Il s'agit de distinguer si l'implication en termes de temps est égale ou non, si les tâches sont pensées comme étant mises en commun (cas majoritaires) ou restent séparées, si elles sont effectuées par un seul

membre du couple ou non, enfin si les partenaires sont réputé·es autant concerné·es l'un·e que l'autre par les différentes tâches (et sont donc substituables) ou non (et sont donc complémentaires).

En conséquence, au sein de chaque type d'investissement de l'alimentation (fort et culinaire 1, faible et consensuel 2, lié aux divergences 3), sont différenciés les couples adoptant plutôt une gestion commune (a) de ceux où l'homme prend davantage en charge l'alimentation et/ou s'adapte davantage (b) et de ceux où c'est au contraire la femme qui gère et/ou s'adapte davantage (c). La gestion commune peut ainsi consister en un investissement fort commun dans l'alimentation (un « *investissement conjoint* », 1.a), en un intérêt modéré découlant de l'autonomisation et de l'apprentissage commun de la gestion (chez les « *néophytes* », 2.a) ou en un pari conjugal face à de grosses divergences alimentaires et sociales originelles (produisant une « *conversion réciproque* », 3.a). À ces couples s'opposent ceux dans lesquels la gestion ou les efforts d'adaptation sont davantage à la charge d'un·e des partenaires. Les couples, minoritaires mais existants, où l'homme s'adapte davantage ou prend davantage en charge sont donc également distingués dans chaque type d'investissement. Parmi elleux, se distinguent ceux où l'homme prend fortement en charge la cuisine et plus largement l'alimentation parmi les couples investis (le cas du « *chef* », 1.b), ceux où les partenaires ne sont pas très investi·es mais où l'homme dispose de plus de disponibilités (l'« *homme (temporairement?) plus disponible* » 2.b) et enfin ceux où, face à de grosses divergences de départ, l'homme s'adapte fortement à sa partenaire, aussi bien en matière de pratiques que de prise en charge des tâches (l'« *homme converti* », 3.b). Enfin, sont distinguées les situations, fréquentes, où la femme est davantage en charge et/ou s'adapte davantage. Chez les couples fortement investis, cela prend la forme d'une prise en charge forte voire totale de la cuisine et de la gestion (par une « *nourricière* », 1.c). Chez les couples peu investis plane le spectre des rôles domestiques genrés, qui conduit à un travail domestique plus important chez la femme, à plus ou moins long terme (sous la forme de « *partenaires spécialisé·es* » ou d'une « *femme en apprentissage* » du rôle de gestionnaire principale 2.c). Chez les couples connaissant de fortes divergences alimentaires d'origine, les femmes sont face au dilemme entre accepter une surcharge de travail domestique et abdiquer certaines attentes, et se transforment progressivement en « *gestionnaire par défaut* » ou en « *femme en défection* » (3.c).

Ces différents types, caractérisés par des formes d'investissement de l'alimentation, une répartition des tâches et des changements alimentaires individuels spécifiques sont

rapportables, pour partie, à des caractéristiques sociales spécifiées ici (parcours alimentaires, écarts conjugaux d'âge et de trajectoires scolaire-professionnelles et d'autonomisation, et plus largement l'homo- ou hétérogamie, sur lesquels nous reviendrons au cours du chapitre 5) S'ajoutent à cela les types d'installation (chez qui, à quel moment de la relation conjugale, etc.) précisés en annexe (voir annexe 6), qui influencent les possibles alimentaires et signalent des relations conjugales spécifiques. Certaines configurations se caractérisent en effet par des fonctionnements conjugaux spécifiques : si nous ne retrouvons pas directement les « *styles conjugaux* » décrits par Eric Widmer et ses collègues (Widmer *et al.*, 2002), nous nous en inspirons pour relever, lorsque cela nous semble pertinent, le caractère plus ou moins tourné vers l'extérieur et plus ou moins fusionnel des couples concernés par un type d'arrangement donné.

Enfin, la multiplicité des cas est partiellement redevable à la prise en compte de l'évolution dynamique des arrangements alimentaires observée au cours de l'enquête¹⁸¹. Ces dynamiques servent à différencier certains types, et en caractérisent clairement plusieurs. Ainsi, l'intérêt des « *néophytes* » pour l'alimentation s'inscrit dans une temporalité plus courte que celui des couples investissant fortement la cuisine, et la prise en charge par les « *femmes plus investies* » s'installe généralement progressivement¹⁸². Nous décrivons ici les différents types, et le résumé de la typologie peut être trouvé en annexe 5.3.

1. La cuisine comme passion valorisée

Certains couples se distinguent par un fort investissement des enjeux alimentaires, les conduisant à consacrer un temps important à la gestion alimentaire et à la discussion autour de leur alimentation. La cuisine étant l'activité alimentaire la plus valorisée actuellement, l'investissement de ces partenaires dans les enjeux alimentaires s'exprime en particulier dans leur intérêt pour la cuisine. Ainsi, qu'elle soit prise en charge par l'un·e ou par les deux partenaires conjointement, la cuisine joue le rôle de support conjugal fort chez ces couples qui lui consacrent beaucoup de temps et pour qui l'investissement dans cette activité est à

181 Ces dynamiques ont pu être observées grâce au suivi longitudinal d'une partie des couples, et à l'orientation des entretiens en direction des évolutions des pratiques.

182 De ce fait, certains couples sont à cheval entre plusieurs types en fonction de la période conjugale prise comme référence. Ainsi, Margaux et Thomas correspondent à l'« *investissement conjoint* » de par l'investissement fort et commun des partenaires dans les enjeux alimentaires non directement culinaires et ce, malgré une prise en charge de la cuisine par Thomas au second entretien rapprochant les rapprochant du type « *homme (temporairement?) plus disponible* ».

l'origine d'une reconnaissance mutuelle. Cet investissement culinaire important est parfois ancien, et a construit le couple dans la durée, dès avant l'installation en cohabitation. Chez ces couples, la répartition des tâches à l'installation est généralement marquée par l'implication plus forte de l'un·e en cuisine et la tendance de celle/celui-ci à devenir le/la gestionnaire principal·e de l'alimentation, l'autre partenaire participant de façon moins volontariste et autonome, mais reconnaissant le travail domestique fourni par le/la gestionnaire principal·e. Les pratiques sont fortement influencées par celle ou celui qui est le/la plus investi·e en cuisine. Parmi ces couples, les catégories supérieures sont particulièrement représentées, tout en n'étant pas les seules¹⁸³. Les modalités d'investissement dans les enjeux alimentaires (aliments consommés, plats valorisés, enjeux associés à l'alimentation, etc.) varient en fonction des appartenances sociales.

Trois types d'arrangements alimentaires conjugaux se profilent, en fonction de quel·le partenaire s'investit le plus. Dans l'arrangement de type « *investissement conjoint* » (1.a), le couple se construit autour de forts intérêts alimentaires communs, la participation aux tâches est commune et partagée, et les changements alimentaires sont conjoints. Chez les « *chefs* » (1.b), l'homme révèle un investissement fort dans l'alimentation, et en particulier la cuisine, à l'occasion de l'installation en cohabitation, bien que son intérêt pour celle-ci ne soit pas forcément nouveau. Il prend davantage en charge la gestion que sa partenaire et influence fortement les pratiques. Enfin, chez les « *nourricières* » (1.c), s'observe la prise en charge alimentaire dans la durée de l'homme par la femme. Celle-ci a toujours beaucoup investi l'alimentation et influence les pratiques, tout en tenant compte des préférences de l'homme.

a. L'« investissement conjoint » fondateur du couple

« le fait d'être avec Margaux ça permet [...] d'en parler plus. Et du coup de faire plus d'efforts. » (Thomas)

Dans l'arrangement de type « *investissement conjoint* », le couple s'investit fortement dans les enjeux alimentaires, consacrant du temps et de l'énergie à la gestion alimentaire, et en discute beaucoup. Cet investissement a toujours caractérisé le couple, et semble crucial dans la construction de la relation conjugale. L'investissement n'est pas le fait d'un·e seul·e partenaire entraînant l'autre, mais des deux partenaires, bien que les pratiques et connaissances originelles de l'un·e puissent davantage influencer les valeurs et représentations alimentaires conjugales. Les deux partenaires consacrent du temps et de

183 Deux couples sur sept sont de catégories plus populaires.

l'énergie à la gestion alimentaire et y occupent des rôles symétriques, se montrant « *substituables* » au quotidien. Leurs pratiques alimentaires spécifiques participent de l'unité conjugale, car les changements alimentaires individuels sont moins le fait d'une adaptation de l'un·e à l'autre que d'une transformation commune volontaire.

Un seul couple correspond à cet arrangement, suggérant sa rareté liée à de nombreuses caractéristiques favorables à l'égalité conjugale, dont une grande ressemblance sociale et de conditions de vie entre les partenaires : les partenaires ont le même âge, leurs parcours récents sont identiques et leurs positions scolaire-professionnelles similaires au moment de la rencontre et de l'installation. L'installation¹⁸⁴ s'effectue dans un nouveau logement à la suite d'une période de fréquentation intense d'une durée moyenne, et est volontaire. L'investissement alimentaire consiste en la promotion d'une alimentation « *alternative* », à savoir locale, équitable, biologique, écologique, relativement végétarienne et crudivore.

Margaux et Thomas

(23 ans, étudiant·es en école d'ingénieur, 1 an 5 mois de fréquentation, 2,5 mois de cohabitation¹⁸⁵)

Lors de leur rencontre puis mise en couple, Margaux et Thomas appartenaient à la même « *promo* » de leur école d'ingénieur, et au même groupe d'ami·es. Iels se sont mis ensemble en fin de deuxième année d'école, à 22 ans. Pendant un an et quelques mois, iels ne se sont vu·es qu'épisodiquement ou pendant leurs vacances, étant en stage puis en césure, dont des périodes à l'étranger. Pour leur dernière année d'école, iels s'installent à 23 ans dans une chambre pour couple en résidence étudiante, dans un logement modeste et partiellement collectif (la cuisine étant commune avec d'autres chambres). Iels sont aidé·es financièrement par leurs parents.

Au moment de leur installation conjugale, leurs pratiques alimentaires sont déjà assez largement mises en commun et fortement « *alternatives* », à la suite d'un processus de transformation parallèle nourri par leurs échanges et expériences individuelles. Il est vrai que Margaux avait depuis longtemps des envies de pratiques alternatives (« *dans ma famille on a toujours essayé d'acheter bio* », ent. 1, ind.) mais, accordant de l'importance au partage des

184 De type « *renforcement fortuite néo-locale* », voir Annexe 6.

185 Nous précisons chaque fois les âges des partenaires, leur activité au premier entretien (niveau d'études ou emploi), la durée de leur relation avant l'installation en cohabitation conjugale ou « *fréquentation* », enfin la durée de la cohabitation au premier entretien.

repas avec ses ami·es, elle ne pouvait pas réaliser toutes ses attentes (« *elles voulaient pas acheter des produits bio, donc tant pis je préférais, enfin vu qu'on mangeait ensemble... je ne mangeais pas bio.* » ; ent. 1, ind.). Comparativement, Thomas s'est davantage laissé inspirer par les pratiques de Margaux et par ses expériences récentes :

Thomas : je suis parti en année de césure. [...] on en parlait quand même pas mal avec Margaux. De l'alimentation. Et même sans... sans être ensemble finalement physiquement. Je pense que... le fait d'en parler influençait la manière dont je cuisinai. [...] le WOOFing¹⁸⁶ je pense que ça change aussi beaucoup les habitudes alimentaires. [...] Avec Margaux] on se pose pas mal de questions sur le lien entre alimentation et santé. Et... bah !... et ouais. Je... Enfin moi ayant eu quelques problèmes de santé. [...] Je me suis pas mal remis en cause sur mon alimentation. Euh... Ça aussi du coup grâce à Margaux. (ent. 1, individuel)

Ainsi, au moment de leur installation, iels achètent « bio », de saison, relativement local, et s'efforcent de favoriser les crudités :

Margaux : on essaie du coup maintenant, de tout acheter en bio. Enfin dans la mesure de nos moyens (elle rit) étudiants. [...] on n'achète pas des produits transformés, on achète que des légumes de saison etc. Pour, enfin déjà parce que ça nous semble plus logique. Et puis parce que financièrement on peut pas se permettre de faire autre chose. Enfin voilà. Euh, pour ce qui est du rapport à la santé, on essaye de manger beaucoup de légumes crus. [...] pas manger, trop de sucré. De limiter tout ce qui est des féculents etc. (ent. 1, individuel)

Ces spécificités s'articulent à des changements dans la composition des aliments achetés, puisqu'iels mangent très peu de viande et de féculents. Leurs changements alimentaires individuels sont donc le fruit d'un cheminement commun, et qui découle non d'une adaptation de l'un·e à l'autre mais d'une remise en cause commune de leurs habitudes. Invité à résumer ce que vivre en couple a changé, Thomas insiste sur la « réflexion sur l'alimentation au sens large et la santé » ainsi que sur le développement de « l'habitude de cuisiner » (ent. 1, ind.).

Les activités alimentaires sont prises en charge de façon indifférenciée, c'est-à-dire que l'un·e comme l'autre peut s'en charger. Plus d'un an et demi après leur mise en couple, et deux mois après leur installation, iels cuisinent et gèrent la vaisselle alternativement ou ensemble :

Margaux : [La mise en couple change qu']on cuisine à deux ! (elle rit). Du coup, enfin, nous soit on cuisine ensemble, soit c'est un qui cuisine... on va dire une fois sur deux par exemple. Du coup bah quand c'est l'autre qui cuisine, forcément ça change, parce que il a ses propres recettes, etc. Bien que ça finisse par s'homogénéiser. Et sinon, quand on cuisine ensemble, bah on s'apporte des idées. (ent. 1, individuel)

186 Le WOOFing consiste à être logé et nourri gratuitement en échange d'une participation à l'exploitation d'une ferme biologique, en tant que main-d'œuvre.

Les courses obéissent également à cette interchangeabilité. Iels font leurs courses principales ensemble, pour se « motiver » réciproquement, et se répartissent les courses d'appoint sans liste de courses, dans la mesure où iels partagent des attentes proches :

*Margaux : **On fait pas de liste de courses.** Juste parce que comme on est deux et qu'on va pas faire les courses forcément en même temps en fait. **C'est jamais le bon qui aurait la liste.** Donc c'est pas au plus pratique ni au plus efficace, parce qu'on oublie souvent des trucs. Mais en gros y'a **des classiques** qu'on sait qu'on doit acheter. [...] Donc on a le producteur bio, qui vient livrer à [notre École]. On essaie de lui acheter des légumes le plus possible. [...] Sinon on a la Biocoop. Ou on a un magasin Naturalia pas loin de l'École où on va aussi. Et pareil on complète à Franprix pour le non alimentaire, les olives... [...] Ça nous arrive de les faire ensemble, quand le soir on a tous les deux la flemme de les faire, donc ça nous motive de les faire à deux. Soit / en fait on les faisait en / parce que les magasins sont sur le chemin de l'École. [...] (ent. 1, individuel)*

Ce n'est certainement pas un hasard si ce couple est composé de partenaires à la proximité de positions scolaire-professionnelles la plus grande parmi l'ensemble des enquêtés, à laquelle s'ajoute une relative homogamie d'origines. Toutes deux sont issues des franges supérieures des classes moyennes et dotées de capitaux culturels : le père de Margaux est ingénieur et sa mère institutrice, le père de Thomas est cadre et sa mère femme au foyer. Iels viennent donc de familles dans lesquelles au moins l'un·e des parents exerce une fonction d'encadrement, mais où la femme exerce une profession moins reconnue et moins rémunérée, en particulier du côté de Thomas. Leur trajectoire les rapproche, puisqu'ils obtiennent au même âge le même diplôme après trois ans de la même école et une année de césure, effectuées en même temps et dans les mêmes spécialités et les ayant fait fréquenter des ami·es commun·es. Enfin, leurs choix alimentaires alternatifs les isolent par rapport au reste de la société.

b. Le « chef »

« c'est moi qui mène un peu le truc » (François)

Trois couples connaissent un arrangement du type « chef » : Faustine et Killian (18 ans, étudiante en BTS et manutentionnaire en intérim, 1 an de fréquentation, 4 mois de cohabitation) ; Camillia et François (25 et 23 ans, étudiant·es en master de journalisme, 1 an de fréquentation, quelques semaines de cohabitation) ; Hélène et Fabien (19 et 21 ans, étudiante en licence et ancien étudiant en service civique, 6 mois de fréquentation, quelques semaines de cohabitation).

Chez eux, l'investissement fort de l'alimentation est porté par l'intérêt de l'homme pour la cuisine¹⁸⁷. La partenaire valorise cet intérêt et s'y prête, augmentant elle-même son attention envers les tâches alimentaires. La prise en charge des tâches n'est cependant pas symétrique comme dans l'arrangement précédent : l'homme est le cuisinier principal et contrôle globalement les achats et les menus, faisant notamment souvent des courses d'appoint pour acheter des produits spécifiques. Il ne fait pas systématiquement la vaisselle ou le ménage de la cuisine, ces tâches étant parfois renvoyées à la partenaire au nom du principe de complémentarité entre vaisselle et cuisine. La partenaire n'est donc pas absente des tâches alimentaires, reste une « *petite main* » ou un « *commis* » (François, ent. 1, ind.), suivant les consignes de l'homme. En conséquence, l'influence de l'homme sur les contenus est assez forte. Tous s'attachent à pouvoir cuisiner ce qui leur fait envie, les deux hommes décohabitent de chez leurs parents considérant que l'effet principal de l'installation conjugale est de pouvoir manger « *ce qu'ils veu[lent]* » (Fabien et Killian). Leurs compagnes l'acceptent globalement et s'en remettent à leurs choix, ceux-ci étant considérés comme plus compétents. Ces plus grandes compétences et appétences viennent pour deux d'entre eux de parcours d'apprentissage de la cuisine en famille¹⁸⁸ ou d'une autonomisation plus précoce¹⁸⁹. Les partenaires considèrent « *mieux* » manger que si elles vivaient seules, même lorsque le départ de chez les parents leur fait manger « *moins bien* » (Faustine). Certaines expriment cependant quelques réticences à n'être que le « *second couteau* » ou à peu influencer les contenus. Au cours du temps, il arrive que leur implication se renforce¹⁹⁰.

Cette prise en charge globale de la gestion est favorisée par l'homogamie ou par une hypogamie de la femme, notamment de diplôme voire liée à des revenus supérieurs, au-delà d'origines et de trajectoires sociales aussi bien supérieures¹⁹¹ que plus populaires¹⁹². Les âges des partenaires sont assez proches, l'homme étant dans un cas plus jeune¹⁹³. Faustine et Killian connaissent une hypogamie de la femme (détaillée dans le chapitre 5, partie II.2.a). Le couple composé de Camillia et François est homogame et marqué par des revendications

187 Cet intérêt n'a pas spécifiquement favorisé l'investissement de l'homme dans la relation d'enquête, seul François ayant été notre interlocuteur principal, tandis que Killian n'a pas participé à la préparation de l'entretien conjugal et que Fabien n'a pas accepté, contrairement à sa partenaire, de second entretien.

188 François a une mère passionnée de cuisine ayant travaillé en restauration et fille de restaurateurs/ices, Killian une mère grilladine.

189 Contrairement à Faustine, Killian cuisinait et faisait les courses régulièrement chez ses parents

190 C'est le cas pour Hélène et Camillia.

191 Camillia et François, Faustine.

192 Killian.

193 François.

féministes¹⁹⁴. Chez ces « *chefs* », l'investissement pourrait participer du rétablissement d'une identité fragilisée par l'hypogamie¹⁹⁵ ou être favorisée par l'égalitarisme et l'attachement familial à la cuisine.

Plusieurs éléments signalent le caractère possiblement précaire de cet arrangement. Il semble s'inscrire dans des parcours conjugaux plus fragiles que d'autres, et dépendre pour partie d'un enthousiasme de l'homme lié aux premières expériences d'autonomie et conjugales, dans le cadre d'un investissement professionnel ou scolaire temporairement plus faible. En effet, les parcours conjugaux sont relativement courts (les partenaires se fréquentent depuis 6 mois à un an au moment de l'installation¹⁹⁶, voir annexe 6) et les durées de cohabitation également courtes au moment de l'entretien (maximum quatre mois). Les partenaires sont relativement jeunes au moment de l'installation¹⁹⁷ et l'installation est toujours néo-locale, c'est-à-dire dans un logement obtenu pour l'occasion. Qui plus est, deux couples ne cohabitent plus quelques mois plus tard¹⁹⁸. Ils ont des conditions d'installation moins confortables que ceux dans lesquels la femme est la plus investie, du fait d'une moins grande stabilité professionnelle et de revenus plus faibles.

Hélène et Fabien

(19 et 21 ans, étudiante en licence et ancien étudiant en service civique lors de l'entretien, 6 mois de fréquentation, quelques semaines de cohabitation)

Hélène et Fabien se sont rencontrés pendant la première année de licence d'Hélène, Fabien ayant terminé ses études et vivant de « *petits boulots* ». En septembre 2016, Fabien retourne chez ses parents en région parisienne pour un service civique. Hélène vit difficilement la

194 Camillia et François en sont au même stade de leur parcours scolaire-professionnel, terminant une école de journalisme au cours de laquelle iels se sont rencontrés. Le père de Camillia est directeur de site industriel, et sa mère femme au foyer. Celui de François est directeur de cabinet dans une petite mairie, et sa mère directrice adjointe d'un office de tourisme. Iels viennent ainsi tous deux de classes moyennes stables des franges supérieures, avec des parents qui peuvent les aider financièrement. Iels se disent enfin opposés à la reproduction de modèles inégalitaires sexués, mettent en avant que François est le plus jeune, et dénoncent les injonctions sexuées qu'iels rencontrent parfois de la part de tiers (par exemple lorsque les restaurateurs s'attendent à ce que François paye la note).

195 L'homme insiste sur sa précocité, associée à un apprentissage plus précoce que sa partenaire des savoir-faire domestiques (Killian), ou à une avance scolaire (Fabien) parfois à l'origine d'un âge plus jeune (François).

196 Les installations sont de type « *renforcement asymétrique (femme) néo-locale* » pour Faustine et Kilian, « *renforcement fortuite néo-locale* » pour François et Camillia et « *renforcement asymétrique (homme) néo-locale* » pour Fabien et Hélène.

197 La plus âgée est Camillia, âgée de 24 ans.

198 L'un du fait d'une séparation (Hélène et Fabien), l'autre d'une réorientation de l'homme nécessitant une décohabitation (Faustine et Killian).

séparation, et change d'université à Noël pour le rejoindre. Iels habitent quelques semaines chez les parents de Fabien, puis s'installent ensemble en petite couronne parisienne. Fabien aime beaucoup cuisiner depuis son départ de chez ses parents, la rencontre d'Hélène rehaussant son implication :

*Fabien : **je pourrais passer ma journée** à cuisiner enfin ! J'adore ça, mais vraiment vraiment vraiment. Là je suis en recherche d'une formation de cuistot. Pour, pour l'année prochaine, pouvoir être derrière les fourneaux. Parce que c'est vraiment... Enfin **je suis heureux, quand je cuisine. Et je suis heureux quand quelqu'un mange ma cuisine. Et quand JE mange ma cuisine.** Quand, quand je mange avec quelqu'un. Ou quand quelqu'un mange avec moi. (ent. 1, individuel)*

Comme Killian, Fabien met en avant sa précocité, en l'occurrence scolaire, ainsi que son « *hyperactivité* » et ses nombreux projets. Il est fier de ses compétences culinaires et de sa passion de la cuisine, grâce auxquels il négocie sa place auprès de ses ami·es. Si Hélène a également vécu seule, Fabien se positionne comme plus compétent et plus passionné, représentation à laquelle Hélène adhère. La prise en charge de la cuisine par Fabien n'a pas été entérinée officiellement, mais est le fruit de son imposition régulière de ce qui va être consommé et des modalités de cuisine :

*Hélène : Je suis en train de **me demander si c'est tout le temps lui qui fait à manger** même s'il rentre plus tard que moi, et **je crois que oui.** [...] Et il m'a déjà **empêchée de faire à manger.** Genre... Il était au travail, j'étais là une heure avant lui. J'avais la, la recette. Je lui ai posé une question, genre est-ce que je fais cuire ça d'abord. Il m'a dit "Nan ! Touche pas ! je vais le faire !". **Il y tient.** Ouais. Et oui c'est sujet de... ouais, de **taquineries.** Parce qu'après je lui en veux. Je dis "J'ai le droit de faire la cuisine". Et lui il me dit "Beh oui, mais **tu sais très bien que je vais le faire mieux que toi**". (ent. 1, individuel)*

Fabien s'investit donc plus largement dans la gestion alimentaire, prévoyant les repas, initiant les courses, les faisant plus fréquemment qu'Hélène, parfois pour des achats spécifiques en vue d'un plat. Il se réalise ainsi dans la cuisine, mais se montre un peu tyrannique à l'égard d'Hélène, qui souffre de n'être que « *commis* », limitant son intervention culinaire à l'aide et à quelques plats considérés comme ses spécialités. Comme pour les autres « *chefs* », l'écart de compétence est une justification forte de la prise en charge de la cuisine par Fabien :

*Fabien : c'est elle qui le dit, donc moi **je reprends ses mots.** Mais c'est une question... Elle **elle va savoir le faire, mais moi je vais savoir mieux le faire.** C'est elle qui dit ça.*

*[...] chaque fois que je fais la cuisine, **je veux qu'elle regarde, pour apprendre en même temps.** Comme ça si, je suis pas là, bah elle sait se faire à manger. Et pas que... **pas que ses (méprisant :) ses boîtes, là.** [...] la première fois que j'étais chez elle, j'ai vu des boîtes, j'ai fait*

"Quoi ! Non non ! On va pas manger ça, c'est, enfin, c'est pas possible hein !". (ent. 1, individuel)

Fabien explique « *approvisionner* » Hélène en « *conneries* » lorsqu'il fait des courses seul, en l'occurrence des petits pains industriels. Il se considère comme un cuisinier relativement talentueux¹⁹⁹, influence largement les contenus alimentaires, et associe la cohabitation survenant après quelques semaines chez ses parents à un gain de liberté alimentaire. Hélène considère « *mieux* » manger avec Fabien que seule et « *apprend* » de lui de nouvelles exigences et savoir-faire culinaires et nutritionnels. Elle est cependant ambivalente, reprochant simultanément à Fabien, en entretien individuel, de l'empêcher de cuisiner, et se défendant de l'accusation d'incompétence. Le contrôle de la cuisine et la gestion de la vaisselle sont sources de conflit chez elleux, Fabien essayant d'imposer à Hélène de faire la vaisselle, en vertu du principe de complémentarité avec la cuisine, et selon ses exigences :

Hélène : [en vivant seule] quand je faisais à manger, je faisais la vaisselle de la veille. [...] j'aimais bien ce rythme. Mais du coup je le fais plus. Parce que, je sais que du coup ça l'emmerde quand ça traîne, dans l'évier. Et qu'il me dit "Nan, mais tu rends pas compte. T'auras pas le temps de laver, d'ici ce soir. Et moi j'aurais besoin de mes instruments de cuisine.". (ent. 1, individuel)

Fabien : en fin de compte, tous les matins c'est moi qui dois faire sa vaisselle, parce que... (rupture de ton:) Elle n'a pas le temps ! [...] Mais les soirs, ah non ! Je DÉTESTE faire la vaisselle. Et, je lui dis "J'ai fait la cuisine, tu fais la vaisselle". Y'a même une certaine musique... qui est devenue... voilà. (ent. 1, individuel)

Hélène n'apprécie pas de jouer systématiquement le rôle de seconde main en cuisine, qu'elle dénonce dans un deuxième entretien réalisé après leur séparation :

Hélène : Y'a pas forcément grand-chose qu'on a vraiment APPRIS ensemble. Parce que il était assez CHIANT, il fallait pas que je fasse comme il voulait pas. Donc... Des fois il me disait "Coupe les oignons", je disais "D'accord", mais c'était pas comme ça qu'il fallait faire... [...] Donc on n'a pas forcément fait des plats ENSEMBLE. Ou alors je l'aidais je mettais la table je coupais trois carottes, j'épluchais. (ent. 2, individuel)

L'implication d'Hélène dans la gestion alimentaire semble avoir crû au cours de leur courte vie commune²⁰⁰. Elle explique rétrospectivement avoir cuisiné davantage, et fait les courses, afin de « *rembourser* » à Fabien des avances faites à l'installation.

199 Le rapport à la cuisine des « *chefs* » est plus amplement détaillé dans le chapitre suivant, partie III.

200 Iels se sont séparés moins de six mois après leur installation.

Au regard des origines sociales, Hélène semble dans une situation d'hypogamie légère. En effet, le père d'Hélène est ingénieur en informatique et sa mère est maire d'un bourg, professions supposant pour l'un certains diplômes ou qualifications relativement élevées, pour l'autre un certain capital social, et liées à des positions relativement peu subalternes. Tandis que les parents de Fabien, employé de la RATP et assistante médicale, ont *a priori* moins de capitaux traduits dans des diplômes, et travaillent dans des positions davantage subordonnées. Ces différences de statuts parentaux recouvrent en tous cas des différences de milieux sociaux, comme le laissent supposer des pratiques de table différentes²⁰¹. Fabien a eu un parcours scolaire précoce, puisqu'il a eu le bac à 15 ans et sa licence d'information-communication à 18 ans, mais cherche ensuite sa voie, vivant de divers petits travaux, tandis qu'Hélène est encore en licence et pourrait finir plus diplômée.

c. La « nourricière »

« je me repose sur toi » (Christopher)

Les trois couples concernés par le type d'arrangement « *nourricière* » sont Gaëlle et Damien (21 et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en assurance, plus de 5 ans de fréquentation, environ 1,5 mois de cohabitation) ; Jeanne et Aurélien (24 et 36 ans, étudiante en master et psycho-praticien, pas de fréquentation, 2 ans 6 mois de cohabitation) ; Claire et Christopher (21 et 22 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur, 3 ans de fréquentation, 3 ans de cohabitation).

Comme pour les arrangements précédents, la cuisine est un élément important des activités quotidiennes conjugales. Comme chez les « *chefs* », la prise en charge est largement déséquilibrée, et même davantage que chez ceux-ci, cette fois en direction de la femme, qui assure une large part si ce n'est l'intégralité des tâches alimentaires²⁰². L'homme n'assure que quelques repas exceptionnels, quand la femme s'absente et qu'elle n'a pas prévu de repas de

201 Pendant les quelques semaines passées chez les parents de Fabien, Hélène s'est heurtée à un ensemble de règles plus ou moins explicites qui n'avaient pas cours chez elle (attendre la venue de tout le monde pour manger, l'attribution des places autour de la table, l'injonction implicite à débarrasser en tant que femme, le droit des hommes à choisir les plats qui seront préparés par les femmes, une certaine « *maniaquerie* » de la mère en cuisine, etc.). Voir chapitre 2, partie II.1.c.

202 Les hommes sont d'ailleurs assez effacés dans les entretiens, et renvoient à leur partenaire.

substitution²⁰³, mais soutient l'investissement de la femme par une reconnaissance symbolique, et fait parfois la petite main²⁰⁴. Sa présence est surtout dans les courses²⁰⁵.

Cet investissement de la femme a toujours caractérisé le couple, et participe de la construction de la relation conjugale, la femme cuisinant des plats pour s'occuper de son partenaire, celui-ci reconnaissant son don, au sens de don de soi et de compétence. Ainsi, cet arrangement semble durable, puisque les partenaires rencontrés, souvent ensemble depuis assez longtemps au moment de l'entretien²⁰⁶, disent avoir toujours suivi cette organisation, qu'ils décrivent d'ailleurs avec une grande convergence et décontraction, témoignant de l'accord entre partenaires quant à celle-ci²⁰⁷. Pour autant, l'investissement de la femme croît au cours du temps, certains hommes se retirant peu à peu de certaines tâches²⁰⁸.

La prise en charge de la cuisine par la femme est justifiée conjugalement par un intérêt alimentaire et des compétences culinaires plus élevées, dont témoignent les parcours enfantins des femmes²⁰⁹. Dans deux cas²¹⁰, la femme est jugée plus compétente *malgré* (mais peut-être en réalité *à cause de*) son plus jeune âge, une décohabitation du domicile parental plus récente et sa situation sociale plus fragile comparativement à l'homme. Ainsi la moindre compétence de l'homme ne donne jamais lieu à l'attente qu'il apprenne des savoir-faire, mais justifie au contraire son effacement de la gestion alimentaire, plus fortement que ne sont écartées les femmes dans les couples de « *chefs* ». L'homme peut ainsi même ne jamais apprendre

203 Christopher cuisine ainsi parfois de la « *purée Mousseline* » quand Claire s'absente.

204 Christopher n'effectue par exemple aucune tâche relative à l'alimentation mais abonde dans l'appréciation des qualités culinaires de Claire.

205 Celui-ci y participant quasiment à égalité chez un couple (Jeanne et Aurélien), en majorité chez un autre (Gaëlle et Damien, Damien s'y spécialisant au cours de l'enquête), de façon décroissante et plus du tout au bout de quelques années chez le troisième, suite à de nombreuses « *disputes* » (Claire et Christopher).

206 Plus de 2 ans et demi pour les plus « *jeunes* » partenaires, plus de 5 ans pour les autres. Les installations sont de types « *aboutissement délibérée néo-locale* » pour Claire et Christopher et Gaëlle et Damien, et en revanche de type « *commencement fortuite andro-locale* » pour Jeanne et Aurélien (voir annexe 6).

207 Chez Gaëlle et Damien, la fréquentation conjugale a tourné autour des plats préparés ou initiés par Gaëlle, ainsi que des découvertes culinaires de Damien dans des restaurants choisis par Gaëlle.

208 Christopher, qui n'a jamais aimé cuisiner, a progressivement abandonné, au cours de sa cohabitation assez longue avec Claire (3 ans), son seul domaine de spécialité qu'étaient les gâteaux (« *maintenant que j'aime bien [en faire] bah... il veut plus en faire.* » constate Claire).

209 Gaëlle a toujours cuisiné et a grandi dans une famille maternelle aimant cuisiner (sa grand-mère était tenancière d'un restaurant vietnamien), Jeanne regardait des émissions culinaires dès l'enfance, Claire était la seule personne admise à tenir compagnie à sa mère en cuisine, tout en ayant développé une peur du frigidaire vide suite à leurs soucis d'argent.

210 Gaëlle et Damien et Jeanne et Aurélien, car Christopher n'a jamais vécu seul avant l'installation.

l'autonomie alimentaire, ou perdre en compétences et voir son domaine d'action se restreindre au cours de la cohabitation.

Comme les « *chefs* », ces « *nourricières* » ont un certain pouvoir d'influence sur les plats et les modalités de la gestion alimentaire, au nom de leur investissement. La femme reconnaît avoir du pouvoir mais fait attention aux préférences du partenaire²¹¹. Elle semble s'épanouir dans la prise en charge, dont elle tire un plaisir lié à la performance culinaire et un sentiment d'utilité. En miroir inversé des « *chefs* », l'homme tient le rôle du mangeur curieux et peu difficile, la femme celui de la cuisinière qui élargit l'horizon alimentaire de celui-ci tout en lui faisant plaisir. Cependant, et nous y reviendrons (chapitre 4, partie III) le registre du don de soi envers l'autre est davantage mobilisé pour justifier l'investissement en cuisine que chez les « *chefs* », alors que le celui de l'épanouissement individuel lié à la cuisine l'est un peu moins, et que c'est l'homme qui se revendique de pouvoir manger ce qu'il aime depuis qu'il est en cohabitation conjugale²¹² alors que la femme explique devoir s'adapter. À la différence de certaines femmes vivant avec un « *chef* », les hommes semblent satisfaits (mangeant plus varié, ne se sentant pas évincés de la gestion et considérant que leurs goûts sont respectés).

La durabilité de l'arrangement semble forte, et, si la spécialisation découle très clairement des socialisations passées, elle est également favorisée, chez au moins deux couples, par les positions scolaire-professionnelles et disponibilités respectives, deux couples étant marqués par l'hypergamie de statut de la femme²¹³ et deux par l'hypergamie d'origine de celle-ci²¹⁴ (dont nous détaillerons les effets dans le chapitre 5, partie II.2). Au-delà de ces écarts de trajectoires, les partenaires de ces couples sont ensemble depuis assez longtemps, centrés sur l'interaction et l'intimité conjugales, donnent des gages de stabilité conjugale et d'installation dans la vie adulte, l'un·e des partenaires au moins ayant une stabilité professionnelle forte et associent à cela des revenus communs assez élevés. Ainsi, ces couples

211 Claire avance « *comme c'est moi qui fais à manger [...] t'as pas tellement le choix* », ajoutant cependant « *et puis je sais ce qu'il n'aime pas* ». Elle cuisine ainsi des menus à mi-chemin entre ses attentes en matière de contrôle calorique et les attentes de Christopher souhaitant manger plus « *gras* ».

212 Christopher : « *je mange beaucoup mieux par rapport, déjà à mes goûts. Avec... chez mes parents. Tu vois c'est eux qui faisaient, qui décidaient du coup du plat. Et forcément bah des fois des viandes tout ça, que j'aime... plus ou moins on va dire. [...] C'est pas ce que je vais... préférer le plus, on va dire. Alors que maintenant, avec Claire, on en parle. On dit "Bah qu'est-ce que tu veux manger ?" et tout. Et puis bah tout de suite on ressort les choses qu'on aime bien ! (il rit, elle aussi) [...] comme c'est nous qui décidons, vraiment, du plat, qu'on veut faire. Enfin qu'elle, qu'elle fait du coup. Eh ben... moi je vais dire, je mange beaucoup mieux.* » (ent. 1, conjugal).

213 Gaëlle et Damien (Damien « *C'est le travail qui passe avant* » ; ent. 1, ind.), Jeanne et Aurélien.

214 Gaëlle et Damien, Claire et Christopher.

proposent deux profils menant à la prise en charge générale de l'alimentation par la femme : de très forts écarts de revenus, de trajectoire et d'âge au profit de l'homme d'une part, dans des catégories sociales relativement privilégiées ; une incompétence relative de l'homme jugée normale dans des catégories plus populaires.

Jeanne et Aurélien

(24 et 36 ans, étudiante en master et psychopraticien, pas de fréquentation, 2 ans et 6 mois de cohabitation)

Jeanne et Aurélien étaient amants, avant que Jeanne ne se sépare de son ancien partenaire et quitte l'appartement prêté par la grand-mère de celui-ci pour s'installer chez Aurélien. Iels n'ont donc pas connu à proprement parler de période de fréquentation. Vivant depuis deux ans et demi ensemble au moment de l'entretien avec Jeanne²¹⁵, iels ont dès le début adopté l'arrangement de type « *nourricière* ». Jeanne ayant toujours adoré cuisiner, regardant de nombreuses émissions culinaires lorsqu'elle était enfant, utilise la cuisine pour dire son « *amour* ». En conséquence, si les tâches restent ouvertes à chacun·e, Jeanne est clairement la gestionnaire principale de leur alimentation, et la seule cuisinière lorsqu'elle est présente, Aurélien ayant notamment « *redécouvert le plaisir de se faire à manger* » lorsqu'elle s'est absentée pendant une courte période. Aurélien participe aux tâches en étant encadré strictement par les consignes de Jeanne. Ainsi, elle lui demande parfois de l'aide pour cuisiner, d'être son « *second couteau* », et souvent de nettoyer la cuisine après ou de faire la vaisselle. S'iels se chargent officiellement l'un·e comme l'autre des courses en fonction de leurs disponibilités, Jeanne est souvent insatisfaite de ce qu'Aurélien achète (« *il achète pas les bonnes choses... ou en tous cas de mon point de vue ce qu'il achète est pas forcément... adapté à... ma cuisine [...] Donc quand il va faire des courses la plupart du temps je vais refaire des courses* » ; ent. 1, individuel). Jeanne fait donc plus fréquemment les courses, et encadre fortement celles d'Aurélien, lui précisant les types exacts de produits à acheter et leur emplacement, par exemple à l'aide de textos qu'elle nous montre :

Jeanne : je suis précise.

Angèle : "Iceberg à 99 centimes". C'est parce qu'il y en a plusieurs ?

Jeanne : Euh, oui parce que... Alors pourquoi je fais des précisions comme ça ? Parce qu'on a déjà eu plusieurs engueulades. [...] moi qui râle quand les courses arrivent. En mode "Putain c'est pas ce que je voulais !" ou "Pourquoi t'as acheté ça, ça coûte une fortune quoi !". Je

215 Aurélien n'a pas pu être rencontré.

sais que là il a re-acheté des allumettes charcutières. Alors que les allumettes charcutières coûtent sept euros de plus au kilo quoi ! J'étais là "Mais pourquoi !?". Donc je lui précise, parce qu'en fait tu as plusieurs types de machins. Et je sais que y'a des trucs des fois il sait pas où ça se trouve. (ent. 1, individuel)

Elle se charge de courses plus diversifiées, allant par exemple chercher « [s]es » légumes chez le primeur, et fait des achats ou cuisine des plats en avance pour Aurélien quand elle s'absente :

Jeanne : je suis partie pendant une semaine à [ville]. Je lui avais cuisiné... plein de trucs avant de partir. Je lui avais mis au congé. [...] Parce que vu que je cuisine. Tout le temps. Bah y'a des fois où... bah il se retrouve devant le frigo il est là il fait "Mais... qu'est-ce que je peux me faire à manger ?". Parce qu'on n'a pas les mêmes niveaux de cuisine. Donc moi je sais pas je vois des cuisses de poulet je dis "OK je peux faire ça ça ça ça !". Lui il voit des cuisses de poulet il est... "OK. Je les cuisine comment ?" [...] On n'a pas les mêmes compétences en fait. [...] je suis niveau 10 il est niveau 3 quoi enfin... [...] Donc du coup quand on fait des courses. Quand lui se fait des courses. Ou que moi je fais des courses. Il me demande de prendre des trucs pour lui, à cuisiner facilement. Genre, des pâtes ou des ravioles, ou des trucs un peu comme ça. [...] Je lui apprends des choses aussi. Je lui ai appris à faire une sauce au bleu. Je lui ai appris à faire du flétan de (sic) morilles. (ent. 1, individuel).

L'écart de compétences justifie à ses yeux sa prise en charge de la cuisine, en plus de son intérêt plus grand. Les partenaires sont ainsi spécialisés aux courses, Aurélien obéissant à Jeanne ou ne faisant que des courses personnelles (« quand lui se fait des courses »), tandis que Jeanne décide pour deux tout en se souciant de l'alimentation commune. Jeanne déclare s'y épanouir, est très fière de ses compétences et influence largement les menus, tout en souhaitant particulièrement faire plaisir à Aurélien et prévenir ses besoins et ses envies :

Jeanne : Je lui faisais des petits snacks, quand il geekait. [...] Je lui ramenait un petit plateau en mode (voix de petite fille :) "Kikou !" comme ça, etc. Voilà. Ce que je fais toujours d'ailleurs. [...] Il me dit "Ah je commence à avoir un peu faim". Et il se retrouve genre dix minutes plus tard avec un truc ! [...] À chaque fois il me regarde en mode "Mais mais, mais, en quel honneur ????" et tout. Puis là il fait (voix bizarre :) "Je me sens vachement aimé !" (elle rit). Donc voilà. Parce que moi c'est vraiment enfin j'aime beaucoup. L'amour que je donne passe beaucoup par la cuisine. Voilà. Et d'ailleurs c'était vraiment vraiment très sympa pour moi. Parce que Aurélien était TELLEMENT reconnaissant. Et il sentait tellement que je mettais tout mon cœur et tout mon amour dedans. [...] Genre il prenait un moment de... rassemblement. C'est-à-dire de la méditation. Tu te poses, etc. Pour bien se centrer pour apprécier le repas. Euh, un peu comme une prière. Enfin un peu comme les gens qui font des bénédictions en fait. [...] il me remercie toujours pour le repas, plusieurs fois. Surtout quand c'est très bon. (ent. 1, individuel)

Élément de cette attention, Jeanne s'inspire beaucoup des envies d'Aurélien, comme des plats fétiches souvenirs d'enfance, « madeleines de Proust » pour lui. Cette dévotion correspond à

l'image de la « *nourricière* » visible dans la littérature (DeVault, 1994), malgré une plus grande mise en avant ici de la réalisation de soi dans l'art alimentaire.

Bien que Jeanne ne la mette pas en avant, son hypergamie en matière d'âge, de revenus et de stabilité statutaire n'est probablement pas sans lien avec cet arrangement alimentaire, malgré sa légère hypogamie de diplôme. En effet, Jeanne a un parcours plus diplômant (classes préparatoires littéraires, école de commerce, master en sciences humaines) qu'Aurélien (psycho-praticien avec une formation qui n'est désormais plus reconnue comme telle). En revanche, plus jeune de 12 ans, elle a un statut plus précaire. Aurélien semble propriétaire d'appartements, est depuis longtemps psycho-praticien, alors que Jeanne s'est vu couper les vivres par ses parents lorsqu'elle a abandonné son école de commerce, vit de petits boulots en parallèle de ses études, et a connu des années de difficultés financières. Elle connaît une relative dépendance financière vis-à-vis d'Aurélien, qu'elle revendique²¹⁶. Ceci va de pair avec une spécialisation dans les dépenses, Aurélien payant le logement et les grosses dépenses, Jeanne payant les courses pour « *rembourser* » sa part de loyer. Iels vivent dans l'appartement d'Aurélien.

2. L'alimentation comme gestion consensuelle : un partage des tâches subtilement inégalitaire

Si l'alimentation est un domaine essentiel de la rencontre dans les trois arrangements déjà présentés, de nombreux couples ne lui portent pas une attention aussi soutenue. Ces partenaires, davantage de catégories moyennes à populaires que les précédents²¹⁷, ont des pratiques alimentaires originelles moins atypiques, moins d'intérêt pour la cuisine comme pour la gestion alimentaire, et cherchent à limiter leur travail domestique alimentaire²¹⁸. Ce moindre investissement favorise une plus grande proximité originelle des pratiques et une plus grande flexibilité à l'installation, à l'origine d'une gestion assez « *consensuelle* ». Autrement dit, les partenaires préfèrent sacrifier leurs exigences alimentaires plutôt que d'engendrer des tensions conjugales. Ceci favorise l'invisibilité des changements aux yeux

216 Elle semble fière qu'il gagne bien sa vie, jouant les mystères quand nous lui demandons l'importance de ces revenus tout en insinuant qu'ils sont élevés.

217 Bien que deux couples soient constitués de partenaires de catégories supérieures, et quelques autres d'au moins un partenaire de catégorie supérieure ou au parcours mixte.

218 Particulièrement chez Priscille et Mathieu. Ces couples peuvent pour autant apprécier certaines activités alimentaires, comme la cuisine à deux chez Laura et Julien, les repas commandés au restaurant chez Priscille et Mathieu ou encore chez Nolwenn et Dylan, le partage des repas, etc.

des partenaires, ainsi qu'une volonté de prise en charge des tâches indifférenciée entre les partenaires. Les disponibilités et exigences différenciées engendrent cependant une évolution vers une prise en charge généralement inégalitaire (et difficilement reconnue comme telle, les investissements étant supposés identiques et faibles). L'influence réciproque sur les contenus est assez équilibrée. Se distingue un premier arrangement dans lequel la nouveauté de l'installation favorise un certain investissement alimentaire et une participation relativement égalitaire aux tâches (2.a). Dans le deuxième arrangement, la disponibilité plus grande de l'homme, probablement temporaire, lui fait prendre en charge davantage de tâches sans être reconnu comme le principal gestionnaire (2.b). Le troisième arrangement (2.c) concerne inversement des couples où la femme prend plus en charge l'alimentation, de façon invisible aux yeux des partenaires et du fait de disponibilités et d'exigences plus grandes (chez les « *partenaires spécialisé-es* »), ou d'un attachement plus ou moins conscient à des rôles genrés conduisant à « *l'apprentissage* » progressif par la femme de son rôle de gestionnaire.

a. Les « néophytes » : explorer ensemble le répertoire et la gestion alimentaires

« quand on s'est mis ensemble... On mangeait TRÈS mal. Parce qu'on avait juste un micro-ondes [...] ici, on a commencé à faire un peu plus à manger. » (Louisa)

Chez les « *néophytes* », l'installation est avant tout l'occasion d'expérimenter de nouvelles pratiques pour les deux partenaires. Améliorant leur situation alimentaire, elle les incite à percevoir positivement des changements qui ne suscitent ni tensions ni spécialisations particulièrement marquées : Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, 1 an 6 mois de fréquentation, 3 mois de cohabitation), Louisa et Alban (21 et 20 ans, en recherche d'emploi et étudiant infirmier, 9 mois de fréquentation/semi-cohabitation, 6 mois de cohabitation) et Charlotte et Maxence (21 ans, sortants d'un BTS immobilier, en première année de licence et en recherche d'emploi, 7 mois de fréquentation, 2 mois de cohabitation). Relativement peu impliqués dans les enjeux alimentaires²¹⁹, les partenaires acceptent volontiers les changements alimentaires que l'installation provoque, et explorent à deux les possibilités ouvertes matériellement et subjectivement par la conjugalisation de l'alimentation. Cette

219 Carole-Anne et Gaëtan décrivent, à propos de la semaine précédant l'entretien, une alimentation peu intensive en travail culinaire et issue de supermarchés conventionnels, qui contraste avec les pratiques de la plupart des couples détaillés auparavant : iels ont consommé le mardi soir du poisson pané et une fondue de poireaux surgelés (Picard) ; ont pris mercredi des sandwiches falafels à emporter d'un fast food « *Libanais* » (à l'occasion d'un repas chez des amis) ; ont dîné jeudi soir des aubergines au four avec tomates et mozzarella accompagnés de steaks cuisinés par Carole-Anne et d'une entrée composée de tomates et de fêta ; sont « *sortis* » vendredi soir, la veille, et ont partagé une « *planche* » de charcuteries dans un bar, et mangé un « *McDo* » vers minuit, en rentrant chez elleux.

spécificité semble favorisée par la relative jeunesse des partenaires, leur ressemblance en termes d'âge comme de parcours d'autonomisation, leur installation récente et leur appartenance aux catégories moyennes à populaires. L'installation²²⁰ a lieu relativement tôt dans l'histoire conjugale (moins de deux ans après la rencontre), sont toutes relativement délibérées et donnent lieu à la prise d'un nouveau logement. La femme a moins d'apports financiers que l'homme, mais leurs statuts sont assez proches, en tant qu'étudiant·es à petits boulots ou jeunes actifs·ves en recherche d'emploi aidés par leurs parents, sans qu'un profil spécifique d'origines familiales soit discernable. Ainsi, Carole-Anne est plutôt hypogame en matière d'origines sociales, dans la mesure où sa mère est médecin en libéral (gynécologue) et son père commercial à l'international, alors que la mère de Gaëtan est institutrice et son père formateur dans une filière d'insertion professionnelle par le travail. En revanche, les parcours et position professionnelle actuelle de Carole-Anne la placent davantage dans une position d'hypergamie : le CDI de Carole-Anne est beaucoup plus récent que celui de Gaëtan, et son salaire moins élevé (environ 1600 euros nets contre 2000 euros nets pour Gaëtan), en lien avec un diplôme moins reconnu (un bac+4 d'école de communication visuelle contre un master 2 d'école de commerce). Charlotte et Maxence constituent de leur côté un couple à légère hypergamie féminine, principalement en termes d'origines sociales. Les parents de Charlotte sont informaticien et infirmière, tandis que ceux de Maxence sont responsable informatique et ingénieure agronome, et perçoivent probablement des salaires plus élevés, pour une dépendance hiérarchique moins forte. Si leurs trajectoires scolaires passées sont relativement similaires (iels se rencontrent en BTS immobilier), à l'heure de l'installation, Maxence arrête temporairement ses études pour tenter de trouver un emploi comme agent immobilier, tandis que Charlotte reprend des études plus longues mais moins professionnalisantes.

Ces partenaires haussent leur implication dans la gestion alimentaire à l'installation, et adoptent des pratiques les rapprochant de celles de leurs parents²²¹ ou de pratiques associées aux jeunes urbains actifs en France²²². Peu de tensions sont perceptibles en matière de

220 Les installations sont de types « *renforcement asymétrique (homme) néo-locale* » pour Louisa et Alban et « *renforcement délibérée néo-locale* » pour Charlotte et Maxence ainsi que Carole-Anne et Gaëtan.

221 Pratiques parentales assez proches chez deux couples (Carole-Anne et Gaëtan, Charlotte et Maxence).

222 Le relatif accord alimentaire entre Carole-Anne et Gaëtan est favorisé par des alimentations parentales proches. Gaëtan fait partie de ces hommes ayant relativement rejeté les pratiques alimentaires « *saines* » de leurs parents (mères) au moment de leur décohabitation, et qui renouent en partie avec celles-ci à l'occasion de la cohabitation conjugale. Il mange ainsi moins de viande avec Carole-Anne

répartition des tâches comme de changements des pratiques²²³. Le caractère exploratoire des pratiques conjugales favorise une répartition des tâches relativement égalitaire²²⁴, malgré des comportements semblables à ceux exacerbés dans d'autres arrangements²²⁵. Les partenaires sont relativement interchangeables, de nombreuses activités étant effectuées soit alternativement, soit conjointement. Les courses principales sont notamment effectuées à deux, une fois par semaine, et complétées par des courses d'appoint effectuées en alternance²²⁶. Pour autant, des spécialisations sont décelables dans les types d'aliments privilégiés²²⁷, la cuisine²²⁸, l'attention à la nutrition ou aux menus²²⁹, etc.

Louisa et Alban

(21 et 20 ans, en recherche d'emploi et étudiant infirmier, 9 mois de fréquentation/semi-cohabitation, 6 mois de cohabitation)

Louisa et Alban se sont rencontrés au cours d'une première année d'études, pendant laquelle Louisa s'est plus ou moins installée dans la chambre universitaire d'Alban, avant d'abandonner ses études et de le suivre dans une autre région. Ils viennent toutes deux de familles populaires, particulièrement chez Louisa. En effet, les parents d'Alban exercent des métiers stables bien qu'assez peu qualifiés (son père est adjoint administratif, sa mère aide soignante), alors que les parents de Louisa ont connu la précarité, son père ayant enchaîné divers métiers (dont cuisinier, maçon et technicien de réseaux au moment de l'entretien) et sa mère vivant du RSA et de « *petits boulots* » saisonniers. Ils ont à l'installation de grosses

qu'auparavant, tandis que Carole-Anne, inversement, en mange davantage que quand elle habitait seule, et abandonne les soupes (industrielles) qu'elle affectionnait pour leur rapidité de préparation.

223 Carole-Anne et Yann explicitent sans tension palpable leurs différences, et abondent assez systématiquement dans le même sens.

224 Carole-Anne et Gaëtan considèrent « *logique* » de « *tout faire ensemble* » du fait de leur installation conjugale.

225 Comme la tendance d'Alban à s'investir comme un « *chef* », ou celle de Charlotte à s'investir plus que Maxence.

226 Carole-Anne et Gaëtan « *aiment* » voire « *adorent* » toutes deux faire les courses. Ils font les courses principales ensemble une fois par semaine (à Carrefour et Picard), et des courses d'appoint alternativement en revenant de leur travail, le magasin étant situé sur leur route.

227 Carole-Anne se « *chargeant* » « *tout le temps* » des « *légumes* » ainsi que du « *poisson* », Gaëtan des « *pâtes* », du « *riz* » et de la « *viande* », ou encore, en matière de plats, du « *chili con carne* », de la « *tartiflette* » ou de sa « *salade grasse* » (Carole-Anne) composée notamment de pommes de terre sautées, de lardons, et d'avocat.

228 Alban cuisinant plus que Louisa.

229 Carole-Anne réussit ainsi mieux que Gaëtan à se remémorer le contenu des dîners passés, bien qu'elle qualifie cela d'« *exercice très compliqué* ». Gaëtan admet qu'il ne fait « *pas trop attention* » à ce qu'ils mangent. Elle est celle qui a cuisiné, seule, le seul soir où leur repas était « *maison* » au cours des jours précédant l'entretien. C'est son découragement face à la cuisine qui a décidé de leur usage de produits semi-préparés au cours du dernier repas.

difficultés financières, leurs parents ne pouvant véritablement les aider, alors qu'Alban est encore en études et que Louisa échoue à travailler en intérim. Iels se font davantage aider par les parents d'Alban, la mère de Louisa ayant peu de ressources et son père étant assez distant. En conséquence, leur alimentation est avant tout marquée par l'enjeu de réussir à composer des repas équilibrés avec le peu d'argent dont iels disposent. À ce propos, l'installation signifie l'amélioration de leur équipement culinaire (même si le couple n'a par exemple toujours pas de congélateur) et de leur approvisionnement comparativement à la période de fréquentation/semi-installation, lors de laquelle iels se nourrissaient fréquemment de sandwiches froids, manquant d'argent et n'ayant pour tout équipement qu'un micro-ondes. À l'occasion de leur installation, un accès à une épicerie solidaire leur permet d'améliorer grandement la diversité et la qualité de leurs aliments, leurs achats de viandes et légumes frais augmentant et les poussant à cuisiner davantage « *maison* ». Malgré cette amélioration, iels connaissent des sortes de troubles alimentaires associés à leur précarité, à la fois passée et due à des difficultés financières actuelles. En effet, leur appétit varie selon leur humeur, et iels sautent fréquemment des repas ou se nourrissent uniquement de biscuits, cuisinant irrégulièrement. Lorsqu'ils se nourrissent d'un repas cuisiné, leurs repas des midis sont souvent constitués de simples sandwiches froids que prépare Louisa, seuls les repas du soir étant souvent cuisinés, le plus souvent par Alban, mais constitués d'un unique plat. Afin de profiter au mieux de l'offre de l'épicerie solidaire, iels achètent des légumes et de la viande en grandes quantités une fois par semaine, conservant parfois des aliments périssables ouverts assez longtemps dans leur frigidaire, par manque d'un congélateur (comme un paquet ouvert d'une dizaine de steaks hachés lors de notre rencontre). Il arrive ainsi à Alban de cuisiner des plats avec plusieurs viandes à la fois lorsque la consommation de celles-ci devient urgente. Disposant d'une voiture, iels ne se rendent pour autant pas trop fréquemment aux courses afin, notamment, de limiter la consommation d'essence.

Part ailleurs, leur installation, relativement précoce puisque leur semi-cohabitation dans le logement étudiant d'Alban alors qu'ils avaient 20 et 19 ans, est avant tout marquée par l'apprentissage à deux de la gestion alimentaire. Ainsi, tou·tes deux ayant par ailleurs quitté depuis peu le domicile familial²³⁰, les modifications alimentaires qu'ils connaissent sont

230 Alban a eu un logement étudiant pendant un an et Louisa y a plus ou moins vécu pendant quelques mois, quittant le domicile de son père chez qui elle a habité quelques mois, au tout début de ses études.

davantage liées au changement de leurs conditions de vie qu'à l'adaptation aux habitudes de l'autre.

Ayant un rapport compliqué à l'alimentation, Louisa place assez peu d'exigences vis-à-vis de celle-ci, et semble apprécier leur installation, malgré toutes les difficultés (professionnelles et matérielles) qui l'accompagnent, la vivant probablement comme une occasion de quitter le giron familial. De parents divorcés et ayant vécu avec sa mère jusqu'à sa première année d'études, Louisa a connu deux modèles alimentaires très différents, qui ont probablement favorisé l'adaptabilité de ses pratiques. Sa mère, « *hippie* », cuisinait des aliments assez peu « *bons au goût* » mais « *bons pour la santé* », réalisant tous ses plats « *maison* » et sans viande (pour des questions financières). Pour autant, Louisa s'accommode volontiers d'une alimentation davantage carnée, à base de plus de produits industriels et composée de moins de légumes. Elle reconnaît le caractère « *sain* » de l'alimentation de sa mère, mais désire une alimentation plus agréable au goût et plus simple en matière de cuisine, appréciant les produits préparés par son père (viande, cordons-bleus)²³¹. Elle semble ainsi assez largement s'adapter aux propositions culinaire d'Alban, qui est davantage instigateur de leur menus. L'hypergamie de Louisa participe également probablement de son adaptabilité relative aux propositions alimentaires d'Alban. S'ils partagent des difficultés financières et d'insertion, Louisa est en effet plus fragilisée qu'Alban dans son parcours et son statut actuel. Alban commence une formation d'infirmier (après une année de préparation aux concours) qui devrait l'amener à un niveau de qualification bac+3, et à un emploi relativement stable bien que moyennement rémunéré. Louisa a abandonné l'Université au début de sa première année après un bac professionnel, et échoue à travailler en intérim dans une région peu pourvue en offres d'emploi. Elle est ainsi plus fragilisée qu'Alban à la fois en termes d'origines sociales, de soutien parental et de parcours scolaire et professionnel.

Six mois après son installation, le couple cherche encore des repères tant en matière de cuisine que de gestion alimentaire. Les partenaires effectuent nombre de tâches alimentaires ensemble, à commencer par les courses, pendant les week-ends. Alban aimant davantage cuisiner tout en ayant l'emploi du temps le plus contraint, Louisa, en recherche d'emploi, cuisine les midis les plats peu originaux et peu longs (souvent des sandwiches), Alban les repas du soir. Alban, qui cuisine régulièrement des plats « *maison* », s'inspire davantage des habitudes parentales, profitant de l'amélioration de l'équipement et de l'approvisionnement

231 Le couple plaisante à propos de ce syncrétisme en envisageant de cuisiner « *un tofu de cordon-bleu !* » (Alban).

suite à leur emménagement. Plusieurs autres tâches sont prises davantage en charge par Louisa, comme la vaisselle ou la liste de courses. Toutes deux participent à la gestion du frigidaire. Ce couple est donc caractérisé par un investissement dans l'alimentation en dents de scie, pris entre la découverte de l'autonomie et de la gestion et un rapport compliqué à l'alimentation du fait d'une précarité notamment liée à leurs origines et trajectoires populaires. Les changements alimentaires provoqués par la conjugalité cohabitante ne sont pas vécus comme problématiques car les enjeux alimentaires relèvent pour elleux davantage de l'appropriation de savoir-faire alimentaires et de la gestion d'une contrainte économique forte que du respect des habitudes passées de chacun.e ou d'une répartition égalitaire des tâches.

b. L' « homme (temporairement?) plus disponible »

« il aime bien cuisiner, moi j'ai pas le temps de cuisiner. Bon... on va peut-être pouvoir s'arranger ! » (Cécile)

Chez quatre couples, l'homme s'avère « (temporairement?) plus disponible » : Lisa et Corentin (22 et 27 ans, 3,5 ans de fréquentation, 1,5 mois de cohabitation), Chloé et Cédric (26 ans, 8 mois de fréquentation, 11 mois de cohabitation), Margaux et Thomas lors du second entretien (24 ans, 1 an 6 mois de fréquentation, 1 an et 2 mois de cohabitation lors de cet arrangement) et Cécile et Blaise (19 ans, 1 an de fréquentation, 7 mois de cohabitation).

Chez ces couples, la cuisine et les courses sont majoritairement prises en charge par l'homme, qui s'occupe parfois même plus largement de la charge mentale associée. À la différence des « chefs », cette prise en charge n'est pas liée à la passion culinaire, bien que certains apprécient cuisiner²³² et qu'une femme déteste cela²³³. Elle est davantage liée à une disponibilité temporelle jugée supérieure chez l'homme, du fait de la plus grande valorisation par le couple des études ou de la profession de la femme²³⁴, ou de l'orientation scolaire ou professionnelle de l'homme lui dégageant du temps²³⁵ :

Angèle : pourquoi c'est toi (Blaise) qui cuisine ?

Blaise : J'aime ça.

Angèle : D'accord.

232 Blaise et Cédric.

233 Chloé.

234 Lisa et Corentin, Cécile et Blaise, Margaux et Thomas.

235 Chloé et Cédric, Cécile et Blaise.

Cécile : (acquiesce) Et puis... **de toute façon il aime ça, et j'avais pas forcément le temps.** Donc bon, c'était un peu... c'était bien. Enfin ça m'arrange d'un côté. Parce que il aime bien cuisiner, moi j'ai pas le temps de cuisiner. Bon... on va peut-être pouvoir s'arranger quoi ! (elle pouffe). (ent. 1, conjugal)

L'homme a une formation ou un emploi considéré comme moins exigeant²³⁶ que sa partenaire, ou est en recherche d'emploi ou au chômage²³⁷. Ainsi, Margaux et Thomas, en situation d'« *investissement conjoint* » lors du premier entretien, glissent vers une prise en charge majoritaire par Thomas lorsque Margaux débute un premier emploi et que Thomas est encore en recherche d'emploi²³⁸. Cette disponibilité étant généralement peu durable, l'arrangement peut être instable ou temporaire²³⁹. Cet arrangement s'associe aux différences de statut, donc à l'homogamie ou à l'hypogamie d'origine et/ou de parcours de la femme. Ceci rappelle l'importance des investissements professionnels dans la répartition des tâches (Pailhé et Solaz, 2004 ; Ponthieux et Schreiber, 2006 ; Bauer, 2010 et 2007), l'activité professionnelle de la femme favorisant une répartition plus égalitaire (Pahl 1984 ; Sullivan 2000 ; Bittmann, 2015) et en particulier la prise en charge de la cuisine par l'homme lorsque son investissement professionnel est inférieur à celui de sa partenaire (Chatot, 2016), situation illustrée par le cas de Lisa et Corentin (voir chapitre 5, partie II.2.d). Les installations de ces couples sont globalement fortuites, c'est-à-dire liées au déménagement d'au moins un·e des partenaires du fait de contraintes scolaires ou professionnelles²⁴⁰.

Les tâches sont plus ou moins fortement prises en charge uniquement par l'homme. Deux d'entre eux, qui aiment relativement plus cuisiner que leur partenaire, assurent non seulement la plupart des repas mais aussi une partie substantielle des courses²⁴¹, mais les deux autres laissent une responsabilité à leur partenaire concernant les courses ou menus²⁴².

236 Blaise, Corentin.

237 Cédric, Thomas.

238 Ce changement d'organisation s'effectue à l'occasion d'une mobilité géographique, suggérant combien les déménagements pourraient être des moments de transition, y compris en matière d'organisation domestique.

239 Cédric se désinvestit fortement de la cuisine lorsqu'il trouve un emploi ; Margaux et Thomas partageaient comme nous venons de le voir la cuisine lors du premier entretien. Nous manquons de données longitudinales pour vérifier la durabilité de l'arrangement pour les deux autres couples (Lisa et Corentin, Cécile et Blaise).

240 Ces (ré)installations sont de types « *renforcement fortuite néo-locale* » pour Margaux et Thomas et Cécile et Blaise, « *renforcement fortuite gyno-locale* » pour Chloé et Cédric et « *aboutissement fortuite néo-locale* » pour Lisa et Corentin.

241 Quasiment totalement chez Cédric, davantage de charge mentale de prévision chez Blaise.

242 Corentin cuisine souvent mais partage les courses avec Lisa (faites ensemble, les week-ends) et la laisse trouver les idées de menus (« *c'est souvent moi qui décide !* » ; Lisa, ent. 1, ind.). Thomas quant à lui prend fortement en charge la cuisine, la gestion des denrées et l'approvisionnement d'appoint, mais les courses principales sont réalisées en fin de semaine pour pouvoir être communes.

Leur prise en charge a des caractéristiques proches de celles habituellement décrites chez les femmes gérant l'alimentation de leur famille : attention aux goûts de l'autre, prise au sérieux de nombreux enjeux alimentaires quotidiens (gestion du budget et des prix, prévision des prochains repas, etc.). Blaise relate les efforts qu'il déploie (en matière de charge mentale, de temps et d'énergie) pour diminuer le budget de certains aliments. Il se préoccupe suffisamment des courses pour prendre seul l'initiative d'en faire lorsqu'il pense que certains produits manquent, ou de changer de lieu d'approvisionnement lorsque certains aliments sont trop chers. Il tient également compte des préférences de Cécile :

*Blaise : Je fais les courses **pour elle aussi**. Enfin je fais, on a une... une alimentation aussi qui est différente des fois. Alors je m'achète de la viande pour moi, de temps en temps. **Je lui achète du lait parce qu'elle boit du lait le matin**. Je lui achète – après j'aime bien aussi mais – les produits végétariens. Comme des galettes de céréales. Ou des... nuggets aux oignons (ent. 1, conjugal)*

Comparativement aux « chefs », l'homme dans cet arrangement a moins le sentiment d'être détenteur des « bonnes » pratiques, d'où son attention aux préférences de sa partenaire²⁴³. Ainsi, trois femmes ont confiance et s'en remettent à leur partenaire pour les menus.

Chloé et Cédric

(26 ans, 8 mois de fréquentation, 11 mois de cohabitation)

Chloé et Cédric se sont rencontrés via des ami·es commun·es pendant leurs études (en école d'ingénieur pour Chloé, d'architecture pour Cédric) et se sont installés ensemble après 8 mois de fréquentation, dans la petite chambre étudiante de Chloé. Presque un an après, Cédric fait seul les courses principales une fois toutes les une à deux semaines, cuisine la plupart des repas des midis en semaine ainsi qu'une partie des repas du soir, et investit plus de créativité et de temps en cuisine que Chloé²⁴⁴ :

*Cédric : Si elle rentre pour manger, et si je suis là, ça arrive souvent que je prépare un truc pour quand elle vient. Elle vient, elle passe une demi-heure donc elle a pas le temps de faire à manger et de faire la vaisselle et tout. Donc elle vient, **elle met les pieds sous la table**, on mange et puis voilà. (Cédric, ent. 1, individuel)*

Cette prise en charge des tâches alimentaires par Cédric est liée à sa recherche d'emploi, pendant que Chloé continue ses études en alternance, et par le désintérêt de Chloé vis-à-vis de

243 Directives nutritionnelles de Chloé, végétarisme de Cécile, etc.

244 Qui fait des plats simples, comme des gâteaux au micro-ondes, et en grandes quantités, pour limiter son temps de cuisine.

son alimentation du fait d'une relation difficile au contrôle de son poids (elle déteste faire les courses et la cuisine et se soucie seulement du contrôle des calories). Son intérêt pour la cuisine est assez récent et lié à son temps libre :

Cédric : Là, comme depuis la rentrée j'ai pas, j'ai pas encore de boulot, je passe des entretiens à droite et à gauche, j'ai encore du temps. Je suis pas pressé. Ça m'arrive d'aller chez moi [= chez sa mère] pour, cuisiner quelque chose. [...] soit je fais un truc parce que je veux le ramener ici. Soit je fais un truc parce qu'on a prévu d'aller à une soirée avec Chloé, chez des amis (ent. 1, individuel)

Leurs différences alimentaires, au-delà d'enjeux pondéraux forts pour Chloé et de son désintérêt pour l'alimentation, sont liées à leurs origines sociales différentes (les parents de Cédric sont ingénieur et secrétaire médicale, la mère de Chloé psychomotricienne) rendant Chloé moins dépensière. Iels gèrent cette différence par le fait que Cédric, qui ne paye pas le logement, paye les courses (en dehors de tickets restaurant fournis par Chloé). Il décide relativement seul des repas, dans la limite du respect d'attentes spécifiques de Chloé (notamment l'importance des légumes), ce qui augmente la variété des menus pour Chloé.

Le caractère temporaire de l'arrangement se révèle au deuxième entretien, environ 8 mois plus tard, lorsque Cédric ré-investit dans sa carrière. Il trouve son premier travail à plus d'une demie-heure de route, celui-ci est chronophage, mais il ne réduit pas ses activités sociales, de loisir et sportives. Il dispose donc de très peu de temps restant, et n'a plus pour priorité de gérer leur alimentation. Il ne cuisine plus les midis, ne rentrant pas, et s'absente souvent le soir. Ceci s'accompagne de fortes tensions, Chloé lui reprochant cette attitude.

c. La « femme plus investie » ou le spectre des rôles domestiques genrés

À l'inverse de ces « hommes (temporairement?) plus disponibles », six femmes connaissent un plus grand investissement alimentaire que leur partenaire. Cette inégale consensuelle répartition prend deux formes. Chez les « partenaires spécialisé-es », égalitaristes, elle est relativement discrète et peu pensée comme telle par les partenaires, qui (se) justifient la moindre implication de l'homme par ses contraintes (principalement professionnelles) ou sa façon d'aborder l'alimentation. Chez les « femmes en apprentissage », la spécialisation de la femme est plus ou moins implicitement attendue par les partenaires et s'installe au fur et à mesure de l'apprentissage par la femme de la gestion.

Les « partenaires spécialisé-es »

« c'est pas qu'il est pénible, mais... il s'en fout de ce qu'on mange. » (Laura)

Les couples concernés par le type d'organisation « *partenaires spécialisés* » sont Priscille et Mathieu (22 et 24 ans, environ un an de fréquentation, 1 an 5 mois de cohabitation), Laura et Julien (24 ans pour elle, pas de fréquentation à proprement parler, 2 ans de cohabitation) et Nolwenn et Dylan (26 et 28 ans, 6 ans de fréquentation, 11 mois de cohabitation). Chez eux, si aucun·e n'est officiellement davantage en charge, des spécialisations genrées se profilent. Des spécialisations selon les types d'activités, les courses étant investies différemment et la femme gérant bien souvent les courses d'appoint tandis que l'homme se charge davantage des courses principales. Des spécialisations aussi selon les temps et l'énergie consacrés, les femmes tendant à être dotées d'une charge mentale spécifique. Des spécialisations liées enfin à la valorisation différenciée des activités. Ces spécialisations sont basées sur les petites complémentarités (comme lorsque l'un·e fait plutôt les gâteaux et l'autre les plats), les disponibilités, les compétences et préférences, sur le mode du « *laisser faire* ». Les partenaires nourrissent des attentes de participations inconsciemment genrées, la femme pouvant ainsi se satisfaire d'une répartition inégale²⁴⁵. L'homme est jugé moins exigeant concernant certaines tâches, accordant notamment peu d'importance aux menus, dont il lui laisse volontiers la charge²⁴⁶. Il peut également être réputé avoir des obligations professionnelles plus grandes, corroborées par un différentiel de revenus et de statut. La sexuaction discrète des tâches passe également par une valorisation différenciée de celles-ci en fonction du sexe social du/de la partenaire les réalisant, ou, inversement, d'une spécialisation genrée en fonction de la valorisation différenciée des tâches²⁴⁷. Les hommes ne se cachent pas de chercher à gagner en efficacité dans les tâches alimentaires qu'ils effectuent, pour limiter le temps et l'énergie impliqués. Ainsi, deux des hommes prennent en charge les courses principales, mais en y passant le moins de temps possible, tandis que les courses d'appoint

245 Comme Laura qui se réjouit de la participation de Julien à la cuisine, alors que son ancien partenaire lui en laissait la charge (« *Il m'aide toujours pour ça. C'est vrai que là, là-dessus j'ai pas de problème* » ; ent. 1, ind.).

246 Comme Julien qui « *se fout* » de ce qu'il mange, entraînant des tensions, Laura devant ruser pour forcer son implication, ou encore comme Dylan qui ne prend pas le temps d'acheter « *bio* », Nolwenn s'en chargeant.

247 Chez Priscille et Mathieu, si l'alternance en cuisine se fait officiellement « *à la guerre comme à la guerre. Mais généralement une fois sur deux* » (Mathieu ; ent. 1, conjugal), Priscille tend à réclamer la participation de Mathieu « *quand [elle] trouve [qu'elle a] trop cuisiné en début de semaine* » et Mathieu prend volontiers en charge « *quand [il a] envie de cuisiner un truc spécial* » (ent. 1, conjugal). Ainsi, la cuisine de Priscille, bien que plus fréquente, est considérée comme moins importante, et même dénigrée par Mathieu, qui se moque du manque de compétences de Priscille.

sont assez systématiquement assurées par la femme, avec pour justification son attachement à des produits particuliers ou sa disponibilité²⁴⁸.

La partenaire tend donc à se sentir davantage responsable de plusieurs activités de gestion, favorisant *in fine* une gestion proche du modèle « *traditionnel* » dans lequel la femme est la gestionnaire principale tout en tenant compte des préférences de son partenaire. Par exemple, les deux partenaires peuvent effectuer conjointement les courses principales, tout en n'y tenant pas le même rôle, l'homme conduisant et portant les lourdes charges tandis que la femme prévoit les menus et gère l'achat²⁴⁹. Bien que les femmes en fassent plus, les deux partenaires influencent l'alimentation commune, le départ du domicile parental d'une femme ayant notamment favorisé son « *adaptation* » aux habitudes de son partenaire²⁵⁰.

Ces spécialisations s'articulent clairement aux situations professionnelles. Ainsi, la femme considère disposer de davantage de temps du fait d'obligations professionnelles moins prenantes et de positions conjugales genrées. Priscille et Mathieu sont un couple relativement homogame d'origine²⁵¹, mais viennent de familles et forment un couple reproduisant la hiérarchie sexuée, par le travail (emplois féminins / masculins), les activités extra-professionnelles (Mathieu faisant de la moto entre ami·es le week-end) et les comportements et positions respectives des membres de la famille (les femmes y sont plus attentives aux enfants, plus discrètes aussi)²⁵². Iels reproduisent l'ordre du genre, avec Priscille qui a un emploi moins stable (étant pour l'instant en CDD alors que Mathieu est en CDI), moins rémunéré (elle gagne 1400 euros contre 2100 pour lui), et dans une spécialité considérée comme plus « *féminine* » que celle de Mathieu, écart lié à l'écart d'âge mais aussi de

248 Dylan et Mathieu pratiquent le « *Drive* ». Priscille fait des courses d'appoint au nom de sa spécialisation dans les crêpes, Nolwenn dans les légumes « *bio* ».

249 Laura et Julien.

250 La cohabitation conjugale a transformé l'alimentation de Priscille, leur alimentation commune se rapprochant assez fortement de celle qu'avait Mathieu lorsqu'il vivait seul, quelques sorties chez des amis et consommations d'alcool en moins. Ainsi, celui-ci dit faire les courses « *en fonction de... la plupart du temps de ce que j'ai envie de manger on va dire. Après elle est d'accord* » (ent. 1, conj.).

251 Les parents de Priscille sont paysagiste et comptable, ceux de Mathieu directeur support informatique et secrétaire. Iels appartiennent donc aux classes moyennes stables, bi-actives, aux emplois relativement qualifiés ou ayant grimpé les échelons hiérarchiques en interne, mais relativement subordonnés. Les deux partenaires sont ainsi dans un relatif maintien des positions sociales de leurs parents, puisque Priscille est secrétaire (en CDD lors de l'entretien) et Mathieu est technicien support en informatique. Il est d'ailleurs notable qu'iels exercent chacun dans la même branche que les parents de Mathieu, Mathieu exerçant le même métier que son père, un échelon hiérarchique en dessous (« *ça aurait pu être mon chef* »).

252 Ces positionnements genrés s'expriment dans l'interaction conjugale en entretien, Mathieu discourant librement pour livrer une opinion arrêtée, Priscille se montrant attentive et parlant d'une petite voix timide et douce.

qualification. Laura et Julien connaissent un écart de statut semblable. Laura, infirmière remplaçante, touche un revenu plus faible et bien plus irrégulier que Julien (environ 1000 euros par mois contre un revenu régulier de 1500 euros par mois) qui est boulanger depuis une dizaine d'années. Ils se sont installés dans la maison où habitait Julien, et Laura, comme Jeanne, « rembourse » sa part de loyer en faisant les courses avec son revenu considéré comme complémentaire. Cette spécificité les rapproche de Nolwenn et Dylan, dans une configuration similaire à l'égard de leurs participations financières et domestiques. Au-delà, la situation plus précaire de la femme peut faire d'elle la seule à accéder à certains lieux d'approvisionnement (comme une épicerie solidaire, cas de Laura détaillé plus haut en I.1.b).

Nolwenn et Dylan

(26 et 28 ans, 6 ans de fréquentation, 11 mois de cohabitation)

Nolwenn et Dylan se sont installés ensemble en grande couronne parisienne, après six années sans vivre dans la même région, grâce à l'obtention d'un poste fixe pour Dylan (comme professeur certifié) et au fait que Nolwenn est mobile en tant que pigiste. Ils ne se considèrent pas spécialisés dans les tâches, et recourent au laisser-faire, dont aux disponibilité et exigences, pour déterminer qui les effectue au quotidien :

*Dylan : si on est tous les deux dans la même pièce, et que voilà c'est l'heure de faire à manger. Ou y'en a un qui commence à y aller, et puis finalement l'autre le laisse faire. Ou on se dit "je le fais" ou "tu le fais". [Nolwenn acquiesce] C'est vrai que là-dessus on se prend pas trop la tête. On aime bien tous les deux cuisiner donc, c'est pas un problème. **Après c'est vrai que moi du coup je suis beaucoup à bosser, donc, souvent sur ces heures-là je suis... au dernier moment bah, "Tu peux faire à manger ? Parce que là j'aimerais prendre vingt minutes, pour terminer ce que je suis en train de faire". Mais... quand je travaille, c'est vrai que Nolwenn elle fait plus, elle fait plus la cuisine. Euh... et puis du coup débarrasser pareil / enfin, faire la vaisselle après, parce que du coup on finit vers 21h, moi je me remets au travail et... Donc c'est vrai que j'apprécie quand on est en vacances, ou du coup mercredi ou le week-end, pour me rattraper un peu par rapport à ça (ent. 1, conjugal)***

Or, cette modalité de répartition va de pair avec des situations professionnelles assez inégales entre eux, malgré une certaine homogamie d'origines et de capitaux culturels. Les parents de Nolwenn sont analyste programmeur et assistante de direction, ceux de Dylan instituteur et salariée dans une compagnie d'assurance. Ils viennent donc des classes moyennes stables et de familles bi-actives, ce que confirme l'absence de difficultés financières dans leur enfance, tout en se sentant dans une situation personnelle encore instable et inconfortable, en tant que pigiste et professeur certifié. Nolwenn a un revenu faible et irrégulier (800-900 euros en

moyenne) et Dylan a peur que son salaire ne suffise pas. Nolwenn déplore ainsi de ne pas pouvoir acheter uniquement du « bio » comme sa mère, par manque d'argent ; Dylan de ne pouvoir acheter la viande chez le boucher, comme ses parents qui « *ont les moyens* ». Alors que Dylan est fonctionnaire dans un emploi stable depuis plusieurs années, Nolwenn sort tout juste d'école de journalisme, après un parcours sinueux. Elle connaît davantage de difficultés d'insertion professionnelle et est financièrement dépendante de Dylan. Nolwenn travaille selon elle moins d'heures, justifiant sa plus grande implication :

Nolwenn : C'est vrai qu'en semaine Dylan... Il a quand même beaucoup de boulot, le soir, quand il rentre. Euh... Il se lève tôt, et quand il rentre il faut aussi qu'il bosse [...] Donc, je prends plus facilement l'initiative de, parce que c'est plus souvent moi qui bosse pas. De, du coup préparer le repas. (ent. 1, conjugal)

En « *semaines normales* », Dylan donne ainsi la priorité à son travail, et Nolwenn assure plus fréquemment la cuisine. Des spécialisations alimentaires transparaissent, nourries du différentiel à la fois de ces situations professionnelles et de leurs préférences et exigences. Seul à posséder une voiture, Dylan se charge généralement des courses principales, en « *drive* ». Nolwenn effectue à pieds des courses d'appoint dans des supermarchés proches, ou dans un magasin « bio », qu'elle justifie, outre sa disponibilité, par des exigences en matière de santé. Elle est seule à se préoccuper de ce type d'achats (« *si moi je suis pas là, toi t'iras pas, acheter tes légumes à La Vie Claire* »), comme le prouve le fait que Dylan n'y est pas allé au cours de l'absence récente de Nolwenn.

Leur spécialisation concerne enfin plus largement l'attention à l'alimentation. L'installation a rapproché Nolwenn des préceptes nutritionnels de sa mère (en matière de cuisine et de recours aux produits « bio »), préceptes encouragés par sa disponibilité et les revenus de Dylan. Elle s'investit donc davantage dans la surveillance nutritionnelle, s'imposant par certains aspects comme la détentrice du bon goût. Elle pousse Dylan à manger plus de plats « *maison* », prenant en charge leur cuisine, et insiste pour qu'ils s'équipent en petit matériel de cuisine (mixeur, presse-purée pour des soupes et purées « *maison* »), bien que Dylan craigne pour leurs finances. Elle conseille Dylan face au grignotage, mais résiste aux arguments de Dylan pour réduire la viande, pratique qu'elle juge comme un phénomène de « *mode* ». Dylan se laisse globalement porter dans ces évolutions, aidé par des parents privilégiant la qualité, mais tente de limiter les dépenses.

Ainsi, alors que tou·tes deux possèdent des compétences minimales en matière de gestion alimentaire, Nolwenn, en situation professionnelle plus précaire, considérée comme plus

disponible et plus exigeante, prend en charge davantage du travail alimentaire. Iels constatent *a posteriori* ces différences d'investissement, qui ne provoquent pas de tension, peut-être parce qu'elles améliorent à leurs yeux leurs pratiques alimentaires.

La « femme en apprentissage » du rôle de principale gestionnaire

« j'avais jamais mis la main aux fourneaux avant. Du coup j'étais un peu forcée ! » (Islane)

Le maintien de rôles alimentaires « traditionnels », intériorisés en fonction du sexe social, est particulièrement visible dans l'arrangement « femme en apprentissage », dans lequel la femme, moins expérimentée que l'homme dans la gestion au moment de l'installation, va cependant se voir attribuer progressivement le rôle de gestionnaire principale. Les couples concernés sont Isabelle et Pierre (24 et 26 ans, étudiante en école d'ingénieur et ingénieur automobile, 4 ans de fréquentation en grande partie à distance, 1,5 mois puis 1 an et 1 mois de cohabitation) ainsi qu'Islane et Selman (24 ans pour Islane, plus pour Selman, étudiante passant les concours de professeure des écoles et chauffeur VTC, pas de fréquentation, 3 ans de cohabitation).

Chez ces couples, l'homme a davantage d'expérience domestique au moment de l'installation, du fait d'avoir déjà vécu seul et d'un âge supérieur. Cette plus grande expérience peut être renforcée par une installation dans la région ou le pays dans lequel vit l'homme, la femme perdant ses repères alimentaires en quittant son lieu d'origine²⁵³. La femme manque d'habitudes de gestion et ne retrouve pas les modèles parentaux²⁵⁴, connaît parfois des difficultés à s'approvisionner en produits qu'elle connaît. En conséquence, la prise en charge commune des tâches est au moment de l'installation. Mais le couple s'inspire des pratiques de l'homme, considérées au moins à court terme comme « les bonnes », la femme devant « faire confiance » :

Isabelle : c'est surtout moi qui s'adapte. Parce que déjà c'est un pays étranger. Et... je connais pas, forcément les préparations. Voilà c'est... je m'adapte surtout à ce qui, ce qu'il pense que c'est mieux d'acheter. Parce que moi je connais pas beaucoup, donc voilà, je fais confiance. (ent. 1, conjugal)

253 Comme Isabelle, arrivée du Mexique pour rejoindre Pierre en région parisienne.

254 Islane a eu comme modèle une mère femme au foyer, alors qu'elle-même étudie.

La femme adopte ainsi plus probablement le rythme alimentaire du partenaire²⁵⁵, ainsi que des produits qu'elle n'a jamais mangés²⁵⁶ ou jamais préparés elle-même. Ces formes d'adaptation de la femme peuvent faire songer aux pratiques de mariage patrilocales, lorsque la femme quitte son univers et sa famille d'origine pour rejoindre celles de son partenaire et non l'inverse, ou encore à la tendance des femmes à adopter plus volontiers les ami·es de leur partenaires (Bidart, 2018).

Les pratiques de la femme sont donc les plus transformées par l'installation. L'homme connaît plutôt une hausse de la « variété » des aliments et plats par rapport à sa vie seul, la femme au contraire une réduction de la variété par rapport à chez ses parents. Au début peu compétente, elle s'approprie rapidement des savoir-faire et des normes majoritairement influencées par son partenaire. Progressivement, le couple glisse d'une gestion commune à une répartition des tâches, plus routinière et penchant vers une prise en charge majoritaire par la femme. L'homme se fait moins disponible et circonscrit sa participation, par exemple aux courses principales du week-end (Pierre). La femme « sait » (Islane) de mieux en mieux comment gérer l'alimentation, gagne en assurance au point de prendre davantage d'initiatives et de bousculer certaines habitudes héritées de l'homme. Les écarts de revenus s'articulent à ces spécialisations, l'homme étant le principal voire le seul pourvoyeur de ressources. En effet, les écarts d'âge et de statut professionnel fondent l'hypergamie de ces femmes²⁵⁷.

Islane et Selman

(24 ans pour Islane, plus pour Selman, étudiante passant les concours de professeure des écoles et chauffeur VTC, pas de réelle fréquentation, 3 ans de cohabitation)²⁵⁸ Islane et Selman se marient avant de s'installer en septembre 2014, alors qu'Islane a 20 ans et que Selman est plus âgé. Tou·tes deux musulman·es pratiquant·es, le mariage était la condition *sine qua non* à leur installation. Islane n'a jamais vécu seule avant leur installation et est encore étudiante boursière, tandis que Selman a vécu seul plus de quatre années et travaille déjà (comme employé de l'entreprise Chronopost) et vit puis les fait vivre de son salaire. Conséquence de

255 Comme Isabelle qui mange moins le matin et plus le soir qu'elle n'en avait l'habitude.

256 Un mois et demi après l'installation, certains produits provoquent ainsi chez Isabelle des désordres digestifs (pain, nouveaux fromages) ainsi que son étonnement, d'autres qu'elle consommait avant lui manquent (papaye, feuilles de figuiers de barbarie, etc.), le couple mangeant principalement « français », les plats « mexicains » restant occasionnels.

257 Pierre ayant deux ans de plus qu'Isabelle et un revenu très confortable en tant qu'ingénieur dans l'automobile (2500 euros nets par mois) et Isabelle, qui suit des études en école de niveau master mais ne les a pas encore terminées, culpabilisant d'utiliser l'argent de Pierre, même pour l'achat de biens communs.

258 Seule Islane a pu être rencontrée.

cet écart de parcours, Islane a moins de savoir-faire en gestion domestique. Pourtant, il est implicite qu'elle doit devenir la gestionnaire de leur alimentation (« *j'avais enfin jamais mis la main aux fourneaux avant. Du coup euh, bah là j'étais un peu forcée !* » ; ent. 1, ind.). Comparativement à un certain nombre d'autres couples, ce ne sont pas les compétences qui justifient chez elleux la répartition des tâches, mais le statut d'homme ou de femme, rendant nécessaire l'apprentissage par Islane de son rôle de gestionnaire malgré l'inégale répartition de leurs compétences. Néophyte, puisqu'elle vient d'une famille où elle ne participait qu'à la marge à la gestion alimentaire, sa mère assurant cette fonction pour toute la famille, Islane manque trop de savoir-faire au moment de l'installation pour gérer seule. Selman a plus de réflexes qu'elle, et va donc guider leurs pratiques. S'ouvre ainsi une période de participation conjointe pendant laquelle Islane apprend de Selman. Leurs compétences sont « *inégales* », et Islane se fait violence pour faire « *confiance* » à Selman (tout en demandant des conseils à sa propre mère). Gagnant en compétences, elle prend en charge progressivement la gestion. Pendant cette période d'apprentissage, les changements alimentaires sont plus importants pour Islane :

Islane : [Ma mère] préparait de bons petits plats. Et c'est enfin ça n'avait rien à voir avec, ce que lui il me proposait du coup. Enfin c'est un bon cuisinier. Quand il s'y met c'est... enfin ça va. Mais c'est vrai que enfin les plats qu'il avait l'habitude de faire, c'était plutôt des... enfin des choses à base d'œuf. Enfin d'œufs. Ou, des choses assez rapides à préparer. Et j'avais pas du tout l'habitude de... de manger ça. A part quand j'étais seule, seule... enfin seule en détresse ! (ent. 1, individuel)

La montée en compétence d'Islane les rapproche donc de l'alimentation de ses parents, ce qui était aussi désiré par Selman, bien que celui-ci n'ait pas mis en œuvre ces exigences seul :

Islane : lui aussi a voulu se détacher de ces habitudes... Bah il les faisait un peu par... par défaut quoi. C'était pas, c'était pas un souhait. C'était pas des plats qu'il aimait, spécialement. [...] Il les déteste aujourd'hui parce qu'il... Parce qu'il a été habitué sûrement à autre chose [chez ses parents] (ent. 1, individuel)

Cette réappropriation demeure cependant partielle, Islane constatant qu'elle doit adapter ses exigences, héritées de sa mère femme au foyer, à sa condition d'étudiante²⁵⁹. Trois ans après leur installation, elle ne « *suit* » plus Selman mais contrôle, ce qui correspond à son besoin

259 Son père était attaché à « *certains plats* » qu'elle ne reprend pas, et sa mère investissait un temps en cuisine dont Islane ne dispose pas. Elle trie donc les recettes de sa mère pour passer « *le minimum de temps dans la cuisine* ». Leur logement est enfin petit, ce qui l'incite à éliminer les plats odorants.

« *dirigiste* », expression probable de son incorporation de l'injonction à être la gestionnaire. Selman continue seulement de la seconder parfois :

Islane : La préparation des plats... [...] c'était une journée lui. Et une journée moi. Donc, préparation de table incluse. Enfin, tout était dedans. Et maintenant j'ai des aides, mais... enfin je peux plus lui demander comme avant. Étant donné que ça, son travail prend vraiment... prend beaucoup beaucoup de son temps. [...] le peu de moments qu'il nous reste. On préférerait les mettre dans autre chose. (Islane, ent. 1, individuel)

Le désinvestissement de Selman est parallèle à son plus fort investissement dans le travail, son nouvel emploi de chauffeur indépendant allongeant son temps de travail, l'empêchant de cuisiner et de faire les courses sur son ancienne pause de midi. L'attente d'un·e enfant n'est probablement également pas pour rien dans cette évolution de leurs rôles²⁶⁰, l'investissement de l'homme dans la sphère professionnelle et celui de la femme dans la sphère domestique croissant généralement lorsque la famille s'agrandit (Régnier-Loilier et Hiron, 2010), phénomène plus faible chez les catégories supérieures (Berton, 2015). Les partenaires se spécialisent ainsi davantage à mesure que le temps passe, le temps en cuisine n'étant pas considéré comme un temps conjugal. Islane désormais seule gestionnaire, la liste de courses devient superflue :

Islane : avant c'était nécessaire que y'ait une liste de courses, pour que... bah enfin si lui il s'en souvient... enfin si lui il voit qu'il manque quelque chose... Il intervient. Et, moi pareil. Étant donné que maintenant bah je gère un peu tout... bah je, enfin je mémorise. Enfin je trouve que c'est plus simple de mémoriser plutôt que de retrouver le, enfin la feuille. (ent. 1, individuel)

Selman reste cependant partiellement présent pendant les courses principales, comme aide et pour choisir des produits qui lui font envie, Islane se chargeant seule des courses d'appoint :

Islane : il a envie de plus de choses que moi. Donc ça lui ferait mal je pense aussi de (riant :) ne pas pouvoir faire ses courses. (ent. 1, individuel)

Faire « *ensemble* » les courses ne veut pourtant pas forcément dire y tenir le même rôle : Selman fait le chauffeur, le convoyeur, et exprime ses désirs personnels, tandis qu'Islane pense les futurs repas à partir des aliments encore disponibles.

Si les attentes aussi explicitement genrées sont rares, plusieurs couples connaissent une telle dynamique de gestion originellement commune accompagnée d'une attente implicite que la femme « *rattrape* » les compétences pour prendre en charge la gestion.

260 Au moment de l'entretien, Islane est enceinte de leur premier enfant.

Ainsi, dans ce deuxième groupe où l'alimentation prend une place plus modeste, la répartition des tâches et le choix des consommations sont assez peu conflictuels. Chez les « *néophytes* », l'implication est relativement confondue car les partenaires, jeunes, découvrent conjointement la gestion domestique alimentaire. Pour d'autres, les tâches sont *a priori* réparties selon une logique de laisser-faire. Cette logique conduit parfois à une plus forte implication de l'homme, quand celui-ci est « *(temporairement?) plus disponible* », de par un emploi jugé moins prenant. Dans des cas plus nombreux, elle conduit à une prise en charge plus importante par la femme, jugée plus disponible ou plus intéressée et spécialisée dans des tâches chronophages, comme chez les « *partenaires spécialisé-es* », ou plus ou moins explicitement considérée comme devant prendre en charge la majorité de la gestion alimentaire malgré de moindres compétences originelle, dans les cas d' « *apprentissage* ».

3. La gestion des divergences : des conversions aux sécessions

Si ces couples connaissent peu de conflits alimentaires, un troisième groupe connaît des arrangements avant tout marqués par la gestion de fortes différences. Dans ces arrangements, l'alimentation est investie non du fait d'un intérêt supérieur pour les enjeux alimentaires et, généralement, la cuisine, comme dans le premier groupe, mais parce que de fortes divergences exigent des adaptations pour permettre l'alimentation commune. Dans un premier arrangement (a), les partenaires connaissent des différences liées à leurs origines sociales, culturelles et/ou religieuses, et faire converger leurs alimentations est un enjeu de cohésion conjugale. Ils effectuent donc une « *conversion réciproque* », et connaissent une prise en charge des tâches relativement partagée. Pour les autres couples en revanche, la divergence initiale est liée à des attentes nutritionnelles, culinaires ou éthiques différenciées selon le genre, qui conduisent les femmes à avoir des pratiques plus gourmandes en travail alimentaire que les hommes. Deux arrangements sont alors possibles. Dans le premier (b), l'homme « *s'adapte* » assez fortement à sa partenaire, suivant ses préceptes alimentaires tout en participant au moins en partie au travail qu'ils exigent. Dans le second arrangement (c), l'homme ne s'adapte pas et la femme refuse, de façon croissante dans le temps, de renoncer à ses principes. Des tensions plus ou moins explicitées émergent, et placent ces femmes devant le dilemme entre augmenter leur travail alimentaire pour faire accepter au partenaire une modification des pratiques, et prôner l'indépendance des deux alimentations.

a. La « conversion réciproque » comme ciment du couple

Nadir : On veut faire à notre façon

[...] Coralie : Il apporte un peu de son modèle. [...] Et moi j'apporte mon modèle.

Pour Yun et Dmitri (22 et 33 ans, pas de réelle fréquentation avant la cohabitation, 1 an 6 mois de cohabitation) et Coralie et Nadir (20 et 21 ans, 5,5 ans de fréquentation, 1 mois de cohabitation) la mise en commun d'alimentations éloignées du fait d'origines et de positions sociales différentes joue le rôle de terreau conjugal. Leur rencontre alimentaire est celle de deux mondes sociaux, du fait aussi bien d'origines nationales différentes et d'un fort écart d'âge et de trajectoire scolaire et professionnelle²⁶¹ que de l'hétérogamie sociale d'origine et des religions différentes²⁶². Les pratiques conjugales sont ainsi composées d'apports des deux partenaires, qui connaissent chacun·e d'importants changements alimentaires suite à l'installation, pour faire couple en dépassant les différences. Les tâches domestiques sont relativement partagées pendant les premiers temps de la cohabitation, permettant l'appropriation réciproque des façons de faire. À plus longue échéance, trouver des points d'accord nécessite de nombreuses confrontations, discussions et aménagements des pratiques de chacun·e, dont témoigne particulièrement l'expérience de Dmitri et Yun (développée dans le chapitre 2, partie I.3.a)²⁶³.

Coralie et Nadir

(20 et 21 ans, 5,5 ans de fréquentation, 1 mois de cohabitation)

Les origines sociales, religieuses et culturelles différenciées de Coralie et Nadir les font s'étonner que leur « *amourette* » de collégien·nes les ait conduit à s'installer ensemble plus de

261 Yun et Dmitri viennent de deux aires culturelles et culinaires éloignées, à savoir la Chine pour l'une, l'Europe du Nord et de l'Est pour l'autre. Ils n'ont pas du tout les mêmes parcours professionnels, notamment du fait d'un grand écart d'âge de 11 ans, qui fait que Dmitri est ingénieur depuis des années tandis que Yun est étudiante en école d'arts. Leurs positions sociales sont en conséquence asymétriques, Yun vivant de l'aide parentale alors que Dmitri gagne très bien sa vie. Dmitri a en outre vécu seul bien plus longtemps que Yun, ainsi qu'en concubinage.

262 Coralie et Nadir.

263 Ne mangeant au début de la cohabitation que des fromages doux (qui ne « *puent pas* »), Yun se tourne peu à peu vers d'autres fromages (qui « *puent* ») que Dmitri affectionne (gorgonzola, cantal, roquefort). Leur consommation porte sur un fromage à mi-chemin de leurs habitudes, à savoir du « *cottage cheese* », un fromage norvégien à assaisonner. Elle développe également sa consommation de légumes crus, pratique peu répandue en Chine. En matière de gestion, elle apprend à davantage planifier et à gérer des stocks, et à limiter l'achat – au dernier moment – de plats préparés ou semi-préparés. Quant à Dmitri, il diminue sa propension au stockage (remplaçant les conserves par des produits frais), à ne se fournir qu'en supermarché (s'approvisionnant désormais sur les marchés), et fait plus d'efforts pour prendre en compte le prix au moment de l'achat. Enfin, il relativise l'intérêt de produits étiquetés auparavant par lui (et ses parents) comme « *bons pour la santé* ».

5 ans plus tard. Si leurs mères ont des qualifications proches (celle de Nadir est aide-soignante, celle de Coralie ATSEM), avoir eu un père deviseur dans l'aéronautique et une famille bi-parentale assurent à Coralie un niveau de vie et une origine sociale plus élevées. Ce différentiel s'exprimait, pendant la fréquentation, dans des écarts familiaux de variété et d'opulence alimentaires, et dans une disponibilité différenciée des mères favorisant une autonomisation/responsabilisation plus rapide chez Nadir. Iels connaissent à l'installation une hypogamie de Coralie en matière d'origines et de position sociale, temporisée par le fait qu'elle reste, en tant qu'étudiante, dépendante financièrement de ses parents et de Nadir. Coralie, étudiante en IUT à l'installation, devrait être plus diplômée que Nadir, qui est au chômage après avoir travaillé comme préparateur de commandes. Nadir gagne ainsi plus d'argent que Coralie, mais pour une durée probablement limitée et celle-ci est aidée par ses parents, ce que n'a pas connu Nadir.

Ces écarts se doublent de différences culturelles et religieuses, Nadir étant musulman, Coralie athée ou chrétienne non pratiquante, qui donnent lieu à des différences alimentaires assez fortes que nous avons longuement détaillées dans le chapitre 1 (partie I.3.b). Iels jouissent en revanche d'une proximité liée à la fréquentation du même lycée, des mêmes villes de résidence et d'une histoire conjugale durant depuis plus de 5 ans lors de leur installation. Iels ont l'ambition de « dépasser » chacun des deux modèles originels pour construire le leur propre :

Nadir : on veut pas reprendre justement. On veut faire à notre façon justement. On va... /

Coralie : Bah ouais. C'est-à-dire que lui il garde, il apporte un peu de son modèle. Et moi j'apporte ///

Nadir : C'est... voilà on apporte, des deux.

Coralie : Et moi j'apporte mon modèle. Y'a pas de moi je vais me plier totalement à son modèle. Et lui il va se plier ///

Nadir : Et moi je vais me plier l'inverse. C'est vraiment on fait la part des choses, nous deux. (ent. 1, conjugal)

Ainsi, leur alimentation commune, comme leur installation, semble signifier pour elleux la réussite de leur couple par-delà leurs différences. Celle-ci nécessite l'adaptation de chacun·e aux restrictions de l'autre. Nadir, musulman pratiquant, consomme peu d'alcool, pas de porc et autant que possible de la viande halal. De son côté, Coralie est devenue assez « difficile » en termes de produits carnés, et n'aime ni les produits de la mer, ni les viandes qu'elle juge

« fortes » comme l'agneau ou le lapin. Iels consomment ainsi du poulet et du bœuf, si possible halal. Coralie a vu disparaître jambon et saucisson, tandis que Nadir mange beaucoup plus de fromage. Un mois après leur installation, leur gestion s'apparente à de l'interchangeabilité²⁶⁴ :

Coralie : c'est nous deux qui faisons à manger... ben ça va être lui, ça va être moi. Y'a pas de "c'est moi, que moi, ou c'est que toi".

Nadir : Ah oui ouais ouais c'est... C'est vraiment... par exemple moi je vais faire la salade et elle va faire le plat d'entrée. Voilà ou l'inverse ou... [Coralie acquiesce] On se répartit quand même pas mal les tâches, sur la cuisine. Voilà t'as fait à manger bah c'est moi qui fais la vaisselle. [...] c'est vraiment, au jour le jour quoi (ent. 1, conjugal)

Comme beaucoup d'autres couples, iels se répartissent les tâches en fonction des envies et du principe de complémentarité, notamment entre vaisselle et cuisine. Les courses principales sont communes, celles d'appoint plus fréquemment individuelles :

Nadir : oh pfff ! Des fois on y va ensemble, des fois elle y va toute seule, des fois j'y vais tout seul. [Coralie acquiesce] Après généralement quand on fait les grandes grandes courses, entre guillemets, c'est on y va à deux. Après les petites babioles... (ent. 1, conjugal)

Comme nous le verrons dans le chapitre 5 (partie II.2.c), l'inexpérience relative de Coralie a des effets sur les modalités de leur gestion et encourage probablement l'investissement de Nadir. Leurs comportements sont ainsi le miroir inversé d'hommes choisissant les produits qui les intéressent tandis que la femme gère globalement l'approvisionnement.

b. L' « homme converti »... sous conditions

« je crois que tu t'es bien adapté... à ce que je mangeais en fait. » (Hanna)

Face à des divergences fortes, deux couples se distinguent par une adaptation rapide de l'homme aux pratiques alimentaires de la femme s'accompagnant d'une participation importante aux tâches de sa part : Zélie et Thibaud (25 ans, 5,5 ans de fréquentation, 3 mois de cohabitation) et Hanna et Sylvain (26 ans, 1,5 mois de fréquentation, 6 mois de cohabitation). Ce bouleversement des contenus alimentaires pour l'homme n'est pas dû à la prise en charge par la femme de l'intégralité des activités alimentaires, comme chez les « nourricières », puisque l'homme participe à la gestion, mais d'une forme de reconnaissance par l'homme du bien fondé des pratiques de sa partenaire²⁶⁵. Pour autant, ces hommes clivent

264 Il n'est pas possible de statuer quant à la durabilité de cette interchangeabilité, un seul entretien ayant été réalisé peu de temps après leur installation. Cette interchangeabilité trouve peut-être sa source dans le manque relatif d'expérience de Coralie (favorisant l'arrangement « femme en apprentissage »), mais peut aussi avoir des fondements plus durables, comme l'hypogamie de Coralie.

265 Thibaud valorise ainsi les choix éthiques de Zélie en matière de cause animale et écologique, les défendant auprès de ses amis et collègues. Cette reconnaissance est très importante aux yeux de Zélie,

leurs pratiques, entre l'alimentation qu'ils partagent avec leur partenaire et celle qu'ils ont seuls ou avec d'autres personnes²⁶⁶.

Les couples sont marqués plutôt par une certaine hypogamie de la femme qui pourrait favoriser l'adaptation de l'homme (voir chapitre 5), également suscitée par la configuration de l'installation, celle-ci n'étant que partielle (Zélie et Thibaud) ou ayant lieu au domicile de la femme (Hanna et Sylvain). Cet arrangement met dans tous les cas en avant la plasticité des alimentations de certains hommes.

Hanna et Sylvain

(26 ans, 1,5 mois de fréquentation, 6 mois de cohabitation)

Après une installation très précoce puis six mois de cohabitation, Hanna et Sylvain décrivent une véritable transformation des pratiques de Sylvain, Hanna ayant moins changé les siennes :

Hanna : qu'est-ce que j'ai pu changer d'autre... Hum ! Bah honnêtement je crois pas grand chose. Parce que c'est vrai que pour le coup je crois que tu t'es bien adapté... à ce que je mangeais en fait. Par contre je dirais que tu cuisines pas mal. Quand même. Au début, je lui ai montré des choses. Et puis...

Sylvain : Et puis après... elle kiffe.

Hanna : Je kiffe. Je m'assoie j'attends et... (Sylvain rit) Et je kiffe (rires).

Alors qu'il mangeait fréquemment au milieu de la nuit, en cuisinant le moins possible, commandant ou se faisant des croque-monsieur, et sans attention aucune pour l'équilibre alimentaire, Sylvain suit désormais globalement le régime que s'impose Hanna depuis quelques années pour surveiller son poids. Ce régime consiste notamment à diminuer la viande, en particulier le soir, à limiter les quantités, à cuisiner systématiquement des légumes frais... Le bon mangeur amateur de viande qu'il était dîne ainsi des légumes accompagnés de steaks végétariens le jour de l'entretien. Hanna a tout de même étoffé ses habitudes

comme nous l'avons souligné dans le chapitre 2 (partie I.3.a). Il adopte son régime végétarien et « maison », tout en cuisinant beaucoup (alternativement avec Zélie) et en faisant la majorité des courses (Zélie détestant les faire).

266 Les vidéos prises par Zélie et Thibaud en février 2019 soulignent la différence de leurs pratiques quand ils vivent séparés. Thibaud montre et décrit ironiquement le repas du midi qu'il prend à son travail, un « *super sachet de riz prêt en deux minutes Oncle Benz "tomates et huile d'olive" !* », et décrit ensuite le peu d'équipement de cuisine dont il dispose à son travail (un lavabo de salle de bain, une machine à café et un micro-ondes), où il déjeune devant son ordinateur à base de plats préparés ou de gâteaux industriels. Il est de plus particulièrement déstructuré en matière d'horaires, alors que Zélie est très régulière dans ses horaires et cuisine systématiquement « maison » l'ensemble de ses repas. Voir le chapitre 5, partie II.2.d.

« *salades* » dînatoires, pour éviter qu'il « *parte en courant* ». La cuisine est globalement répartie entre elleux (« *on cuisine un peu tous les deux [...] chacun un repas* », selon Hanna), bien que Hanna cuisine probablement un peu plus. Iels alternent également pour des courses très fréquentes, au supermarché situé en bas de leur immeuble.

Plusieurs spécificités conjugales ont favorisé un tel arrangement. Le régime de Hanna rencontre les attentes de contrôle pondéral partagées par Sylvain, bien qu'il s'en soit jusqu'ici soucié davantage à travers l'activité physique. Une précédente relation conjugale cohabitante a de plus fait prendre à Hanna la résolution de ne plus perdre la main en cuisine, comme signalé plus tôt (partie I.1.c) :

Hanna : je cuisinais plus du tout, pendant que j'étais en couple. C'est mon... mon ex-copain qui cuisinait. Euh, et du coup j'avais sacrément perdu l'habitude de cuisiner. Quand je me suis retrouvée toute seule je me suis sentie bien con. Je savais plus cuisiner. (ent. 1, conjugal)

Sylvain pour sa part vit et présente ses piètres efforts en cuisine comme une forme de déviance, qu'il réforme volontiers. Enfin, leurs trajectoires comme leurs dotations en capitaux favorisent une asymétrie, Hanna apparaissant hypogame. D'une part, parce qu'elle a déjà cohabité conjugalement, là où Sylvain est resté célibataire jusqu'à leur rencontre à 26 ans, se décrivant comme un « *geek* » « *célibataire* » invétéré. D'autre part, l'installation conjugale se fait dans le logement parisien de Hanna, qui en est propriétaire, alors que Sylvain vivait chez sa mère en banlieue parisienne faute de moyens pour vivre seul. Être propriétaire du logement offre à Hanna un sensible avantage dans le contrôle de la sphère domestique. La mère de Hanna est cadre dans l'édition (elle ne donne pas la profession de son père décédé), alors que le père de Sylvain était « *débrouillard* » et sa mère animatrice éducatrice. Hanna a enfin un revenu sensiblement plus élevé que celui de Sylvain (1800 euros contre 1300 euros) et exerce un métier un peu plus qualifié comme chargée de mission pour une association, Sylvain étant aide médico-psychologique, dénotant une déviance de genre de sa part (Mikanga et Joulain, 2018).

c. La femme en dilemme entre surcharge domestique et renoncement à ses exigences

À la différence des cas précédents, et notamment de « *l'homme converti* », certain·es partenair·es aux attentes fortement divergentes n'arrivent pas à trouver d'organisation commune satisfaisante. Dans ces cas, les tensions sont systématiquement liées au genre, et concernent l'investissement dans la gestion et les attentes nutritionnelles : la femme attend

une plus grande implication dans la gestion que l'homme, et/ou le respect de pratiques nutritionnelles proches de celles décrites par la littérature comme davantage portées par les femmes (notamment Saint Pol, 2008 ; Carof, 2015 ; Mardon, 2011 ; Beardsworth *et. al.*, 2002), souvent dans un objectif de contrôle pondéral. Face à un partenaire résistant au changement de ses pratiques comme à l'implication dans la gestion, la femme qui refuse de renier ses attentes (contrairement à d'autres arrangements marqués par l'adaptation relative de la femme) se trouve placée devant un véritable dilemme : soit accepter une charge supplémentaire de travail domestique pour assurer, pour deux, la gestion alimentaire exigée par ses attentes (cas de la « *gestionnaire par défaut* ») ; soit prôner l'indépendance des deux alimentations et gestions, mais ce faisant aller contre la norme de partage conjugal des alimentations (cas de la « *femme en défection* »).

La « *gestionnaire par défaut* »

« Ça me plaît pas forcément [de tout gérer]. Mais c'est juste que sinon, il se passerait pas grand-chose. » (Camille)

Dans l'arrangement « *gestionnaire par défaut* » exemplifié par un seul couple, la femme prend en charge la gestion afin de s'assurer le respect de ses préceptes, ce qui rappelle d'autres travaux (Beagan et al., 2008). La répartition des tâches est alors proche de celle des arrangements de type « *nourricière* », mais la femme n'en tire ni reconnaissance ni satisfaction conjugale, l'homme ne reconnaissant pas l'intérêt donc la valeur du travail alimentaire important effectué par sa partenaire, et celle-ci l'effectuant pour elle seule, sans adapter beaucoup ses pratiques à celles de son partenaire. Les consommations et modalités de gestion sont donc fortement influencées par celle-ci, au prix d'une lourde charge de travail domestique.

Camille et Yann

(24 et 33 ans, 1 an de fréquentation, 8 mois de cohabitation)

Yann et Camille se sont installés ensemble après un an de fréquentation discontinuée (Camille étant partie à l'étranger), dans le logement que Yann occupait auparavant avec une colocataire. Ils ont des préférences éloignées en matière de gestion alimentaire, qui ont déjà été exposées au cours de chapitres précédents (et qui concernent notamment l'investissement général dans l'alimentation, cf. chapitre 1, partie II.2.f). Camille aime la cuisine et lui confère un rôle important dans les relations sociales, est attentive à de nombreux enjeux nutritionnels

et environnementaux²⁶⁷, considère qu'ils justifient de passer beaucoup de temps à gérer l'alimentation²⁶⁸, et a hérité de ses parents un attachement à la planification et la cuisine « *maison* ». Par besoin de « *contrôler ce qu'elle mange* », pour des raisons économiques, éthiques (favoriser le bio, le végétarisme) et diététiques, elle cuisinait « *maison* » tous ses repas avant l'installation, apportant des « *gamelles* » au bureau.

Ayant hérité de ses parents la conscience de nombreux risques de santé liés à l'alimentation, Yann souhaite également manger « *sain* », mais aussi réduire autant que possible le temps de cuisine et de gestion, quitte à manger des repas très simples et à sauter de nombreux repas. Il favorisait les conserves simples (de lentilles, de pois...) plutôt que les produits frais ou secs, pouvant vivre quasiment sans frigidaire, se contentait souvent d'un seul ingrédient pour un plat, ne préparait pas d'assaisonnement. Ses repas avaient une visée utilitaire éloignée du plaisir. Il recevait très peu d'invités, pour limiter la cuisine comme la vaisselle.

Une fois installé, le couple peine donc à s'accorder sur des pratiques communes du fait d'une divergence totale à propos du temps à allouer aux tâches alimentaires. Yann minimise les changements et dévalorise le travail et les valeurs alimentaires de Camille, pour mieux limiter sa participation à la gestion, déplorant par exemple devoir faire des courses « *vachement plus souvent* »²⁶⁹. Camille « *impose* » globalement son organisation alimentaire à Yann, mais au prix d'une prise en charge généralisée et chronophage de leur alimentation. Ses méthodes de gestion ne changent pas vraiment, mais elle accède à un meilleur équipement. À la différence des « *nourricières* », elle ne s'approprie pas volontairement la cuisine ni n'en tire de reconnaissance, Yann reconnaissant peu son investissement :

*Camille : Ça me plaît pas forcément [de tout gérer]. Mais c'est juste que **sinon, il se passerait pas grand-chose**. Et comme moi j'ai décidé que je voulais faire mes repas tous les midis, j'ai forcément besoin de m'organiser un minimum. Donc, en fait c'était déjà comme ça pour moi avant. Ça reste un peu comme ça. Je sais pas comment lui le vit, je pense pas qu'il le vive mal. Mais peut-être que dans le fond il trouve ça lourd et qu'il me l'a jamais dit... (ent. 1, individuel)*

Les plats moins élaborés cuisinés par Yann se voient quant à eux disqualifiés par Camille, le conduisant à se désinvestir :

267 Enjeux qu'elle s'approprie au cours de ses années de formation, réalisant notamment un projet scolaire la convaincant de défendre une alimentation « *locale* ». Elle expérimente également au cours de ces années les jardins partagés et les AMAP.

268 Elle a de plus voyagé dans des pays où elle n'avait pas accès à la restauration universitaire (Italie, Canada), l'incitant à développer une gestion rigoureuse nécessitant un travail alimentaire important.

269 Camille, selon ses dires, essaie d'adapter les contenus aux préférences de Yann, mange probablement plus de légumes et fruits, de féculents « *complets* » car Yann y est sensible.

*Yann : pfff ! Ouais moi je me retrouve à cuisiner de temps en temps. Après... on n'a pas tout à fait la même vision de ce que... du repas entre guillemets [...] Du coup c'est souvent elle qui va quand même cuisiner, parce que... **moi ce que je propose c'est pas assez complexe en général.** (ent.1, individuel)*

Leur principe de répartition égalitaire des tâches est contrarié par la réalité, la cuisine étant majoritairement assurée par Camille, malgré un principe d'alternance et le rejet de places définies :

*Yann : **y'a pas de place, de place définie.** Bon ouais, **ou un pseudo-choix.** Parce que y'a aussi des, des, encore une fois y'a des compromis à faire. Mais, du coup **c'est re-négociable à chaque fois.** Mais après oui, **le fait qu'elle cuisine plus,** c'est aussi parce que quand je le fais, moi **j'ai pas envie de m'embêter, et du coup ça lui plaît pas.** (ent. 1, individuel)*

Ainsi, si la vaisselle est normalement assurée par celui ou celle qui n'a pas cuisiné (« *C'est plus un qui va faire la cuisine, et l'autre va faire la vaisselle, ou inversement.* » selon Yann), Yann refuse parfois de la faire sous prétexte que les plats complexes de Camille en augmentent la taille :

*Yann : **si pour faire un plat, y'a un peu trop d'abus.** Et que ça salit vingt casseroles, et qu'il faut mettre cinquante produits dedans, alors qu'on aurait pu faire la même chose, en beaucoup plus simple. Bon. **J'estime que, que elle a fait son choix.** Que OK elle passe plein de temps à cuisiner, mais après elle peut faire, **elle peut participer un peu à la vaisselle.** (ent. 1, individuel)*

*Camille : parfois c'est un peu le, débat, qui fait la vaisselle. Parce que **Yann estime que si j'ai envie de cuisiner, c'est à... enfin, c'est moi qui ai provoqué la cuisine** (ent. 2, conjugal)*

Alors que les partenaires n'effectuent que des petites courses près de leur lieu de travail ou sur leur route, Camille planifie ce qu'il faut acheter, quand, et qui doit le faire :

*Camille : je préfère faire à manger que apporter, acheter à l'extérieur. Donc du coup bah c'est une logique : qu'est-ce que je me prépare, etc. planification des courses, enfin voilà. Et du coup **j'organise aussi pour mon copain ! [...] les courses, c'est concrètement moi qui gère, ce qu'il faut acheter.** [...] Et après on se répartit un petit peu les... Le fait d'aller en courses. Déjà parce que mon copain travaille à côté, enfin dans un endroit où y'a pas mal de magasins, notamment de magasins bio. Donc souvent **je l'envoie là-bas [...] je lui donne la liste de courses et j'espère qu'il va ramener les bonnes choses !** (ent. 1, individuel)*

Au second entretien, cette répartition n'a changé qu'à la marge. Camille trouve la cuisine davantage pesante, et se décharge selon elle en partie sur Yann, ce que celui-ci nie. Yann a changé de lieu de travail, et ne fait donc quasiment plus de courses. Camille, qui en fait dès lors davantage, lui reproche son manque d'attention au collectif lorsqu'il fait des courses :

Camille : tu prends ce qui te passe par la tête. Non ? Tu passes quand même assez souvent acheter deux trois trucs à Franprix.

Yann : bah dès qu'il manque des trucs quoi.

Camille : Mais c'est plutôt des trucs pour toi ?

Yann : Euh, ouais plutôt ouais.

Camille : Voilà. Et alors que moi je vais aussi acheter des trucs pour toi, même sans forcément que tu me demandes /

Yann : (courroucé :) Ouais mais en général je te dis quand même !

Camille : Bah pas toujours. (ent. 2, conjugal)

Cette situation conduit, comme chez les « *nourricières* », à une alimentation commune façonnée par la femme, qui cependant tient compte des goûts de son partenaire. Elle en diffère cependant en ce que Camille et Yann semblent souffrir de cet arrangement.

Nous suggérerons, suite aux analyses du chapitre 5 (partie II), que leur important écart d'âge (9 ans), leur situation professionnelle inégale (Yann est dans un emploi stable depuis plusieurs années alors que Camille cherche encore son domaine de spécialisation, et gagne plus de 1000 euros de moins) et leurs conditions d'installation chez Yann (qui a déjà cohabité) peuvent être lus comme des éléments d'hypergamie de Camille participant probablement de la résistance de Yann aux changements alimentaires.

La « femme en défection » du fait de divergences nutritionnelles

« je n'ai plus envie de faire, enfin pas des concessions, mais de m'adapter en fait à ce qu'il mange. » (Marine)

Contrairement à la « *gestionnaire par défaut* », qui accepte bon an mal l'asymétrie de la répartition, la « *femme en défection* » n'envisage pas une forte asymétrie de prise en charge. Face à un partenaire aux habitudes divergentes, elle adapte relativement ses consommations aux débuts de l'histoire conjugale. Toutefois, des insatisfactions, majoritairement dues à des enjeux pondéraux, l'amènent progressivement à exiger d'autres pratiques sans assumer l'intégralité du travail alimentaire. Des tensions naissent, et conduisent à sa défection, voire à une ré-autonomisation des alimentations. Les trois couples concernés sont Florence et Samuel (22 et 25 ans, 5 mois de fréquentation, 3 mois de cohabitation), Hinata et Antoine (20 et 22 ans, 10 mois de fréquentation, 8 mois de cohabitation) et Marine et Jonathan (23 ans, quelques mois de fréquentation avant la première cohabitation, 7 mois de seconde cohabitation au premier entretien).

La cause majeure du désaccord en matière de contenus concerne des enjeux nutritionnels et plus précisément caloriques, avant de déborder sur le travail domestique associé²⁷⁰. Ces divergences s’ancrent dans des écarts entre hommes et femmes déjà décrits par la littérature en matière d’enjeu pondéral, d’appétence pour diverses catégories d’aliments (viande, légumes, etc.), de pratiques éthiques ou d’intérêt pour le travail alimentaire (cuisine, gestion des aliments) et que nous détaillerons dans le chapitre suivant. Le couple engage initialement des habitudes alimentaires assez éloignées de celles attendues par la femme, sans que celle-ci ne s’en rende forcément compte. Ce n’est qu’au bout de quelques mois de cohabitation²⁷¹, ou à l’occasion d’une décohabitation temporaire²⁷², qu’elle constate le décalage entre ces habitudes conjugales et ses attentes. Florence partageait avec Samuel des habitudes « *d’étudiante* » au moment de leur rencontre, fréquentation puis installation (voir chapitre 1, partie I.2.c). Mais, quelques mois plus tard, elle désire changer ses pratiques, constatant avoir pris du poids depuis le début de ses études, et qu’iels mangent « *beaucoup trop* », des aliments plus caloriques et/ou qu’elle n’achetait pas pour ne pas « *craquer* » (voir aussi chapitre 2, II.1.c). Quant à Marine, elle allie un faible plaisir culinaire et alimentaire (une « *perte de temps* », ent. 1, ind.) à l’exigence de cuisiner pour « *contrôler* » ce qu’elle mange, profil absent chez les hommes rencontrés²⁷³. La femme souhaite donc « *contrôler* » davantage la nutrition, mais son partenaire s’y avère peu enclin.

La femme fait donc des tentatives de plus en plus directes pour modifier les habitudes conjugales et reconquérir du terrain en matière de décision alimentaire. L’homme n’accepte cependant que de changer à la marge ses pratiques et son travail domestique, jouant parfois la sourde oreille par la négation des revendications et la minimisation des désaccords. Ceci favorise un conflit ouvert ou un désinvestissement caché de la femme vis-à-vis de

270 Le fait que la cristallisation des divergences concerne les enjeux nutritionnels avant les enjeux de travail domestique peut être interprété soit comme le signe que ces femmes sont davantage prêtes à faire sécession face à un partenaire mangeant très différemment d’elles que face à un partenaire ne remplissant pas sa juste part du travail de gestion, soit que ces couples sont effectivement plus concernés par des divergences alimentaires concernant les consommations que concernant les tâches.

271 Hinata, Florence.

272 Marine.

273 Jonathan, partenaire de Marine, s’est construit inversement « *en opposition* » aux pratiques transmises par sa mère, gestionnaire de l’alimentation familiale, qui interdisait la « *junk food* » (McDo, sodas), valorisait le « *bio* », traquait le « *gâchis* » (raclant les plaquettes de beurre), dénonçant les dates limites de consommation, etc. Connaissant une « *crise d’adolescence un peu tardive* » au départ du domicile parental, il se faisait une « *joie* » de gaspiller et de se nourrir à base de produits industriellement transformés, « *fast food* » et biscuits. Ces habitudes ne l’ont pas complètement quittées lorsqu’il s’installe pour la première fois avec Marine. Voir à ce propos le chapitre 2, partie II.2.b.

l'alimentation conjugale. Ainsi, Florence, garde globalement pour elle ses attentes et griefs, ne voulant pas provoquer de tensions :

Florence : en ce moment j'avais envie de... faire des efforts sur ma vie (elle pouffe). Donc c'est pour ça. Mais lui donc FUME toujours et mange beaucoup (elle rit). C'est dur ! Mais bon....

Angèle : Vous en discutez de... j'imagine ?

Florence : Oui boh je le laisse hein c'est pas grave. [...] Je fais juste mes efforts toute seule comme ça ça fait moite moite (elle pouffe). [...] vu qu'il est pas là la moitié du temps. Je me dis, la moitié du temps je fais des efforts. [...] En fait j'avais jamais vraiment jamais regardé les calories sur les aliments. Et là ça fait... deux trois semaines. Et j'ai compris que.. c'est là que j'ai compris que on mangeait vraiment beaucoup trop. (ent. 1, individuel)

Une modification alimentaire conjointe semblant difficile, elle « se prive » quand elle est seule, dans les interstices laissés par une cohabitation partielle, et lutte contre l'envie de grignoter attisée par les aliments appréciés par Samuel et les grignotages de celui-ci.

Cet arrangement est dynamique, le temps révélant les désaccords et développant l'opposition de la femme. Ainsi, cette évolution est encore en germe chez le couple le plus récemment formé²⁷⁴, tandis qu'elle se déclare clairement au moment des entretiens chez celui connaissant une cohabitation de près d'un an, et que celui dans lequel l'opposition de la femme est la plus affirmée a l'histoire conjugale la plus longue, marquée par une re-cohabitation. Marine et Jonathan ont en effet d'abord mis en commun leurs alimentations différenciées, mais leurs exigences ont divergé un peu plus lors d'une période de vie séparées : Marine a développé un « rapport réflexif à la nourriture », repris ses anciennes habitudes individuelles tout en les amplifiant (davantage de « bio » et de légumes, moins de poisson et de viande, plus de produits jugés « plus éthiques »). Les plats industriels préparés ou de restauration collective ne lui convenant plus, elle a commencé à cuisiner tous ses plats pour « savoir » ce qu'elle mangeait, et contrôler son poids. Lors de sa seconde cohabitation conjugale, elle rejette désormais ce qu'elle juge avoir été son « adaptation » passée aux habitudes de Jonathan et décide, en partie par « féminisme »²⁷⁵, de rester « comme une pierre, sur [s]es petites habitudes » (ent. 1, ind.).

Cet arrangement peut être qualifié de « défection », dans la mesure où la partenaire résiste relativement secrètement à la mise en place ou au maintien de pratiques communes et, ce

274 Florence et Samuel.

275 Il faut également noter le changement de milieu social et du groupe de pairs, Marine trouvant sur Paris des amies végétariennes et rejetant les produits industriellement préparés, et, nous y reviendrons, des différences de statut social entre les partenaires.

faisant, se soustrait de l'idéal implicite d'une fusion des alimentations. La notion de « *défection* » (« *exit* ») peut être reprise à l'analyse d'Albert Hirschman (1995), qui l'oppose au fait de protester ouvertement (« *voice* »), et qui consiste à retirer secrètement son investissement d'une chose commune. En sociologie du couple, Jean-Claude Kaufmann (2003) désigne sous les termes de « *défection secrète* » l'attitude d'un·e personne qui, face à une insatisfaction liée au comportement du ou de la partenaire, garde pour elle-même ses reproches en mémoire en attendant leur effacement par un autre comportement plus satisfaisant. Sous une version plus radicale, cette « *défection secrète* » consiste à se détacher émotionnellement de la/du partenaire ou du couple, et à s'engager dans d'autres liens, menaçant le lien conjugal²⁷⁶. Cet arrangement peut également être qualifié de « *désintégration* », le processus étant inverse à celui de l'intégration alimentaire conjugale (telle que décrite dans le chapitre 1) puisque le caractère conjugal de l'alimentation est remis en cause. Cette désintégration est cependant plus ou moins forte, selon qu'elle est assumée par le couple ou se fait à la marge. Certaines partenaires ne font qu'adapter de leur côté leurs pratiques tout en acceptant des consommations qui leur semblent inadaptées²⁷⁷ et un partage des tâches parfois inégalitaire²⁷⁸ donc sans que l'homme n'ait vraiment conscience du désaccord alimentaire, invitant à parler de « *défection larvée* ». Les autres partenaires connaissent une opposition plus frontale et une plus forte ré-autonomisation des contenus²⁷⁹.

276 Cette attitude est proche de celle décrite par Michel Bozon lorsque grandit le « *désamour* » entre les partenaires, avec le développement du « *sentiment personnel que l'on n'adhère plus tellement à l'association* », c'est-à-dire au couple (2016, p. 151).

277 Comme Florence qui choisit de « *se priver* » quand elle vit seule sans rien changer à leur alimentation commune.

278 Florence est ainsi bien malgré elle plus impliquée que Samuel dans la gestion. Elle est notamment la principale cuisinière, Samuel cuisinant « *ses* » plats spécifiques quand elle manque de temps, comme des « *pâtes cordons bleus* » la veille de l'entretien avec Florence. Elle n'a jamais été très intéressée par la cuisine, mais se sent un peu plus « *motivée* » depuis leur installation et est l'instigatrice de la plupart des plats. De même, si les courses principales sont effectuées « *ensemble* » et les plus petites au retour du travail de l'un·e ou de l'autre, Florence se charge davantage de la surveillance des stocks, listant régulièrement les produits manquants, alors que Samuel « *s'en fiche* » (Florence) et s'avère, au moment de l'entretien, incapable de retrouver le carnet destiné à cette liste.

279 Lors des courses principales hebdomadaires de Marine et Jonathan (auxquelles nous avons assisté), iels font la route ensemble, prennent un seul chariot, passent ensemble à la caisse, mais choisissent la plupart des produits séparément, sauf pour les quelques articles qu'iels consommeront ensemble. Par exemple, Marine achète ses biscuits au rayon « *bio* » pendant que Jonathan s'en procure au rayon d'à côté, conventionnel.

Cet arrangement est probablement favorisé par l'appartenance des couples aux catégories supérieures, et par l'hypogamie de deux femmes²⁸⁰, le troisième couple connaissant la plus faible contestation²⁸¹.

Hinata et Antoine

(20 et 22 ans, 10 mois de fréquentation, 8 mois de cohabitation)

Hinata et Antoine s'installent ensemble dans la maison de la grand-mère d'Antoine, qui l'occupe seul depuis quelques mois, alors qu'ils se connaissent depuis un peu moins d'un an. La gestion alimentaire de ce couple n'est pas stabilisée au moment des entretiens, du fait de désaccords quant aux contenus incitant chacun·e à s'investir dans les tâches de gestion pour exercer un certain contrôle sur les repas, et de modèles divergents de gestion des différences alimentaires au sein de la famille. Si Hinata se plie aux habitudes d'Antoine en début de cohabitation, peinant à s'« imposer », elle vit d'autant plus mal ces changements qu'elle grossit. Arrivant difficilement à en parler à Antoine, elle tend discrètement à ré-autonomiser son alimentation au bout de quelques mois de cohabitation. Chacun·e s'efforce de rester présent·e dans les activités de gestion pour s'assurer un contrôle minimal sur les pratiques. Ainsi, ils cuisinent séparément, chacun·e préparant le plat qu'il ou elle souhaite manger quand il y a désaccord. Lors des courses communes, chacun·e sélectionne librement des aliments, souvent très différents de ceux que l'autre choisit. Si Hinata nous exprime cette situation de désengagement relatif, Antoine en minimise la réalité à l'occasion des entretiens.

Ce couple est marqué par une hypogamie de la femme tempérée par le fait que Hinata est encore en études. Le père de Hinata était maçon, sa mère est professeure dans le secondaire ; le père d'Antoine est contrôleur des douanes, sa mère institutrice. Dans les deux familles, la femme est détentrice de plus de capital scolaire que l'homme, sans pour autant forcément gagner mieux sa vie. En termes de parcours scolaire et professionnel, Hinata est encore en

280 Hinata et Marine. Marine et Jonathan sont plutôt homogames du point de vue des qualifications, parcours et origines mais Marine a une petite supériorité dans plusieurs domaines, et le couple se vit en situation d'hypogamie féminine. Ainsi, si leurs parents sont de catégories moyennes à moyennes supérieures et travaillent dans des emplois relativement stables, les deux familles d'origine se distinguent en termes de niveau de vie, la mère de Jonathan étant désormais femme au foyer, et Jonathan ayant été boursier et expliquant qu'il n'aurait pas pu vivre deux années durant à Paris. Alors que Marine hésite à poursuivre en thèse, Jonathan a suivi une formation un peu plus professionnalisante (*via* un stage) et compte rejoindre plus rapidement le marché du travail.

281 Florence et Samuel ont un parcours récent similaire (même école de commerce) mais Samuel, un peu plus âgé, dispose d'une légère avance professionnelle, qui lui confère des revenus plus élevés, et est à l'origine d'un lieu d'installation avantageux (au cœur de Paris, dans un logement appartenant à sa grand-mère).

formation (en licence) et devrait au moins maintenir la position de sa mère, mais Antoine est en déclassement social : titulaire d'un BTS, ayant échoué à reprendre l'Université, il est moins qualifié que ses parents. Il se vit en déclassement, comme l'enfant privilégié d'une famille aisée ayant échoué à l'école, comparativement à plusieurs connaissances, amis, et personnes proches de sa famille :

Antoine : j'ai toujours été un peu mauvais élève [...] j'étais pas dans la dynamique de fournir du travail, donc forcément ça aboutissait à à peu près rien ! Et après [un bac technologique] je suis allé en socio. Donc j'ai fait 6 mois de socio, et ça c'était super cool. Mais comme je suis arrivé en plein milieu d'année etc. En fait je me suis même pas présenté au partiel. [...] À la suite de ça j'ai quand même raccroché le technique. Parce que bah... voilà c'est aussi gros pourvoyeur d'emploi, et que voilà faut bien travailler dans la vie donc... Me suis raccroché à une formation assez rapide. Euh, voilà à l'inverse voilà, tous autour de moi font des grandes écoles, font des... machin truc. Voilà, moi j'étais pas trop... C'est comme si je le savais direct que voilà c'était pas... Donc voilà j'ai fait un petit BTS en deux ans, donc tranquillo. Et à la suite de ça, plutôt que de confirmer vers une licence pro... je suis retourné à la fac. En HMC. Donc humanités et mondes contemporains. C'est là où j'ai rencontré Hinata, d'ailleurs. [...] j'ai fait ça pendant peut-être six huit mois quoi. Et (riant) puis après j'ai rien fait. Jusqu'à trouver un... Enfin si après j'ai fait de l'intérim. En mai dernier, pendant... 5 mois. Après je... je n'ai rien fait pendant deux mois. (ent. 1, individuel)

Il met en avant un « pote qui prépare une thèse » et s'imagine volontiers en faire une plus tard, rappelle avoir lu « Bourdieu » à « quinze ans », tout en insistant sur son parcours scolaire difficile. Il déploie des efforts pour retourner ce stigmaté, en présentant son travail peu qualifié comme un choix, et en développant un discours surplombant à propos des normes alimentaires²⁸².

Conclusion

Nous comprenons ainsi comment les jeunes adultes s'installant en cohabitation conjugale en viennent non seulement à partager une part importante de leurs consommations alimentaires, mais aussi à se répartir progressivement une partie des tâches de gestion alimentaire, au fur et à mesure de la stabilisation de représentations, pratiques et attentes communes. La

282 Invité à parler de ses pratiques alimentaires concrètes, il livre avant tout une analyse accusatrice du système alimentaire industriel actuel. Il critique le « bio » comme pratique distinctive, justifie des choix dévalorisants (manger peu de légumes) par son idéalisme (ceux du commerce ne sont pas bons), met en avant son éclectisme ou des valeurs alimentaires (comme le « goût ») qu'il semble considérer comme distinctives.

détermination des consommations communes (décrite dans le chapitre 2) a donc fort à voir avec la répartition des tâches, décrite quant à elle en première partie de ce chapitre : la prise en charge de certaines tâches par l'un·e des partenaires, et plus largement l'implication parfois plus forte d'un·e partenaire dans l'alimentation conjugale, favorise l'influence de celle ou celui-ci sur les consommations. Les ressorts de la répartition dévoilés ici (compétences, exigences, disponibilités, etc.) dépendent cependant toujours des résultats de l'interaction conjugale, dont dépend la reconnaissance ou le rejet des prédispositions des partenaires.

Par ailleurs, la répartition des tâches comme l'influence de chacun·e sur l'alimentation commune peuvent être très diverses, comme le montre la typologie qui fait ressortir onze arrangements. Ceux-ci sont globalement structurés par le niveau et les causes de l'investissement du couple dans l'alimentation. Se distinguent d'abord les couples dans lesquels l'investissement d'au moins l'un·e des partenaires dans l'alimentation entraîne une répartition des tâches souvent déséquilibrée mais satisfaisant les partenaires car fondant leur reconnaissance mutuelle (I). À ces couples s'opposent ceux pour lesquels l'alimentation a moins d'importance, engendrant soit des arrangements marqués par la conciliation et le consensus (II), lorsque les divergences originelles sont faibles ou se résorbent lors de l'emménagement, soit des arrangements dans lesquels la divergence originelle exige la conversion d'un·e ou des partenaires ou provoque des arrangements sous tension (III). Ainsi, la répartition des tâches alimentaires ne prend pas la même forme en fonction de la place accordée à l'alimentation par le couple, puisque les couples contenant un·e partenaire très investi·e connaissent une spécialisation relativement assumée par type de tâche alimentaire, alors que les couples moins intéressés par l'alimentation souhaitent généralement se répartir les tâches également, et connaissent des spécialisations plus diffuses et moins assumées comme telles. Ces différences recouvrent qui plus est des différences de milieux sociaux, les arrangements liés à une forte implication dans l'alimentation apparaissant davantage chez les couples de catégories supérieures, à l'inverse de la gestion consensuelle. Enfin, certaines évolutions témoignent de l'importance d'une approche dynamique des gestions alimentaires conjugales.

Cette typologie fait également apparaître la place que la cuisine peut prendre dans la construction conjugale et, corrélativement, pour les partenaires. Se détachent notamment différents profils de cuisinières et de cuisiniers. Certain·es cuisinent pour tenir le rôle relativement valorisé de la nourricière ou du nourricier du couple. Pour elleux, la cuisine et

plus largement la gestion alimentaire sont le lieu du don de soi, un moyen d'affirmer leur spécificité et leur complémentarité par rapport à leur partenaire, rôle complémentaire parfois déjà tenu auprès de leurs ami·es ou dans leur famille d'origine. Ce profil est plutôt celui de cuisinières et cuisiniers se présentant comme relativement passionné·es mais également soucieux/euses du plaisir de l'autre. D'autres partenaires, plus jeunes, se testent à l'occasion de la mise en couple en tant que cuisinier/ère, et testent cette place conjugale. D'autres encore cuisinent davantage par exigence : iels prennent en charge la cuisine pour respecter leur représentation de ce que signifie « *bien* » manger. D'autres enfin cuisinent avant tout pour partager la tâche avec l'autre, comme une activité procurant du plaisir à deux, ou pour faire leur part.

Les autres tâches répondent aux mêmes mécanismes de prise en charge que la cuisine. Cependant, les activités sont souvent hiérarchisées aux yeux des partenaires, donnant à la cuisine une forme de prééminence dans la répartition. Si celle-ci est parfois prise en charge par passion ou comme lieu du don de soi, les autres tâches de gestion (courses, vaisselle, gestion des stocks, etc.) le sont davantage dans une optique de faire sa part. Les tâches étant complémentaires, l'investissement de l'un·e dans la cuisine par passion ou don de soi incite alors l'autre à participer aux autres tâches pour faire sa part.

Enfin, la détermination des rôles de chacun·e est marquée par le genre. Les jeunes couples de jeunes adultes étudiés dans cette enquête présentent une répartition des tâches fréquemment moins « *traditionnelle* » que celle habituellement décrite. Ceci conforte l'hypothèse d'une évolution historique des implications domestiques alimentaires au regard du genre. Toutefois, la tendance à la spécialisation progressive décrite ici ouvre la voie à l'hypothèse concurrente d'un effet de cycle conjugal : certaines tendances à la spécialisation genrée visibles ici pourraient n'être que les prémices de spécialisations croissantes avec le temps de cohabitation et la survenue de nouvelles étapes familiales comme l'arrivée d'enfant(s), déjà pointée du doigt comme amplificatrice de répartitions inégales des tâches domestiques (Régnier-Loilier et Hiron, 2010). Les couples sans enfant connaîtraient un rapport à l'alimentation plus décomplexé (Parsons, 2014) car moins soumis à des exigences nutritionnelles et de santé, et notamment d'inculcation des « *bonnes* » règles alimentaires aux enfants, ainsi qu'une tension moindre sur les emplois du temps, favorables à une répartition des tâches plus équilibrée. Il convient donc de continuer à explorer ces nouvelles formes de conjugalité découvertes chez les jeunes adultes, caractérisées par une contractualisation relative de la répartition des tâches domestiques, un besoin de connaître bien le partenaire et la longueur du processus de

découverte de l'autre et de répartition des tâches, pour savoir si celles-ci sont dues à l'évolution de la conjugalité, ou s'il s'agit d'une parenthèse de vie (Giraud, 2017). Pour y contribuer, nous allons maintenant détailler l'influence du genre sur les processus conjugaux alimentaires dorénavant identifiés.

Chapitre 4 – Une transformation du genre dans les consommations et tâches alimentaires ?

Après avoir décrit les ressorts de l'intégration conjugale alimentaire, penchons-nous à présent sur la (re)production du genre dans et par celle-ci. En 2015, un numéro du *Journal des anthropologues* coordonné par Tristan Fournier, Julie Jarty, Nathalie Lapeyre et Priscille Touraille signale la persistance d'un « *ordre alimentaire genré* » (Fournier *et al.*, 2015) dans les pratiques alimentaires en même temps que la relative absence de travaux francophones l'analysant. Il invite à l'étudier et à en questionner les éventuels bouleversements contemporains. Prenant au mot cet appel, ce chapitre vise à décrire cet « *ordre alimentaire genré* » chez les jeunes adultes en couple, avant le chapitre suivant qui interrogera ses nuances en fonction de l'âge et de la classe. Ce chapitre regarde comment cet « *ordre alimentaire genré* » se joue dans l'alimentation conjugale, et interroge à cette occasion les continuités et changements qui affectent les rapports de genre des jeunes générations sur divers plans. Car les travaux sur le genre dans l'alimentation familiale peuvent se rassembler en trois grandes perspectives. La première décrit les habitudes de chacun·e au regard de son sexe social en matière de consommations alimentaires (Saint Pol, 2008) et interroge les interactions familiales entre ces régimes différenciés (Charles and Kerr 1988 ; DeVault 1994 ; Kemmer *et al.* 1998). Un deuxième courant, selon nous initié historiquement par la sociologie féministe portant sur les tâches domestiques (Delphy, 1998 et 2008), interroge les prises en charge de la gestion domestique, mais rarement au prisme de la seule alimentation (comme le font Holm *et al.*, 2015). Enfin, des études souvent récentes se penchent précisément sur la cuisine, tiennent compte de l'enjeu que représente l'entrée des hommes dans la tâche spécifique de cuisine et s'interrogent plus spécifiquement sur la production, la performance²⁸³ du genre dans et par la pratique de cette activité (Aarseth, 2009 ; Meah et Jackson, 2012 ; Parsons, 2014, 2015a, 2015b). Ces études, moins connues que celles des deux premiers courants, et que nous n'avons pas encore détaillées contrairement à ceux-ci (explorés

283 Suivant les analyses de Judith Butler (2005), nous considérons que les individus produisent le « *fémnin* » et le « *masculin* » à travers leurs actes, les « *performent* ». Ainsi Joan Rivère écrit-elle : « *The reader may now ask how I define womanliness or where I draw the line between genuine womanliness and the 'masquerade'. My suggestion is not, however, that there is any such difference* » (Rivière, 1929, p. 306).

notamment en introduction et dans le chapitre 3), nécessitent ici une brève présentation avant que nous n'entrons dans l'analyse. Des travaux portant sur les pays développés occidentalisés s'accordent quant à la hausse de l'implication des hommes en cuisine. Une recherche anglo-saxonne note l'entrée des hommes en cuisine dans les pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède) depuis une vingtaine d'années, particulièrement dans les catégories sociales supérieures et populaires (Holm *et al.*, 2015)²⁸⁴. En Australie, Deborah Lupton révèle une plus grande participation des hommes à la cuisine chez les couples aux partenaires les plus jeunes, les plus éduqués et de positions professionnelles supérieures (Lupton, 2000a et 2000b). De même, parmi des couples anglais à la répartition globalement inégalitaire, une partie non négligeable confie la cuisine à l'homme (Van Hooff, 2010). Ces travaux montrent la cuisine comme l'une des entrées des hommes dans le travail domestique. Ils s'accordent en revanche moins quant au sens à donner à cette entrée, notamment parce que les études sur l'alimentation et celles sur les « masculinités » se croisent rarement (Julier et Lindenfeld, 2005). Cette entrée est-elle associée à une évolution du genre, voire à une « dégenrification » (Aarseth et Oslen, 2008) des activités culinaires ? Hommes et femmes cuisinant au quotidien s'investissent-ils identiquement dans l'activité, et leurs façons de la concevoir se rapprochent-elles historiquement ?

Quelques travaux s'y sont penchés. Les études féministes des années 1970 ont mis en avant la dichotomie entre une cuisine « masculine » orientée vers le développement personnel et pratiquée comme un plaisir et un loisir, et un travail alimentaire « féminin » tourné vers les autres. En effet, si les hommes sont présents quelque part dans le domaine alimentaire, c'est historiquement au travers des activités professionnelles où ils sont actifs depuis des siècles (Marie, 2014) jusqu'à aujourd'hui²⁸⁵. Le champ de la cuisine professionnelle est régi par des valeurs « masculines », notamment un autoritarisme hérité de ses origines militaires, mais aussi, depuis plus récemment, une dimension « artiste ». Les femmes rencontrent des difficultés pour entrer et se maintenir dans l'exercice de ce métier, devenir « cheffes » : la formation les oriente davantage vers les métiers de la salle que vers les fourneaux, les tâches sont réparties de façon genrée au sein des cuisines, elles sont moquées lorsqu'elles peinent face à des activités particulièrement physiques, et les commentateurs gastronomiques désignent des pratiques jugées « féminines » comme repoussoir (voir Phileas Gilbert, 1883,

284 Cette participation des hommes en cuisine étant plus élevée originellement dans les catégories moyennes, tandis que celle des femmes a diminué dans toutes les catégories.

285 Ainsi, en 2006, seulement 6 % des chefs cuisiniers étaient des femmes (Bourelly, 2010).

citée par Bourelly, 2010). Cette dissociation entre cuisines professionnelle et domestique rejaillit sur les représentations liées à la cuisine domestique, les caractéristiques associées à la cuisine professionnelle étant plus valorisées. Ainsi, l'absence de contraintes (préférences des convives, manque de temps ou de matériel) associée à la cuisine professionnelle imprime sa marque dans les représentations de la cuisine domestique idéale, alors que dans les faits cette « *petite* » cuisine (Dussuet, 1997, p. 33) est contrainte, caractérisée notamment par un rapport au temps spécifique, un « *temps de l'hétéronomie* », « *dépendant* » et « *résiduel* » (Dussuet, 1997, p. 58-59). Inversement à la cuisine professionnelle, les compétences essentielles à la cuisine domestique sont invisibilisées (Dussuet, 1997, p. 101 ; Beechey, 1982). Dans la lignée de ces constats, des travaux, pour beaucoup un peu anciens, considèrent que la cuisine domestique des hommes, bien qu'en développement, s'effectue davantage comme un loisir et un choix (Mennell *et al.*, 1992), sous des formes « *masculines* » (Adler, 1981), de façon créative, hédoniste et de loisir (Daniels et Glorieux, 2017), « *sans contribuer véritablement à la routine de l'économie domestique* » (Tamarozzi, 2012). Inversement, les tâches « *féminines* » de gestion alimentaire relèvent d'une responsabilité permanente (DeVault, 1994), au service de la communauté (Murcott, 1983 ; Mennell *et al.*, 1992, p. 99-100). Les femmes feraient les repas considérés comme de la « *cuisine* », c'est-à-dire des repas plus élaborés que des snacks mais moins complexes que des préparations exceptionnelles, ces autres préparations étant réservées aux hommes (Murcott, 1983, chapitre « *Cooking and the cooked* »). Aujourd'hui encore, les représentations médiatiques d'hommes en cuisine ne remettent pas fondamentalement en cause cette bi-catégorisation des pratiques culinaires selon le genre (Ketchum, 2005 ; Swenson, 2009). Ainsi, la prise en charge de la cuisine par les hommes semble pouvoir augmenter sans signifier une réelle remise en cause de l'ordre du genre domestique (Kemmer, 2000 ; Van Hooff, 2011)²⁸⁶.

D'autres travaux assez peu nombreux, nord-américains ou nord-européens, portant sur le couple hétérosexuel, suggèrent davantage que la cuisine quotidienne rapproche les hommes des enjeux domestiques reproductifs, ce qui pourrait mettre à mal une « *masculinité* » basée sur le rôle de pourvoyeur de ressources. Ces études ne s'accordent pas à propos des effets de cette pratique sur le genre. Plusieurs montrent que les hommes qui cuisinent « *compensent* »

286 Jennie Van Hooff remarque elle aussi les caractéristiques spécifiques de la cuisine des hommes : ils sont davantage libres de la refuser, et dans les faits la prennent en charge lorsque l'activité les intéresse particulièrement, en retirant du plaisir, à comparer avec le sentiment d'obligation qui anime leur conjointe vis-à-vis des autres tâches domestiques.

en insistant sur leur carrière professionnelle, en mettant en scène une cuisine supposée « masculine », que ce soit par le type d'activités (barbecue, grillades), de produits cuisinés ou de recettes (viandes, plats traditionnels nourrissants), ou dans la description de l'activité comme un loisir, un art²⁸⁷, une performance éloignée du *care* (Cairns *et al.*, 2010). Mark Newcombe et ses co-auteur·e·s se penchent sur les différents rôles alimentaires accessibles aux hommes irlandais au début du XXIème siècle (Newcombe *et al.*, 2012). Ce faisant, iels montrent que les hommes utilisent l'alimentation pour mettre en scène différentes identités masculines, liées à leurs rôles de partenaire conjugal ou de père, mais aussi à leur groupe de pairs, donc influencées par l'entourage et la génération. Or, quelle que soit l'identité alimentaire masculine jouée²⁸⁸, celle-ci suppose une mise à distance des pratiques jugées « féminines ». Plus largement, les hommes interrogés sont pris dans une tension entre une lecture fonctionnelle (l'alimentation doit nourrir le corps) et une lecture hédonique (elle donne du plaisir), la seconde ne pouvant s'accomplir que dans le cadre de la consommation de produits renvoyant à des repas masculins hégémoniques (viande et d'alcool), et plus aisément avec l'avancée en âge. En ce sens, ces travaux montrent que les hommes participent au domestique par la cuisine, mais concluent au maintien d'inégalités de genre, à l'absence de « démocratisation » du domestique (Meah et Jackson, 2012), malgré une ouverture des possibles provoquée au sein des « masculinités », la cuisine permettant par exemple d'échapper à des « masculinités » plus oppressives, celles du monde professionnel (Smith and Winchester, 1998). Cependant, d'autres travaux²⁸⁹ insistent plutôt sur le fait que la cuisine permet à ces hommes de participer à la création du lien intime familial (Bove et Sobal, 2006 ; Szabo, 2014), par une porte d'entrée peu stigmatisante en matière de genre, en vivant la

287 Ils l'utilisent pour montrer leurs compétences, se mettre en valeur, et usent pour cela d'une batterie d'ustensiles plus étendue (Meah et Jackson, 2012), vivant pour certains la cuisine comme un hobby nécessitant des compétences et des savoir-faire (Fouquet, 2019).

288 Le premier de ces rôles est celui du « *superman* », l'alimentation servant une masculinité agentive et bruyante, proche de la masculinité hégémonique. Elle vise à signaler autonomie et force physique, la nourriture étant vue comme un « *carburant* » pour le corps. Les pratiques alimentaires associées sont notamment l'achat de viande et d'alcool, un appétit vorace, l'audace et l'inventivité lors de l'achat de nouveaux aliments. À ce rôle peut s'opposer celui du « *bon parent* » ou encore du bon chef de famille, favorisé par l'arrivée d'enfants, marqué par la responsabilité vis-à-vis de l'éducation alimentaire des enfants, donc par une plus grande attention à la nutrition et un rehaussement des compétences. C'est une forme de masculinité « *de care* », ou de héros altruiste. Le troisième rôle est celui d'une « *subordination volontaire* » à la « *domination patriarcale* » : il consiste à se rendre dépendant de la gouvernance alimentaire de la femme, en lui transférant volontiers le pouvoir de décision, et en se protégeant des mises en danger de la masculinité en présentant comme naturellement féminine cette gouvernance, et donc toute prédominance masculine en cuisine comme anormale.

289 Qui dénoncent en outre le risque lié à la seule mise en avant du maintien des inégalités, laquelle empêche de mesurer la contribution des hommes, renforce l'identification de ces tâches comme « féminines » (Szabo, 2014), et minore une négociation des rôles familiaux probablement plus complexe qu'autrefois.

cuisine comme un projet familial plus que comme une activité intrinsèquement « *féminine* » ou « *masculine* » (Aarseth et Olsen, 2008), ou comme élément d'un style de vie moderne, une activité « *cool* » (Meah et Jackson, 2012). Ils montrent notamment que la cuisine devient un élément d'identité « *masculine* » et de paternité. Parmi ce groupe, Michelle Szabo (2014) pointe le rôle des activités alimentaires dans la participation des hommes à l'intimité familiale, en particulier celle les liant à leur(s) enfant(s)²⁹⁰. Cette recherche et d'autres soulignent chez des hommes des formes d'implications émotionnelles familiales se confondant avec celles habituellement décrites à propos des femmes : ils produiraient par la nourriture de l'intimité et du « *care* ». Dans cette ligne, Neuman *et al.* (2019) constatent que de nombreux pères aiment cuisiner, et considèrent la cuisine comme un aspect de leur « *masculinité* » et une part de leur travail parental²⁹¹. Dans un autre travail, Michelle Szabo rencontre des hommes qui cuisinent et y trouvent du plaisir, mais aussi du stress quand le temps ou les idées manquent (2013). La chercheuse conclue qu'ils peuvent à la fois s'impliquer dans une activité égocentrée et développer une « *masculinité* » d'attention quotidienne aux autres. Ce travail en rappelle d'autres insistant sur l'apport de soins à travers la cuisine, par des hommes, au début (Owen *et al.*, 2010) et à la fin (Russell, 2007) de la vie.

Enfin, quelques travaux débattent plus frontalement de la disparition d'une association entre certaines manières de cuisiner et le sexe social. Suivant une perspective interactionniste ouverte par les travaux de Candace West et Don Zimmerman et formulée en termes de « *doing gender* » (1987), Kate Cairns, Josée Johnston et Shyon Baumann, dans le contexte nord-américain (Cairns *et al.*, 2010), suggèrent une relative « *dégenrisation* » des pratiques de cuisine chez les passionné·es de cuisine (appelées « *foodies* » aux Etats-Unis). Iels montrent que leurs pratiques atténuent la différence de genre, mais au prix d'un renforcement de la différenciation entre les classes sociales. Par exemple, la distinction entre hommes et femmes

290 L'auteure montre comment la participation des pères des anciennes générations, désormais pour beaucoup décédés, était certes circonscrite mais a marqué durablement les souvenirs de leurs enfants désormais adultes. Elle vérifie également comment les pères de jeunes enfants, en particulier ceux séparés de la mère de ces enfants, investissent les activités alimentaires pour bâtir des relations de plus grande intimité avec leurs enfants. Ces pères, selon elle, « *produisent de l'amour* » par le biais des activités alimentaires, et en particulier des courses, tout comme les femmes le faisaient selon les travaux précédemment écrits (comme Miller, 2013).

291 Dans les discours des hommes et femmes enquêté·e·s par ces auteur·es, parents ou grands-parents, gérer l'alimentation des enfants est présenté comme une responsabilité « *parentale* » et non « *maternelle* ». Surtout, ces pères caractérisent leur cuisine d'une façon relativement similaire aux femmes ayant des situations de vie comparables (en termes de niveaux de vie et de structure familiale), « *suggérant que les conditions structurelles déterminent davantage les responsabilités alimentaires que le genre* » (p. 14, nous traduisons).

vis-à-vis du plaisir alimentaire et culinaire est remise en cause, mais transférée dans une distinction de classe, ces membres des catégories supérieures présentant les catégories populaires comme incapables de plaisir alimentaire, comme se nourrissant pour survivre. Par ailleurs, le genre persiste concernant les enjeux de *care* en cuisine, les femmes « *foodies* » maintenant davantage une cuisine tournée vers autrui, au service des goûts et du bien-être des autres membres de la famille. Les hommes sont enfin plus enclins à vivre la cuisine comme relevant de connaissance et d'expertise. Helene Aarseth (2009) étudie pour sa part les motivations au changement des hommes vis-à-vis de la répartition du travail domestique, pour discuter la critique du concept d'« *homme nouveau* », qui dit que la « *féminisation de la masculinité* » est surtout superficielle, et consiste en la valorisation du développement personnel chez les hommes, pendant que la responsabilité pour le *care* ainsi que le travail émotionnel restent dévolus aux femmes. Concernant la Norvège, elle estime que la relative remise en cause de la division sexuée du travail résulte de la convergence des revendications féministes et du discours consumériste. Le discours sur l'« *homme nouveau* » se serait développé à partir des années 1970 et jusqu'aux années 1990 sous leur influence croisée : dans les années 1990, les hommes égalitaristes, jeunes pères, ayant un métier proche de celui de leur partenaire et de catégories moyennes-supérieures, vivaient la participation aux tâches domestiques comme une obligation, un devoir, au nom de la lutte pour l'égalité sexuée ; dans les années 2000, le discours consumériste imprègne la représentation de l'« *homme nouveau* », pour qui cuisiner devient moins un devoir qu'une envie, qui n'est plus genrée, d'investir le domestique comme « *projet de style de vie* » (« *lifestyle-oriented project* »). Le « *fun* » conféré aux tâches domestiques fournit la motivation subjective pour celles-ci que l'impératif moral lié au discours égalitariste n'offrait pas. La valorisation de la vie familiale comme « *projet* » rend enfin possible l'accaparement par les hommes d'un espace à soi dans le foyer, par exemple la cuisine. Le discours égalitariste-consumériste tracerait ainsi une voie d'entrée dans le travail domestique aux hommes des classes moyennes hétérosexuelles blanches, par la revalorisation de la famille comme sphère de travail domestique. L'auteure suggère enfin que ces changements conduisent à la diminution du discours sur le genre. Un travail suédois (Neuman *et al.*, 2017) confirme cette analyse, en identifiant deux « *révélés de progrès* » portés par les hommes cuisinant, l'un considérant l'égalitarisme comme acquis chez ces hommes, l'autre supposant une amélioration des compétences culinaires des hommes suédois. La « *masculinité* » désirable passe désormais, pour ces hommes, par le fait de prendre en charge la moitié des tâches, et de s'y montrer compétents.

Ces travaux discutant la possible « *dégenrisation* » de la cuisine suggèrent qu'elle aurait lieu dans une certaine mesure et dans des milieux sociaux particuliers, invitant à explorer les différents lieux de sa possible réalisation, en tenant notamment compte des différences de classes (Neuman *et al.*, 2019)²⁹². Dans cette optique, il faut également comparer les discours et les actes, en se demandant si le genre dans la cuisine ne s'exprime pas davantage au travers des représentations qu'au travers des pratiques, comme le suggère le travail de Jonathan Deutsch (2004) sur la cuisine dans une caserne de pompiers hommes aux États-Unis. Celui-ci enquête sur le lien entre le discours (ou « *spoken voice* ») de ces hommes sur l'alimentation et la cuisine d'une part, et leur pratique concrète de la cuisine et de l'alimentation (ou « *food voice* ») d'autre part, interrogeant le rôle de ces deux « *voix* » dans la construction de leurs identités de genre. En l'occurrence, chez ces pompiers, la « *voix* » des pratiques alimentaires vient détromper le discours qu'ils tiennent sur la cuisine. Alors que le discours est masculiniste et viriliste, truffé de références sexistes à la présence habituellement attendue de femmes en cuisine, mettant à distance en tournant en ridicule l'homosexualité associée à certaines pratiques culinaires, leur pratique effective de la cuisine se révèle proche des pratiques domestiques féminines, marquée par une attention à autrui (« *nurturing act of feeding one another* », p. 30)²⁹³. Ce dernier groupe de travaux laisse ouvertes un certain nombre de questions concernant la production du genre en cuisine. L'augmentation de l'implication des hommes dans la sphère alimentaire est-elle donc liée à l'égalitarisme, à une nouvelle forme de « *masculinité* » passant par le travail domestique ou à un regain d'intérêt pour la vie familiale et, ce faisant, pour le travail domestique (Aarseth, 2009) ? Se retrouve-t-elle dans tous les milieux, en particulier chez les plus jeunes, quelques travaux suggérant qu'une « *dé-féminisation* » (« *de-feminising* », Lupton, 2000a, p. 185) de la cuisine pourrait y prendre place ?

La description du genre dans l'alimentation conjugale que nous allons mener dans ce chapitre aborde ainsi successivement les trois aspects – et les perspectives qui s'y associent – que sont

292 Des travaux soulignent une contribution aux tâches alimentaires croissante chez les hommes ayant des conditions économiques délicates, et ce malgré des valeurs plus conservatrices (cf. aussi Hochschild, 1989). Cet engagement pourrait être dû à de simples raisons pragmatiques, autrement dit à l'existence de conditions de vie ne donnant aucun autre choix à ces hommes, mais leur bonne volonté affichée laisse imaginer qu'il pourrait découler de changements plus profonds dans les représentations. Cependant, les travaux se penchant sur les hommes de classes plus défavorisées (Meah 2017; Neuman 2016; Parsons 2015b; Szabo 2013, 2014) restent peu nombreux et n'aboutissent pas tous aux mêmes conclusions.

293 Le barbecue illustre bien cette contradiction, en tant qu'élément attendu d'une cuisine masculine : les pompiers le mentionnent fréquemment tout en ne l'utilisant que rarement.

les différences de consommations entre femmes et hommes, l'implication différenciée dans les tâches de gestion alimentaire et le rapport spécifique à la cuisine. Tout d'abord, observons-nous, chez les jeunes adultes du milieu des années 2010, de fortes disparités genrées dans les consommations alimentaires ? Comment le couple affecte-t-il ces disparités ? Dans une première partie, nous montrerons ainsi combien les consommations restent encore assez différenciées entre femmes et hommes, du fait notamment du maintien d'un rapport asymétrique au contrôle du poids, à la santé et à cause du marquage genré des aliments (I). Ensuite, au-delà des consommations, dans quelle mesure les tâches de gestion domestique alimentaires quotidiennes sont-elles toujours prises en charge majoritairement par les femmes ? Dans une deuxième partie, nous montrerons une répartition tendancielle encore inégalitaire, les conditions de l'investissement des hommes, liées aux caractéristiques sociales des partenaires, devant être analysées dans le chapitre suivant (II). Enfin, nous étudierons la production des « masculinités »²⁹⁴ et « féminités » dans l'activité alimentaire particulière qu'est la cuisine, et discuterons alors la thèse de sa « dégenrisation » (III).

Tout au long de ce chapitre, nous nous efforcerons de montrer que les pratiques extrêmes (en matière de contrôle du poids, de structuration des horaires des repas, de prise en charge des tâches, etc.) sont visiblement liées au genre, allant dans le sens des représentations genrées traditionnelles²⁹⁵. Par exemple, nous verrons que la pratique du régime restrictif strict dans une visée de contrôle pondéral concerne plusieurs femmes mais aucun homme. Nous mettrons pour autant également en avant que des pratiques plus centrales peuvent faire se ressembler les partenaires, voire quelquefois inverser les positions entre l'homme et la femme au regard des normes traditionnelles. Autrement dit, si seules des femmes pratiquent le contrôle alimentaire restrictif de type régime, toutes ne le font pas, et certaines n'apparaissent pas spécifiquement plus concernées par le contrôle de leur poids que leur partenaire homme. Au cours de ce chapitre et du suivant, nous mettrons bien en avant ce que nous apprennent ces cas

294 Pour rappel, tout au long du mémoire, « masculinités » et « féminités » renvoient aux façons de faire et de penser considérées comme associées à des essences opposées qui seraient celles d'« homme » et de « femme » et, par extension, aux supports matériels (comme des catégories d'aliments) sensés incarner cette différence. Nous mettons ces termes entre guillemets pour signaler notre distance vis-à-vis de ces représentations essentialisantes, et utilisons fréquemment le pluriel pour signaler la labilité de ces caractéristiques et leur diversité en fonction des contextes sociaux. Nous limitons l'usage des termes « féminisé·e·s » et « masculinisé·e·s », et n'utilisons jamais les adjectifs « féminin·e·s/masculin·e·s » pour signifier « qui concerne les femmes/hommes » pour éviter toute confusion. Nous réservons ces adjectifs pour désigner les façons de penser et de faire attribuées, dans les représentations, au « féminin » et au « masculin ».

295 Pour rappel, le qualificatif « traditionnel·le » désigne les représentations, pratiques et arrangements conjugaux conformes aux normes de genre particulièrement prégnantes il y a quelques décennies, sans sens péjoratif.

d'inversion, notamment les investissements des hommes majoritaires en matière de prise en charge des tâches alimentaires et les cas où les préoccupations alimentaires respectives des partenaires défient l'ordre du genre. D'un point de vue méthodologique, c'est dans les réflexions déployées dans ce chapitre et le suivant que s'est particulièrement révélée la pertinence d'entretiens réalisés avec les deux partenaires, pour mieux comprendre les différences de pratiques et de représentations entre elleux et assurer davantage l'analyse en croisant les informations²⁹⁶.

I. Les consommations : attentes différenciées et marquage genré des aliments

Plusieurs travaux ont montré que les consommations alimentaires sont genrées, c'est-à-dire qu'hommes et femmes ne consomment pas tout à fait les mêmes aliments et types de plats (Jensen et Holm, 1999 ; Saint Pol, 2008, Fournier *et al.*, 2015). Derrière ces écarts se dissimulent des rapports au corps différents. Les femmes sont beaucoup plus enjointes à garder un corps mince (Régnier, 2017) et pour cela à pratiquer l'auto-contrôle alimentaire (Carof, 2015), qui les pousse notamment à davantage recourir à des régimes amaigrissants (Poulain, 2009). À cela s'articulent des pratiques alimentaires plus généralement associées aux « *féminités* » et « *masculinités* », qui influencent aussi bien l'appréciation des aliments, ceux-ci se voyant catégoriser plus ou moins explicitement comme « *masculins* » ou « *féminins* » (Sobal, 2005), que le respect des un·es et des autres vis-à-vis des prescriptions publiques (Beardsworth *et al.*, 2002, p. 418) : les hommes les respectent moins parce qu'elles correspondent à l'exigence de contrôle du poids et de prévention en matière de santé, que les aliments qui leur sont associés sont plutôt considérés comme « *féminins* » et parce que la performance de la « *masculinité* » passe par la mise en acte de son indépendance, donc de sa capacité au non-respect des autorités (Sobal, 2005). Dans quelle mesure, et concernant quels aspects de l'alimentation, le repas conjugal signifie-t-il devoir composer avec des attentes divergentes genrées chez les jeunes générations ? Qu'est-ce que le couple change, ou non, aux alimentations genrées ? Le menu conjugal fait-il converger ou diverger les alimentations ? Nous abordons ici les principales différences alimentaires genrées influençant et influencées par le repas conjugal, à savoir le rapport au poids basé sur des injonctions et représentations

296 C'est pourquoi les couples dont les deux membres ont été rencontrés sont davantage exploités ici comme cas d'étude.

corporelles différenciées (1), les préoccupations de santé (2), enfin le fait que certains aliments (légumes, viandes, etc.) sont historiquement associés à la « *féminité* » ou au contraire à la « *masculinité* », quelle que soit leur composition nutritionnelle réelle (3). Nous en regardons enfin les conséquences sur le repas conjugal, et sur l'évolution des consommations genrées au sein du couple hétérosexuel cohabitant (4). Tout au long de ces parties, nous observerons à la fois la production de différences genrées et des cas de proximité forte entre l'homme et la femme chez certains couples, voire des renversements en matière de préoccupations et de préférences alimentaires.

Avant cette analyse, rappelons que le repas conjugal n'est qu'un contexte alimentaire parmi d'autres (voir chapitre 1, partie III.1), donc que le genre des pratiques conjugales est à saisir en tenant compte de ces contextes qui « *situent* » les « *masculinités* » et « *féminités* » (Sobal, 2005)²⁹⁷. S'il nous est difficile de développer ici une approche en termes de modèles et scripts pluriels de « *masculinités* »²⁹⁸, nous portons donc attention aux contextes alimentaires extra-conjugaux dans l'appréciation du caractère genré des consommations conjugales, attention dont le terrain confirme la pertinence : lorsque les pratiques conjugales obligent les partenaires à des torsions vis-à-vis de leurs habitudes genrées, les pratiques en dehors du domicile permettent de les contrebalancer. Ce faisant, les consommations communes représentent parfois une centralité par rapport aux extrêmes genrés des pratiques de chacun·e dans d'autres contextes²⁹⁹.

1. Des injonctions corporelles assez nettement opposées

« je mange deux fois plus qu'elle. Et je mange mais vraiment n'importe quoi. » Maxence

297 En effet, comme l'explique Jeffery Sobal, « *les masculinités sont mises en actes de façon située, à l'exemple de l'homme déjeunant des hamburgers au travail avec ses copains et partageant une salade au dîner avec sa femme.* » (p. 147, nous traduisons).

298 Selon Jeffery Sobal, cette approche est plus à même de tenir compte des effets des autres rapports sociaux que les rapports de genre et de décrire plus justement les comportements genrés réels en fonction des contextes qui les encadrent, différents scripts pouvant être mobilisés différemment par les hommes (et femmes) en fonction de leur position dans les autres rapports sociaux et des situations. C'est ce qu'effectue l'auteur quand il distingue notamment l'homme « *fort* » de l'homme « *sain* », ou encore « *riche* » ou « *sensible* ». Enfin, ces scripts permettent de « *considérer l'exercice du pouvoir comme un acte de négociation* » (Sobal, 2005, p. 147, nous traduisons) lié au contexte situationnel propre à chaque moment où l'alimentation entre en jeu.

299 Rappelons l'exemple (déjà cité en partie III.1.a du chapitre 1), de Mathieu et Priscille (24 et 22 ans, installé·es depuis 1 an et demi en petite couronne, secrétaire en CDD et technicien support en informatique, arrangement « *partenaires spécialisé·es* »), qui s'efforcent de cuisiner des légumes « *maison* » lors de leurs repas communs les soirs, tandis que les midis Mathieu consomme des « *fast food* » avec ses collègues (souvent des kebabs) et Priscille fréquente son restaurant d'entreprise.

Parmi les différences genrées, la première place revient à l'effet des injonctions corporelles sur l'alimentation. En effet, bon nombre des femmes inscrivent leur alimentation dans l'enjeu du contrôle du poids, sont particulièrement exigeantes à l'égard de leur silhouette, et pensent leur corps et sa façon de réagir aux aliments différemment de la plupart des hommes rencontrés, qui doivent au contraire grossir, pour suggérer leur musculature. Ceci est particulièrement visible lorsque des partenaires aux corpulences proches expriment des préoccupations inversées :

Maxence : j'essaie de la rassurer moi, le plus possible aussi. Pour lui faire comprendre que... de toutes façons qu'elle soit grosse ou pas, bah ça changera rien à ma vision des choses. Après c'est son bien-être... intérieur. (Charlotte acquiesce) Après si elle se sent bien... Qu'elle qu'elle prenne trente kilos, et qu'elle se sente bien, moi je suis ravi.

Charlotte : (coupant Maxence:) Oh arrête ! Quand même...

Maxence : Je je risque de lui dire, faudrait faire un peu de sport. Mais je serais quand même ravi tu vois. Mais... moi c'est, moi c'est complètement l'inverse. Moi c'est j'ai pas cette vision, je j'ai toujours été mince. J'arrive pas à prendre un kilo.

Charlotte : Il essaie de grossir des fois. (ent. 2, conjugal)

Chez ce couple installé depuis huit mois au second entretien, Charlotte (21 ans, en première année de licence après un BTS immobilier, arrangement « néophytes »)³⁰⁰ a peur de grossir, ce qui l'a notamment inquiétée lorsqu'elle a commencé à manger avec Maxence (21 ans, en alternance dans une formation d'agent immobilier). Les tentatives de Maxence pour la « rassurer » n'y changent pas grand-chose, celui-ci ne déconstruisant pas vraiment l'injonction, puisqu'il fait suivre une tentative pour la rassurer par un rappel à l'injonction de minceur. Pour sa part, Maxence essaie de grossir sans grand succès. Ce jugement différencié est d'autant plus parlant qu'ils sont de corpulences fines et proches. Ainsi, la « féminité » reste, chez cette jeune génération, attachée à des exigences de minceur plus strictes et associées au contrôle alimentaire que la « masculinité »³⁰¹. Regardant les hommes, l'alimentation est positivement associée au « bon coup de fourchette » évoqué par certaines et à un contrôle pondéral plus souple et mis en œuvre par l'activité physique. Certaines « masculinités » hégémoniques se construisent en effet, dans le domaine culinaire, en

300 Dans ce chapitre, basé notamment sur la typologie, nous précisons pour chaque cas le type d'arrangement.

301 Ceci malgré une évolution historique imposant davantage une apparence svelte aux hommes (Saint Pol, 2010 ; Vigarello, 2010), notamment en France où le sous-poids est particulièrement valorisé par rapport au reste de l'Europe (Saint Pol, 2009), de façon certes variable selon les catégories sociales (Régnier, 2006).

opposition directe au principe du régime minceur « *féminin* » (de Souza et Ciclitira, 2005 ; Gough, 2007). Le contrôle pondéral reste de mise pour les femmes, faisant dire à certain·es chercheur·es que le régime est autant un élément de leur identité de genre que les règles (Mardon, 2011). Cette différence normative fait qu'hommes et femmes « *n'entretiennent pas le même rapport aux aliments et à leur préparation* » (Saint Pol, 2008, p. 3) et ont des consommations alimentaires assez différentes. Ainsi, dans les représentations, l'idéal de la « *féminité* » est davantage associé aux restrictions alimentaires qu'au plaisir (Lupton, 1996) et les femmes continuent de plébisciter des aliments jugés « légers »³⁰².

a. Des parcours alimentaires de femmes marqués par le contrôle du poids

Pour beaucoup des femmes rencontrées, l'alimentation rime donc avec le contrôle du poids. L'enjeu est ressorti fréquemment en entretien avec elles, plus souvent qu'avec les hommes, et sans même que la thématique du poids ait été prévue dans la grille d'entretien. Ainsi, dès les premières questions du premier entretien (individuel), Chloé (26 ans, étudiante ingénieure en alternance, installée depuis 11 mois avec Cédric, 26 ans, en recherche d'emploi, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* »), invitée à parler de son alimentation depuis son enfance, associe alimentation et problèmes de poids. Ce sujet restera central pendant une bonne partie de l'entretien, et caractérise intrinsèquement son rapport à l'alimentation :

Chloé : quand j'étais petite, bah ma mère elle faisait franchement assez équilibré. Y'avait toujours entrée, plat avec protéines et un accompagnement. [...] tout ce qui était gâteaux par exemple ça faisait pas partie du, repas normal. Ça venait pas en, en dessert. Mais plus le week-end ou, en genre quatre heures d'anniversaire des choses comme ça. Par contre, quand c'est ma grand-mère qui me gardait quand je finissais l'école ou quoi. Là par contre y'avait plein de gâteaux elle me donnait plein de gâteaux donc je mangeais facile... des paquets de Prince [...] Ce qui fait que j'étais pas spécialement mince, voilà, quand j'étais petite. J'ai toujours été un peu plus... grasse. (ent. 1, individuel)

Isabelle (24 ans, étudiante ingénieure d'origine mexicaine, installée depuis moins de 2 mois avec Pierre, 26 ans, ingénieur consultant, arrangement « *femme en apprentissage* ») monopolise quant à elle en partie la parole au premier entretien, pour dérouler un parcours alimentaire centré autour de son combat contre ce qu'elle qualifie de surpoids. Le début

302 Dans leur étude par photo-élicitation sur les représentations et pratiques alimentaires genrées au Canada, Deborah McPhail, Brenda Beagan et Gwen E. Chapman trouvent en 2012 que l'évocation de nourritures « *saines* » ou « *légères* » est systématique dans tous les entretiens avec des femmes, quelles que soient leurs appartenances d'âge ou de classe. Si la moitié des six hommes interrogés parlent également des aliments en évoquant la santé ou la « *légèreté* », un seul en parle en faisant référence au maintien du poids, et est celui ayant rejeté la consigne consistant à classer les aliments selon leur « *genre* ».

d'entretien portant sur l'alimentation dans sa famille d'origine, elle évoque très tôt le fait qu'elle mangeait au goûter des « *trucs qu'il fallait pas* », précisant :

Isabelle : quand j'étais petite, après l'école, j'allais voir ma grand-mère. Et je me rappelle, quand j'étais très très très jeune, je voulais pas manger. J'avais quatre, cinq ans. Je trouvais pas ça très intéressant. Mais on m'obligeait quasiment, à tout manger. [...] Et je sais pas exactement ce qu'il s'est passé avec mon niveau de satiété. Mais après ça me posait pas mal de problèmes, j'étais pas mal stressée là-dessus. Et au moment [où] j'étais stressée, je mangeais pas mal. C'était là, j'étais anxieuse, et je mangeais. [...] J'ai jamais fait de diagnostic d'obésité ni rien, mais voilà c'était évident. Je faisais une taille voilà énorme, alors que les autres enfants, ils se moquaient de moi. (ent. 1, conjugal)

Après cette introduction précoce, le reste de l'entretien porte largement sur la gestion de son poids. Notons que la grand-mère est reconnue comme en partie responsable du surpoids dans les deux témoignages. Ce rôle contraste avec le discours de certains hommes appréciant cuisiner, qui reconnaissent leur grand-mère comme une figure inspiratrice et d'attention aux autres par la cuisine³⁰³. Ainsi, aux moins dix des vingt-six femmes relatent, sans avoir été directement interrogées dessus, de gros enjeux de contrôle du poids liés à l'alimentation. Il s'agit parfois de difficultés à manger assez, comme pour Jeanne ou Faustine, mais plus généralement de difficultés à ne pas trop manger, notamment pour Chloé, Isabelle ou Claire. Aucun homme ne parle aussi librement de telles difficultés, mais certains laissent parfois entendre qu'ils ont connu des troubles alimentaires, notamment de l'anorexie pour Fabien, Yann ou Thomas, ou une tendance à trop manger, pour Mathieu et Sylvain. La dissymétrie est donc forte : alors que les femmes semblent préoccupées par des prises de poids, les hommes interrogés s'en soucient peu voire cherchent à grossir.

b. Une prise de poids différemment jugée

La prise de poids parfois consécutive à l'installation est d'ailleurs différemment jugée selon le sexe social. Plusieurs enquêtées regrettent leur prise de poids tout en relativisant celle de leur partenaire, Hinata (20 ans, installée depuis 8 mois, étudiante, arrangement « *femme en défection* ») considérant par exemple sa prise de poids problématique alors qu'Antoine (22 ans, technicien de maintenance) « *était trop maigre* » (ent. 1, individuel). Plus largement, la croyance selon laquelle les hommes grossissent moins facilement est très répandue, comme visible dans la précédente citation de Charlotte et Maxence. Cette différence est parfois justifiée par les habitudes sportives ou par les professions, l'homme étant supposé se dépenser

303 Fabien, Dmitri, Corentin.

davantage. C'est notamment le cas chez deux couples de catégories plus populaires³⁰⁴. Killian (18 ans, installé depuis 4 mois dans une petite agglomération avec Faustine, 18 ans, en BTS mode, arrangement « chef »), intérimaire dans la manutention, explique ainsi : « avec le métier que j'ai, je perds facilement ce que je mange. Du coup je peux me blinder de de trucs... de trucs gras ou quoi » (ent. 1, conjugal). Christopher (22 ans), magasinier-vendeur en cohabitation avec Claire, mandataire judiciaire, depuis 3 ans (arrangement « nourricière »), considère lui aussi être plutôt « maigre » et pouvoir, du fait de son emploi comme magasinier-vendeur, manger sans surveiller les calories et quantités :

Angèle : Sur quoi est-ce que vous diriez que vous avez vraiment des différences ?

[...] Christopher : on va dire, moi comme je suis suis... maigre. (rire court) Donc je veux dire j'ai pas peur de... enfin je me... restreins pas, on va dire. Moi les choses gras (sic.), tout ça... pttt ! moi je m'en fous ! Justement. Je vais manger. Je vais dire que je me prive pas à ce niveau-là. [...] la différence c'est ça. C'est que elle elle va peut-être plus manger, on va dire équilibré. Donc du coup... (pause)

Claire : (sur le ton de la rigolade:) Bah vas-y dis que je suis grosse ! (elle rit)

Christopher : (se défendant:) Mais non ! Mais non, mais... ! [...] Mais on va dire ouais la différence, au niveau de l'alimentation... bah moi c'est ça. Moi j'ai pas de... limites. Enfin je vais dire, je peux manger McDo, je peux manger Kebab, je peux manger des trucs euh, gras, en sauce. Euh... du fromage machin, fondu. pttt ! Moi je m'en... je m'en fiche un peu.

Claire : Moi aussi j'adore hein aussi, tout ça. Mais je vais essayer de... de faire plus attention, en fait. (ent. 1, conjugal)

Les hommes développant un tel argumentaire ignorent donc les enjeux de santé indépendants du poids. Si Claire ne remet pas en cause cet argumentaire, Faustine rétorque à Killian qu'il « y'a la santé aussi quand même ». Les hommes surveillant leur alimentation pour des raisons éventuellement médicales mais très peu pour des raisons strictement pondérales, en particulier chez les jeunes (Jensen et Holm, 1999)³⁰⁵, il n'est pas étonnant que la nutrition soit ici surveillée majoritairement par les femmes dans un but de contrôle du poids.

304 Élément d'importance, les enquêtés des catégories supérieures semblent moins marqués par ce type de justifications, du fait de métiers plus proches entre partenaires et moins souvent considérés comme « physiques ». Les « masculinités » et « féminités » pensées comme plus complémentaires dans les catégories plus populaires, et qui se traduisent notamment dans des métiers et activités sportives différentes en matière de dépense énergétique, jouent un rôle probablement non négligeable dans cet écart.

305 La santé n'est pas vue comme une cause de changement de régimes chez les jeunes adultes, à la différence des personnes plus âgées. Les hommes plus âgés sont plus confiants que les femmes plus âgées dans leur capacité et possibilité à changer de régime, les femmes ayant davantage peur que cela coûte plus cher, demande plus de temps, ou se heurte aux attentes de l'homme, en particulier chez les femmes aux plus faibles niveaux de diplôme.

Lorsque les métiers et pratiques sportives des partenaires ne divergent pas beaucoup, cette différence de capacité à ne pas grossir est parfois naturalisée, présentée comme une inégalité biologique. Ainsi de Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, installés depuis 3 mois à Paris, salarié·es après des études de graphiste-maquetiste et un master de commerce international, arrangement « *néophytes* ») :

Carole-Anne : Moi ça serait plus la prise de poids [qui me pose problème]. [...] je mange bien. Mais du coup vu que je fais du sport derrière [deux, trois fois par semaine], bah du coup c'est stable. Et ça va. Lui il a la chance de pas grossir !

Gaëtan : Ouais, j'ai pas trop à m'inquiéter de ça parce que j'ai un métabolisme qui fait que je peux pas prendre de poids (il rit) donc ! Et, pareil ouais le côté santé... je me pose sans plus la question. (ent. 1, conjugal)

Alors que Carole-Anne se pense obligée de faire beaucoup de sport pour éviter de grossir, Gaëtan se pense biologiquement protégé. D'une façon similaire, lorsque Charlotte et Maxence (cité juste avant) se mettent en scène comme opposés concernant la prise de poids, l'explication biologique est suggérée, les modes de vie ou pratiques sportives ne venant pas justifier cette différence.

c. L'homme « gros mangeur », moins responsable, plus dans le plaisir

Cette croyance en un écart de capacités biologiques soutient des représentations différenciées en matière d'habitudes alimentaires. À commencer par celles concernant les quantités : l'homme est souvent pensé comme le plus gros mangeur. Ce discours surgit en entretien conjugal, mais aussi lors d'entretiens individuels qui concordent. C'est le cas de Zélie et Thibaud (25 ans, doctorante et jeune journaliste, installés depuis 3 mois lors du premier entretien, arrangement « *homme converti* »). La première, rencontrée d'abord, analyse « *qu'il a besoin de manger beaucoup plus qu'[elle]* » puis qu'« *Il bouffe vraiment beaucoup en fait* ». Elle détaille sur le ton de l'humour la capacité de Thibaud à consommer de très grosses quantités de certains aliments, comme les « *Danettes* » déjà évoquées (chapitre 2, partie I.3.b). Elle révèle cependant, parallèlement, une habitude personnelle de consommer des féculents et légumineuses en assez grandes proportions, ce qu'elle justifie comme une nécessité en tant que végétalienne, et d'être prompte à manger lorsqu'elle ressent un risque d'hypoglycémie, ce qui interroge quant à ce que recouvre véritablement leur impression que Thibaud mange davantage. Thibaud se présente également, lors de l'entretien, comme un bon mangeur : « *elle bouffe pas beaucoup par rapport à moi* » (ent. 1, individuel). Ce discours est fréquent, et

prend des formes assez stéréotypées d'un couple à l'autre. Sylvain (26 ans, installé depuis 6 mois, aide médico-psychologique, arrangement « *homme converti* ») présente la question des quantités comme une différence entre lui et Hanna (26 ans, chargée de mission) lorsqu'il explique : « *on n'a pas le même dosage des quantités aussi. [...] Moi je mange pour quatre. Si ce n'est pour cinq. De base.* ». Hanna nuance cette différence en suggérant immédiatement qu'elle mange moins non pas envie mais par auto-restriction : « *je suis une grosse mangeuse aussi. Je me refrène tout le temps* » (ent. 1, conjugal). Dans les faits, chez elleux, l'alimentation et son contrôle sont un sujet important, car iels ont tou·tes les deux été auparavant en surpoids. Cependant, Hanna a maigri par le contrôle alimentaire, alors que Sylvain l'a fait par le sport. Hanna a donc exercé un contrôle plus strict sur son alimentation avant leur mise en couple, et lui demande d'adopter celui-ci. Changement qu'il semble accepter volontiers, ce régime pouvant réduire sa corpulence. Chez Charlotte et Maxence (21 ans, détenteur·es du même BTS immobilier, en licence et en formation d'agent immobilier, arrangement « *néophytes* »), le meilleur coup de fourchette de Maxence est associé à une forme d'irresponsabilité :

Maxence : Je mange beaucoup plus qu'elle. Je, je mange deux fois plus qu'elle. Et je mange mais vraiment n'importe quoi. Mais vraiment... je sais pas faire attention.

Charlotte : En fait il a une super mauvaise [alimentation]... Enfin du côté par exemple d'une fille qui doit faire un régime, c'est vraiment ultra-calorique. (ent. 1, conjugal)

Dans les entretiens (conjugaux), Maxence témoigne de ses frasques alimentaires passées, se mettant en scène comme mangeant beaucoup, et notamment beaucoup de viande. L'installation avec Charlotte l'aurait aidé à réduire ces tendances néfastes :

Maxence : J'étais quand même à manger en grosses quantités moi. Et sans cadre mes repas et mes horaires. Euh, aujourd'hui bon avec Charlotte, bon c'est vrai que y'a aussi le le le travail qui, qui joue là-dedans. Mais euh, ça m'a permis de me cadrer mon truc. [...] Et ne plus manger, enfin j'aurais pu manger vraiment un avocat par par (hésite) par repas. À la limite (Charlotte pouffe). Et maintenant je suis plus dans la modération. De se dire "bah... bah un petit bout de poulet ça suffit." (ent. 2, conjugal)

La littérature montre que ces représentations alimentaires (irresponsabilité, impulsivité, imprévoyance) sont fréquemment implicitement associées aux hommes, par exemple lorsque les femmes justifient leur prise en charge de la cuisine (Beagan *et al.*, 2008). Cette prétendue insouciance, ce rapport plus hédoniste à l'alimentation vont avec leur prétendue plus grande faim. Dans l'enquête, des femmes signalent tenir compte de ce plus gros appétit en prévoyant des quantités différentes. Ainsi, Charlotte dit que « *souvent, [elle] lui fait quand même une*

assiette plus grosse » (ent. 1, conjugal). Coralie (20 ans, installée depuis un mois, étudiante en IUT, arrangement « *conversion réciproque* ») aussi :

Coralie : Bah je lui fais une... (Nadir acquiesce) un peu plus grosse assiette à chaque fois mais...

Nadir : Ouais voilà je mange toujours un peu plus parce que... je mange quand même plus qu'elle. (ent. 1, conjugal)

Florence (22 ans, installée depuis 3 mois à Paris, stagiaire en école de commerce, arrangement « *femme en défection* ») raconte que Samuel (25 ans, étudiant d'école de commerce en alternance) a peur de manquer quand elle cuisine, du fait d'appréciations différentes des portions. Inversement, certains hommes disent cuisiner de trop grandes quantités, comme Killian (18 ans, installé depuis 4 mois, en intérim dans la manutention, arrangement « *chef* »), cuisinier principal :

Killian : le truc qui m'a choqué parce que je savais pas que c'était autant. En fait elle mange peu. Et en fait des fois je faisais des des... bah les proportions normales. Parce que moi je suis... avec quatre frères, quand on faisait des platrées (sic.) de pâtes c'était des... des monticules de pâtes énormes. C'était fini dans la soirée. Bah là je fais... Une petite casserole de pâtes c'est pas fini bah parce qu'elle mange peu. Là hier elle a pris du poulet curry, elle a pris deux cuillères, alors que moi j'en ai pris... cinq ou six. (ent. 1, conjugal)

Inversement, plusieurs femmes disent manger davantage depuis l'installation, ou du moins des aliments considérés comme peu caloriques, comme Carole-Anne (26 ans, installée depuis 3 mois à Paris, graphiste-maquettiste, arrangement « *néophytes* ») :

Carole-Anne : quand j'habitais seule, j'avais tendance le soir à pas bouffer grand chose, à manger... Je sais pas je me faisais de la soupe, ou un truc comme ça (Gaëtan acquiesce). C'est vrai que je mange plus en quantités maintenant. Le soir: (ent. 1, conjugal)

Certains discours sur les quantités ingérées apparaissent stéréotypés, ressemblent à des slogans performatifs. C'est le cas de Jeanne (24 ans, étudiante en master, installée depuis plus de 2 ans en petite couronne avec Aurélien, 36 ans, psycho-praticien, arrangement « *nourricière* ») : « *j'ai toujours moins faim. Il mange plus que moi. Enfin je pars du principe qu'il mange plus que moi.* » (ent. 1, individuel). Le rôle auto-persuasif de ces propos se dévoile lorsqu'elle admet ne pas supporter l'idée que des proches puissent constater qu'elle mange davantage qu'un homme :

Jeanne : Y'avait un truc que je voulais te dire. J'ai fait de la boulimie. Et j'ai fait de l'anorexie. [...] j'ai toujours eu un... rapport assez compliqué à la bouffe. C'est pour ça aussi que j'en mets toujours plus dans son assiette. C'est que j'ai un énorme complexe, j'ai toujours eu un

énorme complexe, c'est de manger plus que la personne... qu'un garçon. Ça a toujours été un énorme complexe. Et là justement je mange plus que lui. Et c'est HYPER difficile pour moi. Je suis en mode "Aaaaaaah !". [...] ça a toujours été un ÉNORME complexe... de de manger plus que... plus que l'autre. [...] Dans mon couple. [...] de montrer preuve de gourmandise. C'est toujours un truc qui a été... avec beaucoup de honte. (ent. 1, individuel)

Les troubles alimentaires de Jeanne ont partie liée avec la grosse difficulté qu'elle a d'assumer avoir parfois plus d'appétit qu'un homme, en particulier son partenaire. Cette difficulté produit des incohérences dans son discours³⁰⁶.

Ainsi, des propos suggèrent que l'homme mange plus, en quantités, que la femme, dans au moins une douzaine de couple. Ceci va dans le sens d'études ayant montré que l'enjeu de contrôle pondéral, et les attentes en matière de comportements différenciés, conduisent les hommes à des repas produisant de la satiété, tandis que les femmes font de plus petits repas et se restreignent plus en-deçà de la satiété (Jensen et Holm, 1999). Ici, seulement deux cas inverses sont relevés. François (23 ans, installé depuis moins d'un mois, terminant une école de journalisme, arrangement « chef »), met en avant, à l'occasion d'un entretien seul, le « bon coup de fourchette » de sa partenaire, Camillia (25 ans, terminant la même école). Nolwenn (25 ans, installée depuis 11 mois en grande couronne, pigiste, arrangement « partenaires spécialisées ») se dit plus grosse mangeuse que Dylan (27 ans, professeur certifié)³⁰⁷. Il arrive toutefois que les deux partenaires ne soient pas d'accord quant à cette différence d'appétit : alors que Yun (22 ans, installée depuis 18 mois lors de l'entretien, en école d'arts, arrangement « conversion réciproque ») considère manger « pas beaucoup ! [Alors qu'] il mange beaucoup ! », Dmitri (33 ans, ingénieur et consultant en gestion) nie cette différence.

Ainsi, la différence genrée majeure concerne le contrôle diététique, que quasiment toutes les femmes pratiquent davantage. Elle s'exprime en matière de quantités consommées, et est parfois justifiée par des écarts d'activités physique, mais aussi souvent naturalisée. Elle s'ancre dans des injonctions corporelles différenciées, bien plus que dans des préoccupations de santé dans lesquelles le genre, nous allons voir, se fait plus discret bien que perceptible.

306 Elle contredit d'abord son constat que son partenaire mange plus (« là justement je mange plus que lui »), avant de relativiser cette différence en insistant sur le fait qu'elle ne prend pas autant de dessert que lui, puis en minimisant la fréquence de son appétit plus vorace (« je **peux** manger plus que lui »).

307 « Je suis une très bonne mangeuse. Quitte à terminer, avant... avant Dylan. Et à regarder avec insistance son assiette... » (ent 1, conjugal).

2. Les préoccupations de santé : la restriction diététique contre la cuisine « maison » ?

*« elle s'occupe des trucs sains. Et je m'occupe des trucs un peu... mauvais on va dire »
(Maxence)*

Nos matériaux montrent que le genre se joue aussi dans le rôle alloué à l'alimentation dans la santé, qui conduisent les femmes, aussi bien avant qu'après l'installation en couple, à être plus respectueuses des injonctions nutritionnelles publiques, notamment celles promues *via* le Programme National Nutrition Santé³⁰⁸ : équilibre entre viande, légumes et féculents à chaque repas et variation des menus, évitement des plats pouvant proposer une balance nutritionnelle déséquilibrée, limitation du sel, des matières grasses et des produits sucrés, etc. Le rapport à la santé contraint moins l'alimentation des hommes, ou sous des formes moins associées au contrôle nutritionnel strict, passant plutôt par la valorisation d'une alimentation « maison ». Ceci découle probablement du fait que les aliments recommandés par les nutritionnistes sont vus comme des marqueurs de « féminité » et utilisés pour perdre du poids³⁰⁹. Cette collusion entre contrôle du poids, santé et aliments valorisés par les nutritionnistes et les pouvoirs publics pourrait expliquer la réticence des hommes à leur égard.

a. Des femmes plus respectueuses des préconisations nutritionnelles publiques ou parentales

Malgré une relative sensibilisation de toutes aux enjeux de santé³¹⁰, l'attention à la santé apparaît légèrement plus présente chez les femmes. Cette attention est absente chez les hommes, ou en cours de développement lors de l'installation. Ainsi, après moins d'un mois de cohabitation avec Hélène (19 ans, étudiante en licence), Fabien (21 ans, en service civique et « petits boulots », arrangement « chef ») raconte que son attention à la santé s'est développée récemment. Auparavant dit-il, il se « foutait » de la bouffe « saine », car il faisait du sport. Il mange maintenant plus de « légumes », et associe à cette pratique des sensations physiques, qui ne sont pas à proprement parler des préoccupations de santé :

308 Le Programme national nutrition santé (PNNS), public et datant de 2001, vise à améliorer la santé de la population française en agissant sur l'alimentation. Par le biais du site internet mangerbouger.fr, il propose notamment des conseils pour améliorer au quotidien sa nutrition.

309 Ainsi, « l'éducation nutritionnelle peut être considérée comme fournissant aux femmes à la fois un outil et une légitimation dans la poursuite d'idéaux tels que devenir, et être perçues comme, à la fois féminines et minces. » (Jensen et Holm, 1999, p. 358, nous traduisons).

310 Comme le dit Claire, « dans notre génération [...] on est sensibilisés sur l'alimentation équilibrée » (ent. 1, conjugal).

Fabien : le respect de ton corps c'est vachement important. Et du coup je trouve ça important de faire la cuisine... sainement. Pour que, ton corps il se sente bien. Que t'aïlles te coucher t'es bien. (ent. 1, individuel)

Nombre de décisions alimentaires prises par les hommes veulent exprimer l'irrespect envers les autorités, aussi bien gouvernementales ou médicales que conjugales, pour signifier leur autonomie « masculine » (Sobal, 2005). Par ailleurs, la santé est souvent associée, nous l'avons vu, à la minceur et au contrôle du poids (Cairns et Johnston, 2015). Ceci explique que les femmes respectent davantage les prescriptions publiques (Beardsworth *et al.*, 2002, p. 418 ; Gough, 2007), notamment lorsqu'il s'agit de réduire leur consommation de viande, en particulier rouge ou préparée (de type saucisses), ou d'augmenter la consommation de légumes.

Effectivement, les femmes enquêtées sont plus enclines à respecter les prescriptions alimentaires au sens large, comme la temporalité des prises alimentaires (régularité des horaires des repas, limitation du « grignotage »), à accepter l'augmentation du travail domestique impliqué dans la préparation de repas équilibrés, et à viser l'équilibre nutritionnel (à travers la variété et la qualité des produits, la limitation des aliments gras, salés, sucrés, etc.). Un certain nombre d'enquêtées semblent soit avoir toujours eu une alimentation plus équilibrée d'un point de vue nutritionnel que leur partenaire, soit avoir (r)établi ce contrôle plus tôt que ceux-ci, avant l'installation. Plusieurs enquêtées³¹¹ expliquent ainsi comment une période de moindre contrôle suite à la décohabitation avec les parents a précédé une période de contrôle de leur nutrition. Un symbole récurrent en est la « *salade maison* », à consommer le soir ou à emmener sur le lieu d'études ou de travail, qui permet selon elles de mieux atteindre l'équilibre nutritionnel. En particulier, les récits concordent avec certains travaux d'après lesquels les femmes mangent plus souvent des fruits et légumes frais et moins souvent des aliments frits, de la viande rouge ou transformée, et ont également plus tendance à respecter les prescriptions publiques en modifiant la part de ces aliments dans leur alimentation (Beardsworth *et al.*, 2002, p. 418). Cette attention à la nutrition et au contrôle du poids fait que davantage de femmes que d'hommes rencontrés ont développé, en amont de l'installation, des habitudes de gestion alimentaire plus gourmandes en temps et en travail domestique. Ainsi, plusieurs femmes se faisaient – et se font souvent encore – des « *boîtes* » pour le midi, emportant sur leur lieu de travail / d'étude des préparations réalisées à la maison, alors que leur partenaire achetait sur place, en supérette ou en restaurant. S'observe donc un

311 Marine, Chloé, Hanna.

travail alimentaire plus élevé chez ces femmes avant même la cohabitation, qui vient ensuite parfois justifier leur prise en charge de l'alimentation conjugale. Inversement, les pratiques les plus éloignées des prescriptions publiques se trouvent chez des hommes, avant l'installation. L'exemple le plus marquant est celui de Sylvain (26 ans, aide médico-psychologique, installé depuis 6 mois à Paris avec Hanna, 26 ans, chargée de mission, arrangement « *homme converti* »), qui prenait des repas à toute heure de la nuit, composés d'aliments à très haute valeur nutritionnelle (kebabs, glaces, etc.), et qui depuis son installation dîne fréquemment des « *salades* ». Yann (33 ans, ingénieur, 8 mois de cohabitation à Paris, arrangement « *gestionnaire par défaut* ») pour sa part ne dînait tout simplement pas environ un soir sur deux avant de vivre avec Camille (24 ans, chargée d'études), le justifiant par une « *flemme* » à cuisiner. Autre exemple, la consultation de nutritionnistes ou l'installation d'applications délivrant des informations nutritionnelles sur les produits achetés ne sont observés que chez des femmes. Ce rapport distancié à des outils de surveillance nutritionnelle est visible dans les propos de Carole-Anne (26 ans, installée depuis 3 mois à Paris avec Gaëtan, 27 ans, salarié·es après des études de graphiste-maquetiste et un master de commerce international, arrangement « *néophytes* ») concernant une application affectant un score nutritionnel aux aliments achetés :

Carole-Anne : ça rassure un peu quand tu manges... t'as l'impression de manger sain ! [...] enfin non, en vrai, je m'en fiche un peu hein, les calories. [...] c'est rare que je scanne un truc, "Ah il est pas assez sain", je le repose. Euh je je je, je le scanne une fois qu'il est sur ma table, prêt à être mangé quoi. C'est vraiment par curiosité plus qu'autre chose. (ent. 1, conjugal).

Bien que certaines pratiques déviantes au regard du genre pourraient être sous-déclarées, ces cas extrêmes invitent à supposer des habitudes alimentaires souvent plus éloignées des prescriptions publiques chez les hommes avant l'installation.

b. Quelques hommes plus attentifs du fait de socialisations spécifiques

Rares sont donc les couples qui présentent une configuration inversée du rapport genré aux normes nutritionnelles. Cas inversé exemplaire, Dmitri (33 ans, ingénieur et consultant en gestion, installé depuis 18 mois lors de l'entretien, arrangement « *conversion réciproque* ») est porteur d'attentes diététiques bien plus strictes que Yun (22 ans, étudiante en école d'arts), dont la fréquentation va lui faire relâcher certaines exigences. La plupart de ses habitudes exigeantes lui viennent de ses parents, dont les pratiques sont plutôt orthorexiques, ou de sa grand-mère, qui l'a élevé une partie de son enfance. En guise d'exemple, il déjeunait, avant

leur mise en couple et installation (les deux correspondant dans leur cas), du porridge avec des céréales « *Quakers* », au lieu de céréales de déjeuner plus classiques, non parce qu'il les appréciait, mais parce qu'il voulait manger des choses « *bon[nes] pour la santé* ». Il a changé sa perception négative des autres céréales de petit déjeuner à l'occasion de sa cohabitation avec Yun. Plus généralement, depuis leur installation, il mange moins de produits étiquetés auparavant par lui (et par ses parents) comme « *bons pour la santé* », changeant non seulement sa consommation mais aussi son regard sur ces produits, puisqu'il remet en cause leur caractère « *sain* » et leur nécessité. Yun constate qu'il la considère comme la personne la moins attachée à la nutrition de leur couple (« *So you mean I'm the unhealthy [person] !?* »). Ce type d'orthorexie de l'homme concerne également Yann (33 ans, ingénieur, 8 mois de cohabitation à Paris avec Camille, 24 ans, chargée d'études, arrangement « *gestionnaire par défaut* »). Yann a hérité de ses parents, et en particulier de sa mère, atteinte d'une maladie chronique liée à l'alimentation, une inquiétude vis-à-vis des effets potentiellement dangereux pour la santé de nombreuses pratiques alimentaires, ce qui lui fait percevoir l'alimentation comme avant tout néfaste, et qui a radicalisé progressivement ses pratiques alimentaires. Après son départ de chez ses parents, pour manger « *sainement* » sans avoir à cuisiner, il mange des produits très simples, non transformés industriellement et qu'il ne cuisine pas spécialement³¹². Il se passe de repas certains soirs pour éviter de cuisiner. Il achète alors déjà souvent des produits « *bio* », les considérant moins nocifs pour la santé. Ces comportements, qui consistent en une forme d'orthorexie alimentaire, puisque Yann voit l'alimentation comme un danger potentiel et règle ses pratiques avant tout à partir d'enjeux de santé, font que certaines de ses pratiques peuvent sembler plus « *saines* » que celle de Camille. Toutes ne le sont cependant pas, dans la mesure où Yann varie moins les aliments que Camille, consomme moins de produits frais et saute fréquemment les repas du soir. La rencontre de Camille, elle au contraire très investie, valorisant la cuisine et les repas comme activités de lien familial et amical, et suivant des préceptes de santé qui correspondent relativement aux attentes de Yann, lui offre la possibilité de manger des plats meilleurs au goût et pour sa santé, tout en ne s'impliquant pas tellement plus qu'avant dans la gestion. Pour justifier cela, il dénigre les efforts et valeurs alimentaires de Camille, et prétend qu'elle s'impose et lui impose un travail alimentaire inutile.

312 Un plat typique qu'il dit encore affectionner au premier entretien, alors qu'il cohabite avec Camille, consiste ainsi en des lentilles en boîte, qu'il consomme tout juste réchauffées.

Les autres cas d'inversion partielle du rapport à la santé sont plus subtils, et ne concernent pas aussi clairement la nutrition. L'un se trouve chez Gaëlle et Damien (21 et 24 ans, étudiante ingénieure en alternance et actuaire, installés depuis 1 mois à Paris au premier entretien). Gaëlle, « *nourricière* » de son couple, refuse de sacrifier le « *goût* » ou encore le « *plaisir* » à l'enjeu purement diététique. Damien, peu cuisinier et entretenant une relation beaucoup plus fonctionnelle à l'alimentation, c'est-à-dire mangeant moins par plaisir qu'elle et plus pour se sustenter, a développé des pratiques alimentaires moins créatives et moins investies en matière culinaire, mais potentiellement plus équilibrées. Cette différence s'explique par la socialisation à la cuisine connue par Gaëlle, sa mère et sa grand-mère maternelle lui ayant transmis l'importance du plaisir et du goût, alors que Damien a été habitué par ses parents à voir davantage l'alimentation comme un besoin. Dans leur cas, ces socialisations différenciées sont à relier avec la forte hypergamie de Gaëlle. Les parents de Damien (fonctionnaire de catégorie A au ministère de la Défense et avocate) lui ont transmis des habitudes alimentaires propres à des catégories investissant énormément dans leur travail professionnel au détriment du travail domestique (Damien devait souvent cuisiner chez sa mère en tant qu'adolescent, car celle-ci rentrait trop tard) et recourant volontiers à l'achat de produits cuisinés par d'autres (traiteurs, boulangeries, plats semi-préparés). Gaëlle, d'origine sociale un peu moins favorisée (sa mère, qui l'élève après un divorce, est commerciale dans une entreprise), vient d'un milieu où le travail alimentaire était perçu comme plus compatible avec les exigences professionnelles, et le travail domestique généralement plus valorisé.

c. Chez les hommes, le « sain » passe davantage par le « maison »

Sans remettre l'écart genré envers les recommandations nutritionnelles, il convient de suggérer que certains hommes expriment des préoccupations nutritionnelles sous une forme spécifique, adoptant des pratiques au moins aussi proches des recommandations que sa partenaire, mais exprimant leur préoccupation nutritionnelle davantage par l'attachement au caractère « *maison* » des plats que par la mise en œuvre directe des recommandations. En particulier, les hommes qui cuisinent sont fréquemment plus attentifs au caractère « *maison* » des menus que leur partenaire, à commencer par deux des « *chefs* »³¹³. Fabien (21 ans, installé depuis moins d'un mois en petite couronne, en service civique et « *petits boulots* ») explique faire consommer à Hélène (19 ans, étudiante en licence) des recettes plus élaborées et contenant davantage de légumes que celles qu'Hélène se faisait auparavant seule. Il dénonce

313 Fabien et François.

(comme « *conneries* ») certains produits qu'Hélène s'achetait avant leur cohabitation, comme certaines pâtes à tartiner. Partenaire de Blaise (19 ans, installé depuis 9 mois en grande agglomération, étudiant en licence), Cécile (19 ans), étudiante en classe préparatoire, n'est pas prête à consacrer du temps à la cuisine, et mange les midis sur le pouce des plats préparés (comme des « *nouilles chinoises* » instantanées), consommant des repas plus équilibrés les soirs parce que Blaise, « *homme plus disponible* », cuisine, insistant sur son plaisir de cuisiner et sur son goût des plats. L'amélioration nutritionnelle à l'installation de l'alimentation de certaines femmes passe ainsi davantage par l'attachement de leur partenaire à la cuisine « *maison* », appréciée pour son « *goût* », que par une attention nutritionnelle directe.

Qui plus est, il arrive que le plus grand penchant de l'homme au plaisir culinaire ou alimentaire lui fasse promouvoir une alimentation plus « *saine* » que celle associée aux restrictions que s'impose la femme. En effet, l'enjeu pondéral conduit certaines femmes à des pratiques restrictives opposées aux recommandations nutritionnelles (privation de certains repas, régimes privant de viande ou au contraire hyper-protéinés comme les affectionne Chloé). Dans ces cas-là, l'intérêt de l'homme pour le « *goût* » le conduit à cuisiner davantage et plus diversifié que sa partenaire. En témoignent les deux femmes citées précédemment comme ayant toujours eu un rapport de contrôle à l'alimentation (partie I.1.a). Chloé (26 ans, étudiante en alternance, installée depuis 11 mois en grande couronne avec Clément 26 ans, en recherche d'emploi, arrangement « *homme plus disponible* ») mangeait très peu diversifié lorsqu'elle vivait seule, du fait d'un rapport compliqué à la nourriture, par obsession de la prise de poids. Elle pouvait consommer pendant une semaine entière les mêmes poireaux surgelés achetés en très grande quantité pour gagner du temps, et pour s'épargner une cuisine qui ne l'intéresse pas. Vivre avec Cédric la fait accéder à des menus plus diversifiés et plus cuisinés, Cédric se chargeant des courses pour toutes deux et d'au moins la moitié des repas. D'une façon similaire, Isabelle (24 ans, étudiante ingénieure, installée depuis moins de 2 mois avec Pierre, 26 ans, ingénieur consultant, arrangement « *femme en apprentissage* »), obsédée par le poids quand elle était enfant puis adolescente, avait des habitudes alimentaires très irrégulières, mangeant généralement très gras les midis du fait de l'absence de cantine au Mexique et se privant de nourriture par manque d'appétit pendant les périodes la soumettant à une forte pression scolaire. Son alimentation s'est restructurée depuis qu'elle vit avec Pierre.

Ainsi, les femmes ne mangent pas systématiquement mieux d'un point de vue nutritionnel que leur partenaire, mais l'expression de la préoccupation nutritionnelle ne prend pas le même

visage selon le genre. Ces écarts conduisent à des trajectoires alimentaires marquées par l'installation comme nous le détaillerons en fin de partie (4).

3. Le marquage genré des aliments

« Je mange plus de viande et tu manges plus de légumes » (Carole-Anne)

« Non mais pour lui faire manger des légumes ça a été... » (Jeanne)

Au-delà des préoccupations pondérales ou diététiques, le genre s'associe à différents aliments ou catégories d'aliments hautement symboliques, que les individus affectionnent ou au contraire rejettent afin de performer les « masculinités » et « féminités ». « Faire la masculinité » (« doing masculinity ») nécessite de manger des aliments « masculins », au cours de repas « masculins », d'une façon « masculine »³¹⁴. Pour les femmes occidentales modernes, éviter la consommation de viande ou se tourner vers des chairs moins « masculines » (viande blanche, poisson) sert à « dé-masculiniser » leur repas, donc à « faire la féminité ». Ainsi, comme le décrivent divers travaux cités par Jeffery Sobal (2005) et portant sur les États-Unis et plusieurs sociétés occidentales post-industrielles, l'alimentation des hommes est marquée par la consommation de bœuf (dont des steaks), de hamburgers, de pommes de terre, de bière, etc. tandis que celle des femmes contient davantage de salades, pâtes, yaourts, fruits, ou encore du chocolat. Ces constats sont confirmés dans le contexte européen (Beardsworth *et al.*, 2002, p. 418 ; Jensen et Holm, 1999 ; McPhail *et al.*, 2012), en particulier concernant la consommation de viandes et de légumes, celle des fruits, de l'alcool ou encore des féculents restant moins explorée. Les aliments et plats considérés comme « féminins » sont également associés à des apports nutritionnels faibles et complexes, ceux considérés comme « masculins » sont perçus au contraire comme nutritifs et provoquant la satiété (Bourdieu, 1979).

Cette sexuation des aliments (Ravache, 2003) fonctionne par oppositions, comme de nombreuses représentations liées au genre (Bourdieu, 1972), avec ceci de spécifique que la « féminité » se définit plus par la négative, par ce que les femmes ne mangent pas plutôt que par ce qu'elles mangent (Bourdieu, 1979 ; Fagerli et Wandel, 1999). Cette différenciation des aliments et sexes sociaux est donc aussi une hiérarchisation, saisissable à travers la centralité de l'aliment dans les plats avec, dans la culture occidentale, en haut la viande rouge, suivie de

314 Certains clichés jouant le rôle d'idéaux, comme celui du cow-boy cuisant à même la braise du feu en plein air un animal qu'il vient de chasser et de dépecer.

la viande blanche et du poisson, puis des autres produits animaux comme les œufs et le fromage, enfin les fruits, légumes, racines et céréales (Twigg, 1984, cité par Jensen et Holm, 1999).

a. La viande

Comme le détaille notamment Jeffery Sobal (2005) et comme l'ont constaté d'autres auparavant (Adams, 1999 ; Inness, 2001 et Neuhaus 2003, cités par Neuman *et al.*, 2018) ou plus tard (McPhail *et al.*, 2012), la viande rouge prend une place très importante dans l'alimentation des hommes, en tant que gage de « masculinité », et se voit parfois hyper-masculinisée lors de rituels entre hommes (concours du plus gros mangeur, barbecues). La viande entretient un lien avec la chasse, et symbolise la force, la virilité, la conquête de la nature, la capacité à se fermer à la souffrance d'autres créatures. Ainsi, les rapports de genre sont perceptibles dans l'omniprésence de la viande dans le système alimentaire occidental contemporain, comme en témoignent sa centralité dans les plats et la tendance d'usages végétariens à singer sa présence dans les assiettes. Les plats familiaux pensés autour de la viande visent la valorisation de la « masculinité ». Cette association entre viande et « masculinité » se retrouve particulièrement en France (Cazes-Valette, 2004).

Cette sexualisation des aliments s'observe, si ce n'est dans toutes les pratiques, du moins dans les représentations et les façons de dire les pratiques. L'importance du végétarisme (ou de pratiques proches) chez les femmes rencontrées doit être comparée à la faiblesse de cette pratique chez les hommes rencontrés. Ainsi, si François est flexitarien alors que sa partenaire, Camillia, ne l'est pas, Zélie est vegane et était auparavant végétarienne depuis de nombreuses années alors que Thibaud ne l'est pas, Cécile est végétarienne alors que Blaise tend à l'imiter, Marine est végétarienne alors que Jonathan ne l'est pas. L'absence de viande semble en effet difficile à assumer pour les hommes végétariens (Nath, 2011). Plus globalement, nous trouvons davantage de couples chez lesquels la femme consomme moins de viande que l'homme, voire souhaite réduire cette consommation, que l'inverse. Au premier entretien, moins d'un mois après l'installation conjugale, Hélène (19 ans, en licence, arrangement « chef ») dit que Fabien (21 ans, en service civique) est « plutôt anti-végétarien », alors qu'elle-même aimerait réduire la viande. Ces résultats sont conformes aux travaux montrant que les femmes consomment moins de viande (Saint Pol, 2008), et vont plus facilement en diminuer la consommation, la considérant moins souvent importante pour une alimentation « saine » (Fagerli et Wandel, 1999).

Ce faisant, l'alimentation conjugale pousse une partie des femmes à manger davantage de viande et inversement certains hommes à en réduire la consommation. C'est le cas pour Laura (24 ans, infirmière remplaçante, au partenaire plus âgé et boulanger, arrangement « *partenaires spécialisé-es* »), dont le partenaire mangeait initialement plus de viande et moins de légumes qu'elle. Deux ans après leur installation, elle achète et consomme plus de viande et de féculents et moins de légumes que quand elle vivait seule. Cette différence est la principale qu'elle relève entre deux alimentations qu'elle décrit sinon comme assez proches :

Laura : seule moi honnêtement déjà je mangeais pratiquement pas de viande. J'en mangeais très très peu. Si c'était deux fois par semaine c'était vraiment le maximum. Mais... du coup là c'est vrai qu'avec un bonhomme il faut faire plus de viande quand même ! [...] Moi je sais que je mangeais par contre énormément de légumes. Vraiment enfin c'était... que ça. Et du coup là on met plus des pâtes (elle rit), des choses comme ça.

[...] le midi par contre [...] ça me viendrait pas à l'idée de manger... de la viande. Enfin voilà je vais me faire une, une salade de tomates des choses comme ça. Donc je suis pas sûre que ça soit vraiment des vrais repas. (ent. 1, individuel)

Laura ne mangeait quasiment pas de viande avant sa cohabitation avec Julien, et mangeait en revanche davantage de légumes. Il est très probable qu'elle ne trouve pas « *obligatoire* » de manger de la viande parce que sa performance de la « *féminité* » ne le nécessite pas. Elle justifie la demande de Julien de consommer de la viande par son sexe social (« *avec un bonhomme il faut faire plus de viande quand même !* »). Elle contrebalance la consommation conjugale, carnée, par des repas individuels sans viande. Son idée que ces repas n'en sont peut-être pas de « *vrais* » illustre la place de la viande dans le repas français (Sobal, 2005). Le reste de l'entretien suggère enfin que Laura se passe volontiers de viande depuis des années pour des questions financières, puisqu'elle explique que sans l'épicerie solidaire iels mangeraient très probablement davantage de « *pâtes* » et « *beaucoup moins* » de « *viande* ». Cette mise en scène d'hommes consommateurs de viande semble un peu plus marquée parmi les enquêtés des catégories populaires.

Apparaissent cependant quelques cas inversés concernant la viande. Chez Nolwenn et Dylan (26 et 28 ans, 6 ans de fréquentation, 11 mois de cohabitation, arrangement « *partenaires spécialisé-es* »), Dylan songe à arrêter d'en consommer, alors que Nolwenn s'y oppose :

Dylan : moi j'aimerais bien, limiter la viande. Pas être, végétarien, ou quoi que ce soit mais... Ouais, limiter, la viande. Ne pas en manger tous les jours...

Nolwenn : On n'en mange pas tous les jours.

[...] Dylan : *Peut-être [du fait de] l'influence aussi de tout ce que j'ai pu lire, sur ça. Voilà, l'idée que on n'a pas besoin de consommer autant de viande, aujourd'hui. Que, on en consomme beaucoup, et mal. Que ouais, peut-être l'influence de, de tout ça. Et puis, ouais c'est vrai que je suis pas, particulièrement attaché à la viande, en tant que, enfin en tant qu'habitude alimentaire. [...]*

Nolwenn : *Mais du coup je t'avais un peu ri au nez.*

Dylan : *Ouais parce que toi tu voyais dans cette, tu voyais des délires... végétaliens etc. Mais, c'était pas tant...*

Nolwenn : *Moi je sais que par exemple j'aime trop le bœuf pour m'interdire de...*

[...] Dylan : *c'est vrai que moi si j'avais pas été avec Nolwenn, je me serais peut-être tourné vers un régime plus... végétarien.*

[...] Nolwenn : *Bah moi j'ai une copine qui s'est mise à plus trop manger de viande. Et qui a un discours un peu... ffff ! Un peu extrémiste je trouve. [...] je me dis que y'a tellement d'autres paramètres, à prendre, que... l'élevage. Enfin pour, améliorer l'environnement. Comme... Je sais pas, les mesures anti-diesel. (ent. 1, conjugal)*

Sensibilisé en tant que professeur certifié d'histoire-géographie au collège, Dylan souhaiterait limiter sa consommation de viande pour des raisons environnementales. Il assume que la viande n'est pas une catégorie d'aliment essentielle à son alimentation, suggérant le caractère superflu de la consommation de viande dans la production de certaines « masculinités » actuelles. Inversement, Nolwenn n'éprouve aucune difficulté apparente à se positionner comme la partenaire la plus attachée à la consommation de viande, qui plus est une viande particulièrement associée à la « masculinité », le bœuf. Elle est celle qui a stoppé net l'intérêt de Dylan pour des formes de flexitarisme³¹⁵. Plus encore, François et Camillia (25 et 23 ans à l'installation, Paris, en master de journalisme tou·tes deux, arrangement « chef ») mangent généralement végétarien ensemble, car François est flexitarien, pour les mêmes « raisons environnementales » (ent. 1, individuel) qui poussent Dylan à s'intéresser à cette pratique³¹⁶. Cependant, ces cas inversés sont relativement rares, et ne se traduisent pas forcément en actions concrètes ou contiennent des contradictions explicables par la pression des normes de « masculinité ». Dylan n'a dans les faits pas réduit sa consommation de viande. Le flexitarisme de François consiste en un végétarisme chez lui, avec Camillia, mais en un

315 Autre cas inversé, Lisa et Corentin (22 et 27 ans, 3,5 ans de fréquentation, 1,5 mois de cohabitation, arrangement « homme (temporairement?) plus disponible ») achètent peu de viande, ou du moins pas sous la forme de « viande » selon elleux, c'est-à-dire de morceaux entiers de viande rouge, car Corentin n'aime pas celle-ci. Il s'agit ici d'un rejet gustatif, qui n'exclut cependant que certains types précis de viande.

316 Élément intéressant, les flexitarismes ou refus de certaines viandes sont justifiés par ces hommes au nom de causes environnementales ou au nom du goût, et non au nom de la cause animale, comme c'est le cas chez au moins une femme, vegan (Zélie).

carnisme dans certains autres contextes alimentaires, comme au restaurant. Plus encore, il cuisine encore la viande :

*François : donc je n'achète **plus de viande, plus de poisson pour chez moi**. Et je ne mange de la **viande que quand je suis invité** chez des gens. Par **politesse** entre guillemets. Euh... ou quand je suis au **restaurant**. Parce que souvent les plats végétariens ne me font pas forcément **envie**. Et comme **j'apprécie encore la viande**, il m'arrive de prendre encore de la viande. Euh, et une **exception qui fait souvent beaucoup sourire, j'adore les barbecues**. Donc du coup en été je fais des barbecues. Et j'assume pleinement mon, mon carnisme du coup. Ou demi-végétarisme. En cas de barbecue. (ent. 1, individuel)*

Le barbecue fait partie des techniques ou événements culinaires dans lesquels François s'affirme comme bon cuisinier auprès de ses ami·es. François a donc l'attitude contradictoire d'un végétarien assez strict à domicile, dans le cadre intime de la consommation conjugale, et d'une mise en scène d'un carnisme assumé et associé à ses compétences culinaires, dont il est très fier, dans le cadre davantage public des relations familiales et surtout amicales. Ainsi, la viande, en particulier rouge, reste un marqueur fréquent du genre, et sa consommation augmente pour beaucoup de femmes avec la mise en place de l'alimentation conjugale, même si cet impératif « masculin » est parfois contourné.

b. Les légumes

Une autre catégorie d'aliments fortement genrée est les « légumes »³¹⁷. À l'inverse de la viande, ceux-ci sont associés à la « féminité » (Gough, 2007), favorisant leur rejet par les hommes. Ainsi, les femmes sont présentées fréquemment comme mangeant plus de légumes et les appréciant davantage, les hommes comme les fuyant. Plus intéressant encore, certain·es partenaires ont une appréciation différenciée de leur consommation, l'une considérant comme faible une consommation que l'autre juge élevée. C'est le cas entre Marine et Jonathan (23 ans, en master, 7 mois de seconde cohabitation, arrangement « femme en défection ») :

*Marine : moi je mange toujours beaucoup plus de légumes que lui, du coup **j'ai toujours l'impression qu'il en mange pas** ou presque, ou quoi. Mais, mais... lui après il dira que, **pour lui, il mange sainement** quoi. (ent. 1, individuel)*

Surtout, plusieurs femmes consommaient en amont davantage de légumes et s'efforcent d'en faire manger à leur partenaire, au nom de la santé ou du contrôle du poids. Comme l'explique la « nourricière » Jeanne (24 ans, étudiante en master, installée depuis plus de 2 ans avec Aurélien, 36 ans, psycho-praticien) :

317 L'enjeu des « fruits » a été moins évoqué au cours des entretiens.

Jeanne : avant *Aurélien était très réticent à manger une salade. En plat principal. Extrêmement...*

Angèle : *Il avait peur !?*

Jeanne : *Ah putain ! Non mais pour lui faire manger des légumes ça a été... ça a été pas une... [...] On a toujours la blague de... tu vois ce midi, j'ai fait, j'ai acheté une putain de viande. [...] Et j'avais oublié de faire mes haricots verts. Et Aurélien il m'a fait "C'est pas grave !" Je fais "Bah si c'est grave, c'est des haricots verts...". Non mais, voilà ! C'est comme ça. Et du coup je lui ai proposé de manger de la roquette. Il me fait "Ouais c'est pas mal quand même de manger un petit truc de vert, quand, même". Je lui fais "Oui dans ce cas j'ai les haricots verts". Il me fait "Ah mais non, dans ce cas-là non". Je fais "oui ça ferait trop de vert et trop de légumes". Il est là "Oui voilà c'est nul les légumes". Mais voilà, c'est une running joke quoi. Mais au départ... c'était pas une running joke quoi c'était... voilà. C'était en mode... Il aimait pas plein de légumes, qu'il appelait les légumes chiants. (ent. 1, individuel)*

Jeanne a consacré de l'énergie pour distinguer les légumes que celui-ci aime de ceux qu'il n'aime pas, et pour cuisiner en fonction de ses goûts. Elle va jusqu'à lui cuisiner des légumes qu'elle-même n'aime pas et ne mange pas, augmentant son travail culinaire et sa charge mentale (« quand je vois chez le primeur des choux de Bruxelles [...] j'en achète pour une personne tu vois. Et moi je me fais autre chose »). Cette attitude pro-active de prise en charge de l'autre transpire dans la façon d'en parler, Jeanne commentant l'alimentation d'Aurélien à sa place, le plaçant comme sujet relativement passif (« pour lui faire manger des légumes »).

Ainsi, certaines femmes signalent des difficultés pour faire manger plus de légumes à leur partenaire, alors que l'inverse n'est signalé que dans un cas, qui constituait déjà l'exception en matière de nutrition. Dmitri (33 ans, ingénieur et consultant en gestion, installé depuis 18 mois avec Yun, 22 ans, étudiante en école d'arts, arrangement « conversion réciproque ») ne se cache pas, pendant l'entretien, d'être très attaché à la consommation de fruits et légumes :

Dmitri : ça le côté fruits et légumes j'ai jamais eu de problèmes. D'ailleurs j'ai jamais compris, parce que j'ai rencontré des personnes qui détestaient les tomates, par exemple. C'était choquant ! Pour moi c'est choquant. Parce que bon les... je pense les fruits et les légumes c'est quelque chose qui est très... savoureux. Qui est très frais. Et qui peut être toujours, mangé, quelle que soit l'occasion. Donc, les fruits j'en mange... certainement on mange plus que 5 fruits et légumes... (ent. 1, conjugal)

Dmitri constitue l'une des rares exceptions d'homme aux pratiques plus proches des recommandations publiques que sa partenaire, sans qu'ici Yun ne soit particulièrement réfractaire.

c. Les types de plats

Au-delà de ces catégories d'aliments, d'autres oppositions concernent par métonymie des types de plats. Les plats et aliments jugés « légers » sont associés à la « féminité », ceux jugés « lourds » à la « masculinité ». En effet, les types de plats engagent certaines représentations du mangeur, le poisson menaçant par exemple la « masculinité » des classes populaires françaises de par la nécessité de les consommer par petites bouchées précautionneuses (Bourdieu, 1984). Les « salades » sont ainsi davantage associées à la « féminité », car assimilées aux légumes, à un faible nombre de calories et à une sensation de légèreté, quand bien même existent dans les faits des salades très caloriques (Jensen et Holm, 1999). Cette association s'exprime chez certains couples, comme Sylvain (26 ans, aide médico-psychologique, 6 mois de cohabitation, arrangement « homme converti ») et Hanna (26 ans, chargée de mission). Hanna, qui contrôlait son poids par la consommation de « salades » en plat principal les soirs, a changé ses habitudes alimentaires en début de relation pour minimiser le risque de rupture :

Hanna : pendant un an j'ai fait des salades (elle rit). Et puis Sylvain est arrivé et je me suis dit "Putain tu vas pas pouvoir faire que des salades !" (elle rit)

Sylvain : Nan !

*Hanna : **Il va peut-être partir en courant.** C'est possible. (Sylvain rit fort)*

Les deux partenaires se mettent d'ailleurs en scène comme partisan·es l'une des salades et des soupes, l'autre de « raclettes » et de « viande » :

*Hanna : Bah, c'est peut-être là où on se rejoint le moins, en fait, j'ai envie de dire. [...] **j'essaye de faire attention à pas manger trop de viande, enfin trop de produits laitiers ou de, enfin d'œuf. Enfin de produits anim / de produits à base d'animaux** quoi. [...]*

*Sylvain : Ouais. Parce que **moi perso tu m'aurais donné une vache... enfin tu me, là tu m'amènes dans une ferme, et tu me dis "Choisis la vache que tu veux que je cuisine" (il rit) ... Je la choisis !***

*[...] Hanna : je mange **pas de féculents le soir.** Enfin j'essaye. Dans la mesure du possible. Et donc, bah ça réduit un peu les, les possibilités ! Donc des légumes [le soir]. **Qu'est-ce qu'on mange avec ? Des salades.** (elle rit)*

*Sylvain : **Beaucoup, beaucoup, BEAUCOUP de salades.** [...] **Vraiment la diète de chez diète.** Des soupes, beaucoup de soupes.*

Hanna : Ouais mais c'est la saison là !

Sylvain : *Ouais moi en hiver... c'était la saison raclettes quoi ! (iels rient) Vas-y ouais ! J'ai non non moi... Je vais te dire si dans la première semaine t'avais pas déjà fait trois raclettes, une tartiflette, une fondue. C'est que t'étais malade quoi ! (ent. 1, conjugal)*

La « *salade* » est particulièrement repoussoir pour certains hommes lorsqu'il s'agit d'un plat principal.

4. Le menu conjugal rapproche donc les consommations au prix de spécialisations

a. Des consommations inversement infléchies...

En conséquence du marquage genré des pratiques alimentaires, l'alimentation conjugale tend à rapprocher celles des hommes et des femmes. Elle renforce souvent la consommation de viande, en particulier rouge, pour les femmes, et diminue celle-ci pour les hommes. Inversement, elle augmente souvent la consommation de légumes pour les hommes, et la diminue parfois pour les femmes. Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, installé·es depuis 3 mois à Paris, salarié·es après des études de graphiste-maquettiste et un master de commerce international, arrangement « *néophytes* ») font ce constat :

Gaëtan : ***Tu manges pas plus de viande ? Y'a moyen, hein ?***

Carole-Anne : *Si ouais t'as raison. Ouais ouais, t'as carrément raison, parce que c'est vrai que je mangeais moins de viande. Je me faisais essentiellement du quinoa, ou des trucs comme ça. Et...*

Gaëtan : ***Ouais. Et y'a moyen que je mange plus de légumes.***

Carole-Anne : *Ouais ! (rires de tou·tes) Je mange plus de viande et tu manges plus de légumes. (ent. 1, conjugal)*

Au-delà des types d'aliments, l'installation semble améliorer plus souvent l'alimentation des hommes au regard des injonctions publiques. Des femmes se voient soumises à la pression de manger peu alors qu'il y a abondance de produits « *gras* »³¹⁸. Ainsi, le sentiment d'une détérioration au regard des normes nutritionnelles publiques concerne uniquement des femmes, en particulier parmi celles vivant seules avant l'installation. C'est le cas de Claire (21 ans, mandataire judiciaire, installée depuis 3 ans, arrangement « *nourricière* »), qui, seule cuisinière, a modifié ses recettes par rapport à sa vie célibataire pour tenir compte des préférences de Christopher (22 ans, magasinier vendeur) :

318 Car, comme l'exprime Florence : « *on s'attire dans les vices... de la mauvaise bouffe !* ».

*Claire : quand j'étais chez mes parents et quand je suis maintenant (elle parle très vite), ça se ressemble beaucoup plus au niveau de l'alimentation. [...] **quand j'étais toute seule, c'était vraiment très équilibré.** Parce que j'étais dans une période où je voulais perdre un peu de poids. Donc je mangeais des SOUPES, de légumes. Chose qu'il n'aime pas, par exemple. Euh... (riante :) J'essayais de manger beaucoup de légumes, de fruits, de choses comme ça. **Et à partir du moment où que... j'ai habité avec Christopher. Il aime bien les légumes. Mais faut pas non plus en mettre de trop ! (elle rit)***

Christopher : Si ou avec de la sauce ! (il rit, assez longuement)

*Claire : Oui mais... voilà ou avec de la sauce. Ou... ou avec des féculents à côté. [...] les féculents seront plus importants que les légumes maintenant. [...] **j'avais l'opportunité de plus faire attention que maintenant.** Parce que si je lui fais du poisson et des légumes tous les soirs il va me regarder avec des yeux... de chien battu. (tou-tes deux rient) Voilà.*

Angèle : Et euh... j'imagine que vous faites le même plat ?

*[...] Claire : **si je m'amuse à faire deux plats différents, enfin j'ai, j'en finis pas quoi. Donc je me sacrifie, et je mange des plats en sauce ! (elle rit fort, longuement, Christopher un peu)** (ent. 1, conjugal)*

La mère de Claire cuisinait des plats relativement caloriques. Lorsqu'elle est partie de chez elle, Claire, qui est assez en chair, a souhaité changer son régime alimentaire pour maigrir et soigner sa santé. Elle y est arrivée, mais seulement jusqu'à son installation avec Christopher. Elle n'imagine pas imposer à Christopher son régime, ni demander à celui-ci de cuisiner parfois pour pouvoir consommer des plats différents. Elle est la seule cuisinière et mange moins équilibré que ce qu'elle souhaiterait plutôt que d'alourdir encore sa charge de cuisine en préparant des plats distincts. Autre exemple, Faustine (18 ans, en BTS, installée depuis 4 mois, arrangement « chef »), qui s'en remet à Killian (18 ans, en intérim dans la manutention) pour la cuisine, constate elle aussi manger moins bien que chez ses parents sur le plan nutritionnel (variété des aliments, apports caloriques). Elle voudrait idéalement une alimentation « plus équilibrée », plus « sérieuse », avec plus de légumes et de fruits, pour des raisons de santé et de poids. Face à cette déclaration, Killian se dit pour sa part satisfait, notamment parce que son métier, comme nous l'avons déjà évoqué (partie I.1.b), lui permet d'éliminer les calories, et qu'il considère que cela suffit à sa santé. Ces deux couples connaissant le plus grand écart d'appréciation des conséquences de l'installation sur la nutrition sont d'ailleurs plus proches des catégories populaires.

Inversement aux femmes, beaucoup des hommes rencontrés constatent une amélioration nutritionnelle avec l'installation, ou du moins l'absence de détérioration : Damien considère manger plus « varié », un critère important à ses yeux, de même que Pierre du fait d'un temps

plus important passé en cuisine ; Cédric comme Corentin³¹⁹ ou Thibaud³²⁰ pensent consommer davantage de légumes en passant plus de temps en cuisine ; Thomas se félicite de la transition de son couple vers le crudivorisme ; Sylvain pense manger non seulement plus « *sain* » mais aussi bien plus structuré en termes d'horaires : Dylan grignote moins du fait de la surveillance de Nolwenn ; Maxence a diminué la viande ; Mathieu consomme moins de « *fast food* », etc. Les hommes sont plus nombreux à évoquer une réduction des prises alimentaires hors horaires conventionnels, une hausse du degré d'élaboration ou du temps de cuisine des plats ou encore une amélioration globale du contenu alimentaire en matière d'injonctions nutritionnelles. Ceci rejoint un travail suggérant que la conjugalité est bénéfique aux hommes en matière de consommation de légumes (Plessz et Guéguen, 2017). Ces améliorations sont bien à mettre sur le compte du partage des repas, comme l'atteste le maintien de pratiques moins respectueuses des injonctions nutritionnelles lors de leurs repas hors domicile³²¹. Parmi les hommes rencontrés pour cette enquête, aucun n'a suggéré une détérioration nutritionnelle à l'installation. Les hommes qui considèrent avoir connu peu de changements sont assez rares, et sont plutôt des cuisiniers, tels Fabien, dont le couple suit globalement les initiatives, et François, dont la partenaire, Camillia, accorde moins d'intérêt à l'alimentation. Les partenaires décohabitants et expliquant manger moins bien d'un point de vue nutritionnel que chez leurs parents sont donc exclusivement des femmes³²², et ceux mangeant « *mieux* » sont des hommes.

Surtout, manger « *mieux* » ne signifie pas toujours la même chose pour les hommes et pour les femmes : les femmes entendent toujours derrière des enjeux diététiques, alors qu'une partie importante des hommes y entend des enjeux liés au plaisir, donc au choix alimentaire. Les hommes décohabitants disant ainsi manger « *mieux* » entendent par cela avant tout le fait de pouvoir manger ce qu'ils veulent par rapport à chez leurs parents. Une probable détérioration nutritionnelle (liée au temps d'apprentissage de la gestion alimentaire autonome, au manque de moyens financiers, etc.) s'efface au regard du gain de liberté des menus. Une appréciation peu partagée par les femmes pour deux raisons au moins : plus inquiètes de la

319 « [l'installation] ça me force à, à penser plus sain » (Corentin, ent. 1, individuel).

320 « pour tirer à très gros traits, je mange quand même un peu mieux depuis que je suis avec elle. Et, je cuisine plus aussi. Parce que du coup le fait qu'elle soit végétarienne, ça pousse à cuisiner. » (Thibaud, ent. 1, individuel).

321 Parangon déjà présenté de cette différenciation entre les repas conjugaux et les autres, Mathieu (24 ans, installé depuis un an et demi Priscille, petite couronne, technicien support en informatique) achète depuis son installation davantage de légumes pour ses repas conjugaux mais mange systématiquement dans des « *fast food* » quand il est seul ou avec des amis ou collègues.

322 En particulier Faustine et Coralie.

nutrition, elles ne considèrent pas que le gain de liberté contrebalance la perte nutritionnelle ; elles jouissent moins de ce gain de liberté, n'osant pas autant contrevenir aux injonctions nutritionnelles et respectant davantage les attentes alimentaires de leur partenaire.

Ainsi, si la conjugalité favorise quasi-systématiquement un rapprochement des normes nutritionnelles publiques et/ou parentales (voir le chapitre 2, partie II.2 et 3), elle conduit très fréquemment l'homme à faire plus attention aux enjeux pondéraux ou diététiques, et éloigne les femmes des prescriptions nutritionnelles. Certaines (re)découvrent ainsi le plaisir alimentaire, tandis que d'autres refusent de perdre le contrôle, entrant parfois en résistance, « *en défection* »³²³. Ces changements sont évidemment, comme déjà suggéré, modulés par la socialisation conjugale et le contexte normatif dans lequel le couple baigne (cf. chapitre 2, partie II.1.c) et par la répartition des tâches.

b. au prix de spécialisations genrées

Cette relative convergence des consommations n'a cependant lieu qu'au prix de spécialisations genrées en matière de préoccupations alimentaires : ceux-ci se chargent plus fréquemment des aspects liés au plaisir alimentaire, celles-ci de la responsabilité face au poids et à la santé, confirmant leur responsabilité vis-à-vis de la « *pédagogie alimentaire* » (Brembeck, 2006 ; Ristovski-Slijepcevic *et al.*, 2010), la production de repas « *sains* » pour toute la famille devenant peut-être, comme au Royaume-Uni, la façon légitime de se conformer à une « *féminité* » de classe moyenne (Parsons, 2014).

En effet, se profile une spécialisation fréquente bien que discrète entre un homme davantage attaché aux enjeux gustatifs, et une femme davantage attachée aux aspects nutritionnels, les deux éléments étant implicitement opposés dans la majorité des discours, comme dans celui de Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, installé·es depuis 3 mois à Paris, salarié·es après des études de graphiste-maquettiste et un master de commerce international, arrangement « *néophytes* »), interrogé·es sur les enjeux qu'ils associent à l'alimentation :

Carole-Anne : moi j'essaie ouais de manger le plus sain, enfin assez sainement. Euh, tout en craquant de temps en temps. Voilà on se fait un McDo, on se fait un burger... machin. (Gaëtan acquiesce) Euh... je mange peut-être un peu moins sainement, effectivement, depuis qu'on habite ensemble. Un peu moins de légumes [...] même en termes de quantités, je sais que je me fais des bonnes grosses parts. [...] Et puis... les types d'aliments, voilà, effectivement on

323 Ces cas étant marqués par des divergences fortes mêlant à la fois les enjeux de santé, de contrôle du poids, et de marquage genré des aliments.

mange euh... on se fait souvent des burgers... On se fait quand même... pfff ouais souvent des (suggère la lourdeur :) PÂTES. Ouais des trucs, avec du fromage dessus et tout. C'est peut-être pas hyper sain quoi ! [...]

*Gaëtan : Hum. **Moi je suis très peu sensible à...** (Carole-Anne acquiesce) **au fait de manger sain** ou... *aux trucs comme ça quoi. **Je privilégie beaucoup le goût, et ce qui me plaît, sur ça quoi.** (ent. 1, conjugal)**

Chez les femmes, l'association entre alimentation et contrôle du poids incite à prendre en charge l'alimentation conjugale, pour mieux en contrôler ses aspects. Il arrive ainsi que la femme apporte les règles et aliments associés au contrôle du poids, et l'homme ceux associés davantage au plaisir, comme chez Charlotte et Maxence (21 ans, détenteur·es du même BTS immobilier, en licence et en formation d'agent immobilier, arrangement « *néophytes* ») :

Maxence : Et quand je suis dans un magasin, moi je vais acheter... du chocolat, du saucisson... des petits trucs comme ça. Que ce soit, pour l'apéro. Ou, je rentre bah de ma journée, j'ai envie d'un petit bout. Alors que Charlotte pas du tout quoi.

*Charlotte : **J'avais totalement banni ça de mon alimentation moi.** C'était euh, chez moi t'aurais jamais trouvé des trucs au chocolat, du saucisson...*

*Maxence : Elle fait, **elle s'occupe des trucs sains. Et je m'occupe des trucs un peu... mauvais on va dire.** De temps en temps. (ent. 1, conjugal)*

L'installation peut ainsi signer le début d'une complémentarité en matière de préoccupations alimentaires opposant le plaisir au contrôle nutritionnel. Elle peut aussi engendrer chez certaines femmes la peur de perdre un certain contrôle, d'où des tensions, comme chez les trois couples de « *femmes en défection* »³²⁴. Inversement, la mise en cohabitation peut aussi rapprocher les représentations des partenaires, poussant l'homme à s'inquiéter de questions diététiques et plus exceptionnellement pondérales, et la femme à relâcher un peu le contrôle, ou à l'associer à une attention nouvelle au plaisir. Pour plusieurs femmes complexées par leur poids ou entretenant un rapport difficile à l'alimentation, la conjugalité a effectivement apporté une réconciliation partielle. Jeanne (24 ans, en master, installée depuis plus de 2 ans en petite couronne avec Aurélien, 36 ans, psychopraticien, arrangement « *nourricière* »), qui

324 Pour rappel, Marine (23 ans, 7 mois de seconde cohabitation, étudiante), très exigeante en matière diététique – peu de viande, beaucoup de légumes, des produits « *bio* » et de marque – a accepté, lors d'une première cohabitation avec Jonathan (23 ans, étudiant), de manger plus « *gras* » et moins « *maison* ». À l'occasion d'une nouvelle installation avec lui, elle refuse de refaire de telles concessions. Hinata (20 ans, 8 mois de cohabitation, étudiante) souffre d'avoir grossi depuis l'installation, et oppose une résistance discrète à l'alimentation d'Antoine (22 ans, technicien de maintenance). Florence (22 ans, 3 mois de cohabitation, étudiante en école de commerce en stage) souhaite se « *reprandre en main* » pour perdre du poids mais se heurte au refus de Samuel (25 ans, étudiant en école de commerce en alternance) de changer sa propre alimentation, et a choisi de « *se priver* » quand elle mange seule.

n'appréciait pas manger et craint de paraître gourmande, alors même qu'elle cuisine beaucoup pour les autres, a appris, auprès d'Aurélien, à davantage prendre plaisir :

*Jeanne : [se nourrir à deux] m'a appris à **trouver un juste milieu**. Parce qu'il est très gourmand aussi. Mais, je sais pas. Genre y'a beaucoup de douceur. Beaucoup d'amour. Beaucoup de cuisine et de partage etc. Et c'est pour ça du coup ça m'a ça m'a... **beaucoup aidé à avoir un rapport plus sain avec la nourriture. Et apprécier manger. Avant j'appréciais pas manger. J'appréciais faire à manger. J'apprécie toujours faire à manger. Mais maintenant j'apprécie manger.** (ent. 1, individuel)*

Charlotte reconnaît elle aussi les bienfaits de la cohabitation sur son rapport à la nourriture. Alors qu'elle mange pour se « nourrir », Maxence mange plus pour le « plaisir » :

*Charlotte : **Au début j'étais un peu en stress. Parce que, justement je pouvais plus contrôler mon alimentation. Et je pouvais plus faire attention à ce que je mangeais, et je me disais oh là là ça va partir dans tous les sens. [...] Mais non en fait. Euh... moi je dirais au final ça m'a stabilisée, d'être avec toi, au niveau de la nourriture. Parce qu'avant je pouvais manger un peu n'importe comment aussi. Genre je pouvais manger que des trucs sucrés, et c'était mon repas de la journée. Du coup j'allais avoir faim beaucoup plus tôt. Et du coup j'allais manger des choses mauvaises, et grasses. Qui allaient me faire prendre beaucoup plus de poids que si... [...] au final, d'être avec toi, ça fait que je suis moins stressée, sur le poids. Et j'ai moins de, je dirais que moi ça m'a fait baisser des fois des troubles alimentaires [...] C'est dû à l'amour et aussi à... aux bonnes habitudes alimentaires qu'on prend en fait. [...] J'essayais] de me nourrir, de me nourrir bien, bien sûr, avant. Mais là c'est vraiment de se faire plaisir. Donc moi je me fais plus plaisir en mangeant. Contrairement à avant. Grâce à toi (Maxence pouffe).** (ent. 2, conjugal)*

Ainsi, pour les femmes, le repas conjugal peut amener un rapport à l'alimentation plus décontracté, plus tourné vers le plaisir, affaiblissant parfois le contrôle nutritionnel.

Plus impliquées dans le soin et la diététique par l'alimentation, les femmes semblent ainsi plus enclines à prendre en charge le sur-travail domestique nécessaire à une bonne nutrition. Si Yann (33 ans, ingénieur, 8 mois de cohabitation, arrangement « gestionnaire par défaut »), qui ne mangeait pas toujours par « flemme » de cuisiner, mange désormais tous les soirs des repas relativement élaborés, c'est que Camille (24 ans, chargée d'études) souhaite préparer des repas relativement élaborés et prenant en charge le sur-travail de gestion, d'achat et de cuisine que cela implique. L'enjeu de la prise en charge du sur-travail expliquerait ainsi la tendance des hommes à voir leur alimentation s'améliorer plus souvent que les femmes.

c. Une faible conscientisation du genre

Pour les enquêtés eux-mêmes cependant, le caractère genré des pratiques individuelles n'est généralement pas perceptible. Les représentations genrées concernant les habitudes alimentaires des femmes et des hommes sont rarement verbalement explicitées telles quelles, comme lorsque Claire commente l'apprentissage par Christopher des tâches domestiques par la remarque « *c'est un mec, enfin faut le pousser au cul !* » (ent. 1, conjugal). De plus, quasiment aucun·e ne décrypte ses propres pratiques (ou celles du/de la partenaire) comme étant le produit de socialisations genrées. Les différences sont vécues comme les fruits de variations individuelles, et non comme sociales et dues au genre. C'est d'ailleurs cette spécificité des déterminations sociales consistant à passer, aux yeux des acteurs concernés, pour des variations individuelles, qui favorise leur naturalisation. À l'occasion d'un second entretien, Maxence et Charlotte (21 ans à l'installation, détenteur/ice d'un BTS immobilier, en licence et en alternance dans l'immobilier, arrangement « *néophytes* ») font montre de ces difficultés. Alors que Charlotte nous interroge sur l'avancée de notre questionnement, et sachant qu'elle a déjà entendu parler de sociologie et est sensibilisée au travail de déconstruction féministe, nous tentons de lui expliquer, en vulgarisant, comment les injonctions différenciées liées au sexe social pourraient se confronter lors de la rencontre conjugale. Comprenant mal notre propos, elle commence par refuser de calquer ses comportements sur des stéréotypes sexués : « *Les contraintes différentes liées à notre sexe ? En fait moi c'est bizarre, parce que je réfléchis pas du tout en termes de... de sexe* ». Nous reformulons alors et prenons des exemples, amenant Charlotte à progressivement faire sienne l'idée que des attentes sociales différenciées pèsent sur les individus selon leur sexe. Maxence en revanche énonce des différences sexuées en n'en reconnaissant pas le caractère socialement construit. Lorsque nous rebondissons sur l'expression de son désir de prendre du poids, il exprime une culpabilité de ne pas réussir à grossir, mais rejette l'idée d'une pression sociale l'y poussant, parlant plutôt d' « *envie personnelle* » :

Angèle : Et... et pourquoi est-ce que tu veux prendre du poids ?

Maxence : Parce que je suis, j'aimerais bien pouvoir être un peu plus, un peu plus...

Angèle : Donc t'as aussi des contraintes en fait...

Maxence : Ouais mais...

Angèle : En tant qu'homme ?

Charlotte : C'est vrai qu'il a une contrainte.

Maxence : Ouais mais c'est des contraintes... qui sont pas fondées hein. Parce que c'est juste pour une envie personnelle. Euh... y'a eu une période où vraiment je m'inquiétais en me disant que vraiment j'étais pas assez gros, pas assez... pas assez musclé pas assez machin. [Puis] je me suis dit mais qu'est-ce qu'on s'en fout ! Y'a des gros y'a des minces, on est comme on est, c'est très bien. (ent. 2, conjugal)

Ces échanges laissent penser la difficulté pour les partenaires à penser que la rencontre de leurs habitudes différenciées exprime la rencontre d'injonctions sexuées. Plus généralement les capacités de déconstruction des injonctions sexuées sont variables. Ces éléments peuvent être reliés à l'hypothèse soulevée par Deborah McPhail, Brenda Beagan et Gwen E. Chapman en 2012, selon laquelle alors que les pratiques alimentaires restent sexuées, la négation de cette sexualité, à travers le processus d'« *individualisme performatif* », renforce les inégalités de genre en les faisant percevoir comme l'expression isolée de goûts « *naturels* » et de « *choix personnels* ». Effectuant des entretiens par photo-élicitation au Canada, les auteures montrent en effet comment les divisions sexuées des comportements alimentaires se maintiennent à l'intérieur même d'un contexte idéologique supposément non sexiste. Les acteurs·ices s'avèrent à la fois conscient·es des stéréotypes, tendent à les suivre, et nient que ceux-ci aient encore un sens, se voulant « *gender blind* »³²⁵. L'individualisme et l'autonomie, nourries par le climat de libéralisme post-féministe, découragent ainsi la compréhension systémique de l'oppression de genre.

Ainsi, les habitudes alimentaires aussi bien individuelles que conjugales sont marquées par le genre. Comme le constataient déjà en 1999 Katherine K. O'Doherty Jensen et Lotte Holm, en Europe, « *des aliments et des types de repas spécifiques fonctionnent comme des marqueurs symboliques du genre et des statuts genrés à l'intérieur de la famille nucléaire.* » (nous traduisons, p. 357). En effet, les injonctions différenciées en matière d'apparence physique conduisent les femmes à davantage de restriction alimentaire, les hommes allant parfois jusqu'à rechercher la prise de poids par l'alimentation. Par ailleurs, les femmes sont davantage sensibilisées aux enjeux nutritionnels et voient plus l'alimentation comme un vecteur de bonne santé, tout en étant conduites à tenter d'influencer en ce sens les pratiques de leur partenaire. Enfin, les partenaires font le genre à travers les aliments qu'ils consomment et plébiscitent. À cet égard, viande, féculents et assimilés sont davantage consommés par les

325 En référence aux Américains blancs qui se veulent « *color blind* », comme si reconnaître la race voulait dire être raciste.

hommes, légumes et fruits par les femmes. Ces différences s'étendent aux types de plats. Les différences les plus criantes concernent donc le contrôle nutritionnel et le marquage genré des aliments, alors que l'enjeu de santé apparaît en arrière-fond, suggérant un développement au cours du processus de vieillissement ou de l'accession à la parentalité (Bugge et Almas, 2006 ; Ristovski-Slijepcevic *et al.*, 2010). Si les pratiques ne diffèrent pas toujours fortement, les façons de les dire et de les interpréter divergent. Notamment, certains hommes ont des préoccupations de santé, de contrôle du poids ou encore éthiques, mais peuvent difficilement les dire : il leur manque les mots, les représentations, l'assurance de ne pas être déconsidéré. Inversement, les femmes, nous le verrons notamment dans la partie III, peuvent plus difficilement assumer un rapport hédoniste à l'alimentation, ou égoïste à la cuisine. L'alimentation conjugale favorise ainsi un rapprochement entre les alimentations genrées, mais au prix de spécialisations dans les préoccupations : les femmes tendent à mettre en avant leurs préoccupations pondérales, de santé, et leur attachement à des aliments réputés « *féminins* », les hommes à l'inverse au « *plaisir* » de manger et aux aliments réputés « *masculins* ». Ces spécialisations trouvent un prolongement dans la gestion alimentaire, que nous allons maintenant explorer.

II. La gestion alimentaire : quelle implication des hommes ?

« While the assumption that domestic work is automatically women's work is no longer acceptable within certain socio-cultural groups, the same gender expectations persist in more complex forms, couched in terms of individual choices, standards and preferences » (Beagan et al. 2008, p. 668).

Les ressorts de la répartition des tâches relevés dans le chapitre précédent, et rappelés dans la citation ci-dessus, conduisent-ils à des répartitions inégalitaires dans la population enquêtée ? Quelles différences liées au genre voit-on poindre dans ces prises en charge ? Les femmes exécutent-elles toujours le travail alimentaire d'une façon spécifique, cherchant à produire la famille (Devault, 1994 ; Miller, 2013) ? En particulier, la part la plus invisible du travail, la « *charge mentale* » (Haicault, 1984), leur reste-t-elle majoritairement dédiée ? La participation des hommes aux tâches alimentaires continue-t-elle d'être pensée sous l'angle de la spécialisation et de la complémentarité, comme d'autres tâches (Cartier *et al.*, 2018), même chez les plus jeunes générations, peut-être davantage porteuses de l'idéologie égalitaire (comme suggéré pour les jeunes couples de catégories populaires : Clair, 2011) ? Les tâches alimentaires sont-elles davantage « *négociables* » entre les sexes (Zarca, 1990) que les

autres ? La « masculinité » est-elle toujours associée au rôle d'aidant ou de second couteau en cuisine domestique ? Quels ressorts supplémentaires aux fonctionnements conjugaux déjà décrits peut-on relever, à commencer par les socialisations familiales propres à transmettre des rôles genrés ou des appétences et compétences spécifiques ? Autrement dit, comment interpréter la lente baisse du temps de cuisine des femmes et l'augmentation prudente de celle des hommes observées à l'échelle agrégée (Champagne *et al.*, 2015 ; Ricroch, 2012)³²⁶ ?

Exploitant la typologie, nous montrons tout d'abord que les ressorts « traditionnels » en matière de socialisations aux tâches des un·es et des autres font que la prise en charge alimentaire par la femme relève encore de l'implicite pour beaucoup, et que les hommes qui souhaitent s'y investir doivent encore s'inventer une place (1). Ces ressorts conduisent à des répartitions majoritaires dans lesquelles la femme est davantage investie dans la gestion (2). Réservant au chapitre suivant l'analyse des ressorts associés aux positions sociales des partenaires dans les participations élevées de certains hommes (chapitre 5), nous concluons ici en nous demandant si cette participation signifie une évolution du genre, ou découle d'un effet de cycle familial (3).

1. Les ressorts « traditionnels »...

Nous observons la survivance de ressorts favorisant une répartition « traditionnelle » des tâches alimentaires. Les femmes sont davantage socialisées, depuis leur enfance, à considérer l'alimentation conjugale et domestique comme méritant un investissement important (a). À ceci s'ajoute une participation aux tâches alimentaires plus forte dans l'enfance (b), et l'association dans les représentations des partenaires des activités alimentaires aux « femmes » de leurs familles d'origine (c). Tout cela concourt à la prédisposition des femmes à la prise en

326 Pour rappel, si, en 2010, 82 % des femmes déclarent participer à la cuisine, contre 47 % des hommes, soit un écart de 35 points de pourcentage, cet écart tend à diminuer, puisqu'il s'est réduit de 8 points de pourcentage depuis 1999 (Ricroch, 2012). Quant au temps moyen consacré à la cuisine, l'écart est encore de 46 minutes en moyenne entre hommes et femmes mais s'est résorbé de 15 minutes entre 1999 et 2010, les femmes consacrant en 2010 en moyenne 70 minutes par jour aux activités de cuisine, contre 24 minutes par jour pour les hommes. Les courses sont également concernées par cette modeste réduction de l'écart de participation et de temps moyen. Cependant, cette baisse est davantage liée à une diminution pure du temps de courses ou de cuisine des femmes (Champagne *et al.*, 2015, p. 7) – grâce notamment aux plats préparés, conserves et surgelés – qu'à un remplacement par un temps de cuisine masculin. De plus, ces chiffres ne disent rien du détail des tâches, et peu de la régularité avec laquelle hommes et femmes cuisinent, et cachent une grande diversité de pratiques entre les sexes, mais aussi d'un couple à l'autre. Ainsi, on constate qu'il existe un écart de temps moyen entre les participants hommes (51 minutes) et femmes (85 minutes), ce qui suggère que même parmi ceux qui participent, cette participation ne prend pas les mêmes formes temporelles et probablement qualitatives selon le genre.

charge des autres à travers les activités alimentaires, et à celle des hommes à se laisser prendre en charge (d). Ceux-ci doivent donc toujours s'inventer une place dans ces activités (e).

a. L'alimentation, une priorité ?

« tant qu'il mange il s'en fout ! » (Laura)

La différence de rapport aux tâches alimentaires est d'abord saisissable au travers de discrètes variations dans la capacité à se rendre, ou non, « *disponible* » pour ces tâches : les femmes rencontrées se déclarent plus fréquemment « *disponibles* » pour réaliser les tâches alimentaires, justifiant ainsi souvent la répartition. Toutefois, cette « *disponibilité* » concerne une perception de son emploi du temps plus qu'une mesure objective des emplois du temps³²⁷. Il est ainsi probable que les femmes ont plus souvent tendance à se considérer comme devant se rendre disponibles pour les tâches alimentaires, notamment parce qu'elles confèrent à cette activité une valeur relative plus élevée, comme clairement visible dans l'importance accordée à ce qui est consommé (voir partie I). Le manque d'intérêt de l'homme pour certains enjeux alimentaires sert ainsi parfois de justification à la prise en charge majoritaire de certaines tâches par la femme, qu'il s'agisse plutôt de la cuisine³²⁸, de la santé³²⁹, ou de la variété des plats³³⁰. Laura (24 ans, installée depuis 2 ans en petite agglomération, infirmière remplaçante, arrangement de type « *partenaires spécialisé-es* »), seule partenaire rencontrée du couple qu'elle forme avec Julien (boulangier), souligne ainsi que « *tant qu'il mange il s'en fout quoi !* » :

Laura : on fait des menus sur une semaine. [...] moi je mets des idées en fait, et puis on regarde, ensemble ce qu'on veut... ce qui est bien ou pas. Et puis après on fait la liste de courses.

[...] Angèle : Et vous notez ça... sur quoi en fait ?

Laura : j'ai une feuille ! En fait je me suis fait une feuille (elle se lève, va dans la cuisine la chercher) Je trouve ça plus pratique parce que c'est vrai qu'on tourne vite fait... à toujours manger la même chose. [...] Et je note euh, ce que j'ai envie / (elle se reprend) ce qu'on a envie en gros. On choisit à deux en fait.

327 Rappelons que « *L'argument de l'indisponibilité professionnelle masculine n'est pas réversible* » pour les femmes (Moujel-Cojocar et Paris dans Singly, 2007, p. 87), que la disponibilité est en réalité fréquemment décidée en amont afin de permettre la prise en charge de davantage de tâches par la femme (Gaviria et Letrait dans Singly, 2007), enfin que les critères de la disponibilité domestique sont calqués sur les caractéristiques des métiers plus féminisés (Van Hooff, 2011).

328 Yann.

329 Dylan.

330 Ce manque d'intérêt s'exprime d'ailleurs pour certains par une réticence à l'entretien (Yann) voire un refus d'entretien (Julien).

[...] Angèle : *Ça t'est venu comment cette idée ?*

Laura : *Bah c'est à force de pas savoir ce qu'on voulait manger. Et de faire les courses et d'acheter, quand on fait les courses eh bien en fait de se rendre compte qu'on a exactement la même chose dans le placard [...] Et puis vu que, enfin c'est pas qu'il est pénible, mais il... il s'en fout de ce qu'on mange. Donc c'est toujours "comme tu veux, comme tu veux, comme tu veux". Donc bah au bout d'un moment j'ai dit "bah écoute, on fait des repas". (ent. 1, individuel)*

Dès lors qu'ils se moquent du contenu de leurs assiettes, certains hommes peuvent ne s'investir qu'*a minima* dans les activités alimentaires, beaucoup de celles-ci étant justifiées, aux yeux des partenaires, par l'enjeu de diversité ou d'équilibre alimentaire (comme s'efforcer de composer des menus équilibrés à l'avance, ou faire des courses d'appoint parce qu'il manque un ingrédient pour une recette). Ainsi, chez Laura et Julien, le couple s'est fréquemment retrouvé devant des difficultés pour décider du menu par manque d'idées. Laura, qui se retrouvait à devoir décider seule des menus au dernier moment, a fini par instaurer un menu prévisionnel que le couple est sensé préparer une fois par semaine. Elle considère que cela a permis de mieux répartir la charge de l'activité, mais dévoile qu'en réalité elle reste à l'initiative des propositions de menus.

La moindre valorisation des activités alimentaires par beaucoup d'hommes est également bien visible dans la concurrence temporelle de celles-ci avec d'autres activités, à commencer par le travail (professionnel ou scolaire). Le travail sert plus fréquemment de justification à la non-prise en charge des tâches alimentaires chez les hommes que chez les femmes. Le travail de l'homme est souvent mis en balance avec la disponibilité supposée de la femme, lorsqu'elle est encore étudiante ou en insertion professionnelle³³¹, mais aussi lorsque les deux partenaires sont tout autant en emploi. Les femmes ont donc tendance à minorer leurs empêchements professionnels, et les hommes à les majorer. Ce faisant, celles-ci *se rendent* disponibles en pensant *être* disponibles. Plusieurs hommes conditionnent leur participation alimentaire aux horaires de leur activité professionnelle. Inversement, nous y reviendrons, c'est la disponibilité professionnelle qui justifie les prises en charge par certains hommes. Des partenaires fixent ainsi la prise en charge en fonction de la disponibilité de l'homme et non de celle de la femme : si celui-ci n'est pas disponible (ou plutôt n'est pas considéré comme), la femme prend en charge. Ainsi, l'entrée dans le rôle de cuisinier ou de cuisinière principale n'est pas justifiée tout à fait similairement. Les trois « *chefs* » insistent sur leur disponibilité

331 Notamment par Dylan, Yann, Damien, Islane.

comme facteur de leur prise en charge, Killian étant en intérim, François connaissant une période de relative disponibilité au moment de son emménagement avec Camillia, et Fabien se présentant comme une personne plutôt hyperactive. À l'inverse, deux des trois « *nourricières* » mettent davantage en avant le manque de temps de leur partenaire. C'est surtout Gaëlle (21 ans, étudiante ingénieure en alternance, installée depuis 1 mois à Paris avec Damien, 24 ans, consultant en assurances, arrangement « *nourricière* ») qui insiste sur cette dimension, justifiant sa prise en charge par des raisons « *logistiques* », Damien étant selon elle très pris par son travail :

Gaëlle : on a des différences d'horaires. Je finis beaucoup plus tôt que lui. Je finis le boulot vers 18h. donc bon... Je suis chez moi vers 19h. Lui plutôt il finit vers 19h-20h... voilà. Pour des questions logistiques même, c'est mieux si c'est moi qui fais à manger. Parce que sinon on mange à 22h. (ent. 1, individuel)

L'installation récente du couple n'empêche pas Damien d'être très investi dans son travail professionnel en tant que jeune actuaire, ce qui le conduit à des horaires étendus, tandis que Gaëlle est très investie dans leur vie conjugale et domestique. Ce qu'elle s'avère être un peu moins au moment du second entretien, son implication nouvelle dans des activités parascolaires et personnelles allant de pair avec un léger désinvestissement vis-à-vis du travail alimentaire, montrant bien l'effet de vases communicants entre ces activités. Même chez des couples à la répartition des tâches beaucoup moins figée, l'argument de la disponibilité professionnelle des hommes est quelquefois très visible. Ainsi, chez Dylan et Nolwenn (27 et 25 ans, installés depuis 11 mois en grande couronne, professeur certifié et pigiste, arrangement « *partenaires spécialisé-es* »), la cuisine comme la mise de table et la vaisselle sont normalement partagées, mais concrètement plus fréquemment prises en charge par Nolwenn, du fait de l'indisponibilité professionnelle de Dylan au moment où ces activités doivent être effectuées, comme nous l'avons montré dans la typologie. Plutôt que de chercher des solutions pour réduire sa charge de travail du fait de la charge domestique qu'il doit assumer, Dylan délègue à Nolwenn une partie de sa charge domestique. Cette charge de travail professionnel est considérée par les deux partenaires comme n'étant pas malléable, la charge de travail domestique de Dylan étant en revanche considérée comme ajustable, et Nolwenn comme pouvant ajuster ses propres activités et contraintes pour prendre plus d'activités domestiques à sa charge.

Ainsi, les deux ressorts principaux de la plus grande prise en charge des tâches alimentaires par les femmes résident dans l'appréciation différenciée selon le genre de l'importance des

tâches alimentaires par rapport aux tâches professionnelles, et dans la considération différenciée des activités, notamment professionnelles ou scolaires, des partenaires.

b. Un engagement plus lointainement ancré chez les femmes

« j'ai toujours cuisiné énormément » (Gaëlle)

Autre ressort de leur plus fréquente prise en charge, les femmes ont souvent été familiarisées depuis plus longtemps aux tâches alimentaires. Ceci est visible dans certains parcours de partenaires cuisinant majoritairement. Si « *chefs* » comme « *nourricières* » prennent en charge la majorité de la cuisine à leur domicile, les modalités de leur entrée dans ce rôle diffèrent : alors que les « *nourricières* » étaient très investies dès leur enfance dans les activités alimentaires, certains « *chefs* » connaissent des entrées en cuisine plus tardives et moins affirmées. Leur engagement fort dans l'activité est plus récent, datant de quelques années voire de la mise en cohabitation conjugale. Leur apprentissage des savoir-faire culinaires semble davantage découler de socialisations par imitation à l'importance de la cuisine, puis de formes d'auto-formations plus solitaires. Fabien comme François sont ainsi partis de chez leurs parents en ne sachant pas cuire un œuf, alors même que la mère de François, qui a travaillé dans la restauration, l'avait sensibilisé à la cuisine. C'est au cours de leurs premières années de vie seule que les deux hommes développent leurs compétences, pour François notamment à l'occasion d'un départ au Chili pendant ses études, période pendant laquelle il a disposé d'énormément de temps libre, et a ressenti l'attrait d'une cuisine étrangère. Les « *chefs* » sont donc parfois aidés dans leur prise en charge de la cuisine par un arrière-plan familial les familiarisant avec le monde de la restauration³³², mais peu par la pratique de la cuisine en tant qu'enfants, du moins pour deux d'entre eux³³³. Leur auto-formation relativement tardive contraste avec des récits de « *nourricières* » ayant depuis toujours aimé cuisiner.

Ainsi, pour cuisiner et plus largement prendre en charge les tâches alimentaires, les femmes se coulent dans un moule qui leur est implicitement davantage proposé depuis l'enfance, notamment, nous allons maintenant le voir, parce que la place de cuisinier·ère principal·e était très fréquemment occupée par une femme dans les familles d'origine.

332 François et Killian, voir sous-partie suivante.

333 François et Fabien, Killian ayant parfois cuisiné chez ses parents.

c. La transmission inter-générationnelle des rôles

L'alimentation peut jouer un grand rôle dans la production de la continuité familiale dans le temps et dans l'espace (Supski, 2013)³³⁴ et les études portant sur le genre dans les tâches alimentaires ont parfois tendance à trop se focaliser sur le couple, à ne pas prendre assez en considération les autres générations et les « dynamiques inter-générationnelles » (Neuman *et al.*, 2019, p. 15, nous traduisons)³³⁵. Au-delà d'un intérêt plus ou moins prononcé pour les enjeux alimentaires, se transmet *via* la famille une certaine représentation des rôles alimentaires en fonction de la place dans la famille, notamment du sexe social. Or, les mères étant bien plus présentes dans la gestion alimentaire que les pères, cette transmission des rôles favorise la prise en charge de la cuisine par la femme. En effet, parmi les 52 partenaires concernés par cette enquête, 39 partenaires ont eu un modèle familial qui mettait en avant l'investissement principal de la mère, seulement 6 partenaires ayant connu un investissement principal du père³³⁶ et 6 partenaires ayant connu un investissement relativement équivalent entre les deux parents³³⁷. Parmi ces 39 partenaires au modèle mettant en avant

334 Sian Supski le montre par un travail sur la transmission de recettes de cuisine dans sa propre famille. Alors que ses grands-mères, sa mère et les sœurs de sa mère ont été boulangères, les recettes se partagent entre femmes dans sa famille, même avec celles qui n'ont pas continué à exercer cette profession. Une recette de gâteau spécifique lui a volontairement été transmise par sa mère, *via* une forme de formation et la matérialisation écrite de cette recette (par l'écriture). Elle montre à cette occasion comment les outils de transmission que sont les recettes écrites portent la trace des relations entre émetteur·ice et destinataire, la recette étant plus ou moins détaillée selon le type de relation entre les deux et les compétences supposées de la destinataire. Elle montre également que cette transmission est à la fois mentale et manuelle, la cuisine étant un lieu de rencontre entre théorie et pratique.

335 D'après les auteur·es, « *La recherche sur la division genrée du travail alimentaire, et sur le travail domestique en général, est largement confinée à un paradigme conjugal (hétérosexuel), et perd ainsi de vue les relations dans la famille élargie, alors que nos données suggèrent qu'une attention envers l'influence de la famille élargie serait pertinente pour cette littérature.* » (p. 15, nous traduisons). Bien que ces auteur·es se penchent avant tout sur le rôle des grands-parents dans la gestion alimentaire des parents vis-à-vis des enfants, leur remarque souligne plus largement la nécessaire attention à la famille élargie pour comprendre les comportements alimentaires de la famille nucléaire. Notamment, ces auteur·e·s montrent que les relations générationnelles jouent un rôle dans le genre, une femme jugeant de sa « bonne » maternité notamment à l'aune de celle de sa mère. De plus, ces mères des générations antérieures jouent aussi un rôle pour les hommes, par le soutien et l'héritage, en tant que modèle aussi bien culinaire que parental auquel ceux-ci se réfèrent quand ils s'investissent dans les pratiques alimentaires, ce que nous retrouvons dans notre enquête, notamment auprès des hommes « chefs ». Il semblerait d'ailleurs que les enquêté·es décrivent plus souvent leurs pratiques par rapport à celles de leurs parents que par rapport à leur partenaire : la tendance est à la comparaison entre des hommes de différentes générations entre eux, et des femmes de différentes générations entre elles, plus qu'entre hommes et femmes des mêmes générations. Ceci peut être mis en parallèle avec la tendance déjà soulignée des partenaires à juger de la justesse de leur répartition des tâches par des comparaisons intra-sexe plutôt qu'inter-sexes (Thompson, 1991 ; Singly, 2007, p. 35).

336 Damien, Camille, Jeanne, Christopher, Faustine et Carole-Anne.

337 Laura est la seule partenaire pour laquelle nous n'avons pas d'information claire concernant les rôles alimentaires des parents.

l'investissement de la mère, 5 partenaires ont été élevé·es entièrement³³⁸ et 3 partenaires principalement³³⁹ par leur mère³⁴⁰.

Parmi les partenaires élevé·es par leurs deux parents ensemble, l'investissement principal de la mère peut consister en une prise en charge entière de la gestion alimentaire. C'est le cas pour au moins 6 enquêté·es³⁴¹. Le nombre de mères au foyer³⁴² y participe, six mères l'ayant été. Plus sobrement, il peut s'agir d'une prise en charge de la cuisine³⁴³. Toujours chez ces couples non séparés dans lesquels la femme cuisine voire gère principalement l'alimentation, la représentation d'un père incompétent et/ou totalement désintéressé par la cuisine sert de justification à la répartition dans la très grande majorité des cas, parfois de façon relativement implicite, mais souvent très directe. Une dizaine d'enquêté·es au moins mettent ainsi en avant l'incompétence totale supposée de leur père³⁴⁴. Les mères sont très souvent décrites comme beaucoup plus regardantes vis-à-vis des enjeux nutritionnels que les pères³⁴⁵. Dans au moins trois foyers³⁴⁶, le père cuisine parfois mais les enquêté·es signalent une différence dans la valorisation des plats, les mères se chargeant des plats quotidiens et les pères des plats et repas « *exceptionnels* ». Ainsi, les configurations inversées d'un père en charge majoritaire de la cuisine quotidienne et reconnu comme plus investi sont très rares. Seuls 4 foyers d'origine connaissent une prise en charge majoritaire de la cuisine par le père³⁴⁷, quelques-uns connaissant des prises en charge temporaires. Au sein de l'un de ces quatre foyers, un père aime beaucoup cuisiner, davantage que sa femme³⁴⁸. Quatre autres enquêté·es sont confronté·es dans leur enfance à un investissement d'hommes, mais sporadique³⁴⁹ ou provenant du beau-père³⁵⁰. Les cas d'hommes cuisinant parce que la mère déteste sont

338 Chloé, Hanna, Nadir, Claire et Julien.

339 Corentin, Hélène, Louisa.

340 Phénomène actuel, les mères qui élèvent seules leurs enfants, avec en 2019 84 % de familles monoparentales dirigées par des femmes (Tableaux de l'économie française, 2020, p. 28) et les gardes d'enfants principalement confiées aux mères en cas de divorce (Le Collectif Onze, 2013), favorisent donc la transmission d'une représentation des femmes comme principales cuisinières.

341 Priscille, Fabien, Islane, Isabelle, Zélie et très probablement Selman et Coralie.

342 Thomas, Jonathan, Islane, Camillia, Florence pour un temps, Yun.

343 Ce qui ressort par exemple dans les récits de Yann et Marine.

344 Alban, Isabelle, Marine, Camillia, Jonathan, Killian, Florence, Antoine.

345 Lisa, Yann, Jonathan, Nolwenn, Charlotte, Aurélien, Florence, Samuel, Yun, Louisa, Alban, Gaëtan, Hinata et Antoine livrent cette représentation.

346 Cédric, Nolwenn, Mathieu.

347 Ceux de Faustine, Christopher, Jeanne et Camille.

348 Celui de Camille.

349 Jeanne, Sylvain, Louisa.

350 Cédric.

quasiment absents³⁵¹ de même que les cas où le père cuisine parce que la mère est la « *breadwinner* », c'est-à-dire qu'elle est considérée comme très occupée par son travail³⁵². Ces configurations sont cependant seulement temporaires et justifiées par les horaires de travail, la mère de Faustine par exemple n'étant pas considérée comme plus qualifiée que son père mais comme ayant des horaires très contraignants. Un seul couple parental présente le cas d'une mère cuisinant pour des grandes occasions et d'un père gérant le quotidien alimentaire, l'enquêté·e expliquant que sa mère l'avait imposé à son père, par une forme de ressentiment et une volonté de ne pas se charger de toutes les tâches domestiques³⁵³. Cette asymétrie sexuée s'étend aux générations antérieures, les grands-mères faisant fréquemment partie du paysage culinaire familial, bien plus que les grands-pères. Ainsi, au moins cinq enquêté·es insistent sur la place de leur grand-mère dans leur alimentation enfantine, et/ou la prennent pour modèle culinaire³⁵⁴.

Il convient donc de souligner l'absence de figures tutélaires du même sexe pour nombre d'hommes désirant s'investir dans les tâches alimentaires, à commencer par la cuisine : les pères ne peuvent généralement pas être pris comme références, ceux-ci étant de « *mauvais* » gestionnaires ou cuisiniers. Killian (18 ans, installé depuis 4 mois en petite agglomération, en intérim dans la manutention, arrangement « *chef* »), cuisinier principal du foyer qu'il forme avec Faustine (18 ans, en BTS mode), ne peut s'attacher à une figure paternelle défaillante en matière culinaire, et se raccroche à la figure de sa mère, voire à celle de sa grand-mère :

*Killian : Mon père... (Faustine rit) **Mon père faut tout changer ! [...] Le midi du pâté ou du jambon. Avec un œuf. Parce que voilà, il savait faire ça. Et le soir c'était euh, barquette sur barquette. Parce qu'il savait pas cuisiner, qu'il était célibataire et qu'il avait pas envie et que... ça lui prenait la tête de cuisiner. Maintenant il s'est, il s'est amélioré il fait des bons trucs. Bon ça reste, des steaks pâtes et des machins. Mais c'est toujours mieux. Mais sinon... le modèle ça sera ma mère. [...] Même ma grand-mère je pense. Parce que ma grand-mère elle savait tout faire. Que ça soit des escargots des... des têtes de veau sauce gribiche. Des des... des îles flottantes... elle savait tout faire. [...] c'est mon modèle en cuisine. (ent. 1, conjugal)***

Killian développe plus loin sa véritable admiration pour sa grand-mère dont

*Killian : la cuisine [est] juste **merveilleu[se]** ! T'façons elle a travaillé dans des, bah dans des grands restaurants. Dans des grands établissements. Elle a eu son propre établissement. Ce qui*

351 Christopher.

352 Chez Carole-Anne et Damien.

353 Jeanne.

354 Corentin, Hélène, Fabien, Dmitri, Killian.

fait qu'elle a toujours été habituée à travailler dans des bonnes qualités, avec de bons produits, et faire de la bonne cuisine. (ent. 1, conjugal)

Peut-être peut-on voir un signe d'évolution du genre dans le développement de la possibilité, pour ces hommes, de s'identifier à leur mère ou grand-mères, y compris dans des catégories sociales plus populaires marquées par une plus forte différenciation genrée des activités (comme pour Killian). Cette faible transmission inter-générationnelle pourrait également favoriser le caractère d'expérimentation des cuisines masculines. Alors que la femme peut maintenir des recettes apprises de ses prédécesseuses (mère et grands-mères), l'homme n'a généralement pas de prédécesseur cuisinier de son sexe. Il est moins évident de s'inscrire dans une continuité inter-générationnelle, qui serait alors nécessairement trans-sexuée. Thomas Alder, travaillant dans les années 1980 aux Etats-Unis sur des hommes s'appropriant certains plats et repas familiaux, montre cette faible continuité, et constate que les hommes concernés reprennent généralement seulement quelques recettes de leur mère (Adler, 1981).

Les investissements familiaux d'origine ne font cependant pas tout, car leur effet dépend de leur appropriation par les partenaires. Si la plupart valorisent l'alimentation d'une façon semblable à celle de leurs parents, quelques-unes prennent plutôt le contre-pied des habitudes parentales. Ainsi, chez Louisa et Alban (21 et 20 ans, installés depuis 6 mois dans une petite agglomération, en recherche d'emploi et étudiant infirmier), Alban se charge davantage de la cuisine alors même que la mère de Louisa était très investie en cuisine, parce que Louisa rejette cet héritage. Sa mère faisait des plats qu'elle juge « *bons, mais pas bons* », c'est-à-dire bons nutritionnellement parlant mais que Louisa n'a jamais apprécié au goût : elle faisait beaucoup de légumes « *bio* », très peu de viande, préférant cuisiner du tofu à la place, et des légumes que Louisa n'aimait pas, comme les brocolis ou les courgettes. Sa mère avait par ailleurs peu d'argent, et cuisinait intégralement « *maison* ». Louisa préférait donc les repas chez son père, d'une composition selon elle plus classique (steaks, cordons-bleus, pommes de terre). Ayant été « *cuisinier* », celui-ci lui a montré comment cuisiner certains plats, comme des crêpes et des cordons-bleus. Louisa n'a pas spécialement repris les habitudes de sa mère comme l'intérêt pour la cuisine de son père, et laisse donc volontiers Alban cuisiner, celui-ci s'inspirant de la cuisine de sa mère, son père ne cuisinant « *jamais jamais* » car il ne « *sait pas cuisiner* » (ent. 1, conjugal).

Les transmissions intergénérationnelles ont ainsi deux effets aux conséquences parfois contradictoires sur la répartition des tâches. D'une part, sont transmises des attentes

alimentaires, qui produisent parfois une répartition *a contrario* de la répartition traditionnelle, lorsque l'homme, originaire d'une famille plus investie dans certaines tâches alimentaires, assure la majeure partie de la gestion. D'autre part, la famille d'origine forge les attentes en matière de rôles alimentaires sexués. Il arrive ainsi que certains hommes aient incorporé l'idée d'un fort investissement en cuisine, mais assuré par des femmes³⁵⁵. Ils peuvent alors porter l'attente d'un travail alimentaire important, mais sans être disposés – n'ayant pas incorporé les dispositions nécessaires – à le réaliser eux-mêmes.

À l'inverse, ces transmissions sont à l'origine de certaines prises en charge par des hommes de la cuisine, ou du moins de leur plus grand investissement dans les tâches alimentaires. Bien que n'ayant pas toujours été autant attachés à la cuisine que leurs homologues femmes, ces hommes prennent en charge majoritairement la cuisine du fait d'un intérêt marqué pour celle-ci, attachement favorisé, pour deux d'entre eux, par leur rattachement à celle-ci par la profession d'un·e de leurs proches. Ils ne cuisinent en effet souvent pas depuis longtemps : Fabien n'a pas cuisiné avant de quitter le domicile familial, Killian cuisinait à l'occasion pour dépanner ses parents, François a lui depuis longtemps une appétence pour la cuisine mais considère être parti de chez ses parents sans savoir cuisiner grand-chose. Cependant, ils ont pour deux d'entre eux été confrontés, jeunes, à la cuisine *via* la profession de leur mères. La mère de François a été cuisinière pendant une bonne partie de sa carrière, et celle de Killian a été, et est encore au moment de l'installation conjugale de Killian, grilladine dans une grande chaîne de restaurants. Cette filiation ne les a pas forcément beaucoup confrontés, jeunes, à la pratique de la cuisine, mais leur a fait intégrer la valorisation de cette activité. Inversement, leurs partenaires ne viennent pas de familles valorisant spécifiquement la cuisine. Camillia (25 ans, installée depuis moins de 1 mois à Paris, en master de journalisme) met en avant ce différentiel familial pour justifier la répartition des tâches alimentaires avec François (23 ans, en master de journalisme), cuisinier principal :

Camillia : Il cuisine vachement bien, plein de céréales de... de trucs comme ça. Moi j'avoue que... Je on m'a pas, j'ai pas une maman ou un papa, qui aime bien cuisiner qui cuisine bien. Je, on m'a jamais trop initiée à la cuisine. Alors que chez lui y'avait un resto dans la, famille. (ent. 1, individuel)

François a longtemps partagé l'activité de cuisine avec sa mère, comme une passion commune qui les réunissait. Après le divorce de ses parents, il a vécu longtemps chez celle-ci, qui « *cuisine beaucoup* » en dehors même de son travail et lui a « *appris à cuisiner* » :

355 Comme c'est le cas pour Antoine.

François : mon rapport à la cuisine est... éminemment lié à ma mère. Parce que mon père n'a jamais cuisiné. **Ma mère est fille de restaurateur. Elle a été restauratrice, pendant longtemps. Euh, en cuisine elle sait faire beaucoup beaucoup de choses. Elle a toujours été... un des trucs pour lesquels j'admire ma mère, c'est parce qu'elle cuisine bien. Elle m'a enseigné le goût bah des bons aliments, des bons produits. De la bonne cuisine. De, des bons restaurants. On va souvent au restaurant, avec mes parents. Et surtout avec ma mère. (ent. 1, individuel)**

Ce mimétisme va jusqu'aux types de plats que François maîtrise, puisqu'il n'est pas bon cuisinier de pâtisseries, sa mère ayant, pour des raisons médicales, « *jamais mangé de sucre depuis ses vingt ans* ». François laisse donc la cuisine des pâtisseries à Camillia. L'activité culinaire le rapproche aujourd'hui encore de sa mère, puisqu'à l'occasion de la venue de celle-ci dans l'appartement d'emménagement de Camillia et François, François a fait des courses puis a beaucoup cuisiné avec elle. Quant à Killian (18 ans, en intérim dans la manutention, installé depuis 4 mois en petite agglomération avec Faustine, 18 ans, en BTS mode), il considère avoir toujours baigné dans un certain univers culinaire, de par les métiers de ses proches :

Killian : [*Chez mes parents*] je faisais la cuisine. Euh... **j'ai toujours fait la cuisine, t'façons j'étais obligé de faire la cuisine (Faustine rit doucement). Ma grand-mère en fait, ma grand-mère vivait dans... ma grand-mère a fait de la restauration, ma mère a fait de la restauration, tous mes frères ont fait de la restauration. Ce qui fait que... depuis tout petit je suis bercé dans le, dans le... la cuisine et le service. Du coup j'ai été... toujours habitué à... quand c'était le soir j'allais par-dessus les casseroles voir comment cuisinait ma mère. Et puis après j'ai pris l'habitude.**

[...] Angèle : Et donc tu dis que c'est ta mère qui était dans la restauration ?

Killian : J'ai toute ma famille. En fait j'ai ma grand-mère qui tenait une... avec mon mon... mon grand-père. Paix à son âme. Qui euh, tenait une... discothèque. Donc en fait y'avait de la cuisine et tout ça. Ensuite ma grand-mère a pris son restaurant. Ensuite ma mère a travaillé en restauration. Dans une... dans un bistrot. Enfin, ouais dans un gastro. Et donc ensuite... ce qui fait que ma mère là a continué... pendant 20 ans à faire de la cuisine. Mon plus grand frère a fait de la cuisine et continue à faire de la cuisine. Et mon autre grand frère faisait de la cuisine. Ce qui fait que **j'ai toujours vécu dans la cuisine. Même ma tante. Ma tante était dans l'un des plus grands palaces de Suisse, en restauration. Ce qui fait que partout où j'allais c'était de la cuisine de la cuisine de la cuisine ! Et ça parlait de la cuisine.** (ent. 1, conjugal)

Chez Killian, la profession maternelle, grand-maternelle, et le penchant d'une tante et de certains de ses frères ne sont pas les seules causes de prise en charge de la cuisine. Le fait de venir d'une famille nombreuse l'oblige également à mettre la main à la pâte (voir chapitre 5).

Ainsi, les arrangements de type « *chef* » montrent l'importance des socialisations familiales à la cuisine dans la prise en charge de celle-ci par l'homme. La familiarisation à travers le

métier d'un·e proche semble particulièrement importante. Ces arrangements laissent entrevoir que des hommes socialisés, dans leur enfance, à valoriser la cuisine et/ou à pratiquer avec plaisir celle-ci pourraient prendre en charge la cuisine conjugale, une fois installés en couple. Toutefois, contrairement aux « *nourricières* », les « *chefs* » sont présents dans des couples cohabitant depuis assez peu de temps. Ceci interroge quant à la pérennité de leur implication en cuisine, ces arrangements paraissant fragiles : quelques mois après le premier entretien, le couple de Fabien et Hélène s'est séparé ; celui de Faustine et Killian ne cohabite plus (pour des raisons de poursuite d'études) ; celui de Camillia et François laisse apercevoir, à l'occasion du second entretien, une présence en cuisine de Camillia plus importante que ce que le premier entretien suggérait.

d. S'en remettre à ou prendre en charge ?

Ce sont des attitudes plus générales à l'égard du domestique et de l'alimentaire qui sont transmises. Les hommes ne sont pas chargés de la cuisine (et plus largement du domestique) dans de très nombreuses sociétés. Dans nos sociétés occidentales modernes, ils ont longtemps été pris en charge par les femmes concernant le domestique, qu'il s'agisse de parentes (mère, sœurs, femme) ou de domestiques. Au cours du XX^{ème} siècle et jusqu'aux mouvements féministes des années 1970, la division sexuée des rôles a été renforcée et plébiscitée, notamment par des politiques familiales (Fagnani, 2001). De nos jours, ce modèle continue d'imprégner les représentations malgré les velléités égalitaristes, favorisant la tendance des femmes à s'installer dans une posture de prise en charge, de responsabilité vis-à-vis des tâches domestiques, et les hommes à se laisser prendre en charge par les femmes. Au niveau alimentaire, ceci est très visible dans les comportements réciproques des deux sexes sociaux lorsque ceux-ci ne cohabitent pas³⁵⁶.

Chez les partenaires cohabitants, des propos montrent le relatif maintien de ces postures asymétriques. Christopher (22 ans, installé depuis 3 ans dans une commune urbaine isolée, magasinier vendeur, arrangement de type « *nourricière* »), parlant de la cuisine de Claire (21 ans, mandataire judiciaire), seule gestionnaire de l'alimentation à leur foyer, exprime le sentiment qu' « *elle répond à [s]on besoin* » en respectant les apports énergétiques que celui-

356 Ainsi, les hommes célibataires investissent moins la cuisine que les femmes célibataires (Saint Pol, 2008). Plus encore, vivant en colocation, il arrive à une partie d'entre eux d'adopter des attitudes « *masculines* » de délégation implicite des tâches alimentaires aux autres habitants de la maison, quand bien même ceux-ci ne sont que des hommes. Certains en viennent alors à se comporter comme s'ils étaient des maris, alors qu'aucune femme ne vit dans le ménage (Natalier, 2003).

ci perçoit comme une nécessité. La notion de « *besoin* » renvoie à une perception biologique de ce qui est nécessaire au corps humain pour survivre, et place la personne qui répond à ce « *besoin* » comme responsable de la survie, ici alimentaire, de l'autre. Une telle expression signale la perception d'une femme assurant une fonction de prise en charge de l'autre dans le domaine alimentaire, ce qui est nettement le cas dans ce couple, le seul dans lequel l'homme n'est responsable d'aucune tâche alimentaire.

Chez de nombreux autres couples, la prise en charge de l'homme par la femme à travers l'alimentation est moindre. La fréquence à laquelle la femme est à l'initiative de nombreuses activités alimentaires est cependant souvent perceptible. Ainsi, Damien (24 ans, consultant en assurances, installé depuis 1 mois à Paris, arrangement « *nourricière* ») explique s'« *adapter* » à ce que Gaëlle (21 ans, étudiante ingénieure en alternance) « *propose* » comme repas, « *parce que c'est elle aussi qui propose et qui prend l'initiative* ». Camille (24 ans, chargée d'études, 8 mois de cohabitation à Paris), « *nourricière par défaut* », se retrouve à ses yeux bien malgré elle en charge de la gestion alimentaire. Les propos et interactions conjugales qu'elle a en entretien avec Yann (33 ans, ingénieur) montrent bien la dépendance de Yann aux activités alimentaires de Camille, qui prend par exemple l'« *initiative* » des menus :

Camille : Enfin c'est moi qui prends l'initiative de dire "Bon bah qu'est-ce qu'on mange ?". Etc. Ça peut arriver, s'il a très faim, qu'il me pose la question (elle rit). Et dans ce cas on réfléchit. Ou qu'il me propose même quelque chose, mais... Et après bah on cuisine à deux si on, si... c'est souvent si j'ai envie d'avoir un petit coup de pouce. Parce que, j'ai pas envie de faire ça tout seule, parce que c'est pas très marrant ! Ou alors parce que, enfin quand c'est lui qui le fait, je me dis "bon allez, je vais t'aider" et... parce que voilà, je me sens un peu coupable de le laisser faire. (ent. 1, individuel)

Les seules prises d'initiative de Yann à propos des menus sont provoquées par la « *faim* », autrement dit par un besoin qui n'est pas couvert assez vite par l'activité de Camille. Même là, souvent, il lui « *pose la question* », c'est-à-dire qu'il ne prend pas de réelle initiative mais lui demande d'agir, elle. Ce comportement est ici favorisé par l'omniprésence de Camille dans les activités alimentaires, et son penchant à contrôler celles-ci. Ce cas illustre en tous cas très bien un état de dépendance de l'homme proche de celui caractérisant les enfants vis-à-vis des adultes. Les cas inversés sont peu nombreux et correspondent aux cas globalement inversés en matière de prise en charge des tâches³⁵⁷. Ainsi, la prise en charge des hommes par

357 Camillia (25 ans, installée depuis moins de 1 mois à Paris, en master de journalisme, arrangement de type « *chef* ») tend ainsi à largement s'en remettre à François (23 ans, en master de journalisme) pour

les femmes tend à être plus englobante que celle des femmes par les hommes. Reste de pratiques « *traditionnelles* », cette façon de faire s'exprime également par une attention aux habitudes « *bonnes* » pour la santé de l'autre, et au déploiement de pratiques (prévisions de certains plats, conseils et reproches) visant à les lui faire adopter (voir partie I.4).

Ainsi, les restes d'anciennes représentations et pratiques « *traditionnelles* » impriment encore aujourd'hui leurs marques dans les socialisations enfantines, conduisant les jeunes adultes à être asymétriquement préparé·es à la prise en charge des tâches alimentaires domestiques. Les partenaires ont été confronté·es à des rôles alimentaires genrés fréquemment traditionnels dans leurs familles d'origine, les femmes ont plus souvent été socialisées aux activités alimentaires dès leur enfance, et plus largement à un rapport au domestique et au professionnel les conduisant à prioriser les activités alimentaires sur leurs activités professionnelles ou personnelles. Ceci les conduit à davantage prendre en charge ces activités et à prendre en charge le partenaire par la même. Comparativement, les hommes doivent s'approprier une place à laquelle ils sont moins incités, demandant des comportements qui leur ont moins été transmis. Comme nous le verrons plus loin, il est donc plus aisé à ceux-ci de participer à ces tâches à travers des comportements associés à la « *masculinité* ».

2. conduisent à des prises en charge souvent genrées

Conséquence de ces ressorts, les prises en charge sont souvent genrées. L'étude des arrangements conjugaux distingués dans la typologie permet d'en relever certaines caractéristiques. Certaines tâches apparaissent propices à la prise en charge par un sexe social plus que par l'autre (a). Fréquemment, la femme porte davantage la charge mentale (b) ou exprime dans ses activités alimentaires des pratiques de *care* (c). Enfin, la force de ces ressorts est visible dans l'existence de femmes qui prennent en charge malgré leur relative incompétence (d), ou alors qu'elles ne le souhaitent pas vraiment (e).

a. Tâches « masculines », tâches « féminines »

Au-delà de l'investissement plus grand des femmes dans les tâches domestiques, les travaux ont montré la tendance à une spécialisation selon les types de tâches domestiques : les femmes assurent davantage les tâches ménagères et alimentaires, les hommes le bricolage et le

son alimentation.

jardinage, favorisant l'identification d'activités plus « *féminines* », d'autres « *masculines* », d'autres enfin davantage « *négociables* » (Zarca, 1990). Ainsi, même chez les couples égalitaristes, le genre continue à spécialiser (Van Hooff, 2011), les individus construisant leur identité sexuée par l'accomplissement de ces tâches (Deutsch, 2004 ; Aarseth, 2009 ; Cairns *et al.*, 2010 ; Merla, 2007, 2010). Des travaux s'interrogent ainsi sur la reconfiguration du genre lorsque les partenaires remettent en cause cette sexuation des tâches, chez les pères au foyer (Merla, 2007, 2010) ou lors de la prise en charge de tâches alimentaires par des hommes (Deutsch, 2004 ; Fouquet, 2019). Ces enjeux de spécialisation varient évidemment en fonction des milieux sociaux, du fait de conceptions différenciées des rôles sexués familiaux, d'écarts dans les possibilités économiques et pratiques de répartition des tâches ou de délégation (Court *et al.*, 2016). Ainsi, si pour les catégories supérieures des classes moyennes ou les petites classes supérieures, toutes deux à fort capital culturel, l'égalité est prônée et rendue possible par les ressources et l'attachement à l'égal investissement dans le travail – et dans les études pour les enfants – elle est compliquée, dans les catégories plus populaires, par une conception sexuée plus différentialiste et une surcharge de travail domestique non-déléguable à des tiers du fait de ressources économiques plus faibles.

Qu'en est-il dans le domaine alimentaire chez les jeunes couples ? Dans notre étude, nous voyons que le genre s'exprime de façon souple dans les tâches alimentaires, puisque les cas où une seule personne est en charge de toutes les tâches sont très rares, mais que s'observe une dichotomie genrée dans la prise en charge des différentes tâches. Si les hommes cuisinent parfois peu, ou seulement en tant qu'exécutants, leur plus grande présence dans les courses, comparativement aux autres tâches alimentaires et surtout à la cuisine, a facilement pu être objectivée. En dehors du couple composé de Claire et Christopher (21 et 22 ans, installé·es depuis 3 ans dans une commune urbaine isolée, mandataire judiciaire et magasinier vendeur, arrangement « *nourricière* »), dans lequel Claire est l'unique gestionnaire de l'alimentation, tous les partenaires hommes participent aux courses. Plus encore, la grande majorité des couples déclarent que les partenaires participent à égalité aux courses, soit en les faisant ensemble, soit en y allant chacun·e son tour, et les couples dérogeant à cette règle sont ceux dans lesquels l'homme est davantage investi dans les courses. Ainsi, Cédric, Mathieu et Dylan font les courses principales seuls, et Blaise, Antoine, Thibaud, Killian et Damien font souvent certaines courses principales que n'effectue pas leur partenaire. La situation est un peu plus complexe concernant les courses d'appoint, plusieurs couples laissant la femme s'en charger,

mais force est de constater que les courses sont une porte d'entrée privilégiée des hommes dans la gestion alimentaire domestique. Ceci est conforme avec l'évolution des temps moyens consacrés aux courses constatée en population générale, en hausse historique pour les hommes et en baisse pour les femmes, pour un écart entre les sexes sociaux réduit de moitié entre 1974 et 2010 (Brousse *et al.*, 2015). Le phénomène pourrait s'expliquer par l'égalitarisme, auquel s'ajoute le fait que les courses sont une activité plus appréciée par les hommes que par les femmes, puisqu'elles ont un lien avec l'extérieur et nécessitent de plus en plus de recourir à une voiture (Brousse *et al.*, 2015). Au-delà de la participation à l'activité en tant que telle, s'observe parfois une spécialisation en fonction des produits achetés, avec par exemple une plus grande présence des hommes dans l'achat des produits lourds, ou encore de certains produits comme les alcools, le pain ou les viandes (confirmée par Perrot, 2009). Chez Laura (24 ans, infirmière remplaçante) et Julien (boulangier, installé·es depuis 2 ans, arrangement « *partenaires spécialisé·es* »), les partenaires participent conjointement aux courses. Toutefois, chacun·e est spécialisé·e : lors de leurs courses principales, Julien conduit la voiture et aide à porter les produits lourds, Laura se charge du respect de la liste, et est la seule à entrer dans l'épicerie sociale et solidaire à laquelle elle a accès. Elle fait également seule les courses d'appoint en semaine, notamment sur le marché.

Rappelons toutefois que cette participation aux courses n'est pas forcément gage de leur complète prise en charge, la femme pouvant en rester globalement responsable. Ce temps peut être du temps partagé avec la partenaire, et quand bien même il ne l'est pas, les hommes ne supportent pour autant pas toujours la charge mentale de la liste de courses (Perrot, 2009). Ceci est visible chez Jeanne (24 ans, étudiante en master, installée depuis plus de 2 ans en petite couronne avec Aurélien, 36 ans, psychopraticien). « *Nourricière* », elle contrôle très strictement ce que son partenaire achète seul (voir chapitre précédent, partie I.1.b). Ainsi, la spécialisation de certains hommes dans une partie des tâches alimentaires ne remet en cause que dans certains cas la prise en charge par la femme de la charge mentale, qui représente une part importante de l'ensemble du travail alimentaire (DeVault, 1994), comme nous allons le voir maintenant à travers l'arrangement « *partenaires spécialisé·es* ».

b. La « charge mentale » déséquilibre la répartition chez les « partenaires spécialisé·es »

Like planning and managing meals, the work of provisioning is partly invisible. An observer can see someone going to the store, gathering up purchases, paying for them, taking them home

and putting them away. But the ongoing strategic parts of the work—the planning, monitoring, remembering—cannot be seen. (DeVault, 1994, p. 75)

Les travaux précédents ont montré que la participation de l'homme aux tâches n'est pas forcément gage de la prise en charge de celles-ci, les femmes en restant fréquemment responsable (Murcott, 2000 ; Perrot, 2009), conservant la « *charge mentale* » (DeVault, 1994 ; Haicault, 1984), l'activité cognitive d'organisation de la gestion. Dans le cadre de l'alimentation conjugale, cette charge mentale consiste dans le fait de penser les menus en tenant compte d'enjeux nutritionnel ou de plaisir, de surveiller que les aliments périssables sont consommés à temps, de prévoir quand certaines activités de vaisselle ou de courses doivent être réalisées, d'anticiper le manque de certains aliments, de prendre le temps d'aller faire des courses ponctuelles pour compléter les courses principales, etc. Or, l'arrangement « *partenaires spécialisé-es* » montre, derrière une apparente répartition égalitaire, une plus grande prise en charge de la charge mentale alimentaire par les femmes. Les femmes concernées se chargent de tâches spécifiquement liées à cette charge, comme penser les menus, pour Laura, ou acheter des produits spécifiques, comme les légumes « *bio* » pour Nolwenn. Elles s'occupent ainsi souvent de tâches demandant un investissement répété et fréquent, comme les petites courses d'appoint régulières, pour Nolwenn et Laura, ou de tâches moins reconnues, comme les repas quotidiens pour Priscille, tandis que l'homme fait les repas exceptionnels. Cet arrangement montre que les tâches peuvent sembler réparties de façon égalitaire sans que la charge mentale soit, elle, équilibrée. Si cette charge reste plus fréquemment assurée majoritairement par la femme, il arrive chez certains couples que les hommes y participent davantage, notamment en s'investissant dans la sélection des aliments au moment de l'achat, ou dans la conception des menus. Lorsqu'il est investi en cuisine, l'homme consacre visiblement plus d'intérêt et de temps aux questions alimentaires que la femme, comme chez les « *chefs* » ou les « *hommes (temporairement?) plus disponibles* », comme Blaise et Cécile, Fabien et Hélène ou encore Cédric et Chloé au début de leur cohabitation. Ainsi, le corpus témoigne d'une charge mentale fréquemment davantage assurée par les femmes, mais aussi de cas inversés lorsque l'homme cuisine beaucoup.

c. Le rôle de « care-giver » des « nourricières »

Un second arrangement caractérisé par une prise en charge des tâches conforme à la répartition « *traditionnelle* » est le type « *nourricières* ». Cet arrangement montre que certaines jeunes femmes peuvent se sentir reconnues dans un rôle de prise en charge quasi-

intégrale des tâches alimentaires. Elles cuisinent et gèrent l'organisation générale de l'alimentation, même si leur partenaire exécute certaines tâches (comme des courses sous étroite surveillance). Elles se saisissent de ce rôle de façon très proactive. Elles en tirent la reconnaissance du partenaire qui se considère pris en charge, souvent dès avant l'installation en cohabitation. Elles performant ainsi dans l'alimentation le rôle de « *care-giver* » encore attribué implicitement aux femmes, un rôle dont les hommes cuisinant principalement se saisissent seulement partiellement (voir partie III). Ce rôle est à relier au maintien de la croyance en une « *vocation parentale* » des femmes : malgré le relatif déclin des stéréotypes de genre, les femmes étant de plus en plus considérées comme tout autant compétentes, la croyance selon laquelle les femmes seraient plus aptes et intéressées par les fonctions de maternage persiste (Papuchon, 2017). Ces cas signalent que l'alimentation est encore pensée comme le lieu du soin aux autres pour les femmes (Murcott, 1983 ; DeVault, 1991 ; Mennell *et al.*, 1992) et qu'elle n'est pas vraiment pensée comme pouvant l'être pour un homme. Ils montrent également comment certains couples fonctionnent par spécialisation des partenaires, chacun·e reconnaissant les qualités de l'autre.

d. L'attendu implicite de prise en charge par les « femmes en apprentissage »

Si la prise en charge des tâches alimentaires participe, pour certaines femmes, d'une inscription relativement volontaire dans un rôle de « *care-giver* », elle peut aussi s'imposer à elles comme un attendu. En effet, chez les couples à l'arrangement « *femme en apprentissage* », la femme prend majoritairement en charge les tâches alimentaires alors même que sa relative incompétence de départ ne le favorisait pas, qu'elle n'y prend pas un plaisir spécifique, et que les (in)disponibilités réciproques ne le justifient pas spécialement. En effet, ces femmes sont au départ moins compétentes en matière de cuisine comme de gestion des tâches alimentaires, parce qu'elles sont parties de chez leurs parents lors de l'installation conjugale, tandis que leur partenaire a vécu seul assez longtemps. Or, celles-ci apprennent le rôle de gestionnaire alimentaire. Elles se font aider au départ par leur partenaire, sur qui elles prennent exemple. Celui-ci se retire ensuite progressivement de la gestion, à mesure que la femme apprend. Ce processus de prise en charge progressive alors que les compétences différenciées des partenaires favoriseraient au départ une répartition inversée montre la prégnance du modèle « *traditionnel* », et combien la prise en charge de la majorité des activités alimentaires par les femmes reste une représentation ancrée. Autrement dit, aucun des arguments mobilisés par les couples égalitaristes ne justifie cet arrangement. Cet

arrangement relativise également la force des compétences et préférences (détaillée dans le chapitre précédent) dans la prise en charge lorsque les partenaires attendent, implicitement ou non, une répartition basée sur des rôles de sexe traditionnels. Ceci invite à distinguer les couples égalitaristes basant leur répartition sur les compétences, préférences et disponibilités, des couples davantage attachés aux rôles de sexes traditionnels.

e. Les exigences élevées conduisent à « gérer par défaut »

Enfin, l'arrangement de type « *gestionnaire par défaut* » montre que les femmes peuvent se retrouver à prendre en charge l'intégralité de la gestion alimentaire sans le souhaiter initialement, à leur corps défendant. Dans cet arrangement, face aux divergences en matière de consommations et face au sous-investissement de l'homme relatif à ses exigences, la femme prend en charge la gestion afin de s'assurer le respect de ses attentes. La répartition des tâches est alors proche de celle des arrangements de type « *nourricière* », mais la femme n'en tire ni reconnaissance ni satisfaction conjugale, l'homme ne reconnaissant pas l'intérêt donc la valeur du travail alimentaire effectué par sa partenaire, et celle-ci l'effectuant pour elle seule, sans adapter beaucoup ses pratiques à celles de son partenaire. Les contenus alimentaires et modalités de gestion sont donc fortement influencés par celle-ci, au prix d'une lourde charge de travail domestique. C'est, dans notre corpus, le cas (détaillé dans le chapitre précédent) de Camille. Camille confère aux activités alimentaires une importance bien plus grande que Yann, et elle considère donc inacceptable de ne pas se charger de tâches alimentaires qu'elle voit comme inévitables, essentielles, et que Yann n'effectuerait pas à sa place. Cet arrangement est conforme à des travaux montrant comment les exigences et compétences peuvent venir justifier l'inégalité de la répartition dans un cadre égalitariste : les partenaires présentent les femmes comme plus exigeantes et plus douées (McMahon, 1999, p. 158 ; Beagan et al., 2008 ; Van Hooff, 2011) pour justifier le plus grand investissement de celles-ci.

Les différents arrangements rappelés ici montrent combien la survivance des représentations traditionnelles rend l'investissement de la femme aujourd'hui encore plus attendu, à tel point qu'il peut se réaliser en contradiction avec les compétences relatives des partenaires à l'installation. Il concerne en particulier le travail de charge mentale, et conduit parfois à des prises en charge intégrales, voire douloureuses. Nous verrons cependant dans le chapitre

suivant que les implications fortes de certains hommes questionnent le caractère inéluctable de ces spécialisations.

Après avoir exploré les consommations puis la répartition des tâches alimentaires, il reste à nous demander comment la tâche particulière qu'est la cuisine participe, dans cette population des jeunes couples de jeunes adultes de catégories plutôt supérieures, à la production des « masculinités » et « féminités » (III). Ceci nous aidera à expliquer pourquoi cette tâche reste souvent de la responsabilité de la femme, mais aussi comment elle s'ouvre actuellement aux hommes, cuisinières et cuisiniers partageant désormais certaines caractéristiques.

III. Le genre par la cuisine : de l'opposition historique de deux cuisines à la « dégenrison » ?

women are cooks whereas men are chefs. It is not that men do not cook at home: they do (Murcott, 1983b)[...] But they can elect whether to do so where women have no option. Men 'help' (Oakley, 1974b), are 'understudy' cooks (Murcott, 1983b) but 'they do not commonly take over the main meals, however competent they might be in the kitchen' (Collins, 1985: 71). (Mennell et al., 1992)

Dans la lignée des études récentes aux résultats ambivalents concernant l'enjeu que représente l'entrée des hommes dans la tâche spécifique de cuisine et la production du genre dans et par la pratique culinaire (Aarseth, 2009 ; Meah et Jackson, 2012 ; Parsons, 2014, 2015a, 2015b), nous nous demandons enfin si s'observe, chez les jeunes couples de jeunes adultes, un rapprochement des rapports à la cuisine entre hommes et femmes, en comparant les discours sur la cuisine des « chefs » et des « nourricières ». Nous verrons dans un premier temps que leurs représentations ont d'importants points communs, toutes déployant certaines exigences culinaires, considérant que la cuisine mérite l'investissement de ressources (temps, argent, matériel, etc.), cuisinant de façon relativement solitaire mais pour les autres, et valorisant leurs compétences tout en dévalorisant celle du ou de la partenaire (1). Nous constaterons ensuite des divergences, dans la lignée des différences de consommations et prises en charge observées parmi l'ensemble des partenaires. Les uns mobilisent davantage un imaginaire associé à la « grande cuisine », les autres au *care* (2). La santé est davantage privilégiée par certaines « nourricières », tandis que les « chefs » mettent un peu plus l'accent sur le plaisir (3). Enfin, les « chefs » prennent moins intégralement en charge leur partenaire (4).

1. Des exigences en commun

De nombreux éléments rapprochent le rapport à la cuisine des « *chefs* » et des « *nourricières* », accréditant la thèse de la « *dégenrisation* » de la cuisine chez les jeunes adultes. Ces cuisinières et cuisiniers vivent la cuisine comme une passion. Ils et elles l'associent à la découverte (de nouvelles saveurs, de nouveaux horizons alimentaires, de nouvelles compétences), prennent du plaisir à se faire à manger et plus encore à faire à manger pour les autres, sont fières·fiers de leurs compétences, investissent des ressources (temps, argent, espace, etc.) dans la pratique et sont exigeant·es à l'égard de cette pratique.

a. Découverte et plaisir gastronomique

Tout d'abord, la cuisine est pour elleux quelque chose de grand, de valorisé, y compris par sa ressemblance avec la cuisine professionnelle. Elle leur procure du plaisir, associé notamment à la découverte et à l'expérimentation. Gaëlle (« *nourricière* » de 21 ans, étudiante ingénieure en alternance, installée depuis 1 mois à Paris avec Damien, 24 ans, consultant en assurances) défend ainsi tout particulièrement la « *gastronomie* », face à un partenaire moins sensible :

Gaëlle : Je rêve d'aller au Vietnam pour manger juste les plats authentiques [...] Moi quand je vais dans un pays, c'est pas que pour euh, sa culture. Sa gastronomie, ça prend une énorme place. (ent. 1, individuel).

Elle aime notamment « *la découverte* », le « *jeu* », « *tester des nouvelles choses* », ou encore « *expérimenter* ». Elle oppose deux types de cuisine, l'une visant à « *manger pour se nourrir* » et l'autre à « *manger pour le... plaisir de la... dégustation* », et choisit pour sa part le second type. Elle se considère plus douée que Damien, de qui elle exige la reconnaissance de l'activité et l'investissement de ressources (financières et temporelles), puisque le couple se rend dans différents supermarchés les week-ends pour accéder à des produits spécifiques.

b. Une cuisine individuelle tournée vers les autres

La cuisine de ces cuisinières et cuisiniers principaux est tournée vers les autres, pensée dans le but de nourrir d'autres personnes et de leur procurer du plaisir, mais par une activité pensée, elle, comme relativement individuelle. François (« *chef* » de 23 ans, en master de journalisme, installé depuis moins de 1 mois avec Camillia, 25 ans, également en master de journalisme) fait plus d' « *efforts* » pour cuisiner pour d'autres, notamment en couple :

*François : quand je suis tout seul j'ai moins la foi de me faire des choses compliquées, savoureuses et compagne. Je fais des choses globalement simples. **Je m'alimente. Et quand je vis avec quelqu'un, j'ai justement cette volonté, bah justement de faire à manger. De faire quelque chose, de produire quelque chose.** (ent. 1, individuel)*

Pour autant, iels n'aiment généralement pas cuisiner avec d'autres. Pour rappel, François considère que la cuisine doit être gérée par le/la « *plus compétent-e* » et ne laisse que rarement la main à une autre personne. Pour toutes, la cuisine est un lieu de contrôle relativement accaparé par celle ou celui cuisinant principalement. Claire (« *nourricière* » de 21 ans, mandataire judiciaire, installée depuis 3 ans dans une commune urbaine isolée) par exemple a progressivement chassé Christopher (22 ans, magasinier vendeur) de la cuisine, car elle ne supportait pas que les choses ne soient pas faites selon ses attentes :

Claire : Ça a tout de suite été moi [qui cuisinais] ouais.

Christopher : Ça a tout de suite été toi, ouais.

Claire : Après je pense au début tu essayais. Mais, ça... Euh, je repassais toujours derrière lui.

*Christopher : Ouais. Et puis du coup ça me soûlait ! Du coup bah je lui ai dit bah vas-y directement, autant que... ! [...] **c'est son secteur là-bas** (rires). C'est **comme sa mère**, elle aimait pas que y'ait du monde qui vienne dans sa cuisine. Bah là c'est pareil, c'est c'est la même. **Elle a déteint sur sa mère pour ça.** (riant)*

*[...] Claire : **Après si j'ai besoin... je lui demande !** (ent. 1, conjugal)*

La cuisine est donc une activité individuelle mais les rattachant aux autres par le don de soi, et leur apportant en retour la reconnaissance de ce don et de leurs compétences spécifiques.

c. Entre fierté vis-à-vis de ses compétences et dévalorisation de celles de l'autre

En effet, « *chefs* » et « *cuisinières* » ont conscience de leurs compétences, les mettent en avant, désirent les voir reconnues par leur entourage et dévalorisent réciproquement les (in)compétences de leur partenaire. Iels attendent une reconnaissance par la cuisine qui trouve satisfaction dans la valorisation de leurs compétences par l'entourage, à commencer par le/la partenaire. Fabien (« *chef* » de 21 ans, en service civique) raconte ainsi que ses ami-es viennent manger chez lui quand iels en ont marre de ne manger que des « *pâtes* ». Jeanne (« *nourricière* » de 24 ans, en master, installée depuis plus de 2 ans) semble quant à elle très fière qu'Aurélien (36 ans, psychopraticien) fréquente moins souvent les restaurants depuis l'installation, parce qu'il mange mieux avec elle :

*Jeanne : Il adore aller au restaurant. Il allait pas mal au restaurant avant. Il y mange un petit peu moins maintenant. Parce que justement en fait, **depuis qu'il goûte ce que je cuisine, il est***

là en mode "En fait, dans les restaurants c'est pas... ". Il est un peu en mode "Bah c'est pas si bon que ça quoi". (ent. 1, individuel)

Au début de leur relation, Jeanne a d'ailleurs été mise au défi de reproduire certaines recettes qu'Aurélien aimait enfant. Elle est fière d'avoir relevé ce défi, d'être capable de lui procurer ce plaisir :

*Jeanne : **il a une énorme madeleine de Proust.** C'est un restaurant dans lequel il allait avec sa grand-mère, qui existe toujours. Et qui font des fusili au parme. C'est des fusili avec une sauce à la pistache et du jambon de parme. Et j'ai trouvé de la poudre de pistache. **Et je lui en ai fait.** **Et euh, il y est retourné cette semaine, en mode euh, "les tiennes sont meilleures", "Mais je vais plus te sortir, je vais plus t'amener au restaurant quoi !".** (ent. 1, individuel)*

La reconnaissance des cuisinières ou cuisiniers principaux passe ainsi par la reconnaissance de leur puissance sur l'autre *via* l'alimentation, par leur capacité à procurer du plaisir à l'autre, à faire aimer à l'autre des choses qu'il ou elle n'aimait pas, à reproduire des plats sentimentalement importants pour l'autre, produisant de l'émoi.

Le cuisinier ou la cuisinière principale se distingue également en dévalorisant la cuisine du/de la partenaire, décrit·e comme spécialisé·e dans quelques plats peu nombreux et considérés comme relativement simples. Ces plats sont l'occasion d'un discours assez paradoxal consistant à reconnaître un rôle au/à la partenaire, en insistant sur sa propre incapacité à réaliser ces plats, tout en niant les compétences associées à ces plats, ainsi que leur intérêt gustatif. En effet, ces plats sont qualifiés de plus « *simples* », plus faciles à réaliser, voire de moins « *intéressants* ». Jeanne dit d'Aurélien que celui-ci n'a « *pas le même niveau de compétences* » qu'elle. Gaëlle (« *nourricière* » de 21 ans, étudiante ingénieure en alternance, installée depuis 1 mois à Paris avec Damien, 24 ans, consultant en assurances) quant à elle met en avant sa compétence pour varier les plats, cuisiner des choses « *complexes* », avoir des idées, mais aussi cuisinier à partir de produits bruts et moins onéreux que ceux auxquels Damien recourrait auparavant. Elle explique aussi faire ses courses « *au feeling* », alors que Damien serait incapable d'« *improvisation* » :

*Gaëlle : Bah c'est vrai que toi t'as un peu tendance à... mais même dans ta vie en général **t'improvises pas tellement en fait. La cuisine non plus.** Puis... (Damien acquiesce) Mais t'as moins l'habitude aussi tu cuisines moins donc... (Damien acquiesce) T'as jamais autant cuisiné donc, tu fais toujours **des trucs très très très très très simples.** (Damien acquiesce) Mais bon quand y'a la flemme le soir... on passe. **On fait outre.** (ent. 2, conjugal)*

La créativité est valorisée, son absence vue comme un manque, une incompétence. Damien reprend à son compte ces représentations lorsqu'il explique que, seul, il se cuisinerait :

Damien : un peu des trucs, qu'on a l'habitude. Peut-être à ma manière mais... ça serait pas, révolutionnaire. Ce serait pas ma touche... Ça serait pas mon style à moi je pense... qui ressortirait plus. Etc. (ent. 2, conjugal)

La cuisine est ainsi vue comme nécessitant la maîtrise de savoir-faire techniques, auxquels doivent s'ajouter de la créativité et une façon de faire bien à soi, un « style ». La cuisine du ou de la partenaire est présentée comme opposée à ces savoir-faire. Christopher (22 ans, magasinier vendeur, installé depuis 3 ans avec la « nourricière » Claire, 21 ans, mandataire judiciaire) cuisine ainsi notamment :

Christopher : La purée mousseline (rire)

Claire : Ah oui ! Purée mousseline et poisson pané, ça c'est son truc ! (riante) (lui rit toujours) Oui, ça c'est vrai. Je sais pas faire une purée mousseline. Ça craint hein ? Mais j'y arrive pas ! (rires) [...] avec les mêmes ingrédients hein, j'essaie toujours de mettre / mais j'y arrive pas !

Angèle : C'est rigolo.

Christopher : (riant) Ouais ! Je sais faire que ça ! (il rit)

Claire : (inaud) Les poissons panés il va les faire bien dorer, moi ça va être tout pâteux. Tout... pttt ! Non. (elle rit)

Christopher : Et ouais j'ai une expérience dans le surgelé ! (rires) (ent. 1, conjugal)

Ainsi, la cuisine du/de la partenaire est implicitement moquée en même temps qu'explicitement mise en avant, comme pour ne pas trop l'humilier, en lui reconnaissant la maîtrise de quelques plats dévalorisés.

d. La/le partenaire : entre commis et élève

Au carrefour entre ce besoin de reconnaissance et cette dévalorisation du travail de l'autre, les cuisiniers et cuisinières principales traitent leur partenaire tantôt comme un second couteau, tantôt comme un·e élève. Le/la partenaire joue souvent le rôle de « commis » : il ou elle aide sans diriger les opérations. Comme le raconte François (« chef » de 23 ans, en master de journalisme) à propos de la participation de Camillia (25 ans, également en master de journalisme) :

François : elle se considère, enfin elle se qualifie... et je le, enfin, je l'appelle aussi comme ça pour rigoler mais... de "commis" en fait. Elle, elle joue un peu le rôle de commis en fait. Parce qu'elle fait les... je sais pas, elle coupe des trucs. Elle, je sais pas elle prépare... elle fout

*de l'eau dans une poêle, elle fait préchauffer le four. **Quoique je suis pas sûr qu'elle sache faire préchauffer le four.** (ent. 1, individuel)*

Ceci s'articule avec le fait que l'autre reste en charge de certains plats jugés plus simples, demandant moins de compétences, par exemple les gâteaux. À ses propres dires, François ne sait pas cuisiner de desserts, « *même des gâteaux au chocolat* », donc Camillia s'en charge. La seule exception se trouve chez Claire et Christopher (21 et 22 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur), Claire la « *nourricière* » ayant progressivement remplacé Christopher pour les gâteaux, et cuisinant désormais tout toute seule. Il existe ainsi une certaine complémentarité entre les partenaires, celui ou celle ne cuisinant pas principalement gardant la possession d'un petit domaine moins valorisé conjugalement.

Le cuisinier ou la cuisinière est aussi souvent conseiller·ère et maître·sse de l'autre en cuisine. Décrivant Damien (24 ans, consultant en assurances) comme « *mange[ant] pour se nourrir* », tandis qu'elle mange pour le plaisir, et se considérant plus compétente, Gaëlle (« *nourricière* » de 21 ans, en alternance) se charge pour ainsi dire de son éducation culinaire :

*Gaëlle : il a pas du tout baigné dans la même culture que moi. Par rapport, à la cuisine quoi. Donc **je l'ai un peu initié**, à plein de trucs. Qu'il avait pas l'habitude de consommer avant. Pas l'habitude de manger. Notamment des manières de préparer les choses [elle se racle la gorge]. Oui lui souvent c'était voilà, on fait cuire des pâtes toutes simples. On fait cuire un steak, et puis c'est tout. Moi j'essaie d'incorporer un peu plus de... de trucs. Je vais plutôt faire sauter les choses, avec du curry, des trucs, enfin... voilà. **Lui c'était c'était beaucoup plus simple.** (ent. 1, individuel)*

De même, Fabien (« *chef* » de 21 ans, en service civique) souhaite qu'Hélène (19 ans, en licence) cuisine régulièrement avec lui pour apprendre. « *Nourricières* » et « *chefs* » partagent ainsi une conception assez individuelle de la cuisine, qui s'exprime dans la difficulté à cuisiner avec d'autres personnes, l'attente d'une reconnaissance par les autres de leurs qualités culinaires et la dévalorisation des compétences de l'autre, qui prend le rôle du commis et/ou de l'élève.

e. Investir des ressources

Valorisant beaucoup l'activité, « *cuisinières* » comme « *chefs* » souhaitent enfin donner à la cuisine une place prépondérante. Iels inclinent à investir beaucoup de temps, et plus largement de ressources (énergie, argent, etc.) dans l'activité. En témoigne la position de Jeanne (« *nourricière* » de 24 ans, en master, installée depuis plus de 2 ans avec Aurélien, 36 ans,

psychopraticien), qui considère qu'un budget suffisant doit être alloué à l'alimentation, au prix si nécessaire de restrictions dans d'autres domaines :

Jeanne : devoir compter ou s'interdire de manger des choses parce que t'as pas l'argent pour c'est genre horrible ! C'est c'est vraiment... je préfère faire, des grosses courses comme ça et me dire, je sais pas, je vais pas m'acheter de fringues. Ou je vais pas aller boire des verres. [...] Parce que bien manger pour moi c'est important. Prendre du plaisir tous les jours à bien manger. Et puis pour le corps c'est mieux. (ent. 1, individuel)

François (« chef » de 23 ans, en master de journalisme comme sa partenaire Camillia, 25 ans) pour sa part ne compte pas le temps qu'il consacre non seulement à cuisiner, mais aussi à se déplacer dans différents commerces parfois éloignés pour accéder à des produits spécifiques, ressemblant en cela à Gaëlle au moment de son emménagement avec Damien. Qui plus est, il place la cuisine au premier rang de ses priorités lors de la recherche d'un logement :

François : de tous les choix de logement que j'ai fait [...] j'ai toujours accordé de l'importance à la cuisine. Parce que c'est vraiment enfin c'est aussi un endroit où je sais que... bah je passe du temps, j'aime y passer du temps. J'aime être un peu à mes aises pour faire à manger quand même. Et enfin c'est un critère de choix personnellement. (ent. 1, individuel)

Cet investissement est bien évidemment modulé par les ressources effectives du couple. Ainsi, les dépenses des moins fortunés (les cuisiniers·ères Killian et Claire) sont contraintes par les faibles ressources dont iels disposent. Pour autant, la « nourricière » Claire (21 ans, mandataire judiciaire) s'est toujours opposée à Christopher (22 ans, magasinier vendeur), quant à la place financière à accorder à l'alimentation, et ce malgré un budget assez contraint à l'installation (leurs revenus cumulés s'élevaient à environ 1250 euros par mois, contre 2700 euros trois ans plus tard). Tout en souhaitant préserver l'équilibre de leurs finances, elle considère que ce poste budgétaire mérite d'être conséquent :

Claire : [pour lui] fallait dépenser le moins possible. Moi c'était on peut aller jusqu'à la limite du budget ! (elle rit) C'était faut se faire plaisir. L'alimentation c'est super important, je trouve, au niveau plaisir. Enfin moi j'adore manger, donc... (ent. 1, conjugal)

Ce désaccord en matière de budget est l'une des causes de la spécialisation de Claire dans les courses, pour faire cesser leurs disputes, Claire y allant finalement seule avec pour consigne de respecter un certain montant.

Les cuisiniers et cuisinières s'accordent également quant à la hiérarchisation symbolique des tâches alimentaires, valorisant plus la cuisine que les autres tâches (au premier rang desquelles la vaisselle) et plus la cuisine festive que la quotidienne (même si certains d'entre eux visent une cuisine exceptionnelle au quotidien). Cet investissement se traduit

dans des exigences matérielles. Il peut s'agir de l'achat de matériel comme de l'aménagement prioritaire de la cuisine par rapport aux autres pièces du foyer. Ainsi, Fabien (« chef » de 21 ans, en service civique) n'a de cesse de répéter à Hélène (19 ans, en licence), que certains des ustensiles que celle-ci a apporté chez elle ne sont pas d'assez bonne qualité (casseroles, poêles, couteaux, etc.). Quant à Jeanne (« nourricière » de 24 ans, en master, installée depuis plus de 2 ans avec Aurélien, 36 ans, psychopraticien), elle a apporté, lors de son installation au domicile d'Aurélien, ses attentes en matière d'aménagement de la cuisine :

Angèle : Est-ce que [la cohabitation] a entraîné des réorganisations... en termes de cuisine ?

*Jeanne : (elle rit) ah oui ! Oh oui ! Oh oui ! (riant) Alors ça a entraîné des réorganisations de cuisine, parce que comme je te l'ai dit il avait qu'un seul feu. (appuie :) **J'AI ramené des ustensiles.** Beaucoup. Euh... **J'ai ramené des épices.** Comment dire ? **BEAUCOUP.** Beaucoup, beaucoup, beaucoup. Euh, j'ai ramené **de la vaisselle.** J'ai ramené... **j'ai acheté des choses** aussi quand j'étais là-bas. J'ai acheté un appareil à gaufres. Je voulais faire des gaufres, j'ai acheté un appareil à gaufres. On a un appareil à raclette, pareil. Parce qu'on a invité un pote à faire une raclette. Euh... sa mère nous a acheté une plaque à deux feux. (silence) J'ai acheté un four. Parce qu'avant il avait un petit four. Euh, de merde... tu sais un truc à grill quoi. (ent. 1, individuel)*

Soulignons à ce propos l'attachement aux ustensiles, aux outils, relevé par d'autres travaux à propos des hommes cuisinant (Meah et Jackson, 2012 ; Swenson, 2009). Cuisiniers comme cuisinières s'investissent ainsi toutes beaucoup dans la cuisine, et traduisent leur investissement dans des exigences en matière de ressources. Toutefois, leurs discours sur la cuisine, et probablement les pratiques qui les accompagnent, s'éloignent partiellement, laissant entrevoir l'influence du genre sur la façon dont les unes et les autres peuvent s'emparer de cette activité.

2. « Grande » cuisine ou care ?

Le premier aspect de ces écarts entre « nourricières » et « chefs » est une façon légèrement différente de définir la cuisine, les uns mettant l'accent sur des éléments plus présents dans l'imaginaire de la « grande cuisine » professionnelle, les autres sur la prise en charge du quotidien et l'attention aux autres. Ceci s'articule à une prise en compte distincte de contraintes telles que les enjeux financiers, le gaspillage, et plus largement le caractère concret des pratiques quotidiennes.

a. Expertise ou « amour » ?

Certains cuisiniers insistent surtout sur l'expertise et l'art culinaire, alors que certaines cuisinières insistent sur l'expression de l'« amour » par la cuisine. L'expertise et les connaissances techniques ne sont pas du seul ressort des « chefs », mais c'est chez eux³⁵⁸ qu'elles prennent une place considérable dans la description de ce que cuisiner veut dire. François (23 ans, en master de journalisme comme sa partenaire Camillia, 25 ans), qui justifie sa prise en charge de la cuisine par son attachement aux savoir-faire culinaires, comme relevé précédemment (chapitre 3, partie I.2.b), souligne ses efforts d'« apprentissage » par l'observation de personnes plus compétentes :

*François : Quand quelqu'un cuisine **mieux** je le laisse faire, et je l'aide, et je regarde, et **j'apprends** comme ça. Donc il [un colocataire jugé plus compétent] m'a appris plein de trucs, en cuisine. Et les deux autres étaient plutôt, assignés à la vaisselle. (ent. 1, individuel)*

Dans son discours, la technique est considérée comme incontournable pour bien cuisiner, et les tâches, comme les personnes qui les effectuent, sont fortement hiérarchisées en fonction. Au-delà des savoir-faire techniques, les « chefs » mobilisent parfois, à la marge, le champ lexical de l'art. Leur partenaire les moque d'ailleurs parfois à ce propos, comme Faustine (18 ans, en BTS mode) lorsque Killian (18 ans, en intérim dans la manutention) justifie le désordre dans lequel il plonge leur appartement :

*Killian : Bah en fait moi **je suis un artiste à ma manière**.*

*Faustine : **Boh oui ! (moqueuse)***

*Killian : Ce qui fait que **je respecte aucune règle en cuisine**. Je... je vais mettre mes poêles désordonnées n'importe comment et tout ça. Mais si on me touche un truc, genre si on me déplace ma casserole je suis perdu. Ce qui fait qu'il faut que je fasse **à ma manière**. Et c'est très bordélique. Dans tout, dans tout. (ent. 1, conjugal)*

Les représentations des cuisiniers sont ainsi partiellement imbibées de celles associées à la « grande » cuisine. Un autre aspect de cela est la place prise par le « terroir », la référence à des produits considérés comme de meilleure qualité parce que « locaux », que ce localisme soit lié à des circuits de production courts ou à des techniques de préparation supposées locales. Killian, comme Fabien et François, valorise ainsi les « traiteurs » et « petits producteurs locaux », associés aux « produits de qualité » et au fait « de manger quelque chose qui est bon ». Inversement, Gaëlle (« nourricière » de 21 ans, étudiante en alternance) se réclame de compétences techniques à un degré moindre que François, et parle certes de

358 En particulier François et Fabien.

créativité, mais moins que Killian. Alors que les « *chefs* » se réclament volontiers du terroir voire de circuits d’approvisionnement non traditionnels (AMAP, « *petits producteurs* », etc.) les « *nourricières* » qui peuvent en être utilisatrices le mettent moins en avant. Seule Gaëlle va dans des magasins spécialisés, plus pour trouver des produits liés à la cuisine « *asiatique* » de ses ascendantes maternelles que pour se réclamer de circuits d’approvisionnement spécifiques.

Plus encore, Jeanne (24 ans, étudiante en master) différencie la « *cuisine* » des repas faits pour se nourrir moins par la technique que par l’intention mise dans la préparation. La « *cuisine* » consiste à s’investir émotionnellement, à s’appliquer pour l’autre, par « *amour* » :

Jeanne : [la préparation des repas quotidiens] ça pour moi c'est pas de la cuisine quoi. C'est faire un repas. Je mets pas les mêmes significations derrière. Euh... (elle parle très bas :) C'est pratico-pratique [...] Pour moi cuisiner c'est un truc de l'amour. T'applique un... J'ai l'image de la mama italienne moi tu vois ! Enfin l'espèce de... truc derrière les fourneaux.

Jeanne : j'ai toujours adoré cuisiner. Et là je suis avec un gourmet. [...] il adore, il adore manger. Donc du coup... Bah je cuisine beaucoup beaucoup plus. (ent. 1, individuel)

Comme relevé par la littérature, cette dimension affective demeure davantage portée par les femmes (Girard, 2013, chapitre « Food is love ? », p. 350).

b. Tenir compte de la contrainte financière et du gaspillage ?

Ce penchant des hommes pour les représentations associées à la « *grande* » cuisine semble les conduire à une plus faible expression des enjeux moins valorisés que sont la contrainte financière et l’évitement du gaspillage. François (23 ans, en master de journalisme) ne parle absolument pas de gaspillage lors du premier entretien, individuel, et s’agace même de la tendance de Camillia à faire passer les restes en priorité par rapport aux plats nouvellement cuisinés, ce qu’il vit comme un manque de respect pour sa cuisine :

François : le lendemain elle me demandera de ressortir [le reste de plat de la veille], alors que potentiellement, j'ai fait un plat. Et elle me dira "Sors ce tupperware de pâtes en plus". Ce qui moi me... bah, j'allais dire, me dérange, presque un petit peu. Enfin... je lui en veux pas ou quoi que ce soit, mais... Moi j'ai cette vision voilà très carrée des repas, c'est-à-dire voilà j'ai fait ce plat ce soir, on mange ce plat et point barre. (ent. 1, individuel)

Il aborde cet enjeu seulement au cours du second entretien, conjugal, nos questions portant sur la description concrète de leurs pratiques. Il s’y prétend finalement plus exigeant que Camillia concernant le gaspillage.

Comparativement, les cuisinières intègrent plus dans leur discours les enjeux des restes et du gaspillage. Elles évoquent également davantage la contrainte financière. Elles sont les seules à tirer les dépenses alimentaires vers le bas, alors que les cuisiniers sont relativement dépensiers. Gaëlle (21 ans, étudiante ingénieure en alternance) relie directement gestion des restes et économies :

Gaëlle : Je déteste gaspiller de la nourriture. Ça me rend folle. J'ai l'impression de perdre de l'argent. Et puis enfin même, j'ai de la chance d'avoir accès à tout ça, donc je veux pas le gâcher. (ent. 1, individuel)

Elle porte l'idée selon laquelle il est aisé de cuisiner des repas « sains » et « bons » avec des ingrédients peu onéreux. Elle met en avant les marques « consommateurs », qu'elle considère « moins chères », alors que les « chefs » mettent plus en avant qu'il faut de l'argent pour acheter de « bons » produits. Ce regard a certainement un lien avec sa position conjugale, puisqu'elle vient d'une famille aux pratiques alimentaires plus économes que celle de Damien, et a des revenus nettement plus faibles que celui-ci. Ceci se traduit dans des désaccords assez profonds entre eux quant aux produits à acheter, Gaëlle condamnant des produits de marques appréciées de Damien mais selon elle onéreuses et non porteuses de qualité. Ainsi, elle diabolise la gamme des produits « Charal » et considère qu'il vaut mieux acheter sa viande en boucherie. Elle valorise surtout les produits « bruts » qu'elle transforme elle-même (chapitre 1, partie II.2.c). Jeanne (24 ans, en master, depuis plus de 2 ans avec Aurélien, 36 ans, psychopraticien) relate pour sa part des soucis financiers passés, l'empêchant parfois de s'acheter de la viande. Elle apparaît très attentive aux prix dans la sélection de ses aliments. Dans le ménage de Claire (21 ans, mandataire judiciaire, installée avec Christopher, 22 ans, magasinier vendeur) enfin, tou·tes deux sont relativement attentifs/ves aux enjeux financiers. Claire appréhende de devoir désormais se « débrouiller » comme des « grands » sans l'épicerie sociale à laquelle iels ne vont plus avoir accès. Tou·tes deux valorisent les petits producteurs pour l'achat de certains produits pour une question de rapport qualité – prix. Parmi les « chefs », seul Killian (18 ans, en intérim dans la manutention), moins fortuné que sa partenaire Faustine (18 ans, en BTS mode) avec qui il constitue un ménage disposant de peu d'argent, regarde beaucoup les prix de près, sans pour autant se restreindre sur quelques produits (ses « plaisirs »). Il convient donc de penser l'aisance financière et l'attention au enjeux financiers comme intrinsèquement liées au genre, les « nourricières » étant placées dans des situations de plus grande contrainte financière que les « chefs », deux d'entre elles du fait d'un écart important de ressources avec leur partenaire,

pour la troisième du fait d'une famille d'origine puis d'un ménage conjugal moyennement fortuné. Les « *nourricières* » sont ainsi *structurellement et conjointement* plus attentives aux enjeux financiers *et* moins aisées que les « *chefs* », élément des rapports conjugaux hétérosexuels sur lesquels nous reviendrons dans le dernier chapitre.

c. Assumer les raccourcis quotidiens... ou différencier attentes et pratiques réelles ?

Au-delà de ces légères différences, force est surtout de constater une disjonction plus grande chez les hommes entre les représentations de la cuisine et les pratiques concrètes quotidiennes. Les femmes cuisinant vont davantage aborder des enjeux concrets, comme la mise en concordance des habitudes entre les partenaires³⁵⁹ ou la gestion de l'approvisionnement. Pour elles, la valorisation de la cuisine « *maison* » et supposée créative concurrence la gestion pragmatique, les soucis financiers et la prise en compte des préférences de l'autre et des soucis diététiques. Ainsi, elles décrivent plus largement des pratiques quotidiennes éloignées des attentes, comme le fait de cuisiner des choses très « *simples* », pour Gaëlle, ou de recourir à des plats préparés ou à des conserves, pour Claire (21 ans, mandataire judiciaire, en couple avec Christopher, 22 ans, magasinier vendeur) :

*Claire : boîtes de conserve... ça, je trouve, ça **dépanne** toujours. (elle pouffe) Mais...*

Angèle : Et vous aviez quoi, en conserves ?

*Claire : Euh, là j'avais dû acheter... bah c'est celui-là d'hier. J'avais dû acheter... donc du cassoulet. En petites, en petites portions. Parce que des fois le midi quand, **des fois le soir j'ai pas préparé assez. Ou que je vais oublier des choses comme ça. Je prends une boîte de conserve si j'ai rien préparé.** Après... bah des fois aussi je prends des... bah des haricots, en conserve. Hum... des raviolis. **Pour les soirs où on n'a pas envie de se faire... de se faire suer.** (ent. 1, conjugal)*

Claire témoigne d'une relative adéquation entre ses principes et ses pratiques, et reconnaît notamment manquer régulièrement d'idées de plats, « *sécher* », et dans ce cas se « *rabattre* » sur des produits « *surgelés* » ou des « *boîtes de conserve* » comme des raviolis, qui « *dépanne[nt] toujours* » (ent. 1, conjugal). Elle emmène des conserves fréquemment pour son déjeuner quand elle n'a pas assez cuisiné la veille, notamment des boîtes de cassoulet ou de haricots verts. Elle et Christopher sont plus dans la description concrète de leurs habitudes alimentaires que dans la projection ou l'expression de certaines conceptions. Cette spécificité pourrait être liée à la longue durée de cohabitation du couple, qui alignerait les ambitions avec

359 Horaires des repas chez Gaëlle, enjeux financiers chez Claire,...

les pratiques réelles, mais aussi à un positionnement plus aisé des femmes dans une cuisine quotidienne pragmatique. Ainsi, ces femmes qui cuisinent ne sont pas en reste dans la valorisation de certains produits jugés plus haut-de-gamme, mais dissertent surtout sur les achats concrets qu'elles réalisent. Jeanne (24 ans, en master, installée depuis plus de 2 ans avec Aurélien, 36 ans, psychopraticien) valorise les produits qu'elle juge « *naturels* », la cuisine « *maison* » ainsi que certaines filières d'achat, pour des questions de qualité, d'argent ou d'enjeux éthiques, mais en ancrant ces enjeux dans ses pratiques réelles³⁶⁰.

Du fait de leur plus fort attachement aux représentations de la cuisine issues du monde professionnel, les « *chefs* » connaissent davantage d'incohérences entre leurs représentations et leurs pratiques. La tension que François (23 ans, en master de journalisme comme sa partenaire Camillia, 25 ans) exprime entre un amour du vin pour ses spécificités et richesses gustatives et la réalité de sa consommation d'alcool, davantage composée de « *Fifa-bières* » entre ami·es, l'illustre bien :

Angèle : Et tu en achètes [du vin] pour la consommation avec des ami·es ?

*François : Oui alors j'achète surtout des bières, quand je vais chez des amis. Sauf soirée, où je fais comme tout le monde, j'achète une bouteille de... De hard. Euh, **j'achète très peu de vin, pour aller en soirée. Parce que pour moi, j'adore le vin, mais pour moi c'est un alcool que je... enfin pour moi c'est un alcool que je bois quasiment que en mangeant.** Et quasiment que le rouge. Je suis pas un grand fan de rosé, et de blanc. Donc je ramène très peu de vin en soirée, j'en achète assez rarement. Aussi parce que j'aime le vin, mais je m'y connais pas. Donc, quand t'es dans un supermarché c'est toujours un peu compliqué quand on sait pas quoi acheter.*

[...] François : ma plus grosse consommation d'alcool c'est vraiment la bière. Enfin, je prends des gros packs, quand je vais chez des amis ou quoi. Et de temps en temps, [...] j'achète des, des bières on va dire de qualité, un peu meilleures. Pas forcément des bières artisanales, mais des bières un peu... un peu supérieures quoi. Pas de la Kro'. (ent. 1, individuel)

Il semblerait que chez les hommes, l'imaginaire de la « *grande* » cuisine puisse justement rendre impossible le passage à la pratique, c'est-à-dire la prise en charge de la cuisine quotidienne. La faible participation à la cuisine d'Antoine (22 ans, technicien de maintenance, installé depuis 8 mois avec Hinata, 20 ans, étudiante, arrangement « *femme en défection* »), et sa résistance à produire une cuisine élaborée semblent s'expliquer par la disjonction entre une représentation de la cuisine proche de la cuisine professionnelle, exigeant un fort investissement pour sa réalisation, et son indisponibilité. Antoine valorise « *la bonne popote* » qui est une cuisine « *maison* » très travaillée incarnée par sa mère, celle-ci n'hésitant pas à se

360 Comme lorsqu'elle relate aller régulièrement chez le « *primeur* » pour une question de fraîcheur.

lever tôt le samedi matin afin de préparer le déjeuner, et dévalorise la cuisine de son père, qu'il décrit comme « *le réchauffé* ». Il condamne les grandes surfaces, valorise les petits commerçants et l'autoconsommation, au nom d'enjeux sanitaires, éthiques et politiques :

*Antoine : je pense pas qu'on ait... une seule bouffe qui vaille le coup déjà en magasin. [...] toutes les bouffes transformées sont à bannir. De base. Mais bon ça m'empêche pas d'en consommer... Bah énormément. [...] pfff ! C'est con mais je continue d'en consommer quoi. Malgré, je pense, une bonne connaissance de... de la composition. [...] depuis que je suis tout seul, je me suis JAMAIS fait une salade de tomates. Euh, parce que, de n'importe quelle façon, si je veux la mettre en œuvre, je sais que je retrouverais pas ce goût de... de "the" tomate. Donc c'est enfin donc c'est aussi, j'ai ce désir-là. Enfin, c'est (pouffant) pas tout de suite hein ! Mais dans un futur. Mais j'ai ce désir-là de, de **me réapproprier la... mon alimentaire. Enfin ma bouffe en fait.** La traçabilité de ces produits. Mais ça c'est vraiment l'idéal hein ! (ent. 1, individuel)*

Les produits de l'industrie agroalimentaire sont selon lui bons « *au goût* » mais mauvais pour la santé, parce que composés d'ajouts chimiques opposés aux produits « *purs* » non transformés. Il défend ainsi le « *goût de la vraie tomate* », rêve de « *traçabilité* », de se « *réapproprier [s]a nourriture* », ou encore d'« *autonomie* » alimentaire. Il a tenté de réaliser un potager l'année précédente, et en avoue l'échec, du fait du manque d'attention qu'il lui a consacré suite à sa reprise d'un travail salarié. Il valorise la capacité à faire à manger pour de nombreuses personnes, à « *tenir un planning* », à garantir « *une forme d'opulence* »³⁶¹ et fantasme enfin la simplicité de l'alimentation des générations antérieures. Dans les faits, il est consommateur de plats rapides à préparer, voire ne nécessitant aucune cuisson, comme une baguette de pain qu'il fourre avec ce qu'il trouve de disponible chez lui³⁶². Ainsi, en cohabitation conjugale, il ne prend pas en charge plus de la moitié des repas tout en exposant, en entretien, de grandes idées et de grandes attentes concernant la cuisine. Antoine est tout à fait conscient de cet écart entre l'alimentation idéale qu'il décrit et la réalité de ses pratiques³⁶³.

Justement parce qu'il n'est pas « *chef* » à cause d'une disjonction entre représentations et pratiques, Antoine permet de comprendre que les imaginaires culinaires des hommes

361 Se souvenant de sa mère en version « *la vieille France* », qui le samedi « *pouvait être aux fourneaux, dès neuf heures, ou dès dix heures* ».

362 À son départ de chez ses parents, « *C'était fini les entrées - plats - desserts* », et débutèrent « *les repas exclusivement à base de baguettes* », puisqu'« *on peut y introduire tout ce qu'on veut, ça marche... formidablement bien.* ».

363 Il explique notamment : « *je suis adepte de la bonne nourriture déjà donc... Bon, même si je mange pas mal de cochonneries malgré tout.* ». Ainsi, il qualifie son alimentation comme étant « *Pas très très équilibrée* ».

demeurent davantage empreints des symboles associés à la « *grande* » cuisine, pouvant conduire à une difficulté à cuisiner du fait de son écart avec les conditions réelles. Antoine est un parangon d'une cuisine un peu fantasmée qui marque, à la marge, les discours de certains.

3. Plaisir ou santé ?

Un autre point de différenciation des discours – si ce n'est des pratiques – concerne le dilemme (vécu comme tel) entre plaisir et santé : alors que les premiers penchent plutôt du côté du plaisir³⁶⁴ mettant peu en avant la nécessité de manger mieux d'un point de vue nutritionnel³⁶⁵, les « *nourricières* » se disent toutes concernées par la santé, constatent parfois un décalage entre ces attentes et les pratiques de leur partenaire, et s'efforcent de prendre soin de la santé de ceux-ci.

Les trois « *nourricières* » pensent en effet qu'il faut s'efforcer de manger plus de légumes et des plats moins caloriques, et que leur partenaire n'y est pas forcément enclin. Pour deux d'entre elles, l'enjeu est clairement de faire aimer les légumes à l'autre, un enjeu absent chez les « *chefs* », rejoignant très largement les différences de préoccupations entre hommes et femmes évoquées dans la partie I. Nous l'avons vu précédemment (partie I.3), Jeanne (24 ans, en master, installée depuis plus de 2 ans avec Aurélien, 36 ans, psychopraticien), déploie des efforts pour faire manger plus de légumes à Aurélien, à travers des plats qu'elle considère plus sains. Elle déploie plus largement des efforts de *care* diététique, essayant de le sensibiliser à des plats qu'elle considère meilleurs pour sa santé tout en respectant ses préférences :

Jeanne : quand on fait des chèvres-chaud, il mange ses chèvres-chaud avec des lardons. Des petits lardons. Euh, pttt ! Moi... bof. [...] Donc bah je lui mets ses lardons quoi. Ou... ou sinon j'ai trouvé un truc que je trouve un peu mieux, un peu moins gras. Je lui fais du chorizo que je mets au four. Donc en fait tout le gras il est... machin [fondu]. Et, il a trouvé ça très bon aussi. (ent. 1, individuel)

Elle pense avoir plus de préoccupations diététiques qu'Aurélien, et se l'explique par le fait d'être une « *filles de la campagne* », d'avoir eu des soucis d'anorexie, et d'avoir « *parlé* » avec un ami nutritionniste. Elle met ces préoccupations en parallèle avec la présence de sa belle-mère dans leur alimentation, qui leur donne des conseils diététiques bien plus radicaux que ses propres pratiques. Elle a été marquée, au début de leur relation, par la quantité de sucres rapides que son partenaire consommait, ce qui dénote son attention envers ses habitudes :

364 Killian.

365 François et Fabien.

*Jeanne : le nombre de paquets de gâteaux qu'il s'enfile par jour, ah oui ah oui ! C'est... voilà. Pour moi c'est... pffff ! J'ai lâché prise au bout d'un moment. Tu vois je fais pttt ! (bruit de bouche) **C'est un combat que je gagnerais pas**, et puis j'ai pas envie de le gagner. Quand je vois les trucs qu'il fait je fais bon bah tu fais ce que tu veux quoi ! (ent. 1, individuel)*

Tentée d'essayer de l'influencer sur ce point, elle a finalement décidé qu'elle ne s'en occuperait pas. Cette préoccupation nutritionnelle ne semble pas spécialement liée au fait de venir d'une famille plus attentive à ces enjeux, pas plus que chez Claire (21 ans, mandataire judiciaire, en couple avec Christopher, 22 ans, magasinier vendeur). Celle-ci vient d'une famille mangeant peu de légumes et adoptant des menus plutôt consistants par manque d'argent comparativement à celle de Christopher. Pourtant, elle est celle qui tient à introduire toujours davantage de légumes :

*Claire : j'essaye d'introduire un peu plus de légumes, quand même de faire... [...] dans notre génération, je pense, on est sensibilisés sur l'alimentation équilibrée. Donc **j'essaye de... d'y apporter une touche équilibrée (rire)**. Contrairement à ce que ma mère... a pu faire. Et puis on a plus de moyens aussi maintenant. (ent. 1, conjugal).*

Bien que Christopher appartienne à la même génération « *sensibilisée sur l'alimentation équilibrée* », elle est celle qui s'efforce de suivre les préceptes nutritionnels grand public. Elle s'efforce notamment d'accommoder les légumes que Christopher n'aime pas ou peu afin de les lui rendre acceptables voire agréables. Elle tire une certaine fierté de lui avoir fait changer d'avis sur certains de ces légumes. Enfin, tout en plaçant le plaisir en priorité lorsqu'il s'oppose à la santé, Gaëlle (21 ans, étudiante ingénieure en alternance, installée depuis 1 mois à Paris avec Damien, 24 ans, consultant en assurances) reste sensible à la santé, souhaitant lors du premier entretien mettre les légumes « *plus au centre de [s]es assiettes* » ou encore diminuer la viande, valorisant les produits « *bio* » qu'elle peut acheter en paniers à son école pour se « *forcer* » à diversifier leur alimentation. Une diversification que Damien attend volontiers, contrastant en cela avec les deux autres partenaires des « *nourricières* ». Ces éléments font écho aux efforts déployés par Islane (23 ans, étudiante pour être professeure des écoles, installée depuis 3 ans avec un partenaire chauffeur VTC) pour réformer progressivement l'alimentation de son couple. « *Femme en apprentissage* » désormais seule gestionnaire de l'alimentation dans son foyer, elle raconte avoir récemment « *voulu supprimer pas mal de plats* » ou changé des recettes « *Pour qu'elles soient plus équilibrées* ». Ceci signifie pour elle y mettre moins d'épices, plus de légumes, limiter le « *gras* » (comme le beurre ou l'huile). Elle s'est longtemps reproché de ne pas réussir à tout cuisiner « *maison* »,

et essaie encore de cuisinier « *frais* » et de « *vraiment prendre le temps de préparer les choses et [éviter] les quatre dernière minutes “Euh, qu'est-ce qu'on mange ?”.* » (ent. 1, individuel).

Inversement, bien que conscients de l'importance de l'équilibre nutritionnel, les trois cuisiniers principaux font souvent davantage passer le « *goût* » avant le « *sain* », ou du moins ne considèrent pas les deux comme incompatibles, et s'investissent moins dans la réforme des pratiques de leur partenaire. Ainsi, alors que Killian (18 ans, en intérim dans la manutention, en couple avec Faustine, 18 ans, en BTS mode) considère, comme Fabien, mieux manger depuis son départ du domicile familial parce qu'il peut décider de ce qu'il va manger, Faustine considère qu'ils mangent moins bien que chez ses parents, Killian proposant des plats bien plus « *consistants* », c'est-à-dire plus caloriques, et aussi moins diversifiés. Elle insiste ainsi plusieurs fois, au cours de l'entretien conjugal, sur la plus faible proportion de légumes. Iels n'ont pas la même appréciation de la gravité de plats jugés riches, comme visible à propos des escalopes à la sauce du père de Faustine :

Faustine : le beurre là, des fois il mettait la moitié du beurre là... (excédée)

*Killian : **Qu'est-ce t'as contre le beurre ?***

*Faustine : Ah ! Mais **beaucoup trop !** C'est vraiment le truc... enfin un petit peu... enfin pfff ! ///*

*Killian : Ouais je sais, quand il a fait, je sais quand il fait les escalopes de dinde sauce crème fraîche... Qui est mon plat préféré, au passage (Faustine rit). Et bah, je voyais la sauce... **même moi j'en pouvais plus ! pfff !***

Faustine : non oui non oui c'est un peu trop... (riante)

*Killian : En fait c'est de la crème fraîche à l'escalope. C'est plutôt ça. C'est de la crème fraîche à l'escalope **c'est du gras à l'escalope.** (Faustine acquiesce) **Mais c'est, c'est très bon.** (ent. 1, conjugal)*

Alors que Faustine dénonce le plat de son père, Killian se fait plus nuancé, concédant le caractère déséquilibré du plat mais ne cachant pas son plaisir à le consommer. Il considère d'ailleurs ce plat, accompagné d'un gâteau au chocolat, comme son repas préféré. Il insiste également sur l'importance, aux yeux de sa famille d'origine, de consommer de la viande de qualité à chaque repas, au risque de sacrifier les autres aliments et de ne l'accompagner que de « *pâtes* », qu'il qualifie de « *légumes* ». Ainsi, les « *salades composées* » qu'il fait régulièrement sont consistantes au nom du plaisir :

*Killian : je prends de la salade. Soit... et après je mets un peu, beaucoup de choses dedans. Donc des tomates, des oignons, des crevettes, des... du lardon, euh du jambon et tout ça. Ça permet d'avoir un **bon truc, bien équilibré et bien lourd dans l'estomac.** Et de... de changer des gros poulets curry ! (il pouffe, puis rit) (ent. 1, conjugal)*

Face à Faustine qui déplore une alimentation déséquilibrée, Killian assume manger « *mal* » les week-ends, en particulier quand il est seul :

Killian : y'a des week-ends je me fais un repas entièrement au Nutella. En fait le matin je vais me réveiller, je vais manger un, du pain de mie, avec du Nutella dedans. Je vais pas manger à midi. À quatre heure je vais manger du pain de mie avec du Nutella dedans. Et le soir, vu que je vais pas avoir envie de... de me faire à manger. Je vais me mettre sous la couverture. Avec un pain avec, avec un bol de lait chaud. Avec du chocolat. Et je vais me refaire du pain de mie avec du Nutella. Des fois le week-end je vais faire que Nutella. (ent. 1, conjugal)

À la différence des « *nourricières* », les « *chefs* » laissent entendre des pratiques s'éloignant des préoccupations nutritionnelles lorsqu'ils mangent seuls. Enfin, s'ils pouvaient changer des choses, Faustine mangerait « *plus de légumes* » et « *plus de fruits* », et souhaiterait « *avoir une alimentation peut-être un peu plus... sérieuse* ». Killian est plus ambigu, disant qu'il mangerait surtout « *plus d'olives* » et « *toujours plus de Monster* » une boisson énergisante qu'il consomme en grandes quantités. Il dit espérer diminuer les « *bonbons* », mais savoir qu'il n'arrivera jamais à s'en passer. Ainsi, chez ce couple dont le cuisinier est l'homme, la femme, bien que ne cuisinant pas beaucoup, reste la référence en termes de santé. Killian suggère qu'elle lui adresse des reproches :

Killian : Le week-end je cuisine moins mais quand quand... ça va être des petits plats rapides et des, bah des poulets et des, des nouilles des choses comme ça. Surtout que quand elle est pas là elle peut pas voir ce que je mange. Du coup je peux me faire plaisir sans me faire engueuler ! (il pouffe)

Faustine : Non mais je te dis rien ! (ent. 1, conjugal)

À la différence de Fabien et François, Killian refuse certaines pratiques légitimes que Faustine représente, comme se plier aux horaires conventionnels de repas. Ses parents le laissant déjeuner des corn-flakes les midis des week-ends, il a des difficultés à se plier à un repas salé chez les parents de Faustine³⁶⁶.

Un tel écart est surtout visible chez ce couple. Les autres cuisiniers sont un peu plus attentifs aux enjeux nutritionnels : François (23 ans, en master de journalisme comme sa partenaire Camillia, 25 ans) considère faire manger à Camillia des plats élaborés à base de produits plus frais que si elle cuisinait ; Fabien dénonce les « *conneries* » que consomme Hélène. Pourtant, deux des « *nourricières* » déploient un travail d'accommodement des aliments « *sains* » pour les adapter au goût de leur partenaire qu'aucun homme de l'enquête ne déploie.

366 « *la blanquette de veau le midi hein ça passe pas hein ! (rires) Moi je rêve de corn-flakes et... On me sort une escalope de dinde !* ».

Cette différence de rapport au dilemme entre santé et plaisir semble liée aux socialisations genrées des cuisiniers·ères. Il découle aussi des comportements de celui/celle ne cuisinant pas. Si les femmes cuisinant s'efforcent davantage de faire manger des aliments « *sains* » à leur partenaire, ce n'est pas uniquement parce qu'elles ont été socialisées, en tant que « *femmes* », à être plus attentives à la santé, mais parce qu'elles se confrontent à des partenaires qui, socialisés en tant qu'« *hommes* », respectent peu les préconisations en matière de santé. Inversement, si les hommes cuisinant accordent moins d'attention à la nutrition, c'est tout autant parce que leur partenaire, en tant que femme, s'en préoccupe déjà d'elle-même, que parce qu'en tant qu'hommes ils se préoccupent moins de la santé par l'alimentation. La situation de conjugalité, l'interaction entre deux partenaires de sexe social différent doit donc être considérée pour expliquer les écarts culinaires genrés.

4. Rapport à l'autre : jusqu'où et comment prendre en charge ?

Comme le suggère cette plus grande volonté des femmes cuisinant de contribuer à l'amélioration de la nutrition de leur partenaire, « *chefs* » et « *nourricières* » entretiennent des rapports à l'autre à travers la cuisine partiellement différenciés. Les « *nourricières* » penchent davantage vers la prise en charge complète de l'alimentation de l'autre, là où les « *chefs* » ne prennent en charge que les repas communs et cuisinent plus pour leur propre plaisir.

a. Cuisiner pour soi ou pour l'autre ?

Les cuisiniers mettent plus en avant la liberté de cuisiner ce qu'ils aiment, les cuisinières l'attention aux choses que l'autre aime. Ceci fait écho aux anciennes analyses, qui montrent que nourrir la famille consiste non seulement à sustenter d'un point de vue nutritionnel, mais aussi à faire plaisir et à faire attention à l'autre (DeVault, 1994), et que les femmes se retrouvent davantage dans cette cuisine pour autrui (Charles et Kerr, 1988).

En effet, interrogés sur les conséquences de l'installation sur leur alimentation, les « *chefs* », et plus largement les hommes, en particulier ceux quittant le domicile familial, évoquent la liberté : ils peuvent désormais cuisiner ou consommer ce qu'ils souhaitent, à l'instar de Fabien (21 ans, en service civique, en couple avec Hélène, 19 ans, en licence) et Killian (18 ans, en intérim dans la manutention, en couple avec Faustine, 18 ans, en BTS mode) :

Angèle : qu'est-ce que ça change, en termes de contenus, pour vous cette année [ensemble] ?

*Killian : Bah moi je peux **me faire à manger ce que, enfin ce que j'aime**. [...] là maintenant **je peux faire vraiment les plats que je veux... me dire j'ai envie de ça je vais me faire ça**. Alors*

*qu'avant fallait que je prenne en compte, mon frère mon père... Enfin quand même deux personnes. Alors que là Faustine, souvent elle me suit dans mes idées de... de plats du soir. [...] Des fois mon père il me disait "qu'est-ce que tu veux manger ce soir ?". Et en fait moi je donnais une idée et mon frère en donnait une autre. Et au final c'était souvent mon frère qui donnait l'idée qui, qui lui plaisait. Et ce qui fait que je mangeais un truc [...] **que je voulais pas ce soir parce que j'aurais préféré autre chose.** Alors que là maintenant je peux vraiment choisir **ce que je veux** (ent. 1, conjugal)*

Angèle : très concrètement ça a changé quoi ? Ou oui qu'est-ce que au contraire ça a pas changé dans ton alimentation ?

*[...] Fabien : le fait de partir de chez mes parents, aussi. Et de, de m'installer. Mais, **en dehors d'Hélène, je pense. Ça me permet, d'avoir de la liberté dans les aliments que je veux. Et que j'ai envie de manger.** Mais c'est vrai que euh ! **Généralement je pose pas vraiment la question à Hélène, de ce qu'elle veut manger** (il rit). Et c'est vrai que c'est moi qui choisis assez, **tyranniquement, ce qu'on va manger** (il rit) (ent. 1, individuel)*

Or, cette satisfaction se retrouve chez des hommes s'en remettant à leur partenaire pour la cuisine. C'est le cas de Christopher (22 ans, magasinier vendeur), partenaire de la « nourricière » Claire (21 ans, mandataire judiciaire) qui explique :

Christopher : maintenant je mange beaucoup mieux !

Angèle : Ah ouais ? Est-ce que tu pourrais rentrer dans les détails ?

*Christopher : Bah je mange beaucoup mieux **par rapport, déjà à mes goûts.** Euh... avec... chez mes parents. Tu vois c'est eux qui faisaient, qui décidaient du coup du plat. (ent. 1, conjugal)*

Bien qu'il ne participe pas à la cuisine, ou seulement pour donner un coup de main, Christopher estime que ses préférences sont largement respectées, lui faisant mettre en avant comme principal effet de l'installation en couple, que « *tu peux choisir ce que tu manges* » du fait du départ du domicile familial. Celle-ci complète d'ailleurs : « *tu me dis ce que je... (elle rit) ce que tu veux manger ! (elle rit)* ». L'installation en couple a pour elle plutôt eu un effet inverse d'éloignement de ses préférences alimentaires, qu'elle respectait en cuisinant pour elle seule auparavant. Une partie importante de l'entretien tourne autour de la prise en charge, par Claire, des goûts et dégoûts de Christopher, comme nous l'avons vu dans la partie I.4.a. En prise avec des enjeux diététiques, elle s'efforce par exemple de faire manger plus de légumes à Christopher, tout en respectant ses goûts à lui, sa stratégie principale consistant à cuisiner des légumes « *en sauce* ». Elle use également de la moquerie pour tenter d'influencer les pratiques de Christopher, riant en entretien de sa tendance à consommer de la mayonnaise

avec de très nombreux plats³⁶⁷. L'attitude de Claire contient une position surplombante proche de celle d'un parent par rapport à son enfant, qui se préoccupe de celui-ci et le soigne en faisant preuve de pédagogie et en essayant de diriger son alimentation à sa place tout en ménageant ses préférences :

Claire : maintenant je sais plus ou moins comment... [...] Les épices qu'il aime, la façon dont c'est cuisiné donc... Après je pense qu'inconsciemment je... je m'adapte. (ent. 1, conjugal)

Les « nourricières » décident donc officiellement du contenu des repas, mais en se montrant attentives aux préférences de leur partenaire. Ceci va de pair avec leur mobilisation déjà soulignée du registre de l'amour.

b. Apprendre à l'autre ou prendre en charge ?

Apparaît ainsi une différence majeure de rapport à l'autre à travers la cuisine. Tout en se préoccupant en partie des préférences de leur partenaire, les « chefs » la vivent davantage comme une passion tournée vers eux-mêmes, les autres jouant davantage le rôle d'intermédiaires reconnaissant leurs talents. Même si deux des trois cuisinières principales reconnaissent et valorisent leurs compétences techniques, elles placent la satisfaction du goût des autres (ami·es et ici surtout partenaire) plus au centre de leur pratique. Associée à des préoccupations diététiques différentes, ceci conduit à ce que la prise en charge des « nourricières » tende davantage à s'étendre à tout le domaine alimentaire.

Au moins deux des trois cuisinières principales expriment en effet un fort besoin de contrôle des courses. Ainsi, Claire (21 ans, mandataire judiciaire, en couple avec Christopher, 22 ans, magasinier vendeur) s'est progressivement vue attribuer la gestion entière des courses, parce que celle à deux entraînait de nombreuses tensions. Quant à Jeanne (24 ans, étudiante en master, installée depuis plus de 2 ans en petite couronne avec Aurélien, 36 ans, psychopraticien), elle encadre très fortement son partenaire dans ses achats, car ceux-ci constituent son « matériel de base » pour cuisiner, et fait davantage les courses car lui n'achète pas les bons produits (voir chapitre 3, partie I.1.b). Cette caractéristique consistant à contrôler fortement les achats, y compris ceux effectués par l'autre, est partagée entre les « nourricières » et la « gestionnaire par défaut » qu'est Camille (24 ans, chargée d'étude en environnement, installée depuis 8 mois à Paris, avec Yann, 33 ans, ingénieur). Celle-ci contrôle fortement les achats effectués par Yann, et l'infantilise à ce propos. Elle surveille les

367 Parlant de « son » pot de mayonnaise et en suggérant qu'il pourrait en consommer jusque dans la « purée ».

denrées présentes dans le frigidaire et exerce une autorité sur la consommation des produits qu'il contient. Yann est sensé se référer à elle pour consommer certains produits. Il l'exprime après que Camille ait longuement commenté le contenu du frigidaire et sa gestion :

Angèle : (vers Yann) pas de commentaire ?

Yann : Euh, non bah non.

Camille : Si, tu dis pas que t'as peur de te servir dedans, parce que des fois t'as l'impression que tu vas prendre des trucs que t'es pas sensé prendre sans savoir ?

Yann : Ouais ouais. effectivement, y'a une gestion très rigoureuse de, ce qu'on a le droit de prendre, pas le droit de prendre. (ent. 2, conjugal)

Ce contrôle s'observe d'ailleurs dans la tendance de Camille à se substituer à Yann dans l'entretien, ou à l'encourager à s'exprimer, ainsi qu'à prévenir, au quotidien, ses besoins :

Angèle : Hum. Ouais tu (Yann) m'avais dit que... ça t'arrivait de pas manger le soir.

Yann : Baf, ouais, ça me pose pas vraiment de problème du coup...

Camille : Mais est-ce que ton appétit n'a pas augmenté depuis que, on mange quasiment tous les soirs ? (elle pouffe)

Yann : Si un peu plus... si. Je pense que je serais moins capable de le faire qu'avant ça. (Camille rit)

Angèle : Et puis tu (Camille) m'avais dit aussi que tu gérais très en avance en fait ? Aussi pour les plats. En en faisant pas mal et... à la fois pour le lendemain et...

[... courte interruption à cause d'un bruit sur le pallier]

Camille : Oui oui on fait toujours... Des fois le matin je demande à Yann, tu veux un truc pour le midi ? Et puis je lui sors aussi un, un truc pour lui. Moi je me sors aussi un truc. Au final j'en consomme plus que toi quand même, de nos (Yann acquiesce) plats congelés. Déjà parce que toi tu vas des fois forcément au restaurant, et puis t'as envie d'aller au restaurant. (Yann acquiesce). Donc y'a des midis tu me dis "non je veux pas, parce que j'ai un truc prévu.". (ent. 2, conjugal)

Au cours de ce second entretien, elle souligne également à la place de celui-ci certaines des tâches que Yann prend en charge, explique à sa place ses goûts et dégoûts, souligne qu'elle en tient compte lorsqu'elle tente d'introduire certains aliments, comme le petit épeautre :

Camille : je pense que ça, Yann en mange... jamais. Moi c'est un truc que moi je vais me faire, pour le midi. Je pense que j'ai déjà essayé de lui faire goûter, il m'a dit j'aime pas. [Yann revient] Donc, ouais l'épeautre je crois que je t'ai fait goûter, mais t'aimes pas.

Yann : Euh, je sais pas. Ça dépend (il marmonne, relativement inaudible)

Camille : Donc j'en fais pas le soir, pour nous. J'en fais que pour moi, pour le midi.

[...] Camille : en légumes... tu vas, **tu vas dire ce que tu penses, mais...** En légumes, on prend plutôt des trucs quand même tous les deux. Après moi des fois j'essaye de... (elle pouffe, riante :) **j'achète des trucs qu'a priori tu me dis... que t'aimes pas. Et après des fois tu vas goûter et finalement tu vas aimer.** (Yann acquiesce) Genre le potimarron, au début tu voulais pas en manger. (Yann acquiesce et marmonne, inaudible) Bah y'a eu deux, trois légumes comme ça. **Et puis après des fois ça passe pas du tout.** (ent. 2, conjugal)

Ce n'est pas Yann qui est présenté comme à l'origine du rejet de l'épeautre, mais bien Camille qui aurait essayé de lui en faire manger, constaté qu'il n'aime pas, et retiré en conséquence cet ingrédient de ses menus.

Il semblerait ainsi que, bien que « chefs » comme « nourricières » manient à la fois la dénégalation des compétences de l'autre et l'attente que l'autre se forme auprès d'elleux, les cuisinières tendent à s'affirmer davantage dans un rôle d'attention bienveillante qui exclut l'homme de l'initiative comme d'une majeure partie de la réalisation de la gestion alimentaire, décourageant parfois progressivement ses initiatives. Comme Christopher vis-à-vis des gâteaux qu'il faisait avant que Claire s'en empare, le partenaire de Jeanne a été découragé de cuisiner certains plats par la réaction peu encourageante de Jeanne³⁶⁸. Camille, « gestionnaire » malgré elle, Claire et Jeanne, « nourricières », tirent ainsi les cordons de l'alimentation, ne laissant que très peu de marge d'initiative à leur partenaire. Le phénomène semble moins marqué chez les couples des « chefs », Killian comme Fabien exigeant toujours que leur partenaire apprenne en cuisinant avec eux, leurs partenaires assurant elles-mêmes leurs repas individuels là où certaines « nourricières » tendent à cuisiner en avance des repas pour leur partenaire homme lorsqu'elles s'absentent. Lire ces dynamiques nécessite évidemment de tenir compte du rôle complémentaire des partenaires, les hommes ayant peu d'intérêt pour la cuisine tendant probablement plus facilement à lâcher prise, à se laisser prendre en charge, et donc à s'exclure de la gestion alimentaire, comparativement aux femmes qui, même lorsqu'elles ne sont pas cuisinières principales, ont plus de mal à déléguer le contrôle de l'alimentation à leur partenaire.

Ainsi, si hommes et des femmes cuisiniers·ères principaux·ales vivent la cuisine comme une passion méritant un investissement dont le juste retour est la reconnaissance de leurs

368 Celle-ci, interrogée sur le fait qu'il fasse ou non encore certains plats spécifiques, explique qu'aucun plat ne lui est vraiment attribué. Elle relate qu'il a une fois cuisiné un « chupe » (une soupe originaire d'Amérique du Sud) mais que « c'était infect », « immonde », parce qu'il n'avait pas respecté une étape, et qu'elle s'est sinon globalement « réappropriée ses plats ».

compétences, les modalités de leur engagement diffèrent légèrement, influencées par les interactions conjugales avec un·e partenaire au comportement genré et par des imaginaires mobilisables genrés. L'imaginaire de la « *grande* » cuisine est plus aisément mobilisé par les hommes, certains n'arrivant justement pas à cuisiner du fait de l'incompatibilité entre cet imaginaire et les conditions de la pratique quotidienne concrète. Cet imaginaire les incite à davantage assumer cuisiner pour eux-mêmes et pour leur plaisir personnel, et à exposer des attentes fortes en matière de compétences. Pour les femmes, l'héritage du rôle de « *nourricière* » se fait sentir dans la tendance à prendre en charge de façon englobante l'autre par l'alimentation, d'une façon parfois infantilisante, au travers de l'attention à son plaisir mais aussi à sa santé, tout en incorporant plus facilement les contraintes (contrainte financière, gaspillage). L'interprétation à donner de cette infantilisation fait débat, entre une forme de pouvoir des femmes en cuisine et, au contraire, la réaffirmation du pouvoir « *masculin* » à travers une exigence de services rendus par les femmes (McPhail *et al.*, 2012³⁶⁹). Parallèlement, les partenaires des « *chefs* » restent relativement présentes dans la gestion, tandis que ceux des « *nourricières* » tendent à davantage perdre l'initiative et/ ou à s'en retirer. Ces écarts ne signifient pas forcément qu'hommes et femmes ont une pratique de la cuisine fondamentalement différente (Szabo, 2013, 2014), mais qu'ils ne mobilisent pas exactement les mêmes imaginaires pour décrire et vivre leur implication. Ceci invite à davantage explorer ces décalages entre discours et pratiques alimentaires au prisme du genre (Deutsch, 2004).

Conclusion

Ce chapitre s'est penché sur l'« *ordre alimentaire genré* » (Fournier *et al.*, 2015) actuel chez les jeunes couples de jeunes adultes. Pour ce faire, il a distingué les différents aspects que sont les consommations, la prise en charge des tâches et le rapport à l'activité spécifique de cuisine. Il montre d'abord que les consommations se distinguent principalement du fait de l'injonction corporelle à la minceur pour les femmes, mais également du fait d'associations, anciennes, entre les sexes sociaux et certains aliments ou plats. La différenciation des consommations due aux enjeux de santé est moins sensible, ce qui pourrait découler d'une

369 « *l'infantilisation des hommes à travers les discours alimentaires ne sert pas à neutraliser le pouvoir masculin, mais à le réaffirmer à travers des attentes en matière de service (Gough, 2007)* » (nous traduisons, p. 484).

spécificité générationnelle – ces jeunes adultes étant aujourd’hui plus attentifs·ves à leur santé par l’alimentation, quel que soit leur sexe social – mais aussi d’un effet d’âge – les différences générées de préoccupations de santé se développeraient plus tardivement – et/ou de cycle familial – les femmes s’appropriaient davantage les enjeux sanitaires à l’arrivée des enfants ou de difficultés de santé les touchant ou touchant leur partenaire.

Au nom de l’importance donnée par le féminisme matérialiste à l’étude du mode de production domestique pour analyser le genre, ce chapitre s’est ensuite penché sur la répartition des tâches de gestion alimentaire. À cette occasion, nous avons vu que l’hystérèse des anciennes répartitions « *traditionnelles* » se fait encore sentir dans la socialisation des hommes et des femmes aux tâches alimentaires, que ce soit à travers leurs pratiques dans l’enfance, les attendus entre pairs à partir de l’adolescence, ou la socialisation par imitation de générations antérieures. Ces ressorts font que les femmes se voient encore offrir un rôle nourricier que les hommes doivent davantage s’inventer. S’observent donc des répartitions des tâches qui sont majoritairement légèrement à fortement en défaveur de la femme. Toutefois, nous avons donc dressé un tableau de la répartition des tâches moins caricatural que celui suggéré par les premières études (Sluys *et al.*, 1997 ; DeVault, 1994 ; Mennell *et al.*, 1992), mais aussi que celui peint à propos des consommations. En effet, certains ressorts de la répartition « *traditionnelle* » des tâches apparaissent mis à mal, l’égalitarisme étant désormais diffusé, particulièrement chez les jeunes générations. Autrement dit, chez les jeunes couples de jeunes adultes, l’ordre alimentaire généré semble s’exprimer davantage dans les consommations que dans la répartition des tâches alimentaires.

Après ré-examen des entretiens³⁷⁰, nous pensons que cette différence entre consommations et tâches de gestion n’est pas due à une méthodologie qui n’aurait pas su autant capter les pratiques réelles dans le cas des consommations que dans le cas de la répartition des tâches. Ces constats originaux constituent donc bien un résultat à part entière, et méritent d’être expliqués. Nous soupçonnons que l’expression plus discrète du genre dans la répartition des tâches que dans les consommations est due à la pénétration spécifique des valeurs égalitaristes sur le plan des tâches, la vulgarisation des études féministes matérialistes ayant permis le développement d’un discours dénonçant la surcharge domestique des femmes comme une

370 Les entretiens, partant autant que possible de la description de pratiques concrètes réalisées au cours des derniers jours précédant les entretiens, n’ont pas spécialement conduit à des discours généralisateurs – plus propices à l’expression de stéréotypes qu’à la description des pratiques réelles – dans le domaine des consommations.

inégalité et un ressort de la domination masculine. Au contraire, aucun discours politique ne s'est développé, au cours des dernières décennies, pour lire les écarts de consommations alimentaires entre femmes et hommes comme de véritables inégalités concourant à la domination masculine. Le fait que les consommations des femmes soient plutôt plus protectrices en matière de santé que celles des hommes, et plus respectueuses des préconisations publiques, n'est certainement pas pour rien dans cette moindre problématisation des inégalités de consommations. Ceci est une piste de réflexion intéressante que nos matériaux ne nous permettent malheureusement pas de creuser davantage. Nous pouvons en revanche estimer que la « *dégenrisation* » des consommations n'a pas vraiment lieu parce qu'aucune incitation forte à celle-ci ne se diffuse, alors que la norme égalitariste instillée dans le regard porté sur le partage des tâches favorise actuellement la relative « *dégenrisation* » du partage des tâches. Afin de prolonger ces considérations concernant la relative dégenrisation de la gestion alimentaire, le dernier chapitre analysera les facteurs d'une implication importante de l'homme dans la gestion alimentaire, à commencer par des conditions professionnelles ou étudiantes objectivement moins asymétriques entre les partenaires qu'autrefois.

Ces résultats concernant les consommations et la prise en charge de la gestion alimentaire indiquent que la conjugalité influence toujours, chez les jeunes adultes, des parcours alimentaires déjà genrés, qu'elle peut infléchir mais aussi renforcer. Notamment, dans le cas fréquent où les différences genrées vont dans le sens traditionnel, de nombreux hommes semblent prêts à de relatives concessions regardant les consommations, à la condition de ne pas avoir à gérer la majorité de la gestion, d'où le nombre important de couples où la femme en fait un peu plus, et l'absence de « *chefs* » gérant intégralement l'alimentation. Inversement, les femmes sont souvent davantage prêtes à prendre en charge, et disent avoir du mal à accepter certaines concessions et déprises, notamment nutritionnelles.

Enfin, l'exploration des rapports à la cuisine des partenaires les plus impliqués montre d'un côté l'investissement commun de celle-ci comme une passion exigeante permettant de s'épanouir en même temps que de prodiguer de l'attention aux autres, mais de l'autre côté des propensions différentes à mobiliser le registre d'une cuisine technique professionnelle ou celui du *care*, ainsi que le registre du plaisir ou celui de la santé. Ainsi, la cuisine tend plus souvent vers une prise en charge de l'autre englobante et infantilisante chez les cuisinières, davantage vers l'affirmation de son plaisir personnel chez les cuisiniers. La possibilité, pour

les hommes, de s'investir dans la cuisine en mobilisant des répertoires culinaires partiellement « masculins » découlant des anciennes représentations pourrait donc rester une condition à leur entrée en cuisine, comme l'ont suggéré d'autres (Aarseth et Oslen, 2008 ; Aarseth, 2009). Ce faisant, l'analyse suggère que la « dégenrisation » de la cuisine aurait lieu par un rapprochement des pratiques et vécus, mais pourrait ne pas s'étendre à l'ensemble des représentations, à commencer par la dimension de *care*. Il est probable que ceci découle, dans le cadre culinaire domestique, de l'injonction contradictoire faite aux hommes, d'un côté de participer aux tâches par égalitarisme, de l'autre de rester « masculins », donc d'avoir des pratiques complémentaires au « féminin ». Les hommes cuisinant pourraient donc cuisiner d'une façon relativement proche de celle des femmes cuisinant (Szabo, 2014 ; Meah, 2017), tout en vivant et présentant leur cuisine comme plus « masculine », mobilisant des répertoires et imaginaires légèrement différents, comme le montre dans un contexte particulier le travail de Jonathan Deutsch (2004). Il est aussi possible que la plupart des enquêtes témoignant du rapport des hommes cuisinant à la cuisine portent sur des couples plus anciennement installés, donc concernent des hommes qui sont demeurés en cuisine après les premières années de couple, et ont ce faisant développé progressivement un rapport plus routinier à la pratique, ou ont été auto-sélectionnés par l'appréciation de ce rapport plus routinier, les autres hommes s'étant effacés de la cuisine au cours de l'histoire conjugale parce qu'elle ne leur convenait pas. Enfin, cette analyse suggère le caractère probablement socialement situé de cette « dégenrisation », ouvrant la réflexion qui sera la nôtre au cours du prochain et dernier chapitre.

Chapitre 5 – La consubstantialité du genre avec la classe et l'âge dans les arrangements alimentaires

Au cours du chapitre précédent, nous avons observé comment le genre influence les pratiques conjugales alimentaires. Regarder ce seul rapport social risque cependant d'homogénéiser les situations à l'intérieur des groupes distingués par celui-ci, à savoir celui des « *hommes* » et celui des « *femmes* », laissant croire que le genre s'exprime partout pareillement. C'est pourquoi nous allons, dans ce dernier chapitre, explorer sa « *consubstantialité* » avec les autres rapports sociaux que sont la classe et l'âge.

La notion d'intersectionnalité a été formée à l'occasion de mouvements sociaux nord-américains associés au *Black Feminism*, par la juriste Kimberlé Crenshaw dans les années 1980 (2005), dévoilant comment le droit exclut certains groupes à l'intersection de plusieurs situations minoritaires. Son introduction dans l'analyse sociologique est née de la critique du « *biais blanc de classe moyenne* » du féminisme (West et Fenstermaker, 2006), consistant à dénoncer combien les femmes blanches de classe moyenne sont considérées comme plus légitimes pour porter le féminisme, invisibilisant les autres et leurs combats propres. En France, dans un horizon politique occupé par la question de la classe, le féminisme a longtemps pensé le genre comme un analogue de la classe, homogénéisant la catégorie des « *femmes* » et ne s'appropriant pas l'approche intersectionnelle avant la deuxième moitié des années 2000 (Jaunait et Chauvin, 2013).

L'approche intersectionnelle dénonce l'ineptie qu'il y a à vouloir penser chaque rapport social isolément, laissant ouverte la façon de penser leur articulation. Elle s'oppose à la fois à des approches monistes et à des approches cumulatives. Les premières pensent qu'il existe un seul rapport de domination principal auquel peuvent être rapportés les autres, les secondes que les effets des différents rapports sociaux peuvent être additionnés ou multipliés (Bilge, 2010). Si la position moniste semble largement dépassée en sociologie, les recherches peinent à ne pas tomber dans l'approche mathématique, pourtant incapable de rendre compte de situations qui devraient théoriquement cumuler les désavantages, mais qui s'avèrent dans les faits

relativement privilégiées³⁷¹. Dans notre cas, l'erreur mathématique consisterait à considérer que les différences observées au cours du dernier chapitre ne sont qu'un effet du genre, auquel viendraient s'ajouter, indépendamment, les effets de la classe, de l'âge etc. Or, comme nous allons le défendre, le genre est en partie constitué de et constitutif d'écarts de positions sociales (profession, âge) entre les personnes :

« Les différences de genre et de classe éclairent aussi la façon dont s'organisent les relations fondées sur l'écart d'âge. Dans les rapports sexuels ou conjugaux, être le plus âgé est régulièrement associé à d'autres attributs : être un homme, disposer de ressources matérielles et statutaires plus élevées, mais aussi, lorsqu'il s'agit d'unions mixtes et/ou binationales, avoir une couleur de peau et/ou une nationalité plus valorisée(s) que celle(s) du ou de la partenaire plus jeune [Salomon, 2014 ; Salcedo Robledo, 2015]. » (Rennes, 2016, p. 42)

Nous préférons éviter le terme « *intersectionnalité* » qui peut, dans la langue française, suggérer une lecture mathématique. Nous lui préférons les termes d' « *imbrication* » ou de « *consubstantialité* » (Kergoat, 1978), permettant de décrire les situations concrètes autrement que comme le résultat de rapports sociaux abstraits (Chauvin et Jaunait, 2015) et dégagant de la finalité normative d'une « *intersectionnalité* » née dans un contexte historique politique et juridique éloigné d'enjeux analytiques (Jaunait et Chauvin, 2013)³⁷²

Pour autant, poussée à son extrême, la logique de la consubstantialité conduit à ne plus pouvoir expliciter l'effet d'aucun rapport, mais à seulement décrire des positions³⁷³. L'analyse sociologique rencontre ainsi la difficulté à dire ce que les différents rapports sociaux ont de « *mutuellement constitutifs* » (Bilge, 2009) et ne peut complètement se passer d'isoler les différents rapports sociaux, nous invitant à suivre une approche médiane entre disparition des rapports sociaux et oubli de leur consubstantialité. Enfin, tout rapport social passant par l'invisibilisation de la spécificité d'un groupe considéré comme la référence, l'universel³⁷⁴, il faut veiller à ne pas considérer les situations des dominé·es comme des situations « *plus* »

371 Ainsi, elle rend mal compte du fait que les femmes racisées accèdent davantage aux études supérieures que les hommes racisés, alors que l'on pourrait considérer, d'après une lecture mathématique, que celles-ci cumulent théoriquement des désavantages associés à la race et au genre.

372 Les auteurs signalent ainsi combien cette notion d'intersectionnalité a été forgée dans un but stratégique, politique, et non pas analytique : « *La notion d'intersectionnalité emporte ainsi avec elle une problématique intrinsèquement stratégique qui renvoie davantage à la construction des catégories de représentation qu'elle ne prétend à la théorisation analytique de la domination.* » (Jaunait et Chauvin, 2013, p. 292).

373 Il s'agirait par exemple de décrire, dans notre cas, la situation de telle enquêtée, femme lesbienne de catégorie supérieure en couple avec un homme plus jeune qu'elle et d'âge moyen d'une part, d'autre part la situation d'un homme de catégorie populaire plutôt jeune en couple hétérosexuel avec une femme du même âge que lui, etc. Nous ne pourrions pas, ensuite, réfléchir en quoi telle différence entre ces personnes est imputable à tel ou tel rapport social.

374 Dans le genre, le masculin est ainsi considéré comme universel et le féminin comme l'exception.

intersectionnelles que celles des dominant·es³⁷⁵, tendance conduisant à naturaliser le rapport social, voire à situer les causes de la domination dans les dominé·es. N'oublions donc pas qu'

il n'y a pas d'acteur plus « intersectionnel » que d'autres : tout individu est situé à la conjonction d'une pluralité de rapports de domination interpénétrés et, partant, confronté aux choix stratégiques associés à sa position et à ses intérêts [... Mais] les systèmes de catégories dont disposent les acteurs pour se penser et se défendre obéissent à des logiques asymétriques qui rendent certaines subjectivations plus problématiques tandis que d'autres vont sans dire – et, à cet égard, tout le monde n'est pas au même degré en situation d'intersectionnalité. (Chauvin et Jaunait, 2015, p. 64).

Contre ce risque, la sociologie du genre a étudié la masculinité hégémonique, celle sur la race a développé la notion de « blanchité ». Nous prendrons donc garde de ne pas tomber dans « l'illusion intersectionnelle », en nous efforçant de « constituer toute situation comme complexe » (Chauvin et Jaunait, 2015, p. 61).

Concernant les pratiques alimentaires, elles sont décrites comme variables en fonction de l'âge, de la position sociale et du sexe social des personnes, mais pas toujours interprétées en termes de rapports sociaux, encore moins imbriqués³⁷⁶. Inversement, les travaux de Julie Parsons, évoqués au chapitre précédent, montrent combien les rapports à l'alimentation restent très marquées par l'intersectionnalité du genre et de la classe. En 2014, elle signale comment la féminité et la maternité hégémoniques, celles des classes moyennes supérieures, se construisent notamment dans le rapport au soin alimentaire prodigué envers les enfants³⁷⁷, discréditant les autres maternités. Comparativement, elle décrit dans un article de 2015 (b) le positionnement alimentaire et culinaire spécifique des hommes de catégories supérieures, dont

375 Dans notre cas, cela reviendrait à considérer la situation d'une femme de catégorie populaire comme plus « complexe » que celle d'un homme de catégorie supérieure, comme si ce dernier n'était pas lui aussi pris dans des rapports sociaux.

376 Des travaux se penchant sur la définition socialement située de la « bonne alimentation » peuvent être ici convoqués en exemple. Ils ont pour certains travaillé cette imbrication, en montrant que la définition de la « bonne » alimentation dépend du genre, mais aussi de la classe, et de l'âge (Bugge et Almas, 2006). Peu nombreux sont cependant ceux adoptant clairement une approche imbricationnelle.

377 Alors que les responsabilités de « nourrir la famille » (« feed the family » DeVault, 1994) et de prendre soin de la santé des membres de la famille sont encore dévolues aux femmes, celles-ci, et en particulier les mères des catégories supérieures, s'attachent à des pratiques alimentaires jugées « saines » (cuisiner seulement « maison », valoriser les légumes, acheter des produits frais, etc.). Ces mères pratiquent un forme de « maternage intensif » nécessitant de consacrer beaucoup de temps et d'énergie au respect de règles nutritionnelles strictes pour gérer l'alimentation des enfants, et à la transmission de ces règles. Elles diabolisent les pratiques « malsaines » c'est-à-dire le recours à des produits préparés, considérées comme témoignant d'un « manque » de soin, associées aux « autres » mères, celles des classes populaires manquant d'éducation, de capital économique et culturel. Cet attachement, favorisé notamment par les discours des professionnels, ceux des médias mais aussi les discours communs, leur permet de se distinguer des mères des catégories populaires.

l'attachement au « *jeu alimentaire* », recourant à des masculinités hégémoniques (Connell, 2014) et à des rapports épicuriens à l'alimentation³⁷⁸, participe de leur distanciation du domestique féminin. Elle fournit ainsi deux exemples de production simultanée du genre et de la classe au travers des pratiques alimentaires. Dans une ligne assez proche, Annechen B. Bugge et Reidar Almas (2006) montrent comment les femmes norvégiennes performant une féminité de classe à travers leur définition de la « *bonne alimentation* » : les femmes des classes populaires ou des petites classes moyennes souhaitent être comme « *tout le monde* », rejetant les nourritures « *étranges* » et nouvelles et épicées, alors que celles des classes urbaines moyennes se disent « *différentes* », se voulant créatives pour se distinguer³⁷⁹. Mais la « *bonne* » alimentation varie aussi selon l'âge, comme en témoigne l'opposition entre le plat mijoté de la femme au foyer et les plats rapides de la jeune femme employée (Bugge et Almas, 2006), le repas adolescent de rébellion contre les cultures dominantes des parents³⁸⁰ (chapitre 2, partie II.2), ou encore la transition fréquemment observée du dîner simple au dîner de famille quand a lieu l'établissement avec résidence commune et enfants. Ainsi, si de nombreux travaux observent les effets du genre, de la classe ou de l'âge sur les pratiques alimentaires, peu pensent ces différences en termes de rapports sociaux imbriqués, qui plus est dans le couple.

Au-delà de l'alimentation, les travaux sur le couple peinent à adopter une perspective imbricationnelle et les travaux imbricationnels étudient assez peu l'âge, comme le rappellent Juliette Rennes (2016)³⁸¹ ainsi qu'un numéro d'*Enfances Familles Générations* de 2017 :

il reste du chemin à parcourir pour que le genre et l'âge soient véritablement traités comme des rapports sociaux à la fois distincts et interreliés, voire « mutuellement constitutifs » (Bilge,

378 La figure principale en est l'« *aventurier alimentaire gourmet* », qui mobilise des caractéristiques de formes hégémoniques de masculinité, comme la consommation de viande, la boisson alcoolisée, la chasse aux femmes (« *womanizing* »), mais aussi d'autres attributs masculins, comme le loisir, le courage, l'aventure, le succès économique, la connaissance et l'expertise. Ces hommes se réfèrent à une identité de « *gourmet* » marquée par un « *goût* » et des connaissances liées à un capital culinaire élitiste et y ajoutent fréquemment des comportements épicuriens, valorisant le plaisir et le jeu alimentaire, opposés aux féminités emphatiques décrites dans d'autres travaux (dont Parsons, 2014), marquées pour leur part par le travail et le contrôle alimentaires.

379 Elles cherchent à renforcer leur prestige aux yeux des autres et d'elles-mêmes par les choix d'aliments, de plats et de styles d'alimentation. Elles font des plats à la mode plus que véritablement ancrés dans les habitudes, varient et mettent en danger les goûts familiaux, dans une stratégie de différenciation et de distanciation vis-à-vis du reste de la population. Des ingrédients méditerranéens (ail, huile, basilic) sont des marqueurs de goûts de cette classe. Inversement, elles rejettent certaines aliments et plats Mexicains (notamment les tacos) très présents dans les supermarchés.

380 Par exemple par le remplacement des repas composés de viande proposés par les mères par des repas végétariens ; ou par le remplacement du « *vrai* » repas maternel par de la « *junk food* » ou des snacks.

381 « *Au sein de l'épistémologie relative à l'intersectionnalité, l'âge occupe, en effet, une place marginale par rapport au triptyque genre/race/classe.* » (p. 43).

2009). *Certaines analyses axées sur les trajectoires individuelles, les phases ou les transitions du cycle de vie traitent encore le sexe comme une simple variable qui n'exige pas de problématisation. De leur côté, les approches féministes intersectionnelles prennent soin d'articuler le genre avec d'autres rapports sociaux (classe, « race », etc.), mais négligent fréquemment l'âge (Rennes, 2016). (Charles et Charton, 2017, §1 et §14)*

Si le rapport social d'âge reste moins exploré, c'est probablement parce qu'il est moins questionné politiquement et qu'il partage avec le genre une forte naturalisation et un rôle crucial dans la structuration des trajectoires individuelles. Il se différencie toutefois du genre en ce qu'il est par définition évolutif (toute personne passera normalement par les différents âges) et constitué de catégories plus souples et nombreuses (Rennes, 2019), compliquant la mise en évidence de ses effets discriminatoires comme l'affirmation de classes d'âge « pour soi »³⁸². Pour ceux souhaitant étudier ce rapport social, Juliette Rennes souligne l'intérêt de distinguer l'âge « civil » de l'âge « statutaire », ou « position dans les étapes conventionnelles du parcours de vie », et du « vieillissement corporel » ou « transformations physiologiques liées à l'avancée en âge » (Rennes, 2019). Alors que notre société accorde une place très grande à l'âge civil, au point d'exiger souvent de l'âge statutaire de se calquer sur celui-ci³⁸³, dans d'autres sociétés l'âge social est au contraire déterminé par des appartenances sociales, dont le genre (Rennes, 2016). Ainsi, il semble utile d'explorer le rôle du rapport d'âge – civil, statutaire, corporel – dans la coproduction des autres rapports sociaux.

L'approche imbricationnelle ici déployée est elle-même située. Elle concerne les jeunes adultes Français·es blanc·hes, selon une perspective inspirée des travaux de féministes blanches des catégories moyennes à supérieures, pour qui l'injonction pondérale et la responsabilisation vis-à-vis des tâches alimentaires participent de l'oppression de genre et, pour certain·es, d'âge et de classe. Ne l'oublions pas car

en fonction de la manière dont la race, le genre et la classe sont réalisés, ce qui semble être la même activité peut revêtir des significations différentes pour ceux qui y sont engagés. Considérons les longs débats qui ont eu lieu parmi les féministes [...] sur la signification de la maternité et du soin aux enfants dans la vie des femmes. Pour les femmes blanches de classe moyenne, ces activités ont souvent été perçues comme constitutives de l'oppression en ce qu'elles sont considérées comme des expressions de leurs natures « essentiellement » féminines et utilisées pour discréditer leur participation à d'autres activités (par exemple Friedan, 1963). Pour de nombreuses femmes de couleur (et pour des femmes blanches de classe ouvrière), la

382 Ceci parce que toute personne victime d'âgisme sait qu'elle n'a pas fait, ou ne fera pas partie de ce groupe d'âge dominé toute sa vie durant, là où des personnes subissant des discriminations associées au genre savent qu'elle appartiendront très probablement toute leur vie à ces groupes discriminés.

383 Par exemple dans les normes encadrant le « bon » âge pour la procréation.

maternité et le soin aux enfants ont eu (et continuent d'avoir) des significations très différentes. Angela Davis (1971) fait remarquer que, dans le contexte de l'esclavage, les efforts fournis par les femmes afro-américaines pour prendre soin d'enfants afro-américains (pas nécessairement les leurs) représentaient le seul travail accompli par elles que les esclavagistes blancs ne pouvaient pas directement s'approprier. (West et Fenstermaker, 2006, §70)

Dans une première partie, nous allons montrer que la position sociale du couple, d'âge et de classe, détermine le style conjugal alimentaire, c'est-à-dire le degré de fusion alimentaire et la façon dont le genre se joue dans l'alimentation conjugale (II). Dans une seconde partie, nous rappellerons que le couple est une rencontre entre des positions sociales de classe et d'âge souvent inégales, ces inégalités participant du genre (III). Concernant la méthode développée pour étudier les positions sociales du couple et des partenaires l'un·e par rapport à l'autre, notamment à travers les trajectoires scolaire-professionnelles et résidentielles, ainsi que les âges civils comme statutaires, nous renvoyons à l'annexe 7.

I. La position sociale du couple

Suivant la proposition de Claire Bidart et Daniel Lavenue (2006) d'« explorer les “manières” de devenir adulte en fonction des classes sociales à l'intérieur d'un même pays. » (p. 163), mais aussi celle de Laurence Faure et Éliane Le Dantec critiquant les études récentes sur la jeunesse, « souvent centrées sur des jeunes étudiants ou diplômés » (2017, p. 162), nous allons commencer par observer comment les appartenances de classe et d'âge du couple influencent les styles conjugaux, et ce faisant les « jeunesses conjugales » genrées. Après un détour par les façons d'habiter, qui signalent le caractère socialement situé des normes de la « jeunesse conjugale », et un rappel des perspectives ouvertes par les travaux précédents concernant ces analyses (1), nous observerons l'effet de l'âge sur les arrangements conjugaux : alors que les plus jeunes, décohabitants de chez leurs parents, s'autonomisent à deux (2), ceux ayant déjà vécu seul·es assez longtemps confrontent des habitudes relativement ancrées (3). Nous constaterons ensuite l'effet des appartenances de classe, la valorisation du commun des classes populaires (4) s'opposant à l'indépendance des classes supérieures (5), qui pourrait favoriser l'éloignement du rapport genré conjugal « traditionnel ».

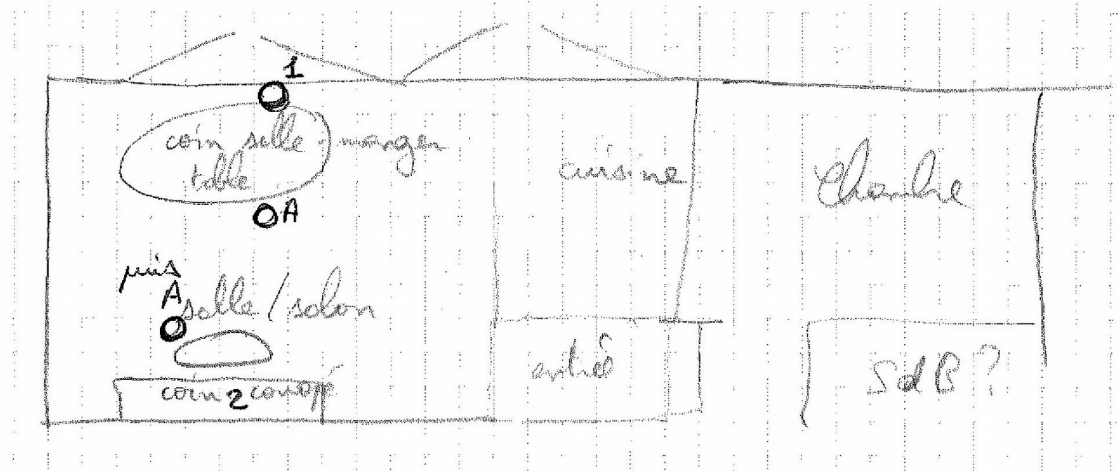
1. Des normes de « jeunesse » socialement situées

« Mais, enfin... c'est pas un appart de quelqu'un de 21 ans ! » (Gaëlle)

Cette réflexion sur l'effet de l'appartenance sociale du couple sur les pratiques conjugales peut être initiée par une analyse plus générale concernant les intérieurs et façons d'habiter des couples rencontrés, qui révèle le caractère socialement situé, en fonction de la classe et de l'âge, des normes de « *jeunesse conjugale* ». Nous avons en effet été frappée, au-delà des alimentations, par la diversité des logements et façons de les occuper (voir annexe 4 pour l'ensemble des plans des logements). Détaillons ici l'exemple d'un couple dont le style résidentiel dévie des normes de la « *jeunesse conjugale* » portées d'une part par d'autres couples enquêtés, d'autre part par son propre milieu social d'appartenance. Gaëlle, 21 ans et étudiante en alternance, installée en couple depuis quelques mois avec Damien, 24 ans et consultant en assurance (arrangement « *nourricière* »), habite un logement de 50 m² environ, dans une résidence très récente avec ascenseur donnant sur une cour intérieure, dans un arrondissement calme et relativement recherché de Paris. Leur logement contraste avec ceux des autres couples rencontrés, qui habitent pour beaucoup dans des immeubles plus anciens ou dans du logement social, ont des appartements nettement plus petits pour ceux résidant en Île-de-France, se meublent pour certains avec du mobilier acheté d'occasion voire chiné dans la rue, décorent plus souvent leur appartement selon des normes étudiantes (posters aux murs, ustensiles divers visibles car placés sur des étagères plutôt que dans des meubles fermés) et accordent visiblement moins de temps au ménage quotidien. Inversement, l'appartement de Gaëlle et Damien est récemment refait, très lumineux et meublé dans un style assez sobre de meubles à l'apparence neuve et aux coloris assortis. Le mobilier du salon est très complet avec un canapé assorti d'une table basse, d'une table à manger en verre dotée de chaises assorties avec coussins et de diverses étagères, alors que plusieurs autres couples vivent dans des résidences universitaires ou du logement social et ne peuvent choisir les meubles, et que Cécile et Blaise (19 ans, 1 an de fréquentation, 7 mois de cohabitation, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* ») comme Faustine et Killian (18 ans, étudiante en BTS et manutentionnaire en intérim, 1 an de fréquentation, 4 mois de cohabitation, arrangement « *chef* ») sont fiers·fières d'avoir trouvé une partie de leurs meubles dans la rue, « *gratuitement* », et d'en avoir fabriqué elleux-mêmes certains. Parmi les décorations, se distinguent chez Gaëlle et Damien des pots avec plantes, des cadres disposés sur le dessus de certains meubles, tandis que la plupart des autres couples ont des logements dont la décoration est plus sommaire et surtout n'occupe que peu de place (consistant notamment en des posters accrochés sur les murs, très visibles par exemple chez Faustine et Killian), du fait du peu d'espace intérieur. Chez Damien et Gaëlle, l'ensemble est très propre

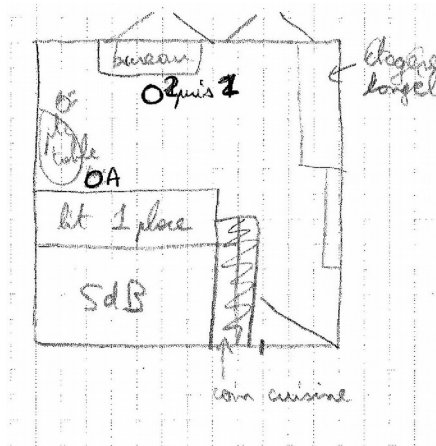
et rangé, chaque chose semblant précisément à sa place. Ceci contraste par exemple avec la petite chambre universitaire de Chloé et Cédric (26 ans, 8 mois de fréquentation, 11 mois de cohabitation, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* »), dans laquelle le manque de place oblige les livres de cours de Chloé à se mêler sur l'étagère à des denrées alimentaires, notamment un potiron au moment du premier entretien. Chez Chloé, les pommes de terres sont stockées sous le lit, et le congélateur qu'elle a acheté elle-même est inséré à l'intérieur de sa penderie, également par manque de place mais aussi par discrétion, l'ajout d'un congélateur étant interdit par le règlement de ce logement universitaire. Autre exemple, le logement de Louisa et Alban (21 et 20 ans, en recherche d'emploi et étudiant infirmier, 9 mois de fréquentation/semi-cohabitation, 6 mois de cohabitation, arrangement « *néophytes* »), situé au centre d'une ville de taille moyenne, est constitué d'une grande pièce principale sous les toits, à poutres apparentes et à la grande hauteur de plafond peu commode bien que élégante selon elleux (elle les a d'ailleurs empêché·es de remplacer une ampoule). Ne disposant que d'une grande pièce, Louisa et Alban ont tendu des tentures pour distinguer un espace salle à manger et pièce à vivre, d'un coin salon et d'une chambre. Le salon est notamment aménagé de tapis et de poufs et fauteuils bas, invitant à s'asseoir près du sol. Près de leur entrée et dans l'espace salon, des affaires, dont du matériel de musique, sont rangées à même le sol contre le mur. Inversement, chez Gaëlle et Damien, toutes les affaires sont rangées dans des meubles, hormis les éléments décoratifs et quelques ustensiles d'usage. La table est vide, immaculée, et se dote au cours du premier entretien réalisé avec Gaëlle de dessous de verres. Le caractère très entretenu de cet appartement est partagé par d'autres logements de couples de catégories plus populaires, mais saute moins aux yeux chez les enquêté·es de classes moyennes à supérieures rencontrées en Île-de-France. Ce couple est également l'un des rares rencontrés en Île-de-France à disposer d'un logement de type T2, qui plus est dans un quartier relativement prisé de la capitale (seul·e Camille et Yann connaissent une situation immobilière aussi privilégiée). Autrement dit, iels disposent d'un logement nettement plus neuf, spacieux et confortable que la plupart des enquêté·es de leur âge vivant en Île-de-France, et davantage meublé selon des normes « *adultes* » et non pas « *étudiantes* » que la plupart des couple rencontrés, en dehors de deux couples de classes populaires (Laura et Julien, Claire et Christopher).

Appartement de Gaëlle et Damien, un T2 d'environ 50 m² :



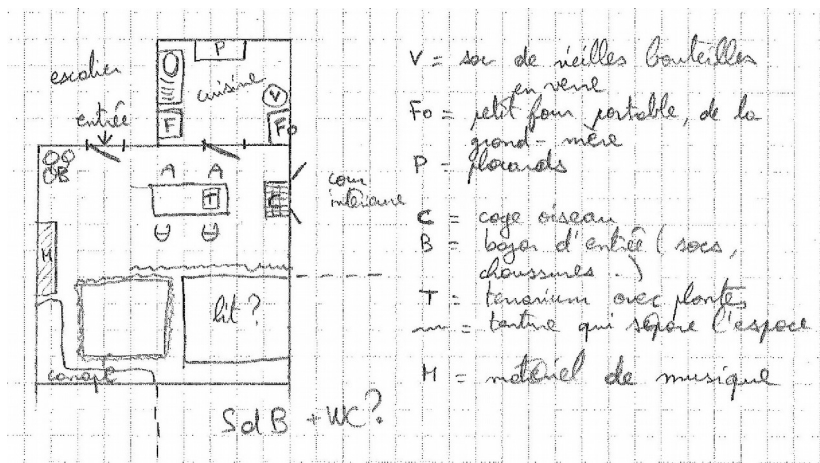
Par contraste, celui de Chloé et Cédric :

un studio de moins de 20 m²



Et celui de Louisa et Alban :

constitué d'une seule grande pièce qu'ils ont cloisonné avec des tentures, où les meubles sont de récupération et où beaucoup d'affaires sont rangées en dehors des meubles



Une partie de l'entretien avec Gaëlle tourne justement autour de cet appartement, de la façon dont les partenaires l'occupent et de leur style de vie, Gaëlle considérant que cet appartement n'est pas de son âge selon ses ami·es, ce qu'elle exprime notamment lorsque nous lui demandons s'ils reçoivent des invité·es :

Gaëlle : Euh assez... rarement. [...] j'ai pas forcément l'appartement typique de l'étudiante en deuxième année de, d'école d'ingé. Bah c'est-à-dire eux ils sont un peu tous dans leur, studio, ou dans des colocs, ou c'est un peu à l'arrache ! Ils ont pas tellement pensé à la déco. [...] Je suis rentrée dans un schéma un peu... pas plus adulte mais... qui se calque plus sur ce que je peux voir chez mes parents que sur ce que je peux voir chez mes amis. Qu'ont vingt ans quoi. Pourtant j'ai 21 ans, donc c'est vrai que ça fait un peu bizarre mais... [...] c'est pas forcément un genre truc ouvert à quatre vents, où on fait genre la réunion des potes ici. Quoi c'est vraiment notre espace quoi un peu à nous. [... pour la crémaillère] ils savent qu'ils vont venir chez nous ils vont pas faire n'importe quoi. Ils savent que ça va pas être de la musique qui crève les tympans parce que, parce que... on a des voisins. Voilà, que la vie en communauté ça se fait pas en faisant n'importe quoi, voilà. Euh... Et puis même, ils savent que chez nous même on a des cadres, on a des vases, on a des trucs. Faut pas tout, faut pas tout péter. Euh... on leur a demandé d'enlever leurs pompes pour pas pourrir l'appartement. (ent. 1, individuel)

Elle défend un mode de vie qu'elle voit davantage comme celui de ses parents que comme celui de ses ami·es, rejetant des normes d'une « jeunesse conjugale » propre à son milieu³⁸⁴. En effet, cette peinture d'intérieur ressemble relativement à celle que nous aurions pu faire du domicile de Claire, 21 ans et mandataire judiciaire, et de Christopher, 22 ans et magasinier-vendeur (3 ans de fréquentation, 3 ans de cohabitation, arrangement « nourricière »), vivant dans une maison d'une commune urbaine isolée. Les deux couples se distinguent fortement par leurs origines et positions sociales, Gaëlle et Damien venant de famille de catégories supérieures et s'orientant vers des métiers reconnus, qualifiés et très rémunérateurs, alors que Claire et Christopher viennent de familles populaires et ont des métiers de catégories moyennes. Les communes dans lesquelles habitent les deux couples s'opposent d'ailleurs fortement (une commune urbaine isolée pour l'un, la capitale pour l'autre). Cependant, leurs âges et logements se ressemblent, peut-être notamment du fait que les deux couples sont fondés depuis longtemps déjà et se vivent comme installés pour longtemps. Toujours est-il que ce style d'habitat dénoncé par les ami·es d'un des couples (Gaëlle et Damien) est valorisé dans l'entourage de l'autre (Claire et Christopher).

384 Parmi ces normes, d'après ses dires : habiter éventuellement en couple, mais sans pour autant cesser de sortir abondamment avec d'autres étudiants, se soucier davantage de sa sociabilité extérieure que de l'aménagement et de l'entretien de son appartement, ou de la qualité de son sommeil et de son alimentation.

Cet exemple suggère déjà que des normes variables selon les catégories sociales encadrent la « *jeunesse conjugale* ». Un ensemble de travaux montre l'influence de la classe sur les pratiques domestiques et en particulier alimentaires (notamment Gilbert, 2016) laissant imaginer des conséquences sur les rapports de genre conjugaux, mais sans considération pour la jeunesse. Les typologies de conjugalités réalisées par Eric Widmer, Jean Kellerhals et René Lévy suggèrent plus directement que les conjugalités varient en fonction des ressources économiques et culturelles :

[En Suisse] on observait que d'amples ressources économiques et culturelles correspondaient à un accent marqué porté par les partenaires sur l'autonomie individuelle et l'ouverture du couple, alors que la faiblesse de ces mêmes ressources était liée à une normativité statutaire, à l'accent mis sur les prérogatives du groupe par rapport à celles de l'individu, et à une certaine méfiance de la famille face à son environnement. (Widmer et al., 2004, p. 38)

Dans ce travail, les auteurs situent les styles d'interactions conjugales distingués dans les années 1970 et 1980³⁸⁵ dans la structure sociale, mesurant les appartenances sociales à partir des capitaux économiques et culturels, de l'homogamie, de la trajectoire conjugale (type et rang d'union, éventuelle recomposition familiale). Les capitaux culturels et économiques apparaissent essentiels dans la détermination du style d'interaction conjugale (p. 47). Ils concluent, plus généralement, que « *l'individualisme conjugal est surtout le fait des milieux de cadres moyens ou supérieurs, alors que la tendance à la clôture et à la sexuation des rôles se retrouve davantage dans les milieux populaires.* » (p. 55). Le travail d'Emmanuelle Santelli (2018) ouvre également à ce type de perspective. Regardant la façon dont l'individu prend appui sur son couple pour « *se réaliser* », c'est-à-dire accomplir ou obtenir certaines choses importantes à ses yeux pour être ce qu'il désire être, l'auteure distingue trois profils conjugaux³⁸⁶, qui s'échelonnent « *d'un projet familialiste à un projet individualiste* » (p. 26). Si le premier type fusionnel existe dans tous les milieux, le deuxième type – de la coexistence entre couple et individus – est plus présent chez les cadres supérieurs et les professions

385 Ils repèrent différents critères propres à définir des styles d'interaction conjugale, à savoir la tendance des partenaires à la fusion de leurs ressources et à l'attachement au consensus ; le degré d'« *ouverture* » du couple, c'est-à-dire de ses relations avec l'extérieur ; l'attachement des partenaires à des objectifs internes à la famille (sécurité affective, soutien) ; la sexuation des rôles conjugaux et des participations domestiques et du pouvoir décisionnel ; la « *routinisation* » de la vie familiale, c'est-à-dire l'attachement à des règles relativement fixes concernant le fonctionnement familial quotidien. S'intéressant donc à la cohésion conjugale et aux modes de régulation des couples, ils distinguent par induction plusieurs styles d'interaction, qui influencent les modes de résolution des conflits : « *parallèle* », « *compagnonnage* », « *bastion* », « *association* » et « *cocon* ».

386 Dans le premier, les individus fusionnent dans l'entité conjugale ; dans le deuxième, ils coexistent en partie à côté de cette entité ; dans le troisième, l'entité conjugale est réduite à portion congrue, laissant une grande place aux partenaires autonomes.

intermédiaires, et le troisième – celui d’une quasi-absence d’entité conjugale – chez les jeunes actifs de professions intermédiaires, et les étudiant·es. En outre, l’analyse invite à considérer le rôle d’autres caractéristiques des parcours que les appartenances de classe, comme l’âge, les parcours scolaires, résidentiels et amoureux, et enfin les conditions de rencontre³⁸⁷. Ces différences s’articulent enfin aux représentations quant aux rôles sexués, le premier type y adhérant assez fortement, alors que le troisième s’y oppose. Ces exemplaires trop rares d’une sociologie de la famille attentive aux catégories sociales exigent des prolongements. L’engagement conjugal est-il le même dans toutes les catégories sociales et à tous les âges, et si non, quelles en sont les conséquences sur les inégalités genrées caractérisant l’intégration alimentaire conjugale ?

En effet, d’autres travaux suggèrent que la « *jeunesse* » se différencie en fonction du genre et de la classe (Rennes, 2016). L’accès au premier emploi est plus difficile pour les catégories peu diplômées par rapport aux autres, et pour les femmes par rapport aux hommes (Battagliola, 2001). Ces différences d’accès à l’emploi se répercutent sur l’autonomisation résidentielle, la décohabitation se faisant plus difficile pour les jeunes moins diplômé·es (Robert et Sulzer, 2020), alors même que ceux-ci terminent leurs études plus tôt que les autres (Solard et Coppoletta, 2014). Les transformations du marché du travail mettent en péril l’accès des jeunes hommes de classes populaires à certains éléments d’indépendance (travail, domicile indépendant, etc.), les assignant plus longtemps « *jeunes* » (Chamboredon, 1985 ; Baudelot et Establet, 2000), puisqu’ils partent aujourd’hui plus tardivement du domicile parental que les femmes et que les hommes des catégories supérieures³⁸⁸. Ainsi, les appartenances de classe et de genre continuent d’influencer les conditions de départ de chez les parents (Faure et Le Dantec, 2017). Quant à la vie en couple, elle est plus tardive pour les plus diplômé·es et pour les hommes³⁸⁹, plus fréquente pour les catégories supérieures

387 Ainsi, la jeunesse, des parcours amoureux courts – faible nombre d’expériences – et une autonomie résidentielle non achevée sont associés au premier type, tandis que le deuxième est marqué par un âge élevé et une grande autonomie résidentielle et professionnelle, le troisième à une relative jeunesse marquée par l’importance des expériences amoureuses et sexuelles et une faible indépendance matérielle – beaucoup sont encore étudiants.

388 En France, l’âge moyen pour déménager de chez ses parents est en 2019 de 22,9 ans pour les femmes, et d’environ 24,5 ans pour les hommes. Source Eurostats, étude EU-SILC : https://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-datasets/-/YTH_DEMO_030. En particulier, s’observe le développement d’une jeunesse étudiante proche du modèle masculin bourgeois parmi une population masculine comme féminine.

389 L’âge à la première vie en couple a cessé de s’allonger, l’âge médian atteignant 22,8 ans pour les femmes et 25,8 ans pour les hommes né·es au milieu des années 1970, et a même tendance à se faire plus précoce pour les hommes des générations les plus jeunes. Les femmes continuent à vivre pour la première fois en couple plus tôt que les hommes, écart valable aux différents niveaux de diplôme :

(Bouchet-Valat, 2015), qui moins de chances d'entrer en célibat définitif ou volontaire (Bergström et al., 2019) ou de vivre comme parent d'une famille monoparentale. Ainsi,

« À l'âge ou certains cumulent l'ensemble des attributs valorisés de l' « adultéité », d'autres, de même âge civil, sont durablement renvoyés à leur « jeunesse » parce qu'ils ne remplissent pas les critères de l'autonomie économique et de l'intégration sociale. » (Rennes, 2016, p. 42).

Cependant, ces travaux sur les conditions socialement situées de la jeunesse et de la conjugalité n'abordent que peu la question des interactions conjugales au prisme du genre. Qu'est-ce que l'observation des alimentations conjugales révèle-t-elle de plus quant au caractère situé, selon l'âge et la classe, des jeunesses conjugales genrées ?

2. Les plus « jeunes » s'autonomisent ensemble...

L'âge influence tout d'abord les échanges alimentaires conjugaux à travers les parcours d'autonomisation résidentiels et domestiques, qui déterminent les comportements alimentaires des jeunes adultes. Parmi les enquêté·es, différents profils d'autonomie sont en effet repérables, en fonction de l'implication domestique chez les parents, d'une période de vie indépendant·e, et de l'intérêt développé pour les enjeux et savoir-faire alimentaires. Un premier groupe se caractérise par la (quasi-)absence de travail alimentaire avant la cohabitation conjugale, du fait d'une faible implication par les parents, de l'absence d'un intérêt pour ces tâches, et de l'absence de vie indépendant·e avant l'installation³⁹⁰. Un deuxième groupe se constitue de personnes ayant été impliquées avant la décohabitation parentale, mais n'ayant jamais vécu seul·e³⁹¹. Un troisième groupe contient ceux qui ont vécu seul·es, mais sont peu investi·es dans les enjeux et tâches alimentaires et en particulier culinaires³⁹². Enfin, viennent ceux qui non seulement ont déjà vécu seul·es, mais investissent les enjeux alimentaires et consacrent un temps important à leur gestion³⁹³. Ces différences entre partenaires ont d'abord des conséquences à l'échelle du couple : alors que

« l'âge médian à la première vie de couple est de 21,5 ans pour les femmes et 24 ans pour les hommes des générations 1978-1987 dont les études se sont arrêtées avant le baccalauréat, contre respectivement 23,6 ans et 26,3 ans pour celles et ceux ayant un diplôme supérieur à bac + 2 » (Rault et Régnier-Loilier, 2015).

390 Parmi elleux, citons Islane, Coralie, Isabelle, Priscille, Yun, Faustine, Blaise, Christopher, Sylvain.

391 Comme Cécile, Killian, Louisa, Alban, Nadir.

392 Damien, Chloé, Cédric, Lisa, Corentin, Yann, Thibaud, Hélène, Jonathan, Nolwenn, Dylan, Charlotte, Maxence, Aurélien, Camillia, Florence, Samuel, Laura, Julien, Carole-Anne, Gaëtan, Antoine, Pierre, Selman, Mathieu, Sylvain.

393 Gaëlle, Camille, Margaux, Thomas, Zélie, Hanna, Fabien, Marine, Jeanne, François, Hinata, Dmitri, Claire.

certains couples sont déjà très autonomes au niveau alimentaire au moment de l'installation, d'autres sont tout à fait néophytes, comme le signale le tableau ci-dessous. Y sont distingués trois groupes de couples : ceux dont les deux partenaires ont déjà vécu en autonomie hors du domicile familial avant l'installation conjugale ; ceux dont les deux partenaires quittent au contraire le domicile familial à l'occasion de l'installation ; enfin ceux dans une situation intermédiaire, lorsqu'un·e seul·e (le plus souvent l'homme) a déjà vécu en dehors du domicile familial. Ces différences creusent l'écart en matière d'autonomie domestique et particulièrement alimentaire. Elles sont en outre nuancées par des degrés divers d'implication vis-à-vis de l'alimentation : les enquêté·es ayant été fortement impliquée·es par leurs parents ou s'intéressant à la gestion alimentaire depuis leur enfance ou plus récemment (que nous signalons en gras dans le tableau) seront, à niveau d'autonomisation résidentielle égale, plus autonomes sur le plan alimentaire que ceux se désintéressant de ou n'ayant pas été auparavant spécifiquement impliquée·es dans ces enjeux.

<i>Tableau 1 – Classement des couples en fonction de l'autonomie résidentielle</i>		
Les deux partenaires ont déjà vécu hors du domicile parental	Seul·e l'un·e des partenaires a déjà vécu hors du domicile parental	Les deux partenaires quittent le domicile parental
Gaëlle et Damien Chloé et Cédric Lisa et Corentin Camille et Yann Margaux et Thomas Zélie et Thibaud Hanna et Sylvain Hélène et Fabien Marine et Jonathan Nolwenn et Dylan Charlotte et Maxence Jeanne et Aurélien Camillia et François Florence et Samuel Laura et Julien Carole-Anne et Gaëtan Hinata et Antoine (peu de temps)	<i>Seulement l'homme :</i> Isabelle et Pierre Islane et Selman Priscille et Mathieu Yun et Dmitri <i>Seulement la femme :</i> Claire et Christopher	Cécile et Blaise Coralie et Nadir Faustine et Killian Louisa et Alban
Les prénoms en gras signalent les partenaires ayant été plus investi·es (par intérêt ou nécessité) dans les enjeux alimentaires		

Ces profils conjugaux font ressortir l'importance des parcours résidentiels dans les pratiques alimentaires, les couples de partenaires décohabitants de chez leurs parents ayant une alimentation conjugale davantage marquée par l'enjeu d'autonomisation que les couples de partenaires ayant une expérience de la vie autonome.

a. Développer des compétences...

En effet, chez ces partenaires, généralement plus jeunes, qui décohabitent de chez leurs parents pour s'installer en couple³⁹⁴ ou peu de temps avant, l'alimentation est marquée par l'injonction double à prouver leur capacité à la gestion alimentaire et à affirmer leurs préférences. Les discours témoignent de la découverte de la complexité de la gestion alimentaire et de la difficulté à se « *nourrir correctement* » conformément aux représentations incorporées. Charlotte (21 ans, en licence après un BTS immobilier), qui est installée depuis 2 mois en grande agglomération avec Maxence (21 ans, en recherche d'emploi après un BTS immobilier, arrangement « *néophytes* ») et qui a vécu quelques temps seule, s'est beaucoup livrée sur cette question :

*Charlotte : Et c'est vrai que **au début ça a pas été très simple**, de... Enfin c'est clairement **apprendre à manger, et avoir un rythme**. [...] C'est apprendre à... **à se nourrir correctement quoi**. Parce que... chez tes parents t'es bien. T'as plein... T'as la base en fait de ta, de ta nourriture. Et tu peux faire ce que tu veux. Et je me disais pourquoi les jeunes se font pas bien à manger. **Chez tes parents, tu veux te faire un truc, une salade, t'as tout ce qu'il faut, chez toi. Que là, faut penser à acheter tout ça.** (ent. 1, conjugal)*

Lorsqu'elle est partie de chez ses parents, elle a découvert que la gestion alimentaire ne se limitait pas à la cuisine, mais exigeait de gérer les stocks et les ustensiles de cuisine. Ses propos et ceux de Maxence témoignent de leur apprentissage commun de l'autonomie domestique. Ainsi à propos d'une certaine rationalisation des courses :

*Maxence : Ah moi [les premières courses en vivant seul] **c'était vraiment en mode y'a ça qui me plaît**. Je me baladais dans tous les rayons pour ramasser le plus de trucs dans mon caddie, et me dire bon je vais avoir tout ce que j'aime, en fait. C'est clairement ça. Et bon **au bout d'un moment j'ai commencé à me dire que ça coûtait quand même très cher** de faire ça. Donc qu'il fallait vraiment que je choisisse les bonnes choses pour me faire des plats. Mais... **Aujourd'hui je commence à m'y mettre, un petit peu.** (ent. 1, conjugal)*

394 À savoir : Cécile et Blaise, Coralie et Nadir, Faustine et Killian, Louisa et Alban. Mais ces logiques sont parfois encore à l'œuvre chez des couples dont un·e seule·e partenaire décohabite, ou dont les deux partenaires ont déjà vécu en autonomie, mais pour une période assez courte, comme chez certain·es des « *néophytes* ».

Si Charlotte a dû apprendre à acheter des aliments malgré les restrictions transmises par ses parents, Maxence a dû faire plus attention aux stocks et à l'équilibre des repas. Ces compétences à apprendre sont d'ordres divers. Il s'agit d'abord de savoir quoi acheter en fonction des plats que l'on souhaite réaliser, quand, à quel prix. Ainsi, au premier entretien, Charlotte constate qu'elle ne faisait pas souvent de liste de courses lorsqu'elle vivait seule, ou alors « *un peu dans ma tête, où je décrivais. Mais je l'utilisais pas... forcément la liste. Aussi, toujours sur des petits bouts de papier de merde, que je perdais tout le temps.* » (ent. 1, conjugal). Elle en fait cependant suite aux réflexions provoquées par le premier entretien :

Charlotte : J'ai remarqué qu'en faisant une liste aussi c'était plus rapide... de faire les courses. (Maxence acquiesce) Je crois que c'est peut-être après ton entretien... On avait dû faire, peut-être une fois une liste. VRAIMENT, pour une fois. (elle pouffe, lui aussi) Et on s'était dit que (elle singe une voix naïve :) "Oh, mais c'est vrai que, c'est plus rapide"

Maxence : Ça marche bien !

[...] Charlotte : Donc voilà. Je pense qu'on a vraiment gagné. Au final on est en progression là. Depuis six mois. (ent. 2, conjugal)

Gérer les courses consiste également à prévoir les repas, afin d'avoir toujours de quoi cuisiner. Ainsi, au premier entretien, Charlotte et Maxence réalisent qu'ils n'ont plus de pâtes pour faire le plat qui était envisagé le soir même. Il faut aussi gérer les quantités d'aliments, pour éviter la péremption, en particulier lorsque les revenus sont faibles. Au deuxième entretien, Charlotte et Maxence déplorent « *perdre des choses* », Charlotte reprochant à Maxence d'oublier des plats dans le frigidaire. Iels cuisinent aussi parfois trop :

Charlotte : je lui ai dit l'autre jour ça serait bien de faire les choses en grande quantité, tu vois. Et il nous a fait, du coup ///

Maxence : J'ai fait une MARMITE, de pâtes.

[...] Charlotte : On a laissé les pâtes, dehors. Et du coup bah elles ont... pourri. Elle ont tourné rapidement. (ent. 2, conjugal)

Il faut également savoir gérer un budget, autrement dit savoir combien acheter et à quel prix et périodicité. Des achats guidés par l'envie le conduisirent conduisirent Maxence, au départ de chez ses parents, à des dépenses élevées :

Maxence : Découvrir tous les rayons, et se dire "en fait tout me plaît, donc je vais prendre le plus de choses possibles." [...] Et se retrouver à la caisse, avec 70 ou 80 euros, en se disant "Merde... j'aurais pas dû" (ent. 1, conjugal)

Inversement, Charlotte faisait face à des normes héritées tellement exigeantes que faire les courses était pour elle un « *enfer* » :

Charlotte : *Moi c'était l'enfer. Vu que j'avais eu, cette habitude de ma mère, me disant "Faut pas manger des trucs où y'a des E-machin. Faut pas manger ça, faut pas manger ça..." ooooh ! Je me souviens, la première fois que j'ai fait mes courses. [...] j'y ai passé, vraiment, une heure, une heure et demie. Parce que je commençais à tout regarder. Et là j'ai commencé à me dire, putain, je suis en enfer. (ent. 1, conjugal)*

Il faut également apprendre à cuisiner, ce qui nécessite de trouver des recettes puis de les réaliser, engageant nombre de compétences comme maîtriser les types et temps de cuisson, de découpe, d'assaisonnement, d'associations entre les aliments, etc. Car peu d'enquêtés ont cuisiné chez leurs parents, ou bien de façon épisodique, généralement récréative des plats spécifiques, comme des gâteaux. Surtout, ils n'avaient pas à gérer les conditions matérielles : équipement et produits alimentaires leur étaient fournis.

Enfin, il faut apprendre à gérer les temps sociaux de l'alimentation, la vie conjugale cohabitante exerçant une force de rappel des horaires généralement prescrits, mais nécessitant d'accorder deux rythmes. Ainsi, au premier entretien, Charlotte et Maxence mangent souvent trop tard aux yeux de Charlotte :

Maxence : *[Avant] j'avais un réveil dans mon appart. Et donc je me fixais vis-à-vis de l'heure qu'il était. Qui était bon, il est telle heure, je peux encore manger. Ou, bon, il est tard, je vais pas manger, je vais faire un gros repas ce soir. [...]*

Charlotte : *Mais on est toujours pris par le temps, on voit pas le temps passer. Là on se dit ah bah merde, il est 21h ! [...] Il faut du temps aussi à s'adapter. On vit à deux, c'est pas simple au début... (ent. 1, conjugal)*

L'injonction à l'autonomie se diffuse dans le regard porté sur soi-même, par la/le partenaire (chapitre 2)... et indirectement par l'enquêtrice. Plusieurs entretiens donnent ainsi lieu à une autocritique, l'enquêtrice étant probablement considérée comme jugeant de la « bonne » ou « mauvaise » alimentation³⁹⁵, ou à la critique de ceux qui ne sont pas autonomes :

Charlotte : *j'ai vu des gens de ma classe [...] Ils rentrent chez leurs parents le week-end. Et ils rentrent... leur plein de courses est fait. Ils ont des plats d'avance. [...] c'est maman qui te fait ta liste de courses, enfin... [...] J'étais là les mecs, mais dès que je suis partie de chez mes parents mais... je connaissais pas cette condition-là (ent. 1, conjugal)*

Si cette comparaison sert, pour Charlotte, la réassurance, elle peut au contraire produire un sentiment d'incompétence voire d'échec, comme chez Islane (23 ans, étudiante en M1,

395 C'est particulièrement visible au cours des échanges avec Charlotte et Maxence, Charlotte tirant au milieu du premier entretien la conclusion « on a ciblé quels étaient les problèmes » (ent. 1), Maxence répétant à plusieurs reprises au cours des trois entretiens des commentaires du type : « Avoir cette discussion me fait clairement remarquer que je mange n'importe quoi ! » (ent. 1).

installée depuis 3 ans en petite couronne avec un partenaire chauffeur VTC, arrangement « *femme en apprentissage* »), qui se comparait à ses amies quant à sa capacité à cuisiner des plats élaborés :

Islane : [parler de nos plats] ça me faisait culpabiliser. Ça me donnait envie de préparer deux fois plus de choses. De, de mettre la barre plus haut (ent. 1, individuel)

Le regard des deux enquêtées sur leurs pratiques alimentaires a été influencé par leurs cercles de pairs, les conséquences différentes (réassurance chez Charlotte, culpabilité chez Islane) découlant de milieux porteurs de valeurs différentes. En effet, alors que dans les cercles étudiants de Charlotte, il est possible de s'assumer comme aidée par ses parents jusque dans la gestion des repas les plus simples, et que Charlotte se positionne en opposition au nom des valeurs d'indépendance et d'autonomie que ses parents lui ont transmises, les cercles d'amies que fréquente Islane attendent des jeunes femmes, rapidement devenues jeunes épouses, qu'elles gèrent convenablement l'alimentation de leur foyer et sachent notamment préparer des repas de réception sans montrer leur éventuelle difficulté à cet apprentissage. Islane, ayant elle aussi intériorisé cette norme, culpabilise dès lors de ne pas y arriver.

Pour les partenaires ayant récemment quitté le domicile familial, l'installation s'inscrit donc fréquemment dans une période d'apprentissage imprégnant les enjeux de l'alimentation conjugale. L'autonomisation des partenaires marque aussi les alimentations conjugales de ces couples de décohabitants à travers l'enjeu de découverte et d'affirmation de préférences alimentaires considérées comme personnelles, qui permettent de se (faire) reconnaître en tant qu'adulte, notamment auprès des familles d'origine.

b. Affirmer des préférences

L'influence de l'injonction à affirmer ses préférences sur les enjeux conjugaux est bien visible chez Cécile et Blaise (19 ans, en classe préparatoire et en licence 1, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* »), qui ont quitté le domicile parental pour s'installer ensemble environ 9 mois avant l'entretien, et balancent entre fierté de l'autonomisation d'une part, inquiétude voire angoisse d'autre part. Chez leurs parents, iels ont développé une première expérimentation de la cuisine. Pendant son adolescence lycéenne, Cécile, chez qui l'alimentation est une « *question primordiale* », pour des raisons de santé notamment, prépare parfois des « *boites* » avec les restes de la veille, voire cuisine seule dans l'appartement secondaire de ses parents. Elle aime relativement cuisiner et cuisine parfois à la place de sa mère :

Cécile : Moi ça m'arrivait de cuisiner pour les repas de famille. [...] quand on recevait du monde. Bah au moins ma mère elle était tranquille, ça lui épargnait la tâche de faire un plat pour dix personnes. Moi j'étais là "Oh je vais leur faire mes fameuses, spaghettis à la carbo". [...] Ma mère elle était tranquille... (ent. 1, conjugal)

Seulement, cette implication est sporadique et volontaire, plus un loisir qu'une nécessité. L'adolescence de Blaise rime également avec une forte prise en charge de l'alimentation par ses parents, et se distingue par moins d'apprentissages, ses premières gammes en cuisine s'imposant davantage lors de leur installation conjugale.

Ainsi, l'installation signifie leur première véritable confrontation à la gestion quotidienne et routinière de la cuisine. Confrontée au manque de temps et au caractère impératif de la cuisine, Cécile apprécie moins cuisiner. Elle ne peut plus se faire des « boîtes » à partir des restes, Blaise cuisinant uniquement la quantité nécessaire au prochain repas³⁹⁶. Iels arrivent moins à varier leur alimentation que chez leurs parents³⁹⁷. Leurs pratiques alimentaires visent ainsi fortement à prouver leur capacité à gérer. Elles doivent également leur permettre d'affirmer leurs préférences, comme le souligne Cécile en relevant la « liberté » acquise :

Cécile : Ouais on fait nous-mêmes la cuisine. Donc on n'a pas forcément la restriction parentale, derrière de de... de rentrer le soir, et que le repas est déjà fait. De pas forcément avoir le temps de faire les courses avec les parents, que t'façons c'est eux qui payent, ils ont le dernier mot. [...] là on a vraiment pris notre émancipation, financière. Donc on doit s'auto-gérer. [...] Je suis toute seule mes parents sont pas à faire des plateaux de viande, où je me sens obligée d'en manger. (ent. 1, conjugal)

Parlant d' « émancipation », elle associe le fait d'avoir fait ses preuves en matière de gestion budgétaire au droit de décider ce qu'elle souhaite consommer. En l'occurrence, elle est devenue végétarienne à l'installation alors qu'elle se forçait encore, chez ses parents, à consommer de la viande lorsque sa mère en cuisinait. L'entretien témoigne de leur souhait de défendre des choix distincts de ceux de leurs parents, choix qu'iels développent à mesure que croît leur propre maîtrise. Achetant au départ uniquement dans des supermarchés des produits issus de l'agriculture conventionnelle, supposant ceux-ci moins chers, iels explorent la gamme des lieux d'approvisionnement et des produits à mesure qu'iels réussissent à mieux estimer leur pouvoir d'achat :

396 « J'ai encore le réflexe parfois. De me dire "Bon je vais manger quoi ?" D'ouvrir le frigo, et bon de me rendre compte que... Bon bah mis à part des œufs des galettes des trucs comme ça... [il n'y a rien de prêt] ».

397 Les week-ends étant l'occasion de manger des repas plus variés (Cécile : « le week-end on est tout contents parce qu'on sait qu'on va se re-faire chouchouter. Manger des trucs qu'on n'a pas forcément l'habitude de manger. »).

Cécile : c'est au fur et à mesure. En fait c'est au début on avait encore peur. On n'avait pas vraiment confiance. On était abandonnés dans une live / dans une ville. Sans nos parents... [...] on se dit peut-être qu'à la fin du mois, si ça se trouve, la pension que nos parents nous donnent, ça va pas nous laisser grand-chose à la fin. [...] On a commencé à se, à sortir, à s'émanciper un petit peu de cette peur. À aller vers, des articles que peut-être on aurait pas acheté au début. Par exemple, on achetait beaucoup de boites de conserve, pas premier prix mais... mais on essayait vraiment de comparer les prix les moins chers. Maintenant on se dirait / on regarde plus, au goût. Plus, si c'est bio. Et puis ensuite on regarde les prix. Et puis vraiment si c'est trop cher on regarde autre chose. En fait on a changé nos priorités. (ent. 1, conjugal)

Ainsi, iels consomment progressivement moins de viande³⁹⁸ et plus de produits « biologiques »³⁹⁹. Leurs pratiques d'achat sont marquées par de nombreuses expérimentations, dans lesquelles chacun·e teste ses préférences en même temps que se stabilisent celles du couple. La gamme des produits qu'iels achètent s'élargit au cours de leur cohabitation, et leurs achats montent en qualité. Iels quittent par exemple les supermarchés pour acheter davantage auprès des petits commerces, voire fabriquent certains produits eux-mêmes.

Chez ces couples, les transformations alimentaires individuelles liées à l'installation semblent ainsi au moins autant provoqués par le besoin de prouver leur capacité à subvenir à leurs besoins alimentaires, et de s'affirmer par rapport aux normes de la génération précédente (Garabuau-Moussaoui, 2001)⁴⁰⁰ que par les compromis pour s'adapter à l'autre. Ainsi, Cécile relie les changements davantage au fait de quitter le domicile de ses parents qu'à celui de vivre avec Blaise, comme à propos de sa transition au végétarisme :

Cécile : Je suis toute seule mes parents sont pas à faire des plateaux de viande, où je me sens obligée d'en manger. [...] Là je me gère. On se gère. On a modifié ensemble notre alimentation et... bah ouais c'est l'émancipation qui a fait que en fait... On a réussi à avoir cette liberté de pouvoir choisir, réellement, ce qu'on voulait manger. (ent. 1, conjugal)

Son végétarisme est présenté à la fois comme autrefois empêché par ses parents et comme un cheminement conjugal. La rencontre alimentaire conjugale ne ressemble ainsi pas, chez ces couples, à une confrontation entre des préférences et habitudes antérieures bien stabilisées, car les partenaires avaient en réalité, auparavant, des habitudes alimentaires relativement peu

398 Plus aucune pour Cécile, peu pour Blaise.

399 Dès le début de l'entretien, Blaise expose fièrement un ticket de caisse pour illustrer ses efforts pour acheter des produits « bio ».

400 Chez Cécile et Blaise, de nombreux aspects autres qu'alimentaires témoignent du caractère de défi que représente à leurs yeux le fait de devenir autonomes. Iels sont fiers·fières de mettre en avant le fait qu'ils ont meublé l'appartement à l'aide d'objets de récupération, à l'exemple d'un canapé qu'iels ont fabriqué à l'aide de palettes trouvées dans la rue.

autonomes. Le sentiment de compromis est en outre allégé par la fierté de l'autonomisation et l'impression d'une plus grande liberté de choix – malgré la contrainte économique. Les préférences individuelles sont généralement minorées, pour laisser la place au fait de se serrer les coudes face aux difficultés des activités alimentaires quotidiennes. Leurs habitudes moins stabilisées les rendent plus souples vis-à-vis des pratiques de la/ du partenaire, le dialogue conjugal visant à définir des normes et pratiques communes là où ni l'un·e ni l'autre n'en avait auparavant⁴⁰¹. Ces spécificités limitent la réflexivité des partenaires sur l'adoption de rôles et de pratiques alimentaires nouvelles. Ainsi, Cécile ayant moins de temps que Blaise du fait d'études prenantes, celui-ci se charge de tous leurs repas du soir. Il développe un amour de la cuisine, et la pratique auprès de leurs ami·es. Il prend partiellement en charge les courses, fréquemment sans Cécile. Ces enjeux de répartition sont cependant éclipsés par leurs préoccupations en matière de gestion budgétaire et de choix quant au types d'aliments et d'approvisionnement à privilégier. De même, Blaise adopte, au contact de Cécile, une alimentation proche du flexitarisme et s'interroge sur l'éventualité de devenir végétarien. Il tient ainsi grandement compte du végétarisme de Cécile sans beaucoup discuter ce choix.

La jeunesse domestique des partenaires, qui s'accompagne du manque de connaissances en matière de gestion domestique et de l'excitation de la découverte conjointe, apparaît ainsi comme l'un des ressorts de la participation de l'homme aux tâches alimentaires, visible chez les « *néophytes* »⁴⁰². Plus largement, les arrangements conjugaux des partenaires les plus « *jeunes* », c'est-à-dire venant de décohabiter, semblent favoriser aux débuts de la vie commune une moins grande spécialisation dans les tâches, et une relative proximité des consommations.

3. Les plus « *vieux* » confrontent leurs habitudes individuelles

Inversement, les couples composés de partenaires déjà bien autonomes, c'est-à-dire ayant le plus souvent vécu assez longtemps hors du domicile familial⁴⁰³, connaissent une mise en

401 Pour Cécile et Blaise, il s'agit de trouver des normes permettant l'équilibre budgétaire en même temps qu'une consommation éthique et responsable, comme en témoigne leur tâtonnement à propos de la limonade « *bio* », finalement écartée de leurs achats parce qu'au rapport qualité-prix jugé désavantageux, tandis que les œufs « *bio* » ont au contraire été adoptés.

402 Charlotte et Maxence, Carole-Anne et Gaëtan, Louisa et Alban.

403 Parmi ceux-ci, citons notamment Gaëlle et Damien, Camille et Yann, Thibaud et Zélie, Hanna et Sylvain, Jonathan et Marine, Nolwenn et Dylan, Jeanne et Aurélien, Camillia et François, Laura et Julien. Tou·tes ont eu des parcours de vie seul·e assez long, voire ont vécu dans des conditions très diverses, suite à de nombreux déménagements et au partage de colocations.

commun s'apparentant davantage à la confrontation de deux modèles stabilisés. En témoignent les difficultés déjà relevées que rencontrent Camille et Yann (23 ans et 32 ans, chargée d'études en environnement, ingénieur, arrangement « *gestionnaire par défaut* ») à accorder leurs alimentations (voir notamment chapitre 1, partie II.2.f et chapitre 3, partie II.3.c). Iels vivent à Paris, dans un logement dans lequel Yann a déjà vécu en cohabitation conjugale plusieurs années auparavant, et en colocation. Il a ainsi quitté le domicile familial quatorze ans auparavant. Ayant hérité de ses parents une inquiétude vis-à-vis des effets potentiellement dangereux pour la santé d'une alimentation malsaine, mais détestant cuisiner, il a radicalisé progressivement ses choix alimentaires au cours de son indépendance. Il a désinvesti autant que possible la cuisine et l'alimentation, arrêtant de manger certains soirs, ayant la « *flemme* » de cuisiner mais refusant de manger des produits préparés. Il utilise des produits demandant le minimum de travail alimentaire, comme des boîtes, se contentant parfois d'un seul aliment, n'assaisonnant pas. Un plat typique de son alimentation consiste ainsi en lentilles en boîte, simplement réchauffées sans assaisonnement. Il achète souvent des produits « *bio* », certes plus chers mais aux prix équivalents aux plats préparés. Il reçoit très peu, pour limiter cuisine comme vaisselle.

Camille n'a pour sa part jamais vécu en cohabitation conjugale, mais a quitté le domicile parental depuis son baccalauréat, et vécu dans différentes colocations dans plusieurs villes, en France et à l'étranger. Pendant ces années, Camille mange avec ses ami·es au restaurant universitaire et séparément de ses colocataires le soir (sauf de temps en temps, un repas collectif « *simple* »). Elle réalise un projet scolaire, qui la convainc de défendre une alimentation « *locale* ». Elle expérimente les jardins partagés et les AMAP. Elle voyage ensuite dans des pays où elle n'a pas accès à la restauration universitaire (Italie, Canada), ce qui l'incite à organiser une gestion rigoureuse nécessitant un travail alimentaire important :

Camille : mes séjours à l'étranger tout ça, qui m'ont un petit peu, qui m'ont un petit peu changé. Et surtout l'entrée dans la vie active, où j'étais vraiment dans des boîtes où y'avait pas de cantine. Et les gens, enfin la plupart des personnes en fait apportaient à manger, donc j'ai trouvé que c'était quand même plus chouette. Que d'aller acheter tout le temps des trucs dehors. (ent. 1, individuel)

De retour en France, elle vit quelques mois avec sa mère, pour laquelle elle cuisine. À nouveau seule, elle peaufine une gestion alimentaire millimétrée. Elle cuisine beaucoup, car elle aime ça tout en ayant besoin de « *contrôler ce qu'elle mange* », et pour cela de planifier et de préparer très en avance. Elle a une organisation complexe, qui demande un investissement

en temps et représente une importante charge mentale⁴⁰⁴. Elle se prépare des « *gamelles* » à apporter au bureau, pour des raisons économiques, éthiques, de végétarisme et diététiques.

Leur fréquentation est assez brève et parsemée de périodes où Camille n'est pas sur Paris⁴⁰⁵. Un an environ après leur rencontre, Camille s'installe dans l'appartement de Yann. Cette installation fait se confronter deux modèles assez différents, non pas concernant les types de produits alimentaires, tou·tes deux valorisant des produits « *bio* », peu carnés, et non transformés, mais en termes de complexité des plats et d'investissement dans la gestion, puisque Camille a une gestion alimentaire impliquant un travail domestique important alors que Yann minimise le temps de gestion et de préparation alimentaire. Ceci engendre des tensions, bien que non explicitées, qui s'expriment dans l'enquête par une faible communication entre elleux à propos des entretiens⁴⁰⁶, et un second entretien, conjugal, montrant l'écart entre leurs investissements⁴⁰⁷.

Du fait de modèles antérieurs stabilisés, les goûts de chacun·e ont été assez clairement identifiés au cours des premiers repas communs :

Camille : il est quand même aussi très porté sur le... [...] les choses cuisinées de manière un petit peu saines ! Donc, même si je mangeais pas mal de fruits et de légumes, je pense que j'en mange aussi plus. En quantités. [...] Tout ce qui est pâtes et riz, farines complètes. J'en achetais aussi avant, pour le sport. Mais j'achetais pas systématiquement que ça. Et là c'est vrai qu'il dit que les pâtes blanches ça sert à rien. [...]

Angèle : Et du coup tous ces aliments-là c'est parce que lui les consommait ?

Camille : Oui voilà. C'est ça. C'est parce que lui il les consommait. [...] Parce que lui c'était dans ses habitudes. Dans sa culture. (ent. 1, individuel)

404 Camille : « *disons que c'est quelque chose. Enfin moi, au quotidien, en fait mon alimentation. Enfin ce que je mange, j'ai envie de dire. Mes repas. Sont organisés chaque jour. Enfin chaque jour il faut que je me demande qu'est-ce que je vais manger, qu'est-ce que je fais etc. Euh, parce que depuis deux ans à peu près, souvent je me fais à manger le midi. Parce que je suis dans des boîtes où en fait on peut apport/ on peut apporter à manger. Moi c'est ce que fais. Je préfère faire à manger que apporter / nan donc acheter à l'extérieur. Donc du coup bah c'est une logique qu'est-ce que je me prépare, etc. Planification des courses, enfin voilà. Et du coup j'organise aussi pour mon copain !* » (ent. 1, individuel).

405 En effet, iels se rencontrent juste avant qu'elle ne parte une nouvelle fois à l'étranger, puis passent ensuite quatre mois à se fréquenter sur Paris, avant qu'elle ne reparte pour deux mois environ dans une autre ville.

406 Camille a répondu à notre annonce de demande d'entretien en signalant qu'elle s'intéresse beaucoup à son alimentation, sans mentionner Yann, qu'elle sollicite plus tard. Elle gère seule les échanges par mails.

407 Il se déroule relativement mal, Yann arrivant très en retard puis lui et Camille nous imposant implicitement une durée d'entretien réduite (moins d'une heure).

La stabilité des modèles antérieurs ressort dans l'assurance avec laquelle Camille justifie son organisation très prévisionnelle :

*Camille : déjà pour **contrôler ce que je mange, tout simplement**. Parce que ben déjà à l'extérieur on va être cantonné à l'offre qu'on va avoir. Qui est quand même assez **répétitive**. [...] Et puis en plus souvent c'est quand même, enfin on contrôle moins ce qu'il y a dedans. Dans le sens où y'a plus de matières grasses, ou de choses comme ça. Plus du point de vue **diététique** on va dire. Après du point de vue plutôt qualitatif, nous on mange beaucoup de, on essaye de manger beaucoup de produits **bio**. Donc dès qu'on achète à l'extérieur c'est quand même beaucoup plus compliqué. Je... enfin moi en particulier, j'essaie de favoriser tout ce qui est **végétarien**. [...] Et puis **économiquement** aussi je trouve ça plus intéressant. (ent. 1, individuel)*

Il en va de même dans sa description de leur organisation : elle suit un ensemble de règles claires à ses yeux, qu'elle n'a pas de difficulté à exposer. Leurs préférences respectives sont ainsi assez tranchées et clairement identifiées. Du fait de ces modèles bien ancrés, le couple innove moins qu'il ne trouve des terrains d'entente en répartissant les responsabilités. Ainsi, Camille a importé quasiment sans changement son modèle alimentaire, avec pour contrepartie qu'elle se charge de la gestion alimentaire pour toutes deux. Leur répartition des tâches est elle aussi assez clairement tranchée, justifiée par leurs différences d'organisation originelle. Les activités d'approvisionnement, de cuisine, de gestion et de vaisselle ne sont pas envisagées comme des moments d'expérimentation pouvant être partagés, mais « *chacun y va de son côté. On fait quasiment jamais les courses ensemble* » (Camille). Leur approvisionnement et gestion visent à économiser le temps et l'énergie consacrées, en se répartissant les tâches :

*Angèle : Et donc vous ne faites **jamais les courses ensemble**, même les grosses courses ?*

*Camille : Non **jamais**. Parce que chacun en fait les fait par rapport à son... trajet travail – domicile. [...] **On se déplace rarement spécialement pour ça**. (ent. 1, individuel)*

Les changements culinaires consistent moins en apprentissages qu'en adaptations :

*Camille : Bah comme je disais, **ça change par rapport à certaines recettes ou modes de cuissons que je vais faire**, que je faisais pas forcément avant. Et aussi, par rapport au contenu en tant que tel. Je sais très bien qu'il y a des aliments qu'il aime pas, que moi je mange. Donc je les fais pas quand je sais qu'on fait quelque chose qui va être mangé par nous deux. (ent. 1, individuel)*

Ainsi, l'installation est vue comme engendrant des contraintes par rapport à des habitudes satisfaisantes. Yann ouvre l'entretien sur l'idée que la vie de couple l'oblige à faire des « *compromis* » et à accepter des « *contraintes* », déplorant le fait de devoir à nouveau faire à

manger. Camille, qui a davantage importé son modèle, pense avoir connu peu de changements :

Camille : je pense que ça a plus eu d'impact sur lui que sur moi en fait. L'alimentation, et le fait de se mettre en couple. [...] dans le sens où comme moi... avant j'avais déjà une organisation. [...] il avait pas du tout une organisation comme la mienne. Donc quand je suis arrivée, je lui ai un peu imposé... imposé ça. (ent. 1, individuel)

Les pratiques communes se sont ainsi clairement bâties sur des « *habitudes* » antérieures, un terme largement utilisé pour décrire les pratiques de l'autre. Les partenaires ont enfin des avis plus tranchés que les décohabitants sur leurs pratiques réciproques, comme Yann qui critique la gestion de Camille comme obligeant à réaliser de fréquentes courses :

Yann : le fait d'acheter pour trois jours. Euh, et avec l'idée de on va toujours garder un frigo plein. Revient à en fait acheter un peu tous les jours. Ou au moins tous les deux jours. Ce qui reviendrait exactement au même, que d'acheter directement pour deux jours. (ent. 1, individuel)

Les tensions sont aussi clairement identifiées, comme lorsque Yann dénonce la gestion de Camille comme cause de désaccords (« *forcément des fois c'est un peu sujet, c'est sujet de tensions* »). Leurs représentations se heurtent de façon tranchée concernant les activités annexes aux repas (notamment le fait de visionner ou non des contenus audio-visuels), l'utilité de la cuisine, le temps à consacrer à la gestion alimentaire, la régularité des courses... La rencontre est ainsi vécue comme celle de deux modèles établis, et permet de tester leur compatibilité, comme en témoigne le sentiment de Camille que la bonne entente alimentaire est nécessaire à un couple, et qu'elle et Yann s'entendent plutôt bien. Leurs discours ne font aucune mention de difficultés à gérer semblables à celles évoquées par Blaise et Cécile, pouvant laisser croire que la période d'apprentissage de l'autonomie alimentaire n'a pas existé. L'écart entre ces deux couples est d'autant plus intéressante que leur durée de vie en cohabitation conjugale est identique, Camille et Yann cohabitant depuis 8 mois au premier entretien, Blaise et Cécile depuis 9 mois.

Ainsi, alors que les partenaires décohabitants de chez leurs parents « *appren[nent] l'un de l'autre* » ou « *découvre[nt]* » (Nadir) la gestion alimentaire, ceux ayant vécu seul·es font des « *compromis* » pour manger ensemble (Yann). Il semblerait ainsi que des partenaires n'ayant jamais vécu seul·es soient plus souples lors de la construction d'habitudes communes, et construisent des arrangements faisant davantage converger les pratiques. Ces différences

suggèrent que les spécialisations conjugales dépendent de la solidification, avant la mise en couple, des représentations, pratiques et préférences des partenaires, donc de leur parcours de vie, et notamment de la durée de leur vie en ménage individuel ou en colocation. L'âge s'avère ainsi un élément essentiel de la forme prise par l'échange conjugal alimentaire. Observons maintenant certains effets de la classe, en comparant les effets sur les interactions conjugales alimentaires genrées de la valorisation du « nous » conjugal des classes populaires et de l'attachement à l'autonomie vis-à-vis du/de la partenaire chez les classes supérieures.

4. Classes populaires : la valorisation du « nous » conjugal

Si les classes supérieures sont sur-représentées dans cette enquête, quelques couples appartiennent clairement aux classes populaires ou aux petites classes moyennes⁴⁰⁸ et quelques partenaires sont d'origine populaire et en couple avec une personne originaire de classe moyenne⁴⁰⁹. Chez ces enquêté·es des classes populaires, une installation marquée par des contraintes dues à de faibles ressources et survenant à l'occasion du départ du domicile parental semble s'articuler avec un rapport subjectif à la conjugalité favorisant une mise en commun assez poussée des pratiques alimentaires, et une répartition des tâches parfois fortement spécialisée entre les partenaires.

a. Installations précoces et contraintes

En effet, l'installation de ces couples est caractérisée par les difficultés financières liées aux ressources parentales limitées et par une certaine précocité, surtout pour les jeunes femmes. Ceci d'abord parce que les parcours personnels et conjugaux sont caractérisés par une mobilité résidentielle assez faible et par une rencontre conjugale, ou mise en couple, plutôt précoce, effectuée assez tôt au cours de la vie. Les « jeunes » de ces catégories sociales sont en effet décrits par la littérature comme connaissant une assez faible mobilité résidentielle (Kesteman, 2010), du fait de parcours scolaires plus courts, mais aussi choisis en fonction de

408 Claire et Christopher (21 et 22 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur, installé·es depuis 3 ans dans une commune urbaine isolée, arrangement « *nourricière* »), Laura et Julien (24 ans pour Laura, installé·es depuis 2 ans en petite agglomération, infirmière remplaçante et boulanger, arrangement « *partenaires spécialisé·es* »), Islane et Selman (23 ans pour Islane, étudiante pour être professeure des écoles et chauffeur VTC, installé·es depuis 3 ans en petite couronne, arrangement « *femme en apprentissage* »). Pour les analyses à l'origine de ces classifications, voir l'annexe 7.

409 Nadir (21 ans, au chômage après un CDD comme préparateur de commandes, installé depuis un mois en commune urbaine isolée avec Coralie, 20 ans, en IUT, arrangement « *conversion réciproque* »), Killian (18 ans, en intérim dans la manutention, installé depuis 4 mois avec Faustine, 18 ans, en BTS mode, arrangement « *chef* »), Corentin (27 ans, salarié d'une entreprise de radio-communications, installé depuis 1,5 mois en grande couronne avec Lisa, 22 ans, étudiante, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* »).

la proximité au domicile parental. Dans les faits, les enquêtés·es de ces catégories ont plus fréquemment rencontré leur partenaire à proximité du domicile parental que ceux de catégories supérieures, proximité qui concerne soit le lieu de rencontre, soit la proximité des lieux d'habitation des parents⁴¹⁰. Deux couples se sont ainsi connus au lycée, et partageaient donc des environnements semblables⁴¹¹.

D'après la littérature, la rencontre du/de la partenaire, ainsi que l'installation, peuvent avoir lieu relativement tôt dans ces catégories sociales, et pour les femmes encore plus tôt que pour les hommes (Rault et Régnier-Loilier, 2015). Ainsi, si l'âge médian à l'installation est en France de 25 ans pour les hommes et de 22 ans pour les femmes, il est « *de 21 ans pour les femmes qui n'ont pas le baccalauréat contre 23 ans pour les autres.* » (Insee Références, 2015, p. 88). Les couples rencontrés s'apparentant le plus aux catégories populaires se sont effectivement pour plusieurs formés alors que les partenaires étaient assez jeunes : à 19 ans pour Louisa et Alban, 17 et 18 ans pour Faustine et Killian, 15 et 16 ans pour Claire et Christopher, 14 ans pour Coralie et Nadir. Ainsi, Coralie, dont les parents sont « *cost estimator* » et Agente territoriale spécialisée des écoles maternelles, a rencontré Nadir, dont la mère est aide soignante, alors qu'ils étaient au collège, une « *amourette* » dont ils ne pensaient pas qu'elle durerait. Les années de fréquentation ont eu lieu pour elleux en fin de scolarité et alors qu'ils habitaient encore au domicile parental.

Par ailleurs, l'installation de ces couples s'effectue souvent sous contrainte, notamment financière, et doit généralement attendre l'indépendance de l'un·e des partenaires, plus généralement l'homme, soit que l'écart d'âge lui fasse finir ses études plus tôt que sa partenaire, soit qu'il en poursuive de moins longues. Au moment de leur installation, Killian essaie ainsi de trouver un emploi (tandis que Faustine est étudiante et aidée par ses parents), Nadir est au chômage après avoir déjà travaillé (tandis que Coralie, comme Faustine, est en études), Christopher dispose d'un revenu lié à son alternance (et Claire termine ses études, aidée en cela par une bourse publique). Louisa et Alban font figure d'exception, puisque Louisa est celle qui tente de trouver un emploi alors qu'Alban poursuit des études d'infirmier. Ainsi, pour les femmes, l'installation conjugale avant la fin des études est plus probable, et conduit dans ce cas à des formes de dépendance matérielle au partenaire. En termes

410 Les parents de Lisa et Corentin habitent la même commune, Coralie et Nadir viennent de communes proches rassemblées par le même lycée, Faustine et Killian également, Laura et sa famille vivaient visiblement depuis assez longtemps proches de la famille de Julien avant leur mise en couple.

411 Faustine et Killian, Coralie et Nadir.

d'autonomie domestique en revanche, les deux partenaires n'ont souvent jamais habité seul·es, et vont fréquemment apprendre ensemble les savoir-faire domestiques, comme expliqué dans la partie précédente. Ici, cette configuration concerne Faustine et Killian, Coralie et Nadir, Christopher, enfin Louisa (Alban et Claire, les partenaires de Christopher et de Louisa, ayant été quelques temps indépendant·es).

La littérature confirme ces éléments, ajoutant que l'installation conjugale peut parfois remplacer un horizon professionnel incertain, en particulier pour les femmes (Battagliola, 1997, p. 89-93), malgré la montée du chômage des jeunes hommes peu diplômés :

Quand l'emploi est un préalable à l'installation conjugale pour les hommes des milieux populaires, c'est la mise en couple des jeunes femmes les moins qualifiées qui leur permet d'accéder à l'indépendance à l'égard de leurs parents. (Lefevre, 2008, p. 85)

Ainsi, Louisa (21 ans, installée depuis 6 mois dans une petite agglomération, en recherche d'emploi, arrangement « *néophytes* ») s'installe chez Alban (20 ans, étudiant infirmier) dès leur rencontre, car sa mère, « *hippie* », vit dans un camion et ne peut pas facilement l'héberger, et qu'elle ne s'entend pas très bien avec son père, chez qui elle vit depuis le début de sa première année d'études quelques mois plus tôt. En rupture de ban avec l'Université, elle travaille alors en intérim, puis décide sans hésiter de suivre Alban dans une région nouvelle pour elleux lorsque celui-ci décroche une formation. Suite à cette mobilité, elle a encore plus de mal qu'avant à trouver du travail, mais dit pour autant ne pas la regretter. Faustine et Killian (18 ans, en intérim dans la manutention et en BTS mode, installé·es depuis 4 mois en petite agglomération, arrangement « *chef* ») connaissent une situation inversée, Killian suivant Faustine dans la ville de son BTS sans avoir lui-même de projet scolaire suite à son baccalauréat, et s'efforçant de trouver du travail en intérim.

b. Primat du couple

En articulation avec ces particularités des parcours scolaires et des installations conjugales, les pratiques suggèrent une mise en commun relativement poussée des ressources, dans une optique de valorisation du « *nous* » conjugal. En effet, resté·es relativement près de chez leurs parents⁴¹², ou au contraire faisant à deux le grand saut dans une région éloignée⁴¹³, ces couples investissent leur domicile, adoptant des animaux domestiques, envisageant parfois assez rapidement l'achat d'un bien immobilier. Les couples de catégories supérieures sont très rares

412 Coralie et Nadir, Claire et Christopher, Priscille et Mathieu.

413 Louisa et Alban, Faustine et Killian, Islane.

à se projeter dans les adoptions d'animaux domestiques. Ainsi, seules Gaëlle et Damien adoptent un chaton entre les deux entretiens. Comparativement, Louisa et Alban ont un oiseau (appartenant à Louisa) et viennent d'adopter un chat tout comme Faustine et Killian. Laura et Julien ont chats, chiens et poules, Claire et Christopher ont trois chats, Priscille et Mathieu un lapin et des poissons rouges malgré la petitesse de leur studio. Trois ans après leur première installation, Claire et Christopher sont en outre propriétaires de leur maison. Ces rapports à l'habitat conduisent à lier les trajectoires des partenaires.

Quant aux ressources, leur faiblesse semble favoriser leur mise en commun, en accord avec cette relative valorisation du « nous » conjugal. Ainsi, pour Louisa, « *on part dans l'optique que tous nos sous ils sont ensemble. [...] Sur ma carte c'est pas mes sous et sur sa carte c'est pas ses sous. [...] Parce qu'en fait ils servent à tous les deux.* » (ent. 1, conjugal). Cette mise en commun est ici clairement due en partie à la faiblesse des ressources, car, comme le dit Alban « *En fait on prend la carte où y'a des sous dessus quoi ! (rires)* ». Delphine Roy distingue ainsi le cas des jeunes femmes des classes populaires, « *pour lesquelles le « tout ce qui est à moi est à toi » et la division travail salarié/travail domestique semblent aller davantage de soi [que dans les catégories supérieures]* » (2005, § 10). Si globalement les jeunes adultes refusent d'effacer le « je » au profit du « nous », c'est-à-dire d'être dilués dans le couple, de perdre leur autonomie (Santelli, 2018), cela s'avère moins valable pour ces couples. Ces couples correspondent plus aux partenaires souhaitant « *se réaliser ensemble* » distingués par Emmanuelle Santelli. Celle-ci associe ce type conjugal à des personnes plus jeunes, ayant connu des parcours d'autonomisation plus courts, ayant moins d'expérience amoureuse, éléments caractérisant plusieurs des couples de catégories plus populaires rencontrés dans cette enquête⁴¹⁴. Chez ces couples, l'entité conjugale est davantage valorisée, comme fournissant la matière pour se réaliser. Ceci s'associe, selon Emmanuelle Santelli et comme nous allons présentement le voir, avec moins d'attachement à l'égalitarisme dans la répartition des rôles, une institutionnalisation plus forte du couple (mariage, souhait d'enfants selon elle, auxquels nous ajoutons les achats immobiliers et l'acquisition d'animaux domestiques), et une capacité des partenaires à sacrifier certains de leurs intérêts personnels au nom du couple.

414 Emmanuelle Santelli trouve également que ces partenaires partagent davantage de valeurs religieuses fortes, ce que nous n'avons pu observer, n'ayant pas enquêté en cette direction. Nous savons ainsi seulement que l'un des partenaires (Nadir) d'un couple et un des couples (Islane et Selman) sont musulmans pratiquants.

c. Spécialisations domestiques

Ainsi, il semblerait que ces parcours scolaire-professionnels plus courts et parfois jalonnés de difficultés voire d'échecs, ainsi que la plus grande faiblesse des ressources et la précocité de la rencontre s'articulent directement à une conception spécifique de la conjugalité, et à des rapports sexués spécifiques. Tout d'abord, les contenus alimentaires sont pensés comme devant être mis en commun, et se remarque une absence relative de tension à propos du contenu des assiettes. En effet, il semblerait que les partenaires, du fait même de cette valorisation de la mise en commun, sont prêt·es aux concessions pour réussir à réunir leurs alimentations pourtant différenciées par leurs appartenances sexuées. En témoignent aussi bien les contorsions diététiques de nombreux·ses enquêt·es, telles Faustine (18 ans, installée depuis 4 mois dans une petite agglomération, en BTS mode, arrangement « *chef* ») et Claire (21 ans, mandataire judiciaire installée depuis 3 ans dans une commune urbaine isolée, arrangement « *nourricière* »), pour rendre possibles les plats communs face à des partenaires aux habitudes diététiques très éloignées (voir chapitre 4 pour plus de détails), que les efforts déployés par Coralie et Nadir (20 et 21 ans, l'une en IUT, l'autre au chômage après un CDD comme préparateur de commandes, arrangement « *conversion réciproque* ») pour manger ensemble malgré des habitudes différentes dues à leurs origines sociales et religieuses. Se remarque également une relative discrétion des discours des femmes concernant le contrôle pondéral, et encore plus diététique. Peut-être est-ce dû au fait que les normes de corpulence sont un peu moins strictes dans les catégories populaires (Régnier et Masullo, 2009), et, quant aux normes diététiques, à une perception moins préventive des comportements alimentaires vis-à-vis de la santé (*ibid.*). Mais il s'agit aussi probablement, selon nous, d'une tendance favorisée par la valorisation du repas conjugal, de la mise en commun des repas. Ainsi, ces couples semblent les plus marqués par des oppositions diététiques initiales fortes entre l'homme et la femme⁴¹⁵, souvent justifiées par des habitudes de vie et des métiers réputés plus « *physiques* » pour les hommes, mais gommées par les repas communs. Le cas de la « *nourricière* » Claire et Christopher, développé dans le chapitre 4 et que nous développerons à nouveau ci-dessous, l'illustre très bien : alors que Claire est assez attentive aux enjeux alimentaires pondéraux, elle se « *sacrifie* » pour faire des repas pouvant convenir à Christopher.

415 Particulièrement dans les cas de Claire et Christopher, mais aussi de Faustine et Killian.

Chez ces partenaires valorisant le « nous » conjugal, et quittant qui plus est fréquemment le domicile parental pour s'installer en cohabitation, les contenus sont ainsi assez volontiers et assez rapidement mis en commun aux débuts du couple. En conséquence, les tensions éventuelles pourraient se reporter sur la distribution des tâches domestiques. D'après d'autres travaux, malgré un attachement croissant à la participation masculine, celle-ci est cependant relativement pensée sous l'angle de la spécialisation et de la complémentarité parmi les classes populaires (Cartier *et al.*, 2018). Se maintiendrait un certain « *modèle matrimonial ancien* » dans les catégories les plus fragilisées, en particulier pour les femmes (Kaufmann, 2017, chapitre III), constitué d'un mariage sans cohabitation préalable, d'une plus grande institutionnalisation par le mariage, et d'une plus forte chance de spécialisation domestique de la femme. Nos observations montrent ainsi une tendance à certaines spécialisations dans la prise en charge des tâches domestiques au cours du temps. Elles suggèrent que ce sont dans ces catégories sociales que se trouvent le plus de couples à la répartition très spécialisée, et proche des rôles genrés « *traditionnels* », bien que certains couples, installés très récemment, y dérogent visiblement. Elles invitent surtout à relier ces spécialisations parfois marquées des partenaires à la valorisation de l'entité conjugale dont nous venons de parler. Afin d'illustrer ces propos, nous pouvons convoquer l'exemple de Claire et Christopher (21 et 22 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur, 3 ans de fréquentation, 3 ans de cohabitation, arrangement « *nourricière* »). Claire a grandi auprès d'une mère célibataire en invalidité maladie, Christopher d'un père chef d'équipe en usine et d'une mère coiffeuse. Iels se sont rencontrés en 2011, alors qu'ils sont au lycée, Christopher en première et Claire en seconde. Iels vont étudier puis travailler dans la même ville tout en habitant séparément pendant quelques années avant de s'installer ensemble. Après son baccalauréat, Claire, grâce à une bourse d'études et aux aides au logement, part de chez sa mère et vit un an seule dans la grande ville de province où habite sa mère. Christopher reste quant à lui chez ses parents, selon ses propres mots car il n'a aucun revenu personnel, étant en BTS. Iels s'installent après 3 ans de fréquentation en août 2014, alors que Claire continue ses études en étant toujours boursière et que Christopher est en alternance. Le fait qu'il se retrouve en alternance, et donc perçoive environ 800 euros nets par mois, a beaucoup joué d'après elleux sur cette installation. Ainsi, les fiches biographiques⁴¹⁶ remplies par Claire et Christopher témoignent

416 Pour rappel, nous avons fait remplir à certain·es enquêté·es des fiches biographiques mettant en relation les différents lieux où celles-ci ont habité et les personnes avec qui iels cohabitaient avec d'éventuelles remarques sur leurs pratiques alimentaires de l'époque concernée. Si cette fiche écrite était généralement redondante avec les récits fournis par les enquêté·es à propos de leur passé

des la précocité de leur installation : iels s'installent à un âge relativement bas, et n'ont quasiment pas connu d'expériences résidentielles en autonomie avant.

Fiche biographique de Claire :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
0-17ans	1996 -2013*	à l'école	Ma mère	appartement URBAIN		
17ans 18ans	2013 2014	Étudiante	Seule	URBAIN (appartement)		
18ans 20ans	2014 2016	Étudiante	En couple	URBAIN (appartement)		
21ans	2017	Saboté	En couple	URBAIN (maison)		

Fiche biographique de Christopher :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
0-19	1995 à 2014*	en étude	les parents	en campagne		
19-22	2014 à 2017	travailleur	conjointe	en ville		

Au cours des années suivantes, la taille et le type de leur logement vont évoluer au fur et à mesure que leurs revenus s'élèvent, Christopher puis Claire commençant à travailler. Iels commencent par troquer leur appartement pour une maison, dans une commune isolée et non plus en centre-ville. Lors de notre rencontre, trois ans après leur installation, iels y vivent avec plusieurs animaux de compagnie, dans un logement vaste, bien équipé de meubles relativement neufs (et à l'équipement ressemblant à certains égards au logement de Gaëlle et Damien, cf. partie I.1). Recontacté·es un peu plus de quatre ans après leur installation, iels se lancent d'ailleurs dans la construction d'une maison.

Éléments déjà détaillées dans le chapitre 4, iels mettent en avant des goûts et enjeux alimentaires assez éloignés au départ, Claire ayant surveillé son alimentation pour perdre du poids quand elle vivait seule, et aimant cuisiner des légumes, tandis que Christopher n'a jamais eu besoin de surveiller son alimentation et n'aime pas trop les légumes. Pourtant, iels mangent les mêmes plats, et Claire, qui cuisine, adapte ses plats aux goûts de Christopher, essayant de trouver un équilibre entre leurs préférences, dont le résultat emblématique sont les

alimentaire, elle nous permettait de limiter les risques de confusion chronologique lorsque nous reconstruisions les passés alimentaires, et permettait avec certain·es de creuser davantage ces étapes alimentaires passées.

légumes en sauce ou gratinés. Leur répartition des tâches, très différenciée puisque Claire se charge intégralement de la gestion alimentaire en disposant pour cela des ressources de l'un·e comme de l'autre, semble convenir à toutes deux. Ce couple illustre très bien une forme de conjugalité plus spécifique aux classes populaires, puisque certaines de ses caractéristiques ne se retrouvent pas au sein des couples de classes supérieures : le couple, formé jeune, est relativement fusionnel du point de vue des ressources, celles-ci, plutôt faibles, étant mises en commun pour permettre l'accès à des biens communs (l'indépendance vis-à-vis des parents d'abord, les biens immobiliers, mobiliers et autres animaux de compagnie ensuite) ; cette fusion s'accompagne en revanche d'une perception des partenaires comme complémentaires à l'échelle domestique, d'où des spécialisations prononcées dans la prise en charge des tâches ; les consommations sont considérées comme originellement différenciées, au nom notamment de la complémentarité entre les sexes sociaux⁴¹⁷, mais devant se plier au repas commun, symbole de la fusion conjugale.

Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle, dans les classes plus populaires, les rencontres et installations conjugales précoces ainsi que les difficultés matérielles et financières s'articulent à une conception plus fusionnelle du couple, justifiant des concessions alimentaires plus importantes ainsi que des spécialisations domestiques parfois marquées.

5. Classes supérieures : rester autonome vis-à-vis de l'autre

À ces positions observées uniquement parmi des enquêtés de catégories plutôt populaires, répondent d'autres positions dans les catégories plutôt supérieures. Pour elles s'articulent des conditions d'installation plus favorables et associées à une conception du conjugal comme ne devant pas entraver les libertés individuelles, ce qui semble positionner les femmes dans un rapport sexué conjugal particulier.

a. Les moyens de l'autonomie

L'appartenance aux catégories supérieures favorise des parcours scolaire-professionnels plus longs que la moyenne, fortement investis parce que déterminant la position professionnelle future. Ces enquêtés doivent plus longuement se consacrer à leur parcours de formation, devant assurer leur avenir et au nom desquels doivent être sacrifiés certaines attentes, y

417 Rappelons le mot de Claire à propos de Christopher et des tâches domestiques « *C'est un mec... faut le pousser au cul !* »

compris, pour certain·es, la vie en couple. Ainsi, si les enquêté·es des classes populaires reportent parfois leur installation par manque de ressources financières, ceux des classes supérieures le font parfois en privilégiant leurs études ou leur premier emploi. Parallèlement, les ressources parentales et aides publiques rendent possible pour ces derniers·ères une autonomisation précoce malgré une dépendance financière durable, forgeant des habitudes de vie autonome.

Tout d'abord, hommes et femmes de ces catégories supérieures sont caractérisé·es par des conditions d'installation liées au mode de vie étudiant tel que la littérature l'a déjà décrit, et qui sont rendues possibles par des ressources financières, matérielles et sociales liées aux solidarités, principalement parentales⁴¹⁸. Rares sont les couples rencontrés dont les deux membres sont indépendant·es de leurs parents, alors même que ces partenaires de catégories plus élevées sont souvent plus âgé·es que ceux de catégories populaires. Nous retrouvons les résultats selon lesquels l'aide parentale financière est « *plus importante chez les enfants de cadre que chez les enfants d'ouvrier* » (Pinto, 2010), et les aides sociales peuvent être également perçues – à commencer par les aides au logement – par les étudiant·es des catégories supérieures, qui cumulent également des aides matérielles parentales ou liées à leur réseau social (comme le prêt gracieux d'un logement). Ainsi, s'iels sont dans une forme de « *semi-dépendance* » (Van de Velde, 2008), les étudiant·es des catégories supérieures, cumulant les aides, disposent de moyens supérieurs⁴¹⁹, et disposent d'un accès à l'autonomie résidentielle et domestique avant la fin de leurs études (Insee Références, 2015, p. 88).

L'installation de Camillia et François (25 et 23 ans à l'installation à Paris juste avant le premier entretien, en master de journalisme tou·tes deux, arrangement « *chef*») en témoigne, puisqu'elle est marquée par l'apport en capitaux – financiers et sociaux – des parents de François. Iels ont connu des années d'études en habitant diverses villes, en colocation ou seul·es, grâce à l'aide financière parentale. Lorsqu'iels s'installent sur Paris, iels ne sont pas encore salariés mais en stage de fin d'étude. Iels s'installent d'abord dans un quartier calme et huppé de Paris, car un ami de la mère de François leur sous-loue un bel et grand appartement

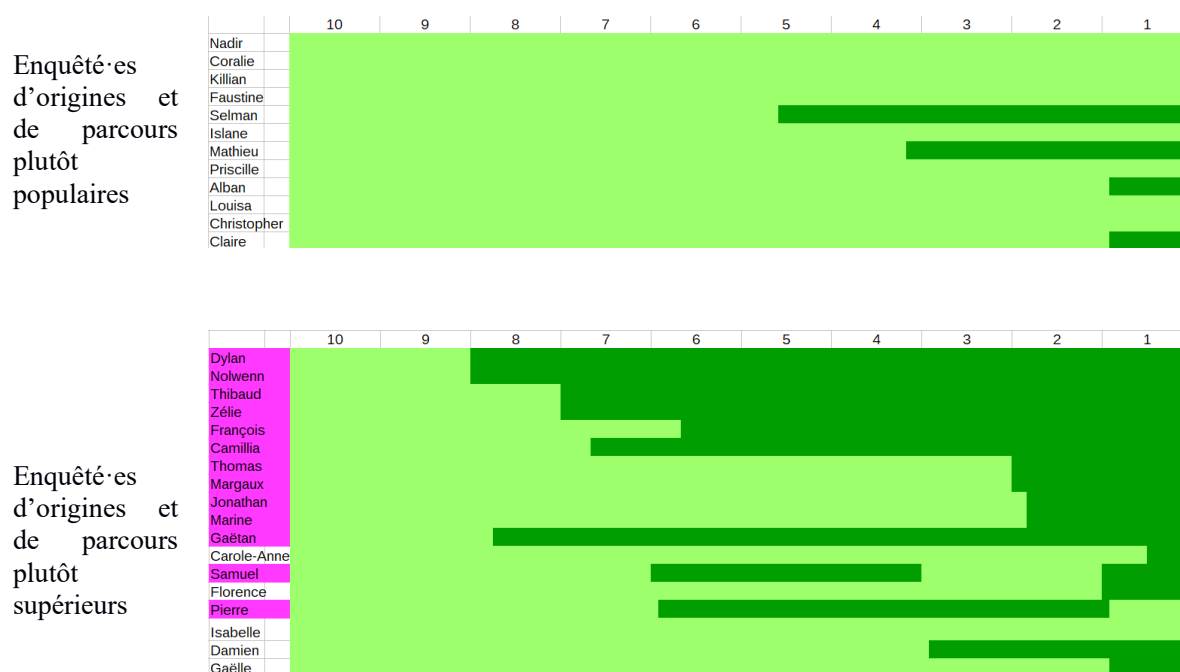
418 En effet, en France, les transferts familiaux représentent 43 % du budget mensuel moyen des étudiant·es en 2005 (enquête Eurostudent, 2005 : Cusset et Damon, 2009), et culminent lorsque les jeunes quittent le domicile parental (Déchaux, 2007).

419 Parmi les étudiant·es âgé·es de moins de 26 ans, « *les 20 % des plus pauvres avaient, en 2006, un niveau de vie moyen de moins de 400 euros par mois, et les 20 % les plus riches un niveau de vie supérieur à 1 832 euros par mois* » (Kesteman, 2010). Il est malheureusement difficile de savoir si ces aides sont différenciées selon le sexe, du fait de la faiblesse des études sur ces questions (Déchaux, 2007).

à prix cassé. Payé comme stagiaire, François se fait aider en parallèle par ses parents, et vit avec environ 1000 euros par mois. Quelques mois plus tard, devant quitter cet appartement, iels louent cette fois-ci dans le secteur privé. Lors du second entretien, François a désormais un CDD d'un an relativement bien rémunéré, à hauteur de 1600 euros nets. Pourtant, il se fait encore soutenir économiquement par ses parents, à hauteur de 600 euros par mois, vivant désormais avec environ 2200 euros par mois. Ceci creuse d'ailleurs la différence avec Camillia, qui n'a pas encore trouvé d'emploi.

L'autonomie rendue possible par les apports des parents et leurs longues études soumises à la mobilité permettent aussi à ces adultes d'expérimenter divers environnements et conditions de vie, dont la vie seule, mais aussi diverses liaisons amoureuses avant leur installation en couple. Iels connaissent ainsi des parcours d'expérimentation longs et une autonomie résidentielle et domestique forte, assez longtemps avant l'installation en cohabitation conjugale, à un âge souvent plus avancé que chez les enquêté·es de catégories plus populaires. Comme visible dans le tableau suivant, qui compare les durées de vie hors du domicile familial avant l'installation conjugale selon l'appartenance de classe de certain·es enquêté·es, Camillia a ainsi vécu seule ou en colocation plus de six années durant avant son installation avec François, qui pour sa part a vécu seul ou en colocation plus de cinq années. À l'installation, Camillia a 25 ans et François 23 ans, et tout·es deux sont en fin d'école de journalisme, c'est-à-dire dans des études de niveau master 2. Nous l'avons vu (en partie I.3), cette vie indépendante génère l'apprentissage de l'autonomie domestique et la construction de pratiques domestiques relativement individualisées.

**Tableau 2 – écarts de parcours résidentiels en fonction de la classe (hors enquêtés-
ayant déjà vécu en couple) :**



Nous avons représenté les 10 années précédant l'installation conjugale. Les années de vie chez les parents sont représentées en clair, celles de vie autonome en colocation ou seul·e, hors du domicile familial, sont en foncé. Les prénoms des partenaires ayant déjà vécu en colocation sont surlignés. Nous pouvons ainsi comparer les enquêtés de catégories populaires avec ceux de catégories supérieures (nous avons ici exclu ceux dont la position sociale est intermédiaire). Ceci permet de constater que les enquêtés de catégories supérieures ont quasi-systématiquement vécu hors du domicile parental avant l'installation conjugale, et pour beaucoup sur d'assez longues périodes, alors que seul·e une minorité des enquêtés de catégories populaires ou des petites classes moyennes ont déjà vécu hors du domicile parental. Par ailleurs, beaucoup des enquêtés de classes supérieures ont connu la vie seul·e et des colocations.

b. Primat du « je » sur le « nous »

En complément mais aussi peut-être à cause de ces longues expériences individuelles, il semblerait qu'un autre rapport à la conjugalité marque ces partenaires, avec une relative dévalorisation du « nous » conjugal par rapport au « je » : les horizons professionnels, mais aussi personnels – et notamment l'impératif de découverte de soi, par les voyages et l'expérimentation de diverses conditions de vie, par exemple en partant à l'étranger – ne doivent pas être (trop) entravés par la conjugalité. L'installation en couple ne doit ainsi pas trop empiéter sur les études, conception parfois au cœur de l'accord parental pour celle-ci. Cécile et Blaise (19 ans, installés depuis 9 mois en grande agglomération, en classe

préparatoire et en licence, arrangement « *homme (temporairement?) plus disponible* »), originaires de classes moyennes (leurs parents sont respectivement gendarme et éducatrice spécialisée, et enseignant et secrétaire scolaire) mais s'étant rencontrés jeunes et souhaitant s'installer ensemble dès leur entrée dans l'enseignement supérieur, ont dû rassurer leurs parents quant au fait que leur installation ne nuirait pas à leur réussite scolaire. Ceci explique leur besoin de prouver, au cours de l'entretien, leur capacité à gérer les tâches domestiques (voir partie I.2). La littérature a ainsi relevé que pour les jeunes étudiant·es, la cohabitation peut permettre de vivre ensemble sans trop s'engager (Villeneuve-Gokalp, 1990)⁴²⁰. Ainsi, si le parcours est essentiel à la compréhension des formes de conjugalité comme le conclue Emmanuelle Santelli⁴²¹, il l'est très certainement plus encore pour les catégories supérieures, pour qui le parcours personnel peut primer sur l'installation conjugale.

Ce primat du parcours individuel s'observe bien dans des installations conditionnées par les mobilités scolaires, certaines se réalisant de façon « *pragmatique* », parce qu'elles n'entravent pas, voire favorisent, des projets scolaires ou professionnels personnels. Les installations de ces enquêtés sont freinées non par le manque de moyens comme pour des enquêtés de classes populaires – puisque les moyens sont déjà suffisants pour posséder deux logements séparés indépendants de ceux des parents – mais par la mobilité scolaire et professionnelle. À titre d'exemple peut être évoqué le cas de Nolwenn (26 ans, 11 mois de cohabitation après 6 ans de fréquentation, pigiste, arrangement « *partenaires spécialisé·es* »), fille d'un analyste programmeur et d'une secrétaire de direction, ayant fait de longues études (classes préparatoires, IEP, école de journalisme) et Dylan (28 ans, professeur certifié), fils d'instituteur et d'une salariée d'une compagnie d'assurances, au parcours l'ayant mené plus directement au métier de professeur d'histoire certifié, après un master. Iels se rencontrent alors que Nolwenn est au tout début de son parcours post-bac, en première année de classe préparatoire ; Dylan est quant à lui en licence. Iels se mettent ensemble et restent ensemble à distance pendant plus de six ans, leurs formations puis emplois respectifs les emmenant dans des villes éloignées : Nolwenn vit à Brest, à Rennes, en Argentine et au Chili, puis à nouveau

420 Il n'est pour autant pas évident que le modèle d'union libre, désormais bien installé, ait connu son origine chez les étudiants, c'est-à-dire les jeunes des milieux favorisés, avant de se diffuser progressivement dans les catégories plus populaires, puisque cette pratique existait déjà dans les catégories ouvrières depuis longtemps, comme l'explique l'auteure.

421 La mise en couple, en particulier cohabitant, a lieu parce que « *dans cette relation-là, chacun des conjoints acquiert le sentiment de pouvoir se réaliser en fonction de ce qui, à cette étape de son parcours, lui paraît le plus crucial [... L'amour] est profondément lié à ce qui caractérise le parcours de chacun* » (2018, p. 26).

à Rennes, enfin à Lille ; Dylan vit à Saint Briec, Nantes, Rennes, puis en Île-de-France. Selon Nolwenn, « *y'a eu une seule année où on était dans la même ville* » et cela ne faisait alors pas très longtemps qu'ils étaient ensemble. Iels ont donc attendu six ans, que Dylan soit stabilisé en Île-de-France en tant que professeur, et que Nolwenn devienne pigiste rattachée à Paris, pour s'installer. Le tableau précédant montre également qu'ils font partie des enquêtés des classes supérieures ayant connu la période de vie hors du domicile parental la plus longue avant l'installation conjugale. Transparaît dans leur discours l'importance de privilégier longuement leurs études avant d'envisager une installation pouvant exiger de sacrifier une mobilité professionnelle.

Pour d'autres couples formés plus récemment, donc n'ayant pas connu d'importants reports de l'installation pour cause de mobilité, l'amour est peu mis en avant comme cause principale de l'installation, à la différence d'intérêts plus pragmatiques, comme le fait de payer moins cher en loyer, de s'organiser plus facilement pour la gestion domestique, etc. Hinata (20 ans, 8 mois de cohabitation après 10 mois de fréquentation, en licence, arrangement « *femme en défection* ») explique ainsi combien la proposition d'installation avec Antoine (22 ans, technicien de maintenance) dans la maison de sa grand-mère (elle-même absente parce qu'en maison de retraite) l'arrangeait bien, lui permettant de se libérer d'un loyer et de confier à Antoine ses affaires pendant un séjour à l'étranger dans le cadre d'un Erasmus. Les installations de ces couples récemment formés doivent ainsi beaucoup au hasard des mutations scolaires, comme pour Camillia et François (25 et 23 ans, en master de journalisme, arrangement « *chef* »), qui s'installent à l'occasion d'un stage de fin d'études effectué dans la même ville et qui ne savent pas, au moment de leur installation, s'ils continueront de cohabiter quelques mois plus tard lorsque leur stage prendra fin :

François : [On peut rester dans cet appartement] jusqu'en août. Donc jusqu'à ce que Camillia ait fini son stage. Son CDD, pardon. Et que moi j'ai fini mon apprentissage. [...] quant à la question que tu te poses peut-être de savoir si on va vivre ensemble après... après août. Bah on sait pas. Enfin on n'en a pas encore parlé avec Camillia. Donc... Moi je pense que j'aimerais bien. Mais je pense que y'a aussi le risque qu'on ait été mal habitués à vivre ici. Où on a énormément de place pour deux. Où on est juste à côté de nos tafs. (ent. 1, individuel)

Dans les faits, Camillia et François ont continué d'habiter ensemble, s'installant dans un nouvel appartement dans Paris dans lequel nous les avons revus pour un nouvel entretien. Une fois l'installation réalisée, la soumission du conjugal aux enjeux professionnels n'est cependant pas terminée, car les contraintes professionnelles de mobilité, doublés de moyens financiers relativement élevés, favorisent des décohabitations temporaires ou partielles, par

exemple par l'occupation de deux logements simultanément. Pour Zélie (25 ans, doctorante, installée depuis 3 mois lors du premier entretien après des années de fréquentation, arrangement « *homme converti* »), fille de psychanalyste et d'infirmière, et Thibaud (25 ans, jeune journaliste), fils de designer et de cadre supérieur de la mode, l'emménagement officiel a eu lieu au cours de l'été 2016, en proche banlieue parisienne, à l'occasion d'une inscription de Zélie en thèse et d'une embauche de Thibaud comme journaliste. Pourtant, cette installation n'est que relative, Thibaud changeant de rattachement régional tous les quelques mois, y prenant donc des logements temporaires, et vivant avec Zélie uniquement certains week-ends. Cette situation a duré environ 5 années durant après l'installation et les entretiens.

Ainsi, l'installation, considérée habituellement comme un impératif du conjugal, passe ici souvent après les enjeux professionnels personnels.

c. Conséquences sur l'indépendance financière et alimentaire des femmes

Or, ces éléments liés aux appartenances de classe pourraient correspondre à des positions sexuées spécifiques. En lien avec cette conception d'un « *nous* » conjugal s'arrêtant aux frontières des projets individuels, et en dehors des cas où l'un·e ne dispose d'aucune ressource, les ressources ne semblent pas autant mises en commun que chez certains couples de catégories plus défavorisées. Ceci est visible dans les arrangements financiers en matière alimentaire, qui suivent des tractations concernant la part que chacun·e doit fournir tout en conservant le contrôle individuel de son argent. Parmi les couples rencontrés n'appartenant pas aux classes populaires, aucun ne traite l'intégralité des revenus des deux partenaires comme une même ressource commune. Si plusieurs considèrent l'intérêt d'ouvrir un compte commun (voir chapitre 1, partie III.3), iels n'en disposent pas et semblent l'envisager comme un troisième compte sur lequel chacun·e versera sa contribution. Cette séparation, caractéristique selon Delphine Roy « *des couples jeunes, où la femme est diplômée et travaille* » (2005, §11), semble s'accompagner d'une moindre mise en commun générale des activités domestiques, ou du moins du refus d'une forte spécialisation des partenaires, donc d'une plus forte autonomie pouvant jouer sur les rapports sexués, car permettant aux femmes de défendre leurs propres pratiques et la gestion personnelle de leurs revenus. Cette plus faible mise en commun est cependant ambiguë, car elle peut empêcher certaines femmes d'accéder aux revenus substantiellement plus élevés de leur conjoint. Ainsi, Gaëlle (21 ans, étudiante ingénieure en alternance, installée depuis 1 mois à Paris, arrangement « *nourricière* »), fille

d'un cadre supérieur et d'une commerciale ayant engagé des études en alternance en école d'ingénieur, a dû renégocier la répartition des dépenses domestiques, et notamment alimentaires au sein de son couple avec Damien (24 ans, actuaire), fils d'un haut fonctionnaire et d'une avocate, devenu consultant en assurance. Car bien qu'ayant un revenu de 1200 euros nets, leur train de vie ne lui permettait pas de mettre d'argent de côté tandis que Damien mettait près de 2000 euros de côté chaque mois, les revenus de chacun·e n'étant pas mutualisés en dehors de dépenses communes clairement circonscrites (loyers, alimentation, charges domestiques fixes, vacances). Cette logique de séparation maximale des ressources se traduit aussi dans la gestion réalisée par Pierre et Isabelle (26 et 24 ans, ingénieur consultant et étudiante ingénieure, installé·es depuis moins de 2 mois, arrangement « *femme en apprentissage* »), alors que celle-ci ne dispose de quasiment aucun revenu : plutôt que de considérer l'ensemble de leurs revenus comme communs, et alors qu'Isabelle est clairement dépendante financièrement de Pierre, Pierre paye le loyer, et donne régulièrement à Isabelle de petites sommes lorsqu'elle les lui demande, y compris pour payer des courses alimentaires. Ainsi, comme l'explique bien Delphine Roy, cette séparation des ressources, souvent inspirée par l'égalitarisme, peut se retourner contre les partenaires les moins doté·es :

la norme [de partage des ressources financières], parmi les femmes jeunes, diplômées, des classes moyennes, a changé de côté, et serait plutôt du côté du partage limité [... avec] des conséquences ambiguës en termes d'accès du moins bien doté des conjoints aux ressources de l'autre. (Roy, 2005)

Elle participe dans tous les cas d'une vision des partenaires devant rester relativement indépendant·es, quitte à ce que chacun·e s'appuie sur les solidarités familiales, donc à un souhait de séparation des ressources aux conséquences ambiguës.

Par ailleurs, le souhait d'une indépendance relative des partenaires l'un·e vis-à-vis de l'autre, ainsi que les expérimentations passées et la constitution d'habitudes domestiques individuelles pourraient constituer, pour les femmes de ces catégories, un levier de négociation des activités et rôles domestiques, passant notamment par la résistance à l'intégration des contenus alimentaires et/ou à la prise en charge des tâches alimentaires par un·e seul·e. Les « *femmes en défection* » présentées dans la typologie (chapitre 3, partie II.3.c) se trouvent ainsi en particulier parmi ces classes moyennes à supérieures⁴²². Chez elles, alors que le plaisir de la découverte de l'autre lié aux débuts de la conjugalité s'éloigne, des dissensions resurgissent, particulièrement lorsque l'arrangement se révèle inadapté au respect

422 Pour rappel, il s'agit de Hinata et Antoine, Florence et Samuel et surtout de Marine et Jonathan.

d'injonctions corporelles fortes. Contrairement à la prise en charge féminine habituellement décrite (Devault, 1994), elles développent une opposition double à l'abdication de leurs préceptes et à la prise en charge du sur-travail domestique nécessaire pour que les deux partenaires mangent selon ces préceptes. Ainsi, un an et demi après sa mise en couple et huit mois après son installation, Hinata, étudiante de 20 ans (arrangement « *femme en défection* »), déplore que la conjugalité lui ait fait perdre les pratiques alimentaires qu'elle avait développée en vivant seule. Antoine, technicien de maintenance de 22 ans, est conscient que leurs repas communs ont bouleversé des habitudes ancrées chez elle :

Antoine : [quand elle vivait seule] y'avait un modèle derrière quoi. [...] quelque chose de stable [...] Et donc de là j'ai plus... moi... ramené mes... mon... mon mode de vie un peu, un peu biscornu. Et ça a plus je pense perturbé elle, son alimentation. C'est pour ça que là d'ailleurs que ça fait... Un petit mois qu'elle... Qu'elle veut re-tendre vers les pratiques qu'elle a toujours connues. (ent. 1, individuel)

Hinata refuse de prendre en charge plus que sa part de travail domestique alimentaire, mais aussi de continuer à manger « *mal* », et tend à ré-autonomiser ses repas. Or, rappelons que chez ses parents, des attentes alimentaires très opposées étaient gérées sans conflit par la séparation des frigidaires, des gestions alimentaires et des repas. Ce fait qu'elle appartienne à un milieu lui ayant transmis la valeur de son autonomie (au moins alimentaire) vis-à-vis du couple n'est probablement pas étranger à ses velléités d'autonomisation de ses repas.

Les décohabitations partielles, qui semblent une occasion pour les femmes de renégocier les pratiques communes et d'affirmer leur indépendance, sont également favorisées par les ressources plus importantes détenues par ces partenaires et leur attachement à la mobilité géographique. Ces séparations temporaires peuvent leur donner l'occasion de renégocier les contenus et activités alimentaires, comme le suggère la littérature (Charrier et Déroff, 2006). Pour Marine (23 ans, étudiante en master, en couple avec Jonathan, 23 ans et également étudiant, quelques mois de fréquentation avant la première cohabitation, 7 mois de seconde cohabitation au premier entretien), qui a connu une décohabitation liée à la mobilité scolaire, la vie seule a déclenché une réflexivité accentuée sur ses pratiques alimentaires, et la remise en cohabitation s'est accompagnée d'une renégociation dans le sens d'une séparation des consommations. Rares sont cependant les hommes prêts à prendre en charge des contenus alimentaires convenant à leur partenaire, et il semblerait que le rapport sexué reste ici tel que la renégociation principale pouvant être obtenue par la femme est la séparation des contenus et activités alimentaires, plus que la prise en charge par l'homme de l'alimentation selon des

préceptes qui ne lui conviennent pas. Ce choix de résoudre le désaccord par la séparation alimentaire plutôt que par la prise en charge par l'un·e ou par les concessions va également dans le sens d'une conception du couple comme ne devant pas trop englober les individus.

Ainsi, selon la position de classe, les conditions – aussi bien matérielles que subjectives – d'installation en première cohabitation conjugale varient, différenciant les « *jeunesses conjugales* ». Si le rapport conjugal tend globalement à défavoriser les femmes, celui-ci se configure différemment selon l'appartenance de classe. En particulier, dans les catégories supérieures, qui plus est étudiantes, une conception du conjugal spécifique pourrait expliquer la possibilité de négociation de pratiques domestiques relativement autonomes, permettant dans certaines configurations un rapport conjugal plus équilibré vis-à-vis de ces aspects. Ainsi, le troisième type de couple distingué par Emmanuelle Santelli (2018), caractérisé par la distinction de « *deux individus* » plutôt que par la fusion, et associé selon elle à des partenaires assez jeunes, ayant connu de nombreuses expériences sexuelles, désireux·ses d'expérimenter, plus individualistes dans leurs arrangements conjugaux... seraient plutôt des couples d'étudiant·es et de jeunes actifs·ves de professions intermédiaires, comme le suggère l'auteure, mais aussi, ce faisant, plutôt des enfants de catégories moyennes à supérieures. Ces analyses, ainsi que les éléments précédents concernant l'influence de l'âge sur les relations conjugales, suggèrent combien le genre varie au gré des autres rapports sociaux : selon l'âge du couple et selon sa position sociale, il ne consiste pas dans les mêmes différenciations entre hommes et femmes. À présent, montrons combien la position sociale *relative* des partenaires l'un·e par rapport à l'autre est également constitutive du genre.

II. Les positions *relatives* des partenaires

L'homogamie sociale, c'est-à-dire la tendance des individus à se mettre en couple avec un·e partenaire de statut social équivalent (Insee Références, 2015, p. 94 ; Girard, 1964 ; Bozon et Héran, 1987-1988), donne l'impression que la conjugalité est synonyme d'égalité. Cependant, des études montrent que le couple nuit à la position sociale des femmes (Singly, 2004 ; Bouchet-Valat et Grobon, 2019). Car l'hétéronormativité fait que femmes et hommes n'attendent pas les mêmes choses du couple, se recherchent pour leurs complémentarités

(Singly, 1987)⁴²³ et connaissent des positions conjugales différenciées qui affectent en retour leurs positions sociales. L'hétérosexualité favorise notamment l'hypergamie de la femme⁴²⁴, et un écart d'âge en faveur de l'homme (Bozon, 1990 ; Insee Références, 2015 ; Daguet, 2016 ; Bergström, 2018). Ces écarts instaurent tendanciellement dès le début de la relation conjugale un déséquilibre des ressources (économiques, culturelles et sociales), donc du pouvoir (Glaude et Singly, 1986). En outre, le fonctionnement conjugal creuse au fil du temps ces inégalités. Cette étude ne serait ainsi pas complète si elle ne se penchait pas, au-delà de la position des couples dans l'espace social, sur les différences entre partenaires d'un même couple, permettant de compléter des études sur le fonctionnement conjugal parfois encore aveugles aux rapports sociaux. Nous allons voir comment l'écart d'âge influence la répartition genrée des tâches (1), puis nous interrogerons l'hétérogamie liée au genre (2).

1. L'écart d'âge

Aspect connu de l'hétérosexualité, l'écart d'âge entre partenaires au bénéfice de l'homme a historiquement à voir avec le décalage entre les calendriers masculins et féminins d'entrée sur le marché matrimonial, lui-même lié aux attentes différenciées en termes de position professionnelle. Cet écart d'âge civil fut même longtemps sanctifié par le droit français, contribuant à sa naturalisation (Bozon et Rennes, 2015) et reliant intrinsèquement les rapports de genre et d'âge⁴²⁵. Si cet écart tend à se réduire, il demeure (Bozon, 1990 ; Bergström, 2018), les hommes ayant actuellement 2,5 ans de plus que leur partenaire en moyenne chez les couples cohabitants (Daguet, 2016). Ainsi, en 2011, parmi les couples hétérosexuels de tous types d'union, six sur dix contiennent un homme plus âgé que sa partenaire, et seulement un sur dix contiennent un homme plus jeune (Insee Références, 2015). En effet, les femmes,

423 La mise en couple obéirait ainsi à deux logiques partiellement opposées : le maintien de l'ordre social d'une part, passant par l'homogamie culturelle, d'origines et de diplômes ; le maintien de l'ordre sexuel d'autre part, nécessitant une supériorité de l'homme en termes de statut social. Ne pas tenir compte de la seconde logique produit mécaniquement une surestimation de l'homogamie (Singly, 1987).

424 L'« *hypergamie de la femme* », expression que nous préférons à « *hypergamie féminine* », potentiellement naturalisante, désigne la tendance des couples à être composés de partenaires aux statuts sociaux inégaux en faveur de l'homme, l'« *hypogamie de la femme* » désignant inversement le fait que la femme est en couple avec un homme dont le statut est inférieur. Une hypergamie de la femme correspond ainsi toujours à une hypogamie de l'homme, et réciproquement. Comme l'homogamie, elle peut être mesurée en matière d'origine sociale, de profession, ou encore de diplôme, d'âge, etc. Si les femmes sont de plus en plus hypogames en matière de diplôme (Bouchet-Valat, 2015, p. 716-717), elles sont encore notablement hypergames en matière de statut professionnel et de revenus (Guichard-Claudic *et al.*, 2009 ; Bouchet-Valat, 2017).

425 Les femmes restent notamment « *mineures* » toute leur vie sur de nombreux plans, et placées sous la responsabilité de leur mari (Rennes, 2016).

en particulier les plus jeunes et moins diplômées, sont attachées au fait d’avoir un partenaire plus âgé (élément perçu comme un signe de maturité et de stabilité professionnelle), et se mettent en couple plus précocement que les hommes. Dans quelle mesure cet écart d’âge est-il lié à la répartition des tâches et aux consommations alimentaires ? Pour y répondre, si l’âge civil doit être regardé, il faut également se pencher sur les parcours d’autonomisation, professionnels et résidentiels, constitutifs des âges statutaires.

a. L’âge civil

Les matériaux ici collectés suggèrent tout d’abord un lien entre un assez fort écart d’âge civil (en faveur de l’homme) et une répartition des tâches plutôt traditionnelle. Dans le tableau ci-dessous, nous précisons les écarts d’âge au sein de la typologie des arrangements (pour rappel, la typologie générale est consultable en annexe 5.3.), après avoir exclu les arrangements dans lesquels les tâches sont relativement également réparties (c’est-à-dire les arrangements « *investissement conjoint* », « *néophytes* », « *conversion réciproque* » et « *femme en défection* », ce dernier arrangement étant très spécifique puisque la femme y résiste au rôle de principale gestionnaire). Nous considérons que les partenaires ont un écart d’âge dès que leurs dates de naissance sont éloignées de plus d’un an.

<i>Tableau 3 – Arrangements alimentaires conjugaux et écarts d’âge civil</i>		
Chef Faustine et Killian <u>Hélène et Fabien</u> <i>Camillia et François</i>	Homme (temporairement?) plus disponible <u>Lisa et Corentin</u> Chloé et Cédric Margaux et Thomas Cécile et Blaise	Homme converti Hanna et Sylvain Zélie et Thibaud
Nourricière <u>Gaëlle et Damien</u> <u>Jeanne et Aurélien</u> Claire et Christopher	Partenaires spécialisé·es <u>Nolwenn et Dylan</u> <u>Priscille et Mathieu</u> <u>Laura et Julien</u> Femmes en apprentissage <u>Islane et Selman</u> <u>Isabelle et Pierre</u>	Gestionnaire par défaut <u>Camille et Yann</u>
Les couples où l’homme est plus âgé sont <u>soulignés</u> , ceux où les partenaires ont le même âge sont en gras . Le couple est <i>en italiques</i> lorsque la femme est plus âgée.		

Considérons d’abord les arrangements correspondant à une implication plus grande de l’homme dans les tâches alimentaires, ou à des concessions fortes de celui-ci en matière de

consommations, à avoir les arrangements « *chef* », « *homme (temporairement?) plus disponible* » et « *homme converti* ». Parmi ces neuf couples, seuls deux connaissent un écart d'âge en faveur de l'homme, alors que les sept autres connaissent un écart d'âge très faible (un an maximum) à son bénéfice voire, pour l'un d'entre eux⁴²⁶, un écart d'âge en faveur de la femme. Inversement, les arrangements connaissant une implication plus grande de la femme dans les tâches alimentaires, à savoir les arrangements « *nourricière* », « *partenaires spécialisé-es* » et « *gestionnaire par défaut* » sont plus marqués par un âge plus élevé chez l'homme. En effet, sur neuf couples huit connaissent un écart d'âge en faveur de l'homme, écart qui s'avère très grand pour trois couples⁴²⁷, et un seul couple connaît un écart d'âge minime. Rappelons à ce propos que l'écart d'âge est particulièrement élevé chez deux des trois couples à l'arrangement de type « *femme nourricière* » ainsi que chez le couple de type « *gestionnaire par défaut* », arrangements les plus défavorables à la femme.

Il en ressort que les couples à la répartition des tâches plus proche du modèle genré « *traditionnel* » sont plus fréquemment constitués de partenaires à l'écart d'âge important en faveur de l'homme. Ceci suggère que le fait d'être plus âgé s'associe, chez les hommes, à une plus forte tendance à déléguer les tâches à la partenaire, autrement dit à voir celle-ci prendre en charge davantage de tâches de gestion alimentaire. Il nous faut cependant aller plus loin, en essayant d'expliquer ce qui fait de l'âge plus élevé un atout. Pour cela, il nous faut dépasser le simple critère de l'âge civil, pour interroger les parcours résidentiels à l'origine ou du moins révélateurs d'écarts d'expérience domestique et conjugale.

b. L'expérience domestique

La première hypothèse concerne l'expérience domestique. Nous l'avons vu, la vie indépendant·e⁴²⁸ favorise le développement des savoir-faire domestiques et la cristallisation de préférences individuelles. Le parcours influence donc l'arrangement alimentaire à l'échelle du couple (parties I.2. et I.3). Les positions *respectives* des partenaires dans le parcours d'autonomisation vont également jouer sur l'arrangement, en influençant les compétences et la probable autorité alimentaire de chacun·e, donc les concessions que chacun·e est prêt·e à faire.

426 Camillia et François.

427 Jeanne et Aurélien, Laura et Julien, Camille et Yann.

428 Malgré une certaine sociabilité des repas des personnes vivant seules (Larmet, 2002).

Ceci est particulièrement visible lorsque l'un·e des partenaire a déjà vécu seul·e, et que l'autre part de chez ses parents. Le/la premier/ère semble alors être considéré·e comme plus expérimenté·e et se voit conférer le rôle d'initiateur/trice d'une part importante des pratiques alimentaires et de conseiller/ière de l'autre. Les arrangements de type « *femme en apprentissage* » en témoignent, puisqu'il s'agit de couples dans lesquels la partenaire femme se laisse initialement fortement guider par le partenaire homme, considéré comme plus expérimenté. Nous pouvons rappeler à ce propos le cas d'Islane (24 ans, étudiante passant les concours de professeure des écoles, pas de fréquentation, 3 ans de cohabitation, arrangement « *femme en apprentissage* ») qui, bien que destinée à prendre en charge l'alimentaire, a commencé par suivre largement les pratiques de Selman (chauffeur VTC un peu plus âgé), au nom de sa plus grande expérience. Islane quitte le domicile familial à l'occasion de l'installation, et s'éloigne relativement de sa famille, devant habiter à plus d'une heure de transport de chez ses parents, alors que son mari a vécu au moins quatre ans seul auparavant, loin d'une famille habitant à l'étranger. Il s'agit donc pour elle d'une prise d'autonomie brusque et peu anticipée. Les partenaires désirent qu'Islane se charge de la gestion alimentaire, mais se heurtent à un important écart de savoir-faire, comme Islane le raconte trois ans après :

*Islane : [Chez mes parents] je faisais pas les courses comme je vous le disais. Lui était, il vivait, il vivait seul depuis... depuis quatre bonnes années je pense. Donc il était, bah **il était déjà bien autonome**. Enfin, ses courses il les faisait tout seul... Ses repas il les préparais seul. Donc c'était pas... C'est vrai que **c'était assez inégal** et... et finalement ben **c'est moi qui ai un peu dû suivre**. [...] Et puis finalement j'ai, enfin **j'ai un peu pris mes marques**. [...] **il savait ce qu'il voulait prendre, donc... Donc là pour le coup c'était, enfin c'était assez inégal. Alors que enfin j'étais un peu perdue dans les rayons ! (ent. 1, individuel)***

Lors de l'installation, Islane avait plus de mal à juger des quantités à cuisiner et à acheter, ne connaissait pas de recettes, alors que lui « *savait* » quels produits il fallait acheter ou ceux qu'il souhaitait consommer. Iels vont en conséquence gérer à deux l'alimentation au cours des premiers mois de vie commune, ou, plus exactement, Islane va « *suivre* » et devoir « *faire confiance* » à son partenaire, autrement dit s'en remettre à lui. Ceci, alors même que le couple considère souhaitable que la gestion de l'alimentation soit confiée à la femme. Ce cas témoigne de ce qu'une plus grande expérience relative, liée notamment au fait d'avoir vécu plus longtemps que l'autre seul·e ou en colocation avant l'installation en couple, s'accompagnent de savoir-faire et d'une connaissance de ses préférences, et favorise l'influence de la personne sur l'alimentation commune, du moins aux débuts, celui ou celle

doté·e de plus d'expérience tendant à prendre en charge la direction de la gestion alimentaire. Si l'influence de Selman s'est atténuée avec le temps, la prise en main progressive de la gestion alimentaire par Islane lui ayant permis de partiellement redéfinir leur alimentation selon ses propres exigences et préférences, d'autres couples où l'un·e des partenaires est plus expérimenté·e connaissent des changements plus durables. C'est le cas de Priscille et Mathieu (22 et 24 ans, secrétaire en CDD et technicien support en informatique en CDI, arrangement « *partenaires spécialisé-es* »), qui se sont installé·es un an et cinq mois avant l'entretien, Mathieu ayant auparavant vécu seul trois années, Priscille quittant le domicile familial. Comme il l'explique, Mathieu avait pour sa part développé des habitudes alimentaires : « *Mes habitudes elles sont déjà là !* » (ent. 1, conjugal) explique-t-il à propos des conséquences de cette période de vie seul. Priscille est donc celle qui s'est le plus adaptée⁴²⁹. Ainsi, iels cuisinent assez peu et commandent fréquemment des produits de « *fast food* » ou de restaurants peu onéreux (japonais, notamment), habitude que Mathieu avait déjà développée en vivant seul. N'achetant pas de plats préparés, iels cuisinent le reste du temps des « *trucs rapides* », comme des poêlées de légumes surgelés accompagnés de steaks, des courgettes ou autre légumes frais à la poêle quand iels ont le temps et le courage, ou bien des conserves, comme les raviolis qu'iels ont consommé la veille de l'entretien. Leur cuisine est donc peu fréquente et rapide, alors même que Mathieu a des compétences culinaires. Il cuisine régulièrement des plats plus élaborés que ceux que prépare Priscille, qui considère manquer de connaissances. Les plats de Mathieu sont reconnus par tou·tes deux comme plus originaux⁴³⁰. Mathieu se moque d'ailleurs beaucoup du manque de connaissances de Priscille, notamment à propos des erreurs culinaires qu'il lui arrive de faire :

Mathieu : Ou alors elle essaie d'innover. (Priscille acquiesce) Genre... faire cuire des concombres.

[...] Priscille : des concombres avec des courgettes. Oh ! Oh c'est trop débile ça ! [...] Pour mettre sur des pâtes. Je voulais faire un petit gratiné et puis... non, Mathieu il m'a dit "Non, t'as essayé de faire quoi?". En plus je savais que ça ressemblait pas du tout à ce que je voulais. Et, je dis "bah j'ai fait des... courgettes" [...] Et tu m'as dit "Mais c'est pas ça" ! (elle rit) Oh là là ! (ent. 1, conjugal)

429 Toujours selon lui, « *depuis qu'on s'est mis ensemble, c'est elle qui s'est habituée à moi plutôt qu'autre chose !* », conclusion qu'il assène avec un petit rire, et que Priscille confirme. Invité à préciser, il explique qu'« *elle mange ce [qu'il] mangear[t] avant* », et qu'il n'a « *quasiment pas changé d'alimentation* », alors « *qu'elle a tout changé* ».

430 Priscille donnant l'exemple d'un plat dans lequel Mathieu rajouterait « *une sauce au saté avec du lait de coco* » ou avec des « *épices* », là où elle ne ferait que saler.

Priscille partage cette représentation d'elle-même comme d'une piètre cuisinière. Ceci est à nouveau visible quand Mathieu se présente comme son éducateur culinaire :

Mathieu : C'est moi qui t'ai tout appris ! (iels rient) Tu savais même pas couper les courgettes. Couper un champignon. Tu savais même pas couper un champignon.

Priscille : La cuisson. La durée de cuisson oui c'est vrai.

Mathieu : Tu sais toujours pas cuisiner... (il réfléchit) du poulet. Et faire la différence entre le poulet et une viande rouge.

Priscille : Oh ! Ah si, ah si ça quand même.

Mathieu : Non !

Priscille : Ah si la viande qui (elle marmonne, ses propos deviennent inaudibles)... Ouais non c'est vrai. Non bah moi j'ai rien appris quoi. (ent. 1, conjugal)

Les partenaires ayant moins vécu indépendant·es ont ainsi moins d'expérience, donc conscience de leurs préférences et moins confiance en elleux, et ce faisant moins d'influence sur les aliments consommés et sur les façons de cuisiner.

Or, les parcours résidentiels sont largement genrés (voir annexe 7.4), les femmes étant bien plus nombreuses à avoir un partenaire ayant davantage vécu seul que l'inverse, comme visible dans le tableau suivant, qui caractérise ces écarts de parcours pour l'ensemble des couples de la typologie des arrangements (la typologie générale est également consultable en annexe 5.3).

Tableau 4 – Genre et rythme d'autonomisation		
Passion culinaire	Gestion consensuelle	Divergences
<i>Investissement conjoint</i> <u>Margaux et Thomas</u>	<i>Néophytes</i> <u>Charlotte et Maxence</u> <u>Carole-Anne et Gaëtan</u> <u>Louisa et Alban</u>	<i>Conversion réciproque</i> <u>Coralie et Nadir</u> <u>Yun et Dmitri</u>
<i>Chef</i> <u>Faustine et Killian</u> <u>Hélène et Fabien</u> <u>Camillia et François</u>	<i>Homme (temporairement?) plus disponible</i> <u>Lisa et Corentin</u> <u>Chloé et Cédric</u> <u>Margaux et Thomas</u> <u>Cécile et Blaise</u>	<i>Homme converti</i> <u>Hanna et Sylvain</u> <u>Zélie et Thibaud</u>

<i>Nourricière</i> <u>Gaëlle et Damien</u> <u>Jeanne et Aurélien</u> Claire et Christopher	<i>Partenaires spécialisés</i> <u>Nolwenn et Dylan</u> <u>Priscille et Mathieu</u> <u>Laura et Julien</u> Femmes en apprentissage <u>Islane et Selman</u> <u>Isabelle et Pierre</u>	<i>Gestionnaire par défaut</i> <u>Camille et Yann</u> Femme en défection Marine Jonathan Hinata Antoine Florence Samuel
Les couples dans lesquels la femme a moins d'expérience de vie seule que l'homme sont <u>soulignés</u> ; ceux dans lesquels elle en a plus sont en en gras ; ceux dans lesquels l'expérience est équivalente sont en gras et soulignés .		

Visiblement, les couples dans lesquels les concessions en matière de consommations viennent plutôt de la femme, ou bien/et où celle-ci prend en charge la majorité des tâches (à savoir les arrangements « *nourricière* », « *partenaires spécialisés* » et « *gestionnaire par défaut* »), sont plutôt caractérisés par des parcours d'autonomisation plus longs pour l'homme. Inversement, les couples connaissant un parcours d'autonomisation équivalent entre les partenaires ou plus long pour la femme sont plutôt des couples dans lesquels l'homme participe beaucoup aux tâches et/ou fait des concessions alimentaires (c'est-à-dire les arrangements « *chef* », « *homme (temporairement?) plus disponible* » et « *homme converti* »).

Qui plus est, les effets de cet écart conjugal pourraient ne pas être exactement les mêmes selon le genre. Alors que quelques femmes quittant le domicile parental tendent à respecter les préférences de leur partenaire voire semblent se les faire imposer⁴³¹ tout en participant à la gestion alimentaire, la seule situation inverse, c'est-à-dire le seul homme décohabitait dont la partenaire a déjà vécu seule se fait très largement prendre en charge par sa partenaire tout en voyant ses préférences respectées⁴³². De plus, comme le prouvent les écarts genrés dans les consommations (voir chapitre 4, partie I), l'autonomie domestique provoque davantage chez les femmes un attachement à reproduire les préceptes familiaux d'origine, et en particulier maternels, ou bien à rechercher des pratiques plus proches encore des préceptes nutritionnels publics⁴³³, tandis qu'elle favorise chez les hommes le souhait de s'éloigner, au moins temporairement, de ces pratiques familiales représentantes des normes nutritionnelles publiques. Les biographies alimentaires des enquêtés en témoignent, notamment celle de Samuel, qu'il a résumée en une fiche biographique au cours de l'entretien individuel (voir ci-dessous).

431 Faustine au premier chef, mais aussi, dans une moindre mesure, Coralie.

432 Il s'agit de Christopher.

433 Ce fut le cas notamment pour Hinata, Marine, Charlotte, Cécile.

Fiche biographique de Samuel :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Evénements marquants
0-18	1993-2011	Étudiant	Parents + 1 sœur	Maison - ville <small>colmar (Gers)</small>	Légumes, bio, équilibré	Sport ++
18-19	2011-2012	Étudiant	Coloc (2)	Appartement Berlin (centre)	Kebab, pizza, fast-food	1 ^{ère} indépendance
19-20	2012-2013	Étudiant	Coloc (1)	Appart Strasbourg	pâtes/steak/pizzas	
20-21	2013-2014	"	Coloc (1)	Résidence étudiante Kaukas (Lituanie)	PRT / Viande blanche/ fast-food	Pb santé
20-21	2013-2014	"	" (2)	Ap. - Strasbourg	Équilibré - fast-food	-
21-23	2014-2016	Intérim	Parents	Maison (Colmar)	Équilibrée	-
23	2016-2017	Étudiant	/	Ap. - Strasbourg	Pâtes	Plâtre 3mois
24	2017	Apprenti	Ce couple	Apt. Paris	Équilibré (semaine)	-

En effet, alors que l'alimentation chez ses parents est vue comme « équilibrée » – de même que celle qu'il a depuis quelques temps avant l'entretien – Samuel considère la période de décohabitation de chez ses parents comme déséquilibrée, et caractérisée par des plats de restauration rapide. L'installation conjugale se présente ainsi fréquemment, pour les hommes, comme une opportunité d'appropriation des préconisations alimentaires parentales et publiques, puisqu'elle les confronte à une partenaire aux pratiques généralement plus proches de ces préconisations. Selman (chauffeur VTC, installé avec Islane, 24 ans, étudiante passant les concours de professeure des écoles, pas de fréquentation, 3 ans de cohabitation) a ainsi changé d'attentes à l'occasion de son installation en couple, après des années de consommation considérées comme peu « saines » :

Islane : les plats qu'il avait l'habitude de faire, c'était plutôt des... enfin des choses à base d'œuf. Enfin d'œufs. Ou, des choses assez rapides à préparer. Et j'avais pas du tout l'habitude de... de manger ça. A part quand j'étais seule, seule... enfin seule en détresse ! (rire court) Et que y'avait personne, personne pour me préparer à déjeuner. Mais, et du coup oui [l'installation] a changé beaucoup de choses [pour moi]. Mais, en réalité ça a pas changé, très longtemps. Parce que lui aussi a voulu se détacher de ces habitudes... Bah il les faisait un peu par... par défaut quoi. C'était pas, c'était pas un souhait. C'était pas des plats qu'il aimait, spécialement. C'était juste la rapidité qui faisait qu'on... enfin qu'on les appréciait, en réalité. Et donc au fur et à mesure, ils sont, aujourd'hui ils sont quasi-inexistants. [...] Il les déteste aujourd'hui. (ent. 1, individuel)

Ainsi, s'il avait plus d'expérience de gestion qu'Islane et a, à ce titre, encadré leur gestion alimentaire au début de leur vie commune, ses pratiques étaient éloignées des pratiques parentales de l'un.e et de l'autre, et il les a révisées à l'occasion de son installation conjugale.

Islane n'aura, pour sa part, pas connu de période de remise en cause des exigences parentales, adoptant dès son installation conjugale de hauts standards. Inversement, comme nous l'avons déjà suggéré en analysant la (ré)appropriation des normes nutritionnelles publiques et parentales à l'occasion de l'intégration conjugale alimentaire, l'installation se présente pour beaucoup de femmes comme une remise en cause de la possibilité de respecter ces préconisations, que la femme décohabite de chez ses parents ou cesse de vivre seule.

Cet écart dans le contenu de l'autonomisation alimentaire favorise indubitablement les désaccords entre hommes et femmes en matière de consommations au moment de l'installation, et/ou des prises en charge des tâches alimentaires par les femmes. C'est le cas notamment de Florence et Samuel (22 et 25 ans, 5 mois de fréquentation, 3 mois de cohabitation, arrangement « *femme en défection* »), la première souhaitant se rapprocher des préceptes nutritionnels publics tandis que le second refuse relativement de changer ses habitudes. Alors que tou·tes deux ont connu une période d'alimentations qu'iels qualifient d'« *étudiante* » et de rejet d'exigeants préceptes maternels au début de leurs études, pendant lesquelles iels se sont rencontrés, iels reconnaissent désormais tout·es deux le bien fondé d'alimentations plus équilibrées. Cependant, Florence semble la seule prête à déployer des efforts de gestion et de disciplinarisation de ses envies et de sa faim pour faire évoluer leur alimentation dans ce sens. Samuel s'y refusant relativement, elle tente de modifier son alimentation de son côté, se « *privant* » par exemple, c'est-à-dire réduisant ses apports nutritionnels, lorsqu'elle vit sans Samuel.

c. L'expérience conjugale

L'écart d'âge concerne aussi d'éventuelles expériences conjugales antérieures, celles-ci influençant la cristallisation des pratiques individuelles et rapprochant des attentes considérées comme « *adultes* ». Elles peuvent également changer les attentes à l'égard du fonctionnement conjugal (Giraud, 2017)⁴³⁴. En effet, une première cohabitation permet une première confrontation à des pratiques et habitudes parfois très différentes, et offre une première expérience de modification des pratiques au nom de la mise en commun conjugale. L'expérimentation du sacrifice de certaines pratiques peut révéler l'importance de celles-ci aux yeux de la personne, comme visible dans les entretiens, malgré la discrétion des

434 Parmi les effets d'une première expérience conjugale, sont notamment relevés le questionnement de la norme conjugale (Bergström *et al.*, 2019) et de celle de cohabitation (Régnier-Loilier, 2019b).

évoqueries concernant les relations antérieures de certaines enquêtees (voir encadré ci-dessous).

Encadré 6 : parler des relations conjugales antérieures

Seul·es huit enquêtees sont concernées par une cohabitation conjugale antérieure à celle étudiée ici. Leur évocation se fait généralement allusive, particulièrement dans le contexte d'entretiens conjugaux, et les femmes ont été plus nombreuses s'exprimer sur cette question. Sur huit partenaires concernés, cinq sont des hommes dont deux qui n'ont pas pu être rencontrés (les partenaires de Jeanne et de Laura, Aurélien et Julien). Les trois autres (Dmitri, Yann et Corentin) n'ont vraisemblablement pas souhaité en parler, éludant la question lorsqu'elle est venue dans l'entretien, qui était, pour deux d'entre eux, conjugal. Corentin s'est ainsi soudainement souvenu avoir déjà habité avec une partenaire, chose qu'il n'avait pas mentionné lorsqu'il lui avait été demandé de décrire les personnes avec qui il avait habité. Il élude les incitations à détailler son alimentation avec cette ancienne partenaire :

Corentin : c'est vrai que je habité aussi avec une ex à... à Rennes. Ouais, c'est exact. Un an. [...] Ouais ça va faire longtemps. Ça fait... sept ans. Sept ans. Six, sept ans. Et là par contre au niveau du rythme alimentaire pfff ! On avait une petite cuisine donc j'ai pas trop de souvenirs... de ce qu'on mangeait, est-ce qu'on faisait les courses ensemble ?... Oui, je pense. Ouais, je pense. Oui j'en ai, j'en ai même oublié pour te dire.

Angèle : Nan c'était surtout si ça avait été plus récent. Parce que des fois on adapte aussi son comportement aux expériences qu'on a déjà connues quand on a déjà cohabité.

Corentin : Ouais.

Angèle : Mais si tu t'en souviens plus trop...

Corentin : Ouais nan oui... Et puis elle elle avait quand même pas une cuisine très raffinée. Je crois même qu'elle cuisinait pas très bien. [...] en plus ça remontre trop. J'ai... de là de là à me revoir avec elle en train de manger, j'ai même du mal donc...

Angèle : Ça t'a pas marqué ?

Corentin : Non ça m'a pas marqué. Mais en tous cas c'était des plats simples, on... Y'avait rien de recherché. (ent. 1, pseudo-individuel car Lisa est dans la pièce à côté)

Les deux autres hommes ayant déjà vécu en cohabitation qui ont pu être rencontrés ont eux aussi seulement mentionné cette cohabitation, sans développer davantage, Dmitri suggérant seulement qu'elle n'a pas eu d'effet sur son alimentation. Les trois femmes concernées (Chloé, Hanna, Laura) évoquent plus aisément leur ancienne cohabitation, il est vrai pour deux d'entre elles (Chloé et Laura) en entretiens individuels.

Suite à une première expérience conjugale, Laura et Chloé ont mieux identifié certaines pratiques comme importantes pour elles, pratiques qu'elles avaient auparavant négligées et dont elles attendent dorénavant qu'elles soient respectées. Laura (infirmière remplaçante de 24 ans), qui cohabite depuis deux ans avec Julien (boulangier plus âgé qu'elle), évoque son ancien partenaire notamment pour expliquer la valeur qu'elle accorde au partage de la cuisine avec lui :

Laura : Mon ex il faisait pas du tout, du tout, à manger. Je faisais toute seule. [...] quand il rentrait à 19h c'était déjà prêt. Il faisait vraiment pas à manger. [...] Donc ça c'est la différence entre... les deux. [...]

Angèle : D'accord. Ouais donc c'était moins...

Laura : Agréable.

Angèle : Ouais un moment de...

*Laura : Bah de **partage** quoi. (ent. 1, individuel)*

Elle signale plusieurs fois, au cours de l'entretien, l'importance pour elle du partage de la préparation des repas avec son partenaire actuel, fondée pour elle sur le « *plaisir de cuisiner ensemble* ». Iels préparent ensemble des plats pourtant relativement simples à réaliser seul·e, uniquement afin de partager le moment : « *la tarte au thon. Honnêtement c'est pas très compliqué hein ! A faire. Mais on le fait ensemble quand même.* » (ent. 1, individuel). Ce plaisir est associé au fait d'échanger autour d'une activité, et de discuter. Ainsi, même lorsqu'un·e seul·e des deux cuisine, l'autre reste présent·e dans la cuisine pour « *discuter* ». Laura apprécie ainsi particulièrement les repas du soir, qu'elle trouve plus « *agréables* », « *plus sympa* », car iels « *partagent le moment ensemble* ». Son attachement à la bonne volonté en cuisine de Julien trouve donc son origine dans ce qu'elle perçoit probablement, avec le recul, comme une négligence de son ancien partenaire.

Si Laura semble avoir avant tout développé des attentes en termes de participation domestique, Chloé (étudiante de 26 ans lors du premier entretien) en a développé touchant également aux aliments et aux façons de les préparer. Sa première cohabitation conjugale, qui a duré environ un an, l'a confrontée à des pratiques alimentaires très différentes, son ancien partenaire étant d'origine égyptienne et n'appréciant pas trop, selon elle, la cuisine « *française* ». Elle détaille les différences entre les cuisines, du type de cuisson du riz aux viandes (comme le poulet, très prisé en Égypte) :

Chloé : lui il est d'une autre culture, il est Égyptien. Et, il aimait pas trop tout ce qui était nourriture française et tout. [...] c'est pas du tout ce qu'il voulait, donc j'ai plutôt appris à faire des choses plutôt proches de ce que lui il connaissait. Donc du genre... ils font beaucoup de riz. Qu'ils accompagnent donc soit avec de la viande un peu en sauce. Soit avec des légumes, en... aussi avec sauce tomate, des choses comme ça. (ent. 1, individuel)

Elle s'est alors largement adaptée aux préférences et habitudes de ce partenaire :

Chloé : alors c'est pas complètement par conviction. Mais plutôt parce que je savais ni ce qui était bien ni ce qui était pas bien. J'ai changé enfin voilà par exemple j'ai mangé, j'ai arrêté de manger du porc. Et quand je me suis mis avec lui, enfin qu'on a habité ensemble là carrément,

enfin y'a pas d'intérêt à acheter un blanc de poulet hallal et un blanc de poulet pas hallal. Donc on a tout le temps mangé hallal. Et j'ai plus du tout mangé, ou consommé de choses qui rentraient pas dans les critères du hallal musulman quoi. [...] j'avais pas intérêt à pas manger hallal. Enfin, bah je pouvais ! Mais c'était... je vais pas dire à mes risques et périls. Mais j'allais en entendre parler quoi. (ent. 1, individuel)

N'ayant pas d'opinion arrêtée sur la question du halal, Chloé s'est pliée sans résistance aux exigences de son partenaire, ne le voyant pas comme un sacrifice, mais répondant en réalité à une pression croissante avec l'installation. Ces changements ont également concerné son rôle alimentaire. Son partenaire considérant que la cuisine devait revenir aux femmes, elle a pris en charge la cuisine alors qu'elle n'aimait pas particulièrement et manquait de compétences :

Chloé : C'était le plus souvent moi [qui cuisinait]. Il me montrait comment faire, le plus souvent. Une ou deux fois. Et après, quand je maîtrisais le truc, c'était moi. [...] si je voulais manger, fallait que je fasse à manger. Y'avait un autre truc qui faisait que... même si il aime cuisiner pour lui, c'est plus un passe temps. Et c'est sa femme qui doit cuisiner. Donc, moi j'étais pas spécialement d'accord avec ça. Mais je me disais, bon, je le fais. Et comme ça... on est tranquille quoi ! Pas besoin de se prendre la tête trois plombs. (ent. 1, individuel)

Ainsi, elle n'a alors pas plus questionné la répartition des tâches attendue par son partenaire, ce qui surprend au regard de la gestion avec son deuxième partenaire : les courses sont dévolues à Cédric, qui prépare également la plupart des repas, parce qu'il est en recherche d'emploi mais aussi parce que Chloé n'aime pas cuisiner. Elle semble donc avoir développé de nouvelles attentes et faire plus attention à ses préférences :

Chloé : des fois c'est difficile de se dire qu'est-ce que je referais, ou qu'est-ce que je referais pas. [...] le seul truc qu'il faudrait que je fasse, ça serait que je sois sûre de savoir ce que je veux vraiment... des limites que je veux quoi. C'est-à-dire que j'accepte jusqu'à un certain point tel truc, et quand suis pas d'accord, si je dis que je suis pas d'accord, bah là je reviens plus sur ma décision. Parce que sinon... parce que si ça marche une fois, c'est que ça peut marcher d'autres fois. (ent. 1, individuel)

Elle sait désormais refuser ce qui ne lui convient pas. Les expériences conjugales passées influencent donc la capacité à défendre ses préférences sur la scène conjugale. S'il est difficile de trancher quant au caractère sexué de ce phénomène d'apprentissage du fait de l'absence de discours masculin à ce propos (voir encadré précédent), force est en tous cas de constater que cet apprentissage est présent chez certaines femmes. Il est plus encore visible dans le cas, unique ici, d'une femme ayant cohabité à deux périodes différentes avec le même partenaire, Marine (étudiante en master de 23 ans), pour qui un temps de décohabitation d'un an a joué comme un moment de prise de distance et de positionnement vis-à-vis des habitudes

conjugales, en parallèle de changements de pratiques qui vont creuser l'écart entre ses préférences et celles de Jonathan :

*Marine : la première année, quand on habitait ensemble, on... On commandait beaucoup à manger, je trouve. Un truc que j'avais pas du tout eu l'habitude [...] J'avais pas du tout ce rapport-là à la nourriture. [...] d'apprécier mon repas. Et lui au contraire, beaucoup. [...] **Je pense qu'on s'est plus habitués limite à... à son alimentation à lui en fait. Donc, et le fait de manger plus... GRAS. Ou des produits que j'avais pas du tout l'habitude de manger. [...] l'année dernière, quand on n'habitait plus ensemble. Moi j'ai, je pense que j'ai recommencé un peu à manger ce que j'avais l'habitude. [...] Et donc j'ai arrêté de manger de la viande. Je mangeais beaucoup plus de... de fruits et légumes, et tout. Alors que, ben lui clairement il a pas du tout... de ce point de vue-là, la même alimentation que moi. Et du coup quand on s'est retrouvés cette année-là [pour la cohabitation concernée au moment des entretiens]. En fait, je crois qu'on n'a même pas tellement discuté, mais ça s'est fait un peu plus naturellement, en mode, on mange plus la même chose. Forcément. [...] Donc je pense qu'au début de notre relation, c'est peut-être plus moi qui m'étais adaptée à ce que lui il mangeait, pour qu'on mange ensemble. Alors que... alors que cette année, voilà je lui ai dit "moi cette année, c'est comme ça que je mange". [...] maintenant je m'affirme plus dans la relation. (ent. 1, individuel)***

Grâce à la décohabitation temporaire, Marine a acquis une meilleure connaissance de ses préférences, et a fait évoluer celles-ci. Comme Chloé, elle a changé de positionnement à l'égard des pratiques de son partenaire, et souhaite davantage faire respecter les siennes. Au moment de leur ré-installation, elle a ainsi imposé de nouvelles pratiques (« *Y'avait pas moyen que ça se fasse autrement.* »). Jonathan parle relativement peu de cette évolution qu'elle présente pour sa part comme essentielle, et ne semble pas percevoir l'importance du changement pour elle. Il perçoit la première période comme un moment de plaisir pour lui et d'ouverture à la cuisine pour Marine. Chose que Marine ne nie pas, mais qu'elle contrebalance par le sentiment de s'être trop adaptée. Celui-ci semble avoir eu une plus grande conscience, au début de leur relation, des éléments de son alimentation qui lui étaient chers, donc avoir mieux su les lui faire découvrir et, ce faisant, l'avoir incitée à les adopter. Alors que Marine a trouvé un meilleur équilibre dans leur organisation actuelle, Jonathan semble nostalgique de l'époque de pratiques communes. Une expérience conjugale passée aide ainsi à se construire une trajectoire conjugale personnelle, ajustant les attentes vis-à-vis de soi-même et du fonctionnement de son prochain couple, à partir du vécu des expériences passées. Ces expériences passées peuvent avoir des conséquences diverses : en effet, si Laura, Marine et Chloé exigent une plus grande implication alimentaire de leur partenaire, Hanna (évoquée au chapitre 3, partie I.1.c) défend au contraire sa place en cuisine, pour ne plus

perdre ses savoir-faire culinaires, qu'elle avait perdus lors d'une première cohabitation conjugale où elle ne cuisinait plus. Il n'est ainsi pas anodin que les femmes ayant déjà connu une cohabitation conjugale soient dans des arrangements relativement égalitaires en termes de répartition des tâches. Il nous est en revanche difficile de considérer de même l'effet des cohabitations passées pour les hommes, les quelques hommes en ayant connues se montrant très peu disert à leur propos (voir encadré ci-dessus).

Ainsi, les parcours résidentiels et conjugaux passés influencent la cristallisation des pratiques individuelles, délimitant les changements possibles dans le cadre de l'installation conjugale et donnant aux partenaires les plus « *âgés* » selon ces critères davantage d'atouts pour défendre leurs attentes.

d. Un contre-exemple : l'âge comme stigmat

Si un âge – civil ou statutaire – plus élevé semble rendre influent·e en matière de pratiques alimentaires et de répartition des tâches, il nous faut signaler un contre-exemple où l'écart d'âge élevé en faveur de l'homme ne donne pas lieu à une délégation forte des tâches à la femme ni à une forte négation de ses préférences. Âgé de 33 ans, Dmitri vit depuis 18 mois avec Yun, âgée de 22 ans (arrangement « *conversion réciproque* »). Ils viennent tous deux de familles des classes moyennes supérieures, voire des classes supérieures dans leurs pays d'origine respectifs⁴³⁵. Ils partagent ainsi le fait d'avoir des parents ayant des métiers rémunérateurs et peu soumis aux hiérarchies, de ne pas compter l'argent⁴³⁶, ou encore de beaucoup voyager et de connaître une forme d'internationalisation de leur famille⁴³⁷. Leur plus importante différence en termes de statut social provient de leur écart d'âge, qui fait qu'ils occupent des positions statutaires très différentes. Yun ne vit que de l'argent versé par ses parents, qu'elle a quitté relativement récemment, étant encore en études et en France depuis seulement trois ans. Dmitri au contraire travaille comme ingénieur depuis plus de sept ans.

435 En effet, ses deux parents sont chercheur·es, tandis que le père de Yun est architecte en Chine, et que sa mère a été experte comptable.

436 Yun en particulier reproche à Dmitri certaines habitudes alimentaires, qui sont selon elles des habitudes de « *pauvre* ». Dmitri comptait également peu l'argent. Il achetait très souvent du crabe en boîtes, achat lui coûtant plus d'une cinquantaine d'euros à chaque course, ne regardait pas les promotions en magasins, ou encore a pu avoir au restaurant une note de plus de 150 euros pour lui seul.

437 Dmitri, par ses origines, Yun, par sa mobilité internationale et sa mise en couple avec un partenaire français.

Les fiches biographiques de Dmitri... :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Événements marquants
32+	depuis 2016.04	—	[redacted] (compagne)	appartements en location	actuelle, comme décrit ds l'entretien	
31+	depuis 2014.11	—	seul	appartement location, Versailles	principalement saine + beaucoup de conserves	rencontre, avec [redacted] puis cohabitation, en mars 2016
29+	depuis 2013.01	2013.01-2013.01 sans emploi puis ingénieur	avec mère jusqu'en 2014.03 puis avec ma sœur jura	appt propriété, Versailles, Russie	dominée par les mères d'alim. de mère et ma sœur	déménagement international décès de grand-mère 2016 (93 ans)
26+	depuis 2011.02	—	seul	appartement local, Saint Petersburg, Russe	Cuisine française, j'y envoie souvent d'affaires	déménagement international
25+	depuis 2010.05	ingénieur	colocation avec étudiants	appartement + coloc Trondheim, Norvège	française norvégienne, sushi de supermarché	
21+	2008 2005	étudiant, scolarisé	avec ex-p.a.	location Paris, France	Chinoise, française, plats surgelés, russe	décès du père 2008 avènement avec [redacted] la première petite amie
18+	2005 2002	étudiant	parents, puis sœur	Appartement, maison, Eragny	française, russe	études à la fac
6+	1990 2001	vacances	amis de parents 50%	maisons privées(?) Olo, Kemi (Finlande)	France, Allemagne, Suède, Norvège	Beaucoup de déplacements
6+	1990 2001	primaire collège, lycée	parents 50%	Apatity, Russie	Cuisine saine, mais quelque peu inspirée	commence de cuisiner indép. à 10 ans
2-6 ans	1980 1986	—	grand mère	appartement Essentuki, Russie	Cuisine de restauration Caractéristiques etc.	appris à cuisiner à 6 ans

et de Yun :

Âges	Années	Etudes / profession	Personnes cohabitantes	Habitation (lieu, type)	Alimentation	Événements marquants
18	2013	étudiante d'art	parents/compagne	Foshan, Chine.	milk shake curry	Bac
18/19	2014	étudiante d'art	seul	Versailles	curry, panini	1 ^{er} année en France
21	2016	étudiante d'art	[redacted] (My boyfriend)	Versailles	Tarte, cottage cheese	3 ^{ème} année en France
6	2001	école primar	parents/family	chine.	chinois Sucris chinoise,	

Leurs fiches biographiques témoignent bien de l'internationalisation de leurs parcours (Dmitri signalant de nombreux pays différents d'habitation) mais aussi de l'écart d'âge entre eux, la fiche de Dmitri étant particulièrement longue.

Il semble cependant qu'il porte comme un fardeau cet âge supérieur, qui peut le faire passer pour chanceux d'avoir rencontré Yun. Ceci donne un certain pouvoir à Yun dans leur couple, malgré un écart de statut en sa défaveur. L'entretien en témoigne, Dmitri livrant son sentiment d'être âgé et Yun se moquant de son âge à plusieurs reprises. Ceci s'articule, nous l'avons détaillé dans le chapitre 3, à un arrangement alimentaire de type « *conversion réciproque* », dans lequel les partenaires partagent relativement à égalité les tâches alimentaires, et où

Dmitri s'est assez largement laissé influencer par Yun en matière de consommations. Iels constituent également l'un des rares cas inversés dans lesquels l'homme est plus exigeant en matière nutritionnelle que sa partenaire (voir chapitre 4, partie I.2.b). Ainsi, dans ce cas limite, l'écart d'âge élevé, plutôt que de servir la position conjugale de l'homme, la dessert relativement, suggérant l'importance de l'interprétation conjugale de cet écart d'âge.

Ainsi, le genre, caractérisé par une prise en charge plus fréquente des tâches par la femme et une plus grande attention de celle-ci aux préférences de son partenaire, pourrait pour partie être lu comme un écart de parcours, les femmes ayant plus de chances de connaître leur première cohabitation conjugale en ayant moins d'expérience de gestion domestique autonome que leur partenaire, de fait d'un écart d'âge genré. Penchons-nous maintenant sur l'écart d'origine et/ou de position sociale, pour suggérer que l'hypergamie, c'est-à-dire le fait d'avoir un·e partenaire d'origine ou de position sociale plus élevée, favorise l'implication dans les tâches.

2. Une hypogamie donnant du pouvoir ?

En plus de l'écart d'âge, les couples sont fréquemment marqués par un écart de statut professionnel et de revenus, et parfois d'origine et de diplôme, favorables à l'homme, c'est-à-dire par une hypergamie de la femme⁴³⁸. Cet écart est lié à des attentes genrées historiquement ancrées en matière de statut des partenaires. Les femmes ont davantage que les hommes tendance à vivre en couple et à avoir des enfants avant d'avoir un emploi stable (Battagliola, 2001 ; Rault et Régnier-Loilier, 2015)⁴³⁹, et, si une majorité de couples se forment alors que les deux partenaires ont le même statut, en cas de statut différencié, le cas où l'homme est en emploi et la femme en étude se retrouve dans des proportions écrasantes, tendance à la hausse

438 Pour rappel, dans la littérature, l'« *hypergamie féminine* » désigne la tendance des couples à être composés de partenaires aux statuts sociaux inégaux, en faveur de l'homme, l'« *hypogamie féminine* » désignant inversement le comportement de femmes en couple avec des hommes dont le statut est inférieur. Une hypergamie féminine correspond ainsi toujours à une hypogamie masculine. Comme l'homogamie, elle peut être mesurée en matière d'origine sociale, de profession, ou encore de diplôme. Ici, nous préférons parler d'« *hypergamie de la femme* ».

439 Parmi la génération née en 1980, pour les personnes ayant déjà connu une première relation de couple cohabitante au moment de l'enquête Epic 2013-2014, 23,6 % des femmes ont connu leur partenaire alors qu'elles étaient en études et lui en emploi, 3,1 % alors qu'elles étaient en emploi et lui en étude, 61,2 % alors qu'elles étaient dans la même situation que leur partenaire. Inversement, parmi les hommes interrogés et concernés, seulement 2,7 % ont connu leur partenaire alors qu'ils étaient en études et elle en emploi, contre 26,9 % l'ayant connue alors qu'ils étaient en emploi et elle en études ; 57,7 % étaient alors dans la même situation que leur partenaire.

et valable à tous niveaux de diplômes (Battagliola, 2001). L'accession au statut d'adulte par le couple et la famille alors que la personne est relativement éloignée de l'emploi est donc encore présente chez les femmes, en particulier peu diplômées, mais exceptionnel chez les hommes⁴⁴⁰, ces différences étant moins marquées en haut de la hiérarchie scolaire et sociale. La conjugalité tend ensuite encore, globalement, à défavoriser la carrière de la femme (Singly, 2004) pour favoriser celle de l'homme (Marry, 1995 ; Jacquemart, 2014), du fait de son faible engagement domestique et de la tendance des couples à privilégier la carrière de l'homme, même lorsque les conjoints ont des perspectives semblables lors de la rencontre, notamment suite à l'arrivée des enfants (Régnier-Loilier et Hiron, 2010). La carrière de la femme est seulement privilégiée lorsque l'homme est particulièrement moins diplômé, ou connaît des difficultés professionnelles importantes (Testenoire, 2008 ; Guichard-Claudic *et al.*, 2009). Ainsi, la croissante hypogamie féminine de diplôme⁴⁴¹ semble avoir peu d'effet à elle seule sur la différence de statut des partenaires, les femmes restant notablement hypergames en matière de statut professionnel⁴⁴² et de revenus⁴⁴³ (Guichard-Claudic *et al.*, 2009 ; Bouchet-Valat, 2015). Comment ces inégalités se traduisent-elles dans les pratiques conjugales alimentaires ? Si les positions sociales différenciées des partenaires se confrontent par l'alimentation (a), il semblerait que l'hypogamie donne du poids dans la détermination des pratiques, protégeant notamment de la prise en charge majoritaire des tâches (b). Pour expliquer cela, deux pistes complémentaires peuvent être évoquées : des compétences domestiques alimentaires supérieures dans certains cas d'hypergamie (c), et les rapports de pouvoir (d).

440 Ainsi, un diplôme élevé facilite la mise en couple pour les hommes, mais a pendant quelques décennies compliqué celle des femmes. Inversement, les hommes peu diplômés peinent à trouver une partenaire, alors que l'absence de diplôme ne pèse pas vraiment sur la mise en couple des femmes (Battagliola, *et al.*, 1997).

441 En matière de diplôme, les femmes, maintenant plus diplômées que les hommes (Baudelot et Establet, 1992 ; Couppié et Épiphanie, 2019), sont désormais plus souvent hypogames qu'hypergames (Bouchet-Valat, 2015, p. 716-717). De plus, contrairement aux décennies passées, le diplôme élevé ne défavorise actuellement plus les femmes sur le marché matrimonial, tandis que se maintient un désavantage pour les hommes les moins diplômés (Bouchet-Valat, 2015).

442 L'hypergamie féminine de diplôme renforçant souvent l'hypergamie féminine de statut (Bouchet-Valat et Grobon, 2019).

443 En 2011, trois femmes sur quatre ont des revenus (d'activité et de remplacement) plus faibles que ceux de leur conjoint et la contribution de la femme aux revenus du couple s'élève à 36 % en moyenne, 44 % lorsque le couple est bi-actif (Insee Références, 2015, p. 94 ; Morin, 2014).

a. L'expression alimentaire de l'hétérogamie

Le statut social est un facteur essentiel de différenciation des alimentations⁴⁴⁴. Malgré la baisse historique du coefficient budgétaire alloué à l'alimentation pour toutes les catégories sociales, passé, en France, de 35 % en 1960 à 20 % en 2014 (Larochette et Sanchez-Gonzalez, 2015), l'alimentation permet encore de prédire la classe (Chauvel, 1999 ; Régnier *et al.*, 2009). Elle pèse plus lourd dans le budget des plus modestes⁴⁴⁵, cette différence se creusant historiquement (Accardo *et al.*, 2013)⁴⁴⁶. Ensuite, les catégories d'aliments consommés varient en fonction des appartenances de classe. À titre d'exemple, alors que la consommation moyenne de légumes par unité de consommation est de 64 kilos par an, elle est de 12 kilos de plus chez les 15 % de ménages les plus riches. La proportion de personnes ayant mangé du poisson au moins deux fois par semaine au cours des quinze derniers jours était en 2008 de 39 % pour celles ayant des revenus d'au moins 900 euros nets par mois contre 52 % pour celles en ayant d'au moins 1500 euros (Baromètre Santé Nutrition 2008 de l'INPES). Ces différences varient historiquement. Notamment, deux catégories d'aliments ont connu une inversion de leur consommation, à savoir le vin, désormais davantage consommé par les catégories supérieures alors que les ouvriers sont davantage consommateurs de bière, et la viande, désormais davantage consommée par les catégories populaires. La viande connaît d'ailleurs des différences de consommation en fonction des types de viande : alors que les catégories supérieures mangent davantage de volaille et d'agneau, les moins aisés consomment plus de bœuf, de porc et de charcuterie. Les travaux de Maurice Halbwachs (1913), mettant en évidence le lien entre consommations alimentaires telles que pain, beurre, viande ou légumes et classes sociales, sont donc encore d'actualité. À celles-ci s'ajoutent des différences plus subtiles, parfois difficiles à mesurer parce que concernant la qualité des produits ou le lieu où ceux-ci sont achetés⁴⁴⁷, qui permettent des formes de distinction sociale.

444 Les catégories sociales influencent les produits consommés (Grignon et Grignon, 1981) et le « *champ des possibles* » des comportements alimentaires quotidiens (Wills *et al.*, 2011). Les catégories supérieures ont notamment davantage de moyens matériels, humains et financiers, pour investir dans l'alimentation.

445 « *Par rapport aux 20 % de ménages les plus aisés, les 20 % les plus modestes, selon qu'ils sont propriétaires ou locataires, consacrent 6 à 7 points de plus de leur budget à l'alimentation à domicile [...] et 4 à 5 points de moins à des services d'hébergement et de restauration.* » (Ferret et Demoly, 2019, p. 2).

446 La réduction du poids de l'alimentation dans les budgets au cours du XX^e siècle est due à la décroissance de la part budgétaire alimentaire des ménages les plus modestes. Cette part ne réduit aujourd'hui plus, et les ménages modestes déclarent se restreindre quant aux dépenses alimentaires (Accardo *et al.*, 2013)

447 Opposant, pour reprendre Louis Chauvel en 1999, « *l'épicerie chic de beau quartier au marché populaire* », p. 83. Louis Chauvel prend l'exemple du pain, aliment pouvant sembler peu « *classant* » mais dont le coefficient budgétaire permet de distinguer les ménages cadres des ouvriers dans plus des

Les catégories supérieures interprètent également différemment les normes nutritionnelles (Régnier et Masullo, 2009), et prennent en compte l'impact de l'alimentation sur la santé sur le plus long terme et dans une optique plus préventive⁴⁴⁸. Elles respectent ainsi davantage les normes nutritionnelles publiques promues, depuis 2007, dans le cadre du Programme national nutrition santé (PNNS)⁴⁴⁹. La consommation de viande, désormais plus marquée dans le bas de l'échelle sociale, et celle de poisson, en particulier porteur de signes de qualité (biologique, équitable, AOC), aujourd'hui plus élevée dans les catégories supérieures, peuvent s'interpréter dans ce sens. Enfin, les temporalités et activités annexes aux repas varient, recoupant pour partie des oppositions entre urbains et ruraux⁴⁵⁰.

Ainsi, les enjeux alimentaires que nous observons se posent différemment selon les appartenances de classe. Alors que les enquêté·es des classes supérieures s'interrogent quant à l'externalisation du travail alimentaire (par le recours aux restaurants ou à des plats préparés) et débattent des exigences de « *qualité* » des aliments, les enquêté·es plus populaires cherchent avant tout à limiter les dépenses sans devoir se restreindre⁴⁵¹. Ainsi, les couples plus proches des catégories populaires n'ont que très peu spontanément évoqué la fréquentation de restaurants, et associé ces « *restaurants* » à des chaînes plutôt de type « *fast food* »⁴⁵², alors que ceux aux revenus les plus élevés ont semblé considérer la fréquentation de restaurants comme allant de soi⁴⁵³. Les appartenances de classes modèlent également les cadres de vie, donc les opportunités alimentaires. Si plusieurs couples habitant Paris ont relaté leurs achats d'aliments « *bio* », c'est aussi parce que la grande ville leur donne accès à des commerces alimentaires proposant ce type de produits. Plus difficiles à caractériser, les appartenances de classe déterminent enfin l'implication temporelle et émotionnelle dans le travail alimentaire.

Dès lors, les couples hétérogames font se rencontrer des consommations de classe. Faustine (18 ans, en BTS « *mode* ») et Killian (18 ans, en intérim dans la manutention, arrangement

deux tiers des cas.

448 Notamment du fait d'une proximité sociale avec les médecins (Cardon, 2009 ; Gojard, 2010).

449 Équilibre entre viande, légumes et féculents à chaque repas et variation des menus, évitement des plats pouvant proposer une balance nutritionnelle déséquilibrée, limitation du sel, des matières grasses et des produits sucrés.

450 L'usage de la télévision demeure plus présent dans le bas de l'échelle sociale (Chenu et Herpin, 2002 ; Saint Pol, 2006), et les diplômés du supérieur dînent plus tardivement (Saint Pol, 2006).

451 Question particulièrement cruciale pour les enquêté·es non aidé·es par leurs parents et encore en études ou au chômage, comme Louisa et Alban, bénéficiaires de l'aide alimentaire.

452 Faustine et Killian pratiquent ainsi comme seul « *restaurant* » le « *Domino's pizza* », une chaîne de pizzeria.

453 Il faut dire que le coût de l'alimentation à domicile augmente historiquement moins vite que le coût de l'alimentation en cafés et restaurants, depuis les années 1960 (Larochette et Sanchez-Gonzalez, 2015).

« chef »), installé·es depuis 4 mois à la suite de leur baccalauréat, connaissent une hypogamie de Faustine, exprimée sous la forme de remarques mi-désabusées mi-agressives de Killian :

Faustine : J'ai la chance d'avoir des parents qui gagnent... Pas mal, on va dire. Donc du coup bah c'est mes parents qui me donnent des sous chaque semaine en fait.

Killian : La chance ! (en murmurant, puis il rit)

Faustine : Oui bah... bon... j'ai... c'est vrai, j'ai cette chance là mais...

Killian : Bah moi je suis content. Moi ça me va. Quand tu payes la soirée.

[...] Killian : ah ah ! Moi plus tard j'aurais droit à la bourse ! (rires, Faustine acquiesce) Moi j'aurais droit à la plus grosse bourse, je suis dernier échelon, nananani ! (rires)

Faustine : Non bah après... Moi ça se passe comme ça. On me donne... une certaine somme d'argent, chaque semaine. Donc, on arrive largement à se débrouiller, hein. [...]

Killian : Puis ce que tu as en réserve !

[...] Faustine : C'est pour mes études ça.

Killian : Ça normalement faut pas trop y toucher. Mais des fois on va faire des courses et on dépasse un peu trop le budget, et du coup... elle dit "bon on va mettre un peu de sous" (ent. 1, conjugal)

Alors que Killian assume l'écart de leurs origines et positions sociales et retourne plusieurs fois le stigmatisme au cours de l'entretien, Faustine semble réfractaire à l'exposer. En effet, Faustine est la fille d'un ingénieur en informatique et d'une aide soignante, alors que Killian est l'un des 5 fils d'un chauffeur routier devenu cariste et d'une serveuse et grilladine dans une chaîne de grande restauration, désormais en reconversion professionnelle. Alors que Faustine n'a jamais eu de problème d'argent chez ses parents, Killian met en avant des difficultés financières chez les siens. Le père de Killian en particulier dispose de peu de ressources, et Killian évite donc de lui demander de l'argent. Faustine est et devrait rester plus diplômée que Killian : elle a un bac général, continue en BTS et aimerait aller jusqu'au master, alors que Killian est en rupture de ban avec l'école après son baccalauréat STMG⁴⁵⁴. Killian a d'ailleurs suivi Faustine dans sa mobilité étudiante, et sa difficulté à trouver du travail, ainsi que sa souffrance face à cet écart de situation, participent probablement de son investissement en cuisine. Leur couple représente ainsi un cas clair d'hypogamie de la femme, en termes d'origines et de statut actuel, de capitaux économiques autant que culturels.

Or, leurs pratiques alimentaires témoignent clairement de la rencontre de pratiques de classe. Notamment, Killian a appris à aimer les aliments nourrissants, ses parents valorisant

454 Cependant, un an après l'entretien, Killian a repris des études.

beaucoup la viande, dans laquelle iels étaient prêts à mettre de l'argent, quitte à ne pas manger de légumes. Il fait la chasse aux économies (regardant les prix au kilo), tout en se faisant « plaisir » avec quelques aliments peu « sains » mais qu'il apprécie beaucoup, comme du saucisson, des bonbons, des boissons énergisantes. À l'inverse, Faustine a été habituée à des plats moins caloriques, plus variés, et à la condamnation des aliments dont Killian raffole. Iels n'ont enfin pas les mêmes moyens ni le même rapport à l'argent. Alors que Killian doit faire avec des revenus faibles et irréguliers (étant en intérim depuis quelques mois), et pour autant tend à « se faire plaisir » dès qu'il a un peu d'argent, Faustine reçoit de l'argent de ses parents hebdomadairement, et développe un comportement d'épargne.

Angèle : vous avez l'air à peu près d'accord sur... les gammes de prix ?

Killian : Ouais ! Bah après c'est... bah en fait moi je vais faire... QUELQUES petits excès mais ça va vraiment être pour des trucs...

*Faustine : Oui. **Moi je fais plus attention.** Je suis là là... (s'arrête)*

*Killian : Par exemple, pour la Monster, je suis obligé de prendre ma Monster alors que ça coûte cher. Et après je vais prendre, quelques cochonneries à côté. Mais parce que en fait... **j'ai jamais eu l'habitude de pouvoir me payer mes trucs.** [...] **j'ai toujours été obligé de me... de me restreindre.** [...] Du coup là vu que j'ai ma paye mon appartement etc. J'essaie de me faire un peu plus plaisir. Mais c'est vrai que y'a des fois où ce que... je fais quelques petits excès. Mais bon... va falloir que je change ! (il rit)*

Faustine : Je suis toujours à lui dire "euh..." (elle marmonne :) Toujours "oh... c'est cher... "

[...] Killian : la dernière fois elle a passé les courses au... au scanner. Et puis elle fait "Pourquoi y'a un paquet, pourquoi y'a deux paquets, pourquoi y'a trois paquets de bonbons ?" (ent. 1, conjugal)

Faustine et Killian n'ont donc pas la même façon de gérer le budget alimentaire. Ayant dû se restreindre, Killian est enthousiasmé par le fait de disposer pour la première fois de son argent propre, dépense en fonction de ses revenus du moment et pousse Faustine à puiser dans ses économies, alors qu'elle essaie de se raisonner pour ne pas puiser trop dedans. Iels ont ainsi tendance à dépasser leur budget relativement faible (160 euros par mois pour deux), produisant quelques tensions. L'exemple de la « Monster » illustre bien ces divergences : consommation relativement de luxe aux yeux de Faustine, elle est jugée indispensable par Killian qui, face au désaccord, en paye une partie de sa poche. L'analyse de leurs tickets de caisse atteste de certains achats très différenciés entre eux. En particulier, les « bonbons » connaissent une part très variable, en fonction de la présence ou non de Killian (avec les boissons énergisantes, ils représentent sur le premier ticket 40 % de la note environ, sur le

deuxième quasiment rien, mais l'intégralité de la troisième note)⁴⁵⁵. Enfin, iels n'ont pas le même rapport aux aides : Faustine semble ouverte au recours à une épicerie sociale tournée vers les étudiants, alors que Killian exprime un malaise à ce propos, parce que sa « *fierté* » lui fait vivre cela comme « *insultant à [s]on égard* ». Iels ont ainsi des avis très tranchés mais pas toujours convergents sur les lieux d'achat, qui renvoient pour elleux très probablement à des standards de vie très différents, certains rêvés, d'autres rejetés⁴⁵⁶.

b. L'hypogamie protège de la prise en charge

L'hétérogamie signifie donc bien la rencontre d'alimentations parfois très divergentes. Or, la situation d'hypergamie semble s'accompagner d'une tendance à l'investissement alimentaire, comme visible au sein des arrangements alimentaires dans lesquels la répartition des tâches n'est pas égalitaire (nous avons donc exclu ici les arrangements dans lesquels les tâches sont relativement égalitairement réparties, c'est-à-dire « *investissement conjoint* », « *néophytes* », « *conversion réciproque* », ainsi que l'arrangement « *femme en défection* » du fait de sa spécificité). Pour rappel, la typologie complète est consultable en annexe 5.3.

Implications (ou concessions) de l'homme	Chef Faustine et Killian <i>Hélène et Fabien</i> <u>Camillia et François</u>	Homme (temporairement?) plus disponible <i>Lisa et Corentin</i> <u>Chloé et Cédric</u> <u>Margaux et Thomas</u> Cécile et Blaise	Homme converti Hanna et Sylvain <i>Zélie et Thibaud</i>
Implications de la femme	Nourricière <u>Gaëlle et Damien</u> <i>Jeanne et Aurélien</i> <u>Claire et Christopher</u>	Partenaires spécialisé·es <u>Nolwenn et Dylan</u> <u>Priscille et Mathieu</u> <u>Laura et Julien</u> Femmes en apprentissage	Gestionnaire par défaut <u>Camille Yann</u>

455 Au-delà, les légumes représentent une faible part de leurs notes (sur le premier ticket, 5,7 %, sur le deuxième 2 %), la viande est très présente (sur le premier ticket, elle représente 35 % de la note, sur le deuxième 40 %), contrastant fortement avec les achats d'autres couples aux budgets et positions sociales plus élevés (Camille et Yann, Gaëlle et Damien, ou encore Margaux et Thomas).

456 Malgré leur budget serré, iels font leurs courses à Monoprix, qui est le seul magasin de centre-ville proche. Iels mettent à distance le centre commercial Leclerc plus loin, dans un quartier « *mal famé* », tandis qu'un Carrefour gigantesque les fait « *rêver* », car il est très neuf et grand. À travers ces avis semble se jouer, pour Killian notamment, la mise à distance des personnes considérées comme plus pauvres.

		<i>Islane et Selman</i> <u>Isabelle et Pierre</u>	
<p>Les couples à l'hypergamie de la femme sont <u>soulignés</u>, ceux à l'hypergamie de l'homme en gras, ceux homogames en gras et soulignés. Les couples en <i>italique</i> sont ceux dans lesquels la femme est hypergame en matière de statut, mais hypogame en matière de diplôme.</p>			

Les arrangements correspondant à une implication plus grande de l'homme dans les tâches alimentaires, ou à des concessions fortes de celui-ci en matière de consommations, donc les arrangements « *chef* », « *homme (temporairement?) plus disponible* » et « *homme converti* », concernent pour rappel neuf couples. Parmi ces neuf couples, un seul est dans une situation de légère hypergamie de la femme ; trois couples sont en situation d'hypergamie de la femme au regard du statut d'emploi et des revenus actuels mais d'hypogamie au regard des diplômes ; deux couples sont en situation d'homogamie ; trois couples sont en situation d'hypogamie de la femme. Comparativement, parmi les neuf couples correspondant à une implication plus grande de la femme dans les tâches alimentaires (soit aux arrangements « *nourricière* », « *partenaires spécialisé-es* » et « *gestionnaire par défaut* »), six couples sont dans une situation d'hypergamie de la femme ; deux couples sont en situation d'hypergamie de la femme au regard du statut d'emploi et des revenus actuels mais d'hypogamie au regard des diplômes ; un seul couple est en situation d'homogamie ; aucun n'est en situation d'hypogamie de la femme. Ainsi, les couples à hypergamie de la femme sont plus nombreux parmi les arrangements relativement défavorables à la femme en matière de prise en charge de la gestion alimentaire et de sacrifice de ses propres préférences alimentaires. Ce constat invite à évoquer quelques hypothèses explicatives de ce lien apparent entre hypergamie et implication dans la gestion alimentaire.

c. L'hypothèse des savoir-faire domestiques

La première hypothèse est que certains cas d'hypergamie sont marqués par de plus grandes compétences alimentaires, favorisant la prise en charge. Parmi la population enquêtée, des origines plus populaires s'associent à une meilleure maîtrise de certains savoir-faire domestiques, les personnes concernées ayant connu des périodes – généralement courtes – de vie seul·e chez leurs parents, ou des tâches importantes de l'alimentation leur ayant été confiées. Les raisons de cette délégation sont souvent professionnelles. C'est le cas de Louisa (21 ans, en recherche d'emploi, installée depuis 6 mois dans une petite agglomération avec

Alban, 20 ans, étudiant infirmier, arrangement « *néophytes* »), sa mère, saisonnière célibataire, la laissant dès ses 14 ans seule chez elles au cours des étés⁴⁵⁷, mais aussi de Killian (18 ans, manutentionnaire en intérim, cohabitant depuis 4 mois avec Faustine, 18 ans, étudiante en BTS, arrangement « *chef* »), qui a vécu seul chez son père au cours de semaines de travail de celui-ci⁴⁵⁸. Killian, comme ses frères, était également fréquemment sollicité par ses parents pour accomplir des tâches de gestion, qu'il s'agisse de la vaisselle, de la cuisine familiale lorsque ni sa mère ni son grand frère ne s'en chargeait, ou des achats, son père l'envoyant fréquemment faire des courses. Cet apprentissage avant la décohabitation a ainsi pour cause l'implication régulière de l'adolescent·e dans les tâches alimentaires domestiques ou le fait de vivre seul·e pendant quelques temps. Or, ces responsabilisations précoces concernent majoritairement les enquêté·es les moins doté·es socialement.

Ainsi, chez plusieurs des couples dont l'un·e des membres est d'origine populaire et hypergame⁴⁵⁹, celui ou celle-ci maîtrise davantage la gestion alimentaire à l'installation et est incité·e à y participer fortement, voire à la prendre en main, notamment du fait de son hypergamie. Couple à l'arrangement « *conversion réciproque* » (voir chapitre 3, partie II.3.a), Coralie et Nadir (20 et 21 ans), installé·es depuis 1 mois dans une commune urbaine isolée, présentent le cas d'une hypogamie de la femme, en termes d'origines sociales, mais aussi culturelles et de qualifications, temporisée par le fait que Coralie ne travaille pas encore. Pour rappel, en plus de devoir rester *a priori* moins qualifié que Coralie (qui est en L3 dans un IUT, alors qu'il n'a pas le niveau licence), Nadir vient d'une famille moins fortunée : sa mère l'a élevé seule, et était aide-soignante, alors que les parents de Coralie sont deviseur dans l'aéronautique et ATSEM. Ainsi, si leurs deux mères ont des métiers de niveaux de qualification identiques, le fait d'avoir été dans une famille bi-parentale et d'avoir eu un père deviseur a assuré à Coralie un niveau de vie plus élevé, qui s'exprimait notamment dans l'opulence alimentaire. Surtout, Nadir a dû se rendre autonome plus vite que Coralie, que ce soit pour faire des courses sur demande de sa mère, ou se faire à manger tout seul, alors que Coralie ne faisait qu'accompagner sa mère aux courses pour acheter ce qui lui faisait envie

457 « *j'ai commencé à faire à manger très tôt. Vers mes 14 ans, à peu près. Parce que ma mère elle me laissait la maison tout l'été. Donc, elle me laissait de l'argent à côté pour que je me fasse des courses. [...] à 14 ans, on mange pas, enfin on cuisine pas vraiment ! Donc c'était pâtes et tout ça.* » (ent. 1, conjugal).

458 « *il partait toute la semaine. Et le week-end il revenait. Ce qui fait que j'ai appris à me débrouiller seul, la semaine. Il me laissait les sous dans la... il me laissait des sous. Il me disait t'as tant pour gérer.* » (ent. 1, conjugal).

459 Notamment Killian, Claire, Nadir.

personnellement⁴⁶⁰. Nadir a donc davantage de réflexes concernant quels aliments acheter en priorité, et en quelles quantités :

Nadir : j'étais beaucoup habitué à faire les courses avant donc... Je suis pas perdu. [...] Elle elle apprend justement on va dire sur, sur le sujet. (pause) [...] Avec ma mère c'est moi qu'allais faire, enfin c'est... elle m'envoyait beaucoup faire les courses quoi. Même quand j'étais petit, treize-quatorze ans, j'y allais. Y'avait pas de problèmes. Bon avec une liste. Mais après j'y allais, je les faisais tout seul, donc...

[...] Coralie : [tu as] plus de réflexes pour acheter des... des choses... Tu sais bien précises. Qu'il faut pour pour manger, je pense.

Nadir : Bah ouais, la base quoi. Ouais c'est sûr.

Coralie : Alors que moi je vais plus prendre des trucs...

Nadir : Qu'elle a envie sur le moment ouais. (Coralie rit. Nadir l'imité :). "J'ai faim, tiens j'ai envie de ça, allez je prends ça." (ent. 1, conjugal)

Il explique bien aimer faire ses courses au Carrefour proche de chez elle, car il en connaît bien les rayons, qu'il fréquentait auparavant avec sa mère⁴⁶¹. Sa mère étant peu disponible, Nadir mangeait souvent seul, alors que Coralie devait respecter assez scrupuleusement les horaires des repas, effectués à table et familiaux. Coralie a donc été largement plus prise en charge par sa mère⁴⁶². Ainsi, alors que les deux partenaires n'ont pas vraiment d'écart d'âge (Coralie et 20 ans et Nadir 21 ans à l'installation), et que l'un·e comme l'autre décohabitent de chez leur(s) parent(s), et doivent « apprendre » tou·tes deux à gérer pour deux, Nadir a plus de réflexes, est plus autonome que Coralie, et supervise de ce fait assez fréquemment leur gestion domestique. Il encadrait particulièrement leurs courses au début de leur vie commune, et encore partiellement au premier entretien. Lorsqu'elle fait des courses seule, Coralie se dote d'une liste pour savoir quoi acheter, et cette liste est parfois faite par Nadir pour qu'elle n'achète pas « n'importe quoi » (« si elle fait pas sa liste elle achète tout et n'importe quoi. »). Lui se contente d'une liste « dans [s]a tête ». Nadir est en outre assez bavard au cours de l'entretien, ce qui détone par rapport au faible intérêt suscité par l'entretien auprès de certains enquêtés hommes peu investis dans la gestion alimentaire.

Identiquement, certaines prises en charge par des femmes sont associées à de l'hypergamie liée à des conditions de vie ayant développé chez elles des compétences de gestion et une

460 « je pensais à mes shampoings ou mes trucs comme ça mais pas... (elle pouffe) Pas à ce qu'il faut mettre dans le frigo quoi. » (ent. 1, conjugal).

461 « c'est pour ça que j'aime mieux Carrefour. [...] je sais où trouver ce qu'il me faut. ».

462 Cette prise en charge continue de se faire sentir : la mère de Coralie les a accompagnés lors de leurs premières courses, et leur donne très régulièrement des plats préparés.

appétence plus grande que celle de leur partenaire pour le travail domestique alimentaire, comme chez deux « *nourricières* »⁴⁶³, dont l'une connaît en outre une hypergamie de statut⁴⁶⁴. Gaëlle vient d'une famille bi-active (ayant un père « *cadre de la fonction publique* » et une mère représentante de commerce) mais dont le divorce a affaibli les revenus, et a grandi en grande couronne. Damien a un père fonctionnaire de catégorie A au ministère de la Défense, une mère responsable d'études économiques pour un observatoire travaillant pour le barreau de Paris, et a grandi comme un enfant « *élevé à Paris* ». Ces différences d'origine trouvent écho dans des styles de vie, et notamment des habitudes alimentaires, différenciées. Alors que la mère de Gaëlle cuisine beaucoup, les parents de Damien accordent la priorité à leur travail, sont assez peu investis dans l'alimentation, n'hésitant pas à recourir aux substituts au travail culinaire que sont les plats préparés, et font des courses très fréquentes mais petites, dans de petits supermarchés de proximité. Leurs trajectoires professionnelles et résidentielles divergent également. Damien a toujours vécu dans Paris, notamment lorsqu'il a quitté les foyers familiaux (étant auparavant en garde alternée). Après des années de classes préparatoires et de grande école, il est actuaire, et investit beaucoup son travail. Gaëlle vivait en banlieue et suit lors de leur installation (à Paris) une formation en alternance qui l'envoie une partie du temps en banlieue. Le salaire de Damien vaut plus de double de celui de Gaëlle (3100 euros par mois contre 1200 euros), et celui-ci a trois années de plus qu'elle. La prise en charge de la cuisine, et d'une part importante de la gestion alimentaire par Gaëlle, est justifiée par des habitudes de vie et des préférences qui ne sont pas étrangères à ces origines et trajectoires sociales différenciées. De leur côté, Claire et Christopher sont un couple d'origine plus populaire que la plupart des enquêtés, relativement homogame, mais Claire a connu une plus grande précarité dans l'enfance, sa mère l'ayant élevée seule en étant magasinier-cariste puis en invalidité (son père était magasinier-vendeur, puis a alterné chômage et petits contrats). Leur différentiel d'origine sociale en faveur de Christopher (dont les parents sont coiffeuse et chef d'équipe en usine) est visible en termes de conditions de vie, Claire grandissant dans un climat d'inquiétude vis-à-vis de l'argent, associant les repas chez les parents de Christopher à l'aisance alimentaire. L'intérêt que Claire porte à l'alimentation a partie liée avec la précarité dans laquelle elle a grandi, qui lui fait être très attachée au fait de pouvoir se nourrir convenablement⁴⁶⁵, et au fait de contrôler cette alimentation.

463 Gaëlle et Claire.

464 Gaëlle (Damien « *C'est le travail qui passe avant* » ; ent. 1, individuel).

465 Elle raconte ressentir de l'inquiétude lorsque son frigidaire est peu rempli.

Ces exemples suggèrent que le fait d'être en position hypergame (en termes de diplôme et/ou de statut professionnel) et d'origine plus populaire que son/sa partenaire va de pair avec le fait de s'impliquer davantage dans l'alimentation, sans que l'on puisse dire si cette implication est davantage due à la plus grande maîtrise de savoir-faire domestique (du fait d'une autonomisation précoce dans la famille d'origine) ou au fait de prendre en charge l'alimentation comme contrepartie de la position sociale plus élevée de la/du partenaire.

d. L'hypothèse des rapports de pouvoir

Car une autre approche du fonctionnement conjugal invite à expliquer la répartition des tâches alimentaires par les relations de pouvoir liées aux ressources respectives des partenaires, comme le statut professionnel, les revenus ou le niveau d'éducation (Blood et Wolfe, 1960 ; Singly, 1976). Concernant l'ensemble des tâches domestiques, des travaux montrent que l'activité professionnelle de la femme favorise une répartition des tâches plus égalitaire (Pahl 1984 ; Sullivan 2000 ; Bittmann, 2015), bien que cet effet semble limité (Nichols and Metzen 1982 ; Bittman et Lovejoy, 1993), certain·es allant jusqu'à considérer que les sphères professionnelle et domestique sont autonomes et que les femmes actives sur le marché du travail subissent au contraire une forme de « *double peine* » (Hochschild, 1989 ; Arber and Ginn, 1995). Explorer l'hétérogamie des couples de cette enquête permet de suggérer l'importance de l'hypogamie de l'homme dans son implication alimentaire, en particulier chez les « *hommes (temporairement?) plus disponibles* » et les « *convertis* », ainsi que dans la possibilité pour certaines femmes de défendre leurs préférences, comme en témoignent les « *femmes en défection* », que nous avons jusqu'ici négligées dans l'analyse des écarts d'âge et de classe entre les partenaires.

Le calendrier professionnel des « *hommes (temporairement?) plus disponibles* »

Dans l'arrangement de type « *homme (temporairement?) plus disponible* »⁴⁶⁶, l'homme prend en charge davantage de tâches alimentaires que la femme, à commencer par la cuisine, parce qu'il a plus de temps qu'elle, parce que son emploi est considéré comme moins exigeant⁴⁶⁷ que celui de sa partenaire, ou qu'il est en recherche d'emploi ou au chômage⁴⁶⁸. Ces cas prouvent l'importance des investissements professionnels différenciés des partenaires dans la

466 Qui concerne Lisa et Corentin, Chloé et Cédric, Cécile et Blaise et Margaux et Thomas au second entretien.

467 Blaise, Corentin.

468 Cédric, Thomas.

répartition des tâches domestiques (Pailhé et Solaz, 2004 ; Ponthieux et Schreiber, 2006 ; Bauer, 2010 et 2007). Cette situation est illustrée, entre autres, par le cas de Lisa et Corentin. Corentin est plus âgé que Lisa, puisqu'il a 27 ans et que celle-ci a 22 ans au moment de l'entretien, deux mois environ après leur installation en petite couronne. Il a un emploi stable et peu chronophage, en tant que salarié d'une entreprise de radio-communications depuis plusieurs années. Au contraire, la fin d'études de Lisa, en école d'ingénieur au moment de l'installation, justifie, aux yeux du couple, d'alléger sa participation domestique. Lisa est de plus nettement hypogame, puisque en études d'ingénieur alors que Corentin est technicien de maintenance électronique après un BTS et un échec à l'Université. Il est ici tendant de faire la comparaison avec les analyses portant sur la trajectoire scolaire des femmes hétérogames (Lefeuvre, 2008) : s'observe ici non une surcharge de la femme en travail domestique au nom du fait qu'elle n'est « *qu'en* » études et travaille à la maison, mais au contraire une prise en charge par l'homme d'une partie du domestique au nom des études de sa partenaire. D'ailleurs, Corentin témoigne d'une capacité à parler de sa cuisine et à la décrire avec des aspects de *care* et plus globalement d'investissement dans ces tâches (par exemple quand il parle des sauces qu'il fait en essayant d'imiter sa grand-mère).

Si chez Lisa et Corentin l'hypogamie de diplôme de la femme et sa future hypogamie de statut professionnel jouent probablement un rôle crucial, dans les trois autres couples les partenaires connaissent davantage des trajectoires similaires (même âge, parcours récent) associé à une disponibilité plus grande de l'homme, du fait d'une recherche d'emploi ou d'études moins exigeantes à un moment donné. L'investissement de l'homme y est donc plus fragile. La situation a ainsi rapidement évolué chez l'un des couples enquêtés au cours de l'enquête, le faisant sortir de cet arrangement. Au moment du premier entretien, Cédric (26 ans, installé depuis 11 mois en grande couronne) prenait seul en charge les courses principales et au moins la moitié des repas, alors qu'il était en recherche d'emploi et que Chloé (26 ans) poursuivait des études en alternance. Toutefois, huit mois plus tard, Cédric a trouvé son premier travail à plus d'une demie-heure de route, et s'investit fortement dans celui-ci, sans réduire ses activités sociales, de loisir et sportives. Il dispose donc de très peu de temps restant, et n'a plus pour priorité de gérer leur alimentation. Il ne cuisine plus les midis, ne rentrant pas, et s'absente souvent le soir, ce qui s'accompagne, nous l'avons vu (Introduction, encadré 1), de fortes tensions conjugales. Margaux et Thomas (23 ans, étudiant·es en école d'ingénieur, 1 an 5 mois de fréquentation, 2,5 mois de cohabitation), déjà évoqué·es comme parangon de l'« *investissement conjoint* » au premier entretien, ont pour

leur part le même âge, la même formation, tendent vers l'hypogamie féminine, et valorisent les modèles alimentaires de la famille de Margaux. Iels connaissent, inversement à Chloé et Cédric, un glissement vers l'arrangement de type « *homme (temporairement?) plus disponible* » au cours de l'enquête. En effet, Thomas accepte de « *suivre* » Margaux dans sa région de recrutement pour rechercher pour lui-même un emploi moins qualifié, le conduisant à gérer principalement la gestion alimentaire au second entretien, alors que Margaux travaille et qu'il est en recherche d'emploi. Ainsi, les hommes prenant en charge la cuisine au nom de leur disponibilité temporelle témoignent de l'importance de l'hypergamie, ici le plus souvent temporaire et liée à des transitions professionnelles, dans la prise en charge de la gestion alimentaire par l'homme.

Les « *femmes en défection* », plutôt hypogames

Le deuxième arrangement suggérant que l'hypogamie protège relativement de la prise en charge et donne du poids dans la détermination des contenus concerne les « *femmes en défection* »⁴⁶⁹. Les femmes de ces couples résistent – plus ou moins fortement, et avec plus ou moins de succès – à l'assignation à la gestion comme à la remise en cause de leurs attentes en matière de consommations, conduisant à une participation minimale de l'homme aux tâches alimentaires, et parfois à une remise en cause de la fusion des alimentations. Le cas de Marine et Jonathan (23 ans, 7 mois de seconde cohabitation au premier entretien, étudiant·es), bien que déjà évoqué (voir II.1.c), mérite d'être complété, en ce que le couple connaît une « *désintégration* » alimentaire dans laquelle l'hypogamie de la femme joue probablement un rôle. Rappelons qu'avant leur première cohabitation, Marine et Jonathan ont des habitudes alimentaires assez différenciées. Vivant seule, Marine ne s'intéresse pas beaucoup à son alimentation, mais développe un rapport de contrôle à celle-ci, et développe des exigences nutritionnelles assez fortes. De son côté, Jonathan rejette le discours maternel anti-gaspillage et pro-alimentation « *saine* ». À leur premier emménagement, iels mettent en commun ces alimentations différenciées, Marine faisant selon elle de plus grosses concessions que Jonathan⁴⁷⁰. Leurs exigences divergent cependant un peu plus lors d'une période de vie

469 Situation qui concerne, pour rappel, Marine et Jonathan, Hinata et Antoine, Florence et Samuel.

470 Elle s'« *adapte* », acceptant ce qu'elle voit alors comme un « *compromis* » nécessaire pour réussir à manger à deux. Ceci provoque la hausse des restaurants (sur place ou en commande) pour elle, ainsi que des plats plus caloriques, avec moins de légumes. Elle mange « *plus gras* », et moins sain selon ses critères. Elle découvre un peu le plaisir de manger, mais toujours pas de cuisiner. Jonathan essaie quant à lui de manger plus « *sain* », déploie des efforts pour cuisiner pour Marine d'autant que la cuisine lui pèse alors moins, et pour sortir de sa routine alimentaire et faire des découvertes alimentaires.

séparées d'un an environ. À la seconde installation, Marine, interprète leurs différences comme indépassables et refuse de refaire des compromis. Des habitudes qui ne la dérangeaient pas lors de la première cohabitation (comme le fait de beaucoup commander au restaurant) ne lui semblent plus envisageables. Si elle considère le « *féminisme* » ainsi que l'attention accrue à la santé comme causes de sa résistance, il faut noter le rôle probable du changement de milieu social et de groupe de pairs. En effet, elle trouve sur Paris des amies qui suivent elles aussi des alimentations végétariennes et refusent tout produit préparé. Joue surtout probablement une différence de statut social, élément d'un rapport de force conjugal équilibré voire penchant en sa faveur. Leur couple est plutôt homogame du point de vue des qualifications, parcours, origines et conditions générales de vie. Cependant, sur la plupart des points, Marine a une petite supériorité, à tel point qu'ils la considèrent comme en situation d'hypogamie. Leurs parents sont des catégories moyennes à moyennes supérieures, dans des emplois relativement stables car fonctionnaires : le père de Marine est fonctionnaire de catégorie A expatrié et sa mère est fonctionnaire de catégorie B (secrétaire administrative), tandis que le père de Jonathan est employé d'administration en entreprise (retraité) et que sa mère a été infirmière avant d'être femme au foyer. Cependant, ils se distinguent en termes de niveau de vie car, si les deux parents de Marine sont actifs·ves occupés·es, la mère de Jonathan est désormais femme au foyer, d'où des revenus plus restreints. Par ailleurs, les deux partenaires sont diplômés de niveau master en 2017. Les parents de Jonathan ont volontairement souhaité lui transmettre du capital culturel⁴⁷¹ mais, alors que Marine pense poursuivre en thèse, Jonathan a suivi une formation un peu plus professionnalisante, étant notamment en stage au cours de sa dernière année de formation, et compte rejoindre le marché du travail. Ils sont de plus conscients d'écarts de moyens financiers entre eux, à l'origine de ces choix scolaires divergents. Ainsi, leur séparation résidentielle temporaire est justifiée par le fait que Marine souhaitait poursuivre ses études sur Paris, en s'en donnant les moyens par des petits boulots et par l'aide parentale, alors que Jonathan pensait ne pas en avoir les moyens, pour des raisons financières (ses parents n'auraient pas pu suffisamment l'aider) et scolaires (il pensait ne pas être accepté en master en Île-de-France). Jonathan se vit ainsi comme d'origine moins fortunée que Marine⁴⁷².

471 « *j'ai eu beaucoup de capital culturel de la part de mes parents. Genre ils m'ont inscrit à des cours, style violon. Ils m'ont encouragé à faire du théâtre. J'ai fait de l'athlétisme et tout, tu vois. En contrepartie capital économique c'était pas trop ça.* » (ent. 1, individuel).

472 Alors que Marine est aidée par ses parents, il se dit boursier auprès du CROUS, et se fait aider par son père mais aussi par son grand-père maternel, « *qui lui est assez aisé* ».

Conséquence de la résistance de Marine lors de la seconde cohabitation, iels constituent le seul cas observé dans lequel le dîner conjugal est mis en danger. La force de la norme du repas partagé reste cependant visible dans le fait qu’iels font parfois des compromis (comme manger des « *quiches épinards-chèvre* », un plat à mi-chemin entre leurs attentes) et qu’iels essaient de partager si ce n’est le contenu, du moins le temps du repas. Surtout, iels autonomisent également les achats, comme nous avons pu le constater lorsque nous les avons accompagné·es dans leurs courses principales hebdomadaires : iels font la route ensemble, prennent un seul chariot, passent ensemble à la caisse mais au lieu de se suivre dans les rayons comme auparavant, iels vont chacun·e de leur côté, et se retrouvent auprès de leur caddie commun. Ainsi, la plupart des produits sont choisis séparément, et certains rayons sont davantage parcourus par l’un·e, comme le rayon « *bio* » dans lequel Marine se sert pour obtenir des biscuits pendant que Jonathan s’en procure au rayon d’à côté qui n’est pas « *bio* ». Iels se mettent d’accord sur les quelques articles qu’iels prévoient de consommer ensemble. Leurs commentaires à propos de la liste de courses en témoignent :

Ticket de caisse et commentaire des courses effectuées avec nous lors du second entretien :

MONOPRIX

***** MONOPRIX MONTPARNASSE *****
Du Lundi au Samedi de 09h00 à 22h00

	BOUCHERIE/TRAITEUR	
T	NUGGETS FROM. 180G	2,10€
	ENTRETIEN/BAZAR	
	SPTX EPG GRATTEEPO	2,41€
	MTP SACPOUB50LX10	1,75€
	EPICERIE/BOISSONS	
T	10 PAIN LAIT PEPIT	2,32€
T	210BISC.COMPL.GERM	3,58€
	2x 1,79€	
T	500G PATES CASTELL	1,36€
T	SKITTLES CRAZY SOU	1,95€
T	MKA 276G CACAHUETE	3,35€
	ECUSSON CERISE	3,19€
T	500G PENNE MBI	1,37€
T	PIM'S FRAMBOISE LU	1,40€
T	225FOURRE CHOCOLAT	2,71€
	MORT SUBITE KRIEK	1,78€
	HITACHINO WHITE 33	3,57€
T	342G KETCHUP FL.VE	1,61€
	BREWOOD KINGPIN BO	2,01€
T	HOLYW MAX 3X20G FR	3,30€
	FRUITS & LEGUMES	

Marine : Tout ce qui est avec de la viande c'est que pour

Jonathan. Ça c'est sûr. (Jonathan acquiesce)

[...]Jonathan : Ensuite, biscuits complets, Gerblés.

Marine : Non ça c'est moi.

Jonathan : Ouais mais je peux t'en prendre. Je peux t'en prendre. Quand j'ai plus de... biscuits. (Marine acquiesce)

Marine : En fait / non mais je vais te dire les trucs que moi je mangerais pas du tout ! [...] (elle prend la liste) Alors tous les trucs à base de viande. Y va y avoir les Skittles (des bonbons)... (elle pouffe) Non ! Euh, je serais tentée de dire les pains au lait, mais c'est vrai que les matins où j'ai rien à manger du coup je t'en prends un (Jonathan acquiesce). Je t'en pique un peu.

Jonathan : C'est vrai qu'après d'une certaine manière y'a les trucs qu'on, qu'on mangera pas, parmi l'autre, chez l'autre. Y'a les trucs qu'on mangera, genre dans certaines circonstances. Genre on n'a plus assez à manger, ça nous tente sur le moment etc. [...] Y'a les trucs qui sont voilà un peu ambivalents. Et puis y'a les trucs qu'on prend vraiment pour nous deux, pour vraiment pour manger ///

Marine : Parce que normalement les pains, enfin les pains au lait c'est pour Jonathan. Les Pim's framboise ce serait pour toi, moi j'en prendrais pas, normalement.

Jonathan : C'est vrai. Mais après je sais pas. Genre légumes ça serait pour nous deux. Fruits aussi, en général. Féculents ça serait pour nous deux.

Marine : Ouais ça on partage. Après y'a juste des légumes que je mangerais plus que toi, enfin...

Jonathan : Ouais c'est vrai c'est vrai. Mais après c'est des trucs qu'on prend pour, nous deux. [...]

	FRUITS/LEGMES	
T	AVOCAT HASS	3,98€
	2x 1,99€	
T	KIWI VERT PIECE	2,25€
	3x 0,75€	
T	BANANE	2,18€
T	TRIO MACHE ROQ BET	2,35€
T	HAR.VERT FIN BQT	2,00€
T	T.COEUR PIGEON	2,00€
T	OLIVE A L ANDALOUS	2,75€
T	FRAMBOISE 125 "M"	3,00€
T	RADIS A CROQUER 20	2,65€
T	COURGETTE	2,78€
	HYGIENE/BEAUTE	
	SIGN TU INTEG COMP	2,44€
	SURGELES/PRODUITS FRAIS	
T	TPP CLEMENTINE OR.	3,04€
T	6 OEUF LOUE BIO	3,28€
T	GOUDA VIEUX AOP 2	2,98€
T	SOJASUN NOIS/AMAND	1,74€
T	GNOCCHI A POELER E	2,63€
T	GNOCCHI A POELER F	2,50€
T	LE BON PARIS ETOUF	4,66€
T	FILET DE COLIN	3,60€
T	GRD RAVIOLI CHEVRE	3,60€
T	FJORD NATURE X4	2,19€
T	LE BON VEGETAL CAR	3,17€
T	LE BON VEGETAL ESC	3,17€
T	BUCHE FONDANTE PRE	2,78€
	=====	
	TOTAL HORS AVANTAGE	107,48€
	NOMBRE D'ARTICLES :	45
	=====	
	TOTAL A PAYER	107,48€

Marine : Euh, les Hollywood max là, **tes** chewing gum ça sera que toi (elle pouffe). Après ouais tous les légumes qu'on a pris là ou les fruits, ça sera pour nous deux hein. Hein ?

Normalement.

Jonathan : Sauf les kiwis ça sera /

Marine : Sauf les kiwis parce que je déteste ça. [...] Les œufs on prendra tous les deux. Le fromage on prendra tous les deux ça c'est sûr. Peut-être plus moi que toi d'ailleurs. [...] (pouffe) Moi j'aime trop le fromage, on en mange trop. Soja Sun ça sera que pour... nan, remarque, tu peux m'en prendre ça. [...] Les gnocchis à poêler, normalement c'est pour tous les deux. Sauf ceux qu'il prend là, comment ? Cheddar-bacon ? [...] Marine : **Filet de colin c'est pour tous les deux. Ça on le prend aussi pour que on ait un truc qu'on puisse manger tous les deux.**

Jonathan : Ouais c'est le côté poisson et friture.

Marine : Ouais ! **Toi c'est le côté friture et moi c'est le côté poisson ! (riante)**

[...] Marine : Fjord nature j'en mangerais pas, c'est sûr. Ça sera que toi parce que... Voilà. En fait je pense que **y'a plus de trucs que tu me, tu pourrais me prendre. Que l'inverse.**

[...] Jonathan : **Les moments [au supermarché] où on parle de ce qu'on va prendre c'est vraiment plus les trucs, qu'on consommera sans doute tous les deux. [...] Mais c'est vrai que le processus d'achat est, est solitaire dans, dans le cadre des aliments qu'on consommera que nous.**

La mise en scène de leurs désaccords alimentaires, qui vont dans le sens du marquage genré des pratiques, est très marquée dans leurs comportements d'achats et de gestion. Ainsi, lorsque Jonathan entame un paquet de bonbons en rentrant des courses, Marine signale sa désapprobation :

Marine : Ooooooh ! En plus tu manges **ça MAINTENANT !**

Jonathan : Bah oui.

Angèle : Ça faisait un bruit de pièce j'ai cru que c'était de la monnaie.

Marine : Y'a pas d'heure pour les Skittles j'imagine.

Jonathan : (ironique :) C'est DÉ-LI-CIEUX. (ent. 2, conjugal)

Le couple diverge également dans l'appréciation de la situation : alors que Marine met en avant la ré-autonomisation, Jonathan minore celle-ci comme leurs divergences. Ainsi, le discours de Marine vise d'une certaine façon à justifier l'autonomisation des alimentations, tandis que Jonathan tente de la juguler⁴⁷³.

Ce couple présente donc un cas qu'il est possible de qualifier de « *désintégration* », dans la mesure où la seconde cohabitation détricote la convergence alimentaire et la fusion des repas et de gestion que la première cohabitation avait créées, avec pour cause de l'éloignement alimentaire des attentes en matière de contrôle diététique et de préférences quant aux aliments et types de plats consommés. Certains éléments d'une organisation collective sont cependant maintenus, comme la co-présence dans les repas et les courses principales. Ce cas, et plus largement les cas de « *femmes en défection* », signalent que les rapports de genre dans l'alimentation ne conduisent pas systématiquement à une détérioration de l'alimentation des femmes au regard de leurs attentes, et d'une acceptation par celles-ci de faire leurs habitudes de leur partenaire. Nous pensons que le temps est un facteur important de cette remise en cause, de même que le fait que ces couples sont jeunes, sans enfant et des catégories supérieures, et que la femme est hypogame.

Les « *hommes convertis* », hypergames ou partiellement cohabitants

Enfin, les « *hommes convertis* »⁴⁷⁴ suggèrent l'importance de l'hypergamie de l'homme, même lorsque celle-ci est moins réelle que perçue comme telle par les partenaires, et de configurations résidentielles semi-cohabitantes, dans l'adaptabilité des hommes aussi bien en matière de consommations alimentaires qu'à propos de la prise en charge des tâches domestiques alimentaires. Dans les deux cas concernés, l'homme a fortement changé ses pratiques alimentaires au nom de l'alimentation commune, et participe largement aux tâches alimentaires. Le premier cas, celui de Hanna et Sylvain (26 ans, 1,5 mois de fréquentation, 6 mois de cohabitation), a déjà été présenté (chapitre 3, partie II.3.b) et repose pour mémoire sur une claire hypogamie de la femme. Hanna est d'origine moins populaire que Sylvain (sa mère est agent de maîtrise dans une grande entreprise d'édition et son père, décédé et dont

473 Il souligne les changements positifs qu'il a produit chez Marine, comme le fait qu'elle s'investit un peu plus en cuisine qu'avant, car il lui a appris à prendre davantage de plaisir à manger, et ceux qu'elle a produit chez lui. Il insiste également assez peu sur la différence entre les deux cohabitations, une différence qui est bien plus relevée par Marine, partenaire à l'origine du changement de gestion entre les deux cohabitations.

474 Arrangement qui concerne Hanna et Sylvain, Zélie et Thibaud.

nous ne connaissons pas la profession, lui a visiblement légué suffisamment d'argent pour réaliser un achat immobilier dans Paris ; la mère de Sylvain est animatrice éducatrice, et son père « *débrouillard* ») et a toujours vécu dans Paris alors que Sylvain vivait en banlieue, ce qui s'exprime fortement dans leurs habitudes passées de gestion alimentaire (Sylvain est habitué à des courses en moins fréquentes et en voiture, Hanna à trouver chaque soir de quoi se sustenter en bas de chez elle). Hanna est actuellement propriétaire du logement dans lequel le couple s'est installé. Son emploi de chargé de mission est mieux reconnu et rémunéré que celui de Sylvain, qui est aide médico-psychologique. Sylvain a été plus longtemps célibataire et est retourné vivre chez sa mère par manque d'argent, à l'heure où Hanna connaissait une première cohabitation conjugale. Or, Sylvain a non seulement radicalement modifié ses habitudes alimentaires pour s'adapter à celles de Hanna (passant des « *kebab* » en pleine nuit aux salades de légumes le soir) mais participe de plus à part égale à la gestion alimentaire. Le second cas consiste en une homogamie doublée d'une cohabitation seulement partielle. En effet, Zélie et Thibaud (25 ans, doctorante et jeune journaliste, installé·es depuis 3 mois lors du premier entretien) partagent les tâches alimentaires. Tou·tes deux cuisinent, alternativement, en fonction de la motivation de l'un·e et de l'autre, Thibaud cuisinant même selon Zélie plus fréquemment qu'elle. Quant aux courses, elles sont majoritairement assurées par Thibaud, Zélie détestant les faire tandis que Thibaud aime se rendre dans les magasins. En matière de consommations, Thibaud adopte, lorsqu'il vit avec Zélie, le régime de celle-ci. Autrement dit, il cuisine et mange « *vegan* » et beaucoup plus souvent « *maison* » qu'auparavant, tout du moins en ce qui concerne les plats, les desserts étant généralement individualisés et industriels. L'adaptation de Thibaud vis-à-vis des consommations revêt la forme d'une adoption, celui-ci valorisant les choix de Zélie en matière de cause animale et écologique (voir chapitre 2, partie I.2.b). Des éléments favorisant une telle adaptation sont à retrouver dans le profil relativement homogame du couple. S'il et elle viennent tou·tes deux de familles ayant du capital économique et culturel, Thibaud vient d'une famille où les deux parents ont à peu près le même statut (son père est designer d'emballages et sa mère cadre supérieur dans le secteur de la mode), alors que la mère de Zélie, infirmière, a une profession moins valorisée et moins rémunératrice que son père, psychiatre. Qui plus est, les parents de Zélie divorcent alors qu'elle est encore assez jeune, ce qui a un fort impact sur le niveau de vie qu'elle connaît ensuite chez sa mère. Au cours de ses études, les parents de Thibaud, habitant en région parisienne, vont d'ailleurs apporter à Zélie un soutien, en la logeant gratuitement au cours d'une de ses dernières années en master. Toutefois, les discours de Zélie

et Thibaud convergent pour la présenter comme hypergame du point de vue des origines et en termes économiques, mais hypogame en termes de capital culturel. Iels considèrent ainsi que Thibaud vient d'une famille plus aisée et plus stable, mais que Zélie a plus de capital culturel, hérité de sa mère. Quant à leurs parcours, tou·tes deux sont en situation d'ascension ou de reproduction. Thibaud se destine à un métier (journaliste) avec une composante capital culturel plus forte que pour les métiers de ses parents ; Zélie suit une voie de valorisation de son capital culturel (recherche ou enseignement universitaire) plus élevée que sa mère, proche de la valorisation qu'a pu connaître son père. Iels semblent se diriger vers une configuration où Zélie aura davantage de capitaux culturels, Thibaud de capitaux économiques. En effet, elle est plus diplômée (ou ne va pas tarder à l'être) que lui, mais il suit pour une voie plus rémunératrice, et gagne d'ailleurs déjà sensiblement plus qu'elle. Iels connaissent enfin une proximité liée à leur âge, identique, et à leur études, identiques au moment de leur rencontre en Institut d'Etudes Politiques.

La seconde spécificité de ce couple est qu'il est le seul à cohabiter seulement partiellement, Thibaud vivant pour son travail fréquemment dans un logement individuel situé dans une autre ville que celle d'installation officielle. Iels ne partagent ainsi qu'un nombre restreint de journées et de repas ensemble, plus généralement les week-ends, et connaissent une grande irrégularité de ces périodes (Thibaud enchaînant les contrats de quelques semaines à un mois, et ayant des horaires variables, parfois de nuit). Or, comme l'expriment Estelle Bonnet, Beate Collet et Béatrice Maurines (2006, p. 83), « *La mise à distance de l'autre favoriserait ainsi une prise de conscience de sa vie avec l'autre et des nombreuses transactions qui la composent. Elle laisserait envisager une plus libre expression de l'individualité.* ». Des études s'interrogent ainsi sur l'effet de la cohabitation partielle, liée à la mobilité professionnelle, sur la répartition des tâches domestiques, en se demandant notamment si la mobilité de la femme ne la libérerait pas de l'état de disponibilité permanente dans laquelle elle est plongée à domicile, par la segmentation des temporalités entre vie de famille, vie professionnelle, et vie privée individuelle (Bonnet *et al.*, 2017). Ces études suggèrent également que ces séparations temporaires donnent l'occasion aux femmes de renégocier les contenus et activités alimentaires (Charrier et Déroff, 2006).

Dans ce cas, l'adaptabilité de Thibaud est probablement facilitée par la cohabitation partielle permettant le maintien d'habitudes alimentaires très différentes lorsqu'il vit seul. Ainsi, ayant participé début février 2019 à un travail de mise en image de leur alimentation, Thibaud et

Zélie font apparaître de grandes différences dans leurs pratiques individuelles quand iels vivent séparé·es⁴⁷⁵.

Un repas de Zélie, début février 2019 :



Pendant ce temps, Thibaud consomme des sandwichs ou des plats préparés les midis au travail (ici, sur la route) :



475 Thibaud : « Entre les moments où je suis avec elle, où on vit ensemble. Et les moments où je suis tout seul. On... je mange pas du tout de la même, de la même façon en fait. [...] pour tirer à très gros traits, je mange quand même un peu mieux depuis que je suis avec elle. Et euh, je cuisine plus aussi. [...] Mais je continue... je continue à manger de la viande. Et du coup... Pas souvent quand elle est là. [...] maintenant je mange de la viande surtout à l'extérieur. [...] plutôt quand je vais manger avec les collègues. Ou que je mange le midi. Parce que c'est simple. Et que c'est bon hein aussi ! » (ent. 1, individuel).

Dans une vidéo, Thibaud décrit ironiquement le repas du midi qu'il prend à son travail, un « *super sachet de riz prêt en deux minutes Oncle Benz, tomates et huile d'olive !* », décrivant ensuite le peu d'équipement de cuisine dont il dispose (un lavabo de salle de bain, une machine à café et un micro-ondes). Il mange alors souvent les midis devant son ordinateur, des plats préparés qu'il achète en avance pour la semaine, ou des gâteaux industriels. Globalement, il accorde du temps et de l'intérêt à l'alimentation quand il vit avec Zélie, mais beaucoup moins quand il vit seul :

Thibaud : quand je fais la cuisine tout seul, je sais pas je me fais des pâtes quoi et... d'ailleurs je grossis, quand je suis tout seul. Et après je re-maigris quand... Zélie revient. Parce qu'en plus je fais, enfin je travaille beaucoup de nuit donc... j'ai pas une hygiène de vie très bonne et... Genre là j'ai, j'ai pas mal grossi [...] Entre quand je suis tout seul et quand je suis avec elle, j'achète beaucoup plus de légumes, c'est sûr. J'en achète aussi quand je suis tout seul mais... mais comme j'ai moins tendance à me faire à bouffer, à me faire chier pour faire à bouffer, je... j'en achète moins. (ent. 1, individuel)

Il est notamment particulièrement déstructuré en matière d'horaires des repas quand il travaille et vit seul, alors qu'il respecte relativement les horaires traditionnels avec Zélie :

Thibaud : Depuis que j'ai commencé à travailler j'ai un rythme un peu bizarre. Parce que du coup comme je suis beaucoup en matinale je me lève à deux heures du matin. [...] faut que j'ai la force de tenir huit heures, au boulot. Donc je mange en fait une sorte de petit déj' quoi. Et j'emporte un truc en général, genre des amandes ou un truc comme ça. Pour essayer de tenir la matinée. Mais en même temps de pas trop bouffer. Parce que c'est ça qui fait grossir. C'est de bouffer alors que t'es sensé être en train de dormir quoi. Quand je rentre je bouffe. Je fais ma sieste. Je re-bouffe. Et enfin ! (pouffe) Et en fait je bouffe un peu tout le temps quoi et c'est... [...] ça me fait prendre des mauvaises habitudes. (ent. 1, individuel)

Ainsi, ces deux couples dans lesquels l'homme prend non seulement en charge une part sensible du travail alimentaire, mais encore fait preuve d'une assez grande adaptabilité vis-à-vis de l'alimentation de sa partenaire, qui voit elle assez peu changer ses consommations alimentaires avec la mise en cohabitation, sont caractérisés par de l'homogamie voire de l'hypogamie de la femme, ainsi que par des configurations d'installation assez spécifiques, l'une offrant à la femme propriétaire du logement (Hanna) un sensible avantage dans le contrôle de la sphère domestique, l'autre un clivage entre période de vie à deux et période seul·e.

L'hypogamie de la femme semble ainsi associée à la relative participation de l'homme aux tâches alimentaires et à sa relative adaptation en matière de consommations⁴⁷⁶, sans tension chez les « *hommes convertis* » ou « *temporairement plus disponibles* » mais dans un contexte plus conflictuel chez les « *femmes en défection* ». Inversement, l'hypergamie de la femme va davantage avec une répartition des tâches fréquemment en sa défaveur. Être plus diplômée que son partenaire, et plus généralement hypogame, pourrait ainsi donner aux femmes des armes dans la distribution des tâches domestiques alimentaires chez les jeunes adultes.

Conclusion

Malgré les difficultés de saisie des positions sociales des jeunes adultes, du fait de statuts socio-professionnels encore mouvants nécessitant de tenir largement compte des trajectoires passées et probables et des vécus (voir annexe 7), nous constatons que les arrangements conjugaux, donc les façons dont le genre se joue dans le couple, sont reliées à certaines caractéristiques sociales des couples et partenaires. Quant aux effets de la position sociale du couple, l'âge des partenaires – compris comme leur position dans le processus d'autonomisation domestique – influence les enjeux alimentaires autour desquels se construit l'alimentation conjugale : alors que les plus « *jeunes* » apprennent l'autonomie en couple, et connaissent des répartitions des tâches moins spécialisées et des consommations consistant en l'appropriation ou la mise à distance des pratiques de leurs familles d'origine, la rencontre alimentaire des plus « *âgées* » s'apparente davantage au heurt de deux modèles relativement stabilisés exigeant des compromis, et en une répartition des tâches de gestion visant davantage à minimiser l'investissement. Par ailleurs, l'appartenance de classe influence la relation conjugale alimentaire : dans les catégories populaires, la valorisation de l'entité conjugale favorise une conjugalisation des tâches et consommations probablement plus poussée que dans les catégories supérieures, pouvant favoriser une meilleure acceptation des spécialisations et des concessions.

Ainsi, le rapport genré conjugal ne s'exprime pas tout à fait pareillement en fonction de l'âge auquel se forme le couple et de sa position sociale. Il est en outre intrinsèquement constitué de rapports d'âge et de classe, les partenaires connaissant fréquemment un écart d'âge et une relative hétérogamie. L'écart d'âge, légal comme lié au parcours et à l'expérience domestique,

476 En particulier, les « *convertis* » connaissent des changements profonds de régime alimentaire.

est fréquemment en faveur de l'homme dans les couples hétérosexuels. Or, être plus âgé-e semble favoriser le respect de ses attentes alimentaires et une plus faible implication dans les tâches de gestion, possiblement par l'effet d'une plus grande expérience domestique et conjugale conférant si ce n'est de l'ascendant, du moins une meilleure connaissance de ses attentes. L'hétérogamie, elle aussi statistiquement en faveur de l'homme chez les couples hétérosexuels, semble elle aussi protéger les préférences du/de la partenaire hypogame. En effet, la situation hypogame confère du pouvoir conjugal permettant aussi bien de faire respecter ses attentes au nom d'une plus grande connaissance de soi et autonomie qu'au nom d'une complémentarité entre les partenaires, celle/celui hypergame apportant des compétences de prise en charge là où l'autre apporte des ressources sociales et économiques.

Cette étude est certes trop courte pour tirer des conclusions détaillées sur les effets combinés du genre, de l'âge et de la classe sur les arrangements alimentaires conjugaux. Elle permet cependant de tracer des pistes d'analyse, et de suggérer la pertinence de l'étude de la consubstantialité du genre, de la classe et de l'âge comme rapports sociaux s'exprimant dans la conjugalité à travers la prise en compte des parcours de vie. En effet, ces résultats invitent à analyser spécifiquement les différences d'âge et de classe à partir des parcours résidentiels et scolaire-professionnels antérieurs et des conditions d'accession à l'âge adulte. Notamment, la plus grande individualisation des pratiques alimentaires chez certains couples de catégories supérieures pourrait s'expliquer par des parcours d'autonomisation plus long, du fait de mises en cohabitation conjugales plus tardives, et d'une valorisation de l'autonomie individuelle exprimée et apprise au travers de parcours résidentiels et scolaires spécifiques, qui donnent aux femmes concernées des outils favorables à la défense de leurs préférences alimentaires. Cette analyse suggère enfin des ressorts de l'implication alimentaire des hommes, à savoir leur hypergamie (souvent associée à une plus grande disponibilité professionnelle) et leur proximité d'âge avec leur partenaire, mais aussi la relative jeunesse des deux partenaires.

Conclusion

I. Une approche et un appareil méthodologique originaux...

Cette recherche est partie de l'étonnement quant au manque de connaissances concernant le genre dans l'alimentation des jeunes couples sans enfant. Elle souhaitait élargir la problématique traitée au cours de notre master ²⁴⁷⁷ en étudiant la norme plus que l'exception et en essayant de mieux tenir compte des appartenances sociales autres que le genre, tout en la resserrant par l'observation plus fine des consommations alimentaires dans le cadre précis de l'alimentation familiale avant l'arrivée des enfants. Notre ambition était donc d'étudier les changements alimentaires provoqués par la mise en cohabitation conjugale, au prisme du genre : nous nous demandions comment les alimentations différenciées des femmes et hommes, déjà décrites pour partie par la littérature, sont gérées dans le cadre d'une installation en couple.

Cette question s'est progressivement transformée. Elle s'est d'abord inversée, passant de l'évolution de l'alimentation individuelle provoquée par la mise en couple à la production du couple par la mise en commun des alimentations. De là, les conséquences de l'intégration conjugale sur les individus passèrent au second plan, et la construction conjugale fut abordée de façon de plus en plus processuelle. Le resserrement autour des jeunes adultes primo-cohabitants a pour sa part favorisé l'exploration du rôle des transmissions familiales et des parcours d'autonomisation dans l'intégration alimentaire conjugale. En lien avec la perspective processuelle, ceci nous a conduite à penser les parcours, aussi bien alimentaires que professionnels ou résidentiels, et à réfléchir aux effets de l'entrée dans l'âge adulte sur l'alimentation.

L'enquête a également transformé notre conceptualisation des confrontations alimentaires conjugales. Leur définition initiale comme une forme particulière de « *négociation* » (Bourque et Thuderoz, 2002)⁴⁷⁸ se passant de médiateur et entre des négociateurs ayant des

477 Pour cette précédente recherche, nous avons travaillé sur les couples hétérosexuels confiant la cuisine quotidienne à l'homme, c'est-à-dire déviant relativement de la norme de prise en charge de l'alimentation par les femmes, nous interrogeant sur les représentations de la cuisine chez ces hommes ainsi que sur la répartition des tâches dans ces foyers.

478 C'est-à-dire comme des processus de prise de décision symétrique, concernant des individus ayant simultanément des intérêts opposés et un intérêt commun à trouver un accord.

attachements affectifs forts est apparue incompatible avec une approche en termes de genre. Nous avons donc discuté les approches concevant les relations familiales comme des relations « pures » (Giddens, 2004) et priorisé les entretiens individuels sur les conjugaux (voir introduction). Dans cette même ligne, nous avons de moins en moins considéré la production de l'organisation domestique alimentaire conjugale comme une rupture consciente et soudaine, mais de plus en plus comme une évolution progressive et partiellement invisible.

Cette recherche a également permis de replacer les relations alimentaires conjugales dans leur contexte relationnel et temporel, en tenant compte de l'entourage des partenaires et des parcours passés et projections. C'est ainsi que nous avons interrogé l'importance des normes alimentaires publiques et parentales, des parcours des partenaires et des contextes normatifs alimentaires dans lesquels ils baignent.

Le terrain, qui a consisté en des entretiens conjugaux ou individuels avec les deux partenaires de couples récemment installés en cohabitation conjugale, avait pour première originalité d'enquêter auprès de personnes pour qui l'objet même de l'enquête, l'alimentation, pouvait n'être que de faible intérêt, alors que la plupart des enquêtes par entretien s'adressent à une population concernée au premier chef par le phénomène étudié. Ce défi a influencé notre méthodologie, exigeant notamment une grande pro-activité dans le recueil des données et une grande adaptabilité à chaque situation.

La méthodologie avait aussi pour force et originalité de rencontrer les deux partenaires, défi relevé puisque seuls trois hommes n'ont pas été rencontrés. Visant à donner une place à ceux « pris en charge », à croiser les regards et à ne pas considérer les femmes comme seules responsables de l'alimentation (contrairement à de nombreuses études), ce choix nous a confrontée à des interactions triangulaires demandant une souplesse pendant les entretiens.

Une troisième ambition consistait à suivre certains partenaires sur le moyen terme. Ceci exigeant l'investissement des enquêtées, certains couples n'ont fait l'objet que d'un entretien conjugal, alors que d'autres ont donné lieu à plusieurs entretiens, ainsi qu'à la collecte de nombreux artefacts voire d'observations.

En plus d'ambitions méthodologiques *a priori*, nous avons fait des découvertes chemin faisant. Nous avons réfléchi aux modalités pratiques de la mesure de la proximité alimentaire entre les partenaires, et découvert la pertinence de réfléchir en termes d'écart concernant diverses exigences (diététiques, culinaires, commensales, etc.). Suite à ce travail, nous

défendons également l'utilisation de supports plus souples et moins artificiels que les carnets de bord alimentaires que nous avons fait remplir en master 2. À leur place, nous privilégions la récolte d'artefacts « *naturellement* » produits par l'activité alimentaire des enquêtés (tickets de caisse, listes de courses, documents de comptes, commentaires de frigidaires, évocation des derniers repas). Cette enquête prouve aussi qu'une approche compréhensive, plus attentive à la façon dont les partenaires perçoivent l'évolution de leur alimentation qu'à la mesure chiffrée des consommations (chère aux enquêtes statistiques), est tout à fait pertinente pour étudier les alimentations familiales. Pendant l'analyse, nous avons également réfléchi aux façons de saisir les différences de positions sociales entre les partenaires (voir annexe 7). Cette analyse a en outre prouvé la pertinence qu'il y a à analyser conjointement contenus et prise en charge des tâches alimentaires, et à distinguer entre modification des normes et modification des pratiques. Elle a enfin révélé la pertinence d'une saisie des parcours (alimentaires, conjugaux, scolaires et professionnels, résidentiels) pour expliquer les formes prises par l'alimentation des jeunes adultes comme leurs interactions conjugales.

Après maturation de la réflexion et analyse des données, l'interrogation principale est devenue la suivante : qu'est-ce que l'intégration alimentaire conjugale chez les jeunes adultes et quel(s) rôle(s) le genre y joue-t-il ? Le fil conducteur a consisté à décrire ce que nous avons désigné comme l' « *intégration alimentaire conjugale* », c'est-à-dire la mise en commun de la gestion domestique et la construction d'un « *nomos conjugal alimentaire* », ou monde de représentations communes aux partenaires, chez les jeunes adultes. Après avoir insisté sur le caractère processuel de cette intégration et sur les types d'arrangements alimentaires qu'elle produit, nous avons dépassé la description du processus pour interroger le rôle des rapports sociaux, à commencer par le genre, dans la détermination des d'arrangements. Nous avons ainsi montré la façon dont le genre façonne l'intégration alimentaire conjugale et, inversement, comment celle-ci contribue à le reproduire. Par le biais de l'activité alimentaire domestique, cette approche originale et assortie d'une méthodologie sur mesure étudie donc l'évolution des rapports conjugaux genrés au fil de l'histoire conjugale et leur possible transformation historique, tout en livrant des éléments d'analyse du vieillissement propre à l'accession à l'âge adulte. Relevons présentement quelques réflexions méthodologiques concernant la relation d'enquête au prisme des rapports sociaux et l'objet spécifique que constitue l'alimentation quotidienne (II), avant de revenir sur les conclusions principales de ce mémoire (III) et d'ouvrir sur ses possibles prolongements (IV).

II. ... nécessitant une réflexion sur la relation d'enquête...

La production des données de l'enquête dépend entièrement de la relation d'enquête, définissable comme le lien qui rattache l'enquêtrice à l'enquêté·e au cours de la recherche. Or, celle-ci est une « *une relation sociale qui exerce des effets (variables selon les différents paramètres qui peuvent l'affecter) sur les résultats obtenus* » (Bourdieu, 1993, p. 904). Il est donc essentiel de tenter, *a posteriori* de la production des données, d'explicitier ces « *paramètres* » ayant pu modeler la relation et, ce faisant, les postures de l'enquêté·e⁴⁷⁹. Ceci ne consiste pas à traquer des biais indésirables éloignant des « *vraies* » données⁴⁸⁰, mais à essayer de comprendre le cadre social de leur production et de développer une réflexivité formatrice sur les méthodes d'enquête. Revenons d'abord sur les spécificités de l'objet d'étude (1), puis réfléchissons à l'usage d'entretiens conjugaux pour étudier le genre dans le couple (2), avant d'analyser le rapport social nous ayant liée aux enquêtés (3).

1. Un objet d'étude spécifique

L'objet d'étude, qui tenait moins à cœur à une majorité des enquêtés qu'à l'enquêtrice, nous a tout d'abord placée plus qu'à l'accoutumée dans une position de demande.

a. Une proximité personnelle

Nous étions nous-mêmes concernée par la problématique de recherche, nous étant récemment installée en couple. Nous avons pu à l'occasion mobiliser cet élément pour instaurer un climat de confiance en donnant des gages de sincérité ou pour favoriser la connivence. Une forme d'auto-analyse⁴⁸¹ nous a fourni des pistes de réflexion théorique et de mesure des difficultés

479 Une réflexion d'Isabelle Mallon donne un exemple de différentes postures : « *Dans le cas précis des entretiens, la relation d'enquête est construite entre deux pôles, idéaux-typiques : soit la relation est structurée par une logique de confession, où la condition du discours authentique est l'assurance de ne plus revoir le chercheur ; soit elle l'est par une logique de confiance, fondée sur la proximité, voire le partage, de certaines situations ou de certaines expériences vécues par les acteurs. Selon les entretiens, mais également au cours d'un même entretien, la relation oscille entre ces deux pôles, entre des moments où la neutralité et la distance se font plus fortes [...] et des moments où la complicité et l'empathie dominant.* » (Mallon, 2017, p. 4).

480 Nous parlons de la « *production* » des données, et non de leur « *récolte* », pour nous démarquer de la croyance qu'il existe des données extérieures à la recherche, que celle-ci pourrait saisir dans leur pureté. À ce propos, l'usage que nous faisons parfois du terme « *information* » est partiellement impropre.

481 Notre partenaire nous a livré, oralement et par écrit, son expérience des changements alimentaires survenus depuis notre rencontre, et nous avons réalisé certains des exercices proposés aux enquêtés.

associées à certaines consignes⁴⁸². Nous l'avons toutefois circonscrite pour éviter d'enfermer l'analyse dans notre propre situation. Nous avons en outre un rapport militant à notre objet, étant venue aux études sur le genre et l'alimentation par féminisme.

b. Entre surplomb et situation de demande

Par définition, la relation enquêtrice et enquêté·es est asymétrique, dans la mesure où

la ou le sociologue, quelles que soient ses caractéristiques sociales, et quelles que soient celles de "ses" enquêté-e-s, occupe une position de pouvoir à l'égard de ces dernier-e-s – il ou elle définit son objet de recherche, met en place des relations sociales dont lui ou elle seul-e connaît la finalité et qui servent d'abord ses propres intérêts (professionnels notamment), il ou elle tient la plume au moment de rendre publique la description de la vie d'autrui (Clair, 2016, p. 72).

La recherche confère du pouvoir à l'enquêtrice, allant du fait de s'introduire dans l'intimité d'autrui sans beaucoup se dévoiler au fait de sélectionner, dans l'écriture, ce qui sera dévoilé des vies des enquêté·es, et de juger celles-ci selon des critères extérieurs, propres au monde académique. Ce rapport de pouvoir « contredit les diverses formes de proximité qui existent entre lui/elle et les enquêté-e-s » (Clair, 2016, p. 82). Il est dans notre cas renforcé par le dévoilement des rapports de pouvoir, demandant généralement d'occulter ses intentions exactes⁴⁸³ et d'effectuer des analyses pouvant sembler trahir la parole et le vécu des enquêté·es.

A contrario de cette position surplombante, la méthode par entretien et l'absence d'appui institutionnel nous ont placée dans une position de demande. Nous demandions du temps et des informations personnelles sans offrir vraiment de contrepartie. Cette posture fréquente était ici renforcée par le fait de n'être appuyée par aucune institution qui eu pu inciter les enquêté·es à coopérer, du fait de liens d'interdépendance ou par la légitimation de notre démarche. Ceci nous obligea à renégocier toute demande supplémentaire. Nous aurions d'ailleurs aimé saisir les contreparties que les enquêté·es trouvèrent à leur participation. Si nos interrogations naïves ont reçu des réponses diverses⁴⁸⁴, l'envie de réfléchir sur son

482 Nous avons ainsi pu constater, en même temps que les participant·es au volet audio-visuel, la difficulté d'exposer aux regards ses pratiques alimentaires, pour des raisons matérielles – penser à sortir l'appareil au bon moment – aussi bien que psychologiques – accepter de dévoiler son intimité.

483 « *Le mensonge, le manque de transparence sur les raisons du terrain ou toute autre forme de dissimulations sont inhérentes à toute entreprise de dévoilement des logiques de domination. De façon significative, il est par exemple assez rare de pouvoir dire sur son terrain que l'on est féministe...* » (Clair, 2016, p. 77).

484 Comme un intérêt pour les enjeux éthiques, sociaux et environnementaux de l'alimentation ; une curiosité vis-à-vis de la sociologie ; la volonté de rendre service à une étudiante ; la volonté de faire plaisir au/à la partenaire.

cheminement conjugal ou sur son alimentation nous a semblé essentiel⁴⁸⁵. Cette asymétrie a pu contrebalancer celle liée à toute recherche et à des rapports sociaux parfois en notre faveur⁴⁸⁶.

c. D'un sujet (faussement) frivole

Comme la pratique des seins nus sur la plage (Kaufmann, 2010), l'alimentation des jeunes couples est un sujet faussement frivole⁴⁸⁷. Ainsi, là où l'enquêtrice observe des rapports de domination ou d'importantes socialisations conjugales, les partenaires ne voient, pour beaucoup, qu'une activité quotidienne inévitable, parfois plaisante, et ne méritant pas de se disputer⁴⁸⁸. Iels la traitent avec légèreté pour ne pas être déviant·es, tout en ayant le sentiment confus de son importance. Cette fausse frivolité facilite la prise de contact et permet un accès plus aisé à une information souvent jugée peu intime, mais fait aussi courir le risque d'une moindre implication des enquêté·es, exigeant une grande pro-activité pour obtenir des éléments complémentaires, notamment les témoins alimentaires fréquemment négligés. Inversement, il a parfois fallu négocier avec un soudain sentiment d'intrusion dans l'intimité, comme lors de la récolte d'éléments tangibles comme des photographies⁴⁸⁹.

2. Entretiens conjugaux, interaction conjugale et production du genre

Au-delà de l'objet, la relation d'enquête a été marquée par le choix d'entretiens conjugaux, participant d'une relation triangulaire délicate et de la production du genre.

485 Par exemple, avec la prise de photographie, Hinata dit avoir eu le sentiment d'« ouvrir » « une certaine réflexivité sur ce que nous on mange ». Elle pensait « que ça allait [leur] permettre de [se] rendre compte en fait de vraiment comment [iels] mangeai[en]t. » (ent. 2, individuel).

486 D'autant que les enquêté·es de catégories plus modestes étaient pour nous plus rares donc plus précieux·ses.

487 Il n'est pas reconnu comme un problème dans la sphère publique ; les tâches domestiques sont toujours considérées comme peu importantes, et les consommations alimentaires comme des pratiques personnelles.

488 Comme en atteste la réaction de Killian : « J'ai vu qu'elle mangeait des pizzas trois fromages. – Ça t'as perturbé ? – (ironique :) J'ai voulu me séparer ! ». Seul·es quelques enquêté·es reconnaissent l'importance d'enjeux alimentaires dans le bon fonctionnement conjugal.

489 Cet exercice a opposé Hinata et Antoine car, comme l'explique Hinata : « On n'a pas du tout le même rapport à la vie privée avec Antoine. On s'engueule souvent sur ce genre de choses. Et c'est vrai qu'Antoine il aime paaaaaas du tout [...] les intrusions. [...] au début ne serait-ce que les photos lui il voulait pas. Moi j'étais plutôt d'accord. Et... Déjà on a dû négocier. [...] il a pas voulu faire par exemple... les films et tout. » (ent. 2, individuel). Antoine a ainsi accepté sans souci un entretien au cours duquel il pensait maîtriser l'image de lui-même, mais à contrecœur la prise de photographies, jugée intrusive.

a. Relations conjugales et relation d'enquête

La relation d'enquête a été complexifiée par un pacte de relation d'enquête passé simultanément avec les deux partenaires, et par la réalisation d'entretiens conjugaux. Nous étions reliée à chaque enquêté·e mais également au couple, et chaque enquêté·e se comportait vis-à-vis de nous en fonction de la relation nous liant, de ses interactions conjugales, et des interactions supposées entre nous et son/sa partenaire⁴⁹⁰. Ceci complique l'instauration d'une relation de confiance, dans la mesure où la solidarité et la compréhension promises implicitement sont contredites par la promesse simultanée faite au/à la partenaire. Si nous avons en conséquence lourdement insisté sur la confidentialité et cloisonné les relations, les enquêté·es tendaient souvent à les décloisonner⁴⁹¹, de façon variable selon leur fusion dans l'entité conjugale. Cet engagement simultané complique aussi l'attitude bienveillante et non-jugeante, particulièrement face à des comportements conjugaux inappropriés selon nos valeurs personnelles⁴⁹². Ainsi, la relation d'enquête triangulaire et les entretiens conjugaux mettent à mal de pacte d'enquête.

b. L'entretien comme lieu de production du genre

Le genre étant, entre autres, une façon de se percevoir et de percevoir ses actions construite *via* l'interaction conjugale, l'entretien conjugal réalise cette production sous un regard extérieur pouvant constituer un rappel à la norme. Il se peut donc que les pratiques conformes au genre, confirmant aux partenaires leur « *féminité* » ou leur « *masculinité* », soient davantage mises en avant dans les entretiens conjugaux. Ceux réalisés ici ont en tous cas parfois donné lieu à de véritables mises en scène de soi nourries en arrière-plan de stéréotypes de genre⁴⁹³. Les entretiens conjugaux pourraient également faire prendre conscience de différences objectives de pratiques entre les partenaires, renforçant le sentiment de naturalité

490 Signe de cet entrelacs relationnel, les refus comme les acceptations d'entretien de certain·es enquêté·es nous sont parvenus par le biais de leur partenaire, rendant difficile de savoir qui avait participé à cette décision.

491 Au cours d'entretiens individuels, de nombreuses remarques suggérèrent que nous devions déjà avoir reçu telle ou telle information de l'autre partenaire, ou que les partenaires avaient discutés entre elleux du sujet.

492 Il en va ainsi d'un emportement de Killian envers Faustine, que nous avons perçu à la limite de la violence verbale : « *Ça va je te supporte déjà toute la journée je vais pas te supporter la nuit en plus ! (rire)* » (ent. 1, conjugal).

493 Par exemple, Claire a moqué l'attachement de Christopher à la mayonnaise (« *il a son pot de mayo à côté quoi !* » ; « *Limite il pourrait en mettre dans la purée !* ») et Maxence insiste au cours des trois entretiens sur sa prétendue insouciance alimentaire, déclarant notamment être « *un peu un gosse dans [s]a manière de manger* », son appréciation des saveurs qu'il connaît bien et sa difficulté à tenir compte de l'équilibre nutritionnel.

du genre⁴⁹⁴. Ainsi, s'il a déjà été suggéré que l'entretien produit le genre (Cairns et al, 2010), les entretiens conjugaux pourraient y contribuer particulièrement.

3. Genre, classe et âge dans la relation d'enquête

La relation d'enquête est influencée par les positions sociales relatives de l'enquêtrice et de l'enquêté·e, même lorsque celles-ci sont difficiles à saisir par chacun·e. Le contrat d'enquête est en effet un « *contrat incomplet* » (Fournier, 2006), l'enquêtrice se livrant peu et obligeant les enquêté·es à mobiliser de rares informations pour tenter de la caractériser et de comprendre ses attentes. Dans cette recherche, une prise de contact à distance limita notre connaissance initiale du statut des enquêté·es, compliquant notre adaptation avant le premier entretien (en termes de niveau de langue, de tenue, etc.), tandis que les enquêté·es ne connaissaient que notre statut de doctorante, sexe social et ville d'habitation. Des rapports d'âge, de classe et de genre n'en ont pas moins influencé la relation. Observons ce que notre grille d'entretien ou l'usage du tutoiement en révèlent (a), avant de revenir sur chacun des rapports (b, c, d) puis d'en montrer l'imbrication (e).

a. Des outils classistes ou âgistes ?

Élaborée avant le premier entretien, la grille d'entretien originelle traduisait en partie nos croyances potentiellement classistes, sexistes et âgistes. Notamment, elle questionnait sur le ton de l'évidence les pratiques de restauration extérieure, que certain·es enquêté·es d'origine populaire n'ont tout simplement pas⁴⁹⁵. De même, la grille portait sur des enjeux alimentaires plus parlants aux catégories supérieures, notamment l'achat de produits « *bio* » ou « *locaux* », ainsi que le végétarisme. Des présupposés liés à l'âge s'ajoutaient : nos questions concernant la mise et le nettoyage de table, inspirées de travaux portant sur les familles avec enfants (Court *et al.*, 2016), ont été moquées par des enquêté·es jugeant une mise de table simpliste (deux assiettes, deux verres et quatre couverts) comme n'étant pas une activité à part entière. Au-delà de la grille d'entretien, les modes d'interaction traduisent nos rapports aux enquêté·es. Nous nous sommes réciproquement tutoyé·es avec la plupart, qui y ont recouru

494 En témoignent par exemple les hommes, assez nombreux, expliquant s'être rendu compte, à l'occasion des entretiens, qu'ils mangeaient auparavant « *mal* » ou « *gras* ».

495 Comme Laura et Julien, à qui les restaurants semblent chers et qui n'apprécient pas de manger hors de leur domicile : « *le seul resto qu'on va (en riant :) c'est Flunch. Et c'est pas un resto. [...] c'est quand on a les promotions, à Flunch. Et du coup on y va. Mais sinon on fait pas du tout resto. De un parce que lui aime pas trop quand y'a du monde. [...] Et moi c'est parce que je sais jamais quoi choisir !* » (Laura, ent. 1, individuel).

spontanément ou ont validé notre proposition, mais vouvoyée·es avec trois couples⁴⁹⁶. Beaucoup de nos échanges écrits ont cependant continué sous la forme du vouvoiement. Avec deux couples, aux partenaires jeunes et plutôt de catégories populaires⁴⁹⁷, il est arrivé que les enquêté·es nous vouvoient après que nous les ayons tutoyé·es⁴⁹⁸. Les vouvoiement semblent révéler davantage de distance sociale avec certain·es.

b. Classe

Les différences de classe sont certainement les plus prises en compte dans l'analyse des relations d'enquête. Ici, nous observons d'abord des rapports différenciés aux médias de communication, les milieux sociaux influençant le rapport au langage, particulièrement à l'écrit (Bernstein, 1975 ; Besse, 1995). Les partenaires de catégories supérieures furent plus à l'aise avec l'écrit, en particulier avec la communication par mail, ce qui n'est pas étonnant eu égard à leur niveau scolaire et à leur profession exigeant la maîtrise de ces outils, modes d'interaction et niveaux de langage, ainsi que l'équipement associé⁴⁹⁹. Les enquêté·es de catégories plus populaires leur préférèrent les réseaux sociaux, textos, ou appels téléphoniques⁵⁰⁰, auxquels nous nous sommes adaptée malgré des réticences à l'égard des échanges téléphoniques – parce que plus intrusifs que les mails et compliquant la délivrance de la même information aux deux partenaires et l'enregistrement des informations.

Surtout, les différences sociales ont favorisé une proximité sociale variable malgré nos efforts⁵⁰¹. Cette proximité passait avec certain·es par des études supérieures assez longues ou en sciences humaines⁵⁰². Les autres partenaires avaient, globalement, un niveau de diplôme équivalent ou inférieur au nôtre, mais parfois allié à une position professionnelle plus élevée.

496 Avec Islane, Dmitri et Yun, Hinata et Antoine.

497 Louisa et Alban, Faustine et Killian.

498 Ainsi, nous avons commencé l'entretien avec Faustine en lui demandant si elle souhaitait le vouvoiement ou le tutoiement. Suivant sa demande, nous les avons ensuite tutoyé·es. Or, Faustine comme Killian ont eu tendance à nous vouvoyer au cours de l'entretien. De façon similaire, Louisa et Alban ont eu tendance à nous vouvoyer alors que nous les tutoyions.

499 Comme une bonne connexion Internet et un ordinateur consulté quotidiennement.

500 Nous avons eu plus largement des échanges principalement par mail et téléphone avec certains enquêté·es (Hanna et Sylvain, Priscille et Mathieu), ou avons échangés avec certain·es, dès le recrutement, via des réseaux sociaux comme Facebook (Carole-Anne et Gaëtan, Hinata et Antoine). Louisa et Alban nous ont confié avoir des difficultés techniques avec leur matériel téléphonique et ne semblaient pas avoir d'accès Internet à domicile.

501 Par exemple, nous avons davantage présenté la sociologie en général et notre recherche en particulier aux enquêté·es que nous estimions, de par leurs formations et les voies de leur recrutement, les plus éloigné·es de notre milieu social et professionnel.

502 Comme avec Camillia et François, Zélie et Thibaud, Marine et Jonathan, Nolwenn et Dylan, Jeanne.

Nous avons ainsi une position relativement symétrique avec un groupe d'enquêtés de catégories moyenne supérieures, à l'issue de parcours scolaires un peu plus courts que le nôtre mais à la rentabilité plus élevée⁵⁰³. Iels se distinguaient d'enquêtés dont le maintien dans les catégories moyennes supérieures n'est pas autant assuré⁵⁰⁴ ou issus des catégories moyennes⁵⁰⁵, avec qui nous avons une relative distance sociale en notre faveur. Enfin, les enquêtés de catégories plus populaires et aux styles de vie éloignés⁵⁰⁶ nous ont peut-être, pour certains, assimilés aux institutions d'aide sociale (voir encadré ci-dessous). Au-delà des positions sociales, des proximités de valeurs, modelées par notre appartenance aux classes moyennes supérieures détentrices de capital culturel et politisées à gauche ont joué sur la connivence avec certains⁵⁰⁷.

Encadré 7 : Louisa et Alban : l'assimilation de l'enquêtrice à l'aide sociale ?

La relation avec Louisa et Alban illustre comment un recrutement *via* une institution d'aide sociale tend à nous y assimiler. En effet, nous les contactons *via* une épicerie sociale, leur signalant que nous ne faisons pas partie de ses personnels. Iels semblent un peu dubitatifs mais acceptent l'entretien et se montrent finalement assez volontaires (nous demandant des résultats trois mois seulement après l'entretien), tout en refusant le volet visuel.

Notre relation est marquée par un écart assez prononcé d'âge et de position sociale, puisqu'ils ont 19 ans, que Louisa essaie très difficilement de trouver du travail en tant qu'intérimaire sans qualification, et qu'Alban entre en première année d'une école d'infirmière privée. Leurs parents sont peu fortunés et iels vivent en partie à l'aide d'allocations sociales (bourses, Aides Personnalisées pour le Logement), ayant un contact fréquent avec la Mission locale (qui aide Louisa à rechercher du travail, Alban à rembourser une bourse d'études, et leur fournit des bons d'achats alimentaires).

Ainsi, il est possible qu'ils nous assimilent à l'aide sociale. Pour notre part, nous ressentons de la sympathie voire de l'empathie face à leur situation financière difficile. Cette relation est donc asymétrique, ce qu'accuse le fait qu'ils nous vouvoient malgré notre invitation à nous tutoyer. Nous nous demandons également dans quelle mesure iels s'efforcent d'adopter notre mode d'expression – notamment à l'écrit – pour coller à l'image que nous leur renvoyons. Cette asymétrie ne semble pas les déranger, du fait peut-être de leur habitude de côtoyer des institutions d'aide. Cette relation d'enquête n'est pas la seule dans laquelle nous craignons

503 Gaëlle et Damien, Lisa, Isabelle et Pierre, Margaux et Thomas, Florence et Samuel, Camille et Yann, Chloé et Clément, Yun et Dmitri, Carole-Anne et Gaëtan, Aurélien. S'y trouvent ceux sortant d'Écoles d'enseignement supérieur relativement reconnues (écoles de commerce, d'ingénierie, d'arts, d'agronomie, etc.).

504 Antoine, Coralie, Hanna.

505 Hélène et Fabien, Corentin, Charlotte et Maxence, Faustine, Sylvain, Hinata, Priscille et Mathieu, Laura et Julien, Cécile et Blaise.

506 Notamment Christopher, Julien, Killian, Louisa, Claire, Alban, Islane.

507 Notre attitude a certainement été involontairement plus bienveillante vis-à-vis de Margaux et Thomas, dont l'écologie éveillait notre sympathie, ou vis-à-vis de Louisa dont la mère est « hippie », que vis-à-vis de Pierre, ingénieur chez un grand constructeur automobile.

d'être rattachée à une institution d'aide (deux autres couples ayant été rencontrés *via* des bailleurs sociaux⁵⁰⁸), ou dans laquelle nous sommes tentée d'adopter une posture d'aide⁵⁰⁹.

Ainsi, avons ressenti une certaine connivence avec des enquêté·es de milieux, trajectoires scolaires voire opinions politiques proches⁵¹⁰, avec qui nous partagions relativement modes d'habitat, de transport, de sociabilités et de loisirs.

c. Genre

Le fait que nous soyons une enquêtrice a également influencé la relation, notamment la connivence, ce qui a été dit ou tu (et la façon dont ces choses l'ont été), la capacité des enquêté·es à se rendre disponible, enfin les configurations d'échange.

Le genre a d'abord probablement joué sur l'intérêt pour le sujet, et sur ce dont ont parlé les enquêté·es. L'enjeu du contrôle du poids n'aurait probablement pas été aussi librement évoqué par les femmes face à un enquêteur, qui inversement n'aurait certainement pas favorisé une aussi forte mise en scène de soi comme cuisinier attentif chez certains hommes. La moindre participation orale de certains hommes suggère aussi une connivence plus forte avec les femmes (Clair, 2007). Le rapport à l'objet de recherche nous a d'ailleurs semblé plus variable entre les hommes qu'entre les femmes, certains s'avérant absolument désintéressés, d'autres prenant l'entretien comme l'occasion d'un exercice de dissertation philosophique⁵¹¹ ou politique⁵¹² sur l'alimentation. Certains hommes furent également moins fiables, la réussite des rendez-vous devant beaucoup à l'implication de leur partenaire.

Cette moindre fiabilité rappelle qu'il s'agit bien ici de genre et non de « *sexe* », c'est-à-dire d'un rapport de pouvoir reliant deux catégories (Clair, 2016). Si certains hommes sont peu investis dans l'enquête, c'est parce qu'ils se sentent davantage autorisés à ne pas répondre à nos sollicitations, en particulier quand le genre se double d'un rapport d'âge en notre

508 Islane et Selman, Priscille et Mathieu.

509 C'est ainsi que nous avons, après hésitation, signalé l'existence de l'épicerie sociale à Faustine et Killian.

510 Comme Marine et Jonathan ou Camillia et François.

511 Fabien.

512 Antoine.

défaveur. Certains ont ainsi refusé la relation d'enquête et l'entretien⁵¹³, ou nous ont signifié leur manque d'intérêt par leur attitude⁵¹⁴, les femmes montrant plus de disponibilité.

Encadré 8 : Deux portraits contrastés d'implication de l'homme

Antoine et Thomas présentent deux portraits contrastés d'implication de l'homme dans la gestion alimentaire, dans la relation d'enquête, et très probablement dans leur couple.

Antoine : une implication faible et une relation d'enquête fortement individualisée

Le cas d'Antoine témoigne d'une implication insouciante dans la relation d'enquête, la rendant compliquée dans le cadre de relations très individualisées. En effet, situation rare dans cette enquête, lui et Hinata communiquent peu entre eux concernant nos échanges. Or, Antoine, bien que sympathique et ouvert, n'est pas fiable, se qualifiant lui-même de « *très incertain* ». Les prises de rendez-vous sont longues, car il a du mal à s'engager, et il n'honore pas le premier rendez-vous. Il néglige à cette occasion l'importance pour nous de la vidéo, en proposant de se rattraper par un rapide appel téléphonique. La seconde tentative de rendez-vous vidéo est aussi compliquée, Antoine ne donnant pas de certitude d'être disponible jusqu'au dernier instant, puis ayant des problèmes de connexion nous obligeant finalement à changer de média, engendrant un son de qualité moyenne et des interférences. Ces difficultés de planification et ce manque d'anticipation perdurent au cours de l'enquête. Antoine prend en outre l'entretien avec beaucoup de légèreté. Il disparaît fréquemment de l'écran, est très disert voire inattentif à nos questions, s'interrompt pour fumer un « *joint* » et plus tard pour répondre à un appel. Il porte un intérêt distrait aux enjeux que nous abordons : moyennement impliqué dans la gestion alimentaire, il tient de grands discours sur ce qu'est selon lui l'alimentation idéale, déconnectant propos et pratiques. En témoigne sa participation au volet visuel, pour lequel il commence par exprimer des réticences, avant de proposer un ambitieux projet de livret constitué de photographies commentées, puis de finalement prendre moins de clichés que Hinata, qui sera la seule à se rendre disponible pour un nouvel entretien.

Thomas : la prise en charge de la relation d'enquête dans le cadre d'un couple fusionnel

Contrairement à Antoine, Thomas est impliqué et présent dans la relation d'entretien, se chargeant de la plupart de nos échanges hors entretien avec le couple, lui et Margaux se plaçant dans des relations d'enquête moins individualisées. Ainsi, iels signent les mails en leur deux noms et alternent entre le « *je* » de Thomas et un « *nous* » collectif. Fait exceptionnel, c'est Thomas qui assure la correspondance et les prises de rendez-vous. Celui-ci se montrant fiable, et lui et Margaux s'adaptant à nos demandes, la relation se déroule sans difficulté organisationnelle et même avec une pointe de connivence. Au second entretien, iels nous proposent ainsi de rester dîner, font volontiers des photos de leurs placards et frigidaire. Nous nous tutoyons dès le début de la relation d'enquête, et plaisantons et rions ensemble au cours du second entretien.

Enfin, au-delà de la disponibilité et du respect mutuel, le genre influence les conditions pratiques des entretiens, du fait du risque de sexualisation. Selon Isabelle Clair (2016), l'oubli

513 Selman, Julien.

514 Yann montre ainsi peu d'empressement à répondre à nos questions et à développer ses réponses, néglige de garder les tickets de caisse que Camille garde de son côté...

de cet enjeu fait croire en la possibilité d'un discours sociologique transcendant la position sociale de l'enquêteur·ice, et empêche de bien comprendre comment s'est déroulé le terrain. Notre assignation au sexe féminin a pu produire une certaine retenue à notre égard de la part d'hommes, par suspicion d'une potentielle sexualisation, d'autant que nos âges étaient souvent proches. Vouloir rencontrer les partenaires séparément, dans des conditions assurant une relative intimité, a pu favoriser le plus grand absentéisme des hommes, comme le suggèrent quelques réactions. Ainsi, deux hommes⁵¹⁵ n'ont pu être rencontrés seuls, et un couple⁵¹⁶ semble avoir préféré un entretien conjugal notamment pour cet enjeu. Ainsi, les hommes sont globalement moins présents dans la relation d'enquête : ils sont notre premier et principal contact dans six cas⁵¹⁷, les femmes étant dans les vingt autres cas notre premier, souvent principal et parfois unique contact.

Nous nous sommes également sentie parfois plus à l'aise pour jouer de connivence avec les femmes, doutant moins de l'interprétation de notre attitude. Nous avons implicitement joué de notre assignation comme femme pour justifier notre positionnement d'enquêtrice à l'écoute et intéressée par les enjeux domestiques. En parallèle, afin de développer un contexte d'enquête sans ambiguïté, nous avons exagérément insisté sur l'intérêt scientifique d'une rencontre à domicile et seul·es, usé du vouvoiement et d'un ton relativement professionnel dans les premiers échanges, voire avons laissé savoir que nous étions en couple. À la différence de ce que décrit Isabelle Clair (2016), nous avons moins tenté de nous protéger nous-même que de rassurer quant à nos intentions. Le fait que ce premier risque pour nous ne nous ait jamais effleurée, au cours de cette enquête comme de précédentes, participe selon nous d'une disposition d'esprit nous en protégeant, de même que notre position (diplômée, en emploi et concubinage) et des écarts de milieu social ou d'âge⁵¹⁸. Cet écart d'âge nous plaçait inversement, auprès de certain·es, dans une position surplombante, comme nous allons le voir.

515 Yann et Samuel.

516 Coralie et Nadir. Les interrogeant sur leur préférence en matière de type d'entretien à notre première rencontre, nous avons alors senti un léger malaise, qui n'a malheureusement pas été explicité, mais Nadir a avancé qu'un entretien conjugal permettrait que cela soit « *clean* ».

517 Thomas, Mathieu, François, Blaise, Dmitri, Gaëtan.

518 Certain·es ont notamment pu se méprendre en nous croyant plus âgée et dans un statut non précaire, comme en témoignent certaines questions. Du fait de l'écart d'âge habituellement attendu dans une relation hétérosexuelle, le fait que beaucoup soient plus jeunes dé-sexualisait par définition la relation.

d. Âge

Les rapports sociaux d'âge entre enquêté·es et enquêtrice sont d'autant « *plus saillants, et plus visible l'intérêt méthodologique et épistémologique d'une réflexivité à leur sujet* » que la recherche porte sur le passage d'un âge de la vie à un autre, comme ici. En effet :

Lorsque les questions d'âge sont au cœur de l'enquête, le rapport social d'âge semble cadrer d'emblée l'entretien ou les observations : rapport de proximité et d'égalité lorsqu'on enquête auprès de personnes du même âge que soi, rapport de distance et de domination lorsqu'on enquête auprès d'individus d'âges différents. (Mallon, 2017, § 9)

En outre, l'âge est une donnée approximativement saisissable par les enquêté·es⁵¹⁹, et nous avons pour notre part une information relativement précise les concernant. Le comportement de l'enquêtrice est cependant largement responsable de l'âge social que les enquêté·es lui attribuent⁵²⁰.

Dans la mesure où une enquêtrice jeune peut plus facilement « *jouer de l'ignorance pour inviter à la parole* » (Fournier, 2006, p. 20), notre relative jeunesse nous a permis de feindre la méconnaissance vis-à-vis de notre objet d'enquête. Notre jeunesse professionnelle a fait excuser plus aisément nos maladresses, et mis·es à l'aise des enquêté·es vu·es comme des informateurs·ices essentiel·es, avec les limites lors d'un faible écart d'âge voire lorsque nous étions nettement plus âgée. Le faible écart d'âge a également pu favoriser la confiance à une personne supposée avoir récemment traversé les mêmes expériences. Nous nous sommes parfois sentie dominée par l'âge des enquêté·es, voire avons senti une résistance à l'enquête liée au rapport d'âge. Ainsi, il n'est pas anodin que les quelques hommes n'ayant pas accepté de nous rencontrer⁵²¹ ou s'étant montrés assez réticents⁵²² fassent partie des plus âgés, et vivent parfois avec des femmes nettement plus jeunes. Inversement, l'asymétrie était parfois

519 Quelques un·es ont pu se faire une première idée de notre âge d'après le fait que nous étions doctorante, avions des contacts éloignés communs, ou visuellement lors du recrutement ou du premier entretien.

520 « *Le plus souvent, même si l'information concernant l'âge peut paraître indiscutable, elle est le plus souvent pour l'enquêté qui l'attribue, floue et approximative. C'est alors le/la chercheur/se qui au fil de l'entretien ou dans le cours des observations peut délivrer un certain nombre d'informations biographiques, dont certaines relatives à l'âge, qui permettent à ses enquêté·e-s de le caractériser plus finement socialement, de conforter ou de réviser ses premières impressions, et de trouver une certaine forme de confort dans l'enquête* » (Mallon, 2017, § 11).

521 Selman et Julien.

522 Yann (33 ans) et Aurélien (36 ans). Leurs partenaires ont toutes deux 24 ans. Le premier, tout en étant par ailleurs courtois, n'a pas fait beaucoup d'effort pour masquer son faible intérêt pour notre recherche, contrastant ce faisant avec l'attitude de sa partenaire. Le second, vexé très justement suite à une grossière erreur de notre part – nous trompant dans la date de notre rendez-vous – n'a jamais donné suite à nos actes de contrition, mettant ainsi fin à la relation d'enquête avant que celle-ci n'ait vraiment commencé.

en notre faveur, rendant impossible la posture d'ingénuité voire nous plaçant comme une adulte détenant plus d'autorité⁵²³. Nous avons alors insisté sur des références communes et sur le fait que les enquêté·es détenaient un savoir dont nous étions friande.

e. Des rapports imbriqués

Il ne faut évidemment pas oublier combien ces rapports s'imbriquent. Ainsi, certaines relations d'enquête ont été compliquées par le cumul d'asymétries, comme avec certains hommes de catégories moyennes supérieures à supérieures plus âgés ou, inversement, lorsque nous cumulions une position sociale et un âge plus élevées que les partenaires⁵²⁴. Notre parcours, qui nous rend à la fois très diplômée et plutôt « *en retard* » en matière de stabilisation professionnelle et conjugale, a souvent pu favoriser une certaine équivalence de positions avec des enquêté·es d'origines plus populaires mais nettement plus « *avancé·es* » autrement, qu'ils travaillent ou soient en couple depuis des années, voire s'appêtent à devenir parents.

Encadré 9 : Islane : distance sociale et relation d'enquête

Initiée grâce à un bailleur social, la relation d'enquête avec Islane est marquée par une distance sociale. Elle a du mal à se rendre disponible, et plus encore son partenaire, puisqu'elle nous apprend la veille de l'entretien qu'il ne pourra pas être présent, et le jour même qu'il dort à leur domicile après une longue journée de travail (il est 13h30), nécessitant d'effectuer l'entretien ailleurs. Alors que nous proposons d'effectuer l'entretien dans l'un des « *fast food* » proches, elle nous dit ne rien pouvoir consommer en période de ramadan. Nous nous vouvoyons, ce qui est selon nous dû à sa situation particulière (enceinte, mariée depuis 3 ans et signalant le fait en désignant son « *mari* » par ce terme imposant une certaine respectabilité). Nos échanges marquent ainsi des signes de distance respectueuse : alors que Priscille, autre résidente de ce bailleur, nous avait fait la bise, Islane nous a tendu la main. Enfin, l'écart est visible dans nos tenues, jupe aux genoux et débardeur pour l'une, longue tunique et voile religieux pour l'autre. Cet éloignement ne l'empêche pas de jouer le jeu de l'entretien et de se confier avec naturel et implication. Nous nous comportons plus prudemment que d'habitude, ne jouant pas la connivence comme parfois, Islane ne cherchant pas elle-même à la susciter. Cette relation d'entretien est ainsi marquée par la distance sociale (écart d'âge, fait qu'elle soit mariée et attende un enfant, religion), en partie traduite dans nos comportements (vouvoiement, moins grande connivence, rencontre en dehors du domicile, etc.) et par la faible implication de l'homme, jusqu'à l'impossibilité d'obtenir un entretien.

523 Comme dans le cas déjà évoqué de Louisa et Alban, qui nous ont vouvoyés après que nous ayons convenu de nous tutoyer et que nous ayons commencé à les tutoyer.

524 Nous pensons ainsi que cette distance a participé de l'échec de recrutement d'une enquêté·e mise en contact par un bailleur social.

Après avoir ouvert des pistes d'analyse de ces relations d'enquête, revenons à présent sur les conclusions principales issues des cinq chapitres d'analyse.

III. ... informent sur le fonctionnement conjugal alimentaire genré...

1. L'alimentation, domaine important et spécifique de l' « *intégration conjugale* »

Ce travail a d'abord proposé la notion d' « *intégration conjugale* », décrit ce processus de production d'un monde de références commun et d'une gestion domestique commune aux partenaires, et caractérisé le rôle de l'alimentation dans celui-ci. En effet, nous avons montré que du fait de la valorisation des activités alimentaires, le partage de repas sert la caractérisation naissante du/de la partenaire et l'expérimentation de nouveaux horizons avant même l'installation en cohabitation conjugale. Il nous a alors semblé pertinent de distinguer le processus global d' « *intégration conjugale* » de ce que nous nommons l' « *intégration domestique* », ou mise en commun routinisée des tâches domestiques de gestion alimentaire. Ceci parce que l'examen montre une « *intégration conjugale* » plus précoce sur le plan alimentaire, parce que débutant avec les premières activités alimentaires communes pendant la fréquentation, tandis que l' « *intégration domestique* » est pour sa part enclenchée notamment par la cohabitation, qui conduit à la mise en commun des repas à domicile et des activités de gestion alimentaire. L'installation joue en effet un rôle important dans l'intégration domestique, du fait des différentes normes alimentaires de la conjugalité cohabitante, concernant aussi bien les temporalités (manger en même temps), les contenus (manger la même chose), l'approvisionnement (faire les courses ensemble, se mettre d'accord sur les lieux, moments, budgets), la gestion des denrées au domicile, les sociabilités, ou encore l'investissement général dans la cuisine (lui consacrer ou non des ressources). Suite à l'installation, les consommations sont donc mises en commun avant la réapparition éventuelle, au cours de l'histoire conjugale, de territoires alimentaires individuels. Les tâches connaissent quant à elle une prise en charge commune au moment de l'installation, puis une délégation croissante. Les ressources, notamment financières, sont plus progressivement mutualisées.

Dans un contexte d'apparente désinstitutionnalisation faisant passer le couple d'un statut brutalement acquis au fruit d'un processus lent (Maillochon, 2001), ce travail participe donc

de l'ouverture de la boîte noire du couple, d'exploration de sa dynamique et de réflexion quant à ce qui le constitue (le partage des repas, l'officialisation de la relation auprès des ami·es et parents, l'installation dans un même domicile ?). Ce faisant, cette analyse offre une description jusqu'ici inexistante de la construction du couple *via* les activités domestiques alimentaires. Au-delà, elle nuance les quelques travaux ayant déjà porté sur l'intégration conjugale et domestique, au premier rang desquels celui sur l'« *intégration ménagère* » de Jean-Claude Kaufmann (2014). D'une part, inspirée d'analyses ayant porté sur d'autres sphères de la vie conjugale⁵²⁵, elle montre l'existence d'un cycle conjugal alimentaire. Cependant, elle invite à tenir compte de l'effet de la valorisation sociale de l'activité considérée sur le rythme et la forme de son intégration, c'est-à-dire sur son cycle conjugal. En l'occurrence, elle constate que l'opposition des jeunes adultes à l'investissement des activités domestiques mise en avant par Jean-Claude Kaufmann (2014)⁵²⁶ ne semble que peu valable dans le domaine alimentaire, activité plus valorisée que la gestion du linge étudiée par l'auteur. Ceci conduit à une intégration domestique et conjugale plus précoce dans le domaine alimentaire que dans celui de la gestion du linge. D'autre part, cette analyse exige de distinguer l'intégration conjugale de l'intégration domestique, là où l'auteur ne proposait que la notion d'« *intégration ménagère* ». Cette distinction permet de mieux séparer, dans l'analyse des cycles des différentes activités conjugales, le processus de socialisation conjugale de celui de mise en commun de la gestion domestique, et rend ainsi possible l'observation de l'interdépendance entre ces deux phénomènes.

2. Socialisation conjugale et intégration sociale des jeunes adultes

Le deuxième enseignement de cette recherche est que la vie commune produit une socialisation conjugale, qui participe de l'intégration sociale des jeunes au groupe des « *adultes* », donc du processus de vieillissement. En effet, l'analyse montre combien l'intégration domestique s'articule à l'intégration conjugale *via* la socialisation conjugale : la norme d'adoption de pratiques communes, porteuse de l'intégration domestique, confronte les points de vue des partenaires et transforme ce faisant les pratiques et représentations alimentaires de chacun·e, de façon peu conscientisée. Se construit une vision du monde relativement partagée entre les partenaires, ce que Peter Berger et Hansfried Kellner nommaient un « *nomos conjugal* » (2007), mais qui est ici spécifiquement « *alimentaire* ». Le

525 Comme l'analyse du cycle sexuel par Michel Bozon (2001b).

526 La « *jeunesse contre le domestique* » (Kaufmann, 2014).

processus de production de cet « *univers partagé de références et d'action autour de l'alimentation* » comme propose de le définir Philippe Cardon (2009) n'a quasiment pas été décrit, ce à quoi s'est attelé cette analyse. Celle-ci montre également combien la production de ce nomos conjugal participe de l'intégration des partenaires au groupe social des adultes. En effet, Isabelle Garabuau-Moussaoui (2001) a montré comment les adolescents puis les tout jeunes adultes revendiquent leur appartenance à ces groupes d'âge en rejetant temporairement les normes et pratiques alimentaires associées au monde « *adulte* », qui est aussi un monde parental marqué par les préconisations nutritionnelles publiques. Notre analyse, quant à elle, confirme ce processus de mise à distance puis de réappropriation des normes alimentaires « *adultes* », et montre de plus combien la socialisation conjugale alimentaire des jeunes adultes en dépend. Elle signale enfin comment, inversement, la socialisation conjugale favorise l'avancée dans ce cycle, donc l'intégration au groupe d'appartenance des « *adultes* ». À cette occasion, ce travail signale également combien la socialisation conjugale participe de la transformation des liens avec les parents et des transmissions intergénérationnelles.

De cette analyse ressort ainsi le rôle du couple dans l'intégration sociale des individus à l'heure de l'individualisme, un rôle moins documenté que celui de la famille (Garabuau-Moussaoui, 2002 ; Diasio, 2014). Les travaux antérieurs ont décrit comment, dans la période individualisante actuelle, ont lieu à la fois une multiplication des prescriptions contradictoires, dans le cadre alimentaire ce que Claude Fischler a nommé « *cacophonie diététique* » (1993, p. 220), et, paradoxalement, une injonction à l'autonomie. En conséquence, « *chacun s'imagine être unique et autonome, mais subit une puissante pression* » (Déchaux, 2011, p. 28) à se donner des règles et à les « *bien* » choisir en fonction de ses appartenances. Dans ce cadre, notre analyse dévoile comment la socialisation alimentaire conjugale aide les jeunes adultes à adopter les pratiques alimentaires de leur groupe d'âge, de sexe et de classe. Autrement dit, nous retraçons, par le prisme alimentaire, comment le couple permet aux jeunes adultes de réaliser cette double contrainte consistant à se montrer autonome, c'est-à-dire à se donner à eux-mêmes leur propre loi, et à respecter les « *bonnes* » pratiques définies par leurs appartenances.

3. Une répartition des tâches « *égalitariste* » basée sur des préférences et compétences issues des socialisations et sur le « *réalisme* »

Détaillant ensuite les ressorts de la répartition des tâches alimentaires et la stabilisation de la gestion alimentaire et des consommations dans des « *arrangements alimentaires conjugaux* »,

cette enquête a ensuite permis de montrer que, sous l'impulsion égalitariste actuelle, la répartition des tâches domestiques (alimentaires) repose, au yeux des partenaires, sur le « *laisser-faire* », c'est-à-dire, en réalité, sur les préférences, compétences et exigences produites par les socialisations, auxquelles s'ajoutent des arguments « *réalistes* ».

Tout d'abord, ce terrain permet de confirmer que les tâches se voient réparties entre les partenaires parce que la norme conjugale de délégation des activités domestiques existe toujours : faire couple exige de gérer les tâches domestiques comme des activités communes qui peuvent être prises en charge par l'un·e au nom des deux. Cette norme conduit à la spécialisation des partenaires au fur et à mesure de la stabilisation des représentations communes. Par ailleurs, d'après d'autres travaux, depuis le développement de la valeur répandue mais floue qu'est l'égalitarisme conjugal⁵²⁷ (Bajos et Ferrand, 2006), la répartition des tâches entre les partenaires s'appuie sur le « *laisser-faire* » (Kaufmann, 2014 ; Singly, 1993). Notre analyse vérifie cette hypothèse chez les jeunes générations en couple sans enfant. Chez elles, l'association de certaines tâches à un sexe social est rejetée, bien qu'elle imprègne encore les représentations, et l'enjeu de la répartition des tâches est peu explicité dans le dialogue conjugal. Dès lors, la répartition dépend des compétences et préférences de chacun·e, modalité considérée comme juste puisque ces préférences et compétences sont supposées individuelles, et non pas socialement déterminées. Dans les faits, les spécialisations découlent de la réactivation de savoir-faire et attentes incorporées au cours des socialisations antérieures genrées, savoir-faire et attentes qui doivent en outre être reconnues conjugalement comme « *compétences* » et « *exigences* » légitimes. S'y ajoutent des principes jugés « *réalistes* » (Singly, 2007), à commencer par une complémentarité entre les tâches et l'attention aux disponibilités de chacun·e. Ainsi, l'investissement professionnel de l'homme vient fréquemment justifier son faible investissement alimentaire, et fait écho à la disponibilité supposée de la femme, souvent étudiante ou encore en insertion professionnelle. Certaines tâches continuent en outre à être partiellement implicitement associées un sexe social, favorisant une répartition entre tâches « *masculines* » et tâches « *féminines* ». Ces différents ressorts servent aussi *a posteriori* d'outil de justification de la répartition, produisant un sentiment de justice. Au-delà de cette validation d'anciennes hypothèses concernant les jeunes adultes cohabitants sans enfant, l'analyse présente suggère qu'au cours du temps, la spécialisation accroît l'inégalité des compétences et influence les

527 Qui recouvre actuellement deux aspects interdépendants : une participation temporelle quantitative équitable ; la fin de la valorisation différentielle sexuée des tâches.

consommations, la personne en charge d'une activité gouvernant davantage, par ce biais, les consommations alimentaires (à la condition de disposer d'un pouvoir de supervision et non de simple exécution).

Cette analyse confirme ainsi, chez les jeunes couples de jeunes adultes, les ressorts de la répartition des tâches et ses résultats. Elle les détaille qui plus est dans le cadre alimentaire, à travers une typologie des « *arrangements alimentaires conjugaux* ». La typologie fait ressortir onze arrangements, qui permettent d'insister, au prisme du genre, sur la diversité de la répartition des tâches et de l'influence de chacun·e sur l'alimentation commune. Se distinguent d'abord des couples au·x partenaire·s très investi·es dans l'alimentation. La cuisine est pour elleux un support conjugal fort : iels lui consacrent beaucoup de temps et elle sert en retour leur reconnaissance mutuelle. Iels connaissent de ce fait une répartition des tâches souvent déséquilibrée mais satisfaisante à leurs yeux. Les pratiques sont fortement influencées par le/la plus investi·e en cuisine. Les catégories supérieures sont particulièrement représentées, et les modalités d'investissement dans les enjeux alimentaires (aliments consommés, plats valorisés, enjeux associés à l'alimentation, etc.) varient en fonction des appartenances sociales. Trois types d'arrangements sont distingués parmi ces couples. Dans l'arrangement de type « *investissement conjoint* », le couple se construit autour de forts intérêts alimentaires communs, la participation aux tâches est commune et partagée, et les changements alimentaires conjoints. Chez les « *chefs* », l'homme révèle un investissement fort dans la cuisine, prend davantage en charge la gestion et influence fortement les pratiques. Enfin, chez les « *nourricières* », s'observe la prise en charge alimentaire dans la durée de l'homme par la femme, qui influence les pratiques tout en tenant compte des préférences de l'homme.

Dans un deuxième grand groupe se trouvent les couples pour lesquels l'alimentation a moins d'importance et engendre des arrangements marqués par la conciliation et le consensus. Ces partenaires, davantage de catégories moyennes à populaires que les précédents, ont des pratiques originelles moins atypiques et cherchent à limiter leur travail alimentaire. Leur plus grande flexibilité à l'installation favorise une gestion assez « *consensuelle* » et souhaitée indifférenciée, mais qui évolue souvent vers une prise en charge inégalitaire. S'y distingue un premier arrangement dans lequel la nouveauté de l'installation pour des partenaires « *néophytes* » favorise un investissement alimentaire assez important et relativement égalitaire. Dans un deuxième arrangement, la « *disponibilité* » plus grande de l'homme,

probablement temporaire, lui fait prendre en charge davantage de tâches sans être reconnu comme le principal gestionnaire. Le troisième arrangement concerne inversement les nombreux couples dans lesquels la femme prend davantage en charge l'alimentation, par disponibilité et exigence chez les « *partenaires spécialisé-es* », ou par « *apprentissage* » d'un rôle genré.

Enfin, un troisième grand groupe concerne les couples pour lesquels la divergence originelle produit soit la conversion d'un·e ou des partenaires, soit le développement de tensions. Dans un premier arrangement, celui de la « *conversion réciproque* », les divergences sont liées aux origines sociales, culturelles et/ou religieuses, et la convergence alimentaire est un enjeu de cohésion conjugale. La prise en charge des tâches est relativement partagée. Pour les autres couples en revanche, la divergence initiale est liée à des attentes nutritionnelles, culinaires ou éthiques différenciées selon le genre. Dans un arrangement, l'homme se « *convertit* » alors assez fortement aux préceptes de sa partenaire tout en participant au moins en partie au travail de gestion. Dans un autre arrangement, aucun des partenaires ne s'adapte durablement, et la femme entre progressivement en « *défection* », faisant émerger le dilemme entre adaptation à l'autre, prise en charge du sur-travail et séparation des alimentations.

À travers cette typologie, cette étude suggère de se pencher sur l'interaction entre la prise en charge d'une tâche et l'influence sur le contenu de l'activité, ici les consommations alimentaires. Elle insiste sur l'importance de la reconnaissance conjugale des « *compétences* » et « *préférences* » pour que celles-ci produisent et justifient la répartition des tâches. Elle invite ce faisant à explorer l'influence du contexte normatif dans lequel s'insère le couple (produit par les sociabilités amicales, familiales, etc.) pour comprendre l'intégration conjugale et la répartition. Elle conduit enfin à davantage scruter les socialisations à l'origine de l'incorporation genrée des compétences et préférences, en tenant particulièrement compte des modèles parentaux et des parcours d'autonomisation.

4. L' « *ordre alimentaire genré* » : maintien dans les consommations, fissuration dans la répartition des tâches

Après avoir décrit le processus de construction conjugale et son aboutissement dans des « *arrangements alimentaires conjugaux* », ce mémoire a prouvé le relatif maintien de l' « *ordre alimentaire genré* » (Fournier *et al.*, 2015) qui en résulte, montrant que celui-ci semble davantage se fissurer au niveau de la répartition des tâches que des consommations.

En effet, discutant des travaux sur le genre dans l'alimentation, ce travail propose un état des lieux original de l'affirmation du genre dans l'alimentation chez les jeunes couples de jeunes adultes, à partir des trois composantes que sont les consommations, la répartition des tâches et l'implication dans la cuisine. Il constate d'abord que les consommations se distinguent nettement en fonction du genre, du fait d'injonctions corporelles différenciées, du marquage genré des aliments, enfin d'une association entre santé et alimentation davantage prise en considération par les femmes, bien que moins chez les jeunes adultes qu'à d'autres âges. Ceci permet de conclure que la cohabitation conjugale rapproche bien les alimentations, mais au prix de spécialisations genrées dans les préoccupations. Autrement dit, nous retrouvons chez les jeunes couples sans enfant certaines spécialisations des partenaires observées par d'autres à l'étape de la parentalité.

À l'aide de la typologie des arrangements, ce travail montre ensuite l'hystérèse des répartitions « *traditionnelles* » des tâches alimentaires, mais aussi certains ressorts de leur bouleversement. Il constate que les hommes doivent encore s'inventer un rôle nourricier que les femmes se voient encore offrir. À partir de l'installation, les exigences et compétences différenciées conduisent progressivement à une répartition partageant souvent des traits de la répartition « *traditionnelle* ». L'investissement des hommes tend encore à être sélectif, spécifique à certaines activités (notamment les courses principales) ou à certaines occasions valorisées, engendrant une charge mentale moins continue. À l'installation, certaines femmes disent ressentir une tension entre une possible réconciliation avec le plaisir alimentaire, incarnée par leur partenaire, et une peur du lâcher-prise les incitant à prendre en charge. Beaucoup d'hommes, pour leur part, relèvent leurs exigences nutritionnelles et font des concessions, tout en se laissant relativement prendre en charge. Ce faisant, ce travail montre comment des partenaires majoritairement implicitement égalitaristes en viennent à connaître des habitudes et des rôles alimentaires partiellement différenciés selon le genre, et suggère de davantage tenir des interactions conjugales dans le renforcement ou au contraire l'assouplissement de la différenciation de genre dans l'alimentation.

Cependant, apport important de cette étude, la répartition des tâches s'avère moins caricaturale que celle suggéré par les études antérieures (notamment Sluys *et al.*, 1997 ; DeVault, 1994 ; Menell *et al.*, 1992) et que ne le sont les consommations au prisme du genre. Il faut dire que le présent travail s'inscrit dans le contexte national français contemporain, qui pourrait donner lieu à des changements historiques concernant cet aspect. Dans tous les

couples rencontrés, les hommes participent, souvent plus qu'à la marge, prenant parfois des tâches en charge (la cuisine chez les « *chefs* », les courses chez d'autres) et bien souvent les partenaires ne sont que peu spécialisés, gérant les tâches de façon conjointe ou alternée. Ce travail, l'un des rares à se pencher sur le rapport des hommes aux tâches domestiques alimentaires⁵²⁸, esquisse ainsi différentes postures d'implications masculines : les « *chefs* » déploient leurs talents en cuisine et défendent leurs attentes tout en assurant une part non négligeable de la gestion ; les plus « *disponibles* » participent fortement aux tâches tout en respectant les pratiques de leur partenaire ; les moins investis et moins exigeants s'adaptent globalement mais participent peu à la gestion ; les « *convertis* » changent volontiers leur alimentation et se font élèves de leur partenaire ; certains refusent de s'adapter aux exigences nutritionnelles de leur partenaire et provoquent des tensions conjugales assez importantes ; quelques uns connaissant une rencontre alimentaire genrée inversée. Ce travail détaille également les postures associées chez les femmes. Se remarquent celles qui déploient leurs talents tout en prenant soin de leur partenaire, et prennent en charge très largement l'alimentation ; celles qui prennent involontairement en charge la majorité du travail, soit parce qu'elles ont des attentes élevées, soit parce qu'elles se projettent implicitement dans ce rôle de gestionnaire ; celles qui participent à une gestion alimentaire orchestrée par leur partenaire, parce que celui-ci est très investi ou qu'elles se soucient assez peu de l'alimentation ; celles dont le partenaire change grandement de pratiques pour manger comme elles ; celles qui, après certains compromis, disent avoir le sentiment d'avoir perdu le « *contrôle* » et tenter de le recouvrer sans avoir à assumer l'entièreté de la gestion. Ce travail invite ainsi à davantage étudier les « *cuisines* » et « *alimentations* » genrées au pluriel. En effet, des « *masculinités* » végétariennes ou attentives à l'équilibre nutritionnel, ou des « *féminités* » relativement décontractées à l'égard du contrôle nutritionnel et pondéral apparaissent par exemple. Plus encore, ce travail relève des leviers de l'implication des hommes dans les tâches alimentaires : socialisations, disponibilités, égalitarisme, parcours

528 Jusqu'ici, quelques travaux ont exploré la façon dont la prise en charge des tâches alimentaires est vécue par les femmes. D'après Sluys *et al.* (1997), certaines s'identifient à ces tâches, s'y impliquent fortement et se vivent comme nourricières, mais d'autres acceptent sans envie et mettent à distance ce rôle, tandis que les dernières le rejettent fermement en insistant sur leur manque d'intérêt et de compétences. Ce vécu dépend notamment de la répartition des autres tâches domestiques et, nous pouvons le supposer, de la place prise par le rôle alimentaire dans la définition de l'identité de genre. En cela, le présent travail s'inscrit dans la lignée de rares études cherchant à typifier les postures alimentaires des couples et des partenaires au prisme du genre (voir Cardon, 2019, pour une typologie en fonction du rapport aux enjeux nutritionnels).

d'autonomisation, et surtout éléments d'hypergamie (d'âge, d'origine, de diplôme, de statut professionnel) ouvrant à l'analyse de l'imbrication du genre avec la classe et l'âge.

Ces constats restent ouverts à l'interprétation : signalent-ils une évolution historique des rapports de genre ou seulement un effet temporaire lié au cycle familial ? Une participation élevée de l'homme pourrait ainsi découler de la jeunesse du couple, comme la présence des arrangements plus « *traditionnels* » chez des couples cohabitants depuis plus longtemps en moyenne le laisse imaginer. En effet, la prise en charge de la gestion par les hommes apparaît plus fragile que celle par les femmes : les arrangements de type « *chef* » ont lieu chez des couples au parcours conjugal plus court et davantage aux débuts de la cohabitation que les arrangements de type « *nourricière* », dans lesquels l'investissement de la femme en cuisine est plus ancien et plus fondatrice du couple. Semblablement, plusieurs hommes « *plus disponibles* » apparaissent ne l'être que temporairement, alors que les femmes « *plus investies* » semblent s'inscrire dans une dynamique de plus long terme d'installation progressive dans un rôle de gestionnaire. La « *conversion* » d'hommes aux pratiques de leur partenaire exige enfin des conditions sociales (comme l'hyogamie de la femme) et d'installation (comme la semi-cohabitation) spécifiques. Cette participation plus élevée de l'homme pourrait également découler de l'absence d'enfant(s), d'autres travaux ayant montré statistiquement son rôle (Régnier-Loilier et Hiron, 2010) et le maintien de représentations inégalitaires principalement associés à la parentalité (Papuchon, 2017). Ne pouvant répondre à cette question, cette analyse invite les enquêtes ultérieures à observer les habitudes domestiques des couples sur le long terme.

Enfin, relevant l'interrogation concernant la possible « *dégenrisation* » de la cuisine (Aarseth, 2009), l'analyse compare les implications des cuisiniers et cuisinières investies. Après constat que toutes vivent la cuisine comme une passion épanouissante et exigeante en même temps qu'attentive aux autres, elle relève une propension différente à mobiliser les registres d'une cuisine technique professionnelle et du plaisir d'une part, ceux du *care* et de la santé d'autre part. Nous émettons ainsi l'hypothèse que la « *dégenrisation* » de la cuisine consiste en un rapprochement des pratiques (suggéré par Szabo, 2014 ; Meah, 2017) rendu possible par le relatif maintien d'une différenciation des représentations (réflexion inspirée par Jonathan Deutsch, 2004). La valorisation croissante de la cuisine, permettant une certaine « *masculinisation* » de celle-ci, favoriserait donc la participation des hommes. Nous soulevons également l'importance probable de la plus grande pénétration des valeurs

égalitaristes dans le champ des tâches domestiques que dans celui des consommations alimentaires dans cette plus grande « *dégenrisation* » des tâches.

5. L'imbrication du genre avec la classe et l'âge

Enfin, cette étude montre que le genre dans l'alimentation se déploie différemment selon le positionnement de classe et d'âge du couple, et consiste intrinsèquement en un rapport d'âge et de classe entre les partenaires. Tout d'abord, elle montre que la position sociale du couple influence la distribution des tâches et le degré de fusion conjugale explorée par d'autres (Santelli, 2018). D'une part, l'âge des partenaires compte. Les partenaires les plus jeunes au sens de peu autonomes voient leur alimentation conjugale influencée par l'enjeu de développer des compétences de gestion, pouvant expliquer des arrangements plus égalitaires et une faible spécialisation. Inversement, les partenaires ayant davantage vécu seules confrontent des modèles alimentaires plus stabilisés, situation plus favorable aux spécialisations. D'autre part, les appartenances de classe du couple jouent aussi sur l'arrangement alimentaire. Les partenaires issues des classes populaires, aux conjugalités plus précoces, aux parcours résidentiels donnant moins de place au fait de vivre seule, et aux plus faibles ressources, valorisent davantage la mise en commun des ressources et activités, justifiant les concessions alimentaires et la spécialisation dans la prise en charge des tâches. À l'inverse, aux yeux des partenaires issues des classes supérieures, aux parcours souvent étudiants donc faits d'autonomisation sans indépendance vis-à-vis des solidarités publiques et familiales, le parcours scolaire et plus largement personnel ne doit pas être entravé par la conjugalité et le couple se veut moins fusionnel, favorisant les refus de concessions alimentaires et l'exigence d'égalitarisme. Au-delà de l'originalité de ses résultats et pistes d'interprétation, cette analyse répond à la critique que formulent Laurence Faure et Eliane Le Dantec envers des études sur la jeunesse « *souvent centrées sur des jeunes étudiants ou diplômés* » et « *tend[ent] à homogénéiser socialement les expériences vécues* » (2017, p. 162), et complète l'étude des jeunesses, en discutant l'unité de la « *jeunesse conjugale alimentaire* ».

Enfin, cet exposé défend que le genre, à l'origine des arrangements alimentaires conjugaux, peut être lu comme intrinsèquement constitué de rapports d'âge et de classe entre les partenaires, saisissables à travers les écarts relatifs d'âge civil et statutaire, de trajectoires et de positions scolaire-professionnelles, de parcours résidentiels et plus largement d'homo- ou

hétérogamie. Il suggère en effet que l'hypergamie en matière de diplôme et/ou de position professionnelle va de pair avec une plus grande prise en charge des tâches, de même que le fait d'être beaucoup plus jeune que son/sa partenaire, en termes d'âge civil comme de parcours d'autonomisation. Il propose des pistes d'interprétation de ce lien, suggérant que la vie seule ou en couple, stabilisatrice des pratiques et développant les compétences culinaires et de gestion, mais aussi le fait de disposer de plus de ressources (statutaires, financières), confèrent une plus grande capacité à défendre ses intérêts domestiques. Or, comme ce travail le vérifie dans le cas des couples de jeunes adultes, les femmes sont le plus souvent placées dans des positions d'hypergamie défavorables, la seule exception étant le niveau de diplôme. L'analyse ajoute l'hypothèse d'une spécificité des couples de ces âges et générations, souvent composés d'un homme inséré sur le marché du travail et d'une femme encore étudiante, engendrant pour elle une grande hypergamie de statut et de ressources, mais aussi une plus forte hypogamie de diplôme. Au-delà de la question alimentaire, cette étude observe donc l'effet du cycle de vie sur les formes de conjugalités et les rapports de genre qui s'y jouent. Elle suggère des marges de manœuvre vis-à-vis de l'ordre alimentaire genré chez les jeunes générations, en particulier diplômées, marges découlant non seulement des compétences et attentes liées aux expériences socialisatrices (modèles parentaux de consommations et de répartition des tâches, rôles alimentaires dans les familles d'origine, parcours d'autonomisation) mais aussi de la position sociale du couple et de l'hétérogamie (d'âge, de diplôme, de statut et d'origine) qui le caractérise.

En conclusion, en décrivant le processus d'intégration alimentaire conjugale, cette recherche fournit des clefs pour comprendre comment la famille, à commencer par son premier noyau, le couple, réalise ce paradoxe de mettre en commun des alimentations différenciées par le genre tout en participant au maintien de leur différenciation. Cette réflexion peut être élargie, au-delà du domaine alimentaire, au rôle de la famille dans la production des inégalités liées au genre. Pour mener à bien cette description, ce travail complète les analyses de la sociologie du couple en affinant la description du processus d'intégration conjugale et en décortiquant les spécificités dans le domaine de l'alimentation. Il contribue également à une sociologie de la jeunesse, en décrivant les conditions de vie des jeunes adultes et en regardant l'entrée dans l'âge adulte comme un processus d'expérimentation et de transformation progressive des représentations et pratiques auquel la socialisation conjugale contribue. Il observe enfin l'état

du genre dans les pratiques alimentaires et conjugales chez les jeunes générations, donc son évolution historique possible. À ce titre, il constate simultanément le maintien d'un ordre genré, sa variation selon la classe et l'âge, et la progression de l'ethos égalitaire et ses conséquences. Il livre ce faisant des pistes d'explication concernant l'implication des hommes dans l'alimentation familiale et plus largement dans le travail domestique.

IV. et offrent des perspectives d'approfondissement

Les nombreuses pistes soulevées par cette recherche mériteraient ainsi des recherches complémentaires, dont nous pouvons suggérer quelques éléments. Tout d'abord, il serait intéressant de développer des analyses statistiques pour valider quantitativement les processus observés ici qualitativement, et estimer quelle proportion de personnes sont effectivement concernées par différents éléments ici relevés (par exemple, par une prise en charge de la cuisine par l'homme chez les jeunes couples de jeunes adultes cohabitants).

Il serait également très intéressant de tirer parti de la relation d'enquête développée ici avec plus d'une cinquantaine de jeunes adultes et des analyses approfondies les concernant, en réitérant des entretiens avec eux plusieurs années plus tard. Ceci permettrait de suivre certains couples sur une durée plus longue, pour regarder comment les arrangements décrits ici évoluent. Plus encore, nous pourrions observer chez certains couples l'effet d'événements familiaux charnières, en particulier l'arrivée du premier enfant, pour tenter de répondre à la question laissée en suspens de savoir si les configurations conjugales relativement égalitaires observées ici sont le résultat d'un changement du genre ou d'un effet de cycle familial. La probabilité de séparation étant réelle, un travail pourrait également être mené concernant l'effet de celle-ci sur les pratiques alimentaires, ainsi que sur la relecture *a posteriori* de la relation conjugale alimentaire. Certains aspects de la gestion conjugale, signalés ici comme importants, mériteraient également d'être explorés plus en profondeur, comme la gestion financière ou les activités alimentaires exceptionnelles (sorties au restaurant, invitations d'amis·es et plus largement sociabilités alimentaires en dehors de la famille). Dans l'objectif d'approfondir la spécification de l'intégration conjugale alimentaire par rapport à l'intégration conjugale d'autres activités, il serait judicieux d'effectuer de nouveaux entretiens, si possible avec ces mêmes enquêtés·es, concernant ces autres aspects de la vie conjugale, afin de rendre

possible l'observation de la synchronisation ou au contraire de la désynchronisation des cycles d'intégration de ces différentes sphères de la vie conjugale.

Enfin, d'autres corpus plus spécifiques pourraient compléter le corpus actuel pour affiner l'analyse. Tout d'abord, il nous a régulièrement été demandé pourquoi nous n'avons pas inclus d'enquêt·es homosexuel·les. Si cela a permis plus d'homogénéité dans le corpus et l'observation d'un processus encore peu documenté même pour les couples hétérosexuels, il serait maintenant pertinent de réaliser un terrain avec des couples homosexuels, afin de comparer leurs fonctionnements alimentaires conjugaux. De la même façon, le corpus étant majoritairement composé d'enquêt·es de catégories moyennes à supérieures, il serait utile de focaliser une enquête sur les couples de catégories plus populaires, pour mieux rendre compte de la diversité interne à ces catégories. Ceci amènerait en outre à explorer comment se construit le couple dans le cadre de cohabitations alternatives à l'installation dans un logement indépendant (c'est-à-dire, notamment, cohabitant chez les parents de l'un·e), situations nombreuses mais invisibilisés par la norme de cohabitation conjugale que respectent avant tout les plus aisé·es. Il serait également utile de construire des corpus permettant de fouiller la différence entre la commensalité en colocation, ou avec des ami·es, et la commensalité en couple, puisque le présent travail a suggéré des similitudes mais aussi des différences entre celles-ci. Enfin, si nous avons pu ici réfléchir à l'effet des appartenances de classe au sein des familles, il serait utile d'effectuer un nouveau terrain spécifiquement centré sur des couples fortement hétérogames, pour caractériser plus précisément les enjeux alimentaires faisant surface dans des telles configurations.

Bibliographie

- AARSETH H., 2009, « From Modernized Masculinity to Degendered Lifestyle Projects. Changes in Men's Narratives on Domestic Participation 1990–2005 », *Men and Masculinities*, 11, 4, p. 424-440.
- AARSETH H., OLSEN B.M., 2008, « Food and masculinity in dual-career couples », *Journal of Gender Studies*, 17, 4, p. 277-287.
- ACCARDO J., KRANKLADER E., PLACE D., 2013, « Les comportements de consommation en 2011. Pour certains ménages modestes, faire face aux dépenses alimentaires devient plus difficile », *Insee Première*, 1458.
- ADAMS C.J., 1999, *The Sexual Politics of Meat. A Feminist-Vegetarian Critical Theory*, 272 p.
- ADLER T.A., 1981, « Making Pancakes On Sunday: The Male Cook in Family Tradition », *Western Folklore*, 40, 1, p. 45-54.
- ARBER S., GINN J., 1995, « The mirage of gender equality: occupational success in the labour market and within marriage », *British Journal of Sociology*, 46, 1, p. 21-43.
- BAJOS N., FERRAND M., 2006, « Scripts, risque et genre : pratiques sexuelles et contraceptives en Afrique », communication au IIe congrès de l'AFS, Bordeaux, 2006.
- BARREY S., DUBUISSON-QUELLIER S., GOJARD S., PLESSZ M., 2016, « Chapitre 11 / Les effets du gouvernement sur les conduites. le rôle des bifurcations des trajectoires de vie dans les changements de conduites de consommation », dans DUBUISSON-QUELLIER S. (DIR.), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 480 p.
- BATTAGLIOLA F., 2001, « Les modes sexués d'entrée dans la vie adulte », dans BLÖSS T. (DIR.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BATTAGLIOLA F., BROWN E., JASPARD M., 1997, « Itinéraires de passage à l'âge adulte. Différences de sexe, différences de classe », *Sociétés contemporaines*, 25, p. 85-103.
- BAUDELOT C., ESTABLET R., 2000, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Le Seuil, Paris, 216 p.
- BAUDELOT C., ESTABLET R., 1992, *Allez les filles !*, Le Seuil, Paris, 244 p.
- BAUER D., 2010, « L'organisation des tâches domestiques et parentales dans le couple », dans RÉGNIER-LOILIER A. (DIR.), *Portraits de famille – l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Institut national d'études démographiques.
- BAUER D., 2007, « Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples », *Études et résultats*, 570.
- BAXTER J., 2000, « The Joys and Justice of Housework », *Sociology*, 34, 4, p. 609-631.

- BAYET A., CHAMBAZ C., GUÉGANO Y., HOURRIEZ J.-M., 1991, « Les choix de consommation des ménages : une question de revenu avant tout », *Économie et statistique*, 248, p. 21-31.
- BEAGAN B., CHAPMAN G.E., D'SYLVA A., BASSETT B.R., 2008, « 'It's Just Easier for Me to Do It': Rationalizing the Family Division of Foodwork », *Sociology*, 42, 4, p. 653-671.
- BEARDSWORTH A., BRYMAN A., KEIL T., GOODE J., HASLAM C., LANCASHIRE E., 2002, « Women, men and food: the significance of gender for nutritional attitudes and choices », *British Food Journal*, 104, 7, p. 470-491.
- BEAUD S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' "entretien ethnographique" », *Politix*, 9, 35, p. 226-257.
- BECK U., BECK-GERNSHEIM E., 2002, *Individualization: Institutionalized Individualism and Its Social and Political Consequences*, Sage, Thousand Oaks, California.
- BÉDUWÉ C., BERTHAUD J., GIRET J.-F., 2018, « Les relations entre l'emploi salarié et les interruptions d'études à l'université », *Éducation et sociétés*, 41, p. 7-25.
- BEECHEY V., 1982, « The sexual division of labour and the labour process: A critical assessment of Braverman », dans WOOD S., (DIR.), *The Degradation of Work? Skill, De-skilling and the Labour Process*, London (Anchor), p. 54-73.
- BELLEAU, H., MARTIAL, A. (DIR.), 2011, *Aimer et compter? droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 247 p.
- BERENI L., 2016, *Introduction aux études sur le genre*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 357 p.
- BERGER P., KELLNER H., 2007, « Le mariage et la construction de la réalité », *idées*, 150, p. 57-67.
- BERGSTRÖM M., 2018, « De quoi l'écart d'âge est-il le nombre ? », *Revue Française de Sociologie*, 59, 3, p. 395-422.
- BERGSTRÖM M., COURTEL F., VIVIER G., 2019, « La vie hors couple, une vie hors norme ? Expériences du célibat dans la France contemporaine », *Population*, 74, 1, p. 103-130.
- BERNARD Y., 1998, « Du logement au chez soi », dans SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., *Logement et habitat. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- BERNSTEIN B., 1975, *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Editions de Minuit, Paris.
- BERTON F., 2015, « Deux mois après une naissance: Quelle conciliation travail-famille en France dans les années 2010 ? », *Interventions économiques [En ligne]*, 53, consulté le 16 juillet 2020.
- BESSE J.-M., 1995, *L'écrit, l'école et l'illétrisme*, Magnard.
- BESSIN M., 2009, « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, 156, 6, p. 12-21.

- BIDART C., 2018, « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *Temporalités [En ligne]*, 27, consulté le 15 août 2019.
- BIDART C., LAVENU D., 2006, « Transitions vers la vie adulte et origines sociales : une enquête longitudinale en France », dans BIDART C. (DIR.), *Devenir adulte aujourd'hui: perspectives internationales*, L'Harmattan-INJEP, (Débats-Jeunesse), p. 163-180.
- BILGE S., 2010, « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme et la société*, 176-177, 2, p. 43-64.
- BITTMANN S., 2015, « Ressources économiques des femmes et travail domestique des conjoints : quels effets pour quelles tâches? », *Économie et Statistiques*, 478-479-480, p. 305-338.
- BITTMANN M., LOVEJOY F., 1993, « Domestic Power: Negotiating an Unequal Division of Labour within a Framework of Equality », *Australian and New Zealand journal of sociology*, 29, 3, p. 302-321.
- BONNET E., COLLET B., MAURINES B., 2006, « Carrière familiale et mobilité géographique professionnelle », *Cahiers du Genre*, 41, p. 75-98.
- BONNET E., VERLEY E., RIES T., 2017, « Travailler loin de son domicile. Renforcement des rôles sexués ou autonomisation féminine? », *La nouvelle revue du travail [En ligne]*, 10, consulté le 9 mai 2019.
- BLOOD R.O., WOLFE D.M., 1960, *Husbands and Wives. The Dynamics of Married Living*, Toronto, Collier-Macmillan.
- BOUCHET-VALAT M., 2015, « Plus diplômées, moins célibataires. L'inversion de l'hypergamie féminine au fil des cohortes en France », *Population*, 70, 4, p. 705-730.
- BOUCHET-VALAT M., 2014, « Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites », *Revue française de sociologie*, 55, 3, p. 459-505.
- BOUCHET-VALAT M., GROBON S., 2019, « Homogames un jour, homogames toujours? Rencontre pendant les études et proximité de diplôme et de carrière au sein des couples en France », *Population*, 74, 1, p. 131-154.
- BOURDIEU P. (DIR.), 1993, *La Misère du monde*, Seuil, 947 p.
- BOURDIEU P., 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Minuit, Paris.
- BOURDIEU P., 1972, « La maison kabyle ou le monde renversé », dans BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique. Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle »*, Librairie Droz, Genève, p. 45-59.
- BOURELLY M., 2010, « Cheffe de cuisine : le coût de la transgression », *Cahiers du Genre*, 48, 1, p. 127-148.
- BOURQUE R., THUDEROZ C., 2002, *Sociologie de la négociation*, Broché, coll. Repères, 128 p.
- BOVE C.F., SOBAL J., 2006, « Foodwork in Newly Married Couples. Making Family Meals », *Food, Culture and Society*, 9, 1, p. 69-89.

- BOVE C.F., SOBAL J., RAUSCHENBACH B.S., 2003, « Food Choices among Newly Married Couples: Convergence, Conflict, Individualism, and Projects », *Appetite*, 40, 1, p. 25-41.
- BOZON M., 2016, *Pratique de l'amour. Le plaisir et l'inquiétude*, Payot, Paris, 198 p.
- BOZON M., 2001a, « Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, Presses de Sciences Po, 41-42, p. 11-40.
- BOZON M., 2001b, « Sexualité et conjugalité », dans BLÖSS T. (DIR.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Presses Universitaires de France, coll. Sociologie d'aujourd'hui, p. 239-259.
- BOZON M., 1991, « La nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple », *Sciences sociales et santé*, 9, 4, p. 69-88.
- BOZON M., 1990, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge », *Population*, 45, 2, p. 327-360.
- BOZON M., HÉRAN F., 1987, « La découverte du conjoint. I. Évolution et morphologie des scènes de rencontre », *Population*, 42, 6, p. 943-985.
- BOZON M., KONTULA O., 1997, « Initiation sexuelle et genre : comparaison des évolutions de douze pays européens », *Population*, 52, 6, p. 1367-1400.
- BOZON M., RAULT W., 2012, « De la sexualité au couple. L'espace des rencontres amoureuses pendant la jeunesse », *Population*, 67, 3, p. 453-490.
- BOZON M., RENNES J., 2015, « Histoire des normes sexuelles : l'emprise de l'âge et du genre », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 42, 2, p. 7-24.
- BREMBECK H., 2006, « Partager la supervision diététique de l'alimentation, le nouveau combat des femmes suédoises », dans GENEVIÈVE CAZES-VALETTE (DIR.), *Faire la cuisine, analyses pluridisciplinaires d'un nouvel espace de modernité*, Les Cahiers de l'OCHA, 11, p. 118-123.
- BROUSSE C., FERRANTE A., TURNER L., 2015, « Le temps des courses depuis 1974. De moins en moins fréquentes et toujours plus longues le samedi », *Insee Première*, 1533.
- BRUGEILLES C., CROMER I., CROMER S., 2002, « Les représentations du masculin et du féminin dans les albums illustrés ou Comment la littérature enfantine contribue à élaborer le genre », *Population*, 57, 2, p. 261-292.
- BUGGE A.B., ALMAS R., 2006, « Domestic Dinner. Representations and practices of a proper meal among young suburban mothers », *Journal of Consumer Culture*, 6, 2, p. 203-228.
- BUTLER J., 2005, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 284 p.
- CAIRNS K., JOHNSON J., 2015, *Food and femininity*, Bloomsbury, London.
- CAIRNS K., JOHNSTON J., BAUMANN S., 2010, « Caring About Food: Doing Gender in the Foodie Kitchen », *Gender & Society*, 24, 5, p. 591-615.

- CAM P., 1999, « Les interruptions d'études, entre flânerie ostentatoire et cursus canonique », *Formation Emploi*, 66, p. 57-78.
- CARDON P., 2019, « La cuisine des familles au prisme des recommandations nutritionnelles », *Revue des politiques sociales et familiales*, dossier « Normes sociales et socialisation alimentaires », 129-130, p. 25-36.
- CARDON P., 2009, « “Manger” en vieillissant pose-t-il problème ? Veuvage et transformations de l'alimentation de personnes âgées », *Lien social et Politiques*, dossier « Vieillir pose-t-il vraiment problème ? », 62, p. 85-95.
- CARDON P., DEPECKER T., PLESSZ M., 2019, *Sociologie de l'alimentation*, Armand Colin, Collection U, 240 p.
- CAROF S., 2015, « Le régime amaigrissant : une pratique inégalitaire ? », *Journal des anthropologues*, 140-141, p. 213-233.
- CARTIER M., LETRAIT M., SORIN M., 2018, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, genre et sociétés*, 39, p. 63-81.
- CAZES-VALETTE G., 2004, « Genre et viandes : vers un “troisième sexe” ? », XVIIème congrès de l'AISLF, Tours, juillet 2004.
- CHADEAU A., FOUQUET A., 1981, « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Économie et Statistiques*, 136, p. 29-42.
- CHAMBOREDON J.-C., 1985, « Adolescence et postadolescence : la “juvénisation”, remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », dans ALLEON A.-M., MORVAN O., LEOVICI S. (DIR.), *Adolescence terminée, adolescence interminable*, PUF, Paris, p. 13-28.
- CHAMPAGNE C., PAILHÉ A., SOLAZ A., 2015, « Le temps domestique des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolution en 25 ans ? », *Économie et Statistiques*, 478-479-480, p. 209-242.
- CHARLES A., CHARTON L., 2017, « Âges de vie, genre et temporalités. Réflexions historiques et sociologiques », *Enfances Familles Générations [En ligne]*, 27, consulté le 31 mars 2021.
- CHARLES N., KERR C., 1988, *Women, Food and Families*, Manchester University Press, Manchester.
- CHARRIER G., DÉROFF M.-L., 2006, « La décohabitation partielle : un moyen de renégocier la relation conjugale ? », *Les Cahiers du Genre*, 41.
- CHATOT M., 2016, « Homme au foyer : la répartition des tâches domestiques au sein du couple. Vers une inversion des rôles ? », *Revue des politiques sociales et familiales*, 122, 1, p. 89-99.
- CHAUVEL L., 1999, « Du pain et des vacances : la consommation des catégories socioprofessionnelles s'homogénéise-t-elle (encore) ? », *Revue française de sociologie*, 40, 1, p. 79-96.

- CHAUVIN S., JAUNAIT A., 2015, « L'intersectionnalité contre l'intersection », *Raisons politiques*, 58, 2, p. 55-74.
- CHENU A., HERPIN N., 2002, « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? », *Économie et Statistique*, 352-353, p. 15-37.
- CICHELLI V., 2001, *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, PUF, coll. Sciences sociales et sociétés, Paris, 228 p.
- CIOSI-HOUCKE L., PAVAGEAU C., PIERRE M., DESJEUX D. et GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2002, « Trajectoires de vie et alimentation. Les pratiques culinaires et alimentaires révélatrices des constructions identitaires familiales et personnelles », in GARABUAU-MOUSSAOUI I., PALOMARES E., DESJEUX D. (DIR), *Alimentations contemporaines*, p. 307-329.
- CLAIR I., 2016, « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213, 3, p. 66-83.
- CLAIR I., 2011, « De la rencontre à l'installation : histoires de couples débutants », *Informations sociales*, 164, 2, p. 53-62.
- CLAIR I., 2007, « Dire à deux le ménage », dans SINGLY (DE) F. (DIR.), *L'injustice ménagère*, Paris, Armand Colin, p. 197-224.
- COENEN-HUTHER J., 2009, « Compréhension sociologique et démarches typologiques », *Revue européenne des sciences sociales [En ligne]*, XLIV-135, consulté le 12 novembre 2021.
- CONINCK (DE) F., GODARD F., 1990, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue Française de Sociologie*, 31, 1, p. 23-53.
- CONNELL R.W., 2014, *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam (édition établie par Meoïn Hagege et Arthur Vuattoux ; Traduit de l'anglais par Claire Richard, Clémence Garrot, Florian Voros, Marion Duval et Maxime Cervulle ; Postface d'Eric Fassin), 288 p.
- COULANGEON P., 2004, « Classes sociales, pratiques culturelles et styles de vie. Le modèle de la distinction est-il (vraiment) obsolète ? », *Sociologie et sociétés*, 36, 1, p. 59-85.
- COUPPIÉ T., ÉPIPHANE D., 2019, « Et les femmes devinrent plus diplômées que les hommes... », *Céreq Bref*, 373.
- COURT M., BERTRAND J., BOIS G., HENRI-PANABIÈRE G., VANHÉE O., 2016, « Qui débarrasse la table ? : Enquête sur la socialisation domestique primaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 215, 5, p. 72-89.
- CRENSHAW K., 2005, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, 39, p. 51-82.
- CUSSET P.-Y., DAMON J., 2009, « Les dotations en capital pour les jeunes », *Droit Social*, 12, p. 1159-1168.

- DAGUET F., 2016, « De plus en plus de couples dans lesquels l'homme est plus jeune que la femme », *Insee Première*, 1613.
- DANIELS S., GLORIEUX I., 2017, « A Practice-Based Approach to Men's At-Home Cooking and Attitudes Using Time-Use Diary Data », dans SZABO M., KOCH S. (DIR.), *Food, Masculinities, and Home: Interdisciplinary Perspectives*, Bloomsbury, London, p. 31-58.
- DARMON I., WARDE A., 2016, « Senses and Sensibilities », *Food, Culture & Society*, 19, 4, p. 705-722.
- DARMON I., WARDE A., 2018, « Habits and orders of everyday life: commensal adjustment in Anglo-French couples », *The British Journal of Sociology*, 70, 3, p. 1025-1042.
- DÉCHAUX J.-H., 2011, « La famille à l'heure de l'individualisme », *Revue Projet*, 322, p. 24-32.
- DÉCHAUX J.-H., 2010, « Ce que l' "individualisme" ne permet pas de comprendre : Le cas de la famille », *Esprit*, 6, p. 94.
- DÉCHAUX J.-H., 2007, « L'entraide familiale au long de la vie. Des pratiques inégalement réparties », *Informations sociales*, 137, 1, p. 20-30.
- DELPHY C., 2008, *L'ennemi principal. 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse.
- DELPHY C., 1998, *L'ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- DELPHY C., LEONARD D., 1974, « Sharing the Same Table: Consumption and the Family », *Carnets internationaux de Sociologie*, p. 23-41.
- DEMAZIÈRE D., 2013, « Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues », *Sociologie*, 4, 3, p. 333-347.
- DEMAZIÈRE D., 2007, « À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et société*, 121-122, 3-4, p. 85-100.
- DEUTSCH J., 2004, « "Eat Me Up": spoken voice and food voice in an urban firehouse », *Food, Culture & Society*, 7, 1, p. 27-36.
- DEVULT M.L., 1994, *Feeding the family: the social organization of caring as gendered work*, Paperback ed, Chicago, Ill., University of Chicago Press (Women in culture and society), 270 p.
- DE SOUZA P., CICLITIRA K.E., 2005, « Men and Dieting: A Qualitative Analysis », *Journal of Health Psychology*, 10, 6, p. 793-804.
- DIASIO N., 2014, « Alimentation, corps et transmission familiale à l'adolescence », *Recherches familiales*, 11, 1, p. 31-41.
- DOUGLAS M., 1979, « Les structures du culinaire », *Communications*, 31, 1, p. 145-170.
- DUPUY A., 2017, « La division sexuelle du travail alimentaire : qu'est-ce qui change ? », dans DUBET F. (DIR.), *Que manger ?*, La Découverte, Paris, p. 164-179.

- DUPUY A., 2014, « Regard(s) “sur” et “par” l’alimentation pour renverser et comprendre comment sont renversés les rapports de générations : l’exemple de la socialisation alimentaire inversée », *Enfances, Familles, Générations*, 20, p. 79.
- DUSSUET A., 1997, *Logiques domestiques. Essai sur les représentations du travail domestique chez les femmes actives de milieu populaire*, Logiques sociales, Paris, L’Harmattan.
- ESCALON H., BECK F., 2013, « Les jeunes et l’alimentation. Des comportements sexués, évoluant avec l’âge et socialement marqués », *Agora débats/jeunesses*, 63, 1, p. 113-127.
- FAGERLI R.A., WANDEL M., 1999, « Gender differences in opinions and practices with regard to a “healthy diet” », *Appetite*, 32, 2, p. 171-190.
- FAGNANI J., 2001, « L’intégration progressive du modèle de “la mère qui travaille” Trente ans de politique familiale en France », *Spirale*, 18, p. 139-155.
- FAURE L., LE DANTEC E., 2017, « Expériences résidentielles, insécurité socio-économique et reconfiguration des appartenances sociales lors de l’entrée dans la vie adulte », *Sociologie*, 8, 2, p. 161-181.
- FAURE L., LE DANTEC E., 2015, « Le sens de l’essentiel : pratiques économiques et rationalisations ordinaires chez les jeunes Français des classes populaires », *Revue suisse de sociologie*, 41, 2, p. 267-290.
- FAURE-ROUESNEL L., 2004, « Nos débuts ensemble. Installation résidentielle et entrée dans la conjugalité », dans COLLIGNON B., STASZAK J.-F. (DIR.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Bréal, Paris.
- FERRET A., DEMOLY E., 2019, « Les comportements de consommation en 2017. Le transport pèse plus en milieu rural, le logement en milieu urbain », *Insee Première*, 1749.
- FISCHLER C., 1993, « Le complexe alimentaire moderne », *Communications*, dossier « Le gouvernement du corps », 56, p. 207-224.
- FISCHLER C., 1990, *L’omnivore*, Odile Jacob, Paris.
- FISCHLER C., MASSON E., 2008, *Manger : Français, Européens et Américains face à l’alimentation*, Paris, O. Jacob, 336 p.
- FOUQUET A., 2019, « Quand les hommes cuisinent au quotidien : vers la “masculinisation” d’une pratique domestique », *Terrains & travaux*, 35.
- FOURNIER P., 2006, « Le sexe et l’âge de l’ethnographe : éclairants pour l’enquête, contraignants pour l’enquêteur », *ethnographiques.org [En ligne]*, 11, consulté le 4 février 2019.
- FOURNIER T., JARTY J., LAPEYRE N., TOURAILLE P., 2015, « L’alimentation, arme du genre », *Journal des anthropologues*, 140-141, p. 19-49.
- FRIDMAN V., OLLIVIER M., 2004, « Présentation : goûts, pratiques culturelles et inégalités sociales : branchés et exclus. », *Sociologie et sociétés*, 36, 1, p. 3-11.
- FRIEDAN B., 1963, *The Feminine Mystique*, W. W. Norton and Co, 239 p.

- GALLAND O., 2000, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées », *Economie et statistiques*, dossier « Jeunes : l'âge des indépendances », 337-338, p. 13-36.
- GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2002, *Cuisine et indépendance. Jeunesse et alimentation*, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 356 p.
- GARABUAU-MOUSSAOUI I., 2001, « La cuisine des jeunes : désordre alimentaire, identité générationnelle et ordre social », *Anthropology of food [Online]*, 0, consulté le 8 juin 2020.
- GARABUAU I., TAPONIER S., DESJEUX D., 1996, *Le processus de construction des comportements culinaires et alimentaires des jeunes dans le cadre domestique : place de l'héritage, de la réappropriation et de la création*, Argonautes, Paris.
- GASQUET (DE) B., 2015, « Que fait le féminisme au regard de l'ethnologue ? », *SociologieS [En ligne]*, consulté le 27 avril 2020.
- GAVIRIA S., 2016, « La génération boomerang : devenir adulte autrement », *SociologieS [En ligne]*, consulté le 28 octobre 2019.
- GAVIRIA S., 2005, *Quitter ses parents: devenir adulte, en Espagne et en France, un processus divergent*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Sens social », 297 p.
- GERMAIN V., 2014, *La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte : Permanences et changements dans le contexte de massification de l'enseignement supérieur*, thèse pour obtenir le grade de Docteur en Sociologie, Aix-Marseille, École Doctorale Espaces, Cultures, Sociétés Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail, 450 p.
- GERMAIN V., 2012, « CHAPITRE 5 : Le phénomène de décohabitations-recohabitations chez les jeunes adultes diplômés du supérieur. Passage à la vie adulte et mobilité résidentielle : un "jeu par essais-erreurs" », dans CHAMAHIAN A., LEFRANÇOIS C. (DIR), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*, Paris, Harmattan, coll. Logiques sociales, 310 p.
- GIDDENS A., 2004, *Les transformations de l'intimité*, traduit de l'anglais par Jean Mouchard, Editions du Rouergue, Rodez, 264 p.
- GILBERT P., 2016, « Troubles à l'ordre privé : Les classes populaires face à la cuisine ouverte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 215, 5, p. 102-121.
- GIRARD A., 2013, *Migrer, cuisiner et manger dans un espace social alimentaire transculturel : le cas d'immigrants de première génération à Montréal*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- GIRARD A., 1964, « Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France. Présentation d'un cahier de l'I.N.E.D », *Population*, 19, 4, p. 727-732.
- GIRAUD C., 2017, *L'amour réaliste. La nouvelle expérience amoureuse des jeunes femmes*, Armand Colin, coll. « Individu et Société », 318 p.

- GIRAUD C., 2014, *Les chemins du couple. Une sociologie de la vie personnelle des jeunes en milieu étudiant*, Habilitation à diriger des recherches, Paris, Université Paris Descartes, 315 p.
- GLAUDE M., SINGLY (DE) F., 1986, « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », *Économie et statistique*, 187, p. 3-30.
- GOJARD S., 2010, *Le métier de mère*, Paris, La Dispute, coll. « Corps santé société », 221 p.
- GOUGH B., 2007, « Real men don't diet: an analysis of contemporary newspaper representations of men, food and health », *Social Science & Medicine*, 64, 2, p. 326-337.
- GRÉMY J.-P., LE MOAN M.-J., 1977, « Analyse de la démarche de construction de typologies dans les sciences sociales », *Informatique et Sciences Humaines*, Numéro spécial, 35.
- GRIGNON C., GRIGNON C., 1981, « Alimentation et stratification sociale », *Cahiers de nutrition et de diététique*, 16, 4, p. 207-217.
- GUICHARD-CLAUDIC Y., TESTENOIRE A., TRANCART D., 2009, « Distances et proximités conjugales en situation d'homogamie et d'hétérogamie », dans PAILHÉ A., SOLAZ A. (DIR.), *Entre famille et travail. Des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte, p. 187-207.
- HAICAULT M., 1984, « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, 26, 3, p. 268-277.
- HALBWACHS M., 1913, *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, Paris, Alcan.
- HEBEL P., RECOURS F., 2007, « Effets d'âge et de générations : transformation du modèle alimentaire », *Cahiers de nutrition et de diététique*, 42, 6, p. 297-303.
- HENCHOZ C., 2008, *Le couple, l'amour et l'argent: la construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions sociologiques », 261 p.
- HERPIN N., 1988, « Le repas comme institution. Compte rendu d'une enquête exploratoire », *Revue Française de Sociologie*, 29, 3, p. 503-521.
- HIRSCHMANN A.O., 1995, *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, coll. « Sciences humaines », 216 p.
- HOCHSCHILD A.R., 1989, *The second shift: working parents and the revolution at home*, New York, Viking, 309 p.
- HOLM L., EKSTRÖM M.P., HACH S., BOKER LUND T., 2015, « Who is cooking dinner? », *Food, Culture & Society*, 18, 4, p. 589-610.
- INSEE RÉFÉRENCES, 2018, « Niveau de vie et pauvreté selon l'âge ».
- INSEE RÉFÉRENCES, 2016, « Niveau d'éducation de la population ».
- INSEE RÉFÉRENCES, 2015, « Couples et familles ».

- JACQUEMART A., 2014, « “J’ai une femme exceptionnelle”. Carrière des hommes hauts fonctionnaires et arrangements conjugaux », *Connaissance de l’emploi*, 114, p. 1-4.
- JAMIESON L., 1999, « Intimacy transformed? A critical look at the ‘pure’ relationship », *Sociology*, 33, 3, p. 477-494.
- JAUNAIT A., CHAUVIN S., 2013, « Intersectionnalité », dans ACHIN C., BERENI L. (DIR.), *Dictionnaire genre & science politique*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 286-297.
- JENSEN K.K.O., HOLM L., 1999, « Preferences, quantities and concerns: socio-cultural perspectives on the gendered consumption of foods », *European Journal of Clinical Nutrition*, 53, p. 351-359.
- JULIER A., LINDENFELD L., 2005, « Mapping Men onto the Menu: Masculinities and Food », *Food and Foodways*, 13, 1-2, p. 1-16.
- KAUFMANN J.-C., 2017, *Sociologie du couple*, Paris, Presses Univ. de France, coll. « Que sais-je ? », 128 p.
- KAUFMANN J.-C., 2014, *La trame conjugale analyse du couple par son linge*, Paris, A. Colin.
- KAUFMANN J.-C., 2010, *Corps de femmes, regards d’hommes. Sociologie des seins nus sur la plage*, Pocket, coll. « Docs/récits/essais », 294 p.
- KAUFMANN J.-C., 2005, *Casseroles, amour et crises. Ce que cuisiner veut dire*, Paris, A. Colin (Individu et société), 346 p.
- KAUFMANN J.-C., 2003, *Sociologie du couple*, Paris, Presses Univ. de France.
- KAUFMANN J.-C., 1994, « Rôles et identité : l’exemple de l’entrée en couple », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 97, p. 301-328.
- KEMMER D., 2000, « Tradition and Change in Domestic Roles and Food Preparation », *Sociology*, 34, 2, p. 323-333.
- KEMMER D., ANDERSON A.S., MARSHALL D., 1998, « Living Together and Eating Together; Changes in Food Choices and Eating Habits during the Transition from Single to Married/Cohabiting », *The Sociological Review*, 46, p. 48-72.
- KERGOAT D., 2000, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », dans HIRATA H., LABORIE F., LE DOARÉ H. ET SÉNOTIER D. (DIR.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 299 p.
- KERGOAT D., 1978, « Ouvriers = ouvrières ? Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale », *Critiques de l’économie politique*, 5, p. 65-97.
- KESTEMAN N., 2010, « Le logement des jeunes : synthèse des études statistiques récentes », *Politiques sociales et familiales*, 99, p. 113-120.
- KETCHUM C., 2005, « The Essence of Cooking Shows: How the Food Network Constructs Consumer Fantasies », *Journal of Communication Inquiry*, 29, 3, p. 217-234.
- KOLONEL L.N., LEE J., 1981, « Husband-wife correspondence in smoking, drinking, and dietary habits », *Journal of Clinical Nutrition*, 34, 1, p. 99-104.

- KRANKLADER E., 2014, « Où fait-on ses courses ? Les achats en ligne progressent, excepté pour l'alimentation », *Insee Première*, 1526.
- LAMINE C., 2008, *Les intermittents du bio: pour une sociologie pragmatique des choix alimentaires émergents*, Paris, Maison des sciences de l'homme et Quae, coll. « Natures sociales », 341 p.
- LARMET G., 2002, « La sociabilité alimentaire s'accroît », *Économie et statistique*, 352, 1, p. 191-211.
- LAROCLETTE B., SANCHEZ-GONZALEZ J., 2015, « Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements », *Insee Première*, 1568.
- LEFEUVRE S., 2008, « Poursuite d'études et engagement conjugal en situation d'hypogamie », dans GUICHARD-CLAUDIC Y., VILBROD A., KERGOAT D. (DIR.), *L'inversion du genre : Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 83-95.
- LEMIEUX, D., 2003, « La formation du couple racontée en duo », *Sociologie et sociétés*, 35, 2, p. 53-77.
- LENNON M.C., ROSENFELD S., 1994, « Relative Fairness and the Division of Housework: The Importance of Options », *American Journal of Sociology*, 100, 2, p. 506-531.
- LESNARD L., 2006, « Flexibilité et concordance des horaires de travail dans le couple », *Insee, Données sociales - La société française*, p. 379-384.
- LE COLLECTIF ONZE, 2013, « Chapitre 4 – La question des enfants », dans LE COLLECTIF ONZE, *Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales*, Odile Jacob, p. 163-204.
- LHUISSIER A., TICHIT C., CAVAILLET F., CARDON P., MASULLO-BENECHET A., 2014, « Deux ou trois repas par jour ? Des rythmes alimentaires sexués en région parisienne », *INRA sciences sociales, INRA - Institut national de la recherche agronomique*.
- LUPTON D., 2000b, « The heart of the meal: food preferences and habits among rural Australian couples », *Sociology of Health & Illness*, 22, 1, p. 94-109.
- LUPTON D., 2000a, « Where's me dinner?: food preparation arrangements in rural Australian families », *Journal of Sociology*, 36, 2, p. 172-186.
- LUPTON D., 1996, *Food, the body and the self*, London, UK: Sage.
- MAILLOCHON F., 2001, « "Entrer en couple" ou "sortir ensemble" ? », *Agora débats/jeunesses*, dossier « Faire couple », 23, p. 35-50.
- MAINGUENÉ A., MARTINELLI D., 2010, « Femmes et hommes en début de carrière : les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire », *Insee Première*, 1284.
- MALLON I., 2017, « Les rapports sociaux d'âge : une dimension (im)pertinente de la relation d'enquête ? », *SociologieS [En ligne]*, dossier « Que faire de l'âge dans l'enquête ? Penser les rapports sociaux d'âge entre enquêtés et enquêteurs », consulté le 1^{er} février 2019.

- MALLON I., 2012, « Conclusion », dans CHAMAHIAN A., LEFRANÇOIS C. (DIR), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*, Paris, Harmattan, coll. Logiques sociales, 310 p.
- MANSFIELD P., COLLARD J., 1988, *The Beginning of the Rest of Your Life? A Portrait of Newly-Wed Marriage*, London, Macmillan.
- MARDON A., 2011, « Honte et dégoût dans la fabrication du féminin. L'apparition des menstrues », *Ethnologie française*, 41, 1, p. 33-40.
- MARGETIC C., 2015, « La bio en France : des progrès mais peut mieux faire », *Pour*, 227, 3, p. 47-57.
- MARIE P., 2014, *Hommes et femmes dans l'apprentissage et la transmission de l'« art culinaire »*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 220 p.
- MARRY C., 1995, « Polytechniciennes = polytechniciens ? », *Les Cahiers du Mage*, 3-4, p. 73-86.
- MARSHALL D.W., ANDERSON A.S., 2002, « Proper meals in transition: young married couples on the nature of eating together », *Appetite*, 39, 3, p. 193-206.
- MAUGER G., 2015, « IV. Âges de la vie : le cas de la jeunesse », dans *Âges et générations*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », p. 73-98, 128 p.
- MAUNAYE E., 2013, « S'installer dans un logement. Les manières juvéniles de se loger aujourd'hui », *Agora débats/jeunesses*, 64, 2, p. 77-89.
- MAUNAYE E., MUNIGLIA V., POTIN E., ROTHÉ C., 2019, « Le domicile familial comme ressource ? Expériences de recohobitation dans les transitions vers l'âge adulte », *Revue française des affaires sociales*, 1, 2, p. 143-166.
- MCMAHON A., 1999, *Taking care of men: sexual politics in the public mind*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MCPHAIL D., BEAGAN B., CHAPMAN G.E., 2012, « 'I Don't Want to be Sexist But...': Denying and Re-Inscribing Gender Through Food », *Food, Culture & Society*, 15, 3, p. 473-489.
- MEAH A., 2017, « Fathers, food practices and the circuits of intimacy in families in Northern England », *Gender, Place & Culture*, 24, 8, p. 1145-1164.
- MEAH A., JACKSON P., 2012, « Crowded kitchens: the 'democratisation' of domesticity? », *Gender, Place & Culture [En ligne]*, consulté le 6 décembre 2019.
- MEAH A., WATSON M., 2011, « Saints and Slackers: Challenging Discourses about the Decline of Domestic Cooking », *Sociological Research Online*, 16, 2.
- MENACHEM G., 1988, « Trois modes d'organisation domestique selon deux normes familiales font six types de famille », *Population*, 43, 6, p. 1005-1034.
- MENNELL S., MURCOTT A., OTTERLOO (VAN) A., 1992, « Food in the Division of Labour at Home », dans *The Sociology of Food. Eating, Diet and Culture.*, Sage Publications, Londres.

- MERLA L., 2010, « Peut-on se penser masculin lorsque l'on est père "au foyer" ? Le bricolage d'une identité de genre "hors normes", entre conformisme déclaré et marginalité assumée », dans CROITY-BELZ S., PRÊTEUR Y., ROUYER V. (DIR.), *Genre et socialisation de l'enfance à l'âge adulte*, ERES, p. 151-162.
- MERLA L., 2007, « Masculinité et paternité à l'écart du monde du travail : le cas des pères au foyer en Belgique », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 38, 2, p. 143-163.
- MIKANGA E., JOULAIN M., 2018, « Déterminants scolaires et professionnels des femmes et des hommes s'orientant vers un métier dit "féminin", le cas des aides médico-psychologiques (AMP) », *L'orientation scolaire et professionnelle [En ligne]*, 47, 4, consulté le 3 mai 2020.
- MILLER D., 2013, *A Theory of Shopping*, Hoboken, Wiley.
- MORIN T., 2014, « Écarts de revenus au sein des couples : trois femmes sur quatre gagnent moins que leur conjoint », *Insee Première*, 1492.
- MORTAIN B., VIGNAL C., 2013, « Processus de décohabitation en milieux populaires. Le poids des rôles familiaux de substitution sur les parcours féminins », *Agora débats/jeunesses*, 63, p. 23-35.
- MOUGEL-COJOCARU S., PARIS M., 2007, « CHAPITRE III : Faire le ménage dans deux logements », dans SINGLY (DE) F., *L'injustice ménagère*, Paris, Armand Colin.
- MURCOTT A., 2000, « Is it still a pleasure to cook for him? Social changes in the household and the family », *Journal of Consumer Studies & Home Economics*, 24, 2, p. 78-84.
- MURCOTT A., 1983, *The Sociology of Food and Eating: Essays on the Sociological Significance of Food*, Aldershot, Hants, England : Gower, 195 p.
- NATALIER K., 2003, « 'I'm not his Wife' Doing Gender and doing Housework in the Absence of Women », *Journal of Sociology*, 39, 3, p. 253-269.
- NATH J., 2011, « Gendered fare?: A qualitative investigation of alternative food and masculinities », *Journal of Sociology*, 47, 3, p. 261-278.
- NEUMAN N., 2016, *Stories of Masculinity, Gender Equality, and Culinary Progress: On Foodwork, Cooking, and Men in Sweden*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.
- NEUMAN N., ELI K., NOWICKA P., 2019, « Feeding the extended family: gender, generation, and socioeconomic disadvantage in food provision to children », *Food, Culture & Society*, 22, 1, p. 45-62.
- NEUMAN N., FJELLSTRÖM C., 2014, « Gendered and gendering practices of food and cooking: an inquiry into authorisation, legitimisation and androcentric dividends in three social fields », *NORMA - International Journal for Masculinity Studies*, 9, 4, p. 269-285.
- NEUMAN N., GOTZÉN L., FJELLSTRÖM C., 2017, « Narratives of progress: cooking and gender equality among Swedish men », *Journal of Gender Studies*, 26, 2, p. 151-163.
- NEWCOMBE M.A., MCCARTHY M.B., CRONIN J.A., MCCARTHY S.N., 2012, « 'Eat like a man'. A social constructionist analysis of the role of food in men's lives », *Appetite*, 59, 2, p. 391-398.

- NICHOLS S.Y., METZEN E.J., 1982, « Impact of wife's employment upon husband's housework », *Journal of Family Issues*, 3, p. 199-216.
- NYMAN C., EVERTSSON L., 2005, « Difficultés liées à la négociation dans la recherche sur la famille : un regard sur l'organisation financière des couples suédois », *Enfances, Familles, Générations*, 2.
- OWEN J., METCALFE A., DRYDEN C., SHIPTON G., 2010, « 'If they don't eat it, it's not a proper meal': Images of risk and choice in fathers' accounts of family food practices », *Health, Risk and Society*, 12, 4, dossier « Health, risk and contemporary parenting culture », p. 395-406.
- PACHUCKI M.C., 2014, « Alimentation et réseau social : une étude sur "le goût par nécessité" en contexte social », *Sociologie et sociétés*, 46, 2, p. 229-252.
- PACHUCKI M.A., JACQUES P.F., CHRISTAKIS N.A., 2011, « Social Network Concordance in Food Choice Among Spouses, Friends, and Siblings », *American Journal of Public Health*, 101, 11, p. 2170-2177.
- PAHL J., 2005, « Individualisation et modèles de gestion des finances au sein des familles », *Enfances, Familles, Générations*, 2.
- PAHL J., 1984, *Division of labour*, Blackwell, Orford.
- PAILHÉ A., SOLAZ A., 2004, « Le temps parental est-il transférable entre conjoints ? Le cas des couples confrontés au chômage », *Revue économique*, 55, 3, p. 601-610.
- PAPUCHON A., 2017, « Rôles sociaux des femmes et des hommes. L'idée persistante d'une vocation maternelle des femmes malgré le déclin de l'adhésion aux stéréotypes de genre », *Insee Références*.
- PARSONS J.M., 2015b, « The joy of food play – an exploration of the continued intersectionalities of gender and class in men's auto/biographical accounts of everyday foodways. », *Women, Gender and Research*, 24, 3-4, p. 35-47.
- PARSONS J.M., 2015a, *Gender, class and food. Families, bodies and health*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 195 p.
- PARSONS J.M., 2014, « When convenience is inconvenient: 'healthy' family foodways and the persistent intersectionalities of gender and class », *Journal of Gender Studies*, 25, 4, p. 382-397.
- PELLISSIER A., 2002, « Trajectoires de décohabitation et cheminements vers l'âge adulte », *Agora débats/jeunesses*, 28, dossier « Rites et seuils, passages et continuités », p. 80-92.
- PERROT M., 2009, *Faire ses courses*, Paris, Stock, coll. « Un ordre d'idées », 190 p.
- PINTO V., 2010, « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 3, p. 58-71.
- PLACE D., VINCENT B., 2009, « L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômés et les compétences », *Économie et statistique*, 424-425, p. 125-147.

- PLESSZ M., GUÉGUEN A., 2017, « À qui profite le couple ? Une étude longitudinale de l'alimentation à l'intersection du genre, de la situation conjugale et du statut social », *Revue française de sociologie*, 58, 4, p. 545.
- POCHIC S., 2005, « Faire carrière : l'apport d'une approche en terme de genre », *Formation Emploi. Revue française de sciences sociales*, 91, p. 75-93.
- PONTHIEUX S., 2012, « La mise en commun des revenus dans les couples », *Insee Première*, 1409.
- PONTHIEUX, SCHREIBER, 2006, « Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale », Paris, Insee, *Données sociales : la société française*, p. 43-51.
- POULAIN J.-P., 2009, *Sociologie de l'obésité*, Paris, PUF, coll. « Sciences sociales et sociétés », 368 p.
- POULIQUEN E., 2018, « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau », *Insee Première*, 1686.
- RAULT W., RÉGNIER-LOILIER A., 2015, « La première vie en couple : évolutions récentes », *Population et Sociétés*, 521.
- RAVACHE S., 2003, « Mœurs alimentaires sexuées dans le monde rural et urbain », *Ruralia [En ligne]*, 12/13, consulté le 8 octobre 2018.
- RÉGNIER F., 2017, « Vers un corps féminin sur mesure : l'alimentation et les techniques de la corpulence en France et aux États-Unis (1934-2010) », *L'Année sociologique*, 67, 1, p. 131-162.
- RÉGNIER F., 2006, « Obésité, corpulence et souci de minceur : inégalités sociales en France et aux États-Unis », *Cahiers de nutrition et de diététique*, 41, 2, p. 97-103.
- RÉGNIER F., LHUISSIER A., GOJARD S., 2009, « III. La structure sociale des consommations », dans RÉGNIER F. (DIR.), *Sociologie de l'alimentation*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, p. 45-62.
- RÉGNIER F., MASULLO A., 2009, « Obésité, goûts et consommation : Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale », *Revue française de sociologie*, 50, 4, p. 747-773.
- RÉGNIER-LOILIER A., 2019b, « Être en couple chacun chez soi, une situation plus fréquente après une séparation », *Population et Sociétés*, 566.
- RÉGNIER-LOILIER A., 2019a, « Nouvelle vie de couple, nouvelle vie commune ? Processus de remise en couple après une séparation », *Population*, 74, 1-2, p. 73-102.
- RÉGNIER-LOILIER A., BEAUJOUAN E., VILLENEUVE-GOKALP C., 2009, « Neither single, nor in a couple. A study of living apart together in France », *Demographic Research*, 21, 4, p. 75-108.
- RÉGNIER-LOILIER A., GUISSÉ N., 2009, « Chapitre 7 : Mise en scène de la vie quotidienne. Dit-on les mêmes choses en présence de son conjoint ? », dans RÉGNIER-LOILIER A.

- (DIR.), *Portraits de familles L'enquête. Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, INED, coll. « Grandes enquêtes », 543 p.
- RÉGNIER-LOILIER A., HIRON C., 2010, « Evolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant », *Politiques sociales et familiales*, 99, 1, p. 5-25.
- RÉGNIER-LOILIER A., RAULT W., 2016, « Raconter son histoire amoureuse. Quel effet de la présence du conjoint durant l'entretien ? », 9ème Colloque de la Société francophone de statistique, session « Collecte 1 », Gatineau (Canada).
- RENNES J., 2019, « Déplier la catégorie d'âge. Âge civil, étape de la vie et vieillissement corporel dans les préjudices liés à l' "âge" », *Revue Française de Sociologie*, 60, 2, p. 257-284.
- RENNES J., 2016, « Âge », dans *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, La Découverte, Paris, p. 42-53.
- RICROCH L., 2012, « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », dans *Femmes et hommes – Regards sur la parité – Insee Références*.
- RISTOVSKI-SLIJEPCEVIC S., CHAPMAN G.E., BEAGAN B.L., 2010, « Being a 'good mother': Dietary governmentality in the family food practices of three ethnocultural groups in Canada », *Health: An Interdisciplinary Journal for the Social Study of Health, Illness and Medicine*, 14, 5, p. 467-483.
- RIVIERE J., 1929, « Womanliness as a masquerade », *International Journal of Psycho-Analysis*, 9, p. 303-316.
- ROBERT A., SULZER E., 2020, « Quitter le domicile parental : un processus très lié au parcours scolaire et professionnel », Paris, Insee Références.
- ROGER O., 2014, *Les mises en scène de la cuisine dans les émissions de recettes à la télévision Française (1953-2012)*, mémoire de master 2 en histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- ROSENQUIST J.N., MURABITO J., FOWLER J.H., CHRISTAKIS N.A., 2010, « The Spread of Alcohol Consumption Behavior in a Large Social Network », *Annals of Internal Medicine*, 152, 7, p. 426-434.
- ROY D., 2006, « L'argent du "ménage", qui paie quoi ? », *Travail, genre et sociétés*, 15, p. 101-119.
- ROY D., 2005, « "Tout ce qui est à moi est à toi ?" Mise en commun des revenus et transferts d'argent dans le couple », *Terrain*, 45, p. 41-52.
- RUSSELL R., 2007, « Men Doing 'Women's Work': Elderly Men Caregivers and the Gendered Construction of Care Work », *The Journal of Men's Studies*, 15, 1, p. 1-18.
- SAINT POL T. DE, 2016, « Les habitudes alimentaires des Français : Une institution sociale entre constance et renouveau », *Esprit*, 6, p. 111-120.

- SAINT POL T. DE, 2010, *Le corps désirable : hommes et femmes face à leur poids*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 222 p.
- SAINT POL T. DE, 2009, « Surpoids, normes et jugements en matière de poids : comparaisons européennes », *Population et Sociétés*, 455.
- SAINT-POL T. DE, 2008, « La consommation alimentaire des hommes et des femmes vivant seuls », *Insee Première*, 1194.
- SAINT POL T. DE, 2006, « Le dîner des français : un synchronisme alimentaire qui se maintient », *Économie et statistique*, 400, 1, p. 45-69.
- SAINT POL T. DE, 2005, « Quand est-ce qu'on mange ? Le temps des repas en France (analyse quantitative) », *Terrains & travaux*, 9, p. 51-72.
- SAINT POL T. DE, RICOCH L., 2012, « Le temps de l'alimentation en France », *Insee Première*, 1417.
- SANTELLI E., 2019, « “Profiter de sa jeunesse avant de se caser”. Entre injonction normative, variation sociale et effet de genre », *Agora débats/jeunesses*, 83, p. 25-42.
- SANTELLI E., 2018, « L'amour conjugal, ou parvenir à se réaliser dans le couple. Réflexions théoriques sur l'amour et typologie de couples », *Recherches familiales*, 15, 1, p. 11-26.
- SCHNAPPER D., 1999, *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 125 p.
- SHORT F., 2003, « Domestic cooking skills – what are they? », *Journal of the HEIA*, 10, 3, p. 13-22.
- SILVA E.B., 2000, « The cook, the cooker and the gendering of the kitchen », *The Sociological Review*, 48, 4, p. 612-628.
- SINGLY, F. DE (DIR.), 2007, *L'injustice ménagère*, Paris, Armand Colin, coll. « Sociétales », 235 p.
- SINGLY F. DE, 2004, *Fortune et infortune de la femme mariée. Sociologie des effets de la vie conjugale*, PUF, coll. « Quadrige », 256 p.
- SINGLY F. DE (DIR.), 2003, *Libres ensemble: l'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan : Pocket.
- SINGLY F. DE, 2000, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan/HER.
- SINGLY F. DE, 1993, « Les habits neufs de la domination masculine », *Esprit*, 193, p. 55-64.
- SINGLY F. DE, 1987, « Théorie critique de l'homogamie », *L'Année sociologique*, 37, p. 181-205.
- SINGLY F. DE, 1976, « La lutte conjugale pour le pouvoir domestique », *Revue Française de Sociologie*, 17, 1, p. 81-100.
- SLUYS C., CHAUDRON M., ZAIDMAN C., 1997, « Chérie, qu'est-ce qu'on mange ce soir ? », *Ethnologie française*, 27, 1, p. 87-95.
- SMITH G.D., WINCHESTER H.P.M., 1998, « Negotiating space: alternative masculinities at the work/home boundary », *Australian Geographer*, 29, 3, p. 327-339.

- SOBAL J., 2005, « Men, Meat and Marriage: Models of Masculinity », *Food and Foodways*, 13, 1-2, p. 135-158.
- SOLARD J., COPPOLETTA R., 2014, « La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ? », *Économie et statistique*, 469-470, p. 61-84.
- SOLAZ A., 2005, « Division of Domestic Work: Is There Adjustment Between Partners when One is Unemployed? Evidence from French Couples », *Review of Economics of the Household*, 3, 4, p. 387-413.
- SULLIVAN O., 2000, « The Division of Domestic Labour: Twenty Years of Change? », *Sociology*, 34, 3, p. 437-456.
- SUPSKI S., 2013, « Aunty Sylvie's Sponge: Foodmaking, Cookbooks and Nostalgia », *Cultural Studies Review*, 19, 1, p. 28-49.
- SWENSON R., 2009, « Domestic Divo? Televised Treatments of Masculinity, Femininity and Food », *Critical Studies in Media Communication*, 26, p. 36-53.
- SZABO M., 2014, « Men nurturing through food: Challenging gender dichotomies around domestic cooking », *Journal of Gender Studies*, 23, 1, p. 18-31.
- SZABO M.K., 2013, « 'I'm a real catch': The blurring of alternative and hegemonic masculinities in men's talk about home cooking », *Women's Studies International Forum*, 44, p. 228-235.
- Tableaux de l'économie française*, 2020, Insee Références.
- TAMAROZZI F., 2012, « Manger son enfance. Les jouets Habert et le Manuel de Nonna Papera dans l'Italie des années 1960-1980 », dans ANSTETT E., GELARD M.-L. (DIR.), *Les objets ont-ils un genre ? Culture matérielle et production des identités sexuées*, Armand Collin, Paris.
- TESTENOIRE A., 2008, « Carrières féminines, résistance masculines : couples à hypogamie féminine », dans GUICHARD-CLAUDIC Y., VILBROD A., KERGOAT D. (DIR.), *L'inversion du genre : Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 385-396.
- THOMPSON L., 1991, « Family Work: Women's sense of Fairness », *Journal of Family Issues*, 12, p. 181-196.
- TOULEMON L., 2008, « Entre le premier rapport sexuel et la première union : des jeunes encore différentes pour les femmes et pour les hommes », dans BAJOS B., BOZON M. (DIR.), *Enquête sur la sexualité en France : pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, p. 163-196.
- VALENTINE G., 1999, « Doing household research: interviewing couples together and apart », *Area*, 31, 1, p. 67-74.
- VAN DE VELDE (DE) C., 2008, *Devenir adulte: sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, 1re éd, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 278 p.

- VAN HOOFF J.H., 2011, « Rationalising inequality: heterosexual couples' explanations and justifications for the division of housework along traditionally gendered lines », *Journal of Gender Studies*, 20, 1, p. 19-30.
- VANDERSCHULDEN M., 2006, « Les ruptures d'unions : plus fréquentes, mais pas plus précoces », *Insee Première*, 1107.
- VIGARELLO G., 2010, *Les métamorphoses du gras. Histoire de l'obésité du Moyen-Âge au XX^e siècle*, Seuil, Paris, 362 p.
- VILLENEUVE-GOKALP C., 2000, « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », *Économie et statistiques*, dossier « Jeunes : l'âge des indépendances », 337-338, p. 61-80.
- VILLENEUVE-GOKALP C., 1990, « Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales », *Population*, 45, 2, p. 265-297.
- VOUILLOT F., 2010, « L'orientation, le butoir de la mixité », *Revue française de pédagogie*, 171, 2, p. 59-67.
- WEST C., FENSTERMAKER S., 2006, « “Faire” la différence. (Traduction de Laure de Verdalle et Anne Revillard) », *Terrains & travaux*, 10, p. 103-136.
- WEST C., ZIMMERMAN D.H., 1987, « Doing Gender », *Gender & Society*, 1, 2, p. 125-151.
- WHYTE W.F., 1943, *Street Corner Society*, University of Chicago Press, 364 p.
- WIDMER É.D., KELLERHALS J., LÉVY R., 2004, « Quelle pluralisation des relations familiales ? Conflits, styles d'interactions conjugales et milieu social », *Revue française de sociologie*, 45, 1, p. 37.
- WIDMER E.D., KELLERHALS J., LEVY R., ERNST M., HAMMER R., 2002, *Cohésion, régulation et conflits dans les familles contemporaines*, Rapport final n°5004-047772-1, Fonds National de la Recherche Scientifique.
- WILLS W., BACKETT-MILBURN K., ROBERTS M.-L., LAWTON J., 2011, « The framing of social class distinctions through family food and eating practices », *The Sociological Review*, 59, 4, p. 725-740.
- YANG F.-M., 2010, « Tensions, arrangements et ambivalences alimentaires dans le couple mixte », *Anthropology of food [Online]*, 7, consulté le 5 novembre 2020.
- YOUNG M.E., MIZZAU M., MAI N.T., SIRISEGARAM A., WILSON M., 2009, « Food for Thought. What You Eat Depends on Your Sex and Eating Companions », *Appetite*, 53, 2, p. 268-271.
- ZARCA B., 1990, « La division du travail domestique : poids du passé et tensions au sein du couple », *Économie et statistique*, 228, 1, p. 29-40.
- ZEGAÏ M., 2010, « La mise en scène de la différence des sexes dans les jouets et leurs espaces de commercialisation », *Cahiers du Genre*, 49, p. 35-54.
- SZABO M., 2014, « Men nurturing through food: Challenging gender dichotomies around domestic cooking », *Journal of Gender Studies*, 23, 1, p. 18-31.

Annexes

Annexe 1 – Recrutement des enquêté·es

Le recrutement a duré de l'automne 2016 au printemps 2018, d'abord en Île-de-France (de l'automne 2016 au printemps 2017, *via* une mailing-list d'École d'enseignement supérieur, des Missions locales et Foyers de Jeunes Travailleurs) puis dans quelques grandes villes (de l'automne 2017 au printemps 2018, notamment par une épicerie sociale et solidaire et sur des campus et dans des supermarchés). En parallèle, a eu lieu un recrutement *via* des réseaux personnels et professionnels ainsi que par « boule de neige ».

Si de très nombreuses voies de recrutement ont été testées⁵²⁹, seule une minorité a donc fonctionné. Ainsi, les annonces sans contact direct n'ont pas fonctionné, hormis sur une mailing-list d'École d'enseignement du supérieur. La diffusion *via* nos cercles amicaux et familiaux a assez bien fonctionné, ainsi que la logique « *boule de neige* » à partir d'enquêté·es déjà recruté·es. Les intermédiaires institutionnels ont partiellement fonctionné : certains n'ont absolument pas donné suite, comme les agents immobiliers, des institutions de santé ou visant l'insertion des jeunes adultes, des professeurs d'IUT, des assistantes sociales de formations en apprentissage, etc. D'autres ont donné suite, mais sans résultat. Certains ont tenté de nous décourager, présentant leur public comme probablement peu intéressé. D'autres nous ont donné accès à quelques couples, mais demandèrent un investissement conséquent.

Tableau 1 – Voies de recrutement

Mailing-list Ecole post-bac	Gaëlle et Damien Chloé et Clément Lisa et Corentin	Isabelle et Pierre Camille et Yann Margaux et Thomas
Missions locales et Foyers de jeunes travailleurs	Mathieu et Priscille	Islane et Selman

⁵²⁹ Entre autres : prise de contact et diffusion d'annonces à travers la grande majorité d'agences immobilières d'un arrondissement de Paris et d'une ville de banlieue proche ; dépôt de petites annonces dans des lieux publics ou des commerces ; dépôt de petites annonces dans des Missions locales et institutions apparentées ; demande d'aide par diffusion de l'annonce et mise en contact avec des couples potentiellement concernés par des personnels de Missions locales et institution similaires ; annonce dans des journaux municipaux ; demande de mise en contact direct par des institutions d'aide alimentaire ; diffusion de l'annonce *via* des réseaux sociaux grand public, et notamment des pages Facebook ; demande de mise en contact par des journaux ayant lancé des appels à témoignages sur des sujets similaires.

Réseau personnel	Zélie et Thibaud Hanna et Sylvain	Charlotte et Maxence Florence et Samuel
Réseau professionnel	Hélène et Fabien Jeanne et Aurélien	Marine et Jonathan
Effet boule de neige	Nolwenn et Dylan Camillia et François Cécile et Blaise	Carole-Anne et Yann Hinata et Antoine
Épicerie sociale et solidaire	Claire et Christopher Laura et Julien	Louisa et Alban
Démarchage direct sur un campus, dans un supermarché	Coralie et Nadir	Faustine et Killian
Autre enquête	Dmitri et Yun	

Ainsi, 6 couples ont été recrutés *via* la mailing-list d'une École d'enseignement supérieur, 7 *via* des réseaux et contacts professionnels ou personnels, 5 par des institutions tournées vers l'aide à l'insertion des jeunes adultes (épicerie solidaire, Missions locales et Foyers de jeunes travailleurs), 5 par effet boule de neige, 2 par un démarchage direct sur un campus et dans un supermarché, 1 *via* une autre enquête en sociologie.

Au total, 26 couples ont été enquêtés. Seuls trois hommes n'ont pas été rencontrés, dans deux cas par refus de leur part justifiés par une indisponibilité (Selman et Julien), dans le troisième suite à une erreur que nous avons commise dans la date d'entretien (Aurélien). 14 couples ont été soumis à des premiers entretiens individuels, les 12 autres à des premiers entretiens conjugaux. Des seconds entretiens ont eu lieu auprès de 11 couples. Au total, 47 entretiens formels ont eu lieu (plus quelques autres plus informels), représentant 70 heures d'enregistrement. Quelques couples ont été suivis plus intensément, quatre se pliant notamment à un exercice de mise en image et en son de leur alimentation quotidienne au printemps 2019 (Hinata et Antoine, Charlotte et Maxence, Zélie et Thibaud, Yun et Dmitri). Au printemps 2019 nous avons également repris contact avec certains couples, et effectué quelques entretiens plus informels (notamment avec Hinata et Chloé).

Encadré 10 : Charlotte et Maxence : proximité personnelle et participation renforcée des partenaires

Notre relation avec Charlotte et Maxence est spécifique, en ce que nous connaissons Charlotte dans notre enfance *via* nos parents, avant de perdre le contact pendant de nombreuses années. Charlotte, apprenant notre recherche, nous recontacte *via* Facebook début avril 2017, expliquant qu'elle vient de s'installer avec son « *petit ami* », et se proposant pour l'enquête. Sachant que nous habitons dans une autre ville, elle nous propose spontanément de dormir chez elle et son

partenaire, ce que nous acceptons, pour la voir plus longuement et nous immerger dans leur cadre de vie. Elle est très volontaire dans la relation d'enquête, préparant au premier entretien notamment la liste des aliments qu'ils ont mangé le jour même. Maxence est un peu moins présent (quittant la pièce plusieurs fois au cours de l'entretien, et surtout ne se chargeant pas de l'organisation des rencontres). Nous sommes évidemment émotionnellement impliquée dans la relation, du fait de notre sympathie acquise pour Charlotte, qui nous pousse à dériver sur des sujets n'ayant pas forcément à voir avec l'entretien (comme les enjeux politiques en cette période pré-électorale). Nous nous abstenons cependant dans la mesure du possible de nous étendre concernant des enjeux propres à l'enquête, tout en ayant du mal à éluder la réalité de nos positionnements lorsque Charlotte nous interroge dessus. Sur ces aspects, nous l'invitons plutôt à nous livrer ses propres avis, usant de cette relation de confiance.

Surtout, cette proximité permet une implication spécifique du couple dans le protocole d'enquête. D'une part, en nous permettant de demander des informations complémentaires à tout instant au cours des trois années d'enquête. Plus encore, en nous faisant obtenir trois entretiens, alors que le couple change de ville en cours d'enquête. Enfin, en obtenant un grand nombre d'éléments que les autres couples ne fournissent que parcimonieusement. Ainsi, ils ont notamment accepté, au printemps 2019, de prendre de très nombreuses photographies mais aussi des vidéos de leur quotidien alimentaire, sans enjoliver celui-ci, en les accompagnant d'un résumé de leurs derniers repas, et en se pliant à un long entretien de photo-élicitation.

Cette relation témoigne de l'intérêt de susciter le contact d'une « *informatrice privilégiée* » – ou encore d'une « *Doc* » (Whyte, 1943), comme certain·es les désignent couramment depuis le succès de l'ouvrage *Street Corner Society* – en dehors même d'un terrain ethnographique. Cette personne, plus à l'aise dans la relation d'enquête, permet d'expérimenter et d'approfondir le protocole, tout en ouvrant le terrain par ses éventuels contacts. L'investissement de Charlotte nous a effectivement également permis le recrutement de trois autres couples.

De nombreux supports ont été utilisés pour recruter les enquêté·es, dont voici quelques exemples :

Lettre destinée à être distribuée par des agences immobilières :

Angèle Fouquet
Doctorante à ABIES – AgroParisTech
Laboratoire ALISS – INRA

Madame, Monsieur,

Etudiante en thèse de sociologie, je travaille sur la question de l'alimentation et de la cuisine dans la famille, plus précisément sur l'alimentation des couples (en regard de l'alimentation individuelle). Pour cela, je cherche à rencontrer des personnes en couple qui s'installent pour la première fois ensemble, pour discuter avec eux de leur alimentation, recueillir leur témoignage.

Je sais que ma démarche peut vous sembler singulière, mais elle est classique en sociologie. Je m'adresse à vous alors que nous ne nous connaissons pas afin de mieux respecter votre vie privée : nos échanges, si vous les acceptez, seront entièrement anonymes (personne d'autre n'aura connaissance de votre identité).

Si vous êtes concernés, c'est-à-dire vous apprêtez à vous installer en couple (dans moins d'un an) ou vous êtes récemment installés ensemble (il y a moins d'un an) et si vous acceptez de vous prêter au jeu et de m'aider dans mon travail de recherche, ou si vous hésitez et souhaitez plus d'informations, vous pouvez me joindre par e-mail (angele.fouquet@openmailbox.org) ou par téléphone (06 30 95 57 90).

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Angèle Fouquet

Annnonce diffusée sur des mailing-lists :

Objet: Recherche enquêtés pour entretiens en sociologie de l'alimentation (thèse)

Bonjour,

Doctorante en sociologie en première année à ABIES, je travaille sur le lien entre la famille et l'alimentation / la cuisine. Je suis donc à la recherche de couples s'apprêtant à ou venant de s'installer ensemble - dans un même logement, depuis moins d'un an ou d'ici maximum six mois - pour effectuer des entretiens portant sur leur alimentation et leurs pratiques culinaires.

Si vous correspondez à ce critère, votre participation m'aiderait dans mon travail de recherche. Si vous acceptez de participer, vous pouvez me contacter à cette adresse.

De même si vous connaissez des personnes concernées et qui accepteraient de m'aider.

Si vous avez des questions concernant cette enquête, n'hésitez pas à me demander.

Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à ma demande.

Cordialement,

Angèle Fouquet

Annnonce type destinée aux réseaux sociaux :

Bonjour,

Doctorante en sociologie, je m'intéresse à l'alimentation des jeunes couples. Je recherche donc, pour des entretiens / interviews, des personnes qui viennent de (ou vont bientôt) s'installer en couple (commencer à habiter ensemble, il y a moins d'un an), en Ile-de-France (ou pas loin en train).

A priori, je me déplace pour venir chez vous, et on discute de votre alimentation / cuisine avant et après votre installation en couple. Si vous êtes concerné-e, ou connaissez des personnes concernées, vous pouvez me joindre par message privé, ou par mail : angele.fouquet@agroparistech.fr.

Merci !

Flyers divers :

Pour une enquête sur l'alimentation des couples, je recherche des personnes en couple qui habitent ensemble depuis peu de temps ou qui vont bientôt habiter ensemble (il y a moins de six mois ou d'ici moins de six mois), pour des entretiens concernant leur alimentation / cuisine. Contact par mail (angele.fouquet@agroparistech.fr) ou téléphone (06.30.95.57.90) Merci.



Merci ! Angèle Fouquet

Annexe 2 – Grille d’entretien (septembre 2017)

Remercier

Enregistrement + Anonymisation

Entretien plus ou moins guidé : j’ai une liste de **thématiques** m’intéressant, des questions précises, mais aussi des questions très larges et qui peuvent ouvrir sur une **discussion libre**. Donc **n’hésitez pas à développer** des aspects qui vous semblent importants, qui vous parlent, qui vous semblent éclairer la discussion. Recueillir votre **expérience, n’hésitez pas à raconter**.

[Introduction]

- Est-ce qu’il y a des **raisons particulières qui vous ont poussé à accepter de m’aider** ? Un intérêt particulier pour la thématique ?
- Est-ce que cette thématique des changements dans l’alimentation du fait de la mise en couple / cohabitation vous **évoque des choses en particulier, que cela vous concerne vous, ou bien en généralisant** ? LAISSER DEVELOPPER, RELANCER
- **Pour résumer**, en quoi diriez-vous que le couple et la cohabitation ont **changé** votre alimentation ?

[Infos parcours de vie parcours ali. passé]

Pour « cadrer » un petit peu, pour comprendre votre parcours, avoir des éléments importants pour mes propres questions, retrace à gros traits votre parcours depuis départ de chez vos parents. Pour cela, poser **quelques questions précises**.

PRENDRE UNE FEUILLE

- Parents séparés ? Vécu chez eux jusqu’à quand ? Où ? Pour faire quoi = parcours professionnel ?
- Vécu seul ? Colocation ? Autre ? Périodes ?
- Couple : en couple depuis quand ? En cohabitation depuis quand ? Déjà été en couple avant ?

FAIRE VALIDER LE RESUME

- Pourriez-vous **qualifier ces différentes périodes concernant votre alimentation** ? Me dire si vous avez connu des changements importants par ex.
- Si du mal, désigner les périodes, précisez la question ;
- Insister s’il y a lieu sur les périodes de coloc, d’autre couple, le départ de chez les parents...

[rapports perso à l’ali°]

Je souhaiterais que l’on revienne maintenant sur ce qui vous importe concernant votre alimentation.

- Est-ce que **c’est important pour vous l’ali°** ? En quoi (= comprendre ce qui importe à la personne) Qu’est-ce qui **importe** pour vous dans l’alimentation ? (contenu et condition des repas, origine des aliments ou type, convivialité,) Quelles **valeurs** rattachez-vous personnellement à l’ali° ?
- **En particulier, est-ce que votre façon d’envisager l’alimentation est influencée par** : questions de **santé** ? **Poids** ? ; le fait d’être avec les autres, de **partager** les repas ou d’échanger autour ? **plaisir gustatif** ? plaisir de faire la **cuisine** ? **engagements** civiques / politiques ? Autres ?
- **Par rapport aux personnes de votre entourage** passé ou présent, comment qualifieriez-vous votre alimentation, de façon générale ?
- Qu’est-ce que vous **appréciez dans les activités** de gestion alimentaire : Est-ce que vous aimez/ n’aimez pas faire les courses ? Faire la cuisine ? La vaisselle ? En quoi ?
- Sur quoi est-ce que vous pensez **ne pas pouvoir faire de concessions** concernant l’alimentation ? Sur quoi pensez-vous **pouvoir** en faire ? (si besoin : question diététiques ; engagement écologique / citoyen ; goût, raffinement ; le prix ; les relations à l’occasion des repas (voir des amis, faire des activités en même temps ...)).
- Ces attentes que vous avez vav de l’ali° ont-elles **évolué depuis votre enfance** ?

[Rapport ali. Parents]

J'aimerais que l'on revienne un peu sur l'alimentation de vos parents : **avez-vous la même vision de l'alimentation que vos parents ? Quelles différences ?**

Vous arrive-t-il d'avoir des **tensions** avec vos parents sur la questions des repas ? Y a-t-il des **critiques** réciproques ? Au contraire, des choses (types de repas, visions de ce qu'est bien manger ...) qui vous **rapprochent** ?

[Saisir de façon détournée les relations à l'ali° transmises par la famille]

Prenez-vous encore des **repas avec vos parents** ? Comment ces repas se passent-ils ? Comment ces habitudes se sont-elles installées ?

Pour aider la mémoire : pourriez-vous m'écrire / me décrire comment s'est déroulé le dernier repas que vous avez pris avec vos parents ?

[Rapport ali. du partenaire]

Évoquer le rapport à l'alimentation de votre partenaire

- Selon vous, qu'est-ce qui **caractérise**/ singularise le rapport à l'ali° de votre partenaire ?
- En quoi est-ce que cela **le rapproche du vôtre** ?
- En quoi est-ce que cela le **différencie** ?

(si colocation) En quoi, sur le plan alimentaire, **colocation et couple sont différents** ? En quoi manger en **couple ou entre amis** c'est différent ? Vous pouvez me raconter les dernières fois où vous avez mangé avec des amis, pour vous aider.

[Mise en couple et installation]

Je voudrais **revenir sur votre emménagement**

- « pourquoi » cette installation ensemble ? **Qu'est-ce qu'elle représente pour vous** ?
- Sur le plan alimentaire ?
- si personne seule : comment vous projetez-vous dans la suite de votre couple ? (cela reste entre nous)
- *[Plus globalement, essayer de leur faire parler de leurs projets de couple]* : qu'avez-vous comme **projets** de couple à l'heure actuelle ?
- Comment percevez-vous et vivez-vous plus généralement les enjeux liés à la mise en couple ?

Comment définiriez-vous votre couple, par rapport à d'autres (que ce soit des modèles qu'on peut avoir en tête ou d'autres couple, parmi vos proches) ?

[les différences entre partenaires : gestion et conséquences]

Ce qui m'intéresse :

- en quoi votre alimentation a changé du fait de votre mise en couple
- Nous n'avons jamais tout à fait la même alimentation au départ, les mêmes envies, objectifs, façons de nous organiser ! **comment avez-vous géré les différences alimentaires qui existaient entre vous et votre partenaire ? Comment ont évolué ces différences ?**

→ passer en revue quelques aspects de votre organisation alimentaire. Si vous pouvez m'expliquer les différences entre vous et votre partenaire concernant ces éléments, puis comment vous gérez ces différences.

- **horaires** des repas ; quand manger ? A quelle fréquence ?

Grignotage ?

- les **courses** : qu'acheter, quand, où ?

→ pourriez-vous me décrire la dernière fois que vous avez fait les courses ?

→ Comment faites-vous pour vous coordonner concernant la liste de courses ?

- le **contenu** des repas : types de produits, provenance, forme entrée plat dessert du repas

→ les deux derniers soirs, qu'avez-vous dîné ?

→ visite commentée de la cuisine. Dont frigo.

la **cuisine** : comment cuisiner ? Quand ? Avec quel matériel ? Qui va cuisiner ?

avec qui manger et quelles activités avoir pendant les repas : repas avec amis ? Beaux-parents ou parents ? Activités annexes (télé radio téléphone boulot etc) ?

Vous souvenez-vous **d'événements précis** qui ont été l'occasion pour vous de constater vos différences ?
Règlement de ces différences : discussion, ou plutôt par essais-erreurs ?

[Conclusion]

A la lumière des réponses précédentes, en quoi diriez-vous que cette **cohabitation modifie vos repères**, vos habitudes, alimentaires ?

En quoi elle nécessite de **s'adapter et de gérer des différences** ?

Comment vivez-vous ces changements ? plutôt volontaires ou plutôt sans que vous vous en rendiez compte ?

Y a-t-il des points sur lesquels vous aimeriez faire **changer votre alimentation à l'avenir** ?

Si vous travailliez sur ce sujet, **quelles questions poseriez-vous que j'aurais oubliées** ?

[Infos complémentaires essentielles]

profession ?

Revenu disponible approximatif ?

âge ?

Parents : profession, ville, (plus éventuellement)

Pourrais-je prendre quelques **photos** de votre cuisine, et de vos rangements de l'alimentation ? Strictement anonymisé, je me moque de la propreté et de l'état de rangement.

Pourrions-nous nous **revoir** dans quelques mois, pour compléter cet entretien et mesurer d'éventuels changements, ainsi que pour discuter à trois des changements. Éventuellement « carnet de bord » alimentaire sur quelques jours

Convocation de supports possibles à commenter :

- faire les courses avec les gens
- liste de courses
- derniers repas, souvenirs / description de ce qui a eu lieu
- tickets de caisse
- photos
- commentaire de la cuisine, du frigo.

Pistes pour le second entretien :

Remercier

Enregistrement + Anonymisation

Entretien plus ou moins guidé : j'ai une liste de **thématiques** m'intéressant, des questions précises, mais aussi des questions très larges et qui peuvent ouvrir sur une **discussion libre**. Donc **n'hésitez pas à développer** des aspects qui vous semblent importants, qui vous parlent, qui vous semblent éclairer la discussion. Recueillir votre **expérience**, **n'hésitez pas à raconter, à livrer des anecdotes**.

Par rapport à la dernière fois, il s'agirait de **voir si des choses ont changé** dans votre ali°. Ensuite, **explorer comment vous réussissez à gérer à deux votre alimentation, en nous penchant en particulier sur votre gestion des différences alimentaires**. Pour cela, je vous propose **d'abord de discuter de façon un peu générale** de cette question, **puis de l'aborder concrètement** à partir des exemples de vos dernières courses et de vos **derniers repas**.

[Courses avant avec l'un des deux + liste de courses récentes + liste repas récents ???]

[Les changements depuis la dernière fois]

Avez-vous **constaté des changements dans votre organisation alimentaire depuis la dernière fois que nous nous sommes vus** ?

D'autres idées de différences avant-après cohabitation vous sont-elles venues ?

[Bien approfondir ces points s'ils en mettent en avant :] comment leur est venu ce changement ? Est-ce qu'ils en sont **contents** ou pas et pourquoi ?

Pour aider, détailler lieux de changements :

courses (horaires, qui les fait, où, ce qu'ils achètent) ;
rythmes des repas (régularité, grignotage, repas pris en commun) ;
contenu du repas (choix des produits, types de plats) ;
gestion du frigo (rangement du frigo, qui surveille et comment pour la péremption, comment décider qu'un produit est périmé, taux de restes jetés ou de produits qui périssent ...) ;
répartition des tâches (cuisine, vaisselle, rangement et mise de table)

[Les enjeux de compromis dans ali° commune]

J'aimerais maintenant pouvoir aborder avec vous sous un aspect théorique les **points les plus importants de votre travail de compromis alimentaire, de gestion de la différence alimentaire**. J'entends par « compromis » le fait que sur certains aspects, vous connaissez des différences dans la façon de vous alimenter ou de gérer l'alimentation, et que vous devez gérer ces différences.

Est-ce que vous pourriez revenir sur ces différences ? FAIRE PARLER : Mangez-vous toujours la même chose ? Gérez-vous de la même façon ? Associez-vous les mêmes valeurs ? = **contenu, gestion, valeurs/représentations**

[ici, interroger selon chaque cas les enquêtés sur ce qui m'a semblé être un enjeu de compromis et de changement ali. à deux :]

Pour ma part, j'ai été marquée par ... Est-ce que l'on pourrait revenir sur cette différence, et sur comment vous la gérez ?

Comment avez-vous géré ces différences ?

Vous souvenez-vous d'**événements** marquants liés à ces différences ?

Premier repas ensemble ? Premier restaurant ? Premier repas à domicile ? Dans le nouveau logement ?
Premières courses ?

Est-ce que c'est important **pour vous de manger ensemble**, et pourquoi ?

[déléguer]

Gérer à deux, c'est forcément quelque part déléguer :

- qu'est-ce que vous **délégez** chacun à l'un ?

- Pourriez-vous me raconter **comment** cette organisation s'est installée ?

[Cas concrets récents : le travail de compromis]

J'aimerais maintenant que l'on **regarde ensemble quelques éléments concrets importants pour moi** de votre alimentation, afin de discuter d'**en quoi vous vous organisez l'un et l'autre autrement avant** de vivre en couple, de **comment vous faites quand vous vous retrouvez à vivre seul** pendant un moment, et enfin d'**en quoi votre organisation à deux actuelle relève d'une gestion à deux de vos différences**. Je vous propose pour cela de parler de vos **dernières courses**, de vos **derniers repas ensemble**, et enfin de votre **gestion du frigo**.

[Dernières courses]

Si on parle tout d'abord des courses, pourriez-vous me **parler de vos courses, par ex les dernières ?**

- en quoi pour vous elles ont été **différentes de si vous viviez seul(e) ?**

- où avez-vous fait l'un et l'autre des **compromis ?**

- avez-vous **toujours fait comme ça depuis que vous habitez ensemble ?**

Pour rentrer encore plus dans le concret, pouvons-nous nous appuyer sur l'analyse de liste de course /ticket de caisse ?

A PARTIR DES ITEMS DISPO, POSER LES QUESTIONS SUIVANTES :

Si liste de courses :

de quand date-elle ? Qui y a inscrit quoi ? Pourquoi ?

Qui s'en est servi ? Dans quel magasin ? A quel moment exactement ?

Est-ce que tout a été acheté ?

En quoi la liste différerait s'il s'agissait d'une liste que pour un ?

En quoi cette façon de gérer les courses vous convient-elle ? Que souhaiteriez-vous changer ?

Si ticket de caisse :

De quand ?

Y sont allés ensemble ? Sinon qui ? Pourquoi ?

Pourquoi ces différents articles ? Des recettes liées ?

Se souviennent-ils de comment ils les ont ensuite utilisés ? Mangés avec quoi, à quelles occasions ?

Dans ces produits, lesquels est-ce qu'ils achetaient avant quand ils étaient seuls l'un et l'autre ? Lesquels non ? Pourquoi ?

Lesquels est-ce qu'ils achèteraient si devaient vivre quelques jours seuls ? Lesquels non ?

Quels plats préparés à partir de cette liste ?

Si tickets de restaurant :

Quand et à quelle occasion ?

Comment s'est effectué le choix du restaurant ?

Est-ce plutôt une pratique habituelle ?

Qui a mangé quoi ?

[Derniers repas à deux]

Si on parle maintenant des repas, pourriez-vous **me parler de vos repas à deux** ?

- en quoi pour vous ont-ils été **différents de si vous viviez seul(e)** ?

- où avez-vous fait l'un et l'autre des **compromis** ?

- avez-vous **toujours fait comme ça depuis que vous habitez ensemble** ?

Pour rentrer encore plus dans le concret, pouvons-nous nous appuyer sur l'analyse de votre **dernier repas** à deux ?

mangé quoi ? Pourquoi ? Où ? Auraient mangé cela / comme ça si vivaient seul ?

[Frigo]

Enfin, si on parle maintenant du frigo, pourriez-vous me parler de **vos gestion du frigo** (à la fois ce que vous mettez dedans, et comment vous rangez, choisissez les choses à manger, surveillez les dates de péremption) ?

- en quoi feriez-vous **différemment si vous viviez seul(e)** ?

- où avez-vous fait l'un et l'autre des **compromis** ?

- avez-vous **toujours fait comme ça** depuis que vous habitez ensemble ?

Pour rentrer encore plus dans le concret, pourrais-je voir votre frigo ? LES INVITER A OUVIR LE FRIGO, ALLER DEVANT AVEC DICTAPHONE

Comment est-il organisé ? (désigner les aliments:) quand/où/par qui ont-ils été achetés ? Comment comptez-vous vous en servir ? L'auriez-vous acheté en vivant seul(e) ? **Qu'est-ce que qui va être consommé par l'un / l'autre / les deux ? PHOTO ?**

Repas parents ou beaux-parents ?

[Revenir sur les questions qui n'ont pas été posées en entretien avant = compléter]

[Revenir sur les points à approfondir : relancer sur thématiques qui me semblent porteuses pour eux]

Si entretien de couple, alors qu'avant entretiens séparés :

Couples qui venaient tout juste de s'installer : insister sur les points de changement

[Conclusion : retour question générale et questions manquantes]

Pour conclure, **quelles impressions de changement depuis la dernière fois ? Avec la mise en couple ? L'installation ?**

Est-ce que j'ai oublié des questions ? Y a-t-il des points qui vous semblent manquer dans mes questions ?

Quelles questions supplémentaires poseriez-vous si vous travailliez sur mon sujet ?

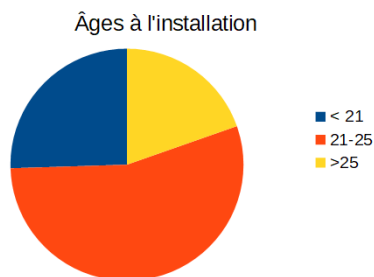
Demander éventuellement **EN OFF** comment ils ont **vécu** les entretiens, et la relation d'enquête.

Annexe 3 – Présentation des couples et index

1. Caractéristiques du corpus

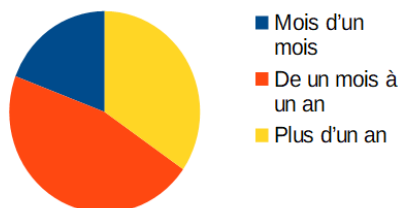
(pour les écarts d'âge et de statuts entre les partenaires, voir annexe 7)

Âges à l'installation	
< 21	13
21-25	28
>25	10
Total	51 (il manque Selman)

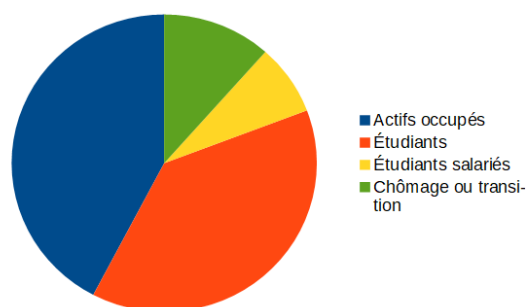


Durée du couple à la date d'installation	
Mois d'un mois	5
De un mois à un an	12
Plus d'un an	9
Total	26

Durée du couple à la date d'installation



Statut face à l'emploi à la date du premier entretien	
Actifs occupés	22
Etudiants	20
Etudiants salariés	4
Chômage ou transition	6
Total	52



2. Caractéristiques des couples et index

	Déjà vécu ... ?			À l'installation...			Au 1 ^{er} entretien...						2 ^e ent.	Professions parents
	Seul e	En colocation	En couple	Âge rencontre	Âge	Durée du couple	Lieu	Durée de la cohabitation	Statut	Source et niveau de revenu (net mensuel)	Arrangement	type		
Camillia	*	*		23	24	1 an	Paris	1-2 semaines	Étudiante, école de journalisme.	Parents	Chef	I	C	Directeur dite industriel, au foyer
François	*	*		21	22				Étudiant, école de journalisme, stagiaire.	Stage + parents = environ 1 000 euros.		I	C	Directeur cabinet en mairie, directrice adjointe office de tourisme
Hélène	*			19	19	7 mois	Petite couronne	3-4 semaines	Étudiante en licence, université.	Aide personnalisée au logement + parent = environ 850 euros.	Chef	I	I	Programmeur informatique, maire
Fabien	*			20	21				Service civique + petits boulots après une licence.	Petits boulots.		I		Employé RATP, assistante médicale
Coralie				14	20	5,5 ans	Commune urbaine isolée	1 mois	Étudiante, IUT	Parents	Conversion réciproque	C		Cost estimator, ATSEM
Nadir				14	20				Chômage (anciennement préparateur de commandes (CDD))	Assurance chômage		C		Aide soignante
Gaëlle	*			16	21	5 ans	Paris	1-2 mois	Étudiante, école d'ingénieur, alternance.	Salaire 1 200 euros.	Nourricière	I	C	Cadre sup et commerciale
Damien	*			19	24				Consultant en assurance après école d'ingénieur.	Salaire 3 100 euros.		I	C	Fonctionnaire cat. A et avocate
Lisa	*	*		18-19	22	3,5 ans	Petite couronne	1,5 mois	Étudiante, école d'ingénieur.	Parents.	Homme plus disponible	I		Technicien climaticien et professeure des écoles
Corentin	*	*	*	22-23	26				Technicien de maintenance électronique après un brevet de technicien supérieur (BTS).	Salaire.		I		Consultant en chronométrage de courses, monitrice éducatrice
Isabelle				20	24	4 ans	Petite couronne	1,5 mois	Étudiante, école d'ingénieur.	Parents + bourse.	Femme en apprentissage	C	C	(commercial?) dans une grande entreprise de l'alimentaire, secrétaire dans une grande banque
Pierre	*	*		22	26				Ingénieur consultant.	Salaire.		C	C	Comptable, ergothérapeute

Charlotte	*			20-21	21	6 mois	Grande agglomération	2 mois	Étudiante en licence après un BTS, université.	Parents + petits boulots.	Néophytes	C	C	Informaticien, infirmière
Maxence	*			20-21	21				Recherche d'emploi après un BTS.	Parents + petits boulots.		C	C	Cadre informaticien, ingénieure agronome
Margaux	*	*		22	23	1,5 ans	Paris	2,5 mois	Étudiante, école d'ingénieur.	Parents.	Investissement conjoint	I	C	Ingénieur informaticien, institutrice
Thomas	*	*		22	23				Étudiant, école d'ingénieur.	Parents.		I	C	Cadre industriel, au foyer
Florence	*			22	22	5 mois	Paris	3 mois	Étudiante, école de commerce.	Stage = 450 euros.	Femme en défection	I		« PDG entreprise de construction », gérante d'une « ruche »
Samuel	*	*		24	24				Étudiant, école de commerce, alternance.	Salaire = environ 1 000 euros.		I/C		
Zélie	*	*		20	25	5,5 ans	Petite couronne	3 mois	Doctorante contractuelle.	Salaire 1 700 euros.	Homme converti	I		Psychiatre, infirmière
Thibaud	*	*		20	25				Journaliste, après école de journalisme.	Salaire > 2 000 euros.		I		Designer, cadre sup dans la mode
Faustine				17	18	1 an	Grande agglomération	4 mois	Étudiante, BTS mode	Parents ± 200	Chef	C		Ingénieur informaticien, aide soignante
Killian				18	18				Intérimaire, manutention	Salaire (irrégulier et faible)		C		Carriste, grilladine
Hanna	*		*	26	26	1 mois	Paris	6 mois	Chargée de mission dans une association.	Salaire 1 800 euros.	Homme converti	C		Décédé, agent de maîtrise dans l'édition
Sylvain	*			26	26				Aide médico-psychologique.	Salaire 1300 euros.		C		« cuisot » et « débrouillard », animatrice éducatrice
Louisa				19	21	< 1 semaine	Grande agglomération	1,5 an / 6 mois dans cet appart.	En recherche d'emploi, intérim	Parents ± 150	Néophytes	C		Monteur-câbleur, saisonnière au RSA
Alban	*			19	20				Étudiant, école d'infirmier	Parents et bourse 450		C		Adjoint administratif, aide soignante
Marine	*	*	(Jonathan)	20-21	22	Environ 4 mois	Paris	7 mois	Étudiante en master, université.	Petits boulots + parents.	Femme en défection	I	C	Responsable administratif expatrié, secrétaire administrative
Jonathan	*	*		20-21	22				Étudiant en master, université, stagiaire.	Stage = 550 euros.		I	C	Employé d'administration, infirmière
Hinata	*			18	19	10 mois	Grande agglomération	8 mois	Étudiante en licence, université.	Parents.	Femme en défection	I	I	Artisan-maçon, professeure du secondaire

Antoine	*			20	21				Technicien de maintenance après un BTS.	Salaire.		I		Contrôleur des douanes et directrice d'école maternelle
Camille	*	*		22	23	1 an	Paris	8 mois	Chargée d'étude en environnement.	Salaire 2250 euros.	Gestionnaire par défaut	I	C	
Yann	*	*	*	31	32				Ingénieur consultant.	Salaire 3500 euros.		I	C	
Cécile				16	18	1 an	Grande agglomération	9 mois	Étudiante, classe prépa.	Parents.	Homme plus disponible	C		Militaire, éducatrice spécialisée
Blaise				16	18				Étudiant, licence, université	Parents.		C		Conseiller pédagogique, secrétaire scolaire
Nolwenn	*	*		18	25	6 ans	Grande couronne	11 mois	Pigiste, après école de journalisme.	salaire irrégulier, env. 800 euros.	Partenaires spécialisés	C		Analyste programmeur, secrétaire de direction
Dylan	*	*		20	27				Professeur certifié.	Salaire = 2000 euros.		C		Instituteur, salariée compagnie d'assurance
Chloé	*		*	24-25	25	8 mois	Grande couronne	11 mois	Étudiante, école d'ingénieur, alternance.	Salaire 1300 euros.	Homme plus disponible	I	C (puis I)	Psychomotricienne
Cédric	*			24-25	25				Recherche d'emploi ? après école d'architecte.	auparavant bourse d'études + cours particuliers, actuellement sans revenu.		I	C	Ingénieur et secrétaire médicale
Yun	*			21	21	1 semaine	Grande couronne	1,5 ans	Étudiante, école d'arts	Parents	Conversion réciproque	C		Architecte, au foyer
Dmitri	*	*	*	32	32				Ingénieur et consultant en gestion (CDI)	Salaire (>3 000)		C		Chercheur, chercheuse
Priscille				18-19	20	1 an	Petite couronne	1,5 ans	Secrétaire après un BTS.	Salaire 1 400 euros.	Partenaires spécialisés	C		Paysagiste, comptable
Mathieu	*			20-21	22				Technicien support en informatique, après une licence	Salaire 2 100 euros.		C		Directeur de support informatique, secrétaire
Carole-Anne	*			~ 24	25	1,5 ans	Paris	3 mois	Graphiste-maquetiste (CDI)	Salaire 1 600	Néophytes	C		« mise en relation commerce franco-chinois », médecin
Gaëtan	*	*		~ 25	27				Commerce international (CDI)	Salaire 2 000 (variable)		C		Formateur, institutrice
Laura	*		*	22	22	1 semaine	Grande agglomération	2 ans	Infirmière remplaçante (CDD)	Salaire irrégulier ± 1 000	Partenaires spécialisés	I		Tourneur-fraiseur, aide-soignante
Julien	*	?	*	>25	> 25				Boulangier (CDI)	Salaire 1 500				
Jeanne	*			21	21	0	Petite couronne	2,5 ans	Étudiante en master, université.	Petits boulots.	Nourricière	I		

Aurélien	*	?	*	33	33				Psychopraticien.	Salaire.				
Islane				20	20	~2-3 mois	Petite couronne	3 ans	Étudiante en master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.	Bourse.	Femme en apprentissage	I		Kinésithérapeute, au foyer
Selman	*			>22	> 22				Chauffeur VTC.	Salaire.				
Claire	*			15	18	3 ans	Commune urbaine isolée	3 ans	Mandataire judiciaire (CDI)	Salaire 1 400 (450 à l'installation)	Nourricière	C		Magasinier-vendeur au chômage, invalidité
Christopher				16	19				Magasinier-vendeur (CDI)	Salaire 1 300 (800 à l'installation)		C		Chef d'équipe en usine, coiffeuse

Lecture : Les couples sont classés en fonction de la durée de cohabitation au premier entretien. La femme est en première ligne, l'homme ensuite. La première colonne « *Seul-e* » contient une astérisque lorsque la personne a vécu seule hors du foyer familial, la deuxième colonne « *En colocation* » lorsqu'elle a déjà vécu en colocation, la troisième « *En couple* ». Les âges sont donnés au moment de la rencontre (colonne « Âge rencontre ») et à l'installation (colonne « Âge »). Les colonnes indiquant les types d'entretiens réalisés sont remplies ainsi : « I » signifie qu'il s'est agit d'un entretien individuel, « C » d'un entretien conjugal.

Index des partenaires (hors annexes)

Index lexical

- Alban 89, 112, 119, 133 sv, 150, 156, 167 sv, 180, 186, 221, 249, 251 sv, 332, 377 sv, 396 sv, 417, 435, 461
- Antoine 36, 38, 54, 87 sv, 97 sv, 119, 200 sv, 207, 275, 279 sv, 296, 338, 355 sv, 407, 410, 418, 463
- Aurélien 37, 44, 80, 113, 243, 246 sv, 300, 312 sv, 319 sv, 339, 345 sv, 348, 350, 353, 355, 357, 363, 413, 418, 421, 433
- Blaise 80 sv, 179, 184, 225, 254, 256, 307, 309, 338, 340, 376, 387 sv, 394, 405, 413, 417, 433
- Camille 15, 48, 57, 63, 80, 87, 91 sv, 94, 96, 105, 110, 121, 123, 134 sv, 137 sv, 150, 157 sv, 160, 178, 182, 187, 204 sv, 207, 215, 217, 221, 272 sv, 304 sv, 320, 336, 342, 363 sv, 377, 391 sv, 413, 418, 433
- Camillia 35, 56, 67, 69, 83 sv, 109, 114, 125 sv, 167, 180, 202 sv, 212, 218, 238 sv, 301, 309, 311, 317, 327, 333 sv, 344, 347 sv, 351 sv, 355, 360, 403 sv, 407, 413, 417, 433
- Carole-Anne. 33, 36, 46 sv, 49, 105, 110, 130 sv, 162, 181, 198 sv, 249 sv, 298, 300, 304, 308, 315, 318 sv, 417
- Cécile 80 sv, 179, 184 sv, 225, 254 sv, 307, 309, 340, 376, 387 sv, 394, 405, 413, 417, 433
- Cédric 14 sv, 42, 59, 70 sv, 86 sv, 102, 119 sv, 133 sv, 150, 201 sv, 205 sv, 216 sv, 225, 254, 256 sv, 295, 307, 317, 338, 340, 377 sv, 413, 417, 423, 433, 439 sv
- Charlotte 34, 59, 66 sv, 71, 75 sv, 81, 91, 94, 103 sv, 111, 118, 120, 123, 127, 130, 139, 141, 155 sv, 189, 212, 249 sv, 294, 296, 298 sv, 319 sv, 384 sv, 417
- Chloé 14 sv, 39, 42, 59, 70, 86 sv, 102, 104, 119 sv, 133 sv, 150, 201 sv, 205 sv, 217, 225, 254, 256 sv, 295 sv, 307, 340, 377 sv, 413, 417, 421 sv, 433, 439 sv
- Christopher.....36, 47, 52, 68, 89, 102 sv, 106, 151, 168, 179, 181, 210, 243, 297, 315 sv, 321, 335, 338, 345, 347 sv, 353 sv, 358, 362 sv, 365, 377, 379, 396 sv, 413, 418, 433, 437
- Claire 36, 47, 52, 68, 89, 102 sv, 106, 151 sv, 168, 179, 181, 210, 243, 261, 296 sv, 315 sv, 321, 335, 338, 345, 347 sv, 353 sv, 358, 362 sv, 365, 375, 377, 379, 396 sv, 413, 418, 433, 437
- Coralie 35 sv, 49 sv, 73, 89, 136, 176 sv, 211, 267 sv, 300, 396 sv, 399, 417, 435 sv
- Corentin 79 sv, 97, 254 sv, 317, 413, 417, 421, 433, 439
- Damien 34, 44, 57, 62, 71, 77 sv, 85, 89, 103, 106 sv, 111, 119, 133 sv, 150, 202, 209, 211 sv, 216 sv, 222 sv, 226, 243, 306, 316, 327, 336, 338, 344, 346 sv, 353, 358, 376 sv, 398, 401, 409, 413, 418, 433, 437
- Dmitri 38, 76 sv, 144 sv, 224 sv, 267, 301, 304, 313, 383, 417, 421, 425 sv
- Dylan 35, 48, 76, 82, 107, 138, 149, 166, 258, 260 sv, 301, 310 sv, 317, 327, 338, 406 sv, 413, 418, 433
- Fabien 19, 41, 56, 58, 67, 72, 80, 108, 123 sv, 136 sv, 140, 166, 173, 177, 182, 185, 203 sv, 238 sv, 296, 302 sv, 306, 309, 317, 327 sv, 333, 335, 340, 345, 348, 350 sv, 359 sv, 365, 413, 417, 433

Faustine 67, 69, 72, 75, 102, 128 sv, 137, 151, 178, 203 sv, 238 sv, 296 sv, 316, 331, 334 sv, 351, 353, 359 sv, 376, 396 sv, 413, 417, 430 sv, 435

Florence 36, 45, 60, 119, 174, 186 sv, 275 sv, 300, 418, 420

François 35, 56, 69, 83 sv, 109, 114, 125 sv, 167, 179 sv, 186, 202 sv, 212, 218, 221, 238 sv, 301, 309, 311 sv, 317, 327 sv, 333 sv, 344 sv, 347 sv, 351 sv, 355, 360, 403 sv, 407, 413, 417, 433

Gaëlle 34, 44, 57 sv, 62, 71 sv, 77 sv, 85, 89, 103, 105 sv, 111, 119, 133 sv, 150, 209, 211 sv, 216 sv, 222 sv, 226, 243, 306, 327 sv, 336, 344, 346, 348 sv, 351 sv, 358, 375 sv, 398, 401, 408, 413, 418, 433, 437

Gaëtan 33, 36, 46 sv, 49, 110, 130 sv, 162, 181, 198 sv, 249 sv, 298, 300, 304, 315, 318 sv, 417

Hanna 39, 45, 58, 65, 69 sv, 74, 80, 95, 103, 139 sv, 209, 269 sv, 299, 304, 314, 413, 417, 421, 424, 433, 445 sv, 449

Hélène 41, 56, 58, 67, 72, 108 sv, 123 sv, 136 sv, 140, 166, 173, 177, 182, 203, 238, 240 sv, 302, 306 sv, 309, 335, 340, 348, 350, 360 sv, 413, 417, 433

Hinata 36, 38, 54 sv, 87 sv, 90, 95, 97 sv, 119, 200 sv, 207, 275, 279 sv, 296, 355, 407, 410, 418, 463

Hinata 38, 55, 88, 90, 99, 200 sv

Isabelle 13, 40, 55, 66, 86, 112, 164, 212, 262, 295 sv, 307, 409, 413, 418, 434, 463 sv, 469

Islane 214, 218, 262 sv, 358, 386 sv, 413, 415 sv, 418 sv, 434, 466

Jeanne 37, 43 sv, 65, 80, 113, 185 sv, 207 sv, 243, 246 sv, 260, 296, 300 sv, 308, 312 sv, 319 sv, 339, 345 sv, 348 sv, 352 sv, 355, 357 sv, 363, 365, 413, 418, 421, 433

Jonathan 37, 39 sv, 56, 64, 68, 81, 91, 114, 130, 147 sv, 179, 190, 204 sv, 216 sv, 275, 277, 290, 309, 312, 369, 410, 418, 424, 440 sv, 475

Julien 62 sv, 69, 88, 96, 121 sv, 139, 160, 168, 206, 221 sv, 258, 260, 310, 325 sv, 339, 377, 398, 413, 418, 421 sv, 433

Killian 67 sv, 72, 75, 102, 127 sv, 137 sv, 151, 203 sv, 238 sv, 241, 297, 300, 316, 327, 331 sv, 338, 349, 351 sv, 359 sv, 365, 376, 396 sv, 413, 417, 430 sv, 435

Laura 62 sv, 69, 88, 96 sv, 121 sv, 138 sv, 160, 168, 206, 222, 257 sv, 260, 310, 325 sv, 339 sv, 377, 398, 413, 418, 421 sv, 424, 433

Lisa 20, 79, 97, 254 sv, 413, 417, 421, 433, 439

Louisa 89, 112, 119 sv, 122, 134 sv, 145 sv, 151 sv, 156, 164, 166 sv, 170, 173 sv, 176, 180, 182, 185 sv, 193 sv, 221, 249, 251 sv, 332, 377 sv, 396 sv, 417, 424, 434, 461

Margaux 31 sv, 43, 88, 103, 105, 111, 160 sv, 169 sv, 173, 177, 186, 212, 235 sv, 254 sv, 413, 417, 433, 439 sv, 463

Marine i, 37, 40, 64, 68, 81 sv, 91, 114, 130, 147 sv, 151, 179, 186, 190, 204 sv, 216 sv, 275 sv, 309, 312, 410, 418, 423 sv, 440 sv

Mathieu 45, 59 sv, 69, 95 sv, 155 sv, 158 sv, 162, 178 sv, 181 sv, 211, 258 sv, 296, 317, 338, 398, 413, 416 sv, 433

Maxence 34, 58 sv, 66 sv, 71, 75, 91, 94, 103 sv, 111, 120 sv, 123, 127, 129 sv, 139, 141, 152, 155 sv, 212, 249 sv, 293 sv, 296, 298 sv, 302, 317, 319 sv, 384 sv, 417

Nadir 35 sv, 49 sv, 73, 89, 136, 177, 211, 267 sv, 300, 394, 396 sv, 399, 417, 435 sv

Nolwenn 35, 48, 65, 76, 82, 107, 149, 165 sv, 258, 260 sv, 301, 310 sv, 317, 327, 340, 406 sv, 413, 418, 433

Pierre 40, 55, 66, 86, 112 sv, 212, 262 sv, 295, 307, 316, 409, 413, 418, 434

Priscille 45, 59 sv, 95 sv, 155 sv, 158 sv, 162, 178 sv, 181 sv, 211, 258 sv, 340, 398, 413, 416 sv, 433, 466

Samuel 45, 60, 119, 174, 186 sv, 275 sv, 300, 418 sv

Selman 214, 218, 262 sv, 413, 415 sv, 418 sv, 434

Sylvain 39 sv, 45, 58, 65, 70, 74, 95, 103, 139 sv, 210, 269 sv, 296, 299, 304, 314 sv, 317, 413, 417, 433, 445 sv

Thibaud 35, 37, 51 sv, 54, 59, 65 sv, 96, 113, 119, 138 sv, 141, 143 sv, 148, 156, 171 sv, 217, 269 sv, 298, 309, 317, 338, 408, 413, 417, 433, 446 sv

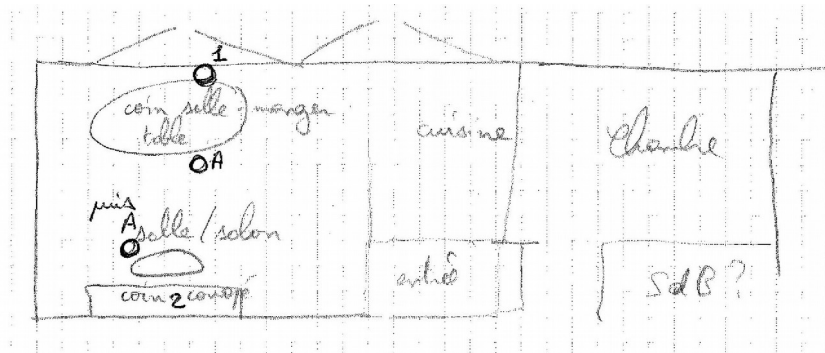
Thomas i, 31 sv, 37, 43, 88, 103, 105, 143, 160 sv, 169 sv, 173, 177, 186, 212, 235 sv, 254 sv, 296, 317, 332, 413, 417, 433, 439 sv, 463

Yann 48, 57, 63 sv, 80, 87, 91 sv, 96, 105, 110, 121, 134 sv, 137 sv, 150, 157 sv, 160, 183, 204 sv, 217 sv, 221, 272 sv, 296, 304 sv, 320, 336, 342, 363 sv, 377, 391 sv, 413, 418, 421, 433

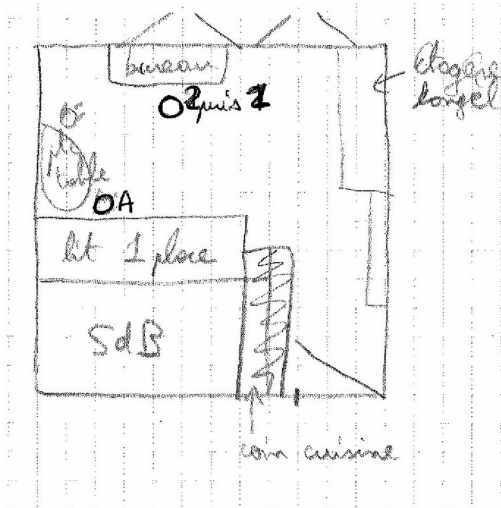
Yun 38, 76 sv, 144 sv, 224, 267, 301, 304 sv, 313, 417, 425 sv

Zélie 35, 37, 51, 54, 59, 65, 81, 96, 113, 119, 138, 141, 143 sv, 148, 156, 171 sv, 217, 269 sv, 298, 309, 408, 413, 417, 433, 446 sv

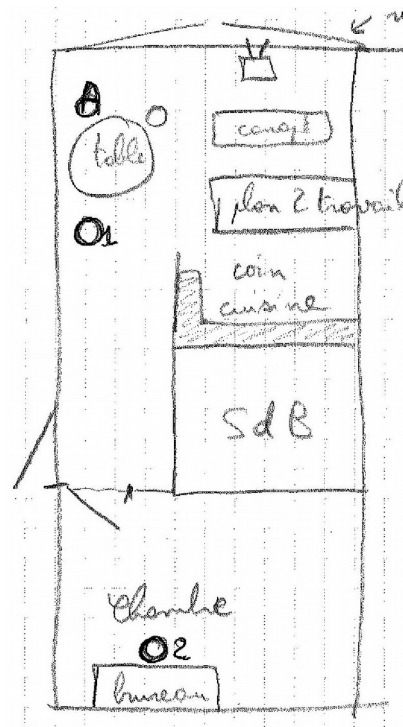
Annexe 4 – Plans des logements



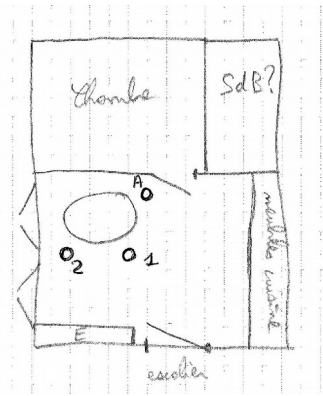
Gaëlle et Damien : T2



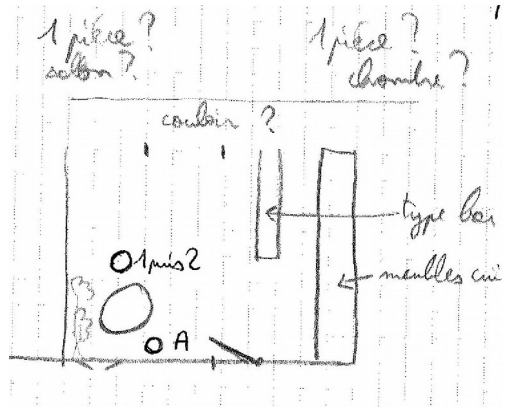
Chloé et Cédric : Studio



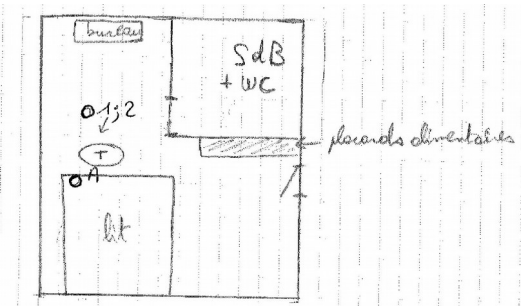
Lisa et Corentin : T1



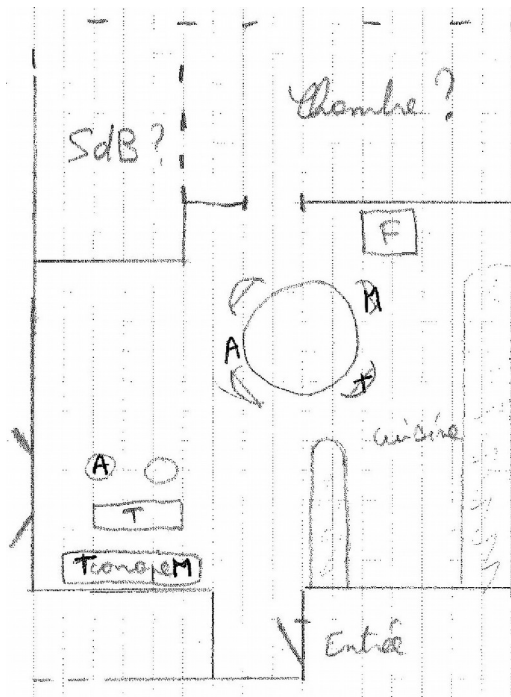
Isabelle et Pierre : T1



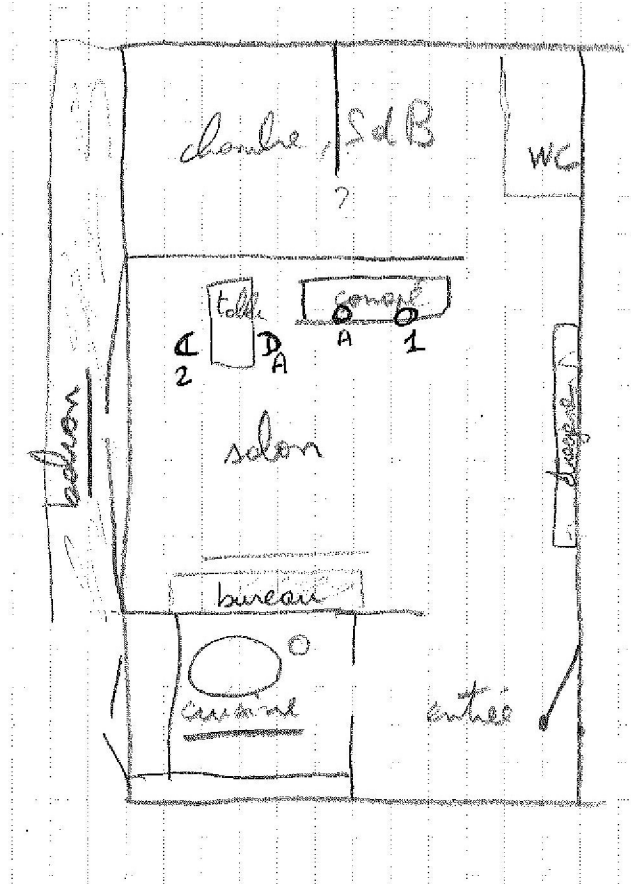
Camille et Yann : T2



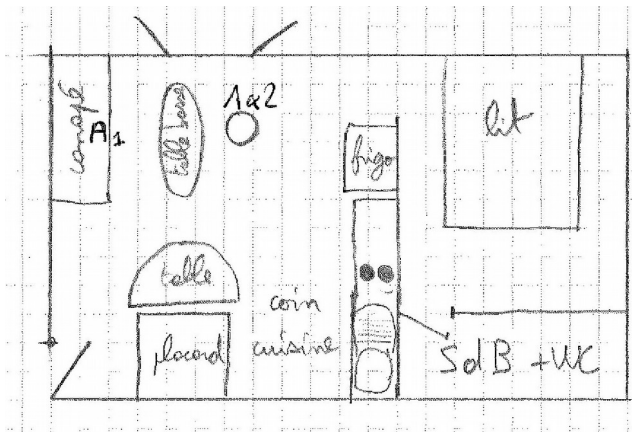
Margaux et Thomas : Chambre



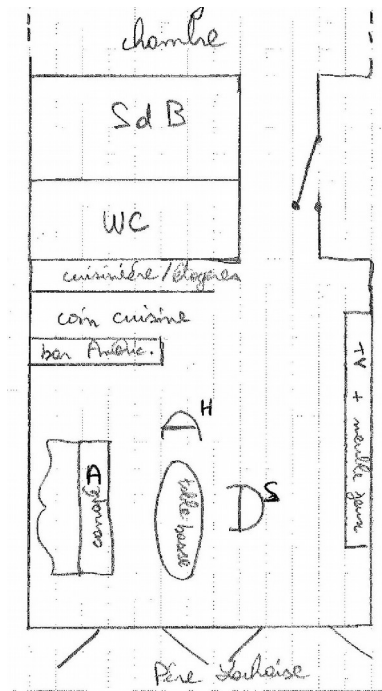
Margaux et Thomas : second appartement T1



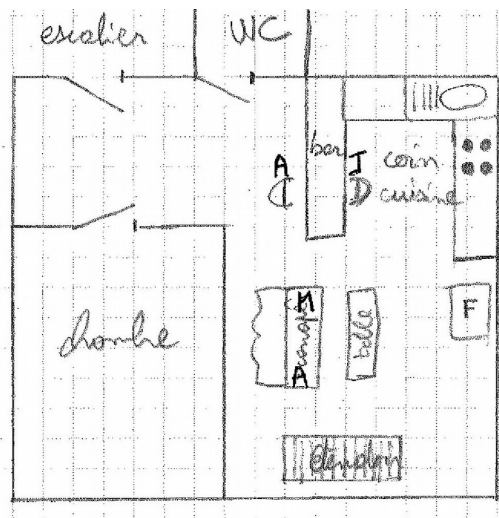
Zélie et Thibaud : T2



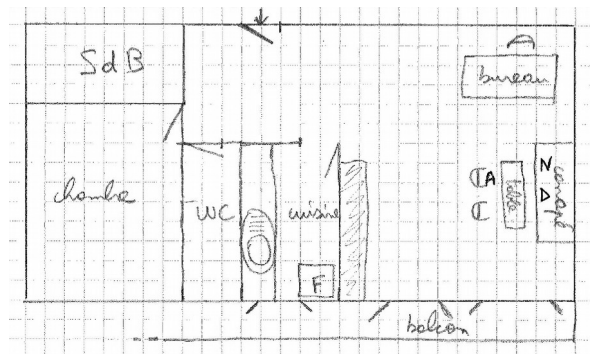
Hélène et Fabien : T1



Hanna et Sylvain : T1

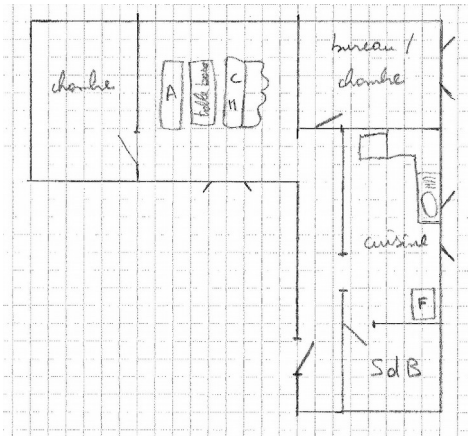


Marine et Jonathan : T1

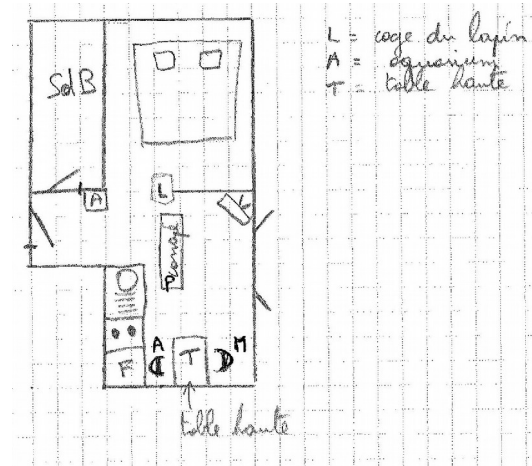
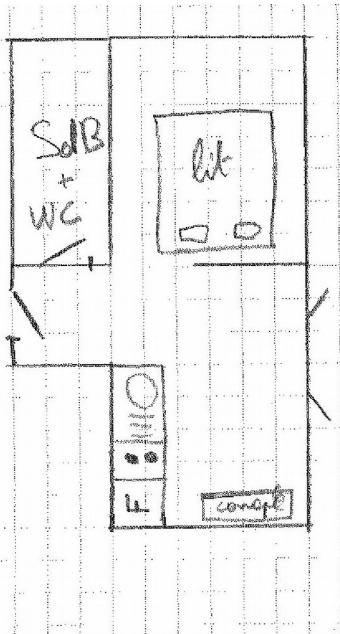


Nolwenn et Dylan : T2

Jeanne et Aurélien : T2 (non visité)



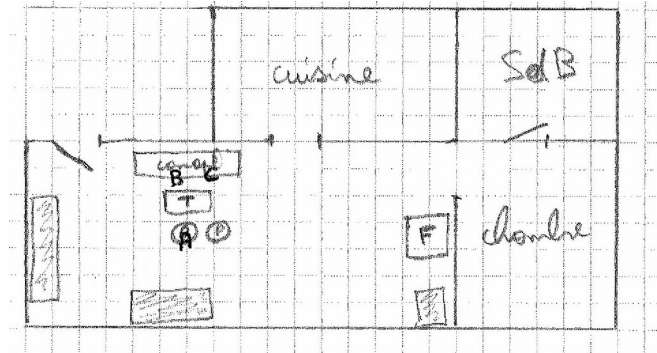
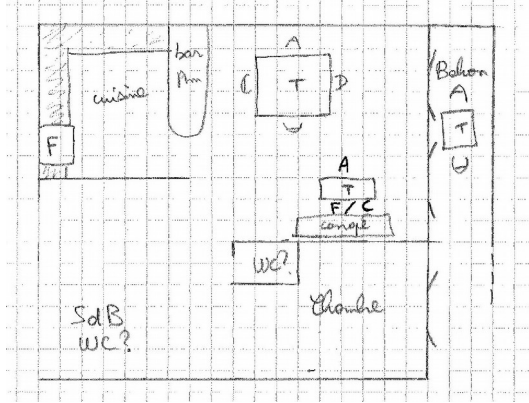
Charlotte et Maxence : T3



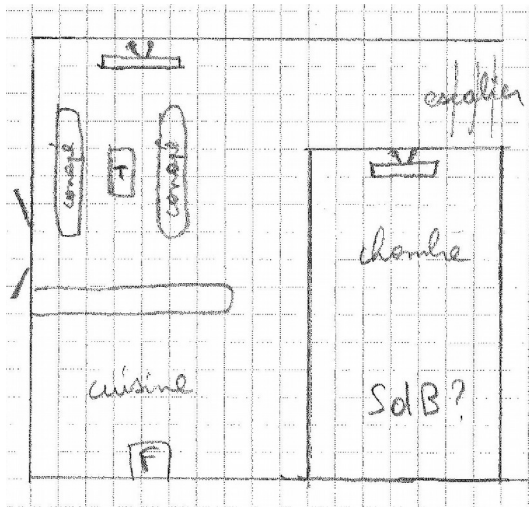
Priscille et Mathieu : Studio

Islane et Selman : Studio

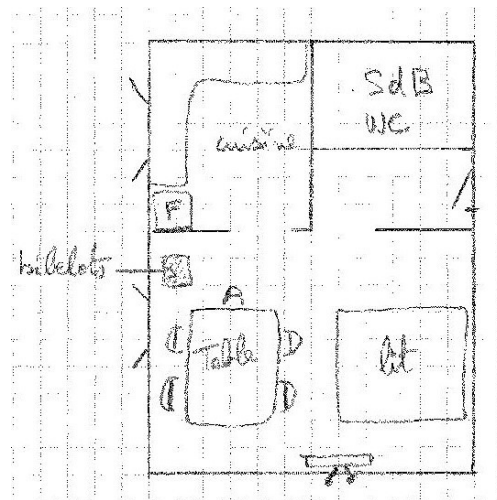
Camillia et François : T1



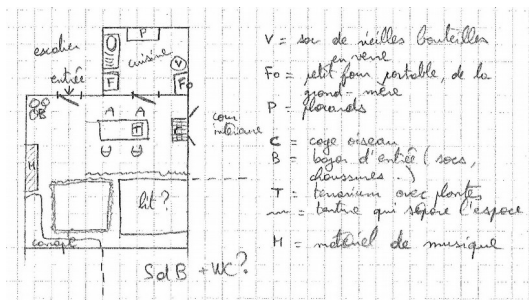
Cécile et Blaise : T2



Coralie et Nadir : T1

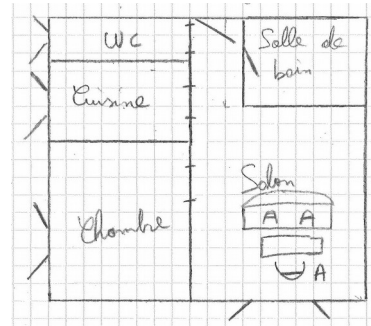


Florence et Samuel : T1

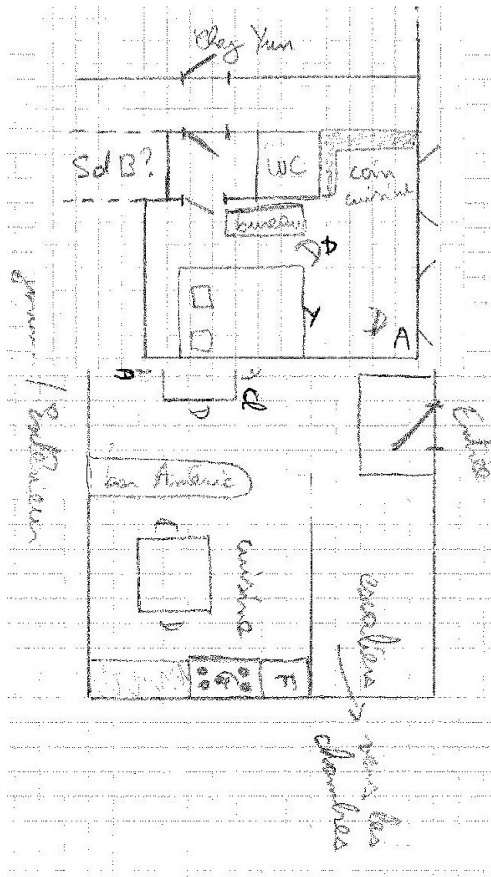


Louisa et Alban : T1

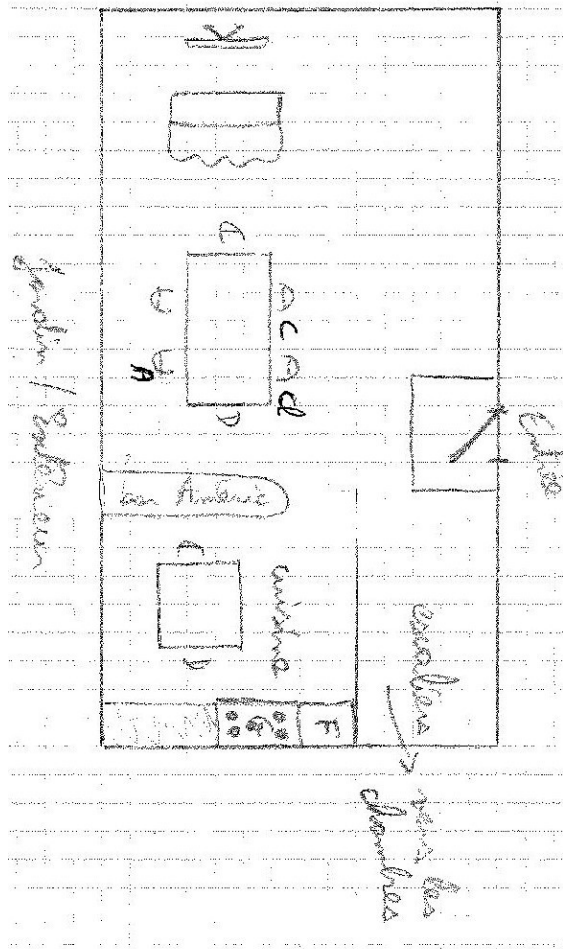
Carole-Anne et Gaëtan : T2



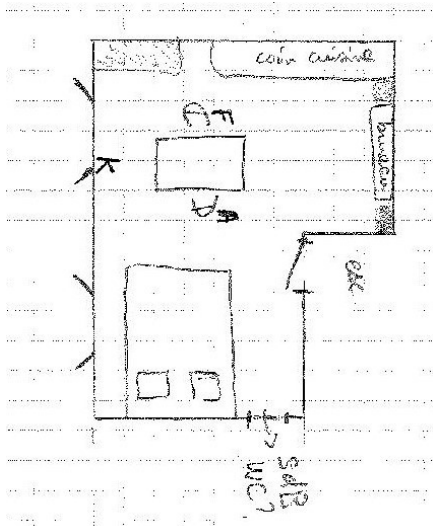
Hinata et Antoine : Maison mais n'occupent que 3 pièces (non visité)



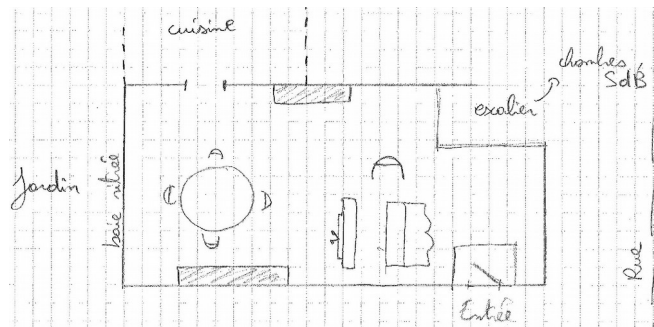
Yun et Dmitri : Studio (double)



Claire et Christopher : Maison



Faustine et Killian : Studio



Laura et Julien : Maison

Annexe 5 – Répartition des tâches et arrangements alimentaires conjugaux

1. Modèles parentaux

	Cuisine	Courses	Exigences et différences de rapport à ces tâches	Spécialisations liées aux habitudes familiales d'origine ?	Reproduction modèle genré familial ?
Gaëlle	Mère avant divorce : puis mère chez elle et père et belle-mère chez le père		Lignée maternelle valorise beaucoup la cuisine et les plaisirs de la table (grand-mère mater. tenancière restaurant vietnamien ; grand-mère pater. aime cuisiner ; mère aime cuisiner) ; hommes apprécient la cuisine des femmes. Père cuisine pour se nourrir, mère dans le plaisir et l'expérimentation → proche modèle de Damien, cependant investissement plus grand	Oui, Gaëlle vient d'une famille valorisant davantage la cuisine	Surtout par rapport à son modèle à elle. Femme plus investie et créative, homme plus en retrait.
Damien	À partir du collège père cuisine davantage que mère	Plutôt père	Père : cuisine « simple », « pour se nourrir », manque d'idées ; mère plus complexe et apprécie mais manque de temps pour la cuisine quotidienne.		
Chloé	Pas de père ; mère cuisine + grand-mère gâteaux	mère	La mère fait une cuisine plutôt « saine » selon Chloé. Chloé la prend pour exemple en matière de cuisine	Relativement. Chloé importance du « sain », Cédric plaisir de cuisiner	Non, car Cédric cuisine
Cédric	mère en semaine, père week-end. Après divorce, copain de la mère		Cédric s'intéresse peu à peu à la cuisine étant enfant, s'oppose ensuite partiellement à la cuisine de son beau-père, qui cuisine avec beaucoup d'épices, mais lui reprend aussi certaines idées.		
Lisa	mère principalement	Père avant le divorce, puis mère.	« régularité » des repas et contenus alimentaires « stricts » : beaucoup de légumes, produits frais ou boîtes, des plats « maison », etc.		Non, car tou·tes deux cuisinent, Corentin davantage
Corentin	Parents divorcés : mère, une cuisine qu'il apprécie. Aussi grand-mère. Chez père : père et belle-mère	Marqué par habitudes de mère et gd-mère mater.			
Isabelle	Mère cuisine et gère seule l'alimentation	Mère			Au début non, car cuisinent et gèrent à deux. Ensuite Isabelle en fait plus.
Pierre	Les deux parents				

Camille	Principalement père, qui aime beaucoup		Père : cuisine passion, mère : organisation. Camille estime avoir hérité de ces deux approches.	Oui, car la famille de Camille valorise beaucoup l'implication en cuisine, celle de Yann très peu, préférant les enjeux de santé	Ont tendance à pencher vers le modèle « traditionnel » de la famille de Yann, Camille étant la gestionnaire de l'alimentation.
Yann	mère, père jamais	Mère	Sa mère, ayant été malade, faisait très attention au caractère « sain » de l'alimentation → père se plaignait souvent. Yann dénonce cette organisation comme « conservatrice ».		
Margaux	Les deux parents participent ?		marquée par les métiers de ses grands-parents, avec un grand-père arboriculteur bio, qui lui a transmis l'attention pour la dimension santé de l'alimentation.	Pas tant que cela, Thomas participe en adoptant les habitudes proches de celles de la famille de Margaux	Eux participent tou·tes deux à toutes les activités alimentaires
Thomas	La mère cuisine, des repas maisons travaillés	supermarché mère, marché père week-ends			
Zélie	Plutôt la mère, qui gère l'alimentation			Relativement, Thibaud se charge des courses car moment apprécié dans sa famille, en particulier son père	Ielles se partagent plus également la cuisine et les courses, même si Thibaud fait volontiers les courses quand il est présent car il adore cela
Thibaud	Sa mère	Plutôt père, adore les magasins			
Hanna	mère, qui l'élève après le décès de son père	mère	Sa mère et sa sœur représentent des autorités en matière d'alimentation « saine », sa mère par les règles nutritionnelles, sa sœur par son adoration des légumes.	Relativement, famille de Hanna très attentive au caractère « sain »	Tou·tes deux participent mais Hanna initie
Sylvain	Parents séparés, tou·tes deux cuisinent, père lui transmet son intérêt				
Hélène	Parents séparés, se souvient davantage de mère et grand-mère cuisinant				Non, Fabien est le gestionnaire principal de l'alimentation et de la cuisine, alors que chez tou·tes deux les femmes géraient
Fabien	mère. Enfant, il mange plus chez grand-mère		Ses parents représentent un modèle « traditionnel », contre lequel il se rebelle. Sa grand-mère joue le rôle de modèle culinaire.		
Marine	Mère uniquement		Marine critique de plus en plus la cuisine de sa mère (pour ses quiches, sauces, pâtes industrielles...).	Non, inversion des valeurs familiales : Marine valorise une alimentation particulièrement « saine » proche de celle de la mère de Jonathan, et vice versa	Première cohabitation : non, car Jonathan cuisine davantage. Seconde cohabitation : chacun·e cuisine pour soi.
Jonathan	Sa mère, son père ne sait pas		Sa mère a des préceptes radicaux visant une alimentation « saine » et anti-gaspillage. Préceptes contre lesquels Jonathan se rebelle à l'adolescence.		

Nolwenn	père barbecues du dimanche, mère fait presque tous les autres repas.	mère	Sa mère consacre davantage de temps, achète produits bio, souvent marché, et certains produits chez des commerçants spécialisés.		Tendent à suivre le modèle des parents de Nolwenn, qui cuisine plus que Dylan
Dylan	Les deux				
Charlotte	mère		Sa mère lui transmet des critères stricts en matière de nutrition et de caractère « <i>sain</i> » des aliments		tou·tes deux participent, mais tendent à se spécialiser, Maxence en courses et Charlotte en cuisine
Maxence	mère	mère			
Jeanne	surtout son père. Elle et son frère aussi un peu				Reproduisent plutôt le modèle d'Aurélien, puisque Jeanne cuisine tout le temps
Aurélien	Mère, « <i>très orientée alimentation</i> » selon Jeanne				
Islane	mère uniquement	mère			Reproduisent le modèle de la famille d'Islane
Selman	?				
Priscille	mère, qui refuse que d'autres s'en chargent	mère			Ielles reproduisent par certains aspects : Priscille cuisine plus souvent des plats moins reconnus
Mathieu	mère quotidien, père plats exceptionnels	mère plus			
Camillia	mère, mais elle n'aime pas		Les deux parents investissent peu l'alimentation.	Oui, François gère l'alimentation, or ses parents valorisent fortement ce domaine.	Ielles contredisent les modèles parentaux, François cuisinant alors que Camillia non.
François	mère, restauratrice et fille de restaurateurs		François a été très marqué, dans son rapport à l'alimentation, par sa mère.		
Cécile	Plutôt mère	mère			Ielles contredisent les deux modèles, Blaise cuisinant plus souvent
Blaise	Les deux	?			
Coralie	mère	mère			iels contredisent les modèles parentaux
Nadir	mère, qui l'élève seul	mère, lui demande de l'aide			
Florence	mère Après séparation, elle aide son père à gérer	mère	Mère plus investie et compétente dans l'alimentation, en particulier attention à la santé.	Pas spécialement, les deux familles ont un modèle assez proche et pourtant Florence prend un peu plus en charge	Tendent à reproduire le modèle parental, car s'iels partagent courses, Florence cuisine davantage

Samuel	mère	mère	mère, prof de SVT, édicte des règles alimentaires strictes. Père cuisine à l'occasion, moins équilibré mais « sophistiqué ».		
Yun	mère		Sa mère valorisait une cuisine « <i>saine</i> » « <i>healthy</i> » qu'elle rejetait étant petite, qu'elle accepte mieux maintenant.	Relativement, Dmitri est le plus exigeant en matière d'alimentation « <i>saine</i> », or sa famille était très exigeante sur cet aspect	Ne reproduisent pas sans non plus fortement contredire, tou-tes deux cuisinant
Dmitri	grand-mère chez qui il vit jusqu'à 6 ans Puis mère	Enfant, grand-mère l'influence			
Claire	mère qui l'élève seule	mère	regarde souvent sa mère cuisiner, qui aime cuisiner pour les autres et cuisine bien avec un petit budget.	Pas vraiment	Contredisent le modèle familial de Christopher, suivent celui de Claire
Christopher	père, mère détestant	père	La mère de Christopher « <i>déteste</i> » cuisiner, et a des horaires plus contraignants que son père → père cuisine tout le temps, et les courses. Son père cuisine à la fois surgelés et plats maison.		
Faustine	père, parce que sa mère, aide-soignante, a des horaires irréguliers	grand-mère parents		Oui, la famille de Killian valorise assez fortement la cuisine et la bonne chère, et Killian s'en charge	Iels suivent le modèle familial de Faustine, et l'intérêt pour la cuisine de la famille de Killian
Killian	mère, parfois son frère ou lui-même	père, souvent Killian	Sa mère a « <i>des talents indéniables</i> » et « <i>ador[ant]</i> » alors que son père « <i>ne sait pas cuisiner</i> ».		
Laura	Les deux ?	père avec grand-mère			Cuisinent tou-tes deux et ensemble
Julien	Chez sa mère, mère. Puis chez père, handicapé, se faisait livrer				
Louisa	Parents séparés, donc les deux.	chacun·e	Sa mère, plats « <i>bons, mais pas bons</i> » = bons pour la santé mais que Louisa n'a jamais apprécié au goût. Elle préférerait donc les repas chez son père, plus classiques dans leur composition (steak, cordons-bleus, pommes de terre).	Pas vraiment, la mère de Louisa valorisait la cuisine mais celle-ci a rejeté cette attitude	Alban cuisine plutôt des choses plus élaborées que Louisa, suivant en cela en partie l'image du père de Louisa, qui a été cuisto. Cela contredit cependant le modèle des parents d'Alban.
Alban	mère, car le père ne « <i>sait pas cuisiner</i> »		Infarctus du myocarde du père provoque une « <i>prise de conscience</i> » chez mère → modification consécutive de la cuisine.		
Carole-Anne	père, car mère « <i>breadwinner</i> » Puis vivent séparément : mère (plats tout prêts)				Tou-tes deux cuisinent

Gaëtan	Les deux, mais mère motrice des produits « <i>sains</i> »		Investissement beaucoup plus grand de l'alimentation que chez Carole-Anne		
Hinata	Mère pour elle-même et Hinata Père pour lui-même	Idem, courses séparées	Mère « <i>bio</i> » local etc., père pas du tout	Oui et non, car tou·tes deux ont un modèle contrasté entre les deux parents. Iels reproduisent ce contraste	Leurs modèles parentaux sont très proches, et le couple tend à les reproduire en matière d'attentes alimentaires. Comme iels veulent une participation égale à la cuisine et aux courses, fortes tensions
Antoine	Mère, père ne sait pas. Après la séparation, père mais nombreux produits préparés.		Sa mère représentait « <i>la bonne popote, de la maman quoi !</i> » et son père « <i>le réchauffé</i> ».		

2. Répartition des tâches

	Qui cuisine ?	Courses principales	Courses d'appoint	Vaisselle, liste de courses, gestion du frigidaire et des stocks, etc.	Cuisine à deux ?	Courses principales à deux ?	Arrangement
Durée de la cohabitation inférieure à 4 mois							
Camillia François	François (Camillia peut aider)	Tou·tes deux, séparément, principalement François		Le lave-vaisselle facilite leur gestion de la vaisselle.	Souvent (moins que pendant fréquentation)	Souvent	chef
Hélène Fabien	Fabien (Hélène aide régulièrement)	Tou·tes deux, ensemble au début, puis plus séparément		Vaisselle : conflits à la fois sur qui la fait (aucun·e ne voulant) et comment elle doit être faite. Fabien utilise l'argument de la complémentarité avec la cuisine.	Souvent (elle aide)	Toujours (sauf compléments)	chef
Coralie Nadir	Tou·tes deux, séparément ou ensemble	Tou·tes deux, ensemble	Tou·tes deux, séparément	Il et elle affirment le grand principe de celui qui n'a pas cuisiné fait la vaisselle. Sa mise en pratique ne semble cependant pas stricte.	Souvent (chacun·e un plat)	Toujours (sauf compléments)	Conversion réciproque
Gaëlle Damien	Gaëlle (Damien aide)	Tou·tes deux, ensemble	?	Les gestion du frigidaire est partagée, en fonction de leurs compétences. Pour l'approvisionnement, Damien pense aux produits usuels manquants, Gaëlle trouve des idées de recettes	Parfois (Damien aide)	Souvent	nourricière
Changements 2nd entretien		Tou·tes deux, plus souvent séparément, Damien davantage	Damien davantage		Parfois	Rarement	

Lisa Corentin	Tou·tes deux, séparément, selon spécialités	Tou·tes deux, ensemble	(exceptionnelle ment, Corentin)	Lisa décide souvent de ce qu'ils vont manger. Vaisselle : c'est celui ou celle qui n'a pas cuisiné qui doit la faire. Corentin est un peu plus maniaque sur le nettoyage, et s'en charge souvent.	Jamais	Toujours	Homme plus disponible
Isabelle Pierre	Tou·tes deux, souvent ensemble	Tou·tes deux, ensemble		Ils font tous deux la vaisselle, en variant selon le courage de chacun·e et le principe de complémentarité avec la cuisine	Souvent	Toujours	Femme en apprentissage
Changements 2nd entretien	Tou·tes deux, séparément	Tou·tes deux, ensemble	Isabelle		Parfois	Toujours pour les grosses, jamais pour les petites	
Charlotte Maxence	Tou·tes deux, séparément. Charlotte un peu plus.	Tou·tes deux, ensemble	Tou·tes deux, séparément, Maxence souvent	Maxence fait un peu plus la vaisselle, Charlotte détestant. Charlotte gère davantage les produits périssables.	Rarement (difficultés à s'entendre)	Toujours (sauf compléments)	Néophytes
Changements 2ème et 3ème ent.	Hausse de la cuisine individuelle	Principalement des petites courses, tou·tes deux, séparément			Jamais	Davantage de courses individuelles	
Margaux Thomas	Tou·tes deux, souvent ensemble	Tou·tes deux, ensemble	Tou·tes deux, séparément	?	Souvent (aiment)	Toujours (sauf compléments)	Investissement conjoint
Changements 2nd entretien	Thomas		Surtout Thomas		Rarement	Toujours pour les grosses	Homme plus disponible
Florence Samuel	Tou·tes deux, mais dans les faits plus souvent Florence à l'initiative	Tou·tes deux, ensemble	Tou·tes deux, séparément, sur la route	Florence est plus investie dans la cuisine ainsi que dans la préparation des listes de courses. Samuel fait plus souvent la vaisselle, parce que Florence tend à cuisiner.	Parfois (Florence donne l'impulsion)	Toujours (sauf compléments)	Femme en défection
Zélie Thibaud	Tou·tes deux, séparément	Tou·tes deux mais Thibaud seul le plus souvent		?	Jamais (alternent)	Rarement	Homme converti
Carole- Anne Gaëtan	Tou·tes deux, séparément, parfois ensemble.	Tou·tes deux, ensemble	Tou·tes deux, séparément	?	Parfois	Toujours	Néophytes
Durée de la cohabitation comprise entre 4 et 12 mois							
Faustine Killian	Killian (Faustine fait quelques spécialités, comme les crêpes)	Tou·tes deux, ensemble	Killian, souvent petites courses perso.	Tou·tes deux font la vaisselle (sauf Killian le week-end). Liste : Killian étant contre, il et elle n'en font pas.	Jamais (Killian cuisine)	Toujours	chef

Hanna Sylvain	Tou·tes deux, séparément, Hanna plus souvent	Tou·tes deux, séparément		?	Jamais (alternent)	Jamais (que des petites courses)	Homme converti
Louisa Alban	Tou·tes deux, mais spécialisation selon complexité et temps de cuisine	Tou·tes deux, ensemble	Quasiment pas de courses d'appoint	Plusieurs tâches sont prises davantage en charge par Louisa, qui est en recherche d'emploi : vaisselle, liste de courses. Tou·tes deux participent à la gestion du frigidaire.	Jamais	Toujours	Néophytes
Camille Yann	Tou·tes deux mais majoritairement Camille	(pas vraiment de grosses courses)	Tou·tes deux, séparément, sur la route	C'est Camille qui « planifie » plus largement leur alimentation : qu'acheter, quand, quel repas faire, qui doit acheter quoi à quel moment...	Parfois	Jamais	Femme gestionnaire par défaut
Changements 2nd entretien	Tou·tes deux mais majoritairement Camille	(pas vraiment de grosses courses)	Camille davantage	Tension sur la vaisselle : Yann considère que Camille cuisine trop et doit elle-même assurer la vaisselle supplémentaire	Parfois	Jamais	
Hinata Antoine	Tou·tes deux, séparément.	Tou·tes deux quand partent ensemble, mais fréquemment Antoine		Ni l'un·e ni l'autre ne se chargeant correctement de la vaisselle, Antoine a remis en route un lave vaisselle.	Jamais (alternent)	Souvent	Femme en défection
Cécile Blaise	Blaise	Tou·tes deux, séparément, lui plus fréquemment et de plus grosses		N'ont rien dit sur qui fait la vaisselle ou range	Jamais	Parfois	Homme plus disponible
Nolwenn Dylan	Tou·tes deux, séparément, plus souvent Nolwenn	Dylan (Drive, supermarché)	Nolwenn (à pied, Biocoop)	Se disent d'accord sur les exigences de propreté, tou·tes deux semblent faire la vaisselle. Désaccords sur le rangement du frigidaire : Nolwenn s'est rangée aux exigences de Dylan.	Jamais	Rarement	Partenaires spécialisés
Chloé Cédric	Tou·tes deux, séparément, mais Cédric plus souvent et plus investi	Cédric (Chloé déteste)	Tou·tes deux, séparément	Chloé fait la liste de courses, pour que Cédric n'oublie pas ce dont elle a besoin et pour faire sa part.	Jamais	Jamais	Homme plus disponible
Changements 2nd entretien	Tou·tes deux, séparément, mais surtout Chloé				Jamais	Jamais	Femme en défection
Marine Jonathan 2nde cohabitation	Chacun pour soi	Ensemble mais chacun pour soi		Gestion globalement séparée, hormis le rangement du frigidaire qu'effectue Marine	Jamais	Oui mais chacun cherche ses achats	Femme en défection

Marine Jonathan lère cohabitation	Tou·tes deux, séparément, Jonathan plus souvent	Tou·tes deux, ensemble		Marine tend à ne pas faire la vaisselle → nombreux conflits	Rarement	Toujours	
Durée de la cohabitation supérieure à 1 ans							
Priscille Mathieu	Tou·tes deux, séparément, MAIS Priscille plats plus quotidiens.	Mathieu, en y consacrant le moins de temps et d'argent possible	Quasiment pas de courses d'appoint	Celle ou celui qui ne cuisine ne fait normalement pas la vaisselle.	Jamais	Jamais	Partenaires spécialisé·es
Yun Dmitri	Tou·tes deux, séparément, selon disponibilités	?	Tou·tes deux, séparément, sur la route	Yun et Dmitri semblent faire conjointement les listes de courses.	Rarement	?	Conversion réciproque
Laura Julien	Tou·tes deux, ensemble	Tou·tes deux, ensemble. MAIS spécialisations : Julien conducteur, Laura acheteuse, en particulier à l'épicerie solidaire.	Laura	Laura pense davantage les menus et listes de course, ce qui ne la réjouit guère. Elle tente d'impliquer Julien.	Toujours	Toujours mais spécialisation	Partenaires spécialisé·es
Jeanne Aurélien	Jeanne	Tou·tes deux, séparément. Jeanne encadre fortement les courses d'Aurélien (listes)		Aurélien fait souvent la vaisselle, par complémentarité avec la cuisine de Jeanne.	Rarement (Aurélien aide)	Rarement	nourricière
Islane et Selman	Islane	Tou·tes deux, ensemble, MAIS avec spécialisation (Selman conduit, Islane achète)	Islane		Jamais	Toujours mais spécialisation	Femme en apprentissage
Claire Christopher	Claire	Claire	Claire	Un usage différent de la liste de courses : Christopher note ce dont il a envie, Claire note tous les produits communs qu'elle ne doit pas oublier d'acheter.	Jamais	Jamais	nourricière

3. Arrangements alimentaires conjugaux

La cuisine comme passion valorisée	L'alimentation comme gestion consensuelle	La gestion des divergences : des conversions aux sécession
-------------------------------------------	--------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------

<p align="center">Investissement conjoint</p> <p>Margaux et Thomas (23 ans, étudiant·es en école d'ingénieur, 1 an 5 mois de fréquentation, 2,5 mois de cohabitation)</p>	<p align="center">Néophytes</p> <p>Carole-Anne et Gaëtan (26 et 27 ans, 1 an 6 mois de fréquentation, 3 mois de cohabitation)</p> <p>Louisa et Alban (21 et 20 ans, en recherche d'emploi et étudiant infirmier, 9 mois de fréquentation/semi-cohabitation, 6 mois de cohabitation)</p> <p>Charlotte et Maxence (21 ans, sortants d'un BTS immobilier, en première année de licence et en recherche d'emploi, 7 mois de fréquentation, 2 mois de cohabitation)</p>	<p align="center">Conversion réciproque</p> <p>Yun et Dmitri (22 et 33 ans, pas de réelle fréquentation avant la cohabitation, 1 an 6 mois de cohabitation)</p> <p>Coralie et Nadir (20 et 21 ans, 5,5 ans de fréquentation, 1 mois de cohabitation)</p>
<p align="center">Chef</p> <p>Faustine et Killian (18 ans, étudiante en BTS et manutentionnaire en intérim, 1 an de fréquentation, 4 mois de cohabitation)</p> <p>Camillia et François (25 et 23 ans, étudiant·es en master de journalisme, 1 an de fréquentation, quelques semaines de cohabitation)</p> <p>Hélène et Fabien (19 et 21 ans, étudiante en licence et ancien étudiant en service civique, 6 mois de fréquentation, quelques semaines de cohabitation)</p>	<p align="center">Homme (temporairement?) plus disponible</p> <p>Lisa et Corentin (22 et 27 ans, 3,5 ans de fréquentation, 1,5 mois de cohabitation),</p> <p>Chloé et Cédric (26 ans, 8 mois de fréquentation, 11 mois de cohabitation)</p> <p>Margaux et Thomas lors du second entretien (24 ans, 1 an 6 mois de fréquentation, 1 an et 2 mois de cohabitation lors de cet arrangement)</p> <p>Cécile et Blaise (19 ans, 1 an de fréquentation, 7 mois de cohabitation)</p>	<p align="center">Homme converti</p> <p>Zélie et Thibaud (25 ans, 5,5 ans de fréquentation, 3 mois de cohabitation)</p> <p>Hanna et Sylvain (26 ans, 1,5 mois de fréquentation, 6 mois de cohabitation)</p>
<p align="center">Nourricière</p> <p>Gaëlle et Damien (21 et 24 ans, étudiante en alternance et consultant en assurance, plus de 5 ans de fréquentation, environ 1,5 mois de cohabitation)</p> <p>Jeanne et Aurélien (24 et 36 ans, étudiante en master et psycho-praticien, pas de fréquentation, 2 an 6 mois de cohabitation)</p> <p>Claire et Christopher (21 et 22 ans, mandataire judiciaire et magasinier vendeur, 3 ans de fréquentation, 3 ans de cohabitation).</p>	<p align="center">Partenaires spécialisés</p> <p>Priscille et Mathieu (22 et 24 ans, environ un an de fréquentation, 1 an 5 mois de cohabitation)</p> <p>Laura et Julien (24 ans pour elle, pas de fréquentation à proprement parler, 2 ans de cohabitation)</p> <p>Nolwenn et Dylan (26 et 28 ans, 6 ans de fréquentation, 11 mois de cohabitation). Femme en apprentissage</p> <p>Isabelle et Pierre (24 et 26 ans, étudiante en école d'ingénieur et ingénieur automobile, 4 ans de fréquentation en grande partie à distance, 1,5 mois puis 1 an et 1 mois de cohabitation)</p> <p>Islane et Selman (24 ans pour Islane, plus pour Selman, étudiante passant les concours de professeure des écoles et chauffeur VTC, pas de fréquentation, 3 ans de cohabitation)</p>	<p align="center">Gestionnaire par défaut</p> <p>Camille et Yann (24 et 33 ans, 1 an de fréquentation, 8 mois de cohabitation) Femme en défection</p> <p>Florence et Samuel (22 et 25 ans, 5 mois de fréquentation, 3 mois de cohabitation)</p> <p>Hinata et Antoine (20 et 22 ans, 10 mois de fréquentation, 8 mois de cohabitation)</p> <p>Marine et Jonathan (23 ans, quelques mois de fréquentation avant la première cohabitation, 7 mois de seconde cohabitation au premier entretien)</p>

Annexe 6 – Types d’installations

	Durée fréquentation ⁵³⁰	Spécificités fréquentation	Transition fréquentation - cohabitation ?	Raisons avancées et spécificités de la mise en cohabitation	Lieu d’installation	Type d’installation ⁵³¹	Durée cohabitation ⁵³²
Arrangement de type « investissement conjoint »							
Margaux Thomas	1,5 ans	- Amis avant d’être ensemble - Partage d’un même groupe d’amis - Même promotion d’école, se fréquentent beaucoup	- Non, mais se fréquentent beaucoup pendant la fréquentation	- Souhait d’habiter ensemble - Logement très sommaire (chambre étudiante) - Retour de césure	- Nouveau logement	Renforcement fortuite néolocale	2,5 mois
Arrangement de type « chef »							
Hélène Fabien	7 mois	- Se voient chez l’un·e chez l’autre	- Habitent deux semaines chez les parents de Fabien	- Sous l’impulsion de Hélène, qui change de ville d’études pour suivre Fabien	- Nouveau logement	Renforcement asymétrique (homme) néolocale	3-4 semaines
Camillia François	1 an	- Se voient souvent chez elle, font des courses et cuisinent ensemble		- Stage dans la même ville ⁵³³	- Nouveau logement, de court terme, obtenu via le réseau de François	Renforcement fortuite néolocale	1-2 semaines
Faustine Killian	1 an		- Non	- Migration de Faustine pour ses études (elle quitte le domicile parental), Killian la suit	- Nouveau logement	Renforcement asymétrique (femme) néolocale	4 mois
Arrangement de type « nourricière »							

530 Durée entre la mise en couple et l’installation en cohabitation conjugale.

531 Le type d’installation est défini en fonction du logement (s’il est nouveau, elle est « néolocale », si c’est le logement de l’homme, elle est « androlocale », si le logement est celui de la femme, elle est « gynolocale »), de son caractère plus ou moins planifié (« délibérée ») ou pragmatique (« fortuite ») et du fait que l’une suive éventuellement l’autre dans ses choix professionnels ou scolaires (si la femme suit l’homme, l’installation est « asymétrique (femme) »), enfin de la durée depuis laquelle le couple existe (l’installation est un « aboutissement » si le couple existe depuis des années, un « commencement » si le couple vient de se rencontrer au moment de s’installer, un « renforcement » entre ces deux extrêmes).

532 Durée de la cohabitation conjugale au moment du premier entretien.

533 « c'est une situation un peu particulière hein. C'est pas, je suis tout seul et puis je me mets avec quelqu'un. Pour le coup c'est vrai que ça, ça va ça vient. En fonction des stages et puis... » (François, ent. 1, individuel).

Jeanne Aurélien	0	- Sont amants (Jeanne est en couple non cohabitant)	- Non	- Séparation de Jeanne d'avec son partenaire précédent : elle quitte la chambre qu'elle occupait chez la grand-mère de son partenaire	- Appartement d'Aurélien, où il a déjà vécu en cohabitation conjugale	Commencement fortuite androlocale	2,5 ans
Gaëlle Damien	5 ans	- Dorment souvent chez les parents de l'un·e et de l'autre	- Période de transition où Gaëlle habite régulièrement chez Damien	- Souhait d'habiter ensemble, projet assez mûrement réfléchi	- Nouveau logement	Aboutissement délibérée néolocale	1-2 mois
Claire Christopher	3 ans	- Se voient souvent chez leurs parents	- Non	- Hausse de revenus suite à l'alternance de Christopher - Installation délibérée	- Nouveau logement - Second logement lors de l'entretien	Aboutissement délibérée néolocale	3 ans
Arrangement de type « néophytes »							
Louisa Alban	1 an environ	- Phase courte, semi-cohabitation dès le départ	- Louisa vit de plus en plus dans la chambre étudiante d'Alban	- Migration d'Alban pour ses études, Louisa le suit	- Nouveau logement	Renforcement asymétrique (homme) néolocale	6 mois (dans cet appartement)
Charlotte Maxence	6 mois	- Se voient chez l'un·e chez l'autre - Vacances ensemble	- Non, mais se fréquentent beaucoup	- Souhait d'habiter ensemble	- Nouveau logement	Renforcement délibérée néolocale	2 mois
Carole-Anne et Gaëtan	1,5 ans		- Non		- Nouveau logement	Renforcement délibérée néolocale	3 mois
Arrangement de type « homme (temporairement ?) plus disponible »							
Lisa Corentin	3,5 ans	- Habitent dans des villes éloignées, se voient seulement les week-ends (leurs parents habitent très proches)	- Non	- Études de Lisa la font changer de ville et rejoindre Corentin	- Nouveau logement	Aboutissement fortuite néolocale	1,5 mois
Chloé Cédric	8 mois		- Cédric vient de plus en plus souvent dormir chez Chloé, il finit par ramener ses affaires	- Cédric habite sinon à nouveau chez sa mère	- Chambre étudiante de Chloé - Installation à peu de frais (Cédric change de lieu principal de vie)	Renforcement fortuite gynolocale	11 mois
Margaux Thomas 2	1,5 ans	- Amis avant d'être ensemble - Partage d'un même groupe d'amis - Même promotion d'école	- Non, mais se fréquentent beaucoup	- Souhait d'habiter ensemble - Logement très sommaire (chambre étudiante) - Retour de césure	- Nouveau logement	Renforcement fortuite néolocale	1,5 ans

Cécile Blaise	1 an	- Même lycée et même petite ville - Se voient beaucoup chez les parents	- Sinistre chez les parents de Blaise → habite en partie chez les parents de Cécile	- Départ du domicile parental pour leurs études	- Nouveau logement	Renforcement fortuite néolocale	9 mois
Arrangements de type « femme plus investie » : « partenaires spécialisés »							
Priscille Mathieu	1 an			- Premier emploi pour Priscille l'incite à habiter plus près de son travail en quittant le domicile parental - Obtention d'un logement social pour deux	- Nouveau logement - Logement social	Renforcement fortuite néolocale	1,5 ans
Nolwenn Dylan	6 ans	- Ne se voient que les week-ends et vacances, car habitent des villes différentes	- Non	- Mutations les rapprochent suffisamment pour rendre possible d'habiter ensemble	- Nouveau logement	Aboutissement délibérée néolocale	11 mois
Laura Julien	0	- Se connaissent depuis 5 ans avant - Mise en couple juste après la séparation de Laura d'avec son ex. - Pas de fréquentation, Laura s'installe rapidement chez Julien	- Laura apporte progressivement ses affaires chez Julien	- Laura vit chez ses parents, Julien seul dans une maison	- Maison appartenant à Julien	Commencement fortuite androlocale	2 ans
Arrangements de type « femme plus investie » : « femme en apprentissage »							
Islane Selman	Env. 2-3 mois	- Fréquentation très encadrée et courte (religion → valorisation mariage)	- Non	- Liée au mariage	- Nouveau logement - Trois appartements différents en 3 années	Maritale délibérée néolocale	3 ans
Isabelle Pierre	4 ans	- A distance, car Isabelle vit au Mexique	- Non	- Études d'Isabelle lui permettent de venir en France	- Nouveau logement - Pierre quitte pour la seconde fois le domicile parental, Isabelle pour la première fois	Aboutissement asymétrique (homme) néolocale	1,5 mois
Arrangement de type « conversion réciproque »							
Yun et Dmitri	0	- Pas de fréquentation			- Voisins de palier, ils mettent en commun leurs deux appartements	Commencement fortuite andro/gynolocale	1,5 ans
Coralie Nadir	5,5 ans	- Même collège et villes proches - Se voient souvent chez les parents de Coralie	- Non	- Installation souhaitée depuis un certain temps. - Causes de l'installation cette année-là peu claires	- Nouveau logement	Aboutissement délibérée néolocale	1 mois
Arrangement de type « homme converti »							

Hanna Sylvain	< 1 mois	- Phase de fréquentation très courte (Sylvain vient tout de suite chez Hann)		- Souhait d'habiter ensemble	- Appartement de Hanna, propriétaire - Hanna a déjà vécu en cohabitation conjugale - Installation à peu de frais	Commencement fortuite gynolocale	6 mois
Zélie Thibaud	5,5 ans	- Même école	- Non	- Déjà cohabité temporairement (quelques mois) chez Thibaud, difficile car logement petit. Habité ensuite seul·es à nouveau	- Nouveau logement	Aboutissement délibérée néolocale	3 mois
Arrangement de type « gestionnaire par défaut »							
Camille Yann	1 an	- En partie à distance, Camille partant plusieurs fois à l'étranger	- Non	- Retour de l'étranger pour Camille	- Appartement de Yann (propriétaire?), qui y a déjà vécu en cohabitation conjugale et en colocation	Renforcement fortuite androlocale	8 mois
Arrangement de type « femme en défection »							
Marine Jonathan	Environ 4 mois puis 2,5 ans	- Phase jugée courte selon les proches de Marine à l'époque, et selon elle rétrospectivement ⁵³⁴		- Première : Marine change de ville d'études, Jonathan a peur pour leur couple et la suit à la conditions d'habiter ensemble (enjeu financier) - Seconde : Jonathan rejoint Marine dans sa nouvelle ville d'études (+ enjeu financier)	- Nouveau logement - Déménagement en cours d'enquête (premier logement inconfortable)	Renforcement asymétrique (femme) néolocale	7 mois
Florence Samuel	5 mois	- Même école (pas la même promotion) - Fin d'année : temps libre important et vacances	- Non, mais se fréquentent beaucoup pendant la fréquentation	- Stage et alternance de fin d'études - Stratégie immobilière face au coût des logements	- Logement de la grand-mère de Samuel (déjà meublé, loyer faible)	Renforcement fortuite androlocale	3 mois
Hinata Antoine	10 mois	- Même promotion lors de la rencontre (Antoine abandonne ensuite la formation) - Se voient chez l'un·e chez l'autre	- Non	- Antoine se sent un peu isolé et triste, il a la place là où il habite - Hinata y voit l'avantage de laisser ses affaires pendant un départ prévu en Erasmus	- Maison de la grand-mère d'Antoine	Renforcement fortuite androlocale	8 mois

534 « on a direct habité ensemble quasiment. Donc on était pas du tout habitués à... enfin vivre séparément quoi. »

Annexe 7 – Mesurer les positions sociales des jeunes adultes

La mesure et comparaison des « âges » et « positions sociales » sont compliquées par les statuts encore mouvants des jeunes adultes (1). Ainsi, nous nous sommes d'abord penchée sur les trajectoires et positions scolaire-professionnelles (2). Nous avons également saisi les âges, d'abord en termes civils (3), puis par les parcours résidentiels (4).

1. Comment saisir les positions sociales des jeunes adultes ?

Toute analyse de l'effet de la position sociale sur une pratique exige de cerner l'indicateur le plus pertinent pour la position sociale⁵³⁵. Ainsi, pour regarder l'effet de la position sociale du couple et de l'écart de position entre les partenaires sur leur répartition des tâches et leurs choix de consommations, vaut-il mieux saisir regarder les origines sociales ou les positions actuelles ? L'origine est-elle mieux saisie par la CSP ou par le niveau de diplôme d'un parent, et de quel parent ? De même, la position est-elle mieux mesurée par la CSP ou le diplôme ? Croiser plusieurs rapports sociaux redouble en outre les difficultés par le fait qu'un critère pertinent pour un rapport social l'est peut-être moins pour un autre. Ces enjeux se compliquent encore, comme nous allons le voir, lorsqu'il s'agit de jeunes adultes.

a. Des parcours encore en construction

En effet, s'observent de nos jours un allongement de la période de dépendance des jeunes adultes⁵³⁶ et une déconnexion croissante entre l'entrée dans la vie professionnelle et l'entrée dans la vie familiale, en sorte que les positions professionnelles des jeunes adultes s'installant en cohabitation conjugale sont de plus en plus fréquemment instables⁵³⁷. La grande majorité des enquêtés sont encore en études, rendant leur « position professionnelle » inadéquate pour capter leur position sociale. La situation d'études confère des conditions matérielles et financières spécifiques (voir notamment chapitre 2, partie II), comme des conditions de vie souvent moins bonnes que celles à venir, mais pouvant s'accompagner de la conscience de ce

535 Un exemple classique concerne l'étude des inégalités scolaires : la catégorie socio-professionnelle (CSP) d'un parent suffit-elle pour résumer l'« origine sociale » de la personne ? Si oui, doit-on prendre celle du père ou de la mère ?

536 Un quart des jeunes adultes nés dans les années 1950 accède aux marques de l'indépendance que sont l'emploi stable, le logement indépendant et la vie en couple avant 22 ans, ils ne sont plus que 8 % pour les générations nées entre 1968 et 1971 (Galland, 2000).

537 Ainsi, les rencontres conjugales pendant les études sont de plus en plus fréquentes (Bouchet-Vallat, 2015).

caractère transitoire. Il est donc risqué d'utiliser la catégorie homogénéisatrice d'« *étudiant·e* », tout comme l'emploi auquel la personne devrait pouvoir prétendre ultérieurement. De plus, la forte asymétrie de positions et de ressources lorsque seul·e l'un·e des partenaires est sur le marché du travail ne peut être lue comme un écart de ressources dû à des professions différentes. Notamment parce que plusieurs partenaires ont un emploi moins valorisé que celui que celle/celui encore en études devrait ultérieurement avoir.

Cette situation peut être illustrée par Lisa et Corentin (22 et 27 ans, installé·es depuis moins de 2 mois en petite couronne), Lisa étant encore en études et Corentin travaillant depuis plusieurs années au moment de leur installation, mais dans une hypogamie de Lisa en matière de diplôme, et probablement de statut futur. Car Corentin a obtenu un bac professionnel puis un BTS, avant d'abandonner un cursus universitaire au bout de quelques mois. Lisa est déjà détentrice d'une licence, et devrait sortir de son école avec un diplôme d'ingénieur de niveau master. Cette différence s'est d'ailleurs traduite par des lieux d'études différents (en province pour Corentin, à Paris pour la dernière année pour Lisa) et des environnements sociaux et de travail divers (Lisa est entourée de camarades plutôt issu·es de catégories supérieures ou moyennes, aux styles de vie étudiant ; Corentin travaille en collaboration avec un autre technicien de radio-communications). L'écart d'âge de cinq ans en faveur de Corentin tempère au moment de leur installation cet écart de trajectoire, Corentin ayant des revenus du travail depuis plusieurs années alors que Lisa est encore à la charge de ses parents. Cet écart de trajectoire se retrouve partiellement dans leurs origines : les parents de Lisa exercent des métiers un peu plus qualifiés (en tant que professeure des écoles et technicien climaticien) et surtout à davantage de capital culturel que ceux de Corentin (comme monitrice éducatrice et consultant en chronométrage de courses de vélo). Dans les deux familles, les mères disposent d'ailleurs de plus de capital culturel légitime que les pères. Leurs familles sont cependant proches en termes d'environnement, habitant le même quartier d'une petite ville de Bretagne. Cela se traduit par certaines habitudes alimentaires communes⁵³⁸, même si les parents de Lisa semblent un peu plus attaché·es à la santé⁵³⁹. Comment cependant qualifier leurs positions sociales relatives ? Leurs positions actuelles placent Lisa dans un moins grand confort financier et statutaire, mais les études plus qualifiantes de Lisa devraient la conduire

538 Intérêt pour les galettes bretonnes, cuisine au beurre plutôt qu'à l'huile ; habitude de grosses courses effectuées en voiture dans des grandes enseignes.

539 La mère de Lisa achetait ses aliments à des maraîchers et apprécie le « *bio* », son père avait un potager, alors que chez Corentin, la mère apprécie le « *bio* » sans en faire une revendication ni s'en soucier fortement. Cette différence se traduit dans leurs pratiques actuelles : Lisa s'intéresse aux paniers « *bio* » de son école, Corentin rejette partiellement l'alimentation-santé prônée par son père et sa belle-mère et valorise au contraire une alimentation liée au plaisir et au goût défendue par sa mère (et ses grand-parents maternels).

in fine à une position professionnelle plus reconnue et peut-être plus rémunérée que celle de Corentin. Lisa est ainsi clairement en hypogamie d'origine, de diplôme et probablement de statut à venir, actuellement hypergame en matière de statut et de ressources financières. Il est d'ailleurs possible que l'investissement en cuisine de Corentin ait à voir avec ces positions spécifiques (voir chapitre 5) : tout se passe ainsi comme si le couple s'organisait pour donner priorité à la formation de Lisa, qui cuisine peu tout en influençant relativement les consommations⁵⁴⁰. Ainsi, Corentin mange plus de légumes, plus « *sain* », moins « *rapide* », s'est adapté aux rythmes de Lisa⁵⁴¹, a adopté le matériel de cuisine de Lisa. Il mange moins épicé car elle n'aime pas, lui donne généralement « *raison* » quand iels sont en désaccord sur les techniques de cuisson, adapte sa cuisine à ses goûts⁵⁴², et gère la cuisine avec attention⁵⁴³.

Cet exemple montre la nécessité de tenir compte à la fois des positions actuelles et des trajectoires signifiant les probables positions futures, une configuration conjugale fréquente étant celle dans laquelle l'homme entre plus tôt sur le marché du travail, rentabilise mieux son diplôme, mais dispose de moins de capital culturel validé par des diplômes que la femme. L'incertitude des trajectoires complique toutefois l'extrapolation. Elle découle notamment du lien différencié selon le genre entre diplôme, profession et rémunération. En effet, les femmes sont souvent plus diplômées, mais dans des filières moins rémunératrices (Vouillot, 2010) et ne rentabilisent pas aussi bien leurs diplômes, malgré un lent rattrapage (Coupié et Epiphane, 2019 ; Mainguéné et Martinelli, 2010). Le couple comme la famille défavorisent par ailleurs souvent leur carrière (De Singly, 2004).

b. Position actuelle ou origine ?

La position actuelle des jeunes adultes semblant insuffisante, il faut également tenir compte de leur origine sociale, traduite notamment par la profession des parents. En témoigne le cas de Carole-Anne et Gaëtan. Les parcours et position professionnelle actuelle de Carole-Anne la placent davantage dans une position d'hypergamie. Gaëtan, titulaire d'un master 2 de

540 Contrairement à certaines analyses portant sur la trajectoire scolaire des femmes hétérogames (Lefevre, 2008), s'observe ici non une surcharge de la femme en travail domestique au nom du fait qu'elle n'est « *qu'en* » études et travaille à la maison, mais au contraire une prise en charge par l'homme d'une partie du domestique au nom des études de sa partenaire.

541 Iels ont fixé l'heure du repas relativement à elle, mangent devant son émission à elle alors que lui en plus n'est pas fan de l'usage de la télévision.

542 Il cuisine souvent des courgettes alors qu'il n'aime pas spécialement, des champignons, de l'ail, prend soin d'elle en l'obligeant à jeter le pain décongelé puis recongelé, il cuisine souvent à manger pour plusieurs repas et notamment pour qu'elle puisse s'emmener une « *boite* », etc.

543 Il leur fait des smoothies et de bon petits plats, à l'air de connaître le contenu de leur frigo, participe à la gestion de la liste de courses il tient à la propreté du plan de travail et est plus exigeant qu'elle sur ce point...

commerce international, a un diplôme plus élevé qu'elle, qui dispose d'un bac+4 d'une école de communication visuelle. S'ils sont tous les deux en CDI, celui de Carole-Anne plus récent que celui de Gaëtan, et son salaire moins élevé (puisqu'elle gagne environ 1600 euros nets par mois contre 2000 euros nets environ pour Gaëtan). En revanche, Carole-Anne est plutôt hypogame en matière d'origines sociales, dans la mesure où sa mère est médecin en libéral (gynécologue) et son père commercial à l'international (gagnant moins que sa mère), alors que la mère de Gaëtan est institutrice et son père formateur dans une filière d'insertion professionnelle par le travail. La mère de Carole-Anne fait d'ailleurs partie des rares mères hypogames en matière de statuts socio-professionnels, son conjoint ayant un métier difficile à cerner et au revenu irrégulier⁵⁴⁴.

Les origines nuancent donc souvent les positions actuelles. Toutefois, se pose la difficulté de tenir compte des professions des deux parents. En effet, ne regarder que la profession du père, ou même de la ou du « *chef* » de famille, serait une gageure. D'une part, parce que le métier de la mère peut contribuer pour beaucoup aux revenus du ménage. Par exemple, si le père de Thomas est cadre dans l'industrie agroalimentaire, le foyer dispose de moins de revenus que ne le suggère cette seule profession car sa mère est femme au foyer. Inversement, les revenus du père de Pierre, comptable, étaient complétés par ceux de sa mère, ergothérapeute. D'autre part, certains couples parentaux sont concernés par une hypogamie professionnelle de la femme. La mère de Sylvain, animatrice éducatrice, disposait d'une plus grande stabilité professionnelle et contribuait probablement davantage aux dépenses du ménage que son père, « *cuisto* » et « *débrouillard* ». Enfin, diplôme de la mère est généralement le plus d'influence sur le parcours scolaire de l'enfant (Place et Vincent, 2009), et certains enquêtés n'ont pas vécu avec leur père⁵⁴⁵.

Nous regardons donc les professions des deux parents, et comparons celles-ci. Nous relevons également le nombre d'enfants, un nombre élevé réduisant l'aisance financière, comme chez Killian, famille de 5 enfants. Il est parfois un peu délicat de qualifier les professions des parents. Les cas comme celui du père de Carole-Anne (exposé ci-dessus) ou de la mère de Florence, actuellement « *gestionnaire d'une ruche* » du mouvement « *La Ruche qui dit oui* »⁵⁴⁶, restent ainsi assez énigmatiques, sans compter des intitulés pouvant recouvrir des

544 « *C'est impossible à expliquer ce que fait mon père. [... son métier] varie énormément. [...] C'est ma mère qui ramène la la thune. Et mon père beaucoup moins. C'est un peu fluctuant quoi.* ».

545 Chloé, Nadir, Claire.

546 Cette entreprise issue de l'économie collaborative est souvent confondue avec le système des AMAP. Comme pour les AMAP, l'agriculture se veut locale et il s'agit de limiter le nombre d'intermédiaires entre producteur/trice et consommateur/ices. Contrairement aux AMAP, il existe un intermédiaire rémunéré entre producteur/trice et consommateur/ices, et les consommateurs/ices ne s'engagent pas à

réalités assez différentes en fonction des structures concernées (comme « *analyste programmeur* », « *informaticien* », « *commerciale* », etc.). Enfin, nous tenons compte plus largement des conditions et habitudes de vie des familles d'origine.

c. La perception de soi

Au-delà de ces positions relativement objectives, la perception de son parcours participe de la position sociale vécue, comme le révèle l'exemple d'Antoine. Du point de vue de leurs origines, Hinata et Antoine sont plutôt homogames⁵⁴⁷, avec des mères détentrices de plus de capital scolaire. Hinata semble en outre, malgré l'incertitude liée à ses études, dans le maintien voire l'ascension sociale vis-à-vis de ses parents⁵⁴⁸. Au contraire, Antoine est pour l'instant en déclassement social, en tant que titulaire d'un BTS ayant échoué à reprendre l'Université. Surtout, Antoine se vit en déclassement, comme l'enfant privilégié d'une famille aisée ayant suivi un parcours d'échec à l'école :

Antoine : j'ai toujours été un peu mauvais élève [...] j'ai fait un IUT, du coup. J'ai fait le GE2I à [ville]. Euh, j'y suis resté à peu près 5 ou 6 mois sans que ça... Enfin voilà même moi j'étais pas dans la dynamique de fournir du travail, donc forcément ça aboutissait à à peu près rien ! Et après je suis allé en socio. Donc j'ai fait 6 mois de socio, et ça c'était super cool. Mais comme je suis arrivé en plein milieu d'année etc. En fait je me suis même pas présenté aux partiels. J'ai fait de la socio, d'un point de vue... pff, ouais culture générale. Et puis c'était aussi pour le cadre, les rencontres etc. À la suite de ça j'ai quand même raccroché le technique. Parce que bah... voilà c'est aussi gros pourvoyeur d'emploi, et que voilà faut bien travailler dans la vie donc... Me suis raccroché à une formation assez rapide. Euh, voilà à l'inverse voilà, tous autour de moi font, de grandes écoles, font des... machin truc. [...] Et à la suite de ça, plutôt que de confirmer vers une licence pro... je suis retourné à la fac. [...] j'ai fait ça pendant peut-être 6-8 mois quoi. Et (riant) puis après j'ai rien fait. (ent. 1, individuel)

Il insiste sur ses relations avec des personnes proches ayant suivi des études valorisées :

Antoine : j'ai un pote qui prépare une thèse... [...] Et c'en est très fort en fait. Parce que finalement la thèse c'est, à l'instant T le point le plus puissant de la recherche. C'est quand même très très balaise. [...] moi c'est quelque chose qui m'aurait très bien plu. [...] Et je me vois tout à fait... Enfin, plus âgé. Dans un avenir vraiment... vachement incertain hein ! Et puis vachement éloigné aussi je pense. Mais, repartir dans un truc vraiment... partir sur de la théorie... voilà. Et puis c'est vrai que j'ai des membres de ma famille... hop on retrouve leurs petites thèses sur Internet ! [...] Je suis tombé sur Bourdieu assez jeune, hein ! Je devais

l'avance sur les achats.

547 En effet, le père de Hinata est maçon, sa mère enseignante dans le secondaire. Quant à Antoine, son père est contrôleur des douanes, sa mère institutrice. Ceci va de pair avec deux hommes beaucoup moins regardants concernant la santé, conduisant la mère d'Antoine à gérer l'alimentation quotidienne, celle de Hinata à autonomiser son alimentation tout en gérant les repas de Hinata.

548 Parce que détentrice d'au moins une licence, alors que sa mère n'a probablement que le baccalauréat et son père un diplôme professionnalisant.

avoir une quinzaine d'années et... [...] les profils que je rencontre c'est des gens qui... bah qui qui, qui se tuent un peu au travail. Mine de rien. Parce que c'est vraiment le milieu industriel. Enfin ça fait des gens qui... qui souffrent etc. Et... Mais ouais c'est TRES intéressant d'arriver à s'en extirper par... Par le récit. Par la lettre en fait. (ent. 1, individuel)

Il s'efforce enfin de retourner le stigmate en présentant son travail technique comme un choix, et en développant un discours surplombant à propos des normes alimentaires⁵⁴⁹.

Ainsi, si Antoine hérite de plus de capital culturel légitime que Hinata, est un peu plus âgé qu'elle et gagne déjà sa vie, apparaît en sous-bassement un déclassement qui fait de Hinata une femme plutôt hypogame au regard de ces éléments. De la même façon, si Thibaud a une position professionnelle et financière plus privilégiée que Zélie⁵⁵⁰, il se pense relativement hypergame, admirant le capital culturel qu'elle possède. Ainsi, la perception de son parcours, de sa position et de celle de l'autre peut nuancer les écarts de position ou d'origine.

d. Les perspectives professionnelles

Du fait du caractère peu abouti trajectoires, il faut tenir compte des perspectives scolaires et professionnelles et des façons dont les partenaires se projettent. Ainsi, les situations de Cécile et Blaise (19 ans, installé·es depuis 9 mois dans une grande agglomération) semblent différenciées, puisque Cécile est étudiante en classe préparatoire alors que Blaise est étudiant en première année de licence Humanités⁵⁵¹. Toutefois, cette situation est temporaire et temporisée par le projet de Cécile d'arrêter sa formation en classe préparatoire pour s'inscrire en double licence géographie-humanités. Au contraire, l'écart de situations entre Louisa et Alban (21 et 20 ans, installé·es depuis 6 mois dans une petite agglomération) est accentué par des perspectives différenciées. En termes d'origines, Louisa est hypergame. En effet, les parents d'Alban, adjoint administratif et aide soignante, exercent des métiers stables bien qu'assez peu qualifiés, alors que les parents de Louisa ont connu la précarité, son père ayant enchaîné divers métiers (notamment cuisinier, maçon, technicien de réseau) et sa mère vivant du RSA et de « *petits boulots* »⁵⁵². Iels partagent des difficultés financières et se font tou·tes

549 Comme analysé dans le chapitre 4, il livre une analyse accusatrice du système alimentaire industriel actuel, remet en cause le sens des pratiques de consommation distinctives, comme le « *bio* », met en scène le fait qu'il n'est pas dupe du caractère mauvais de ses propres pratiques alimentaires, se prétend idéaliste ou encore capable d'éclectisme, ou met en avant d'autres valeurs alimentaires distinctives.

550 Il est jeune journaliste enchaînant sans difficulté les CDD très bien payés, elle est en thèse en CDD de trois ans en devant rembourser un prêt étudiant.

551 Déséquilibre d'investissement dans les études qui favorise la prise en charge de la cuisine par Blaise (produisant un arrangement de type « homme (temporairement?) plus disponible »).

552 « *ma mère je l'ai jamais vraiment vue travailler. Enfin, elle elle est plus saisonnière en fait. Elle fait plus les fruits ou les... Ouais elle fait les saisons. [...] Ou elle trouve des petits boulots sympas, enfin qui lui correspondent* »

deux aider financièrement par leurs parents, mais davantage par les parents d'Alban. Pourtant, alors qu'Alban commence une formation d'infirmier devant l'amener à un niveau bac +3, et probablement à un emploi stable bien que moyennement bien rémunéré, Louisa est fragilisée, puisqu'elle n'a pas réussi à construire un projet de formation et échoue dans son entrée sur le marché du travail (en intérim) :

*Louisa : j'ai fait un **bac professionnel** et puis... après je suis partie à la fac aussi. Sauf que j'y suis restée deux mois, parce que... pfff ! **Ça m'a vraiment un peu pris la tête. Et, je cherche du travail depuis ce temps-là. Donc je trouve par-ci par-là de temps en temps mais là... ça fait six mois que j'ai rien** quoi donc... (ent. 1, conjugal)*

Ces difficultés d'emploi compliquent les finances du couple, Louisa ne disposant que de 150 à 200 euros par mois, fournis par ses parents. Cette pression financière rend nécessaire pour elle de trouver un travail⁵⁵³, ou de se « *remettre dans les études* » en faisant une alternance, bien qu'elle n'ait ni envie ni projet. Elle comme Alban ne croient pas beaucoup en sa possibilité de trouver du travail⁵⁵⁴. Louisa a d'ailleurs accepté une mobilité qui l'éloigne de sa région d'origine pour suivre la formation d'Alban. Ainsi, si Louisa est « *active* », elle manque d'argent, n'a aucune insertion statutaire par un métier, et exprime du découragement concernant ses perspectives professionnelles, alors qu'Alban est intégré à une formation professionnalisante qui le satisfait. Ces exemples incitent à regarder les perspectives objectives et subjectives, en particulier pour ceux encore en formation initiale.

Nous prenons ainsi en compte une diversité de critères pour situer socialement le couple et comparer les positions des partenaires. Les métiers des parents, niveaux probables de richesse, nuancés par la taille de l'adelphie et des indices de conditions de vie signalent d'où viennent les enquêtés, et s'ils sont en ascension sociale, et s'ils reproduisent ou dérogent à l'écart éventuel de statut entre leurs parents. Un second groupe de critères caractérise les parcours et position actuelle. Il s'agit bien sûr du statut (étudiant ou salarié), du type d'emploi, du niveau de diplôme, en cas d'études de la filière et du niveau d'études. Pour les étudiants, il est tenu compte des métiers pouvant en découler. Élément intimement lié, nous avons également regardé l'âge des partenaires. Nous avons également prêté attention aux sentiments exprimés à propos de leurs parcours et situation et de l'écart éventuel entre eux. Ont enfin été récoltés

553 Répétant plusieurs fois des propos comme : « *faut vraiment que je trouve un travail, c'est ça le truc qui me sauverait la vie ! (pouffe)* ».

554 Sentiment exprimé par Alban lorsque nous évoquons l'idée qu'ils nous recontactent si leur situation change : « *si t'es appelée par Domino's pizzas et que tu travailles le soir ou... Inch' Allah on verra* »

des éléments informant sur le style de vie (intérieurs, pratiques et avis concernant les activités quotidiennes), qui restent selon certains les marqueurs les plus discriminants des classes sociales⁵⁵⁵.

2. Les trajectoires scolaire-professionnelles

Les plus importantes inégalités entre les jeunes adultes découlent de leurs parcours professionnels, ou scolaires pour les étudiant·es. Ainsi, les jeunes adultes d'origine populaire rompent plus souvent leurs études initiales, fréquemment juste après le baccalauréat, et souvent de façon réversible (Enquête OVE, 1994 ; Cam, 1999 ; Germain, 2014). Ainsi, Killian, d'origine populaire, abandonne ses études juste après son baccalauréat à l'occasion de son installation conjugale, mais les reprend l'année suivante. De plus, les trajectoires scolaires et professionnelles s'articulent en partie à l'âge d'installation. Le fait de cohabiter conjugalement est favorisé par un baccalauréat moins sélectif (Germain, 2014, p. 106), par les études courtes et une insertion précoce sur le marché du travail (Germain, 2014, p. 104)⁵⁵⁶, particulièrement pour les femmes peu qualifiées dont le partenaire travaille professionnellement (Lefevre, 2008), suggérant que la cohabitation conjugale est mal adaptée aux études. Ainsi, à leurs début du moins, « *les études supérieures ne sont que rarement associées à une cohabitation conjugale* » (Germain, 2014, p. 107). Il faut donc comparer les positions scolaires ou professionnelles des partenaires, en les contextualisant par les trajectoires. Car s'il semble *a priori* que la plus grande proximité à l'emploi d'un·e partenaire affermit son pouvoir dans le couple, il faut tenir compte de ses causes : est-elle due à un âge plus élevé, à une bonne rentabilisation des études, ou bien à une trajectoire scolaire-professionnelle plus courte voire difficile et synonyme d'hypergamie ?

Nous regardons donc si les partenaires sont en études ou dans la vie professionnelle au moment de l'installation, puis leurs parcours scolaires et professionnels. Cette analyse comporte quelques difficultés liées à l'irrégularité des parcours et à la diversité des situations au regard de l'emploi, les jeunes adultes connaissant parfois des enchaînements de situations rapides, cumulant souvent plusieurs statuts, comme lors de périodes de formation en

555 Les travaux bourdieusiens (Bourdieu, 1979) ont suggéré que les préférences ou au contraire les aversions pour différents styles de vie et de pratiques sont les barrières principales entre les classes, malgré des questionnements actuels concernant l'affaiblissement relatif de ces barrières comparativement à la montée des barrières plus matérielles et économiques (Coulangeon, 2004 ; Fridman et Ollivier, 2004).

556 Statistiquement, le fait de vivre en couple au début des études supérieures va de pair avec une plus forte probabilité d'avoir un parcours d'études plus court, sans que l'on puisse démêler si les personnes concernées s'installent en couple plus volontiers quand elles envisagent des études courtes ou si la cohabitation complique leur poursuite d'études.

alternance, ou de cumul entre formation et travail salarié. Donner un sens aux parcours nécessite alors de simplifier certaines étapes. Enfin, il faut s'aider du sens que prennent les périodes de recherche d'emploi ou de chômage dans le parcours général. Un stage pour les besoins d'une formation n'a pas le même sens qu'un petit boulot par nécessité financière ou souhait d'abandonner précipitamment une formation. Armée de ces précautions, il est possible d'explorer la diversité des parcours (position à l'installation, durée d'études, types de formation et linéarité de celle-ci)⁵⁵⁷, avant de comparer ces parcours au sein des couples. Les effets de ces écarts sur les arrangements conjugaux sont analysés dans le chapitre 5.

a. Derrière la diversité...

Ressort à première vue la diversité des situations, d'abord exprimée dans l'opposition entre étudiant·es et salarié·es. Au moment de leur installation, treize enquêté·es⁵⁵⁸ sont intégré·es au monde du travail, c'est-à-dire sont salarié·es ou indépendant·es depuis au moins quelques mois, sans prévoir un retour aux études. Quelques un·es sont en insertion dans le monde du travail, ou dans le monde du travail sans avoir tout à fait quitté la formation⁵⁵⁹. S'opposent à ces situations des situations d'études, en formation initiale pour quinze enquêté·es. Cette formation est parfois associée à un travail professionnel, inscrit dans la formation ou à côté, par nécessité pécuniaire⁵⁶⁰. Entre les deux, une dizaine d'enquêté·es ont des parcours moins linéaires, parce que l'installation survient dans une période de transition, ou qu'ils se disent à la fois salarié·e et étudiant·e. Par exemple, Samuel a déjà travaillé, par le passé, presque deux années en intérim, termine une période d'études sans travail à côté, mais reprend lors de son installation conjugale un apprentissage. Peu de temps avant son installation, Nadir a quitté une alternance pour travailler, mais a été licencié au bout de six mois et est au chômage quelques mois après son installation. Fabien a longtemps alterné et parfois cumulé des études et des petits boulots, et est en service civique à l'installation, avant de reprendre des études l'année suivante. Certain·es, comme Antoine, sont déterminé·es à rester dans le monde du travail

557 Pour l'analyse des trajectoires, nous avons exclu un couple pour lequel les informations nous manquaient : Hanna et Sylvain. Nous connaissons en revanche les professions de ces partenaires au moment de l'installation.

558 Il arrive que certain·es enquêté·es n'aient pas été pris en compte dans ces analyse, lorsque l'information était manquante, en particulier concernant les hommes qui n'ont pas accepté d'être rencontrés.

559 Thibaud débute ainsi tout juste une carrière de journaliste, et ne compte pas reprendre ses études, mais ce travail consiste encore en une succession de CDD ; Camille travaille comme ingénieure tout en suivant sur plusieurs courtes périodes des formations pour se spécialiser dans une branche l'intéressant.

560 Jeanne a ainsi travaillé quelques mois lorsque l'abandon de son école de commerce a provoqué la fin de l'aide financière versée par ses parents, avant de reprendre des études en master.

mais peinent à trouver du travail ou un travail qui leur plaît. Certain·es comme Nolwenn, pigiste, connaissent une insertion sur le marché du travail durablement incertaine, mais vécue comme normales dans leur secteur d'activité.

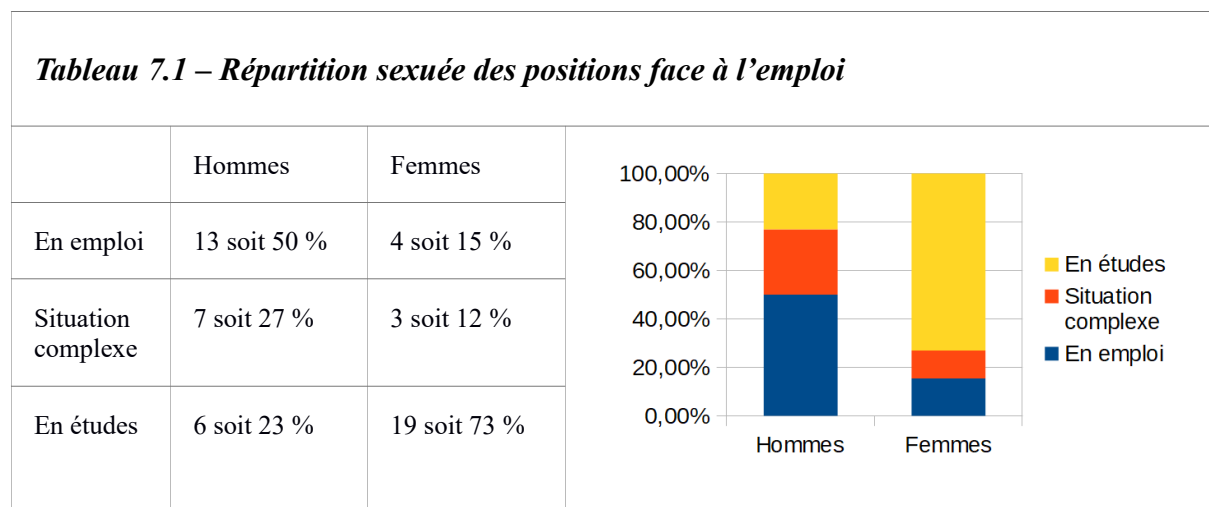
La disparité s'exprime ensuite en matière de durée et de types de formation. Mathieu est en emploi stable au moment de son installation avec Priscille, après seulement trois années de formation dans le Supérieur, en BTS puis en licence professionnelle. Pierre quant à lui a fait huit années d'études avant de devenir ingénieur, de même que Nolwenn avant de devenir pigiste, ce qui la positionne encore dans une précarité proche de celle propre aux années d'études. Quant à ceux qui s'installent juste après leur baccalauréat, certain·es désirent entrer sur le marché du travail, comme Louisa, en intérim, tandis que d'autres débutent dans le Supérieur avec l'ambition d'y obtenir au moins une licence.

Enfin, les parcours sont plus ou moins linéaires. Certain·es ont un parcours relativement direct du lycée à leur emploi actuel, tandis que d'autres se sont reconverti·es ou ont interrompu leurs études, phénomène encore peu étudié et qui concerne des profils spécifiques d'étudiant·es (Cam, 1999 ; Béduwé et al., 2018). Parmi ces reconversions, Chloé a d'abord échoué en fin de première année de médecine, puis a fait deux années de DUT, enfin une école d'ingénieur. Jeanne a fait deux années de classes préparatoires puis une école de commerce, avant d'abandonner celle-ci et de reprendre un master en sciences humaines et sociales. Charlotte a fait un BTS immobilier à la fin duquel elle a rencontré Maxence, avant de reprendre en première année une licence « *Humanités* » qu'elle poursuit pendant leur cohabitation, avant de poursuivre en master. Ces réorientations semblent plus fréquentes parmi les femmes.

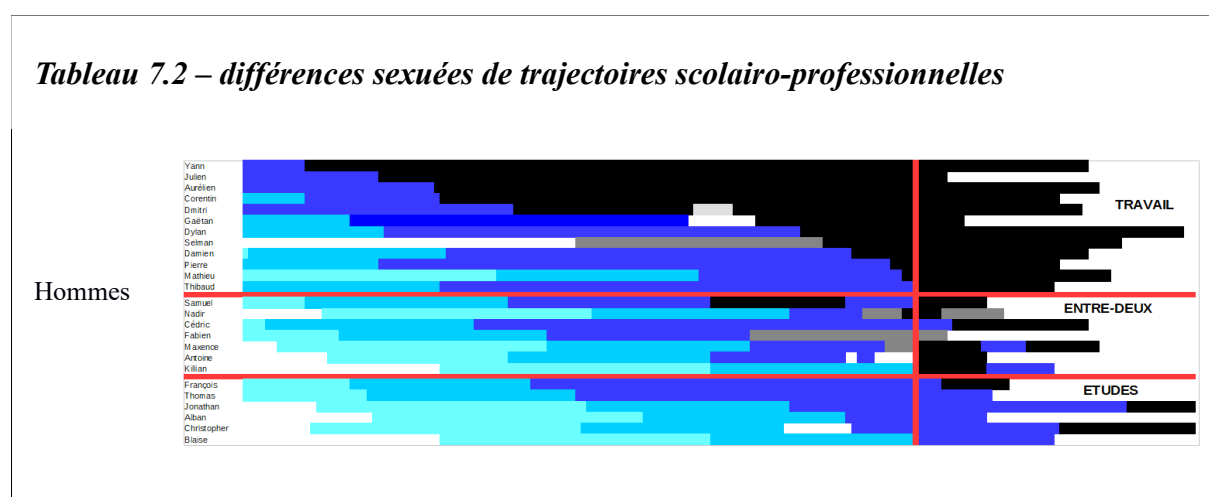
b. des parcours sexués

Car, au-delà de cette apparente diversité, et en lien direct avec les écarts d'âge, les parcours se différencient en fonction du sexe social. Parmi les enquêté·es clairement installé·es dans le monde du travail à l'installation, onze sont des hommes et seulement deux des femmes. Inversement, les études initiales à l'installation concernent seulement six hommes contre dix-neuf femmes, dont un homme et deux femmes qui entrent tout juste dans les études supérieures, c'est-à-dire qui viennent d'avoir leur baccalauréat. Ainsi, parmi les femmes, moins d'une sur dix est dans le monde du travail, environ une sur dix en situation complexe à trancher ou intermédiaire et environ sept sur dix en études. Parmi les hommes, environ quatre sur dix sont dans le monde du travail, entre deux et trois sur dix en situation complexe à trancher ou intermédiaire et environ deux sur dix en études. Ceci va de pair avec des études

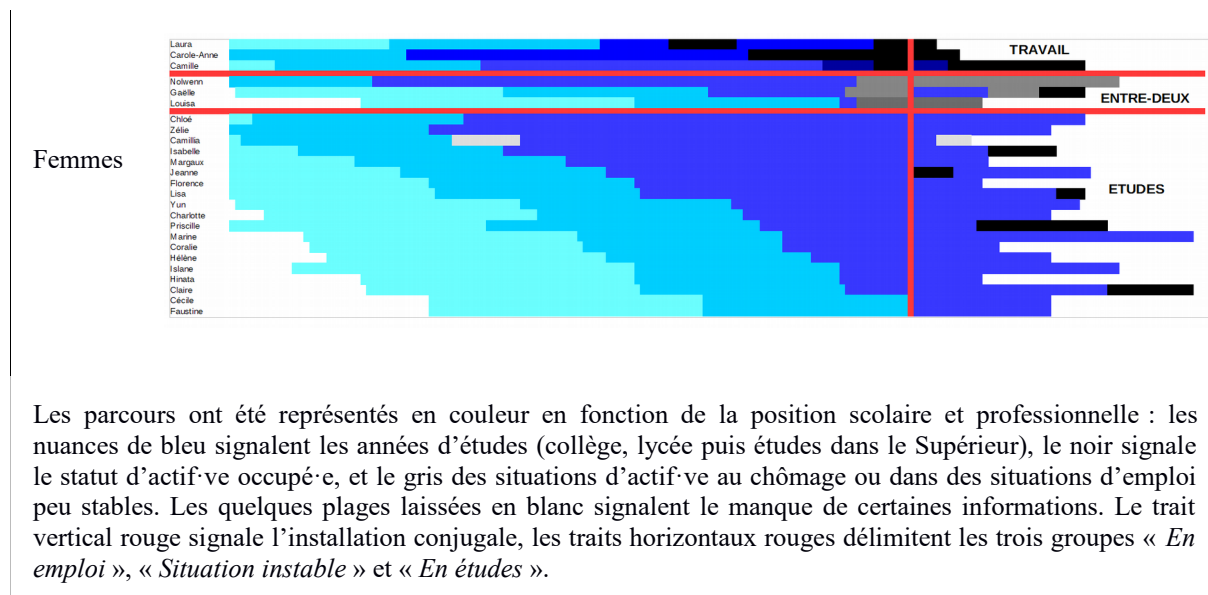
ayant montré que les femmes font désormais des études plus longues que les hommes, modifiant l'ancienne hypergamie de la femme en termes de diplôme (Bouchet-Valat, 2015).



Les types d'études sont par ailleurs partiellement sexués, et pourraient mener à des différences salariales importantes entre partenaires. Cependant, les différences salariales constatées au moment de l'installation sont surtout imputables à des temporalités d'études différentes, les femmes cumulant la tendance à les avoir commencé moins de temps avant l'installation parce qu'elles sont plus jeunes, et à faire des études un peu plus longues du fait de réorientations et/ou de filières plus longues. En effet, les femmes semblent plus fréquemment concernées par des réorientations, les hommes par un premier envol vers le marché du travail suivi d'un retour aux études, en particulier pour les moins diplômés. Ces écarts sont parfois liés à des interprétations divergentes de situations apparemment semblables⁵⁶¹. Le graphique suivant montre visuellement cette différenciation sexuée des positions et parcours.



561 Une même situation de rupture avec la formation initiale conduisant à une première entrée sur le marché du travail qui est ensuite remise en cause par une reprise d'études sera interprétée par les uns davantage comme volontaire et définitive, par les autres comme forcée et temporaire.



Ce n'est cependant pas parce que des différences sont constatées entre le groupe des hommes et celui des femmes qu'il y a asymétrie dans tous les couples. Il faut ensuite comparer les positions scolaire-professionnelles au sein des couples.

Positions scolaire-professionnelles relatives des partenaires au moment de l'installation

À l'installation, neuf couples soit moins de la moitié sont composés de partenaires connaissant une situation scolaire-professionnelle relativement similaire. En effet, cinq sont composés de deux partenaires toutes deux actif·ves occupé·es⁵⁶², bien que deux femmes soient dans une situation d'emploi quelque peu instable⁵⁶³. Cinq couples sont à l'inverse composés de partenaires toutes deux encore en études⁵⁶⁴ au moment de leur installation. Au sein des seize autres couples, et en dehors du couple formé par Louisa et Alban, dans lequel Louisa recherche du travail tandis qu'Alban poursuit des études, l'homme est toujours plus proche de l'emploi que la femme. Ainsi, la situation dans laquelle l'homme est plus inséré sur le marché du travail est plus que majoritaire. Parmi ces couples figurent assez logiquement ceux composés d'un homme nettement plus âgé que sa partenaire (voir partie suivante sur les écarts d'âge), notamment Jeanne et Aurélien, ou encore Yun et Dmitri, les deux hommes étant en emploi depuis au moins six ans alors que leur partenaire est en études. C'est également le cas de couples où l'homme est sur le marché du travail depuis récemment⁵⁶⁵ ou entre sur le marché du travail⁵⁶⁶, certains ne s'y maintenant pas toujours après⁵⁶⁷. Après avoir essayé de

562 Camille et Yann, Laura et Julien, Carole-Anne et Gaëtan, Nolwenn et Dylan, Hanna et Sylvain.

563 Nolwenn étant pigiste et Camille suivant une formation tout en travaillant.

564 Camillia et François, Margaux et Thomas, Marine et Jonathan, Cécile et Blaise, Claire et Christopher.

565 Notamment Damien, Pierre ou encore Mathieu, Antoine.

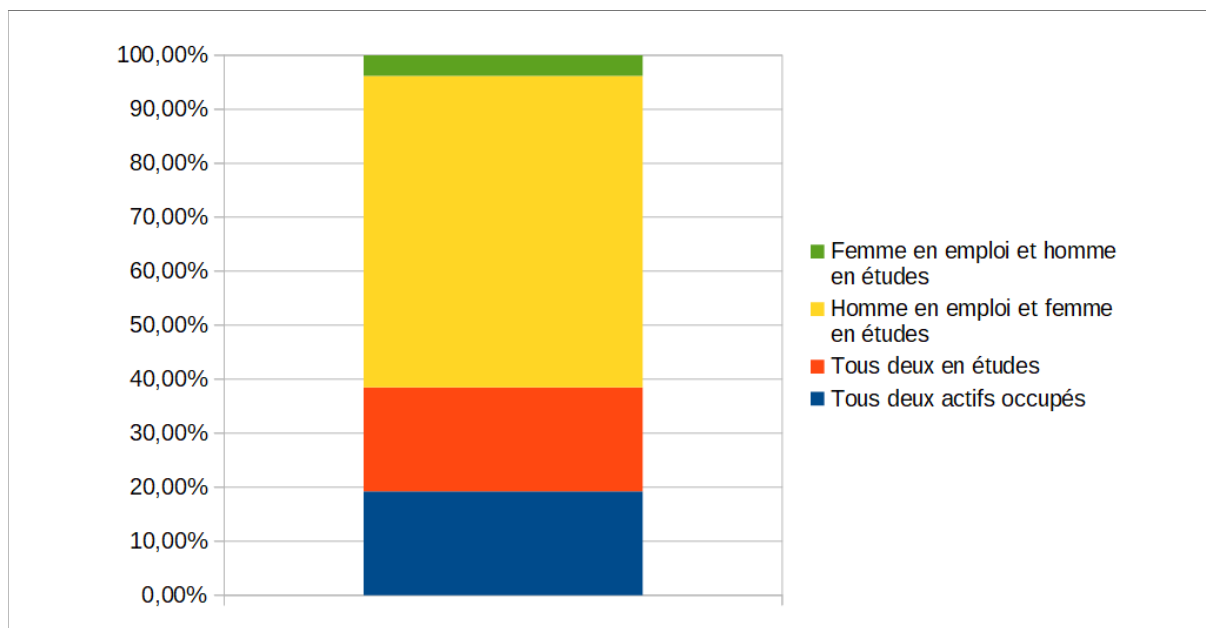
566 Thibaud, Maxence, Killian.

567 Comme Maxence.

travailler comme agent immobilier suite à son BTS à l'installation, Maxence, dégoûté des conditions de travail, reprend des études en alternance. Antoine trouve un emploi à la chaîne « *un peu pourri* » (Hinata) juste avant son emménagement avec Hinata, avant de trouver un travail lui convenant plus, comme technicien. Killian est en rupture de formation initiale lorsqu'il s'installe avec Faustine, mais envisage diverses possibilités de reprise d'étude, qu'il réalise l'année suivante. Certains enfin sont relativement éloignés de l'emploi stable comme de la formation, comme Nadir qui perd son travail quelques semaines après son emménagement et est ensuite au chômage, ou cumulent formation et emploi atypiques (comme Fabien). Ils demeurent cependant plus proches de l'emploi que leur partenaire. La situation inverse, dans laquelle la femme est plus proche de l'emploi, ne concerne qu'un couple⁵⁶⁸, et ne conduit pas à ce que la femme ait davantage de ressources financières et de perspectives professionnelles que l'homme. Du point de vue de la position professionnelle et des ressources financières, la grande majorité penchent ainsi vers l'hypergamie de la femme.

Tou·tes deux actifs occupés	5 couples	soit 19 %			
Tou·tes deux en études	5	19 %			
Homme en emploi et femme en études	15	58 %	Dont homme en emploi stable	8	31 %
			Dont homme en emploi instable ou situation complexe	7	27 %
Femme en emploi et homme en études	1	4 %			

568 Louisa et Alban.



De la position au parcours et à sa perception

Comme le cas de Louisa et Alban le suggère, la comparaison des positions à l’emménagement peut être trompeuse sans la prise en compte plus générale du parcours et de sa perception. À ce titre, au sein des couples où l’homme est déjà en emploi tandis que sa partenaire poursuit des études, il faut distinguer d’abord ceux où l’homme semble « *en avance* » par rapport à sa partenaire, comme chez Camille et Yann, tou·tes deux ayant le grade d’ingénieur mais Camille poursuivant des études et cherchant encore son secteur de spécialisation, tandis que Yann, de plus de huit ans son aîné, fait le même travail depuis plusieurs années. Cette avance est parfois cumulée à des études offrant un statut plus élevé, comme chez Gaëlle et Damien qui ont environ trois années d’écart. Iels se sont rencontrés alors que Damien terminait ses classes préparatoires et que Gaëlle était au lycée. À l’installation, six années plus tard, Damien a terminé ses études depuis plusieurs années et gagne très bien sa vie en tant qu’actuaire. Gaëlle quant à elle est encore en études, en alternance, en tant qu’ingénieure. Ainsi, même si leurs études durent le même nombre d’années (cinq ans), Damien les effectue en avance par rapport à Gaëlle, et il est probable qu’elle ne rattrape pas le niveau de rémunération de Damien. D’autre part, il faut distinguer les couples où l’avance apparente de l’homme est due à une formation plus courte. Après un parcours proche avant leur baccalauréat, Faustine entame un BTS tandis que Killian travaille comme manutentionnaire en intérim. Ainsi, il est plus proche de l’emploi pour des raisons liées à un relatif échec scolaire. Il constate d’ailleurs sa difficulté à trouver suffisamment de travail en intérim et songe à une reprise d’études. Enfin, dans plusieurs cas, l’homme est plus diplômé et entré plus tôt sur le marché du travail, mais le parcours scolaire de sa partenaire pourrait la mener à

finir plus diplômée voire au statut professionnel supérieur, comme déjà montré à propos de Lisa et Corentin. Enfin, Antoine a certes plus de ressources que Hinata en tant qu'employé, mais valorise peu son parcours et a peu de chances de connaître une trajectoire professionnelle aussi valorisée que Hinata. Ainsi, compte tenu de l'interprétation de la situation par la personne ainsi que de l'évolution probable des parcours respectifs des partenaires, l'avance apparente de certains hommes est à relativiser.

Or, les hommes rencontrés connaissent plus fréquemment des entrées sur le marché du travail consécutives à un échec dans les études, les femmes devant soutenir la poursuite de leurs études, comme pour Marine qui a eu un gagne-pain en parallèle de ses études :

Marine : [Lors de notre première cohabitation] j'avais mon job à côté. Je travaillais 20 heures par semaine. Et dans la vente, t'es obligé de travailler le week-end quoi. [...] les week-end j'étais hyper prise, du coup c'était un peu... un peu galère. [... Maintenant] je vais commencer à donner des cours particuliers. Parce que financièrement c'est quand même un peu compliqué. [...] enfin en soi j'aurais très bien pu ne pas travailler, genre financièrement. Enfin, me parents peuvent en fait. Enfin, mon père, avec ce qu'il gagne, PEUT. Mais moi ça me gênait énormément. (ent. 1, individuel)

Ses emplois relèvent d'une contrainte financière, aggravée depuis qu'elle vit sur Paris, et morale, puisqu'elle refuse de dépendre de ses parents. Ces emplois contraignent en retour sa vie conjugale, puisqu'elle manquait auparavant de temps pour voir Jonathan les week-ends. Ces emplois ne peuvent être mis sur le même plan que l'intérim d'Antoine ou de Killian, puisqu'ils ne signifient pas la fin mais au contraire la condition de ses études. En outre, ce rapport au travail peut évoluer rapidement. Lors de son installation avec Fabien, Hélène n'a aucune envie de travailler en parallèle de ses études, ce qui engendre des disputes⁵⁶⁹. Sept mois plus tard, alors qu'ils sont séparé·es, le travail est devenu une évidence pour elle⁵⁷⁰, par souci financier, mais aussi comme « fonction sociale » et autre « univers » à côté de l'Université.

569 Au moment du premier entretien, moins d'un mois après leur emménagement et environ sept mois après leur mise en couple, voici ce qu'elle en dit : « Il aimerait beaucoup beaucoup que je bosse. Il me fait souvent la remarque. Mais... je trouve ça déjà juste tellement chiant juste... d'aller à la fac, ça me prend quarante minutes. De rentrer, ça me prend quarante minutes. Euh, le soir, je suis à Paris pour être avec lui, j'ai pas envie d'aller travailler, enfin... J'ai vraiment vraiment pas envie. »

570 « Ils m'ont fait un peu flipper. Ils m'ont dit, oui on te propose un CDI de 18h par semaine ! [...] Et puis au bout de trois mois je me suis habituée. [...] je me suis dit bon bah j'ai besoin d'argent de toutes façons, je le garde et... Et maintenant je me verrais plus pas travailler en fait [...] je me suis attachée à mes collègues. À mon travail, déjà. Parce que, financièrement, ça me fait quand même euh, 650 euros par mois [...] c'est bien d'avoir euh, deux mondes. Parce que être que dans le monde de l'Université c'est... c'est lourd en fait. C'est très lourd. D'être tout le temps que avec des étudiants. [...] c'est un autre univers. Je me suis découvert une autre fonction sociale aussi c'est, c'est agréable. » (ent. 2, individuel)

<i>Tableau 7.4 - Comparaison des situations scolaire-professionnelles des partenaires</i>		
Tou·tes deux actifs occupés	Camille et Yann, Laura et Julien, Carole-Anne et Gaëtan, Nolwenn et Dylan, Hanna et Sylvain	
Tou·tes deux en études	Camillia et François, Margaux et Thomas, Marine et Jonathan, Cécile et Blaise, Claire et Christopher	
Homme emploi et femme études	Dont homme en emploi stable :	Jeanne et Aurélien, Lisa et Corentin, Yun et Dmitri, Islane et Selman, Gaëlle et Damien, Isabelle et Pierre, Priscille et Mathieu, Zélie et Thibaud
	Dont homme en emploi instable ou situation complexe :	Florence et Samuel, Coralie et Nadir, Chloé et Cédric, Hélène et Fabien, Charlotte et Maxence, Hinata et Antoine, Faustine et Killian
Femme emploi et homme études	Louisa et Alban	

Ainsi, les étudiant·es, nombreux·ses parmi les enquêté·es, sont majoritairement des étudiantes, et les couples sont donc souvent formés d'une étudiante et d'un travailleur salarié, du fait notamment de l'écart d'âge et d'une tendance des hommes à suivre des parcours plus rapidement professionnalisants. Les discontinuités dans les parcours scolaire-professionnels semblent davantage découler de réorientations scolaires chez les femmes, et d'interruptions temporaires d'études pour travailler professionnellement chez les hommes. Cette asymétrie faisant disposer la femme de moindres ressources doit cependant être nuancée par la prise en compte des niveaux de diplômes.

c. Une homogamie de diplômes ?

En cohérence avec la littérature (Bouchet-Valat, 2015 ; Couppié et Epiphane, 2019), le diplôme avantage souvent la femme, que l'on regarde la longueur des études, les niveaux ou types de diplômes. En termes de niveaux achevés de diplôme (voir tableau 7.5 ci-dessous), les couples se partagent assez également entre ceux parmi lesquels les partenaires ont le même niveau, ceux où la femme a un diplôme plus élevé et ceux où elle a un diplôme moins élevé. Cependant, ces positions relatives sont souvent temporaires, de nombreux·ses enquêté·es étant encore en études et certain·es venant même d'avoir leur baccalauréat, donc ayant assez mécaniquement des trajectoires similaires. Lorsqu'ils se rencontrent, Charlotte et Maxence terminent tou·tes deux le même BTS immobilier. Lors de leur emménagement, leurs parcours divergent cependant déjà, Maxence ayant commencé à travailler dans une agence immobilière, avec pour projet d'arrêter sa formation, Charlotte s'étant réorientée en début de

licence « *humanités* ». Pendant les années suivantes, Charlotte valide sa licence et envisage de continuer en master, Maxence effectue une alternance puis travaille professionnellement. Après le troisième entretien et plus de deux ans de vie commune, Charlotte est donc devenue hypergame. L'analyse fluctue donc selon la date retenue.

Ainsi, du fait de la tendance des femmes à faire des études plus longues (Bouchet-Valat, 2015), quelques femmes se distinguent par des parcours d'études plus longs que leurs partenaires⁵⁷¹, menant à une hypogamie de diplôme. Cela peut avoir lieu alors que la femme et l'homme ne suivent pas du tout les mêmes formations voire les effectuent dans des temporalités différentes du fait de l'écart d'âge, comme dans le cas de Lisa et de Corentin, mais aussi alors que leurs études ont été relativement similaires et synchrones au départ, comme pour Zélie et Thibaud qui ont débuté ensemble leurs études en Institut d'Études Politiques, où ils se sont connus, avant de poursuivre l'un en école de journalisme, l'autre en master puis en thèse de sciences humaines et sociales. Ainsi, se constitue un groupe de couples à hypogamie (parfois en devenir) de la femme en matière de diplôme.

Tableau 7.5 – Écarts de niveaux de diplômes	
Niveaux proches : Bac+5 et plus :	Gaëlle et Damien ; Chloé et Cédric ; Camille et Yann ; Margaux et Thomas ; François et Camillia ; Nolwenn et Dylan
Bac+3 :	Maxence et Charlotte
Bac :	Faustine et Killian ; Cécile et Blaise
Hypergamie de la femme	Carole-Anne (bac+3) et Gaëtan (bac+4) ; Priscille (bac+2) et Mathieu (bac+3)
	Dont femme encore en études : Pierre (bac+5) et Isabelle (vers bac+5) ; Fabien (bac+3) et Hélène (bac, vers bac+3) ; Florence (bac+3 vers bac+5) et Samuel (bac+4 vers bac+5) ; Dmitri (bac+5) et Yun (vers bac+3) ; Louisa (bac pro, probable reprise d'études) et Alban (bac, vers bac+3)
Hypogamie de la femme	Lisa (licence, vers M2) et Corentin (bac+2 = BTS) ; Jeanne (bac+3 école de commerce, vers bac+5) et Aurélien (bac+5 non reconnu comme tel) ; Islane (bac+3 vers bac+5) et Selmán (<bac+3) ; Hinata (bac, vers bac+3) et Antoine (bac+2 = BTS) ; Claire (bac+3) et Christopher (bac+3 pro) ; Laura (bac+3) et Julien (<bac+3) ; Hanna (bac+5) et Sylvain (CAP ou Bac pro) ; Coralie (bac, vers bac+3) et Nadir (bac+2) ; Zélie (bac+5, vers bac+8) et Thibaud (bac+5) ; Jonathan (bac+5) et Marine (bac+5, vers bac+8)

Si l'on tient compte non seulement des niveaux de diplôme, mais aussi des suites probables des trajectoires, des types de formations et de leur perception par les partenaires, un premier

⁵⁷¹ Dont Lisa, Zélie, Marine, Islane.

groupe de couple se constitue de partenaires aux parcours quasiment identiques à l’emménagement, et qui ne semblent pas devoir connaître de très forte différenciation par la suite, ou bien dont les effets devraient s’annuler, comme le fait que l’un·e soit promis·e à être plus qualifié mais dans une branche moins rémunératrice que celles de l’autre. Margaux et Thomas en constituent le plus parfait exemple, puisqu’iels ont commencé leur études en même temps, par deux années de classes préparatoires, les ont continuées par quatre années du même cursus, s’y rencontrant. Iels s’installent un an avant un arrêt conjoint des études pour chercher du travail⁵⁷². Parmi ces parcours similaires se trouvent également ceux de partenaires qui entrent seulement dans le Supérieur à l’installation. La similitude de leur parcours est due à leur caractère encore non réalisé. Ces deux couples connaissent d’ailleurs un léger décrochage de l’homme à compter de l’installation⁵⁷³. D’autres partenaires ont des parcours de longueur et de types différents. Un groupe est ainsi marqué par une hypergamie de la femme en matière de parcours scolaires et de diplômes. Dmitri, ingénieur et docteur, est visiblement plus qualifié que Yun, qui est dans sa deuxième année d’école d’arts lors de leur installation. Cet écart est cependant directement dû à l’écart d’âge entre eux, de plus de dix ans. Avec seulement un an d’écart d’âge en sa faveur, Gaëtan a un niveau de diplôme bac+4 alors que Carole-Anne a en bac+3, qui plus est un peu moins rentable professionnellement. Chez Gaëlle et Damien, ce dernier a fait deux années de classes préparatoires puis trois années de grande école afin de devenir actuaire, ce qu’il devient un an avant leur installation et plus de deux ans avant la fin des études de Gaëlle. Celle-ci fait deux années de DUT puis deux d’alternance avant d’entrer sur le marché du travail. Peuvent être distingué les femmes dont l’hypergamie semble principalement due à l’écart d’âge ou de vitesse de parcours de formation, et pourrait donc se résorber. Pierre et Isabelle illustrent bien ce cas, Pierre travaillant comme ingénieur au moment de leur installation alors qu’Isabelle est en école d’ingénieur, Pierre ayant quelques années de plus qu’Isabelle. Fabien et Hélène constituent un autre exemple puisque l’avance de Fabien, détenteur d’une licence alors qu’Hélène est en première année de licence, est due à la précocité de son parcours (il a eu son bac à 16 ans). Enfin, un groupe se distingue par l’hypogamie de la femme en matière de diplôme. Pour deux couples, il s’agit d’un décrochage

572 Sans proposer des similitudes aussi parfaites, quelques autres couples ont également des profils proches : François et Camillia, qui font des études de journalisme terminées en même temps, bien que Camillia ait commencé par une année sabbatique et ait un an de plus ; Jonathan et Marine, dont le parcours jusqu’à la seconde cohabitation est proche et confère des diplômes de même niveau (master) ; Maxence et Charlotte jusqu’à la fin de leur BTS commun ; Nolwenn et Dylan, mais aussi Camille et Yann, tou·tes détenteurs·ices d’un diplôme de niveau master.

573 Cécile et Blaise ont fréquenté le même lycée, mais Blaise débute une première année de licence tandis que Cécile va en classe préparatoire. Killian et Faustine quittent le lycée mais Faustine débute un BTS mode tandis que Killian cherche du travail en intérim.

tardif entre les deux parcours. Coralie et Nadir ont passé peu de temps dans le Supérieur avant leur installation, mais Nadir quitte son alternance et décide de travailler quelques mois avant leur emménagement, tandis que Coralie continue dans le Supérieur. Zélie a quant à elle continué en thèse après des études de même niveau (en master) que Thibaud, tandis que celui-ci s'est professionnalisé. Les autres couples sont dans une situation de claire hypogamie de la femme. Lisa continue une formation de niveau master et ingénieur tandis que Corentin a seulement un BTS. Jeanne est en master alors qu'Aurélien a un diplôme de psychopraticien et travaille depuis assez longtemps. Islane est en master et en préparation de concours de recrutement de professeur des écoles, tandis que Selman travaille depuis des années chez Chronopost puis comme chauffeur VTC, ce qui laisse supposer sa faible qualification. Enfin, Hinata mène à bien une licence tandis qu'Antoine travaille après un BTS. Les femmes de ces couples sont dans une situation contrastée, dominant en matière de diplôme mais possédant de plus faibles ressources en tant qu'étudiantes.

Tableau 7.6 – Regroupements selon les diplômes et parcours scolaires	
Parcours proches	Margaux et Thomas ; François et Camillia ; Jonathan et Marine ; Maxence et Charlotte ; Nolwenn et Dylan ; Camille et Yann
Néo-bacheliers·ères	Faustine et Killian ; Cécile et Blaise
Hypergamie de la femme	Carole-Anne et Gaëtan ; Priscille et Mathieu
	Dont femme encore en études : Pierre et Isabelle ; Fabien et Hélène ; Chloé et Cédric ; Florence et Samuel ; Dmitri et Yun ; Gaëlle et Damien ; Louisa et Alban
Hypogamie de la femme	Lisa et Corentin ; Jeanne et Aurélien ; Islane et Selman ; Hinata et Antoine ; Claire et Christopher ; Laura et Julien ; Hanna et Sylvain ; Coralie et Nadir ; Zélie et Thibaud

Il s'agit enfin de croiser ces éléments avec d'autres constitutifs du positionnement différencié des couples et des partenaires l'un·e par rapport à l'autre, comme l'âge.

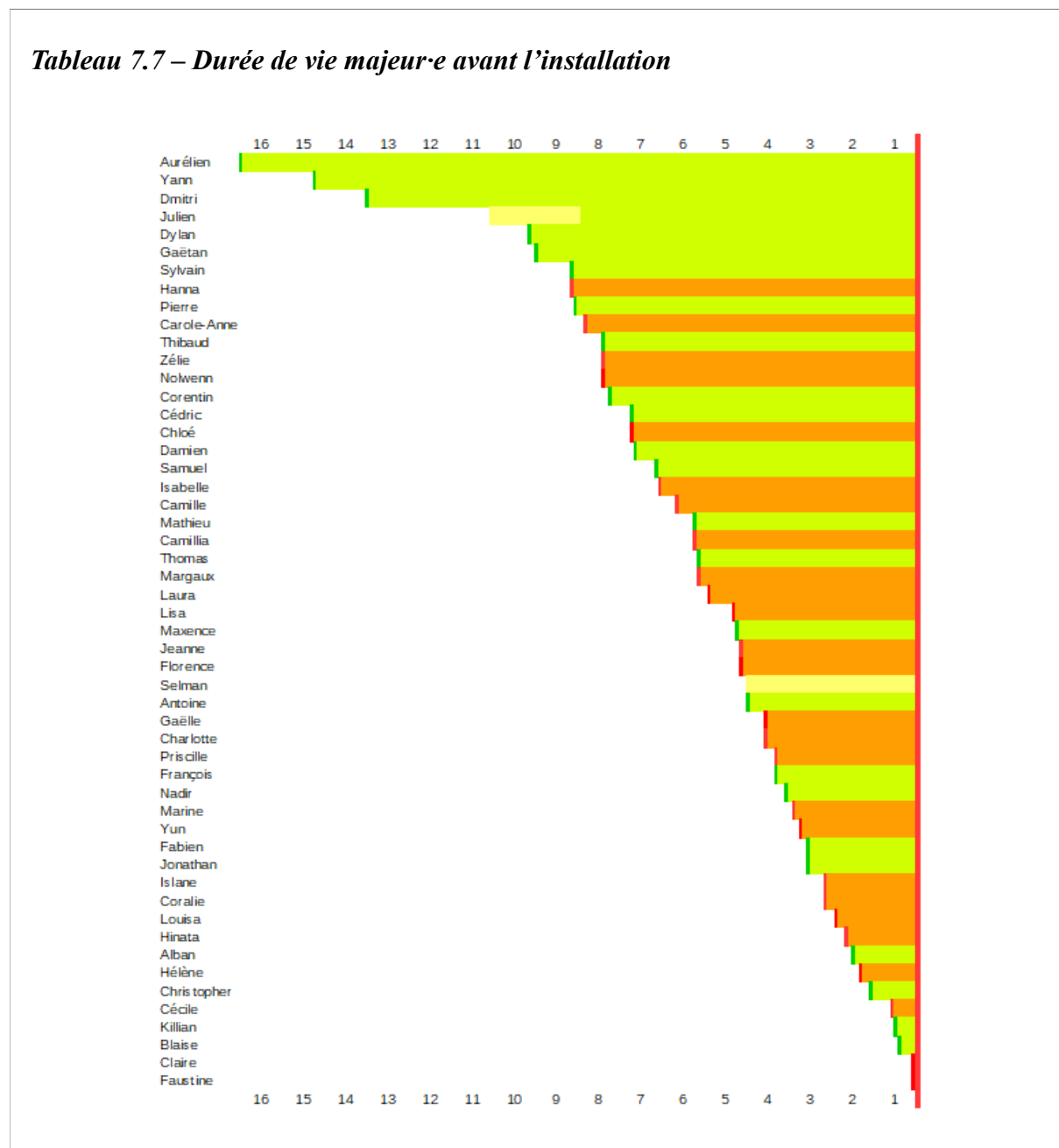
3. Des écarts d'âges...

L'écart d'âge fait partie des facteurs de déséquilibre entre partenaires bien connus (Bozon, 1990), signifiant souvent un écart de positions sociales et/ou de ressources. Malgré quelques données manquantes⁵⁷⁴, il faut donc se pencher sur les âges des enquêté·es.

⁵⁷⁴ L'âge de deux partenaires, non rencontrés, est manquant (Selman, le partenaire d'Islane ; Julien, le partenaire de Laura). Or, il s'agit de partenaires hommes âgés, caractéristiques intéressantes en elles-

a. De la diversité des âges à l'installation...

La différence d'âge en fonction du sexe social peut être appréhendée en représentant la durée de vie en tant que personne majeure avant l'installation, ici en mettant en vert celles des hommes et en orange celles des femmes (le jaune deux suppositions).

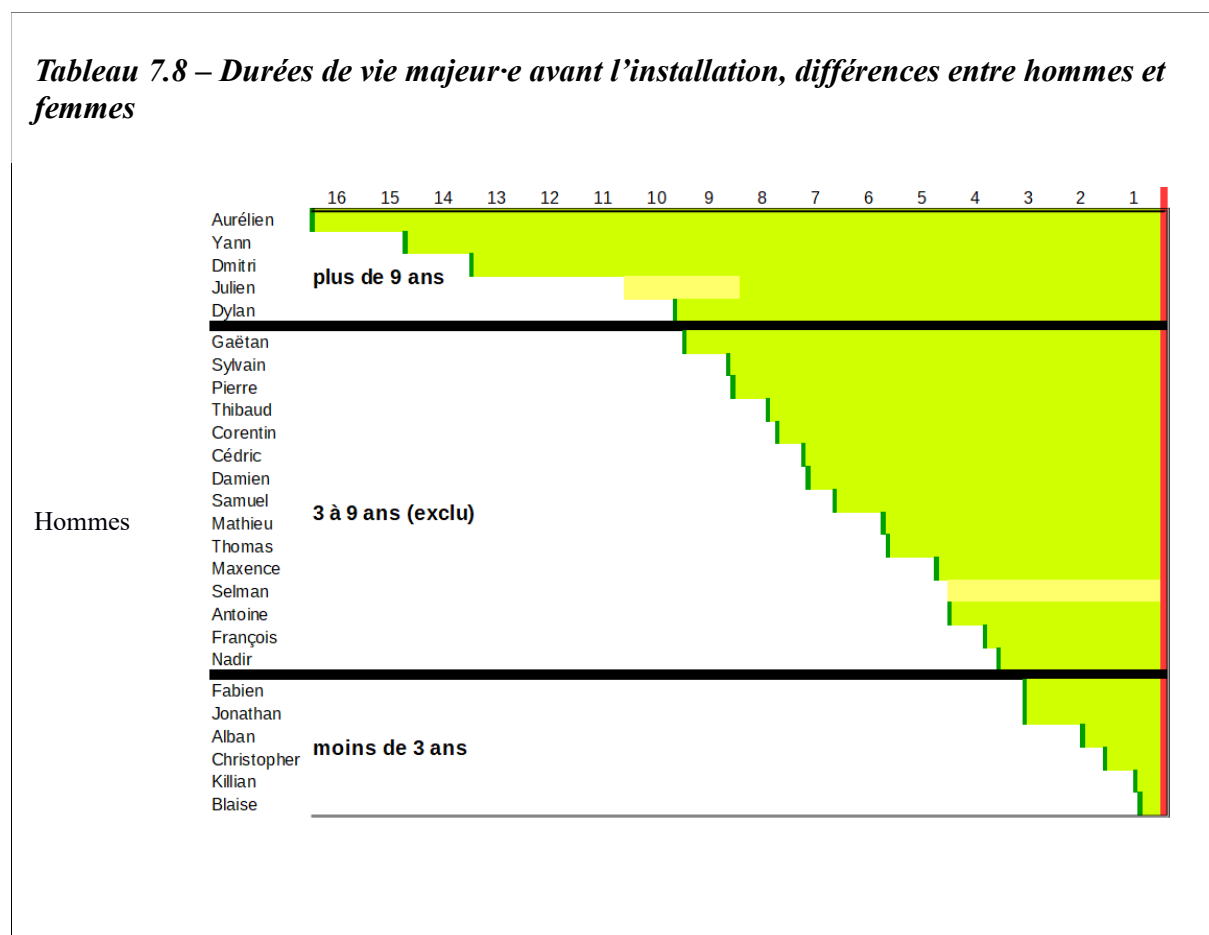


S'impose déjà le constat de durées de vie majeur-e avant l'installation conjugale plus élevées pour les hommes. Cinq hommes sont majeurs depuis au moins neuf ans au moment de

mêmes. Il est possible de leur supposer un âge minimal. Selman a vécu au moins quatre années seul avant de s'installer avec Islane, et doit donc être majeur depuis au moins 7 ans à l'entretien. Quant à Julien, il travaille depuis au moins dix ans, vit dans la maison qu'ils occupent depuis cinq ans et a déjà un enfant (âgé de deux ans et demi) d'une précédente union, ce qui suggère qu'il est majeur depuis au moins 6 ans.

l'installation en couple⁵⁷⁵, contre aucune femme. Parmi ceux-ci, certains sont particulièrement âgés au moment de l'installation, situation non comparable chez les femmes⁵⁷⁶. Quinze hommes sont majeurs depuis plus de trois ans et moins de neuf ans au moment de l'installation, pour un nombre identique de femmes. Six hommes sont majeurs depuis moins de trois ans⁵⁷⁷, contre dix femmes⁵⁷⁸. Les hommes sont donc globalement plus âgés que les femmes, qui connaissent une moindre disparité d'âge⁵⁷⁹ (voir tableau 7.8).

Tableau 7.8 – Durées de vie majeur-e avant l'installation, différences entre hommes et femmes



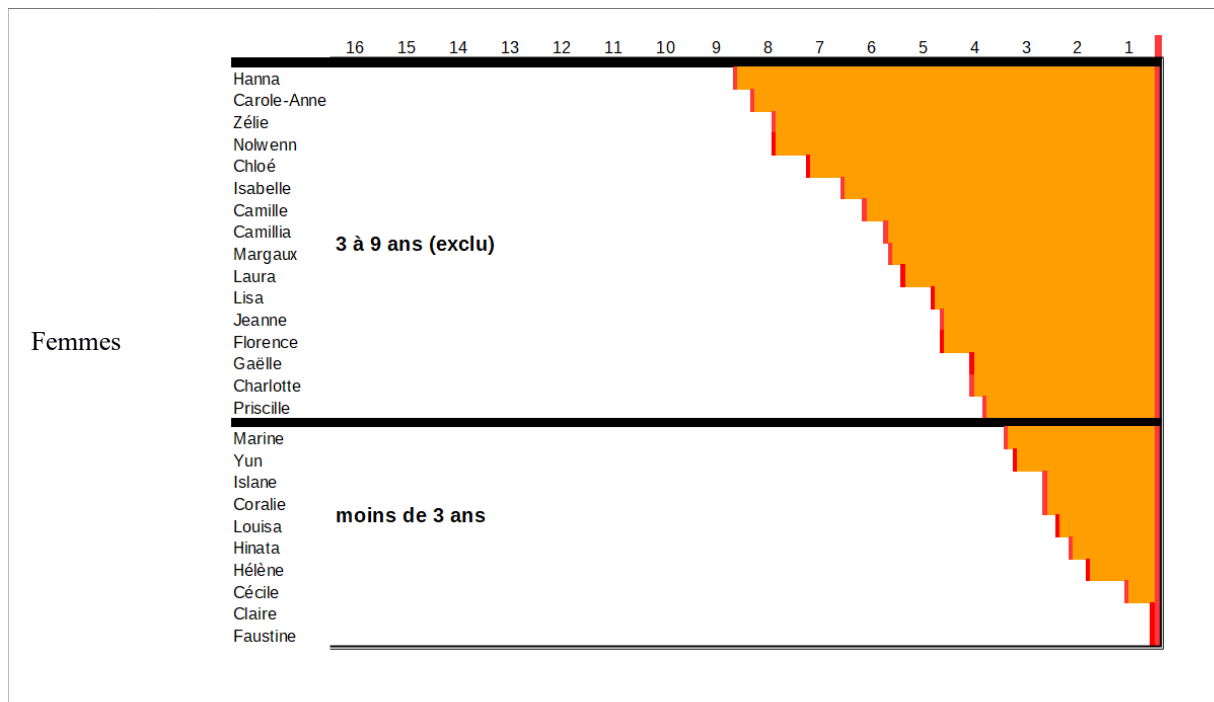
575 Aurélien, Yann, Dmitri, Julien, Dylan.

576 Au moment de l'installation, Aurélien est majeur depuis 16 ans, Yann depuis 14 ans et Dmitri depuis 13 ans, et tous trois ont déjà vécu en couple cohabitant. Comparativement, la femme la plus âgée au moment de l'installation est alors majeure depuis huit ans, et donc âgée de 26 ans.

577 Fabien, Jonathan, Christopher, Alban, Killian, Blaise.

578 Marine, Yun, Islane, Coralie, Louisa, Hinata, Hélène, Cécile, Claire, Faustine.

579 Avec une moyenne de 5,8 années de vie en tant que majeur avant l'installation pour les hommes, contre une moyenne de 3,5 années pour les femmes. Les écarts-types diffèrent (de 4,2 années pour les hommes contre 2,4 années pour les femmes)



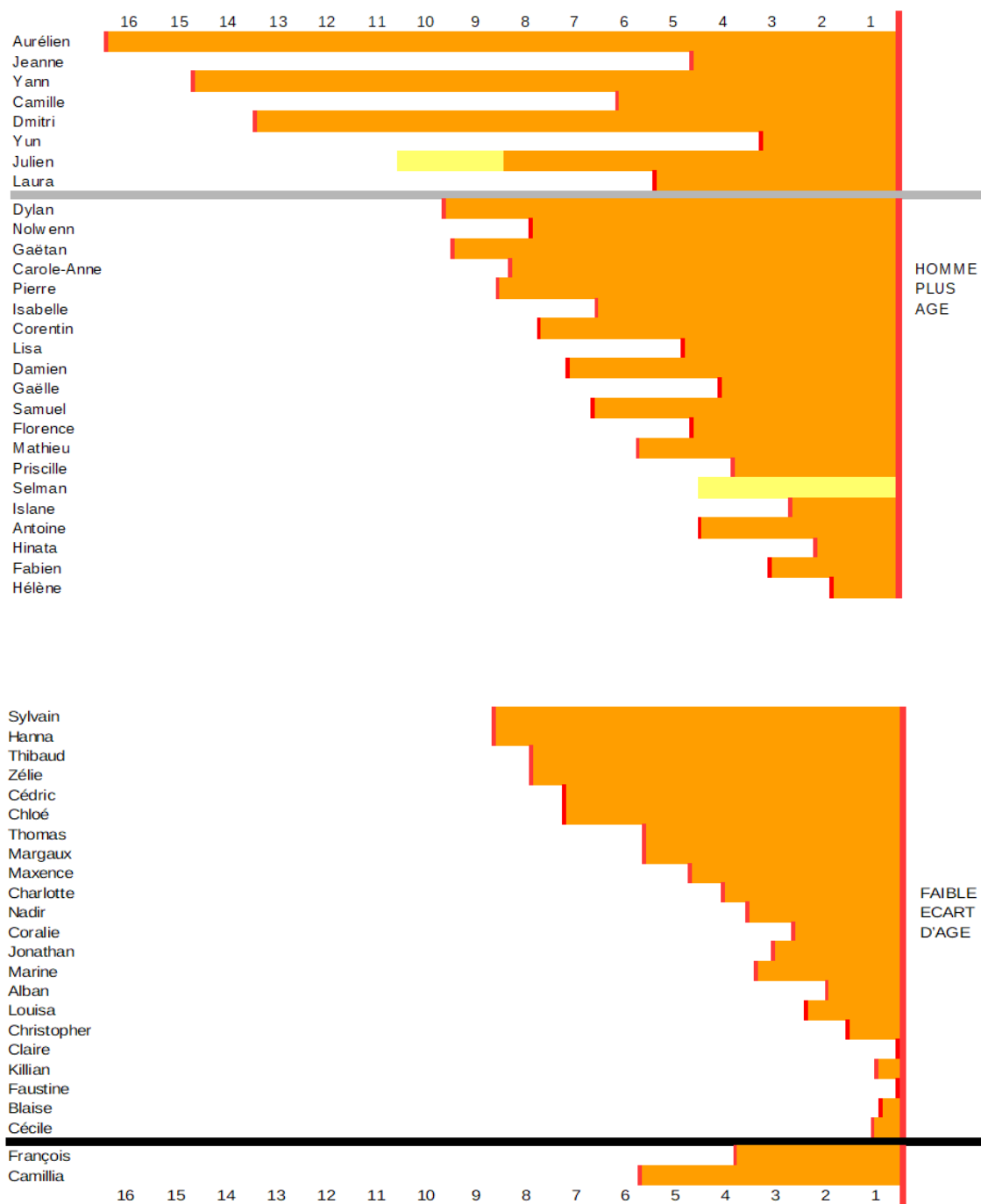
b. aux écarts entre partenaires

La tendance à l'écart d'âge entre partenaires (l'« écart » commençant arbitrairement à partir d'un écart supérieur à un an) est plus forte encore que la tendance des hommes à être plus âgés (voir tableau suivant, 7.9). Dans onze couples, les partenaires n'ont pas vraiment d'écart d'âge ; dans quatorze couple, l'homme est plus âgé d'au moins un an ; dans un couple, la femme est plus âgée d'au moins un an. Parmi les couples aux âges inégaux, la balance penche ainsi largement en faveur de l'homme. Plus finement, parmi ces couples où l'homme est plus âgé se distingue un sous-groupe dans lequel l'écart dépasse les trois ans. On y retrouve les hommes les plus âgés et ayant déjà cohabité conjugalement, qui s'installent donc avec des femmes nettement plus jeunes et n'ayant pas déjà cohabité conjugalement⁵⁸⁰. Le second sous-groupe marqué par un écart de maximum 3 ans ne contient qu'un cas d'homme ayant déjà cohabité⁵⁸¹, sur un total de dix couples.

580 Jeanne et Aurélien, Camille et Yann, Dmitri et Yun, Laura et Julien, à ceci près que Laura a déjà cohabité.

581 Lisa et Corentin.

Tableau 7.9 – Écart d'âge entre partenaires



Les partenaires d'âges identiques sont dans la moyenne d'âge ou relativement jeunes, ne contenant aucun homme particulièrement âgé, et inversement un certain nombre de femmes aux âges proches de celles en couple avec un homme très âgé⁵⁸².

Se distinguent ainsi quatre groupes de couples : un petit groupe au fort écart d'âge en faveur de l'homme, un groupe conséquent à l'écart d'âge faible en faveur de l'homme, un groupe conséquent de partenaires aux âges identiques et un groupe constitué d'un seul couple où la femme est plus âgée. Toutefois, il est intéressant d'élargir l'analyse aux parcours résidentiels.

4. aux parcours résidentiels

Les parcours résidentiels informent sur l'âge statutaire. En effet, les expériences de vie indépendante développent la connaissance de soi et des compétences pouvant conférer une capacité d'influence sur les pratiques conjugales. Comme le suggère la typologie (chapitre 3), mais aussi la responsabilisation précoce d'enquêtés de catégories plus populaires (chapitre 5), les parcours résidentiels sont socialement situés. En population générale, une majeure partie des départs du domicile parental⁵⁸³ a lieu entre la majorité civile et 30 ans⁵⁸⁴. L'âge médian de décohabitation était ainsi de 23 ans en 2008 (Van de Velde, 2008) et n'a que peu changé au cours des dernières décennies (Germain, 2014, p. 98), malgré une tendance actuelle à l'augmentation, du fait de difficultés croissantes d'insertion sur le marché du travail (Pouliquen, 2018). La décohabitation est aujourd'hui souvent progressive, avec l'alternance entre un logement individuel et la résidence chez les parents (Pouliquen, 2018) ou des re-cohabitations familiales ultérieures (Germain, 2012 ; Pellissier, 2002). Ces changements donnent ainsi toujours plus lieu à des allers-retours entre domicile personnel et domicile parental en fonction de la position sur le marché du travail. Quitter ses parents consiste plus souvent à s'installer seul·e qu'en couple (Pouliquen, 2018), la cohabitation conjugale arrivant

582 Hanna, Zélie, Chloé et Margaux sont ainsi majeures depuis plus de quatre ans au moment de l'installation. La durée moyenne de vie majeure des femmes en couple avec un homme plus âgé reste plus élevée que la durée moyenne de vie majeure des femmes en couple avec un homme d'âge égal (3,8 contre 3,1).

583 Nous entendons ici des départs pour une installation seul·e ou en colocation, et excluons les installations chez des proches ou autres membres de la famille éloignée, plus fréquentes pour les femmes de milieux populaires (Mortain et Vignal, 2013).

584 Qu'on le mesure par rapport à l'âge civil ou par rapport aux années écoulées après le diplôme phare qu'est le baccalauréat, pour ceux qui l'obtiennent. À 18 ans, 90 % des jeunes adultes vivent encore au domicile parental. Ils ne sont plus que 53 % à 22 ans, 20 % à 26 ans et 11 % à 29 ans (Enquête Emploi, 2007). De même, « un an après le baccalauréat, 58% des jeunes vivent chez leurs parents. Trois ans après le baccalauréat, ils ne sont plus que 46 %. Cinq ans après le baccalauréat, ils sont seulement 34 % » (Germain, 2014, p. 97)

généralement plus tard, et ayant tendance à reculer. Or, ces pratiques diffèrent selon le genre, le niveau de diplôme et les origines sociales :

Les femmes s'avèreraient plus précoces que leurs homologues masculins, tant au niveau du départ de chez les parents, que de la mise en couple ou encore de la naissance d'un enfant (Galland, 2000 ; Blöss et al., 1990). Le niveau de diplôme des parents joue aussi un rôle, puisque les jeunes dont le père est faiblement diplômé voient leurs accès à l'indépendance résidentielle retardés, alors qu'avoir une mère qui travaille ou a travaillé accélère la prise d'indépendance résidentielle (Galland, 2000). Le moment du départ de chez les parents est lié en outre à la détention ou non du baccalauréat parmi les jeunes (Galland, 2000). Ceux qui en sont dépourvus ont tendance à retarder le départ de chez les parents. Lorsque les niveaux d'études s'élèvent, hommes et femmes auraient tendance à rapprocher leurs comportements (Battagliola et al., 1997). (Germain, 2014, p. 94-95)

Les femmes sont ainsi plus précoces à quitter le domicile parental, pour s'installer en couple et pour avoir des enfants, en particulier parmi celles aux études courtes. Les étudiant·es sont aussi plus précoces au départ que les très jeunes actifs, aux revenus faibles et instables⁵⁸⁵. Les jeunes des catégories populaires ont ainsi plus de mal qu'avant à accéder à un logement autonome, principalement du fait du chômage des moins diplômés (Faure et Le Dantec, 2017). Il ne faut cependant pas confondre décohabitation et indépendance financière : si l'âge à la première n'a pas spécifiquement changé, l'âge à la seconde a augmenté⁵⁸⁶. Par l'aide financière, les parents rendent donc de plus en plus possible une décohabitation sans indépendance financière pour les étudiant·es⁵⁸⁷.

a. Derrière la diversité...

Malgré quelques difficultés de reconstitution⁵⁸⁸, le premier constat est encore celui d'une grande diversité des parcours résidentiels. Alors que certain·es ont vécu plus de dix années seul·e, en cohabitation conjugale ou en colocation avant leur installation conjugale⁵⁸⁹, d'autres

585 « un an après le baccalauréat, 43 % des étudiants sont décohabitants, et seulement 21 % des actifs ayant un emploi » (Germain, 2014, p. 100),

586 Entre 1992 et 1997, il augmente d'un an pour les hommes et de 0,4 ans pour les femmes, pour atteindre respectivement 23,9 ans et 21,9 ans (Villeneuve-Gokalp, 2000, p. 65).

587 Ainsi, en 2013, « 68,6 % des 18-19 ans vivant en logement indépendant reçoivent une aide régulière, contre 9,7 % des 24-25 ans et 3,4 % des 28-29 ans » (Pouliquen, 2018, p. 2).

588 L'impossibilité de rencontrer certains partenaires a quelquefois compliqué la reconstitution des trajectoires résidentielles. Nous avons émis des hypothèses concernant la date de départ du domicile parental pour les enquêté·es les plus âgées, et la durée exacte de cohabitations conjugales (pour Yann et Aurélien). Quant aux décohabitations parentales du partenaire de Laura, Julien, de celui d'Islane, Selman, et de Hanna, elles sont peut-être plus précoces que les dates ici choisies, ce qui ne remet pas en cause l'écart entre ces enquêté·es et leur partenaire.

589 Yann, Aurélien, Dmitri.

quittent le domicile parental à cette occasion⁵⁹⁰. Avant le départ du domicile parental, la plupart ont vécu chez leur deux parents, mais certain·es ont vécu en garde alternée⁵⁹¹, chez leur seule mère⁵⁹², ou avec d'autres membres de leur famille proche⁵⁹³. Certain·es ont ensuite vécu uniquement seul·e⁵⁹⁴ en dehors d'éventuelles cohabitations conjugales⁵⁹⁵, d'autres en colocation voire en collectivité, parfois avec des membres de la famille⁵⁹⁶, la plupart alternant ces situations à l'occasion de déménagements parfois nombreux⁵⁹⁷. Enfin, certain·es ont déjà cohabité avec un·e ou plusieurs partenaire(s)⁵⁹⁸. Pour trois hommes nettement plus âgés que leur partenaire⁵⁹⁹, la cohabitation a eu lieu dans le même logement que celui actuellement occupé. Quelques femmes ont également déjà cohabité conjugalement⁶⁰⁰, mais ne sont pas plus âgées que leur partenaire⁶⁰¹. Un seul couple est ainsi composé de deux partenaires ayant déjà cohabité conjugalement, quatre d'un homme ayant déjà cohabité et d'une femme n'ayant pas cohabité, et un d'une femme ayant déjà cohabité et d'un homme n'ayant pas cohabité.

b. Une disparité sexuée

Derrière la diversité se cachent des durées de vie autonome plus longues pour les hommes, phénomène imputable à l'écart d'âge entre les partenaires. Quatorze hommes ont décohabité de chez leurs parents depuis au moins quatre ans avant l'installation conjugale, huit ont décohabité depuis au plus quatre ans et quatre décohabitent seulement au moment de l'installation conjugale contre respectivement cinq femmes ayant décohabité depuis plus de quatre ans, quatorze depuis au plus quatre ans, et sept décohabitent à l'occasion de l'installation. Ces trajectoires sont cependant parfois discontinues, donnant lieu à des re-

590 Blaise, Nadir, Christopher, Killian, Louisa, Isabelle, Islane, Priscille, Cécile, Coralie, Faustine.

591 C'est par exemple le cas de Gaëlle, qui a vécu d'abord chez sa mère, puis a rejoint son père et sa belle-mère au cours de son collège, situation qui l'a confrontée à un tout autre modèle alimentaire.

592 Comme Nadir qui n'a jamais vécu avec son père, ou Chloé qui ne l'a même pas connu.

593 Comme Dmitri qui a été élevé par sa grand-mère de ses deux à six ans.

594 Gaëlle, Damien, Chloé, Cédric, Sylvain, Hélène, Fabien, Charlotte, Jeanne, Selman, Mathieu, Florence, Yun, Cécile, Laura, Alban, Carole-Anne, Hinata, Antoine

595 Hanna, Laura

596 Corentin a cohabité avec une tante à un moment de ses études, Camille a cohabité avec sa mère pendant un peu plus d'un an au cours de ses études.

597 Margaux et Thomas vivent ainsi pendant deux années en chambres universitaires sur des campus d'écoles, puis dans différentes structures plutôt collectives au cours d'une année de césure avant de s'installer ensemble. Samuel a déménagé chaque année entre le départ de chez ses parents en 2011 et son installation avec Florence en 2017. Il a vécu une année chez ses parents, mais sinon en colocation de deux à trois personnes, dans deux villes de France mais aussi en Allemagne et en Lituanie.

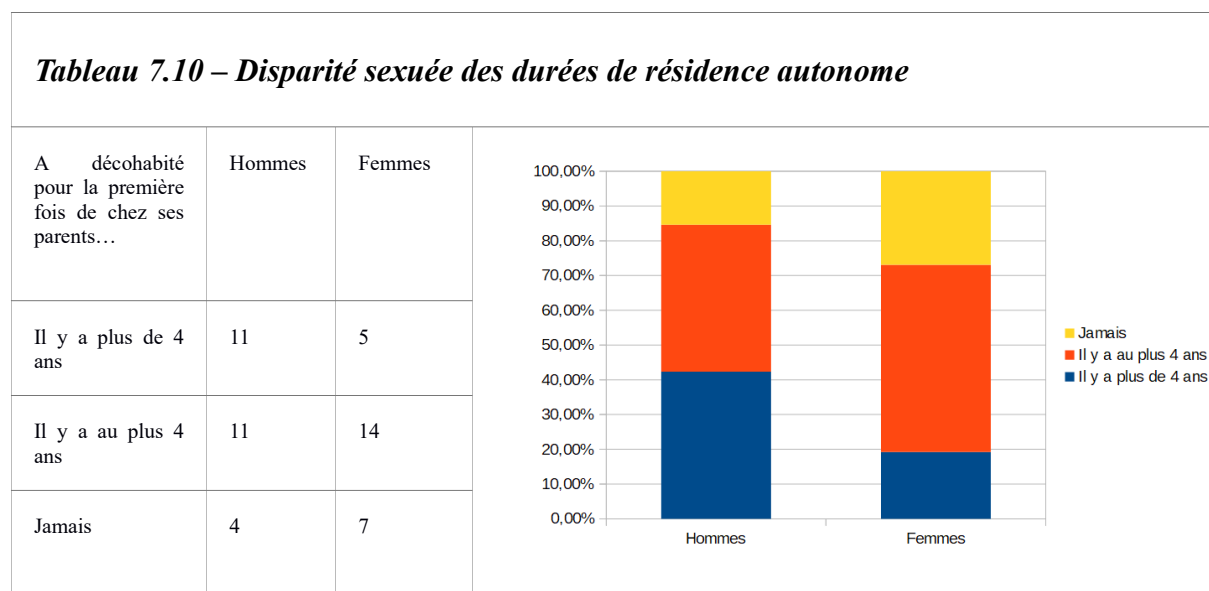
598 Corentin, Yann (deux fois), Aurélien (deux fois), Dmitri et Julien.

599 Yann, Aurélien, Julien.

600 Chloé, Hanna et Laura.

601 Chloé et Hanna ayant le même âge que celui-ci, et Laura étant probablement du même âge ou plus jeune. La cohabitation de Hanna a eu lieu dans l'appartement dans lequel elle s'installe avec Sylvain, ce qui n'est pas le cas pour Chloé comme pour Laura, cette dernière s'installant dans le logement dans lequel Julien a déjà cohabité conjugalement.

cohabitations avec la famille d'origine, tendance historiquement croissante (Gaviria, 2016 ; Maunaye et al. 2019). Ainsi, onze hommes ont vécu plus de quatre années cumulées en dehors du domicile parental, onze moins de quatre années, et quatre aucune. Pour les femmes, cinq ont vécu plus de quatre années cumulées en dehors du domicile parental, quatorze moins de quatre années, et sept aucune. Ces résultats sont donc très proches des précédents, seuls quatre hommes aux trajectoires discontinues quittant la première catégorie⁶⁰².



Sur ce plan, douze couples sont donc composés de partenaires ayant un profil similaire (voir tableau suivant, 7.11). Parmi ceux-ci, trois couples sont composés de décohabitants⁶⁰³ (Groupe 2) et les autres (Groupe 1)⁶⁰⁴ de membres ayant décohabité la même année, ou ayant connu de nombreuses années de vie seul·e ou en colocation pour les deux membres. De plus, aucun membre n'a cohabité conjugalement. La durée de vie autonome est cependant variable, de plus de huit ans⁶⁰⁵ à environ un an⁶⁰⁶. Deux groupes sont ensuite concernés par une décohabitation plus précoce de l'homme. Dans l'un (Groupe 4), l'homme a décohabité notablement plus précocement, sans qu'aucun·e des deux n'ait cohabité conjugalement⁶⁰⁷ :

602 Il s'agit de Sylvain, qui a re-vécu chez sa mère pendant plusieurs années après des études par manque d'argent ; de Samuel, qui a fait quelques années d'études en vivant chez ses parents après être parti une première année ; de Cédric qui, identiquement, a vécu une année en colocation à l'étranger puis est revenu chez sa mère jusqu'à la fin de ses études.

603 Cécile et Blaise, Nadir et Coralie, Faustine et Killian.

604 Nolwenn et Dylan, Zélie et Thibaud, Camillia et François, Lisa et Corentin, Charlotte et Maxence, Margaux et Thomas, Marine et Jonathan, Hélène et Fabien, Hinata et Antoine, Camillia et François.

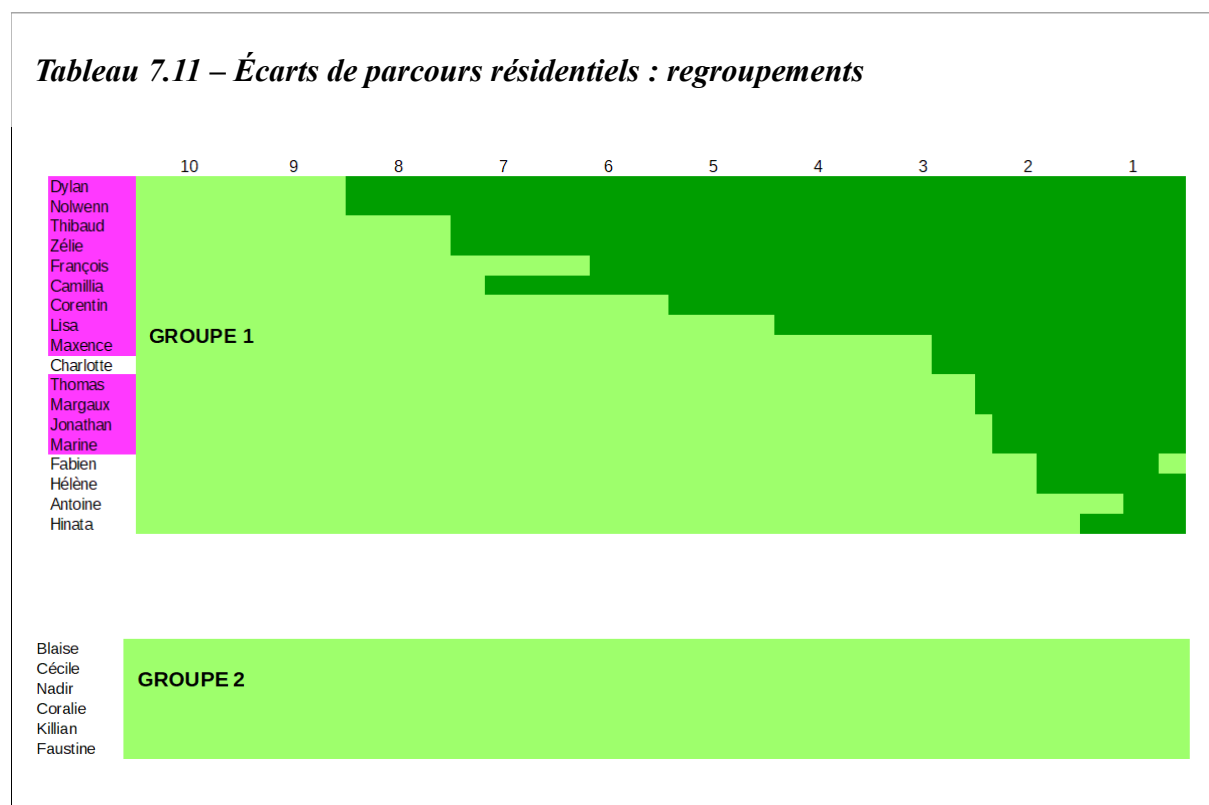
605 Nolwenn et Dylan.

606 Hinata et Antoine.

607 Carole-Anne et Gaëtan, Florence et Samuel, Isabelle et Pierre, Islane et Selman, Priscilla et Mathieu, Gaëlle et Damien, Louisa et Alban.

trois couples ont un écart important de date de décohabitation parentale⁶⁰⁸, dans les quatre autres la femme n'a jamais vécu hors du domicile parental⁶⁰⁹. Dans l'autre groupe (Groupe 3) l'homme a non seulement décohabité plus tôt, mais aussi vécu en cohabitation conjugale contrairement à la femme⁶¹⁰. Les trois couples restants (Groupe 5) penchent plutôt du côté d'une autonomisation plus longue pour la femme⁶¹¹. Ainsi, douze couples présentent une symétrie, onze une configuration où l'homme a eu plus d'occasion de développer son autonomie et éventuellement de se confronter à la cohabitation conjugale, trois des situations avantageant plutôt la femme.

Tableau 7.11 – Écarts de parcours résidentiels : regroupements

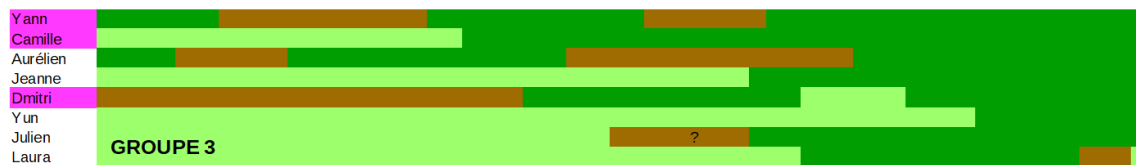


608 Carole-Anne et Gaëtan, Florence et Samuel, Gaëlle et Damien. Carole-Anne décohabité moins d'un an avant l'installation avec Gaëtan, qui a vécu seul ou en colocation pendant toutes ses études et ses premières années de travail, soit plus de sept ans. Mais cet écart n'est pas toujours aussi marqué, comme dans le cas de Gaëlle et Damien, Damien n'ayant vécu seul que deux ans de plus que Gaëlle.

609 Isabelle et Pierre, Islane et Selman, Priscilla et Mathieu, Louisa et Alban.

610 Sauf pour Laura, dont le partenaire actuel, Julien, a cependant non seulement déjà cohabité conjugalement mais eu un enfant de cette première vie commune. Les trois autres hommes (Yann, Dmitri, Aurélien) ont tous décohabité plus de trois ans plus tôt que leur partenaire et on déjà cohabité conjugalement, pour Yann et Aurélien deux fois. Dmitri n'a cohabité conjugalement qu'une fois auparavant, mais pendant plus de trois ans et a sinon vécu seul, alors que sa partenaire actuelle, Yun, a quitté le domicile parental moins de ans avant leur installation (elle a toutefois vécu en internat pendant ses années de lycée, en Chine).

611 Deux couples peuvent être rapprochés du fait que la femme a déjà cohabité conjugalement à la différence de l'homme (Hanna et Sylvain, Chloé et Cédric), bien que le départ de celui-ci du domicile parental soit plus précoce dans le cas de Chloé et Cédric (mais pour une courte période), le cas de Hanna et Sylvain étant difficile à trancher du fait d'un manque d'informations. Le dernier couple est composé du seul couple où la femme a décohabité alors que l'homme n'a pas décohabité (Claire et Christopher).



Sont représentés les types de résidences au cours des dix dernières années.

Le **vert clair** correspond au fait d'habiter chez ses parents, le **vert foncé** de vivre seul·e ou en colocation. Le **marron** signale une cohabitation conjugale.

Les noms **en mauve** signalent les enquêtés·es ayant vécu en colocation.

Ces différences sont enfin nuancées ou renforcées par les types de résidence, comme les colocations⁶¹². Certain homme ayant décohabité visiblement plus tôt que leur partenaire (Groupe 4) se différencie ainsi également par des formes de vie en couple ou en colocation.

5. Proposition de typologie

À partir des analyses précédentes, une typologie synthétique peut être envisagée. Dans quinze couples, l'homme est plus en avance que sa partenaire dans au moins deux des trois dimensions explorées (âge, expériences de vie seul·e ou en colocation, proximité au marché

612 Dix-neuf enquêtés·es ont connu une période de colocation sur les 37 enquêtés·es qui ont déjà vécu seul·es et pour lequel·les nous avons assez d'informations, soit environ la moitié. Ces dix-neuf enquêtés·es sont composés·es de douze hommes et de sept femmes, et concernent en tout douze couples. Pour sept de ces douze couples, les deux partenaires ont ainsi connu la colocation. Pour cinq autres, seul l'homme l'a connue (Charlotte et Maxence, Yun et Dmitri, Carole-Anne et Gaëtan, Florence et Samuel, Isabelle et Pierre). Quatre de ces cinq couples sont de plus marqués par une décohabitation relativement tardive de la femme par rapport à l'homme (Yun et Dmitri, Carole-Anne et Gaëtan, Florence et Samuel, Isabelle et Pierre). Autrement dit, l'homme y a connu une période de vie autonome notablement plus longue, et marquée à la fois par de la vie seule, de la colocation et pour un par de la vie conjugale (Dmitri). Dans le cas d'Isabelle et Pierre, cet écart est renforcé par le fait qu'Isabelle décohabite de chez ses parents.

du travail et à un emploi stable). Parmi ces couples, deux connaissent une très forte disparité entre homme et femme dans les trois dimensions⁶¹³. Quatre couples⁶¹⁴ sont dans une situation où l'homme est plus âgé, a vécu plus longtemps seul, et est de plus le seul ou principal pourvoyeur de ressources par le biais du marché du travail⁶¹⁵. Les neuf couples suivants présentent un déséquilibre un peu moins fort, dû au fait que l'homme est plus âgé et a donc a un peu « *d'avance* » sur la femme. Pour certains, l'homme n'a pas spécifiquement de parcours de vie seul plus long que sa partenaire, mais est actuellement en voie d'insertion professionnelle et gagne davantage que celle-ci⁶¹⁶. Pour les autres, les deux partenaires travaillent, mais soit l'homme est nettement plus âgé et gagne un salaire (beaucoup) plus élevé et/ou moins irrégulier⁶¹⁷, soit il est à peine plus âgé mais a plus d'expérience de vie seul et gagne un salaire plus élevé⁶¹⁸. Les niveaux de diplômes au moment de l'installation ne respectent que partiellement cette typologie basée sur le déroulé des parcours scolaire-professionnels et de vie indépendante, et invitent à nuancer l'homogénéité de ce groupe. En effet, quelques femmes sont plus diplômées que leur conjoint, ce qui n'est pas en soi étonnant puisqu'elles continuent des études pendant que leur partenaire travaille professionnellement⁶¹⁹. Les couples les moins différenciés en matière de parcours sont cependant également ceux où femmes et hommes en sont au même niveau d'études. Ce groupe est en tous cas celui dans lequel on trouve des enquêtés plus âgés, en particulier les hommes, pouvant suggérer un effet de l'âge statutaire et légal sur les formes de conjugalité.

613 Chez Jeanne et Aurélien comme chez Yun et Dmitri, l'homme est nettement plus âgé, est parti vivre hors du domicile parental bien plus tôt que sa partenaire et a même déjà connu au moins une cohabitation conjugale à la différence de celle-ci, et travaille depuis un certain temps, dans un emploi stable et rémunérateur, tandis que sa partenaire étudie.

614 Gaëlle et Damien, Isabelle et Pierre, Islane et Selman, Priscille et Mathieu

615 Se retrouvent parmi ces couples certains où la femme a déjà vécu seule, est partiellement employée, mais a vécu moins longtemps seule, est plus jeune et a des revenus nettement inférieurs à son partenaire : Gaëlle et Damien, Priscille et Mathieu.

616 Florence et Samuel, Lisa et Corentin, Hinata et Antoine, Héléne et Fabien, Nolwenn et Dylan, Louisa et Alban.

617 Laura et Julien, Camille et Yann.

618 Carole-Anne et Gaëtan.

619 Islane et Selman, Lisa et Corentin, Laura et Julien.

Un autre groupe de huit couples se distingue par la proximité⁶²⁰ des parcours. Les partenaires suivent des voies pour l'instant proches, qui plus est de façon concomitante : l'homme n'a pas « *d'avance* » particulière au moment de l'installation, si ce n'est une éventuelle tentative très récente d'entrée sur le marché du travail. Ces partenaires sont pour plusieurs plus jeunes en âge légal et moins avancé·es dans leurs parcours, et plus fréquemment en études⁶²¹. Les partenaires plus âgés dans cette catégorie se sont rencontrés pendant leur études et s'installent au cours de celles-ci⁶²². Dans tous ces cas, les ressources sont assez faibles car dépendent de l'aide parentale⁶²³, et l'éventuelle légère avance de l'homme par rapport au marché du travail⁶²⁴ a pour pendant un niveau d'études plus faible⁶²⁵.

Un troisième groupe, contenant seulement trois couples, concerne des déséquilibres penchant plutôt en faveur de la femme. Il s'agit d'un parcours résidentiel et conjugal donnant plus d'expérience à la femme⁶²⁶, d'un statut et de revenus professionnels supérieurs⁶²⁷, ou d'un léger écart d'âge statutaire⁶²⁸.

Ces analyses visant à mesurer les positions sociales des partenaires montrent la diversité des éléments mobilisables pour le faire et, ce faisant, la complexité de cette mesure chez les

620 Une « *proximité* » à considérer avec méfiance, car les écarts n'ont peut-être pas la même signification selon la position dans le parcours. Un écart de 5 ans entre des partenaires peut sembler important lorsque ceux-ci ont 10 et 15 ans, mais faibles quand iels en ont 55 et 60 ans. De la même façon, avoir déjà vécu seul·e chez ses parents alors que son/sa partenaire ne l'a jamais fait produit peut-être autant de différence entre des partenaires n'ayant jamais décohabité de chez leurs parents que le fait que l'un·e ait déjà vécu en couple et pas l'autre alors que tous deux ont déjà vécu seul·es. Pareillement, peut-être qu'avoir un bac technologique alors que son/sa partenaire a un bac général creuse autant la différence à 18 ans que le fait d'avoir un niveau bac+1 et d'être encore en études tandis que sa/son partenaire a un bac+5 et travaille professionnellement. Ces écarts apparemment plus minimes pris en compte lors de l'analyse individuelle des cas. Ils nous semblent de plus en plus lourdement influencer les rapports de couple au départ de la relation, notamment parce qu'ils s'inscrivent plus souvent dans des parcours vécus comme inachevés, donc figeant moins les différences.

621 Il est en effet peu surprenant que des personnes âgées de 18 ans à l'installation aient des parcours scolaire comme résidentiel proches, comme pour Cécile et Blaise.

622 Zélie et Thibaud, Chloé et Cédric, Marine et Jonathan, Margaux et Thomas.

623 Sauf pour Zélie et Thibaud.

624 Thibaud, Nadir, Killian, Maxence, Cédric sont en insertion.

625 Hormis pour Chloé.

626 Hanna ayant déjà vécu en couple quand Sylvain est resté célibataire. Elle est également un peu plus qualifiée *a priori* et dispose de revenus plus élevés.

627 Au moment de leur installation, Claire a eu l'expérience de la vie seule alors que Christopher quitte ses parents, et s'iels sont toujours tou·tes deux en études Claire prévoit d'en avoir de plus qualifiantes. iels disposent tou·tes deux d'un revenu faible (Christopher gagner environ 800 euros par mois en alternance et Claire 450 euros par mois, des allocations). Trois ans plus tard, lors de l'entretien, Claire dispose d'un statut professionnel et de revenus plus élevés.

628 Camillia est un peu plus âgée que François.

jeunes adultes, dont les positions professionnelles et les niveaux de diplômes sont encore souvent relativement indéterminés au moment de l'installation conjugale. Pour tenir compte de cette particularité, il nous semble judicieux de compléter les positions par la prise en compte des trajectoires, plus précisément en croisant les trajectoires scolaire-professionnelle, qui dotent d'un certain statut et de certaines ressources économiques, et les trajectoires résidentielles, qui dotent de ressources domestiques et éventuellement conjugales, par l'expérience et la connaissance de soi.

Titre : « Cohabiter en cuisine » : le genre dans l'intégration conjugale alimentaire des jeunes adultes

Mots clés : alimentation ; genre ; couple ; cuisine ; famille

Résumé : S'inspirant de travaux anglo-saxons, cette thèse décrit le processus d'« intégration conjugale alimentaire », c'est-à-dire de mise en commun de la gestion domestique et des représentations associées à l'alimentation chez les jeunes couples de jeunes adultes s'installant en cohabitation conjugale, et l'évolution des rapports conjugaux de genre au cours de cette étape. Elle questionne ce qu'est la construction conjugale, le rôle qu'y joue l'alimentation, ses spécificités chez les jeunes adultes et sa participation à la production du genre.

L'enquête a consisté en entretiens parfois réitérés auprès des deux partenaires de 26 couples hétérosexuels de jeunes adultes (18-30 ans), sans enfant et récemment installés en cohabitation. Elle était épaulée par des éléments de saisie concrète des pratiques (fiches biographiques, tickets de caisse et listes de courses récentes, observations).

L'analyse montre d'abord le caractère précoce, important et spécifique de l'alimentation dans l'« intégration conjugale », du fait de la relative valorisation sociale de certaines activités alimentaires. L'« intégration domestique alimentaire », qui désigne plus précisément la mise en commun routinisée des tâches domestiques de gestion alimentaire, est plus tardivement enclenchée, notamment par la cohabitation, au nom de différentes normes alimentaires de la conjugalité cohabitante. Ceci invite à tenir compte de l'effet de la valorisation sociale de l'activité considérée sur le rythme et la forme de son intégration conjugale, et à distinguer l'intégration des pratiques de celle des routines domestiques et des représentations.

Car l'analyse montre ensuite que la vie commune induit une socialisation conjugale alimentaire produisant un « nomos conjugal alimentaire », ou monde de représentations commun aux partenaires qui, chez les jeunes

adultes, s'articule au processus de questionnement des pratiques alimentaires « adultes ».

Elle constate alors que la norme conjugale de délégation des activités domestiques conduit à la spécialisation progressive des partenaires. Sous l'impulsion égalitariste, cette spécialisation repose sur le « laisser-faire », donc sur les préférences, compétences et exigences, autrement dit sur la réactivation des savoir-faire et attentes incorporées au cours de socialisations antérieures, et *de facto* souvent genrées.

Après cette description du processus d'intégration conjugale alimentaire, l'analyse détaille l'« ordre alimentaire genré » conjugal chez les jeunes adultes. Elle montre que les consommations alimentaires sont genrées (*via* les injonctions corporelles et de santé différenciées et le marquage genré des aliments) et que la cohabitation rapproche donc les alimentations au prix de spécialisations genrées dans les préoccupations. Elle constate ensuite des répartitions des tâches alimentaires moins caricaturales que les répartitions « traditionnelles », ce qui pourrait aussi bien traduire une évolution du genre qu'un effet de cycle familial. Alors, elle discute l'hypothèse de la « dégenrison » de la cuisine chez les partenaires les plus impliqués.

Enfin, cette recherche explore comment le genre se développe dans l'alimentation selon la classe et l'âge. Elle montre que le degré de fusion alimentaire dépend de la position sociale du couple et de l'âge des partenaires, et que le genre consiste intrinsèquement en un rapport d'âge et de classe entre les partenaires. Ainsi, les implications d'hommes dans les tâches alimentaires sont souvent associées à de l'hypergamie d'origine, de diplôme ou de statut, et à un écart d'âge relativement faible.

Title : Living Together in the Kitchen: Gender in the Pooling of Eating Practices among young Couples

Keywords : food ; gender ; couple ; cooking ; family

Abstract : Based on English speaking papers, this PhD dissertation describes the process of food conjugal integration, which means sharing food housework and norms within childless cohabitating couples of young adults. It also describes how gendered conjugal relationships develop during this process. It brings conjugal construction into question, as well as the part that food plays in it, its specific features among young adults and how it takes part in the production of gender.

Life-course interviews were made with both partners of 26 childless heterosexual couples of young adults (18-30), who recently moved in together. Biographical notices, purchase receipts and grocery lists were collected to supplement the interviews and to observe the daily practices.

The study first shows that « conjugal integration » begins earlier in the field of food activities than in other conjugal fields, because some food tasks, like eating out, are socially valued. Sharing domestic foodwork begins later, in particular when the partners move in together, because living together goes together with new conjugal norms. Those findings supports previous sociological findings, but also implies to pay more attention to the social value of tasks when describing their conjugal integration, and to distinguish between conjugal integration of practices, conjugal integration of norms and change of routines.

The analysis later highlights that common life interlock a socializing process, creating what can be called a « conjugal nomos » regarding food, that is to say a world of common eating norms shared by the partners. Among young adults, this conjugal socializing process supports the recapture of parental and public eating norms.

The analysis also proves that partners nowadays still share roles and tasks regarding domestic foodwork. Each partner specializes in some aspects of domestic foodwork. As a result of egalitarianism, the partners take account of their respective preferences, competences and requirements to share tasks, which they see as subjective, but which are in fact the product of previous gendered socializations.

After this description of the process of conjugal food integration, the analysis specifies the « conjugal gendered order » regarding food among young adults. It shows that food consumption is gendered (due to bodily and health gendered norms and to the gendering of certain kinds of food) and that cohabiting makes women fooding and men fooding more alike, but at the price of gendered worries and execution of tasks. However, the division of foodwork seems less caricatural than expected. This visible decrease of the « traditional » division of foodwork may mean the transformation of gender as well as the specificity of early stages of the family cycle. Last, the analysis looks at the assumption of the « degendering » of cooking.

Lastly, this research shows how gendered food conjugal practices depends on class and age. It shows that class and age affects how much the partners merge their eating habits, but also affects their reciprocal influence on their food consumption and the division of foodwork. For instance, men who commit more in food tasks often have inferior degrees and working status or are younger than their partners.